3 1761 07882918 1

PURCHASED FOR THE
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
FROM THE
CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT
FOR
FRENCH
HISTORY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/rpertoire00arch

COLLECTION

DES

RÉPERTOIRES NUMÉRIQUES

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DU

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

HÉRAULT

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

DE L'HÉRAULT

RÉDIGÉ PAR JOS. BERTHELÉ, ARCHIVISTE

PÉRIODE ANTÉRIEURE A 1790

ARCHIVES CIVILES — SÉRIE A

ACTES DU POUVOIR SOUVERAIN

MONTPELLIER,

LAURIOL, IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE, RUE COLLOT, 9

1918

LIBRARY
MAY 17 1973
UNIVERSITY OF TORONTO

CD
1215
H4A562

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'HÉRAULT

SÉRIE A

Actes du pouvoir souverain.

Bibliographie. — Eug. Thomas. *Inventaire général des Archives départementales de l'Hérault* ms. in-fol. commencé en 1841, fol. 6 à 8 bis.

État général par fonds des Archives départementales, ancien régime et période révolutionnaire (Paris, 1903, in-4°), col. 287.

1.* — « Lettres patant[es de la sénéchaussée] de Toulouse » (copie du XVIIIe siècle), tome premier : — administration civile, militaire, financière, judiciaire, etc., du haut Languedoc; — avec une rubrique chronologique. 1219-1417.

Actes divers du comte de Toulouse, du roi de France, du comte de Foix, du pape, du sénéchal de Toulouse, du lieutenant du Roi en Languedoc, etc. — Leudes et péages, pariages, impositions de la guerre de Gascogne, libertés communales, États de Languedoc, gabelle du sel, rançon du Roi, notaires, étudiants en droit, francs-fiefs et nouveaux acquêts, salaire des travailleurs de terre, réparation des feux, chasse, justice, blasphémateurs, schisme, routiers, monnaies, paix entre les princes, concile de Constance, gradués de l'université de Paris, décimes, aides, annates, malfaiteurs, seigneurs directs, etc. — Ville de Toulouse, Lezat, le Mas-d'Azil, Mazères, abbaye de Boulbonne, Pamiers, Revel, Verdun-sur-Garonne, Gaillac, Rabastens, Cordes, Castelnaudary, Albi, Mirande, Auch, Saverdun, Lautrec, Lavaur, Saint-Papoul, Montauban, Cahors, Rieux, etc.

2.* — Lettres patentes de la sénéchaussée de Toulouse (copie du XVIIIe siècle), tome second; — avec une rubrique chronologique. 1428-1450.

Actes divers du roi de France, du sénéchal de Toulouse, du lieutenant du Roi en Languedoc, du pape, etc. — Université de Toulouse, États généraux de Tours, blasphémateurs, changeurs, monnaies, hérétiques, parlement de Poitiers, États de Languedoc, schisme, inquisiteur, capitaines généraux en Languedoc, routiers, arrière-ban, gabelle, Petit-Scel de Montpellier, justice, concile de Bâle, impositions, chasse et pêche, orfèvres, notaires, terres vacantes; collège de Maguelone fondé à Toulouse par Arnaud de Verdale; armée de Guyenne, eaux et forêts, déserteurs, voleurs de grands chemins, décimes, fouages, monnayeurs, gens de guerre, épices et drogues, arpenteurs des bois, etc. — Ville de Toulouse, Condom, abbaye de Boulbonne, Cordes, Lavaur, Puylaurens, Gaillac, Nîmes, Mazères, Saint-Papoul, Rabastens, Albi, Carcassonne, Tartas, etc.

3.* — « Lettres patantes et aultres tiltres de la sénéschaussée de Toulouse » (copie du XVIIIe siè-

(1) La série A des Archives départementales de l'Hérault a été constituée par Jean-Pierre et Eugène Thomas. — M. Louis Lacour de la Pijardière en a distrait 47 volumes de lettres d'amortissement, qui ont été placés dans la série C (art. 2951 à 2998). — Les articles A. 226 à 242 ont été ajoutés par Jos. Berthelé.

cle), tome III; — avec une rubrique chronologique..... 1452-1494.

Péages, chasse, salpêtres, privilèges communaux, impositions diverses, affaires militaires, justice, université de Toulouse, monnaies, hommages au Roi, terres vacantes, nouveaux acquêts, levée de gens de guerre, Anglais, foires de Lyon, parlement, Petit-Scel, pillards, arrière-ban, faculté de médecine de Montpellier, lépreux, soldats vagabonds, équivalent, notaires et huissiers, domaine royal, etc. — Guyenne, Comminges, Toulouse, Armagnac, comté de Foix, Roussillon, Barcelone, Carcassonne, Agen, Boulogne-sur-Mer, Rieux et le Couserans, Albi, comté de Bigorre, Mirepoix, Revel, Montauban, etc.

4.* — « Lettres patentes et autres tiltres » de la sénéchaussée de Nîmes (copie du XVIIIe siècle), tome premier : — administration civile, militaire, financière, judiciaire, etc., du bas Languedoc; — avec une rubrique chronologique..... 1184-1363.

Actes divers du vicomte de Nîmes, du comte de Toulouse, du Roi de France, du sénéchal de Beaucaire, etc. — Droit de dépaissance dans les garrigues et autres privilèges des habitants de Nîmes; la maison du Temple de Saint-Gilles; l'évêque du Puy; le roi de Majorque, seigneur de Montpellier; limites de la sénéchaussée de Beaucaire; pariage de Mende et juridiction du Gévaudan; limites de Fourques et de Beaucaire; œuvre du pont du Saint-Esprit; îles du Rhône; Petit-Scel de Montpellier; péage d'Orange; baillage d'Auvergne; foires de Nîmes; étangs de Mauguio et de Lunel; juridiction de l'évêque d'Uzès; Carmes de Lunel; marchands italiens; port d'Aiguesmortes; viguier de Roquemaure; commerce avec Gênes; marchands florentins; remparts de Montpellier; — usuriers, laines, gabelle, arrière-ban, tailles, soies, décimes, greniers à sel, etc.; — péage du Pont de Lunel; faculté des lois de Montpellier; foires de Pézenas; chaussées du Rhône; salins de Peccais; marché de Marsillargues; sédition de Toulouse; pont d'Avignon; droits de dépaissance de Lunel et de Marsillargues; péages du Rhône; États de Languedoc; acquisition de Montpellier par le Roi de France; port de Narbonne; etc. — Localités diverses du Gard, de l'Hérault, de la Lozère, etc.

5.* — « Lettres patantes et autres tiltres de la sénéchaussée de Beaucaire et Nismes » (copie du XVIIIe siècle), tome second; — avec une rubrique chronologique..... 1347-1374.

Chaussées du Rhône, port d'Aiguesmortes, gens de guerre, monnaies, visiteurs des ports, routiers, juges d'Église, contribution aux tailles, capitaine de Nîmes, étang de Rochefort, pêche dans les palus de Beaucaire, fortifications, gabelle, subsides de guerre, arrière-ban, péage et leude à Uzès, commerce de Montpellier, bouchers de Montpellier, pariage de Mende, port de Narbonne, juridiction du Recteur de Montpellier, pillards, juifs, notaires, sergents royaux, nouveaux acquêts; nobles du Velay, du Vivarais et du Gévaudan; Lombards usuriers, le roi d'Aragon, le comte d'Armagnac, le Petit-Scel de Montpellier, péage de Beaucaire, coupes de Montpellier, la reine de Majorque, gabelle, étang de Thau, Seguin Badefol, le maître des bâtiments du Roi en la sénéchaussée de Beaucaire, l'héritier de Guillaume de Nogaret, religieuses de Prouilhe, Frères Prêcheurs, juridiction du Roi de France sur partie du pont d'Avignon, le Dauphin de Viennois, commerce, draps, marques, juridiction des prélats et des barons, denier de Saint-André, trèves avec les Anglais, salins de Villeneuve-lès-Maguelone, etc.

Affaires concernant particulièrement diverses localités : Nîmes, Beaucaire, Montpellier, Saint-Gilles, Aiguesmortes, Uzès, Meyrueis, Saint-Laurent-de-la-Vernède, Serrières, Roquemaure, Saint-Christol, Alais, Marsillargues, Rochefort, Le Vigan, le Saint-Esprit, Montfrin, Lunel, Bagnols, Aubenas, Mende, Ganges, Montredon, Sommières, Anduze, Frontignan, Le Puy, Aimargues, Saint-Quentin, Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon, Angles, Lavérune, Vallabrègues, Comps, Chalencon, Thoiras, Pignan, Cournonterral, Florac, Balaruc, Polignac, Apcher, le Monastier-Saint-Chaffre, Blauzac, Galargues, le Pont de Lunel, Castries, Sauve, Saint-Ambroix, Marvejols, Poussan, Viviers, Baillargues, Nages, Vézenobres, Limoges, etc.

6.* — Lettres patentes et autres titres de la sénéchaussée de Nimes (copie du XVIIIe siècle), tome III; — avec une rubrique chronologique..... 1367-1395.

Impositions, affaires militaires, travaux publics, commerce, justice, noblesse, bourgeoisie, gens d'église, etc. (comme dans les registres précédents); — conquête du duché de Guyenne, « rébellion des Tochins »; mise en état des forteresses, juifs, étang de Mauguio et de Carnon, monnaies, Lombards, réparation des feux, bourgeoisies royales, office de roi des merciers du Languedoc, religieux de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, malfaiteurs, pirates, etc.

Anduze, Fourques, Mende, Nîmes, Saint-Gilles, Sommières, Bellegarde, Marvejols, Aubenas, Annonay, Uzès, Alais, Posquières (Vauvert), Arles, Montpellier, Beaucaire, Le Puy, Montredon, Aiguesmortes, Poussan, Avignon, le Pont-Saint-Esprit, Lunel, Roquemaure, Polignac, Pézenas, Viviers, Aubais, Galargues, le Pont de Lunel, Aimargues, Mende et le Gévaudan, le Velay, Saint-Jean-de-Gardonenque, La Canourgue, Marsillargues, Calvisson, Bagnols, Arpaillargues, Montfrin, Tournon, Saint-Michel-d'Euzet, Saint-Étienne-Vallée-Française, Vers, Agde, Rennes, Serrières, Valence, Vallabrègues, Saint-Gilles, Villeneuve-lez-Avignon, Rochefort, etc.

7.* — « Lettres patantes et autres actes » de la sénéchaussée de Nimes (copie du XVIIIe siècle), tome IV; — avec une rubrique chronologique..... 1398-1407.

Affaires militaires, affaires ecclésiastiques, impositions, justice, eaux et forêts, commerce, péages et leudes, chasse et pêche, etc. (comme dans les registres précédents); — mariage d'Élisabeth de France avec le Roi d'Angleterre, bulles diverses, privilèges ecclésiastiques, guerre entre le Roi de Portugal et le Roi de Castille; schisme, hôpital de Saint-Jacques du Pont de Lunel, Célestins d'Avignon, Carmes de la province de Narbonne, foires de Pézenas, sceau royal, réparation des chemins, chaussées du Rhône, assemblées des nobles, îles du Rhône, greniers à sel, université de droit de Montpellier, péage de Crussol, etc.

Montfrin, La Sauvetat (Haute-Loire), Aramon, Avignon, Aiguesmortes, Saint-Gilles, abbaye de Psalmody, Mende, Polignac, Uzès, chapitre de Maguelone, Fourques, Bellegarde, Beaucaire, Caveirac, la Chaise-Dieu, Marguerittes, Alais, Anduze, Saint-Jean-de-Gardonenque, Villeneuve-lez-Avignon, Arles, Boucoiran, Brouzet, Saint-Étienne-Vallée-Française, Portes, Fournes, Agde, Pézenas, Montpellier, Calvisson, Aimargues, Bernis, le Cailar, Blauzac, Mauguio, etc.

8.* — « Lettres patantes et autres actes » de la sénéchaussée de Nîmes (copie du XVIIIe siècle), tome V; — avec un répertoire chronologique..... 1404-1468.

Réformation des feux, impositions pour frais de guerre, le neveu et le père d'Urbain V, péages, conquête de la « Sardaigne », schisme, chasse, gens de guerre, sel, justice, domaine du Roi, concile de Constance, chevaliers de Malte, décimes, etc. (comme dans les registres précédents).

Nîmes, Mende, Chirac, Grizac, Beaucaire, Uzès, Galargues, Lunel, Saint-Jean-de-Valeriscle, Aiguesmortes, Aramon, Montpezat, salins de Peccais, Montpellier, villettes de la baronnie de Lunel, Saint-Just, Sauve, Brignon, îles d'Avignon, Marvejols, Serrières, Villefort, chartreux de Valbonne, Harfleur, Rochefort, Vallérargues, Aubenas, Marsillargues, Vauvert, Nozières, Saint-Julien-du-Tournel, etc.

9.* — Lettres patentes et autres actes de la sénéchaussée de Nîmes (copie du XVIIIe siècle), tome VI; — avec un répertoire chronologique..... 1422-1428.

Dauphiné, le neveu du pape Urbain V, valeur des monnaies, dépaissance, commerce, Savoie, foires de Pézenas, hommage des gens d'église au Roi, Petit-Scel de Montpellier, évêché de Maguelone, notaires, merciers, Comtat Venaissin, marques, justice, université d'Orléans, arrière-ban, subsides levés sur le clergé, nouveaux acquêts, États de Languedoc, maîtres des ports, cherté des vivres, lieutenant général du Roi en Languedoc, ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, laines, temporel de l'évêché d'Uzès, régale, juges ecclésiastiques, université de Toulouse, contributions aux tailles,

gens de guerre, routiers, port de Saint-Gilles, sel, pêche dans le Rhône, inquisiteur de la foi, étang de Scamandre, etc.

Grizac, Villeneuve-lez-Maguelone, Langlade, Bernis, Pézenas, chartreux de Valbonne, Sauve, Durfort, Sainte-Croix-de-Quintillargues et Fontanès, Montpellier, Lattes, Avignon, Le Puy, Béziers, Uzès, Aramon, Vallabrègues, Aimargues, Lunel, Saint-Just, Galargues, le Caila, Viviers, Villeneuve-lez-Avignon, Calvisson, Marsillargues, Nîmes, Remoulins, Beauvoisin, Saint-Gilles, Montfrin, Ribaute, Sommières, Montaren, Aubais, Parignargues, Aiguesmortes, Vergèze, Velay et Vivarais, Vauvert, etc.

10.* — Lettres patentes et autres actes de la sénéchaussée de Nîmes (copie du XVIIIe siècle), tome VII; — avec un répertoire chronologique..... 1217-1439.

Droit de bannerage, rançon du duc d'Alençon, grènetiers du Languedoc, contributions aux tailles, greniers à sel, juifs, États généraux de Tours, foires de Pézenas et de Montagnac, privilèges des habitants de Beaucaire, étang de Scamandre et de Selve-godesque, impositions, justice, changeurs, siège d'Orléans, chasse, parlement de Toulouse, parlement de Poitiers, octrois sur le clergé, monnaies étrangères, péage et bac du seigneur de Crussol, soquet sur le vin, université de Toulouse, États de Languedoc, guerre privée, la Roubine ou Bourgidou d'Aiguesmortes, monnayeurs de Montpellier, réparation du Pont du Gard, arrière-ban, routiers, réparation des châteaux, juridiction du Roi de France sur le fleuve et les îles du Rhône, pariage du Puy, péage du sel sur le Rhône, denier de Saint-André-de-Villeneuve, concile de Bâle, réformateurs du Languedoc, leude de l'archevêque de Narbonne, paix avec le duc de Bourgogne, grand maître des eaux et forêts, notaires de l'évêque du Puy, port d'Aiguesmortes, Petit-Scel de Montpellier, hôpital Saint-Jacques de Fierbois, etc.

Nîmes, Rochefort, Saint-Marcel-d'Ardèche, Vauvert, Saint-Gilles, le Pont-Saint-Esprit, Meynes, Saint-Quentin, Uzès, Sommières, Marguerittes, Montagnac, Aimargues, Blauzac, Valence, Montpezat, Lunel, Sauve, Saussines, Pézenas, Avignon, Vallabrègues, Sumène, Ganges, Anduze, Fourques, Saint-Laurent-les-Bains, Valros, Pradelles, Calvisson, Marsillargues, Psalmody, Manduel, Aramon, Ispagnac, Sainte-Énimie, Congeniès, Chambonas, Alais, Portes, Rochefort, Le Puy, etc.

11.* — Lettres patentes et autres actes de la sénéchaussée de Nîmes (copie du XVIIIe siècle), tome VIII; — avec une rubrique chronologique..... 1436-1444.

Juridiction du Roi de France sur le pont et les îles d'Avignon, routiers en Gévaudan, États de Languedoc, impositions, monnaies, arrière-ban, contributions aux tailles, gentilshommes verriers, États de Gévaudan, draps du Dauphiné, chapitre cathédral de Nîmes, concile de Bâle, affaires militaires, le sénéchal et le juge-mage de Nîmes, impôt sur le vin, blasphémateurs, siège de Tartas, pêche dans la rivière d'Ardèche, assiette du diocèse de Nîmes, États tenus à Béziers, lépreux, régale, etc.

Albi, Béziers, Marseille, Aiguesmortes, Beaucaire, Sauve, Pézenas, Alais, Clermont-l'Hérault, Boussagues, « Valfrancisque », Mende, Narbonne, Marsillargues, Le Caila, Murat, Saint-Marcel-d'Ardèche, Blauzac, Flaux, Vauvert, Tournon, le Saint-Esprit, Arles, Fourques, villettes de Lunel, Arboras, Montfrin, Grandmont de Montaubérou, Avignon, Luc, Florac, Montagnac, Le Puy, Massillargues, etc.

12.* — Lettres patentes et autres actes de la sénéchaussée de Nîmes (copie du XVIIIe siècle), tome IX; — avec une rubrique chronologique..... 1445-1453.

Receveurs de l'équivalent, contribution aux tailles, terres du comte d'Armagnac, impositions diverses, États de Languedoc, lépreux du Gévaudan, gens d'église et nobles possédant des biens ruraux, laines, évêché d'Uzès, mines d'argent d'Aumessas, États de Viviers, foires de Pézenas et de Montagnac, péages du Rhône, inquisition, routiers du Gévaudan, privilèges des grènetiers à sel, exportation des blés, l'abbé d'Aniane et l'évêque de Maguelone, chasse, etc.

Mende, Uzès, Polignac, Saint-Étienne-Vallée-Française, Clarensac, Manduel, Lunel, Alais,

Marvejols, Nîmes, Calvisson, Aramon, Arles, Fourques, Portes, Sainte-Cécile-d'Andorge, Villeneuve-de-Berg, Montpellier, Tournon, Marguerittes, Sommières, le Pont de Lunel, Bellegarde, Lodève, Viviers, Narbonne, Aiguesmortes, villettes de Lunel, Bourg-Saint-Andéol, Pierrelatte, Chirac, Celleneuve, Le Vigan, Villevieille, etc.

13.* — Lettres patentes et autres actes de la sénéchaussée de Nîmes (copie du XVIIIe siècle); tome X; — avec une rubrique chronologique..... 1448-1472.

États de Languedoc, octrois au Roi, roubine d'Aiguesmortes, lettres de bourgeoisie, pâturages des montagnes du Gévaudan, équivalent, États du Vivarais, évêchés de Viviers et de Nîmes, université de Montpellier, sel blanc du Languedoc, monnaies, gabelles, commerce extérieur, îles du Rhône, chasse aux pigeons et colombes, l'Orgerie de Montpellier, évêché de Pamiers, chartreux de Villeneuve-lez-Avignon, mines d'or et d'argent, chevaliers de Malte, armées contre les Turcs, nobles marchands, consuls et clavaires, foires de Pézenas et de Montagnac, arrière-ban, etc.

Nîmes, Montpellier, Lunel, Saint-Just, Marsillargues, Tamerlet, Saint-André-de-Majencoules, Le Vigan, Tournon, Roquemaure, Saint-Laurent-des-Arbres, Villeneuve-de-Berg, Aiguesmortes, Murles, Carcassonne, Beaucaire, Barjac, Pradelles, Jonchères, Remoulins, Cabrières, Marguerittes, Rochebonne, Aramon, Lapalud, Les Vans, Calvisson, Vers, Polignac, Montpezat, Clarensac, Galargues, Bourg-Saint-Andéol, Mende, Uzès, etc.

14.* — Lettres patentes et autres actes de la sénéchaussée de Nîmes (copie du XVIIIe siècle), tome XI; — avec une rubrique chronologique..... 1480-1486.

Exportation du sel, tailles, péages, dépaissance, arrière-ban, foires, bourgeoisie, domaine royal, nouveaux acquêts, salpêtre, privilèges du Languedoc, gens de guerre vivant sur le peuple, commerce du port de Marseille, franchises commerciales, habits de luxe, monnaies, régale, exportation des blés, la Cour des généraux à Montpellier, appels, îles du Rhône, levée de l'équivalent, mines, l'évêque de Maguelone, faits de guerre en Bretagne, crues sur le sel, paix de Bretagne, notaires, Cour présidiale de Nîmes, gouverneur du Languedoc, foires de Bourges, la ville de franchise en Artois, l'évêque de Mende, Louis de Joyeuse et sa femme Jeanne de Bourbon, chapellenies, etc.

Chamborigaud, Vézenobres, Calvisson, Vauvert, Le Caila, villettes de la baronnie de Lunel, Roquemaure, Chirac, Quercy, Montlaur, Aiguesmortes, Anduze, Marsillargues, Saint-Quentin, Viviers, Mende, Toulouse, le Saint-Esprit, Le Puy, Uzès, Bourg-Saint-Andéol, Beaucaire, Ganges, Vauvert, Randon, La Garde-Guérin, Polignac, Saint-Ambroix, etc.

15.* — Lettres patentes et autres actes de la sénéchaussées de Nîmes (copie du XVIIIe siècle), tome XII; — avec une rubrique chronologique..... 1446-1559.

Officiers du Pape en Avignon, chambre criminelle du parlement de Toulouse, impôts, marchands, suppression des procureurs de Beaucaire, fermes des greffes du Roi, garnisons, vagabonds, hérésie, domaine royal, arrière-ban, grands jours du Puy, étape, dot des filles, îles du Rhône, style des cours, péages, l'évêque de Viviers, assemblées illicites, appellations criminelles, paye des gens de guerre, paix avec l'Angleterre, médecins, chirurgiens, apothicaires, notaires apostoliques, notaires royaux, grands jours de Béziers, hôpitaux, monnaies, hôtellerie, francs-fiefs et nouveaux acquêts, draps d'or et d'argent, police sur le pain, le présidial de Nîmes, juridiction des prévôts des maréchaux, etc.

Nîmes, Beaucaire, Pignerol, Dauphiné, Aiguesmortes, Saint-Gilles, Toulaud, Bagnols, Barre en Gévaudan, etc.

16.* — « Letires patentes de la sénéchaussée de Nimes », tome XIII et dernier... XIe-XVIIIe s.

« Table générale [alphabétique] des noms et des choses qui sont contenues dans les trois tomes des registres de la séneschaussée de Toulouse. »

« Table générale [alphabétique] des matières contenues dans les registres de la séneschaussée de Nismes. »

« Statuta sancti Ludovici ». — Actes divers.

« Historia chronologica parlamentorum patriæ

Occitaniæ et diversorum conventuum trium ordinum dictæ patriæ, ut et aliarum rerum memorabilium in eâdem provinciâ gestarum, scripta per me Guillelmum Bardinum, consiliarium clericum in parlamento Tolosæ » (1031-1454.)

17.* — « Ordonnances et arrêts », tome premier : — Privilèges du Languedoc (copie de 1538) ; — avec une rubrique..... 1463-1537.

« *Livre des Privileiges du païs de Languedoc*, extraict du proppre original, estant ès archifs du dit païs, dans le consulat de Montpeillier, par moy Jacques Barthélemy, notaire royal, grefier du dit consulat, à la requeste et poursuyte de Messieurs les consulz du diocèze et païs de Vivaroys, suyvant la conclusion et délibération des gens des troys estatz du dit païs, par laquelle a esté conclud que chacun diocèse d'icelluy pourra avoir à ses despens ung extraict du dit livre » :

Lettres diverses d'abolition générale pour le Languedoc ; droit d'aubenage ; commissions et commissaires ; comptes des greniers et receveurs ; « navières, naufz et gallées » ; monnaies ; réformation des leudes ; épices et autres denrées et marchandises venant du Levant ; foires ; draps d'or et d'argent ; contribution aux tailles ; draps de Roussillon et de Catalogne ; francs-fiefs et nouveaux acquêts ; draps de soie ; blés ; résidence des conseillers du parlement de Toulouse ; gabelles ; francs alleux ; traite foraine ; leudes et péages ; doléances du pays de Languedoc, de 1455 ; vivres des gens de guerre ; cour des généraux ; notaires ; causes criminelles, assemblées des États ; etc.

18.* — « Ordonnances et arrêts », tome second : — recueil de pièces originales, concernant le Languedoc ; — avec une table chronologique..... 1439-1493.

« Édits et déclarations du Roy, lettres patentes, arrêts, ordonnances et jugemens. » — Crimes de billonnage, réformation de l'ordre judiciaire, commissaires du Roi aux États, liberté du commerce, suppression du droit d'aubaine, commerce avec le Levant et le Roussillon, leudes et péages, franc-alleu et franc-fief ; abus des juges de rigueurs (sceaux des Conventions de Nîmes, Petit-Scel de Montpellier, sceau mage de Carcassonne, etc.) ; liberté de naviguer, foires de Bourges, marques des marchandises, contribution en soldats, port d'Aiguesmortes, monnaies, réparation des églises, confirmation des privilèges du Languedoc, épiceries du Levant, ports du Languedoc, abonnement de l'aide, commerce avec l'Espagne, etc.

19.* — « Ordonnances et arrêts », tome III : — recueil de pièces originales, concernant le Languedoc ; — avec une table chronologique..... 1494-1523.

« Édits et déclarations du Roy, lettres patentes, arrêts, ordonnances et jugements » *(suite)*. — Étoffes d'or et d'argent, soies, alun, commissions extraordinaires, marchandises du Languedoc portées en Roussillon et en Cerdagne, ban et arrière-ban, biens roturiers, draps d'Espagne, franc-fief et franc-alleu, ports, exportation des blés, règlement sur le fait de la draperie, liberté du commerce, privilèges obtenus par la ville de Bordeaux, gabelle, maîtres des postes, crue sur le sel et droit de foraine, contrôleurs des biens communs et octrois des villes, leudes et péages, assemblées des États, désordres commis par les gens de guerre qui passent en Languedoc, etc.

20.* — « Ordonnances et arrêts », tome IV : — recueil de pièces originales, concernant le Languedoc ; — avec une table chronologique..... 1526-1584.

Étape, conseillers au Sénéchal de Toulouse, conseillers clercs au parlement de Toulouse, prélats et noblesse aux États, lieu d'assemblée des États, actes notariés en langue vulgaire, statuts de querelle, liberté de la chasse, taille des biens roturiers, greffes des justices, fortifications de Toulouse, arrière-ban, receveurs des diocèses, hérésies de Luther et de Calvin, gratifications aux commissaires du Roi des États, franc-alleu, entrée aux États, Petit-Scel de Montpellier, malfaiteurs, leudes et péages, salpêtres, évocations annullées, privilèges du Languedoc, rétablissement de fortifications, barque et pont de Saint-Thibéry, juridictions du Puy réunies à celles de Nîmes, traite foraine, droit de commutation levé par la ville de Toulouse, frais des États, crue sur

le sel, Chambre des Comptes, général des finances de Lyon, receveurs des tailles, syndics des sénéchaussées, etc.

21.* — « Ordonnances et arrêts », tome V : — recueil de pièces originales, concernant le Languedoc : — avec une table chronologique..... 1589-1632.

Chambres des Comptes de Paris et de Montpellier, deniers levés en Languedoc sous l'autorité du duc de Montmorency, chambres à sel, francs-fiefs et amortissements, siège et capitulation de la ville de Mende, destruction de la citadelle de Buzet, vexations par les officiers des gabelles, droits sur les marchandises transportées par le Rhône, vérification des dettes des villes, présences aux États, pastel, frais de garnison, malversations municipales : droits de foraine, de rêve et de haut passage ; regratiers, droits de péage et de pontonage, revenant bon des impositions, frais des États, audition des comptes du Trésorier de la Bourse et des receveurs des diocèses, pont sur la Peyne, comptes des communautés, pont d'Hérépian, crue sur le sel, pont de Toulouse, fermier de l'équivalent, capitouls [de Toulouse], siège de Montauban, réparation du château de Sommières, etc.

22.* — « Ordonnances et arrêts », tome VI : — recueil de pièces originales, concernant le Languedoc ; — avec une table chronologique..... 1633-1639.

Suppression des bureaux d'élection créés en Languedoc en 1629, aliénation de l'équivalent, frais des États, députation en Cour, vicaires généraux aux Assiettes, garnison de Lunel, dettes des diocèses, Trésorier de la Bourse, consuls de Narbonne, importation des grains, les Trésoriers de France, poudres et salpêtres, pont de Béziers, fonds déguerpis du diocèse d'Alet et Limoux, fort de Brescou et port d'Agde, Cour des Aides, etc.

23.* — « Ordonnances et arrêts », tome VII : — recueil de pièces originales, concernant le Languedoc ; — avec une table chronologique..... 1640-1645.

Tailles, compoix, consuls de Cordes, auneurs et marqueurs des draps, recette générale des finances, étape, frégate pour la défense de la côte, contrôleurs des comptes des communautés, contrôleurs des cabaux, lieutenants de contrôleurs des fermes, subvention générale, épices du compte des deniers extraordinaires, Trésorier de la Bourse, vivres fournis aux gens de guerre, chambres de l'édit, Soyon en Vivarais, inondations du Rhône, gabelles, regratiers, barons aux États, troupes envoyées en Espagne, Chambre des Comptes, Cour des Aides, fermes du Roi, receveurs des diocèses, essayeurs des teintures, vérification des dettes des communautés, acquéreurs du domaine, office de courtier au Puy, ponts et chaussées, crue sur le sel, gardes des rôles des impositions, etc.

24.* — « Ordonnances et arrêts », tome VIII : — recueil de pièces originales, concernant le Languedoc ; — avec une table chronologique..... 1646-1649.

Siège de gabelles transféré de Villeneuve à Toulouse, blés et denrées, Nissan, Cour des Aides, Chambre des Comptes, présence des évêques aux Assiettes, droit de confirmation à cause des foires et marchés, bureaux des fermes du Roi en Languedoc, suppression de plusieurs offices, auneurs des draps, ponts et chaussées, lettres d'amortissement, taxe des lettres de la poste, droit de huitième denier, receveurs des tailles, rachat de l'équivalent, office de receveur quatriennal, Toulouse, étape, contrôleurs des notaires, canal de Beaucaire à Aiguesmortes, francs-fiefs, juridiction de police, prévôts des maréchaux, impositions de la ville de Toulouse, conseils politiques des communautés, révocation de l'édit de Béziers, douane de Valence, etc.

25.* — « Ordonnances et arrêts », tome IX : — recueil de pièces originales, concernant le Languedoc ; — avec une table chronologique..... 1650-1653.

Forme du recouvrement des impositions, exportation des grains, engagistes du Domaine, rentes assignées sur les gabelles, crue sur le sel, citadelle de Montpellier. Chambre de l'Édit, différends entre les États et le Parlement au sujet des impo-

sitions, Parlement de Dijon, Chambre de l'Édit à Grenoble, entretien des ponts et chaussées, douane de Valence, taxes imposées sur les gens de mainmorte possédant des fiefs sujets au ban et arrière-ban, assiettes, canal de Beaucaire à Aiguesmortes, dessèchement des marais, assemblées des protestants, ligne de l'étape, gages des professeurs en médecine et entretien du Jardin du Roi de Montpellier, monnaies espagnoles, etc.

26.* — « Ordonnances et arrêts », tome X : — recueil de pièces originales, concernant le Languedoc; — avec une table chronologique..... 1654-1658.

Maîtres des postes, logement des troupes, étape, fabricants de serges et cadis de Sauve, régale, équivalent, receveurs des tailles, amortissements, Chambre de l'Édit de Castres, dessèchement des marais, officiers des gabelles, armement contre l'Espagne, impositions des diocèses et des communautés, excès des gens de guerre, droits de douane, indigo, frais de justice, messageries royales, équivalent, fabrication des liards, juridiction en fait d'étape, sixième denier de l'amortissement, impositions de la ville de Toulouse, épices des comptes des deniers extraordinaires, taxes de l'heureux avènement du Roi à la couronne, francs-fiefs, etc.

27.* — « Ordonnances et arrêts », tome XI : — recueil de pièces originales, concernant le Languedoc; — avec une table chronologique..... 1659-1660.

Doublement des péages, règlements pour les Assiettes des diocèses, deniers des garnisons, équivalent, gages des officiers des sénéchaux et présidiaux, exportation du vieux linge, limites de la province, juridiction des États sur fait d'étape, épices des comptes des deniers extraordinaires, visiteurs des teintures des draps, révocation de l'édit de Béziers, biens communaux, palus et garrigues, offices de maréchaussée, crues sur le sel, droits sur le fer, notaires, réparations au pont du Saint-Esprit, francs-fiefs, impositions, douane de Valence, justice, terrier du domaine royal, subsistance des troupes, etc.

28.* — « Ordonnances et arrêts », tome XII : — recueil de pièces originales, concernant le Languedoc; — avec une table chronologique..... 1661-1664.

Entretien des ponts et chaussées, imposition sur les protestants, auneurs des draps, Cordes et Virac, consuls des artisans catholiques de Montpellier, étapiers, États de Languedoc, révocation du doublement de péages du Rhône, prévôt du diocèse de Nîmes, exclusion des religionnaires des fonctions publiques, tailles, renouvellement général du terrier du domaine royal, taxes sur les marchands trafiquant en Espagne et dans les armées de Catalogne, liberté du commerce des grains par la Garonne, greffes consulaires, don gratuit, péage de Venerque sur l'Ariège, foules et logements des troupes, charges des receveurs du Domaine, engagistes du Domaine, droit de parisis, droit de franc-fief, suppression du gouvernement de Cintegabelle, anchois et autres poissons salés, nobilité et roture de biens d'église, droits de foraine et douane, gentilshommes de Languedoc se livrant au commerce maritime, droits de chancellerie, douane de Valence, juges subalternes de Languedoc, réparations au pont du Saint-Esprit, vérification des dettes et des comptes des communautés, restrictions à l'exercice de la R. P. R., Chambre de l'Édit à Castres, domaines engagés, etc.

29.* — « Ordonnances et arrêts », tome XIII : — recueil de pièces originales, concernant le Languedoc; — avec une table chronologique..... 1665-1667.

Receveurs des tailles, équivalent, suppression du gouvernement de Villeneuve-de-Berg, renouvellement des compoix des communautés, gratifications accordées par les États, frais d'Assiette, rasement de la place de Leucate, syndics généraux de la province, épices des deniers extraordinaires des diocèses et du bail de l'équivalent, rentes assignées sur les finances et gabelles, nouveaux convertis, charges de chancelier et de professeur en médecine, fournitures des glaces et neiges, droit sur le fer venant du pays de Foix, pastel, religionnaires à Privas, assiette du diocèse de Nar-

bonne, réparations au pont du Saint-Esprit, commissaires ordinaires des diocèses, juges de l'équivalent, respect dû aux États, offices de collecteurs des tailles, altération des mesures de sel, opposition de la noblesse à l'entrée du baron de Vauvert aux États, prévôts diocésains, forêts et bois, recherche des faux nobles, police, nouveaux acquéreurs des baronnies, engagistes du Domaine, artisans religionnaires, ministres de la R. P. R., registres et papiers des notaires décédés, moulins pour pressurer le marc des olives, taxes de la Chambre de Justice, etc.

30.* — « Ordonnances et arrêts », tome XIV : — recueil de pièces originales, concernant le Languedoc ; — avec une table chronologique..... 1668-1672.

Preuves de noblesse à rapporter par les acquéreurs des baronnies qui ont droit d'entrée aux États, dons faits aux consistoires de la R. P. R., contribution des religionnaires aux dépenses de construction et de réparation des églises et presbytères, droit annuel sur les cabaretiers, greffiers consulaires, prud'hommes experts, Assiette du diocèse de Lodève, port d'armes et chasse, chirurgiens religionnaires, étapiers de Montpellier, ressort du juge de Valentine, charges ne pouvant être exercées que par des catholiques, ecclésiastiques autorisés à visiter les religionnaires malades, receveurs des tailles, trésoriers des ponts et chaussées, pont de bateaux entre Beaucaire et Tarascon, lieutenants généraux en la prévôté générale de Languedoc et lieutenants particuliers des diocèses, équivalent, pont du Saint-Esprit, comptes des étapiers, différent de préséance à l'assiette de Montpellier, fabriques de savon, Chambre de l'Édit de Grenoble, rentes assignées sur la recette générale des finances, établissement de la ville de Cette, charbon de pierre, consuls dans les assiettes, rusques et garrouilles, droit de marque des étoffes de laine, messagers à pied et à cheval, greffiers consulaires et prud'hommes experts, précautions contre ceux de la R. P. R., mesures pour la vente du sel, équivalent, moulins pour pressurer le marc des olives; vente de la baronnie de Vauvert par le comte du Roure à M. Dauteville, preuves de noblesse du dit Dauteville ; juge conservateur du droit d'équivalent, universités de Toulouse et de Montpellier, imposition sur les chevaux, bateaux de poste de Toulouse à Bordeaux, privilège des litières, etc.

31.* — « Ordonnances et arrêts », tome XV : — recueil de pièces originales, concernant le Languedoc ; — avec une table chronologique..... 1673-1679.

Emprunt pour le Canal Royal, francs-fiefs, monnaies de Toulouse et de Montpellier, étape, pêche dans les rivières du Domaine royal, procureurs et huissiers, cadis des Cévennes, commissaires ordinaires des diocèses, États et assiettes, collège de médecine de Montpellier, taxes sur les artisans, sceau des jugements des présidiaux, malversations sur le fait des milices, logement des troupes en quartier d'hiver, blés exportés à Messine, ban et arrière-ban, élections consulaires, préséances, fermier de l'équivalent, lods des fiefs situés dans l'ancienne sénéchaussée de Toulouse, papier timbré, préambules d'impositions, greffier des arbitrages à Montpellier, crue sur le sel, greffiers des lieutenants particuliers du prévôt général de la province, pont de Béziers, frais de députation aux États et en la Cour, nouveaux convertis, droit écrit et jurisprudence du Parlement de Toulouse, arpenteurs, rentes sur l'équivalent, lettres de bénéfice d'âge et de bénéfice d'inventaire, leudes et péages, chemins, droit de committimus et de l'évocation générale, contrôleurs des notaires, biens abandonnés, artisans qui professent la R. P. R., etc.

32.* — « Ordonnances et arrêts », tome XVI : — recueil de pièces originales, concernant le Languedoc ; — avec une table chronologique..... 1680-1687.

Maîtres de postes, chemin de Mirepoix à Montlouis, lettres de bénéfice d'inventaire et de bénéfice d'âge, représentation des titres des péages sur le Rhône, lods des échanges, prévôts diocésains, fortifications de Montlouis, auneurs et visiteurs des draps, rentiers sur l'équivalent, Barbentane (en Provence), îles du Rhône, procureurs du sénéchal de Carcassonne, emprunt pour le Canal Royal, revente du sel par les muletiers, bureaux

des gabelles de Toulouse et de Narbonne, stérilité des récoltes, manufacture de Clermont, exercice de la R. P. R. (Montpellier, Nîmes, Uzès, Castres et Montauban), papier timbré, monnaies, noblesse aux États, limites du Languedoc et de l'Auvergne, entrepreneurs des chemins, deniers dus par les collecteurs aux communautés, imprimeurs, tutelle des enfants dont les parents sont morts dans la R. P. R., terres prises pour le Canal Royal, Chambre des Comptes et Bureaux de finance de Languedoc, péage perçu à Tarascon pour les Célestins d'Avignon, remises sur le don gratuit, fournitures aux troupes pendant le quartier d'hiver, ordre de l'assemblée des États, soldats invalides, banqueroutes des collecteurs des communautés, droit de foraine, aliénations faites par les communautés pour le paiement de leurs dettes, notaires, rigole de Revel, taxes sur les possesseurs d'îles, fabrique d'étoffes à Marseille, fossés des chemins, cires jaunes étrangères blanchies en Languedoc, denier de Saint-André, foire de Beaucaire, soieries importées à Lyon, pastel, etc.

33.* — « Ordonnances et arrêts », tome XVII : — recueil de pièces originales, concernant le Languedoc ; — avec une table chronologique..... 1688-1693.

Fermiers de l'équivalent, amortissement des biens des communautés, droits sur les fers sortant du pays de Foix, pastel du Languedoc, tabac du crû de Languedoc, créanciers de la province, droits de ferme sur les huiles étrangères ; forts de Nîmes, d'Alais et de Saint-Hippolyte ; manufacture de Clermont, emprunt pour le Roi, franc-alleu, pont de Beaucaire, biens abandonnés, greffiers du Parlement, rentes viagères, greffiers consulaires, égorgeoir des agneaux et chevreaux à Toulouse, port de Cette, citadelle du Pont-Saint-Esprit, garrigues dépendant du Domaine du Roi, réception des hommages, soieries passant par les bureaux de Vichy et de Gannat, limites du Languedoc et de l'Auvergne, vente du sel par les voituriers, suppression de divers offices, lods des fiefs dans l'ancienne sénéchaussée de Toulouse, dette de la communauté de Mèze, droit sur les sardines salées (arencades) apportées en Languedoc des côtes de Bretagne et de Poitou, aveux et dénombrements, procureurs du Roi des hôtels de ville, etc.

34.* — « Ordonnances et arrêts », tome XVIII : — recueil de pièces originales, concernant le Languedoc ; — avec une table chronologique..... 1694-1698.

Droits de franc-fief, franc-bourgage et franche-bourgeoisie ; affranchissements de tailles, hôtes et aubergistes, dette de la communauté de Mèze, lods des fiefs de l'ancienne sénéchaussée de Toulouse, franc-alleu roturier, érection de l'évêché d'Alais, formation de l'Assiette du diocèse d'Alais, dettes des communautés, facultés sur les eaux, experts jurés, biens abandonnés, nouveau droit de quittance, tour d'entrée aux États des villes et communautés du diocèse de Nîmes, fort d'Alais, francs-fiefs, toiles peintes, auditeurs des comptes des arts et métiers, mulets pour l'armée, prix du sel dans les regrats, orfèvres, foires, capitation, impositions diverses, prévôts diocésains, recherche des faux nobles, Saint-Just-d'Ardèche, eaux et forêts, manufactures, Puissalicon, canal de Silveréal, ferme des gabelles, port de Cette, biens abandonnés du diocèse d'Albi, etc.

35.* — « Ordonnances et arrêts », tome XIX : — recueil de pièces originales, concernant le Languedoc ; — avec une table chronologique..... 1699-1702.

Serges impériales transportées en Italie et dans le Levant, manufacture de draps établie à la Grange des Prés, affranchissement de tailles, francs-fiefs, taxes sur les îles, étape, pont du Saint-Esprit, domaine royal, offices divers, pastel, péage de Roquemaure, terriers des engagistes, Pont du Gard, Table de marbre, prévôts diocésains, conseil du commerce, Canal Royal, suppression d'offices, chemins, poudre et plomb, moulins sur les rivières de Girou et de Lers, domaine de Pujol (diocèse de Toulouse), vins du Languedoc portés à Bordeaux, archives du Domaine du Languedoc, préséances, réception des hommages, manufacture de Sapte, adjudications des ouvrages publics, port de Cette ; lettres de bénéfice d'inventaire, d'âge et d'émancipation ; capitation, emprunts pour le Roi, chaussée de Montagnac, glace et neige, contribu-

tion de la ville de Toulouse à la dépense des étapes, pont du Saint-Esprit, biens abandonnés, imposition sur les biens nobles, grand-prieur de Saint-Gilles, commerce des blés, bourdigues dans les canaux, siège royal d'Espéraza, etc.

36.* — « Ordonnances et arrêts », tome XX : — recueil de pièces originales, concernant le Languedoc : — avec une table chronologique..... 1703-1706.

Exportation des grains du Languedoc, roubine de Narbonne, gardes des gabelles et faux sauniers, églises et presbytères, droit de banvin, droits de nouvel acquêt et amortissement, conseil du Commerce, capitation, canal de l'étang de Thau, canal Royal, serges, affranchissement de tailles, inspecteurs des boucheries, équivalent, taillon, prohibition de l'entrée du vin étranger en Vivarais, Puichéric, entrée aux États, pêcheries, canal des Étangs, contrôleurs des poids et mesures, francs-fiefs, offices de président des Assiettes, communautés de Saint-Seriès et Saturargues incendiées par les fanatiques, port de Cette, huiles pour les fabriques de Toulouse et de Montpellier, salins de Peccais, bourdigues et madragues, droit d'aubaine, biens abandonnés, droits forains sur les eaux-de-vie, suppression de plusieurs offices, voitures fournies au roi d'Espagne, remise sur le don gratuit à cause des grêles, etc.

37.* — « Ordonnances et arrêts », tome XXI : recueil de pièces originales, concernant le Languedoc : — avec une table chronologique..... 1707-1709.

Incendie du lieu de Soubeyran-le-Montaut, qui servait de retraite aux fanatiques; remises d'impositions, taille et taillon, capitation, grêle et inondations dans le diocèse du Puy, emprunt pour le Roi, grains, Saint-Sériès et Saturargues, nobilité de biens, eaux de la reine de Hongrie, terriers des seigneurs particuliers; diocèses de Saint-Pons et d'Alet; soies, prohibition des vins étrangers à Annonay, étape, conseil du Commerce, manufactures, eaux-de-vie, modération du prix du sel en faveur du pays des Corbières, château de Ferrières, maires alternatifs et leurs lieutenants, contrôleurs des tailles, consuls, inspecteurs des bâtiments, contrôleur des octrois et subventions, limites du Languedoc et de la Guyenne, Vallabrègues inondé par le Rhône, crue sur le sel, gardes du tabac, pont de Castelnau (près Montpellier), citadelle du Saint-Esprit, exportation des vins et eaux-de-vie du Languedoc, cadis fabriqués à Aubenas et en d'autres lieux du Vivarais, serges et cadis du Gévaudan, départeurs des impositions, droit d'aubaine, huiles, collecteurs forcés, équivalent, etc.

38.* — « Ordonnances et arrêts », tome XXII : — recueil de pièces originales, concernant le Languedoc ; — avec une table chronologique..... 1710-1714.

La Livinière et la terre de Rieux, droit de deux deniers pour livre de viande de boucherie, vins et eaux-de-vie du Languedoc, tailles, capitation, biens patrimoniaux de la ville de Béziers, équivalent, chasse et pêche, Montfrin et son seigneur, subvention sur les grains à Toulouse, Vallabrègues et la dame d'Aramon, draps fabriqués à Limoux, collecteurs forcés, maisons incendiées par les fanatiques, vins amenés à Bordeaux, droits d'entrée à Toulouse, oliviers, sûreté de la côte, draps londres, lazaret à Cette, doublement des octrois, compoix d'Alais ; succession du sr de Pennautier, trésorier de la Bourse ; fanal de Cette, doublement du droit de petit blanc, pont et chaussées du Saint-Esprit, dixième des biens nobles, droit de relief, diocèse d'Albi, cochenille, ferme des fourches de Sauve, subvention à Cette, draps expédiés pour les échelles du Levant, taxes sur les artisans, serges impériales ou sempiternes, leude d'Aubenas, lavage des laines ; serges de Saint-Amans et d'Angles ; commissaires aux prisées et ventes des meubles ; etc.

39.* — « Ordonnances et arrêts », tome XXIII : — recueil de pièces originales concernant le Languedoc ; — avec une table chronologique..... 1715-1722.

Impositions diverses ordinaires ou extraordinaires ; offices divers créés ou supprimés ; affaires diverses concernant le commerce, les États, les Assiettes, etc. (comme dans les registres précédents) ; — bains de Balaruc, Domaine, sel de

Peyriac, marchands saleurs de Cette, canal Royal, grains, bureau établi à Montpellier pour la visite des draps destinés aux échelles du Levant, troupes d'Espagne revenant de Flandre et d'Allemagne, foi et hommage des vassaux, vins et eaux-de-vie, privilèges de la province et des villes, prix du sel pour le pays des Corbières, le syndic général des États M. de Montferrier, fabrique de cordelats, biens donnés en locaterie perpétuelle, compoix, gratifications aux fabricants de draps pour le Levant, château de Ferrières, ponts de Toulouse et de Cazères, commerce des îles françaises de l'Amérique par le port de Cette, remises d'impositions, deux deniers par livre de viande de boucherie, atterrissements du Rhône, péages, bagages des voyageurs transportés par les voiturins, établissement des litières à Toulouse, entrée à Lyon des soies ouvrées en Vivarais, perte des récoltes et des oliviers, manufactures de Clermont et autres, canal de Beaucaire, consuls de Pépieux, eaux de la reine de Hongrie, billets de banque, maladie contagieuse de la Provence, casernes, emprunts, rentes, etc.

40.* — « Ordonnances et arrêts », tome XXIV : — recueil de pièces originales, concernant le Languedoc ; — avec une table chronologique..... ..... 1723-1733.

Impositions diverses ordinaires ou extraordinaires, États, Assiettes, commerce, etc. (comme dans les registres précédents) ; — pont d'Aiguesvives (diocèse de Saint-Pons) sur la Cesse, biens abandonnés (Carcassonne, Mauguio et Lunel), dépaissance, draps destinés pour les échelles du Levant, vins du Languedoc amenés à Paris par le Rhône, entretien d'un professeur de philosophie à Limoux, grêle et inondations, laines employées dans les manufactures du Gévaudan, fabrique du pastel, remises sur les impositions, billets de banque, casernes, port de Beaucaire, limites du Languedoc et du Rouergue, place du Peyrou à Montpellier, logement des curés de Beaucaire, îles et atterrissements du Rhône, dettes de la ville de Toulouse, conseil politique de Marsillargues, confection des compoix, collecteurs forcés, etc.

41.* — « Ordonnances et arrêts », tome XXV : — recueil de pièces originales, concernant le Languedoc ; — avec une table chronologique..... 1734-1739.

Impositions diverses, États, Assiettes, commerce, etc. (comme dans les registres précédents) ; — commission de 1734, limites de Cette et de Frontignan, subvention de Béziers, draps pour le Levant, voitures fournies aux troupes d'Espagne, Canal Royal, marché à Narbonne, procès entre la communauté de Frontignan et le s[r] de Colla de Pradines, bourdigue dans le canal de Cette, effet des albergues en deniers à raison de la nobilité ou roture des fonds, palais épiscopal de Lodève, paiement en argent de droits seigneuriaux payables en huile, laines d'Espagne, dettes de la ville de Saint-Pons, moulin à détruire sur le Tarn, ordre des juridictions, mines des diocèses de Narbonne et d'Alet, régents du collège d'Alais, fabricants de draps ayant fait faillite, neiges et glaces, pêche des moules au grau d'Agde, logement du curé de Beaucaire, drapiers de Carcassonne, péages du Rhône, blés importés en Vivarais, biens abandonnés à Clapiers, drapiers de Clermont et de Saint-Chinian, moulins à détruire sur le Lers, limites du Languedoc et de la Guyenne, ouvrages sur les ruisseaux de Tréboul et de Fresquel, vins et eaux-de-vie, le marquis de Calvisson et la communauté de Marsillargues, droit de massicault sur les vins passant sur la Seine à Rouen, subvention à Revel, laines pelades venant de Marseille, fabricants de bas de Marseille et de Nîmes, chemins du diocèse de Lodève, capitouls de Toulouse, collecteur de Marsillargues, débordements du Fresquel, créanciers de la province, offices municipaux, contrôle des actes des communautés, teinturiers, fabrique de bas et de bonnets de Lunel, directe du s[r] de Croye à Saint-Hippolyte, subvention d'Albi, péages du duc de Valentinois sur le Rhône, subvention de Limoux, palus de Marsillargues, remises sur les impositions, octrois de Toulouse, canal royal, marque des cuirs apportés ou fabriqués à Toulouse, ouvrages sur le bord du Rhône, subvention d'Anduze, etc.

42.* — « Ordonnances et arrêts », tome XXVI : — recueil de pièces originales, concernant le Languedoc ; — avec une table chronologique..... 1740-1762.

Impositions, États, Assiettes, commerce, etc. (comme dans les registres précédents); — Canal Royal, place du Peyrou à Montpellier, vins et eaux-de-vie; ponts de Remoulins, de Villedaigne et de Villefalse; rivière de Lers, biens de l'abbaye de Boulbonne à Cintegabelle, canal du Lez, rivière du Lauzon, rivière de Lèze, marais du bas Languedoc, emprunts, rivière du Girou, hôpital de Carcassonne, troupes d'Espagne, créanciers de la province; ponts et chemins du diocèse de Mende, du diocèse de Vivarais, etc.; chemin de Béziers à Bédarieux; chemin d'Issingeaux à Monistrol; chemins de la sénéchaussée de Carcassonne, défrichements et dépaissance, procureurs du Roi aux hôtels de ville et bureaux de police, emprunts pour le Roi, Canal des Etangs, doublement du petit blanc, chaussées du Rhône, manufacture royale d'étoffes de soie à Narbonne, privilèges des États de Languedoc, vaisseau offert au Roi par les États, canal de Cette au Rhône, etc.

43.* — Ordonnances et arrêts, tome de supplément: — «lettres patentes et arrêts, ramassés et recouvrés depuis qu'il a été formé de volumes, par ordre des dattes, de ceux trouvés aux archives»; — recueil de pièces originales, concernant le Languedoc; — avec une table chronologique..... 1559-1762.

Receveurs des finances, gages des présidiaux, remboursement d'emprunts, receveurs des tailles, crue sur le sel, revenus de l'évêché d'Albi, francs-fiefs, pont de Toulouse, trésorier de l'extraordinaire des guerres, dons gratuits, taillon, taille sur tous les biens roturiers, administration des États au temps des troubles, chapitres cathédraux, entreprises du Parlement, général des monnaies de Languedoc, taxes de joyeux avènement du Roi à la couronne, nobilité ou roture des fonds sujets à une albergue en deniers envers le Roi, offices municipaux; — le Roi de France maintenu dans l'ancien droit et possession de souveraineté et de propriété du Rhône; les îles du Rhône déclarées faire partie du Languedoc; — remboursements par loterie, inspecteur des travaux publics du Vivarais, Canal des Étangs, aire à dépiquer du curé de Montberon et de Pechbonnieu, assistance du curé de Lagrasse aux assemblées de la communauté, etc.

44.* — « Recueil de lettres, premier volume, contenant les lettres écrites aux États dans le cours des années de 1570 à 1650»; — pièces originales, concernant le haut et le bas Languedoc; — avec une rubrique chronologique..... 1570-1650.

Lettres du Roi pour la convocation des États; — autres lettres du Roi, de la reine, du connétable de Montmorency, de divers évêques, des consuls de diverses communautés, du cardinal de Mazarin, etc.

Sel pour les Suisses, octrois accordés au Roi, subvention pour les frais de la guerre de Piémont, le Parlement à Béziers, le duc de Montmorency fait connétable, garnison de Meyrueis, fort de Brescou, Corses en garnison au Saint-Esprit, fort de Bagnols, fonte de balles de canons à Alais, le duc de Ventadour nommé lieutenant général en Languedoc, garnison du fort de Maguelone, les habitants de Toulouse complices de la révolte du duc de Joyeuse, francs-fiefs, office de greffier des États, garnison de Bagnols et de Beaucaire, le Parlement à Toulouse, crues sur le sel, protection contre la Ligue, citadelle de la Bruguière, siège de la ville de Mende, garnisons du Saint-Esprit et de Saint-André, entretien du régiment de Montmorency, gens de guerre en Gévaudan, armée de Savoie; — la d[elle] de Barry, gouvernante du château de Leucate; — château de Calvisson, commissaires des Assiettes, Chambre de l'Édit à Castres, armée du duc de Guise, gages du Parlement, offices et commissions extraordinaires, avocats de Nîmes, procès avec les provinces de Rouergue et d'Auvergne touchant la crue du sel, construction du Jardin des Simples à Montpellier, douane de Vienne, siège de Roquemaure, Chambre des Comptes, garnison d'Aubenas, dettes du diocèse de Mirepoix, dessèchement des marais de Peccais au Rhône, ustensiles, paiement des garnisons, prévôts diocésains, gratifications au connétable, procès entre les États et la Chambre des Comptes, archives de la province, péage d'Orange, projet de jonction des mers, châteaux d'Aimargues et d'Uzès, équipages du nonce du pape enlevés, postes établies dans la généralité de Toulouse, compagnie du duc de Montmorency, compagnie de gendarmes du duc de Ventadour, union de la Chambre des Comptes à la Cour des

Aides, pont de Toulouse, siège de Privas et destruction de cette ville, blés embarqués à Sijean, ordre de fermer les portes de Montpellier au duc d'Orléans ; — ouvrage sur les privilèges de la province, demandé au sr de La Coste, professeur en droit ; — l'intendant de Machault, port au hâvre de Brescou, surtaux des vivres des gens de guerre, le sieur de Latude député de la baronnie de Ganges, droit établi à Agde en faveur de Henry de Bourbon-Condé, salpêtres, receveurs du taillon, M. de Calvisson exclu de l'entrée aux États, fort de Peccais, le comte de Bioule rétabli dans le droit de l'entrée aux États, siège de Leucate, rachat de l'équivalent, etc.

45.* — « Recueil de lettres, deuxième volume, contenant les lettres écrites aux États dans le cours des années de 1650 à 1761 » ; — pièces originales, concernant le haut et le bas Languedoc ; — avec une rubrique chronologique..... 1651-1761.

Lettres du Roi, du cardinal Mazarin, de S. A. R. Gaston de Foix, de la duchesse d'Orléans, de Louvois, etc. — Convocation des États, demandes adressées aux États, etc. — Différend entre le Parlement de Toulouse et la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier, répression de la licence des troupes, ligne de l'étape, logement des troupes en quartier d'hiver, octrois et dons gratuits au Roi, dessèchement des marais, canal de Beaucaire à Aiguesmortes, le marquis de Calvière, baronnie de Seissac, baronnie de Coufoulens, baronnie de Voisins, dragons, établissement des hôpitaux généraux, milices, le marquis de Montanègre nommé lieutenant général de la province, entrée des barons aux États, étapier général, formation du temporel du diocèse d'Alais, le maire et l'évêque d'Alais aux États, capitation, emprunt aux Génois, soie tirée de Marseille pour Nimes, affranchissement des tailles, paroisses des Cévennes détruites par ordre du Roi, essayeurs d'eaux-de-vie, contagion en Provence, doublement de l'équivalent, blés exportés du Languedoc en Catalogne et en Espagne, commissaires pour la vérification des dettes, fournitures aux troupes espagnoles, abonnement des offices municipaux, vingtième, prérogatives des États, remboursement aux Gênois, statue à l'honneur du Roi, ponts de Toulouse et de Cazères, jonction du canal de Narbonne au Canal Royal, verrerie à bouteilles, inondation du Rhône, inspection des manufactures, chemins dont le Roi et les États font la dépense conjointement, ingénieurs pour les nouveaux chemins, moulinage de soie à Aubenas, draps pour le Levant, vaisseau offert au Roi, etc.

46.* — Registre A : — édits, ordonnances, lettres patentes, arrêts du Conseil, etc., concernant le Languedoc (copies du XVIIe siècle) ; — avec une rubrique..... 1444-1621.

Équivalent, aubanage, commissions extraordinaires, impositions, commerce maritime, réformation des leudes, États, Assiettes, Parlement, réparations des ponts et passages, blés, privilèges du pays de Languedoc, contribution aux tailles, officiers de robe courte et officiers de robe longue, Chambre des Comptes, condamnés aux galères, deniers extraordinaires, receveurs des tailles des diocèses, aide et octroi, Rouergue, diocèse du Puy, frais de guerre, sel, regratiers, faux-sauniers, Cour des Aides de Montpellier, fermiers de la patante, rêve, haut-passage, receveurs généraux des finances, trésoriers de France, expositions des clameurs, ponts de la sénéchaussée de Toulouse, citadelle du Pont-Saint-Esprit, jurats de Bordeaux et consuls de Saint-Macaire, transport des vins par la Garonne et le Tarn, le connétable de Montmorency, compagnie de 50 soldats dans la maison épiscopale de Béziers, hommages, frais des États, gabelles, recherche des francs-fiefs dans le Lauraguais et l'Albigeois, dettes du pays, construction de l'église Saint-Étienne de Toulouse, douane de Vienne, malversations commises en l'administration de la crue du sel, barons ayant entrée aux États, pont de Toulouse, impositions faites aux États, receveurs extraordinaires, receveurs triennaux des diocèses, Petit-Scel de Montpellier, douane de Lyon, port de Marseille, Chambre des Comptes de Bretagne, les cinq grosses fermes de France, consuls de Viviers, mesures des sels, balles à canons et à couleuvrines, poudre et salpêtre, grau de Palavas, clavaires des villes, garnisons, union de la Chambre des Comptes et de la Cour des Aides de Montpellier, bénéfices non des-

servis, chambres à sel, poursuite des voleurs, réparation du pont d'Avignon et du pont du Saint-Esprit, contlit de préséance à Castelsarrazin, recherche des biens possédés par main morte, abattoirs à Toulouse, le maréchal de Joyeuse, compoix, consuls de Gignac, famille de Mirepoix, le prince de Conty, consuls de Mirepoix et de Fangeaux, leudes employées à la réparation des ponts, trésoriers de l'extraordinaire de la guerre, ponts de Carcassonne, etc.

47.* — Registre C : — édits, ordonnances, lettres patentes, arrêts du Conseil, etc., concernant le Languedoc (copies du XVIIe siècle) : — avec une rubrique..... 1622-1629.

Chevaux de louage, chevaux des relais, fort de Brescou, rasement des fortifications des villes rebelles, comptabilité de la province et des diocèses, ferme générale des gabelles, ferme de l'équivalent, offices des greffiers, syndic du pays de Foix, tir aux pigeons, Domaine du Roi, salpêtre et poudre, ressort du Parlement de Toulouse, subventions extraordinaires accordées au Roi par les États, offices divers, tailles, fournissement du sel, Chambre des Comptes et Cour des Aides de Montpellier, compagnie de Montmorency, magasin de munitions du Puy, archives de Languedoc, crue sur le sel, consuls de Montpellier, capitouls de Toulouse, domaine de la défunte reine Marguerite en Languedoc et en Guyenne, garnison de Montesquieu, prévôts diocésains, francs-fiefs et nouveaux acquêts, bétail de labourage, gens de guerre, entrée aux Assiettes, drapiers de Carcassonne, arrérages des tailles des lieux de la R. P. R., troupes devant Montauban, office de viguier de Limoux, etc.

48.* — Registre E : — « arrêts et provisions et autres actes concernans la Province » (copies du XVIIe siècle) : — avec une rubrique. 1627-1644.

Les barons prévenus de crime, privés de l'entrée aux États ; — appointements du président-né des États ; gages des syndics généraux, greffiers, etc. ; — trésorier de la Bourse ; le s^r^ de Latude, baron de Ganges ; équivalent, cahier de doléances, taxes extraordinaires, port d'Agde, M. de Calvisson, Petit-Scel de Montpellier ; — académie d'équitation, d'escrime, de danse, etc. à Montpellier ; — monnaies, frais d'États et d'Assiette, comptes des syndics des diocèses, gens de guerre, francs-fiefs et nouveaux acquêts, baronnie de Castelnau-de-Lévis, dépaissance, démolition du château d'Alais, prévôts de la maréchaussée, guerre de Roussillon, consuls de Cordes, contribution aux tailles, épices excessives de Messieurs de la Chambre des Comptes, viguerie du Vigan, taillon, franc-alleu, teinturerie, pastel, contrôleurs des greffes, le baron du Tournel, la terre de Vauvert, le maréchal de Schomberg, ponts et chaussées, étape, chambre de Privas, droit de subvention, le courretier de la ville du Puy, faux-sel, cahier de doléances, etc.

49.* — Registre F : — édits, ordonnances, lettres patentes, arrêts du Conseil, etc., concernant le Languedoc (copies du XVIIe siècle) : — avec une rubrique..... 1629-1660.

Contribution aux tailles, bétail aratoire et bétail à laine, quartier d'hiver des troupes, lieutenant général en Languedoc, affaires financières diverses, canal pour le tirage des sels et dessèchement des marais, ponts et chaussées, mariage de Messire Marc de Calvière, mesures du sel, taxe du huitième des biens aliénés par les communautés, charge de syndic du pays de Vivarais, rentes assignées sur les tailles, bureaux des dépêches, cahiers de doléances, auneurs et marqueurs de draps, engagistes du droit d'équivalent, offices divers, comptabilité de la province et des diocèses, baronnie d'Arques, révocation de l'édit de Béziers, entrée aux États, les frères de Pennautier, États du Gévaudan, visite des gabelles, étape, péages du Rhône, biens communaux, la baronnie de Castelnau-de-Bonnafous, etc.

50.* — « Recueil d'arrests et autres » actes (édits, ordonnances, déclarations, etc.), concernant le Languedoc (copies et originaux, mss. et imprs) : — avec une table..... 1493-1689.

Rabais sur l'aide, traite des blés, liberté de la chasse, droits forains, deniers extraordinaires, compoix, ville et comté de Pézenas, receveurs des épices, Chambre des Comptes de Montpellier, Parlement de Toulouse, États et Assiettes, passages des gens de guerre, comptabilité de la pro-

vince et des diocèses, regratiers, université de Toulouse, contribution aux tailles, droit de lods des échanges, port des lettres et paquets, rentes dues par le Roi, droits d'amortissement ; — palus et marais, aux environs de Bordeaux et pays de Médoc ; — entrée aux Assiettes, entreprises de ceux de la R. P. R., droit de régale, auneurs des draps, églises détruites par ceux de la R. P. R., assemblées de la R. P. R., travaux publics, terrier du Domaine royal, doublement des péages, recherche des titres de noblesse, généralité de Montauban, lieutenants en la prévôté générale et prévôts diocésains, hôteliers et cabaretiers, greffiers consulaires, prud'hommes et experts, receveurs des consignations, élections consulaires de Castelnaudary, franc-alleu, gabelles, commissaires pour la vérification des dettes des diocèses et des communautés, roturiers possédant fiefs et autres biens nobles, francs-fiefs et nouveaux acquêts, villes franches, rivières diverses, notaires et procureurs, engagistes des domaines, amortissements, greffe des arbitrages, droits pour le port des lettres, étapes, charge de grand arpenteur du royaume, compagnies d'infanterie, hôpitaux généraux, saisies mobilières, greffiers des inventaires dans les justices des seigneurs, Chambre de l'Édit à Castelnaudary, droit annuel, lettres de bénéfice d'âge, collecteurs des tailles, îles et crémens, logement des gens de guerre, régale, l'évêque et le chapitre de Viviers, les îles du Rhône, etc.

51.* — « Lettres patentes, déclarations, édits, pour le recouvrement des finances » (copie du XVIIe siècle), — sans table..... 1540-1607.

Restes des comptes, remboursements, gouvernement des finances, département des comptables du Languedoc, trésorier et receveur général de Languedoc, fortifications, blé pour l'armée de mer du Levant, offices de clavaires ; — règlement de la Chambre des Comptes de Montpellier ; — droits d'épices, huissiers, etc.

52.* — Registre A : — « lettres patentes, provisions et arrêts », concernant le Languedoc (copies des XVIe et XVIIe siècles) ; — avec une rubrique chronologique..... 1594-1626.

Cahiers de doléances, impositions et subsides, mesures des greniers à sel, foires de Pézenas et de Montagnac, rentes constituées, francs-fiefs, don du Roi au prince de Conty, le vicomte de Mirepoix, le gouverneur du Languedoc, privilèges du Languedoc, Chambre des Comptes de Montpellier, pensions, deniers extraordinaires, entrée aux États, douane de Lyon, Rouergue, patante, gabelles, péages et leudes, traite domaniale, vérification des dettes, nouveaux compoix des diocèses, ponts du diocèse de Lodève, lieutenants des prévôts diocésains, église Saint-Étienne de Toulouse, gages des présidiaux, droits seigneuriaux de la reine Marguerite, arrérages des tailles, regratiers de Lavaur, notaires, franc-alleu, rasement des citadelles, douane de Vienne, le duc de Ventadour, bohémiens, visiteurs et contrôleurs généraux des gabelles, Petit-Scel de Montpellier, le lieutenant du gouvernement de Languedoc, pont d'Agde, chevaux de louage, malversations, le secrétaire et greffier pour le Roi aux États, légionnaires, Cour des Aides et Chambre des Comptes de Montpellier, dépenses inutiles, offices divers, fort Brescou, pont de Toulouse, trésoriers de l'extraordinaire des guerres, grosses fermes, greffiers héréditaires des tailles, trésorier de l'épargne, réparations aux fortifications, notaires et sergents royaux, syndics particuliers des villes et des diocèses, etc.

53.* — Registre B : — « provisions, arrestz et et autres actes », concernant le Languedoc (copies du XVIIe siècle) ; — avec un répertoire chronologique..... 1627-1660.

Syndic général de Languedoc en la sénéchaussée de Toulouse, greffier et secrétaire des États, viguier de Limoux, union de la Chambre des Comptes et de la Cour des Aides de Montpellier, meurtres et autres excès commis par les gens de guerre, frais de guerre, Assiettes des diocèses, lieutenants des prévôts diocésains, vivres fournis aux gens de guerre, cahiers de doléances des États, marchands drapiers de Carcassonne, consuls d'Alet, visiteur des gabelles, fermier général des gabelles, péages, troupes aux environs de Montauban, émoluments des fermiers des greffes, port de Brescou, Le Vigan, Anduze, Sauve, domaine du Roi, gabelles, tailles, impositions diverses, navigation de l'Aude, commis aux recettes des

ventes du sel à Beaucaire et au Saint-Esprit, édit des élus, lieutenant général de Languedoc, création de 15 élections en Languedoc, création de 10 sièges et bureaux d'élections en Bourgogne; greniers à sel de Narbonne, de Peyriac et de Sigean; monnaies, crue sur le sel, réparation des ponts et chaussées, adjudications par décret, paiement des rentes, baronnie de Villeneuve-la-Crémade, lieutenant général des pays de Vivarais et Velay, Pères de la Doctrine chrétienne à Beaucaire, baronnie d'Arques, biens roturiers, canal du Rhône au port d'Agde, vérification des dettes des diocèses et des communautés, entretien des gens de guerre, contrôleurs des tailles, police des consuls, gages des officiers des cours souveraines et subalternes, édit de Béziers, malversations, étape, droit d'amortissement, régale, propriétaires de rentes, offices d'auneurs et marqueurs des draps, surséance des procès des députés aux États, Chambre de l'Édit, élections consulaires, présidial de Toulouse, liards de cuivre, le baron de Ganges, le sénéchal de Montpellier, présidiaux de Villeneuve-de-Berc et de Mende, vieux linge transporté hors du Languedoc, juridiction de l'étape, comté de Caraman, épices des procès, professeurs des universités des lois et de médecine de Montpellier, franc-salé, logement des gens de guerre, etc.

54.* — Registre *C :* — édits, arrêts du Conseil d'État, déclarations, etc., concernant le Languedoc (copies du XVIIe siècle); — avec une rubrique chronologique..... 1632-1641.

Impositions faites par les États, barons entrant aux États, ferme de l'équivalent, cahiers de doléances, élus, dettes des diocèses et des villes, vicaires généraux aux Assiettes, réception des hommages par les Trésoriers de France, officiers de la Cour des Comptes de Montpellier, gens de guerre, garnison de Lunel, tailles de Toulouse, gouverneur du Languedoc, élus, baronnie de Fabresan, Trésorier de la Bourse, baronnie de Ganges, gast et garnison, blés étrangers, francs-fiefs et nouveaux acquêts, Oratoriens de Pézenas, monnaies, baronnie de Castelnau-de-Lévis, dépaissance dans les vignes et olivettes, auneurs et marqueurs de draps, trésorier et receveur général alternatif de la Bourse, professeurs de l'université de Toulouse, décharges d'impositions, contrôleurs des cabaux, chapitre cathédral du Puy, subvention, le baron de Calvisson, la baronnie de Rieux-Mérinville, police consulaire, biens ruraux, chambre de Privas, recette générale du taillon, étape, pastel, viguerie du Vigan, recette du franc-alleu, droits d'amortissement, ferme de la patente, ponts et chaussées, compoix, courratier du Puy, fraudes et malversations des gabelles, biens aliénés par les communautés, le maréchal de Schomberg seul lieutenant général en Languedoc, le duc d'Orléans gouverneur de Languedoc, commerce, présidial de Nîmes, taxes pour le joyeux avènement du Roi à la couronne, baronnie de Castelnau-de-Bonnafous, réparation des ponts, etc.

55.* — Registre *D :* « lettres patantes, édits, arrests et déclarations » concernant le Languedoc (copies du XVIIe siècle); — avec une rubrique chronologique..... 1660-1684.

Le prince de Conty lieutenant général en Languedoc, édit de Béziers, équivalent, droit d'amortissement, droits de francs-fiefs, doublement du péage du Rhône, imposition sur le fer, contrôleur des teintures, huissiers collecteurs des tailles, biens communaux, surimpositions, décharge sur le don gratuit, notaires, chancellerie de Toulouse, offices d'auneurs des draps, habitants de la R. P. R. de Montpellier, les consuls des métiers de Montpellier tous catholiques, taxe pour la chambre de justice, étapiers, annoblissement des terres rurales, surséance des procès des députés aux États, gouverneur de Villeneuve-de-Berc en Vivarais, fermiers de l'équivalent, contrôleurs des notaires, différends des lieux de Cordes et Virac, foules et autres dépenses de la guerre, droit de parisis sur la douane, trafic en Espagne durant la guerre, sortie des blés par la Garonne, papier terrier, prévôt général de la province, le comte de Grignan lieutenant général en Languedoc, présidial de Foix, sénéchaussée et siège présidial de Limoux, péage à Vienne, commerce des salures, droits de foraine et douane, douane de Valence, baronnie de Florac, contraintes par établissement de gast et garnison, exercice de la R. P. R. dans les villes épiscopales, contraventions à l'édit de Nantes, droit de sceau dans les chancelleries,

réparations au pont Saint-Esprit, Cour des Comptes de Montpellier, Assiettes des 22 diocèses du Languedoc, gouvernement de Villeneuve-de-Berc, rasement de Leucate, le duc de Verneuil gouverneur et lieutenant général en Languedoc, pastel, commissaires ordinaires des Assiettes, deniers revenants bons au Roi, juges conservateurs de l'équivalent, le baron de Calvisson, imposition sur le Dauphiné pour les réparations du pont Saint-Esprit, recherche des faux nobles, voix des évêques dans les conseils des villes, communautés engagistes des domaines, inventaires des actes des notaires après leur décès, nobilité des terres, Bénédictins de La Grasse, taxe de la Chambre de Justice, impositions des diocèses, offices de collecteurs des tailles et d'auditeurs des comptes des communautés, lieutenants généraux du prévôt général de la province, receveurs de 1610 et 1634, bureaux des deux généralités de Languedoc, le baron de Villeneuve-la-Crémade, le baron de la Gardiolle, barons entrant aux États, trésoriers des ponts et chaussées, la baronnie de Peyre en Gévaudan, le marquis de Castries lieutenant général de la province, le syndic du pays de Vivarais, la baronnie de Castelnau-de-Bonnafous, la baronnie d'Arques, le comte du Roure lieutenant général pour le Roi (Languedoc, Velay, Vivarais et diocèse d'Uzès), le marquis de Seyssac, taxe sur les cabaretiers, droits de douane et foraine employés à armer une frégate pour garder la côte, la baronnie de Vauvert, nouveaux barons des États, charbon de pierre, préséances à Montpellier, rusques et garrouilles, le seigneur de Monjousioux et le syndic du diocèse de Mende, moulins pour le marc des olives, marchandises voiturées par le Pont-Saint-Esprit, greffiers consulaires, prud'hommes-experts, marchandises étrangères venant du côté de Marseille, la baronnie d'Apz (en Vivarais), la baronnie de Serviez (diocèse d'Uzès), réformation des universités, présidial de Nîmes, justice criminelle du Vivarais, monnaies, marque des bêtes à laine, aliénation des petits domaines de S. M., visite des chemins, notaires et procureurs, fabrication des cadis (Velay, Gévaudan, Cévennes, etc.), enregistrement des hypothèques, chancelleries présidialles, ministres de la R. P. R., troupes en quartier d'hiver, pêcheurs de Pérols, franc-alleu, élections consulaires, tapis et carreaux du cardinal de Bonzy à la messe des États, ceux de la R. P. R. exclus du consulat et du conseil politique d'Uzès, exercice de la R. P. R. dans les châteaux, garde du port de Cette, vérification des dettes des communautés, chirurgiens catholiques et chirurgiens protestants de Castres, visite des malades de la R. P. R. par les curés et religieux, prévôts diocésains, nouveaux convertis, baronnie de Lenta, baronnie de Voisins, privilège de committimus, le marquis de Caylus, le prévôt général de la province, chemin de Mirepoix à Montlouis, péages sur le Rhône, fort de Montlouis, soies, glacières, etc.

56.* — Arrêts du Conseil d'État, lettres patentes, édits, ordonnances, etc., concernant le Languedoc (copies du XVIIe siècle); — avec une table chronologique..... 1669-1680.

Cahiers de doléances, baronnie de Castelnau-de-Bonnafous, le baron d'Arques, le lieutenant général pour le Roi en Languedoc, charbon de terre, consuls reçus aux Assiettes, préséances, terre de Seyssac, cabaretiers, douane de France, frégate pour garder les côtes, l'Assiette du pays de Gévaudan et le seigneur de Montjousioux, droit de committimus, Toulouse et l'étape, moulins pour pressurer le marc des olives, bureau de conserve des prévôts des marchands et échevins de Lyon au Pont-Saint-Esprit, abus dans les universités, greffiers consulaires et prud'hommes-experts, commerce de Marseille avec le Dauphiné et le Languedoc indépendamment de Lyon, baronnie d'Aps en Vivarais, baronnie de Vauvert, baronnie de Serviès, entrée aux États, glacières, temples de la R. P. R., francs-fiefs et affranchissements, juridiction criminelle du Vivarais, présidial de Nîmes, époque de la tenue des Assiettes, canal de jonction des mers, étapes, aliénation des petits domaines de S. M., surséance des procès de la province et des membres des États, offices supprimés, preuves de noblesse, cadis, université de médecine de Montpellier, commissaires ordinaires des Assiettes, festin que fait le principal commissaire du Roi aux États, diocèse de Narbonne, troupes en quartier d'hiver, fourages, fermiers de l'équivalent, hôteliers de Nîmes, pêcheurs de Pérols, franc-alleu, élections consulaires, messe

des États, ceux de la R. P. R. exclus de diverses fonctions publiques, exercice de la R. P. R. dans des châteaux, garde du port de Cette, vérification des dettes des communautés, maîtres arpenteurs de la province de Languedoc, droit écrit et coutumes, domestiques des ministres de la R. P. R., lieutenant général en Languedoc, vicaires généraux aux Assiettes, syndic du Vivarais, greffiers d'inventaires dans les justices des seigneurs, artisans protestants, chirurgiens catholiques et chirurgiens protestants de Castres, visite des malades de la R. P. R. par les curés et les religieux, prévôts diocésains, nouveaux convertis, baronnie de Lenta, terre de Serviès, draps du Languedoc vendus à Paris, lettres de bénéfice d'inventaire, faveurs accordées aux nouveaux convertis, emprunts de la province, auneurs et marqueurs des draps, maisons presbytérales, terre de Barjac, maîtres de postes, exercice de la R. P. R. dans les villes épiscopales, commerce du sel par les voituriers et muletiers, charge de secrétaire et greffier des États, etc.

57.* — « Arrests, édits et déclarations, 1683 » ; — actes royaux et autres, concernant le Languedoc (copies du XVIIe siècle) ; — avec une table chronologique ..... 1683-1695.

Cahiers de doléances, corps de métiers, nobilité des fonds, droit de lods des échanges, épices, députation en cour, baronnie de Couffoulens, biens réunis à l'ordre de Saint-Lazare, pélerins et passants, église cathédrale de Montauban, bureau des saisies mobilières, affaires financières diverses, Célestins d'Avignon, péage de Tarascon, le cardinal de Bonzy, rivières navigables, îles et îlots, biens communaux, États, statue équestre du Roi, manufacture des étoffes de soie d'or ou d'argent à Marseille, notaires, aveux et dénombrements, Canal Royal, troupes dans les Cévennes, ferme des domaines de Languedoc, cours des piastres, denier de Saint-André, foire de Beaucaire, pastel, soies du Languedoc et des provinces voisines, mûriers, fers et mines de fer du pays de Foix, baronnie de Florac, tailles, deniers extraordinaires, emprunts, rentiers de l'équivalent, archevêques de Toulouse et d'Albi, manufacture de Clermont, biens abandonnés, étape, tontine, rentes viagères, logement des gens de guerre, dessablement du port de Cette, gardes des archives, chemin de Montlouis, offices divers, papier et parchemin timbré, citadelle du Saint-Esprit, harencades et sardines, tuteurs des orphelins de la R. P. R., droit d'amortissement pour les maisons presbytérales, vicomté de Polignac, commerce du sel par les muletiers, bureaux de la marque du fer à Toulouse, lieutenant du Roi en Languedoc, cadis, agneaux, évêché d'Alais, abbaye de Psalmody, baronnie de Tornac, marquis du Tournel, baronnie de Calvisson, biens abandonnés, fort d'Alais, baronnie d'Aps en Vivarais, possesseurs des eaux et fontaines, créanciers des communautés, lettres d'amortissement pour les communautés, etc.

58.* — « Arrests, édits et déclarations, 1698 » ; — actes royaux et autres, concernant le Languedoc (copies de la fin du XVIIe siècle et du commencement du XVIIIe) ; — avec une table chronologique ..... 1697-1702.

Cahiers de doléances, suppression de divers offices, compoix de la ville d'Alais, tailles, taxes diverses, arrière-ban, auditeurs des comptes des marchands et artisans, le prince d'Harcourt et la communauté de Saint-Just-d'Ardèche, îles, péages, moulins, bacs, le Rhône, la Garonne, l'Aude, offices de premiers huissiers audienciers, villes ayant acquis des droits seigneuriaux dus au Roi, eaux et forêts, intérêts des dettes vérifiées, manufactures des Saptes et de [Villeneuve, près] Clermont, manufacture de fillèles de Maroc ou bayettes d'Angleterre à Bizan (diocèse de Narbonne), manufacture de draperie à la Grange-des-Prés, Assiette du diocèse d'Alais, députation des États à la Cour, maîtres et maîtresses d'écoles, serges impériales, abonnement des droits de francs-fiefs, le collège Saint-Ruf de Montpellier contre les maire et consuls de Lattes, étape, péage de Roquemaure, offices de maires, pont du Saint-Esprit, engagistes du domaine du Roi, pastel, grenier à sel de Narbonne, baronnie de Clermont, terre de Montlaur, Hôpital général de Montpellier, blés du cap Nègre, ouvrages publics, ferme générale de l'équivalent, chasse, Assiette du diocèse d'Uzès, droits forains payés pour les eaux-de-vie, juridictions subalternes, consulat de Montpellier, marque des ouvrages

d'étain, chaises roulantes de louage, prévôts diocésains, prieuré de Rozières en Vivarais, Conseil de Commerce, Cour des Aides de Montpellier, commerce des blés, vins du Languedoc descendant à Bordeaux, feudataires et emphytéotes de l'évêché de Viviers, rivières de Lers et de Girou, commerce du port de Cette, chambres particulières de commerce établies dans diverses villes, église cathédrale de Montauban, poudre et plomb, archives des sénéchaussées de Languedoc, offices d'assesseurs des maires, préséances, hommages des vassaux du Roi en Languedoc, chapeaux, étoffes diverses, papiers, cartons, cartes à jouer, glaces et neiges, sucres, fers transportés de Roussillon et de Languedoc à Marseille, bestiaux étrangers, nouveaux catholiques, canal du port de Cette aux étangs, biens abandonnés, commanderie de Saint-Christol, bourdigues dans les canaux, sièges royaux de Villeneuve-de-Berc et d'Espéraza, maîtres des ports, inondations de la rivière de Sor, chemin de Montauban à Castelsarrazin, etc.

59.* — « Arrests, édits et déclarations, 1704 » ; — actes royaux et autres, concernant le Languedoc (copies du XVIIIe siècle) ; — sans table..... ... 1703-1722.

Le commandant en chef en Languedoc, cahiers de doléances, baronnie de Castelnau-de-Bonnefons, Chambres de Commerce de Toulouse et de Montpellier, lieutenant général en Languedoc, baronnie de Calvisson, maintenue de noblesse pour le secrétaire et greffier des États Pierre Guilleminet, levée des impositions, commissaires des États, blés du Levant, gouverneur de la province de Languedoc, marquis de Ganges, terre de Saint-Remèze, marquis de Lenta, marquis de Vogüé, seigneurie de Saint-Félix, baronnie de Florensac, syndic général de Languedoc, pont de Cazères, pont neuf de Toulouse, marquis de Montagut-Fremisières, marquis de Murviel, baronnie de Clermont, terre de Bram, mulets pour le service du Roi, baronnie d'Apcher, seigneurie de Saint-Chély, don gratuit, marquis d'Ambrès, etc.

60.* — Registre *L. LLLL. L.*[1] : — édits, arrêts du Conseil, déclarations, etc., concernant le Languedoc (copies du XVIIIe siècle) ; — sans table..... 1682-1741.

Gouverneur et lieutenant général en Languedoc, baronnie de Florensac, syndic général de Languedoc, prévôt général de Languedoc, publication et enregistrement des substitutions, octrois, îles et crémens, droit de requint, réparations du pont du Saint-Esprit, saisie des bestiaux, mainmorte, biens abandonnés, droits de contrôle des actes, débiteurs de tailles, droit sur la viande de boucherie, malversations dans la fourniture de l'étape ; réparations des chemins, ponts et chaussées ; tailles, serges impériales ou sempiternes, vins et eaux-de-vie, entrée aux États du syndic du diocèse du Puy, cadis d'Aubenas et du Vivarais, étoffes appelées sargues, exportation des laines, fabrication des métiers de bas, teinturiers, draps pour le Levant, offices municipaux, lavage des laines, bains de Balaruc, fabricants de bas de Beaucaire, inspecteurs des domaines, commissaires-priseurs, droits sur le Canal Royal de Languedoc, avocats du Roi des hôtels de ville et sièges de police, receveurs des tailles, dettes des diocèses et des villes ou communautés, foulage des étoffes, privilèges du Languedoc, prestation des foi et hommage des vassaux du Roi, comptes du dixième du revenu des fonds de terre, le syndic général De Montferrier, fabrication des cordelats, tailles dues par des seigneurs dans le diocèse de Narbonne, prêt des semences, biens donnés à locaterie perpétuelle, impositions du diocèse d'Albi, discipline des troupes, intendants, députés des villes aux États, cadis et serges fabriqués en Auvergne et en Rouergue, faiseurs de bas au métier, fabricants d'étoffes de soie de Nîmes, garçons chirurgiens de l'hôpital Saint-Éloi de Montpellier, petites étoffes de laine, commerce des îles françaises de l'Amérique par le port de Cette, fournitures aux troupes, draps appelés londres et londres larges, La Bruguière (diocèse de Lavaur), trésorier de la Bourse, abonnement du dixième, appellations interjetées des élections consulaires, péages sur le Rhône, nouveaux bureaux que la ville de Lyon veut établir en Languedoc pour la perception des droits de tiers-sur-taux et quarantième, baronnie de Rieux-Mérinville, droit de pezade, noblesse des capitouls

(1) *Sic*, pour *E. EEEE. E.*

de Toulouse, îlot de Pateras (dans le Rhône, près d'Avignon), diminution de tailles accordée à quatre communautés du diocèse de Montpellier, suppression des maires, biens abandonnés des diocèses de Narbonne et d'Albi, importation des sardines étrangères, bas et autres ouvrages de soie faits au métier, droits sur les huiles, draps fabriqués dans les régions de Carcassonne et de Limoux, suppression du dixième, lieutenant général en Vivarais et Velay ; baronnies de Barjac, de Brion, de Largentière, d'Aps, du Tournel, d'Avejan, de Murviel et de Tournon ; le duc de Richelieu, lieutenant général et commandant en chef en Languedoc ; vicomté de Polignac ; jonction de la Roubine de Narbonne au Canal Royal ; Antoine-Samuel Bonnier d'Alco ; comté de Rieux-Mérinville, baronnie de Cenaret, etc.

61.* — Registre *F. FFF. F.* : — arrêts du Conseil, édits, ordonnances, etc., concernant le Languedoc (copies du XVIIe siècle) ; — sans table ..... 1680-1697.

Lettres de bénéfice d'inventaire et d'émancipation, prévôts diocésains, fort de Montlouis, îles du grand et du petit Mouton (près Barbentane), terre de Barjac, assiette du diocèse de Lodève, prévôt général de Languedoc, commandant en chef en Languedoc, maîtres de postes, protestantisme, droits de lodz sur les échanges, nobilité des fonds, baronnie de Couffoulens, épices des officiers des sénéchaussées, pélerins et passants, hôpitaux unis à l'ordre de Saint-Lazare, saisies mobilières ; — manufacture des étoffes de soie, d'or et d'argent et de soie à coudre établie à Marseille ; — réalité des tailles, papier timbré, îles et créments du Rhône et de la Garonne, foire de Beaucaire, denier de Saint-André, transport des soies ; — reliquats des comptes, revenus des communautés, rôles des tailles, auditeurs des comptes des communautés ; — pastel, dénombrements et arrière-fiefs, fers et mines de fer du pays de Foix, lettres d'amortissement, entrée aux États, baronnies de Florac et de Rouayroux, réglements pour les receveurs et pour les collecteurs des tailles, baronnie de Murviel-lès-Béziers, droit de champart à payer par les possesseurs des îles et des terres ouvertes dans les garrigues, amortissement des biens et facultés des villes et communautés, règlement sur les biens abandonnés, rentes viagères, vicomté de Polignac, mise au rabais du rôle des impositions, saisie des bestiaux, papier timbré, bureaux établis à Toulouse par le fermier de la marque du fer, port de Cette, citadelle du Saint-Esprit, le Rhône déclaré faire partie du Languedoc, loueurs de chevaux, maisons presbytérales, engagistes de l'équivalent, terres données en assise ou assignat, transport du fleuret et du capiton par les bureaux de Vichy et de Gannat, juge des Conventions de Nîmes ; cadis du Gévaudan, du Velay et des Cévennes ; muletiers revendeurs de sel ; — biens des maladeries et léproseries, unis à l'ordre de Notre-Dame du Montcarmel et de Saint-Lazare de Jérusalem ; — draps appelés londres, lieutenants du Roi de la province (diocèses divers), baronnie de Castelnau-de-Bonnefons, franc-alleu, francs-fiefs, baronnie du Tournel, boutons d'étoffe, dettes des communautés, marquisat de Calvisson ; — érection de l'évêché d'Alais, abbaye de Psalmody, baronnie de Tornac, temporel du diocèse d'Alais (séparé de celui de Nîmes) ; — syndic général du pays de Languedoc au département de la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes, baronnie d'Aps en Vivarais, offices de courtiers des vins, toiles peintes, comté d'Alais, fonds relevant du Roi à Montpellier, orfèvres, consuls aux assiettes, foires et marchés, commissaires généraux trésoriers de France pour la vérification des comptes de la province, etc.

62.* — Registre *G. GGG. G.* : — édits, arrêts du Conseil, etc., concernant le Languedoc (copies des XVIIe et XVIIIe siècles) ; — sans table. 1684-1702.

Bois à brûler et charbons, prévôts diocésains, crieurs d'enterrements et autres cris publics, jaugeurs de vaisseaux et futailles, receveurs de consignations, commissaires aux saisies réelles, compoix de la ville d'Alais, biens ruraux possédés par les trésoriers de France, arrière-ban, tailles dues par le prince d'Harcourt à Saint-Just-d'Ardèche, Rhône, Garonne, Aude, huissiers audienciers, villes ayant acquis des droits seigneuriaux dus au Roi, officiers seigneuriaux connaissant du fait des eaux et forêts ; — manufacture de Villeneuve-lès-Clermont, manufacture des Saptes (près

de Conques, diocèse de Carcassonne), manufactures de fillelles de Maroc ; — assiette du diocèse d'Alais, taxes sur les iles et les moulins, manufacture de garance à Nimes, contribution de la ville de Toulouse aux frais de l'étape, lods des échanges, don gratuit des États, terres du Canal, catholiques tuteurs des orphelins protestants, députés de la Province vers le Roi, conserves de sardines (harencades), le trésorier de la Bourse De Penautier, affranchissements des tailles, offices divers, taxes pour raison des eaux et fontaines, biens abandonnés, affaires diverses concernant les impôts, engagistes de l'équivalent, emprunts de la Province, comte de Clermont, gages des maitres et maitresses d'écoles, serges impériales, Allègre-et-Auzon (diocèse d'Uzès) ; — arrérages de tailles dus, à Lattes, par le collège Saint-Ruf de Montpellier ; — péage de Roquemaure, passage des marchandises sur le pont du Saint-Esprit, culture et apprêt du pastel, prés de Saint-Ruf à Lattes, prince d'Harcourt, comte de Calvisson, capitaineries de chasse, eaux-de-vie, marque des ouvrages d'étain, louage de chaises roulantes, Roziers en Albigeois, Rozières en Vivarais, Conseil du Commerce, manufacture de La Terrasse (diocèse de Rieux), ouvrages publics, port de Cette, capitation, exportation des blés, préséances, feudataires de l'évêché de Viviers, chancellerie près le parlement de Toulouse, moulins sur les rivières de Girou et de Lers, hommages dus au Roi, emprunt à des Génois, vins du Languedoc transportés à Bordeaux, débit de la poudre et du plomb, archives de la Chambre des Comptes, justice du Pujol (viguerie de Toulouse), compoix cabaliste de Grisolles, saisie des bestiaux, élevage des moutons pour la laine, noblesse et commerce, fabrication des chapeaux, toiles peintes ou imprimées, siamoises, étoffes d'or et d'argent, soieries, cartes à jouer, Mirepoix et Fanjaux, comptabilité des diocèses et des communautés, compétence et officiers de la Cour des Comptes, Bureaux des Finances, Rigole de Revel; forts de Nimes, d'Alais et de Saint-Hippolyte ; cires jaunes brutes (importation), etc.

63.* — Registre *H. HHH. H.* : — arrêts du Conseil, déclarations, etc., concernant le Languedoc (copies du XVIIIe siècle) ; — sans table..... 1702-1706.

Nouveaux catholiques, sucres, port de Cette, commandeur d'Avignon ; — biens de la commanderie de Saint-Christol situés à Lansargues ; — sièges royaux de Villeneuve-de-Berc et d'Espéraza, glacières, foire de Beaucaire, Cour des Aides de Montpellier, comptabilité des communautés, bourdigues sur les canaux, maitres des ports, foraine, capitation ; — fers du Roussillon et du Languedoc transportés à Marseille ; — importation des bestiaux, mouvements excités par Jacques Roure en Vivarais en 1670, inondation de la rivière de Sor (diocèse de Lavaur), exportation des blés, raffinerie au port de Cette, étape, passage sur le pont du Saint-Esprit, poudre et plomb, canal de communication des mers ; baronnie de Castelnau-de-Bonnefoux, baronnie de Roure ; églises, cimetières et maisons presbytérales ; exportation des céréales et des légumes, saisie des bestiaux, commandant en chef de la Province, Chambre de Commerce de Montpellier, préséances aux processions, étoffes diverses (bayettes, sempiternes ou perpétuannes et anacostes), liqueurs fabriquées à Montpellier, filelles de Maroc, Chambre de Commerce de Toulouse, gardes des gabelles et faux-sauniers, garnisaires pour obliger à payer la capitation, droits de nouvel acquet et d'amortissement ; — biens abandonnés dans le terroir de Saint-Guiraud ; — afferme de l'équivalent, droit de banvin, commissaires aux saisies réelles, receveurs des consignations, roubine de Lunel, rivières de Girou et de Lers, bourdigue de Cette, droit d'ensaisinement ; magasins du port de Cette, petite jetée du dit port ; affranchissement des tailles, Saint-Privat (en Velay), taillon, vins du Dauphiné et du Comtat Venaissin, lieutenants de maire de Carcassonne et de Béziers, marquis de Mirepoix et de Léran ; — communautés du diocèse de Mende brûlées par ordre du Roi ; — « canal que S. M. fait faire dans les estangs, depuis le port de Cette jusqu'à Pérols » ; pêcheries du s[r] François de Roquefeuil dans les étangs de Vic ; — Bourse de Toulouse, terres prises pour le Canal royal de communication des deux mers, receveurs et collecteurs des tailles, droits de subvention, droit sur la viande de boucherie, acquisitions du Domaine ; — cruautés commises par les fanatiques à Saturargues et à Saint-Sériès ; maisons et métairies incendiées à Saint-Étienne-de-Valfrancisque par les fanatiques ;

dégrèvements ; — traitants, rentes sur la Province, droit de contrôle, poterie de Saint-Quentin et de Saint-Victor-des-Oules, salaisons de poissons à Cette, visiteurs des gabelles ; — paroisses du diocèse d'Uzès détruites par ordre du Roi ; — serges impériales et étoffes diverses, îles de Beauchastel, pêche, dépaissance et lignerage, aliénation ou engagement de justices ; — dévastations par les fanatiques, en Vivarais et dans le diocèse d'Alais ; — huiles employées dans les manufactures (Carcassonne, Villeneuve-lès-Clermont, la Grange-des-Prés, etc.) ; — port de Villefranche (faisant partie des états du duc de Savoie) ; — salins de Peccais, madragues et bourdigues, droits forains sur les eaux-de-vie, grêles et gelées, droit d'aubaine, baronnie de Tornac, marquis de La Tourrette, baronnie de Chalencon, etc.

64.* — Registre *III. IIIII. III.* : — arrêts du Conseil, ordonnances, etc., concernant le Languedoc (copies du XVIIIe siècle) ; — sans table..... 1703-1707.

Offices divers, États de Languedoc, impositions diverses ; — modération sur le prix du sel pour les troupeaux (pays des Corbières et diocèses de Narbonne, Alet, Limoux et Mirepoix) ; — rentes sur la Province ; — dégrèvements, à la suite de dévastations par les fanatiques (diocèses d'Alais, de Nîmes, de Lodève et de Viviers) ; — manufactures des Cévennes (cadis, serges et drapades de divers genres), droit sur la viande de boucherie, exportation des blés, ouvriers des manufactures de draps et autres étoffes, baronnie de Rieux, salins de Peccais, marchands de Gignac, insinuation des testaments, draps fabriqués pour le Levant, passage du roi d'Espagne en 1702, droit de lods, grêles et inondations, vins et eaux-de-vie, capitation, affranchissements de tailles, biens abandonnés, compésiement, étape, droit d'aubaine, billets de logement, fourniture des glaces, — maisons brûlées par les fanatiques à Soubeyras (diocèse de Montpellier) ; — le marquis de Vogüé, bailli du pays de Vivarais ; Paul Gineste, receveur des tailles du diocèse de Rieux ; consuls de Rieux (diocèse de Narbonne), grêles et inondations dans le diocèse du Puy, emprunt à Gênes, octrois et subventions, dentelles du Velay et de l'Auvergne, Saint-Sériès et Saturargues, seigneurie de Rieux-Mérinville, droit de relief, marquis de Mirepoix, nobilité ou roture des biens, consuls de Mèze ; — secours et dégrèvement, à la suite de grêles, dans les diocèses de Mirepoix et d'Alet, et de pluies, dans les diocèses de Narbonne et de Saint-Pons ; — marchands de Carcassonne, liqueurs, papiers terriers des vassaux du Roi ; — procès entre les communautés de Saint-Montant (diocèse de Viviers) et de Donzère (Dauphiné), au sujet des îles de Donzère ; — capitation dans la généralité de Montauban, tirage de la soie, inspecteur des manufactures, pêcheries dans les étangs du littoral, prohibition de l'entrée du vin étranger à Annonay, draperies de Carcassonne, Chambres de Commerce de Toulouse et de Montpellier, droit de nouvel acquêt et d'amortissement ; — grêles et inondations en Vivarais, pluies dans le diocèse de Carcassonne, etc.

65.* — Registre *L. LLL. L.* : — arrêts du Conseil, édits, etc., concernant le Languedoc (copies du XVIIIe siècle) ; — sans table..... 1708-1712.

Droit de cotimo levé à Marseille sur les bâtiments faisant le commerce du Levant ; — crime de péculat et malversations dans les étapes à Mèze ; — offices divers, impôts divers, château de Ferrières, îles de Donzère, allivrement des biens, Bénédictins de Saint-Guilhem-le-Désert, salins de Peccais ; — biens de l'abbaye de Boulbonne dans le terroir de Cintegabelle (diocèse de Mirepoix) ; — Conseil de Commerce, Bourse des Marchands de Toulouse, chapitre de Beaucaire, nobilité ou roture des biens, franc-alleu, censives non inféodées ; — Valabrègues : inondations du Rhône ; — crue de cinq sols par minot de sel provenant de Peccais, compoix de Vallon (Vivarais), bureau de santé du port de Cette ; — Poulx et Vestric, brûlés en 1703, le premier par les fanatiques, le second par le maréchal de Montrevel ; — chaussées du Rhône, chaussées de l'enclos de Peccais, draps de Carcassonne, affranchissements de tailles, pont de Castelnau-le-Lez, tabac ; — Saint-Sériès, Saturargues, Saint-Étienne-de-Valfrancisque et Saint-Germain-de-Calberte : maisons brûlées par les fanatiques, dégrèvements ; — étoffes des Cévennes du diocèse d'Alais, soies et marchandises précieuses vendues

au poids, saisie des bestiaux, garnisaires, citadelle du Saint-Esprit, cadis d'Aubenas et autres lieux du Vivarais, serges et cadis du Gévaudan, Pérignan (diocèse de Narbonne) ; — villages du diocèse d'Uzès brûlés par ordre du Roi pour empêcher les fanatiques de s'y retirer ; — contrôle des exploits ; Gignac : droit sur la viande de boucherie ; grêles et inondations, tailles dues par les seigneurs et autres gens de main forte, le marquis de Brancas, draps envoyés dans le Levant, vins de Languedoc expédiés à Paris et à l'étranger, commerce des blés, privilèges et exemptions, baronnie de Barjac et droit d'entrée aux États, inspecteurs des bâtiments, contrôleurs des octrois et subventions ; — Reynies (Tarn-et-Garonne) : procès de la communauté contre le seigneur ; — Chartreux de Castres, le marquis de Montfrin et la communauté de Valabrègues, Saint-Papoul, Carcassonne, Beaucaire, Saint-Montant et Donzère, Rieux (diocèse de Narbonne), douane de Valence ; — dépaissance dans les olivettes, les vignes et les châtanets ; hiver de 1709 ; — vol, prés du Pertuis (Haute-Loire), de 49,000 livres des deniers de la recette des tailles, voiturés du Puy à Lyon ; — huiles importées en Languedoc ; Castelnaudary, Toulouse ; passage du Roi d'Espagne, Canal Royal, collecteurs des tailles, draps pour l'Espagne ; sel pour le pays des Corbières, etc. ; baronnie de Rieux, La Livinière, Béziers ; — Le Poujol, terre foraine et Mourcairol : chasse et pêche ; — Les Matelles, Vauvert, Montfrin, Limoux ; lazaret au port de Cette, biens abandonnés ; — grêles dans les diocèses de Viviers, Saint-Papoul, Limoux, Albi et Béziers ; — Auvillars (Tarn-et-Garonne) ; fabrique de couvertures de laine de Montpellier, dessablement du port de Cette ; — construction d'un canal, à l'endroit du grand Rhône appelé le Bras-de-Fer ; — draps de la Montagne de Carcassonne, de Limoux et de Chalabre ; — doublement des octrois, dixième du revenu des biens nobles, lettres de bourgeoisie, compoix d'Alais, milices, regratiers, Massaguel (diocèse de Lavaur), monnaies, écorchoirs publics, compoix du Saint-Esprit, salage des sardines à Cette, vert-de-gris fabriqué à Montpellier et aux environs, le trésorier de la Bourse de Languedoc De Pennautier, maîtrise des eaux et forêts de l'Isle-en-Jourdain (Guyenne), villettes de la baronnie de Lunel, dixième du revenu des biens ecclésiastiques ; — privilèges et exemptions des habitants des baronnies de Verfeuil et de Grizac (diocèse d'Uzès) ; — étoffes des diocèses de Nîmes et d'Alais, le marquis de Vogüé, seigneurie de Saint-Félix, etc.

66.* — Registre *MMMM. MMMM.* : — arrêts du Conseil, etc., concernant le Languedoc (copies du XVIIIe siècle) ; — avec une table. 1713-1790.

Familles de Vogüé, de Gerlande, de Crussol, de Bosredon, d'Aubusson, de Morangiès, de Rochefort, de Montmartin, de Nogaret de Calvisson, de Roquelaure, de Gramont de Lanta, de Rochechouart, de Caylus, de Lordat, de la Tourette, de Rochepierre, de Rochemaure, de Sourches, de Roure, d'Ambres, de Crussol d'Uzès, de Crussol de Saint-Sulpice, de Bernis, de Carrière, de la Croix de Castries, de la Tour-Maubourg, de Carion de Nisas, d'Avejan, de Villedeuil, de Montferrier, etc. — Baronnie de Canillac, duché de Joyeuse, entrée aux États ; — étangs et palus depuis Beaucaire jusqu'à Aiguesmortes et à l'étang de Pérols (propriété, dessèchement, etc.) ; — manufacture royale de Saint-Chinian ; — baronnies de Rouairoux, de la Tourette et de Saint-Alban ; — États de Languedoc, Chambre des Comptes et Cour des Aides de Montpellier, épices des comptes, subvention générale pour le soutien de la guerre ; Gaillac, Cordes, Rabastens ; privilèges et usages du Languedoc, Parlement de Toulouse ; — barons de tour du Vivarais ; — baronnies de Barjac, de Chalencon, d'Avejan, de Castelnau-de-Bonnefons, de Cadalens, de Pierrebourg, de Saugues et du Malzieu, de Tornac, d'Aureville et d'Hautpoul ; — comté d'Alais ; fortifications et ouvrages publics, comté de Caraman, abonnement du troisième vingtième ; Académie royale des Sciences, Inscriptions et Lettres de Toulouse ; syndics généraux des États de Languedoc ; — États généraux de 1789, Assemblée nationale, droits de l'homme et du citoyen, suppression des droits féodaux, contribution patriotique, circulation des grains, suppression de la gabelle, lettres patentes diverses (1789-1790), etc.

67.* — « Recueil des pièces » (arrêts du Conseil, déclarations, lettres patentes, délibérations des

États, etc.), concernant le Languedoc (impr. orig.); — sans table..... 1629-1742.

États de Languedoc, poursuite des voleurs, officiers de la Cour des Comptes de Montpellier, impositions diverses, regratiers et revendeurs de sel, professeurs de l'Université de Toulouse, biens ruraux des officiers et gentilshommes, tailles du diocèse de Castres, reddition des comptes, teinture des draps, milices et étapes, nouveaux compoix, receveurs des tailles, assiettes des diocèses, dettes des diocèses et des communautés, discipline militaire, police, officiers de justice et autres, prix du sel, rentes sur l'État, ponts et chaussées, salins de Peccais, capitouls de Toulouse, Chambre de l'Édit de Castres, le syndic du diocèse de Toulouse Moynet, le sénéchal de Montpellier Simon de Saint-Bonnet-Thoiras, évocation de procès; — entreprises du Parlement de Toulouse contre les droits et privilèges de la Province; — réparation des ponts, élections consulaires, officiers du Parlement; — soulèvement du sieur de Marsin, lieutenant général pour le Roi en Catalogne; — malversations au fait des impositions et étapes, l'intendant De Breteuil, les justices de Narbonne transférées à Coursan, taxe sur les étapiers, péages sur le Rhône, contributions aux tailles (gens de main-forte, etc.); — Canal de communication des mers (Pierre-Pol Riquet adjudicataire de la construction, de la Garonne à l'Aude); — importation du poisson salé, l'intendant Bazin de Besons, loueurs de chevaux; — confection du papier terrier et réception des aveux et dénombrements pour les fiefs nobles relevant du Roi; modèle pour dresser les aveux; — notaires, procureurs, greffiers, inventaires; commissaires ordinaires des assiettes, ustancile des troupes d'infanterie en quartiers d'hiver, convocation du ban et arrière-ban, préséances, francs-fiefs, logement des gens de guerre, don gratuit; — charge de grand arpenteur, priseur et mesureur du royaume; — archevêchés et évêchés de fondation royale : lettres de garde gardienne, puis droit de committimus; — compagnies d'infanterie, réforme des sous-lieutenants, l'intendant Daguesseau, saisies mobilières, taxe du huitième denier, prieuré de Saint-Michel de Frigoulet (doyenné de Tarascon), comptes des étapes, débiteurs des arrérages des tailles, lettres de bénéfice d'inventaire et d'émancipation; — foire de Beaucaire, bureaux de contrôle du fermier de la foraine à Générac et à Courboussot; — lods des échanges, prévôts diocésains, auneurs et visiteurs des draps et étoffes, draps du Languedoc vendus aux marchands merciers de Paris, notaires et procureurs de la R. P. R., muletiers et voituriers revendeurs de sel, exercice de la R. P. R., maîtres de postes, avoine fournie aux troupes, taxes des ports de lettres, procès des membres des États, laines et cire jaune, bureau de la douane établi au grau de Palavas, douane de Lyon, fourrage fourni aux troupes, péage de Tarascon (appartenant aux Célestins d'Avignon), actes notariés; — droit de champart à payer par les possesseurs d'îles et de terres ouvertes dans les garrigues; — amortissement des biens patrimoniaux et facultés des communautés d'habitants; — mûriers, fers et mines sortant du pays de Foix, collecteurs des tailles, terres données en assise ou assignat, formulaire des préambules des rôles des impositions des villes et communautés, banvin, auditeurs des comptes, présidents des assiettes et commissaires des tailles, juges gruyers, droits de quittance, trémuye pour mesurer le sel, taxe du dixième des biens nobles, vacations extraordinaires des députés aux États, contestations d'entre les sieurs Bonnier frères, maladie contagieuse; grêles, inondations et sécheresse; voitures fournies aux troupes, capitation de 1735, rivière du Tescou, etc.

68.* — « Recueil des pièces » (arrêts du Conseil, déclarations, lettres patentes, délibérations des États, etc.), concernant le Languedoc (impr. orig.); — sans table..... 1653-1665.

Droit de committimus, lieux d'étape, biens roturiers, gabelles, salins de Peccais, sels des greniers de Narbonne, serges et cadis de la ville et de la viguerie de Sauve, entrée aux États; auneurs-marqueurs et visiteurs de draps, impositions diverses, logement des soldats, dépenses de la fourniture des étapes, surimpositions faites dans les 22 diocèses du Languedoc; Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier; juridiction de l'étape, péages du Rhône, droits de foraine, domaines aliénés en la forme ancienne, poisson

salé venant d'Espagne et des côtes de la Méditerranée, foire de Beaucaire, surséance au recouvrement des francs-fiefs, abus au sujet des impositions, dettes des diocèses et des communautés, glacières ; — règlement pour les diocèses, villes et communautés du Languedoc ; — États de Languedoc et Assiettes des diocèses (règlement) ; — emprunts, droit d'équivalent ; — Parlement de Toulouse, Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier, et autres tribunaux et sièges de Languedoc (règlement) ; — receveurs généraux et particuliers du taillon des généralités de Toulouse et de Montpellier ; — huitième denier ecclésiastique et laïque, receveurs des tailles, étape (règlement), droit de parisis sur la douane, don gratuit, foules et autres dépenses des gens de guerre, greffes consulaires des communautés, transport des blés par la Garonne, terrier général du Domaine du Roi dans tout le royaume, duels, pêche, l'intendant de Breteuil, adjudications des biens abandonnés en totalité d'héritage, liquidation des dettes des communautés, etc.

69.* — « Recuei [l] et ordonn [ances] » (impr.), concernant le Languedoc ; — avec une « table [ms.] des ordonnances, édits et déclarations du Roy contenus en ce recueil ». 1519-1751.

« Privilèges de la Chambre des Comptes de Montpellier, pareils à ceux de la Chambre des Comptes de Paris, à l'instar de laquelle ladite Chambre a été créée au mois de mars 1522 » ; — privilèges de la Chambre des Comptes de Paris (1519).

Adjudications des biens abandonnés en totalité d'héritage ; testaments (ordonnance de 1735) ; adjudications par décret ; faux principal et faux incident, reconnaissance des écritures et signatures en matière criminelle (ordonnance de 1737) ; évocations et règlements des juges ; — « procédure que Sa Majesté veut être observée en son Conseil » (règlement de 1738) ; — procédures dans les juridictions des Fermes (règlement de 1688) ; — nobilité des biens fonds et héritages en Languedoc (1684-1741) ; marchandises venant de Hollande ; fiefs relevant du Roi en Vivarais et en Velay ; substitutions (ordonnance de 1747) ; compoix de Boisseson-d'Augmontel ; — règlement entre les huissiers de la Cour des Comptes, du Sénéchal et du Petit-Scel de Montpellier, et les sergents des seigneurs, pour l'exploitation des actes de justice (1748) ; — droits de leude et péage à Toulouse ; droit de centième denier ; création d'une noblesse militaire ; terriers royaux ; création d'une école royale militaire à Paris ; droit sur les cartes à jouer ; etc.

70.* — « Recueil des arrest » du Conseil, édits, déclarations, etc., concernant le Languedoc, etc. (impr.) ; — avec une table (ms.). 1617-1761.

Officiers présidiaux de Montpellier ; — Chambres des Comptes : deniers du Roi et redditions de comptes ; — gages des maires perpétuels ayant entrée aux États ; établissement de la capitation générale ; tailles en Provence ; offices divers ; second affranchissement de 100,000 livres de taille en Languedoc ; droits du contrôle des actes des notaires : Chambre de Justice ; élection consulaire ; droits de lods et ventes ; — « consultation de Messieurs les avocats du Parlement [de Paris], au sujet de la procédure faite contre M. Villebrun, curé de Sainte-Anne de Montpellier, et du mandement de M. l'Évêque de Montpellier, du 7 mars 1739, concernant la signature du formulaire d'Alexandre VII » ; — dixième, rentes héréditaires au denier vingt, vingtième, droits de leude et péage à Toulouse, Bureau des Finances de Toulouse, Conseil supérieur de Roussillon, gages intermédiaires, poudre à poudrer, papiers et parchemins timbrés, suifs, cires blanches, droits d'insinuation, création d'une noblesse militaire, droit de centième denier, cartes à jouer, école militaire de Paris, engagistes du Domaine, seigneurs de Bazièges, biens abandonnés ; — employés de la ferme de l'équivalent, insultés à Bédarieux et autres lieux ; — droits de subvention de la ville de Montpellier ; — offices divers, connaissance des affaires domaniales ; tarif des droits des procureurs en la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier ; tabacs, octrois de Montpellier ; — États de Languedoc et Chambre des Comptes de Montpellier (règlement) ; — cuirs tannés et apprêtés, toiles de coton blanches, toiles peintes et imprimées, subvention générale, etc.

71.* — « Recueil de pièces (tome 9) » : arrêts du

Conseil, édits, déclarations, etc., concernant le Languedoc, etc. (impr. : — avec une table (ms.) ..... 1662-1695.

Règlement général pour tous les diocèses, villes et communautés du Languedoc (1662) : dépenses, impositions, dettes, etc. ; lods des échanges, lettres de bénéfice d'inventaire et d'émancipation, équivalent ; — marchands languedociens ayant trafiqué en Espagne pendant la guerre ; — droit de parisis sur la douane, foules et autres dépenses de guerre, domaines aliénés en la forme ancienne, greffes consulaires, transport des blés par la Garonne, terrier général du Domaine du Roi, francs-fiefs, poisson salé venant d'Espagne et des côtes de la Méditerranée, engagistes du Domaine ; communaux, patus et garrigues ; subside mis sur le fer, teinture des draps et autres étoffes de laine, péages sur le Rhône ; — juridiction souveraine des États de Languedoc pour le fait des étapes ; — offices de notaires, lieutenance de prévôt général de Languedoc, trésorier de la Bourse de Languedoc, mines de fer de Sem ou de Vicdessos (comté de (Foix). équivalent de la ville de Toulouse, etc.

72.* — « Recueil des arrest » du Conseil, édits, déclarations, arrêts de parlements, etc., concernant le Languedoc, etc. (impr. et ms.), — avec une table (ms.) ..... 1689-1761.

« *Monumens précieux de la sagesse de nos rois* » (1753) : « recueil d'ordonnances des rois des trois races, concernant les évocations, interdictions, ... contraires aux lois ou à l'usage, stile et règlements du Parlemont » (560, 844, 1344-1737). — « *Traité sommaire de la taille réelle* » (ms., 190 pp.). — « *Les principes et les maximes du droit public du Languedoc, en matière des tailles et de la nobilité des fonds*, exposés à Nosseigneurs des États pour les maire, consuls, syndic, habitans et communauté de la ville de Béziers, qui en réclament le maintien et l'exécution » (28 pp.), suivi de pièces justificatives (années 889-1759). — Payeurs des gages en chaque Bureau des Finances ; privilèges des Trésoriers de France ; Bureaux des Finances de Rennes, etc. ; offices divers ; domaines engagés ; — « arrêt célèbre de la cour de Parlement, servant de règlement pour les séparations des maris et femmes » ; — privilèges de l'ordre de Cîteaux, saisies féodales, baronnie de Rouvairoux ; — condamnation, par le Parlement, de l'*Histoire naturelle de l'âme*, des *Pensées philosophiques* et de la *Politique du médecin Machiavel* ; — registres des baptêmes, mariages et sépultures ; — *les Derniers sentiments* du lord Balmerino ; — terriers royaux ; droit de nomination aux bénéfices du royaume, faculté de théologie de Paris, fabrication de faux poinçons, parlement de Bordeaux, droits sur les marchandises entrant à Paris, remontrances du Parlement de Paris, loterie en faveur de la ville de Paris, remontrances du Parlement de Bretagne, attentat de Damiens contre le Roi, emprunt royal de 1757, statue équestre du Roi à Paris, ordonnance concernant les armoiries (1760) ; — traité de Turin : limites de la France et de la Savoie (1760) ; — etc.

73.* — « Recueil d'arrêts », édits, déclarations, etc., concernant le Languedoc (impr.), — avec une table (ms.) ..... 1732-1772.

Fabrication et échantillage, à Montpellier, des différentes mesures à sel, nécessaires pour le service des Petites Gabelles ; — procès-verbaux des commis des fermes, legs à l'Hôpital général de Montpellier, offices divers : tailles et taillon ; comptables du ressort de la Cour des Comptes de Montpellier, cuirs tannés et apprêtés, subvention générale, nouveau vingtième, privilèges des monnayeurs, mouchoirs ou fichus de soie, troisième vingtième, Jésuites, Espagnols affranchis du droit d'aubaine, droits sur les cuirs, toiles de coton blanches, toiles peintes ou imprimées, doublements de la capitation, centième denier sur les immeubles fictifs, huissiers de la Cour des Comptes de Montpellier ; — fonds nobles déclarés roturiers et assujettis à la taille ; — cadastre général, dettes de l'État ; — femmes qui cachent leur grossesse et accouchement (édit de Henri II) ; — octrois des villes, toiles blanches ou peintes venant de l'étranger, dessèchement des palus et marais ; — les citoyens d'Aix-la-Chapelle et de diverses villes impériales (Ratisbonne, Cologne, Augsbourg, Nuremberg, etc.), affranchis du droit d'aubaine ; — sénéchaussée et siège présidial de Montpellier (règlement) ; — amnistie en faveur des comptables, cuirs et peaux, administration des villes et communautés, l'intérêt de l'argent fixé au denier 25,

contrats de constitution, tabac ; — justice en Vivarais et en Gévaudan (règlement ; — richesse de l'État, expériences faites en Angoumois pour la conservation des blés, droits rétablis et réunis, second vingtième, dixième ; — *Traité historique sur la foire de Beaucaire* (32 pp., 1769) ; — lit de justice du 27 décembre 1770, création de conseils supérieurs, règlement pour la procédure, offices créés dans le parlement de Toulouse, etc.

74.*-75.* — « Recueil d'arrêts, 1771, tom. I » (premier semestre) ; — « Recueil d'arrêts, 1771, tom. II » (second semestre) : — « édits, lettres patentes, déclarations du Roi, arrêts du Conseil, du Parlement, etc. » (impr. à Paris, chez P.-G. Simon, imprimeur du Parlement, 2 vol. in-4°) ; — avec une table analytique par ordre alphabétique et une table par ordre chronologique (impr.).

Table analytique (pp. 1 à 53 et 61 à 63) ; — table par ordre de dates (pp. 54 à 60 et p. 63). — Intendants des finances, États de Bretagne, lieutenants des maréchaux de France, lettres expédiées en franchise, commerce des grains, centième denier, bois du comté d'Évreux, faux tabac, parlement de Paris, papiers peints appelés tontisses, conseil provincial d'Artois, loterie des fermes générales, braconnage, offices divers, création de conseils supérieurs, conseil supérieur d'Arras, avocats, gouvernance d'Arras et bailliage de Saint-Omer, compagnie des Indes, boucherie, Lyhons et Soyecourt (Picardie), orfèvres de Blois, religieux Célestins, droits de consulat et de boîte perçus dans le port de Marseille, droit de committimus, nobles de Savoie, péages dans la généralité de Paris, bachoteurs de Paris, poiré, lit de justice du 13 avril, chirurgiens, ordre de Cîteaux, charrettes ; — le bailliage de Chaufour réuni au bailliage du comté de Forez (séant à Montbrison) ; — orfèvres de Clermont-Ferrand et d'Issoire, libelles condamnés, droits d'entrée sur les marchandises à Rouen, orfèvres de Liesse, huissiers et sergents (Châlons-sur-Marne, Chaumont-en-Bassigny, etc.), eaux-de-vie, ordre de Malte, Requêtes de l'Hôtel et Requêtes du Palais, caisse des amortissements, bénéfices ecclésiastiques (Anjou, Maine, Perche, etc.), visite des navires, naufrages et échouements, présidial d'Auxerre, Châtelet de Paris, prévôt général des monnaies et maréchaussées de France, Cour des Aides de Clermont-Ferrand ; — les sujets du prince de Monaco affranchis du droit d'aubaine ; — apanage de Louis-Stanislas-Xavier, petit-fils de France ; — conseillers d'honneur au parlement, tanneurs ; — droit de boisselage perçu par un grand nombre de curés en Poitou ; — maison du comte de Provence, règlement pour la procédure, orfèvres de Senlis, droit de franc-fief pour le domaine de Macheron (généralité d'Orléans), orfèvres de Compiègne, amirautés, faux tabac, procureurs au parlement, droits domaniaux de Bretagne, prêt et annuel, rentes, conservateurs des hypothèques, jurés-priseurs-vendeurs de meubles, Table de Marbre de Paris, prêtres décrétés ou bannis, perruquiers, épices des procès, présidial de Mâcon, ordre de Grandmont, Chambre du Domaine, etc.

Amirauté de Paris, emprunts de la province de Bretagne, principauté d'Orange, pièces de quatre sous, billonneurs, rentes sur l'État, présidial de Mâcon, suppressions de châtellenies et de bailliages, présidial de Blois ; — Paris : voierie, garde des portes et remparts ; — Troyes : siège d'élection, etc. ; — amirautés, présidial d'Angers, anoblis, droit de committimus, pièces de deux sous, jurés-priseurs-vendeurs de meubles, bailliage de Moulins, monnaies diverses, boues et lanternes, Hôpital général de Paris, enfants trouvés, parlement de Besançon, avocats, ordre de Saint-Augustin, droits d'hypothèques ; — Saulieu en Bourgogne : fossés et remparts ; — exemption du droit d'aubaine pour les sujets de la duchesse de Saxe-Weymar ; — conseil supérieur d'Arras, Cour des Monnaies de Lyon, perruquiers, droit de contrôle sur les biens clôturés en Bourgogne, parlement de Douai, université de Paris, papiers et cartons, amidon, épices des procès, prévôté de Langeac, sénéchaussées de La Flèche et de Riom, fabrication du papier, exportation des céréales et légumes, ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, ordre de Saint-Ruf (de Valence en Dauphiné), officiers des conseils supérieurs, collège de Mâcon, bois taillis dans les duchés de Lorraine et de Bar, contrôleurs des rentes de l'hôtel de ville de Paris, parlement de

Bordeaux, aréomètres de Cartier pour la vérification des eaux-de-vie, sénéchaussée de Lyon, justices seigneuriales, compagnie du guet à Paris, éloge de Fénelon, Amiens : biens et revenus communaux, conseil supérieur de Bayeux, Cour des Monnaies de Paris, collége de Louis-le-Grand, entrée des eaux-de-vie à Paris ; — parlements de Rouen, Cour des Comptes... de Normandie, bailliage de Breteuil en Normandie ; — ordre de Citeaux, notaires de la principauté de Dombes et du comtat d'Avignon, apanage du comte de Provence, comté des Maillys (Bourgogne), rentes, emprunts, contrôle des actes notariés, pêche de la morue, receveur général des économats, livres venant de l'étranger, liards étrangers dits *stubers*, conseil supérieur de Lyon, église de Saint-Barthélemi en la Cité à Paris, Bureau des Finances de Paris, juifs et revendeurs, conseil supérieur de Rouen, nouveaux deux sous pour livre, huit sous pour livre sur les cuirs, différents sous pour livre, droits d'entrée à Paris, halle de Paris, chancellerie établie en Normandie, vicomté de Cherbourg, bailliage de Valognes, conseil supérieur de Douai, école royale militaire, provinces du Hainaut et de la Flandre maritime, changeurs, parlement de Dombes, compagnie des Indes ; — droits de trépas de Loire ; droits de traite par terre (Maine, Anjou, Poitou, etc.) ; — vin marchand et vin bourgeois entrant à Paris, principauté de Dombes, Cour des Aides de Clermont, sénéchaussée de Ponthieu et siège présidial d'Abbeville, etc.

76.* — « Arrêts de Philippi » (impr.)[1] : — Cour des Aides de Montpellier ; — avec table (impr.)..... 1597 et 1603.

1. « *Édits et ordonnances du Roy, concernans l'autorité et jurisdiction des Cours des Aides de France*, sous le nom de celle de Montpellier ; ensemble autres ordonnances du dit seigneur, touchant le fait et règlement des tailles, aides, gabelles et autres finances, particulièrement pour les païs de Languedoc, Querci et Guienne, en tant qu'il est du ressort de ladite cour ; y adjousté de nouveau un recueil des arrestz de conséquence de ladite cour ; le tout fidellement recueilly et doctement expliqué par M. Jean Philippi, conseiller du Roy et président en icelle cour..... A Montpellier, par Jean Gilet. CIↃ. IↃ. XCVII » : — « table des édits, ordonnances et autres déclarations contenues en ce volume » ; — « index latino-gallicus præcipuarum quarumque rerum hoc volumine contentarum » ; — « ..... prefatio, quâ priscorum et nostrorum munerum summa continetur » ; — « édits, ordonnances et déclarations du Roy, touchant l'authorité et jurisdiction de la Cour des Généraux de la Justice des Aides ès païs de Languedoc, Rouergue, Querci et Guienne (en ce qui est du ressort du parlement de Tolose), séant à Montpelier) » (1437-1585) ; — seconde partie : « édits et ordonnances sur le fait des greniers, magasins à sel et gabelles, particulièrement pour le ressort de la dite Cour » (1493-1578).

2. « *Arrestz de conséquence de la Cour des Aides de Montpellier*, recueillis, assemblez et adnotez par M. Jean Philippi ..... A Montpellier, par Jean Gilet, CIↃ. IↃ. XCVII », précédés d'une table alphabétique.

3. « *Joannis Philippi, jurisconsulti Monspelliensis et in Curia Subsidiorum (vulgo des Aydes) præsidis, responsa* ..... secunda editio ..... Monspelii, ex officina Joannis Gileti. CIↃ. DCIII », suivis d'un index alphabétique en latin.

77.* — « Arrest du Conseil pour la Chambre des Comptes, contre les Trésoriers de France » (impr.), suivi de deux autres arrêts du Conseil (mss.) ; — sans table..... 1685-1689.

« Arrest de règlement du Conseil d'État de Sa Majesté, du 15 septembre 1685, entre la Cour des Comptes, Aydes et Finances de Montpelier, et les Trésoriers généraux de France des généralités de Tolose et Montpelier » ; — règlement des droits des greffiers de la dite Cour ; — règlement pour les collecteurs des tailles.

78.* — « Édicts, déclarations et règlemens du Roy, registrez en Parlement, Chambre des Comptes et Cour des Aydes [de Paris], le 23 mars

---

1) Cf. Émile Bonnet, *les Débuts de l'Imprimerie à Montpellier* dans le volume du *Congrès provincial de la Société bibliographique, session tenue à Montpellier* (1895), pp. 356 et 357. — Réimpression, spéciale sous le même titre, avec illustrations (Montpellier, Gustave Firmin et Montane, 1895, in-8°), pp. 39 et 40.

1673» : — recueil de pièces (imprimées à Lyon chez Antoine Jullieron, en 1673), précédé d'une table (impr. ibid.), et suivi d'une autre pièce, de date antérieure (impr. à Paris en 1669)..... 1669-1673.

Enregistrement des édits, lettres patentes, etc., dans les compagnies supérieures; épices et vacations des commissaires et autres frais de justice; droits seigneuriaux, rentes, Trésoriers de France, greffiers divers, banquiers expéditionnaires de Cour de Rome et de la Légation d'Avignon, hypothèques, contrôleurs généraux des domaines dans chaque généralité, vendeurs de volailles à Paris; barbiers, baigneurs, étuvistes et perruquiers de Paris; eaux et forêts, rentes sur les gabelles, règlement pour le fait des tailles; exercices de chirurgie et d'anatomie au Jardin royal des Plantes de Paris, appointements des appellations, etc. — Règlement pour les Chambres des Comptes (1669).

79.* — Premier volume de la *Collection dite de Languedoc :* — « Édits, déclarations et arrests, obtenus par la province de Languedoc » en *1697, 1698, 1699* et *1700*[1]; — recueils de pièces (impr.)[2]; — avec une table chronologique (ms.)..... 1697-1700.

Offices divers, jurés-mouleurs de bois à brûler et charbons, prévôts diocésains, jurés-crieurs, jaugeurs de vaisseaux et futailles, receveurs des consignations, commissaires aux saisies réelles, compoix de la ville d'Alais, tailles, taxes diverses, arrière-ban, auditeur des comptes des marchands et artisans, le prince d'Harcourt et la communauté de Saint-Just-d'Ardèche, îles, péages, moulins, bacs, le Rhône, la Garonne, l'Aude, premiers huissiers audienciers, experts-priseurs, acquéreurs des droits seigneuriaux dus au Roi, eaux et forêts, mesureurs des grains, maîtres et maîtresses d'écoles, serges impériales, francs-fiefs, le collège Saint-Ruf de Montpellier contre les maire et consuls de Lattes, étape, péage de Roquemaure, offices de maire, pont du Saint-Esprit, engagistes du Domaine, chasse, pastel, assiette du diocèse d'Uzès, droits sur les eaux-de-vie, juridictions subalternes, consulat de Montpellier, droit sur l'étain, gouverneurs et capitaines-châtelains, chaises roulantes de louage, conseil du commerce, maisons presbytérales, affranchissement des tailles, canal de communication des mers, etc.

80.* — « Recueil de Languedoc » : — « Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances, des années *1697, 1698, 1699, 1700, 1701* et *1702*, pour la province de Languedoc; avec la table de chaque année » (impr.). 1697-1702.

Mêmes actes royaux que dans l'article précédent. — Poudre et plomb, archives des sénéchaussées de Languedoc, etc.

81.* — « Recueil de Languedoc » (suite): — « Recueil des édits, déclarations et arrests de l'année *1701*, pour la province de Languedoc » (impr.); — recueils similaires pour *les trois années suivantes* (impr.); — sans tables. 1701-1704.

Poudre et plomb, archives des sénéchaussées de

(1) Dans le répertoire de cette *Collection de Languedoc*, nous avons cru pouvoir, sans inconvénient, être encore plus laconique que dans le répertoire des autres fonds de notre série A, en ce qui concerne les *documents d'ordre général*, plus importants sans doute, mais tous ou presque tous connus par ailleurs. En revanche, il nous a paru indispensable (au risque de nous rapprocher de la première manière des inventaires sommaires) d'être un peu moins bref en ce qui concerne les *documents d'ordre provincial ou local*. De plus, dans l'indication des principales de ces pièces proprement languedociennes, nous avons sans hésitation donné la préférence au Bas-Languedoc.

(2) 1. « *Édits, déclarations et arrests, obtenus par la province de Languedoc en l'année 1697.* A Montpelier, de l'imprimerie d'Honoré Pech, imprimeur du Roy, des Estats, de Monseigneur l'Évêque, du Clergé et de la Ville. M. DC. XCVIII. » — 2. « *Déclarations et arrests obtenus par la province de Languedoc en 1698.* De l'imprimerie de Jean Martel, imprimeur ordinaire du Roy, des Estats et de Monseigneur l'Evêque. A Montpelier. M. DC. XCIX ». — 3. « *Recueil des édits et arrests rendus en faveur de la province de Languedoc, en l'année 1699. Avec les délibérations des Estats prises en conséquence.* De l'imprimerie de Jean Martel, imprimeur ordinaire du Roy, des Estats, de Monseigneur l'Évêque, du diocèse et de la Ville. A Montpelier. 1700 » — 4. « *Recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances, rendus en faveur de la province de Languedoc, en l'année 1700.* De l'imprimerie de Jean Martel, ... M. DCC. »

Languedoc, justice et domaine du Pujol (hameau de la viguerie de Toulouse), assesseurs des maires, exportation des blés, vins du Languedoc expédiés à Bordeaux, préséances, îles du Rhône relevant de l'évêché de Viviers, droit de champart, rivières de Girou et de Lers, foi et hommage des vassaux du Roi, saisies réelles, compoix cabaliste de Grisolles, entrepôts au port de Cette, ouvrages publics, laines des troupeaux, saisie des bestiaux, maréchaussées, capitation, fabrication des chapeaux, nobles pouvant faire du commerce en gros sans déroger, toiles peintes ou imprimées, siamoises, étoffes d'or et d'argent, soieries, cartes à jouer, etc.

Capitation, glace, foire de Beaucaire, sucres, fers, importation des bestiaux, biens des nouveaux catholiques, mouvements excités par Jacques Roure en Vivarais en 1670, magasins près du port de Cette, adjudication des biens abandonnés, processions, passages sur le pont du Saint-Esprit, poudre et plomb à giboyer, maires et leurs lieutenants, exportation des blés, Cour des Aides de Montpellier, le commandeur d'Avignon, biens de la commanderie de Saint-Christol à Lansargues, saisie des bestiaux, bourdigues dans les canaux; sièges royaux de Villeneuve-de-Berc et d'Espéraza, maîtres des ports, inondations de la rivière de Sor (diocèse de Lavaur), rôles des impositions et comptes des communautés, etc.

Ustancile pour la garde des passages d'Orange, garnisaires pour forcer au paiement de la capitation, biens abandonnés dans le terroir de Saint-Guiraud, Roubine de Lunel, gardes des gabelles et faux-sauniers, exportation des blés; construction des églises, cimetières et maisons presbytérales, commissaires aux saisies réelles et receveurs des consignations, droit de banvin; étoffes appelées bayettes, sempiternes ou perpétuannes et anacostes; droit de nouvel acquêt et d'amortissement, Conseil de Commerce, auditeurs des comptes des communautés, rivières de Girou et de Lhers, droit d'ensaisinement, bourdigue de Cette, entrepôts au port de Cette, Canal royal, liqueurs fabriquées à Montpellier, étoffes appelées filelles de Maroc, Chambre de Commerce de Toulouse, etc.

Chambre de Commerce de Montpellier, affranchissement des tailles, lieutenant de maire de Carcassonne, Saint-Privat (en Velay), taillon; — vins du Dauphiné, d'Avignon, du Comtat Venaissin et de la principauté d'Orange, portés en Vivarais; — lieutenant de maire de Béziers, entrée aux États, le marquis de Mirepoix et le marquis de Léran; — communautés du diocèse de Mende brulées par ordre du Roi; — Canal des Étangs; pêcheries de François de Roquefeuil dans les étangs de Vic; — Bourses de Montpellier et de Toulouse, Canal royal, fourniture des étapes, deux deniers pour livre sur la viande de boucherie; — dégrèvements en faveur de Saint-Sériès, de Saturargues et de Saint-Étienne-de-Valfrancisque; etc.

82.* — « Recueil des arrests du Conseil d'Estat du Roy, de l'année *1705*, pour la province de Languedoc » (impr.); — avec table chronologique (impr.)..... 1705.

Deux deniers par livre sur la viande de boucherie, saisies de meubles, poterie de Saint-Quentin et de Saint-Victor, rentes sur la Province, marchands saleurs de Cette, visiteurs des gabelles, capitation, tailles; — dégrèvements en faveur de diverses localités, incendiées par les fanatiques, ou par ordre du Roi, dans les diocèses d'Uzès, de Montpellier (Saint-Sériès et Saturargues), de Viviers, de Nimes et d'Alais; — serges impériales, exportation des blés, îles de Beauchastel, facultés des communautés, huiles pour les manufactures de Toulouse et de Montpellier; — port de Villefranche (faisant ci-devant partie des états du duc de Savoie); — salins de Peccais, bourdigues et madragues sur les côtes de la mer du Languedoc, biens abandonnés, droits sur les eaux-de-vie, dettes de la communauté de Carcassonne, droit d'aubaine, etc.

83.* — « Recueil des édits, arrests et ordonnances, de l'année *1706*, pour la province de Languedoc » (impr.); — avec une table chronologique (impr.)..... 1706.

Offices divers, affaires diverses concernant les impôts; — sel pour les moutons (pays des Corbières et diocèses de Narbonne, Alet, Limoux et Mirepoix); rentes, taille, capitation, consuls de Montolieu (diocèse de Carcassonne), étoffes des Cévennes; — localités incendiées par les fanatiques en Vivarais et dans le diocèse de Nimes, dégrèvements; — deux deniers par livre sur la

viande de boucherie, entrée aux États, imprescriptibilité du taillable des communautés, exportation des blés, ouvriers des manufactures de draps et autres étoffes, baronnie de Rieux-Mérinville, salins de Peccais, marchands et négociants, insinuation des testaments, draps pour le Levant, droit de lods, Trésoriers de France, secours pour cause de grêle et d'inondations, le comte du Roure, vins et eaux-de-vie du Languedoc, affranchissements des tailles, biens abandonnés, etc.

84.* — « Recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances de l'année *1707*, pour la province de Languedoc » (impr.) ; — avec une table chronologique (impr.)..... 1707.

Fourniture des étapes, droit d'aubaine, billets de logement, capitation, glaces, Soubeyras (dioc. de Montpellier), marquis de Vogüé, tailles du diocèse de Rieux, grêle et inondations dans le diocèse du Puy, emprunt à Gênes, sortie des blés, octrois et subventions, offices divers, dentelles du Velay et de l'Auvergne, Saint-Sériès et Saturargues, Rieux (dioc. de Narbonne), la comtesse de Mérinville, le marquis de Mirepoix, Mèze (étape, malversations), pluies dans les diocèses de Narbonne et de Saint-Pons, draps pour le Levant, eaux de la Reine de Hongrie et autres liqueurs, terriers seigneuriaux, grêles dans le diocèse d'Alet, îles de Donzère, capitation, tirage des soies, inspecteurs des manufactures, pêcheries dans les étangs du littoral, prohibition du vin étranger à Annonay, vins et eaux-de-vie du Languedoc, marque des étoffes à Carcassonne ; passage du Roi d'Espagne en 1702, Conseil de Commerce, sel pour les moutons (pays des Corbières, etc), nobilité des biens ; — dégrèvement à la suite des grêles et inondations en Vivarais et des pluies dans le diocèse de Carcassonne, etc.

85.* — « Recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances de l'année *1708*, pour la province de Languedoc » (impr.); — avec une table chronologique (impr.)..... 1708.

Droit de cotimo levé à Marseille, malversations commises dans les étapes par les consuls de Mèze, offices de contrôleurs des tailles, capitation, château de Ferrières, îles de Donzère, charges de consuls perpétuels, inspecteurs des bâtiments, nobilité des biens, Bénédictins de Saint-Guilhem-le-Désert, chaussées du Rhône et de l'enclos de Peccais, terres de l'abbaye de Boulbonne payant la taille à Cintegabelle, Saint-Hippolyte, Conseil de Commerce, taille et taillon, Bourse des Marchands de Toulouse, censives et rentes foncières ; — Valabrègues : débordements du Rhône ; — compoix de Vallon (Vivarais), bureau de santé du port de Cette ; — Pouls et Vestric (dioc. de Nîmes), brûlés par le maréchal de Montrevel ; — draps de Carcassonne ; pont de Castelnau-le-Lez : tabac ; — Saint-Sériès et Saturargues, Saint-Étienne-de-Valfrancisque et Saint-Germain-de-Calberte, brûlés par les fanatiques ; — étoffes des Cévennes du diocèse d'Alais, soies et marchandises précieuses, saisie des bestiaux, garnisaires, équivalent, citadelle du Saint-Esprit, cadis d'Aubenas et du Vivarais, serges et cadis du Gévaudan, Pérignan (dioc. de Narbonne) ; — villages du diocèse d'Uzès, brûlés pour empêcher les fanatiques de s'y retirer ; — Gignac : droit sur la viande de boucherie ; grêles et inondations, taille payée par les gens de main-forte, draps pour le Levant, vins de Languedoc portés à Paris par le Rhône et par Bordeaux, privilèges et exemptions, etc.

86.* — « Recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances de l'année *1709*, pour la province de Languedoc » (impr.) ; — avec une table chronologique (impr.)..... 1709.

Inspecteurs des bâtiments, contrôleurs des octrois et subventions, procès de la communauté de Reynies contre le seigneur du dit lieu, nobilité des biens, Chartreux de Castres, départeurs des impositions, collecteurs des tailles, trésoriers des octrois, offices divers, Valabrègues et le marquis de Montfrin, Saint-Papoul, Carcassonne, Beaucaire, Saint-Montant et Donzère, Rieux (dioc. de Narbonne), saisie des grains ; — vins de Languedoc portés à Paris par le Rhône ou par mer (ports de Bordeaux, Blaye, Bourg et Libourne) ; — douane de Valence, péages du Rhône ; — dépaissance dans les olivettes, les vignes et les châtanets ; — vol de 49,000 livres des deniers de la recette, voiturés du Puy à Lyon ; — droit d'aubaine, huiles, marchés, Castelnaudary, Toulouse, Saint-Sériès et

Saturargues, terres du Canal royal, Limoux, collecteurs forcés, chaussées des salins de Peccais, équivalent, etc.

87. * — « Recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances de l'année *1710*, pour la province de Languedoc » (impr.); — recueil similaire pour l'année *1711* (impr.); — avec deux tables chronologiques (impr.).... .... 1710-1711.

Terres du Canal royal, collecteurs des tailles, sel pour les troupeaux (pays des Corbières, etc.), baronnie de Rieux-Mérinville, La Livinière, deux deniers pour livre sur la viande de boucherie, vins de Languedoc portés à Paris par le Rhône, douane de Valence, oliviers gelés, Béziers, Toulouse, Montfrin; — le Poujol et Mourcairol : chasse et pêche; — péages du Rhône, Valabrègues; héritages brûlés par les fanatiques (diocèse d'Uzès); Les Matelles, taille et taillon, futailles pour les vins amenés à Bordeaux; — étoffes des Indes, de la Chine et du Levant; — oliviers détruits par l'hiver de 1709, capitation, assiette du diocèse de Limoux, draps pour le Levant, draps de Limoux, lazaret au port de Cette, biens abandonnés, grêle, bureau d'Auvillars, etc.

Toulouse : droit d'équivalent et droit du quart du vin, etc.; — marchands de Carcassonne, îles de Beauchastel; — fabrique de couvertures de laine de Montpellier; — contraintes des receveurs des tailles, entretien du port de Cette, capitation, biens abandonnés, commerce des vins du Languedoc, dixième; — canal à l'endroit du grand Rhône appelé le Bras-de-fer; — draps de la Montagne de Carcassonne, Limoux, Chalabre, etc.; — doublement des octrois, péages; deux, quatre et six deniers pour livre sur la viande de boucherie; dixième du revenu des biens nobles, lettres de bourgeoisie, compoix d'Alais, milices, offices de regratiers, trémuye pour mesurer le sel, le sieur de Saint-Jean de Fajac de Massaguel (diocèse de Lavaur), louis d'or de faux-coin, écorchoirs publics, compoix du Saint-Esprit, revenus de Toulouse, salage des sardines à Cette; — vert-de-gris de Montpellier et des environs; — oliviers détruits par l'hiver de 1709, succession du trésorier de la Bourse De Pennautier, arrérages des impositions, réparation des chemins, Saturargues et les villettes de la baronnie de Lunel, biens ecclésiastiques; — privilèges et exemptions des habitants de la baronnie de Verfuel; — draps appelés londres et londres larges, grêle, étoffes défectueuses des diocèses de Nîmes et d'Alais, etc.

88. * — « Recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances des années *1712*, *1713*, *1714*, *1715*, pour la province de Languedoc » (impr.); — avec quatre tables chronologiques (impr.)..... 1712-1715.

Substitutions, Génois créanciers de la Province, héritiers de De Pennautier, provisions d'offices divers, étape générale de la Province, équivalent, serges et cadis du Gévaudan, impériales ou sempiternes du Gévaudan, logement des troupes, boucheries, droits seigneuriaux payables en huile, fanal du port de Cette, Toulouse (affaires diverses), octrois, îles et créments, compoix du Saint-Esprit; — biens abandonnés (Mauguio, Vic, Assas et Beaulieu); — droit de requint; — draps défectueux (Bédarieux, Carcassonne, Conques, Saint-Chinian et Roquebrun); bayettes et sargues défectueuses (Castres, etc.); — biens donnés en emphitéose, six deniers par livre de viande de boucherie, Puisserguier, marchands de bas de Nîmes, moulin de Poudis (sur le Sor); — terres abandonnées (Vignonet, Montsaunès et Mazères); — doublement des droits de petit-blanc sur les sels de Peccais et de Peiriac, pour les réparations du Pont-Saint-Esprit; — dixième de la taille des biens ecclésiastiques, dixième des biens nobles, indemnité des oliviers (hiver de 1709), grêles et inondations, saisie des bestiaux, vins et eaux-de-vie, digues des canaux, gruyers, marquis de Mirepoix, droit de relief; — chaussées du Rhône et de Peccais; jetée dans le Rhône à Avignon; — quatre deniers pour livre attribués à l'hôtel des Invalides, dixième du revenu des biens roturiers, troupes en Roussillon, draps pour le Levant, cochenille, etc.

Offices divers, droit de prélation des seigneurs sur les biens abandonnés, impôts divers, jetée d'Avignon, les Angles, compoix du Saint-Esprit, rentes dues par la ville de Toulouse, cochenille pour la teinture des draps destinés au Levant, quatre deniers par livre sur la viande de boucherie, Montfrin, biens affranchis de la taille, dégrève-

ments, fourches de Sauve, conservateurs des Domaines, barons du diocèse de Toulouse, indemnités pour perte des oliviers; — Bourse de Montpellier; — malversations dans la fourniture de l'étape à Montpellier; — agneliers et chevrotiers de Toulouse; — réparations des chemins, prix du sel, subvention à Cette, nobilité des biens, Aimargues, Nimes, grêle, draps pour le Levant, draps défectueux (Carcassonne, etc.), serges impériales ou sempiternes, vins et eaux-de-vie, etc.

Biens abandonnés, entrée aux États, cadis d'Aubenas et du Vivarais, dixième du revenu des biens roturiers des ecclésiastiques, Chartreux de Toulouse, laines, bois de Salavas (dioc. de Viviers), Cintegabelle et les religieux de Boulbonne, étoffes appelées sargues, métiers de bas, teinturiers, draps des diocèses de Castres et de Saint-Pons, sel de Peyriac, marchands saleurs de Cette, draps pour le Levant, foulonniers des environs de Sommières, tondeurs, la Vaunage, péages de Pérols, leude d'Aubenas, doublement des péages et droits sur les huiles, canal de Narbonne à La Nouvelle, lavage des laines, épizooties, le Lauzon, perte des oliviers en 1709, rentes, sargues croisées, etc.

Verlhac, biens abandonnés, draps pour le Levant, bains de Balaruc, chaussées du Pont-Saint-Esprit, offices divers, fabricants de bas de Beaucaire, sel de Peyriac, marchands saleurs de poissons de Cette, attelage des charrettes, troupes, inspecteurs des Domaines; — indemnités (Mauguio, Vic, Assas, Beaulieu, Vignonet, Montsaunès et Mazères); — abbaye de La Grasse, séquestres, grains, Canal royal, police, receveurs des tailles, jetée d'Agde, foulonniers, privilèges des habitants du Languedoc, perte des oliviers en 1709, foi et hommages des vassaux du Roi, sel pour le pays des Corbières, comptes du dixième, etc.

89. — « Recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances des années *1716, 1717, 1718*, pour la province de Languedoc » (impr.); — avec deux tables chronologiques (impr.)[1]. 1716-1718.

Hommages des vassaux du Roi, le syndic général De Montferrier, cordelats, moinsdites de la taille, chaussées du Pont-Saint-Esprit, albergues en deniers, casernes de Nimes, légumes secs, importation des bestiaux, impôts divers, seigneurs et gens de main-forte, prêt des semences, Gras (en Vivarais), Valabrègues, biens donnés à locaterie perpétuelle, exportation des blés, discipline des troupes, draps pour le Levant, biens abandonnés, ordonnances des Intendants, États, subvention de Nimes, cadis et serges d'Auvergne et de Rouergue, marchands et fabricants de soie de Nimes; — garçons chirurgiens de l'Hôpital général de Montpellier; — sécheresse, petites étoffes de laine; — commerce des îles françaises de l'Amérique, par le port de Cette; — perte des oliviers en 1709, inspecteurs des huiles, ponts de Cazères et de Toulouse, fournitures aux troupes, La Bruguière (dioc. de Lavaur), Saint-Montant et Donzère, De Pennautier, abonnement du dixième, deux deniers par livre de viande de boucherie, élections consulaires, péages sur le Rhône, Saint-Privat (en Velay); — Lyon : droits de tiers-sur-taux et quarantième; — baronnie de Rieux-Mérinville, rentes, droit de pezade, boulangers de Carcassonne, noblesse des capitouls de Toulouse, îles du Rhône, juge de Villelongue, ouvriers des manufactures, dégrèvements (Mauguio, etc.), serment de fidélité au Roi, suppression des maires; sardines étrangères, teinture des bas de soie, huiles; — draps communs de la Montagne de Carcassonne, de Limoux et de Chalabre; — sel pour le pays des Corbières, suppression du dixième, grêles dans divers diocèses, raffinerie au port de Cette, droit de tonnelage, Bourse de Montpellier, capitation; — fermiers de l'équivalent, du pied-fourché et de l'étape de la Province; — grains, vins et eaux-de-vie, droits de contrôle et d'insinuation des testaments; — bureau établi à Montpellier pour la visite des draps destinés aux échelles du Levant; — canal de Beaucaire à Aiguesmortes, collecteurs forcés, viguier de la ville d'Albi; — droits de tiers-sur-taux et quarantième; — Valabrègues, conseils politiques et consuls, Carcassonne, étamines ou burates de Langogne et du Gévaudan, burates de Nimes, terrier de Villeneuve-lez-Avignon, Pézenas, biens déguerpis à Buzet; — cadis (dits de Mende) d'Auvergne et de Rouergue; — rétablissement des maires, lieutenants de maires et consuls perpétuels; — secours à la suite des grêles ou de la sécheresse,

(1) Manque celle de l'année 1718.

rentes dues par la Province, loueurs de chaises roulantes, soies ouvrées dans les moulins du Vivarais, droits seigneuriaux payables en huile, etc.

90.* — « Recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances » des années *1719, 1720* et *1721*, « pour la province de Languedoc » (impr.) ; — avec trois tables chronologiques (impr.)..... 1719-1721.

Corbarieu (dioc. du Bas-Montauban), offices municipaux, Tarascon et les îles du Rhône, receveurs des tailles et receveurs généraux des finances, dégrèvements à la suite de la perte des oliviers, conseil politique d'Agde, ponts de Toulouse et de Cazères, équivalent, étape, bas de filoselle et de fleuret, atterrissement du Rhône à Angles ; — ouvriers des manufactures, manufacture de Villeneuve-lez-Clermont, consuls d'Anduze, manufacture royale de Narbonne établie à Bizan, draps fabriqués dans la manufacture de Saptes (près Carcassonne) ; cadis, serges et autres étoffes fabriquées dans les Cévennes ; — papier terrier des fiefs et directes mouvant du Roi ; — droit de contrôle des baux des boucheries, canal de Beaucaire à Aiguesmortes, droits du tiers-surtaux et quarantième, Pépieux (dioc. de Narbonne), huiles et savons, cadis et serges du Gévaudan, draps de Lodève, impositions diverses, draps pour les échelles du Levant, Compagnie des Indes, ferme du tabac, teinture des draps, fabrication des draps londres et autres, eau de la reine d'Hongrie, crues sur le sel, Seissac (dioc. de Carcassonne), logement des troupes, Saint-Privat (dioc. du Puy), Puycelsy (dioc. d'Albi), sécheresse et grêles, perte des oliviers, sergers ou tisserands de Carcassonne et environs, etc.

Don gratuit, affranchissements des tailles, Saint-Laurent-d'Aigouse, draps fabriqués à Saint-Chinian, Villeneuve-lez-Avignon, maréchaussées, bas et autres ouvrages de soie, tisserands de Carcassonne, droits du tiers-surtaux et quarantième de la ville de Lyon, douanes de Lyon et de Valence, Massaguel (dioc. de Lavaur), La Bruguière (id.), billets de banque, soies grèses, hommages dus au Roi, chemin de la forêt de Léran au Canal Royal, port de Maguelone, Canal des Étangs, fabrique des bas à deux fils, vins et eaux-de-vie, etc.

Conseil politique de Béziers, hommages dus au Roi, visite des draps, taille des biens présumés nobles, dettes de la Province, billets de banque, emprunts communaux, équivalent, Nîmes, port de Cette, peste de Marseille ; — régents des écoles à Saint-Pons, cours de philosophie à Albi ; — perte des oliviers, offices municipaux, Lansargues, curés dans les assemblées communales, merrain du Rouergue et des Pyrénées, équivalent et pied-fourché, tisserands de Carcassonne, subvention de Castres, bas à deux fils, marchandises venant du Levant ; — minier de Sem et autres miniers de la vallée de Vicdessos ; — Beaucaire, l'archevêque de Narbonne, biens abandonnés, casernes de la ville du Saint-Esprit, octrois et subventions des villes ; — Nîmes : malversations, conseil politique ; Albi ; Carcassonne : casernes, subvention ; etc.

91.* — « Recueil des édits, déclarations, arrest et ordonnances » des années *1722, 1723* et *1724*, « pour la province de Languedoc » (impr.) ; — avec trois tables chronologiques (impr.)..... 1722-1724.

Cadis, burats et autres étoffes fabriquées dans les Quatre-Vallées (Aure, Nestes, Barousse et Magnoac) et le Nébousan ; — droit de cottimo, au port de Cette, comme au port de Marseille ; — Vignonet (dioc. de Saint-Papoul), Montsaunès (dioc. de Comminge), Mazères (id.), Valabrègues ; — Montpellier et Narbonne : inspection des draps fabriqués pour le Levant ; — créanciers de la Province, Albi, hommages dus au Roi, dégrèvements, huiles et savons, Vivarais, Lavaur, chemin de la forêt de Léran, consuls de Bédarieux, rentes, affranchissements des tailles ; — eaux-de-vie de Languedoc momentanément expédiées à l'étranger par Bordeaux ; — interdiction des toiles peintes et autres étoffes des Indes, de la Chine et du Levant ; — Pouzols (dioc. de Béziers), Lansargues, domestiques agricoles, offices municipaux, Beaucaire, fusils, corps de gardes dans les Cévennes, biens abandonnés à Lattes, Brousse (dioc. de Castres), Rabastens, ouvrages construits à l'occasion de la contagion, draps de Lodève et de Clermont, pont de Toulouse, toiles du diocèse d'Albi, finances de la Province, etc.

Dépaissance sur les chaussées du Lauzon (Com-

tat) et du Rhône, dépenses à l'occasion de la contagion, draps fabriqués à Chalabre pour le Levant, serges et cadis, sergers ou tisserands de Carcassonne, grêles, offices municipaux, foire de Beaucaire, sauterelles, officiers d'infanterie et de cavalerie, draps défectueux, biens abandonnés à Buzet, conseil politique de Chalabre, travailleurs des vignes, collège de Lodève, étoffes fabriquées à Toulouse, Candillargues, draps de Lodève, Roquemaure, Carbonne, jetée du Grau d'Agde, Durban (dioc. de Narbonne), Coursan (id.), huiles, dégrèvements, affaires financières diverses, Villeneuve-lez-Maguelone, étang de Palavas (entre Maguelone et les Aresquiés), etc.

Maison presbytérale de Viviers-les-Montagnes (dioc. de Lavaur), draps de Saint-Chinian, Roujan et le chapitre de Cassan, offices municipaux, capitation, droits seigneuriaux à Berat (dioc. de Rieux), Limoux, prévôts diocésains, conseils politiques, maréchaussées, Durban, le sculpteur Chrysostome Perrève, îles du Rhône voisines de Tarascon, palais épiscopal d'Alais, billets de banque, jetées du grau de La Nouvelle, les eaux des fontaines de Narbonne et le sr de Montredon, subvention de Lodève, Sommières, grands chemins, vins et eaux-de-vie ; — collège de Limoux, Dominicains de Montauban, Jacobins d'Albi ; cours de philosophie et de théologie ; — grêles et inondations, élections consulaires, Vielmur, Rabastens, Carcassonne, Lauran (dioc. de Narbonne), Montagnac, Ganges, prohibition du vin étranger, Rieux, assiette du diocèse d'Uzès, etc.

92.* — « Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances des années *1725*, *1726* et *1727*, pour la province de Languedoc » (impr.) ; — avec trois tables chronologiques (impr. et mss.)..... ..... 1725-1727.

Billets de banque, biens abandonnés, maîtres drapiers de Carcassonne, assiettes des diocèses, cas fortuits, incendies à Castres, offices municipaux, subvention d'Albi et de Châteauvieux, laines d'Espagne, étamines à voile, agneaux de boucherie, étape, subvention et pont de bateaux d'Agde, Sainte-Énimie (dioc. de Mende), préséances, soies teintes ; — martinet, sur le Lez, près Montpellier, « pour fondre et mettre en lames le cuivre, que l'on tire de Salé en Barbarie, et qui sert à faire le verd de gris » ; — dépaissement des troupeaux, teinture des cadis et cordelats, fourniture des étapes, moulin à soie de Sumène, biens abandonnés à Auveillan, chèvres, déboisements, Saint-Porquier (dioc. du Bas-Montauban), constitution des rentes au dernier vingt, levée du cinquantième ; — teinture des draps, serges et autres étoffes de laine, paturages du terroir de Narbonne, subvention de Nîmes, fabricants de draps de Limoux ; — verreries diverses du Bas-Languedoc, droits seigneuriaux à Berat, commerce des laines, Roujan et le chapitre de Cassan, Grau du Roi à Aiguesmortes, salins de Peccais, subvention de Montpellier, draps pour le Levant, Albi, manufacture de draps de Clermont, vins du Languedoc portés à Paris par le Rhône et par Bordeaux, fabricants de bas de Nîmes, dentelles, ports de Cette et d'Agde, droguets façon d'Angleterre, etc.

Inondations, crément du Rhône aux Angles, souveraineté et propriété du Rhône, dégrèvements, subvention de Chalabre, Puycelsy (dioc. d'Albi), collège de Narbonne, cours de mathématiques à Béziers ; — Marsillargues : « marais et paturages, apellez Desports, Tamerlet, la Bruguière, Larco et Larcoa » ; Lunel, Saint-Just, le marquis de Calvisson ; défrichement et mise en culture ; — sortie des grains ; Gaillac : prohibition du vin étranger ; — chemin de Toulouse à Saint-Sulpice-de-la-Pointe ; transport des sels pour le fournissement de l'Albigeois, du Rouergue et de l'Auvergne ; — Durban, Rieux, manufacture royale d'Auterive, vins et eaux-de-vie du Languedoc, le trésorier de la Bourse Joseph Bonnier, chemins divers, le Lers et le Girou, invalides, etc.

Manufacture royale de Saptes, teinture des draps, dégrèvements ; — biens abandonnés à Montels (près Lunel), la métairie de Nabrigas ; — Montpellier : deux deniers par livre de viande de boucherie ; — Montpellier : hôpital Saint-Éloi ; — église du Pin (près Toulouse), draps de Lodève, tisserands de Saint-Pons, hôpital général de Lavaur, offices municipaux, cinquantième, receveurs des tailles, biens abandonnés à Ginestas, Montels (paroisse de Beaussac en Velay), baronnie de Castelnau-de-Bonnefons (dioc. d'Albi) ; — biens abandonnés à Mauguio : la métairie de Saint-Marcel ; — collège de Limoux, chemins, grêles et

inondations, droit de commitimus et d'évocation, subvention de Lodève, nobilité ou roture des fonds, voitures pour les équipages des troupes, vins et eaux-de-vie du Languedoc, droit sur la viande de boucherie à Alais, fabricants de bas, séminaire de Marseille, Canal de Languedoc, chapitre cathédral de Saint-Pons, etc.

93.* — « Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances de l'année *1728* [et des années *1729* et *1730*], pour la province de Languedoc » (impr.); — avec trois tables chronologiques (impr.)..... 1728-1730.

Offices municipaux, Lunel, voitures pour les équipages des troupes, cardes à carder les laines, contrôle des actes, dégrèvements, droit de nouvel acquêt pour les usages des communautés, Chartreux de Villeneuve-lès-Avignon, îles et créments du Rhône, biens déguerpis à Mireval, inondations (notamment à Toulouse), draps et drapiers de Carcassonne ; — biens du chapitre de Saint-Pons-de-Thomières déclarés roturiers ; — maison presbytérale de Vacquières (dioc. de Toulouse), vols de laines d'Espagne, baronnie de Castelnau-de-Bonnefons, cinquantième, manufacture de draps à Saptes (près Carcassonne) ; — subvention et pont de bateaux d'Agde ; manufacture de verres à vitres et de cristaux au port de Cette ; fabricants de Saint-Pons ; subvention et nouvelle église de Revel ; — machine appelée *tonne*, pour garnir et coucher le poil des étoffes ; — draps pour le Levant ; règlement pour les biens abandonnés ; — fabricants de draps de Clermont, de Liausson, de Canet et de Bédarieux ; — pêche du poisson de mer ; boucherie, Montech (dioc. de Bas-Montauban), molletons fabriqués à Sommières, laines filées et laines non filées ; — manufacture de draps pour le Levant établie à la Grange-des-Prés (près Pézenas) ; — tonneliers, braquiers et baralliers de Cette ; — la communauté et le seigneur de Montpeyroux (dioc. de Lodève) ; — subvention de la ville du Saint-Esprit ; raffinerie de sucre au port de Cette ; vins et eaux-de-vie du Languedoc ; serges, cadis et autres petites étoffes de laine ; — port de Cette : drogueries et épiceries venant du Nord ; — subvention de Beaucaire, subvention de Béziers, Aramon, pastel, Gaillac, etc.

Métairie de Sainte-Colombe ; — manufacture royale de draps fins pour le Levant, établie à Pennautier ; — la marquise de Toiras et la communauté de Vézenobre ; raffinerie de sucre au port de Cette ; étoffes de laine et de soie fabriquées à Nîmes ; laines pour les manufactures du Gévaudan ; cardes de fer ; — bien abandonné à Montel, la métairie de Nabrigas ; — pertes des récoltes, dégrèvements ; — draps défectueux ; teinturiers ; draps de Saint-Chinian, et de Saint-Pons ; subvention de Puylaurens ; Saint-Ambroix, Brousse (dioc. de Castres) ; droits seigneuriaux payables en huile ; — sel de Peccais, fourni au pays de Sault (dioc. d'Alet), par la chambre de Belcaire, pour empêcher l'introduction du sel d'Espagne en France ; — pastel. Aramon, draps de Carcassonne ; — maison à Montpellier, appartenant au pays de Gévaudan, « faisant partie de la fondation du pape Urbain V en faveur des écoliers du dit pays de Gévaudan étudians en médecine » ; — Cordeliers de Castelnaudary, boulangers d'Alais ; — cardeurs et fileuses de laines, dans divers villages, pour les fabricants de draps de Lodève et de Clermont ; manufactures royales de la Terrasse et d'Auterive ; les Angles et Avignon ; receveurs des tailles ; saisie des bestiaux, subvention de Cette, tonneaux, vins et eaux-de-vie, casernes, subvention de Montpellier, équivalent, subvention d'Uzès, voitures pour les équipages des troupes, cadis du Rouergue, etc.

Église de Lauvaguet (dioc. de Toulouse) ; — deux bâtiments (pinks) armés pour la sûreté du commerce, contre les corsaires de Tripoli ; — — Montpellier : police municipale ; — chapitre Saint-Just de Narbonne, foires de Saix (dioc. de Lavaur), subventions de Pézenas et de Sommières, draps pour le Levant, Espéraza (dioc. d'Alet), Saint-Hippolyte, loterie, subvention de Puyvert (dioc. de Mirepoix), prêt des semences dans le diocèse de Saint-Pons ; — subventions de Frontignan, de Lunel et de Clermont-de-Lodève ; — privilèges de Nîmes, port de Beaucaire, baux des boucheries, limites de Cette et de Frontignan, Auterive, voitures fournies aux troupes, marque des draps et autres étoffes, le seigneur de Montpeyroux, biens abandonnés, drapiers de Carcassonne, etc.

94.* — « Recueil des édits, déclarations, arrests et

ordonnances des années *1731, 1732* [et] *1733*, pour la province de Languedoc » (impr.); — avec trois tables chronologiques (impr.). 1731-1733.

Boucheries, dettes des diocèses et des communautés, étape, loterie, palais épiscopal de Mirepoix ; — Nîmes : levée du droit de souquet ; — le comte et la communauté de Rieux (dioc. de Narbonne), subvention de Narbonne ; — étoffes appelées mignonettes, grizettes, ferrandines et burats, fabriquées à Toulouse, Nîmes, Castres, etc. ; — privilèges des Suisses établis en Languedoc ; Florensac ; terroir de la ville du Saint-Esprit ; grains ; Perroudil, en Rouergue, et Milhars en Languedoc ; — villages détruits par ordre du Roi en 1703, à l'occasion des troubles des fanatiques (diocèses d'Uzès et de Mende) ; — vignes ; étoffes de soie et autres marchandises de la ville et du comtat d'Avignon ; La Bruguière (dioc. de Lavaur) ; — Montpellier : place du Peyrou, couvent des religieux de la Merci ; — draps défectueux de Saint-Chinian, de Clermont, de Carcassonne, de Saint-Pons, de Limoux, etc. ; — le marquis de Vissec, seigneur de la terre d'Hierle, et les consuls d'Aulas, Bréau, etc. ; — tonneaux, consuls du Saint-Esprit, boulangers et droguistes d'Alais, subvention de Pézenas, consuls d'Agde, préséances, vins et eaux-de-vie ; — limites de Cette et de Frontignan ; — Montpellier : augmentation sur l'ancienne subvention ; — équivalent, baronnie de Castelnau-de-Bonnefons, minier de Sem et miniers de la vallée de Vicdessos (comté de Foix) ; jurés-gardes de Tournon et du Vigan ; — Espéraza, le Gardon, marque des toiles, draps pour les échelles du Levant, manufacture de Montoulieu, offices municipaux, subvention de Saint-Chinian, manufacture royale de la Trivale (dans un des faubourgs de la Cité de Carcassonne), etc.

Villes prohibant l'entrée du vin étranger, Juifs, draps pour le Levant ; églises, cimetières et presbytères ; mûriers, sucres raffinés à Cette, douanes de Lyon et de Valence, mulets pour l'armée, loterie des rentiers de la Province, prévôts diocésains, maréchaussées, hôpitaux, remboursement des charges municipales, Pézenas, port de Cette, draps défectueux, église cathédrale de Montauban, biens abandonnés à Montels (près Lunel), grains, port de Beaucaire, droits d'insinuation, députés des diocèses d'Alet et de Limoux aux États, subvention de Mazamet, sergers et ouvriers en soie de Toulouse ; — Montpellier : démolition de la Porte de Lattes ; — Beaucaire : logement des curés ; — Aramon, subvention de Clermont (dioc. de Lodève), regratiers, vins et eaux-de-vie ; — succession des trésoriers de France de Pennautier et Bonnier ; dégrèvements ; — Montpellier : règlement sur l'administration des affaires de la ville ; — justice temporelle de l'Archevêque, à Narbonne ; — îles du Rhône, appelées le Grand et le Petit Mouton ; — épizooties : remèdes à employer ; — Aigues-mortes : le juge en la cour royale et les consuls ; — limites des terroirs de Cette et de Frontignan ; — voitures pour les équipages des troupes, etc.

Officiers de la temporalité de l'archevêché de Narbonne ; — Toulouse : droits sur le poisson salé vendu en détail ; — équivalent, boucheries publiques, Jésuites de Toulouse, justices de l'évêque et du chapitre d'Uzès ; — Montpellier : contagion, approvisionnements, boucherie, clavaire, droit de courtage, bureau de l'inspecteur des manufactures ; — draps de Limoux ; — couvertures de laine fabriquées à Montpellier ; — Toulouse : dettes de la ville ; — capitation ; offices municipaux d'Uzès ; — les habitants de Nîmes, exempts de tous péages ; péage réclamé par le seigneur de La Mothe ; — Pérols, Villeneuve-lès-Maguelone et Frontignan : Canal des Étangs, « étangs de Grins et de Palavas, où le dit canal n'est pas encore construit » ; — loterie des rentiers, manufacture royale de Bise (dioc. de Narbonne), subvention de Carcassonne, fermiers du Domaine à Beaucaire, huile, fabricants de bas de Nîmes, Marsillargues, Aiguesmortes, prévôts diocésains, Lésignan (dioc. de Béziers), draps pour le Levant, dixième, offices municipaux, etc.

95.* — « Recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances de l'année *1734* [et des années] *1735* et *1736* » (impr.) ; — avec trois tables chronologiques (impr.)..... 1734-1736.

Offices municipaux, abus dans l'administration des affaires communales, règlement sur les subventions ; gardes-jurés : visite et marque des draps et autres étoffes ; voitures pour les équipages des troupes ; — draps pour le Levant ; draps de

Lodève, de Saint-Pons et de Saint-Chinian ; — Avignon et le Comtat Venaissin : privilèges, commerce, fabriques d'étoffes de soie ; bureau de la douane dans l'île de la Barthelasse ; — Privas : préséances ; — Monteils-Rivals en Velay ; — drapiers de Carcassonne ; — draps appelés Lodève, Façon de Lodève et Petits-Lodève, fabriqués en Languedoc, en Dauphiné et dans la généralité de Montauban ; — Montpellier : hôtes majeurs, hôtes mineurs et cabaretiers ; — limites des terroirs de Cette et de Frontignan ; — Valabrègues ; loterie ; — Montpellier : hôpital Saint-Éloi, droit sur la viande de boucherie ; — manufacture royale de draps à Aubenas, en Vivarais ; épiciers de Paris ; Castelsarrasin : atterrissements de la Garonne ; — dessablement du port de Cette ; abonnement du dixième ; — Montpellier : la nouvelle Porte de Lattes ; — biens nobles ; eaux minérales de Saint-Laurent (en Vivarais) ; évocations, manufacture de Bise, ponts sur le Canal Royal, tonneliers et baralliers de Montpellier, subvention de Béziers, boucherie, draps londres et londres larges, vins et eaux-de-vie, terres prises pour le Canal Royal, cas fortuits ; voitures fournies aux troupes espagnoles ; pain de munition fourni à l'armée d'Italie, etc.

Tailles des biens roturiers possédés par les privilégiés ; poinçons pour la marque des draps destinés au Levant ; capitation, grau et port de La Nouvelle, dixième, casernes ; — Péchaudier : métairie de Monteils ; — Frontignan : bourdigue payant albergue au Roi ; — Narbonne : foires (transportées dans la suite à Pézenas et à Montagnac), commerce, marché hebdomadaire ; — Brems (dioc. d'Albi) ; Uzès : compois ; Rochemore (en Vivarais) ; droits seigneuriaux payables en huile ; — Aramon et Barbentane : îles du Grand et du Petit Mouton ; — draps de Carcassonne ; commerce des laines ; — limites des terroirs de Cette et de Frontignan ; — ports de Cette, d'Agde, de La Nouvelle et d'Aiguesmortes ; — navigation du Tarn, moulin du président de Puget ; — Castelsarrasin : atterrissements de la Garonne ; — Castres : entrée du maire aux États ; — ferme du droit d'équivalent du pays de Languedoc ; cas fortuits et dégrèvements, etc.

Préambules des rôles des impositions, maladie contagieuse ; — Toulouse : juridiction consulaire ; — Lodève : palais épiscopal ; — diocèse de Mirepoix : assiette ; — Nîmes : exemption du péage de Lamotte ; péages divers ; — Montpellier : Hôpital Saint-Éloi, subvention ; — adjudications par décret ; — règlement sur la juridiction du Parlement de Toulouse, de la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier, et des autres tribunaux et sièges de Languedoc ; — ferme général de l'équivalent ; — le Bois de Valène, appartenant à la ville de Montpellier ; — Marsillargues : paturages communaux (l'Arbruguière, Larco et Larcoa, Tamerlet) ; — dixième ; collège d'Alais ; fabricants faillis, grains, glace et neiges, cafés provenant des îles françaises de l'Amérique ; — Carcassonne : subvention ; — Le Puy : subvention, biens abandonnés ; — Frontignan : procès de la bourdigue ; — saisie des bestiaux ; draps pour le Levant, fabriqués en contravention des règlements ; jetée du grau d'Agde ; — Beaucaire : logement des curés ; — Alais : séminaire ; — vins et eaux-de-vie, laines d'Espagne, députations aux États ; — Tarascon et Uzès : serges et autres petites étoffes ; — cas fortuits et dégrèvements, etc.

96.* — « Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances de l'année *1737*, pour la province de Languedoc » (impr.) ; — recueil similaire pour l'année *1738* (impr.) ; — avec deux tables chronologiques (impr.)..... 1736-1738.

Lodève : palais épiscopal ; — Ventenac : juridiction et biens roturiers de l'abbé de Montoulieu ; ruisseaux de Tréboul et Fresqueil (dioc. de Saint-Papoul) ; — Le Puy : privilège de la vente du sel dans la rue de la Saunerie.

Dixième, modération du prix du sel en Gévaudan, jonction de la Robine de Narbonne au grand Canal de communication des mers, glaces et neiges ; — chemins, ponts et chaussées ; dettes des communautés, ferme générale de l'étape ; teinture des laines et des étoffes de laine ; débouilli des laines destinées à la fabrique des tapisseries ; droit de centième denier ; — Carcassonne : draps du s^r Dominique Airolles fils, privilégié du Roi ; — Rouen et Le Hâvre : droit de Massicault, vins de Languedoc et de Roussillon destinés à la provision de Paris ; — mines de cuivre et de plomb des diocèses de Narbonne, d'Alet et de Pamiers ; —

Gévaudan: grains, chemins ; — Quintenas (Vivarais) : collecteur des tailles concussionnaire ; — péages du Rhône, grains pour le Vivarais ; — Saint-Ambroix : malversations du maire ; — officiers d'infanterie et de cavalerie ; fourniture des étapes, toiles du diocèse d'Albi, subvention de Pézenas ; — Portiragnes : plantation de vignes ; — sels voiturés par le grand chemin, dans le diocèse d'Uzès ; — manufacture royale de Pennautier, subvention d'Alais, canal de Cette au Rhône par les étangs, garrigues communales de Nîmes ; — doublement des droits du Petit-Blanc, sur les sels de Peyriac et de Peccais, pour les réparations des chaussées du Pont-Saint-Esprit ; — Clapiers : domaine d'un chanoine de la collégiale Saint-Sauveur de Montpellier ; — maîtres drapiers de Carcassonne, de Clermont et de Saint-Chinian ; — moulins sur le Lers, délibérations et actes divers des communautés ; — ruisseaux de Tréboul et Fresqueil ; — Toulouse : le maître des ports et juge des traites ; la ferme du tabac ; — exportation des vins et eaux-de-vie du Languedoc, par le port de Cette et par les graus d'Agde, de La Nouvelle et d'Aiguesmortes ; — subvention de Béziers, emplacements des anciens chemins, cas fortuits et dégrèvements, offices municipaux, glace et neige ; — Marsillargues : pâturages, défrichement ; — Rouen : droit de Massicault ; — élections consulaires, agriculture et manufactures, etc.

Droits d'amortissement et francs-fiefs ; Revel : subvention, église paroissiale ; — droits de quitance, laines-pelades, fabricants de bas de Marseille, faillites, subvention de Montpellier ; — succession du s[r] de Pennautier, trésorier du clergé ; — vente des offices municipaux, chemins du diocèse de Lodève, capitouls de Toulouse, le Fresquel (dans le diocèse de Carcassonne) ; — Marsillargues : comptabilité communale ; — loteries des créanciers de la Province. bas de soie fabriqués à Nîmes, draps pour le Levant, moulins sur le Lers, teinturiers des draps et autres étoffes de laine ; — Lunel : fabricants de bas et de bonneterie ; — Toulouse : commerce des cuirs ; — laines d'Espagne ; — Saint-Hippolyte : hôtel-de-ville, marché, hôpital, etc. ; — dessablement du port de Cette ; — Albi : subvention, hôpital ; — la Robine de Narbonne, péages du Rhône ; — Sérignan : droits seigneuriaux ; — canal des étangs ; forge à fer, près du château de Léran (dioc. de Mirepoix) ; forêt de Léran ; — fourches de Sauve ; — Montpellier : nouveaux droits de subvention ; — Aiguesmortes : subvention ; — Galargues, etc.

97.* — « Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances de l'année *1739*, pour la province de Languedoc » (impr.) ; — avec une table chronologique (impr.)..... 1736-1739.

Uzès : subvention, chapitre cathédral ; — abbaye d'Aniane ; — Cintegabelle : biens divers de l'abbaye de Boulbonne ; — emplacements des anciens chemins ; — Marsillargues : palus de l'Albruguière, l'Arco et l'Arcoa ou Tamerlet, défrichement et culture ; Lunel, Saint-Just, le territoire des Ports, Tamariguières ; — dettes des communautés, États de Languedoc, etc.

Différentes recettes de la Province, papeteries, Canal Royal, voitures des équipages des troupes, papiers destinés pour le Levant, laines d'Espagne, draps pour le Levant, comptes des communautés, abbaye d'Aniane ; — Ganges : casernes, église, subvention ; — Saint-Hippolyte : subvention ; — bas de laine ; bayettes, sempiternes ou perpétuannes et anacostes ; baronnie de Rieux-Mérinville ; grands chemins et chemins de traverse ; — Montpellier : hôpital Saint-Éloi ; — Nîmes : subvention et souquet ; — importation des moutons ; — Castres : subvention, église paroissiale ; — Cette : subvention ; — dessèchement des marais de Beaucaire à Aiguesmortes, canal, salins de Peccais ; — Réalmont : subvention, église paroissiale ; — Saint-Esprit : octroi ; — pareurs de Saint-Chinian, loteries des créanciers de la Province, Tarascon, foire de Beaucaire, subvention d'Anduze, biens patrimoniaux des communautés, dégrèvements, vins et eaux-de-vie, collecteurs, sous-fermes du droit d'équivalent, péages, etc.

98.* — « Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances de l'année *1740*, pour la province de Languedoc » (impr.) ; — recueil similaire pour l'année *1741* (impr.) ; — avec deux tables chronologiques (impr.)..... 1735-1741.

Étoffes diverses ; Canal Royal (épanchoirs, rigoles, contre-canaux, etc.) ; impositions, étape, baronnie de Lanta ; — Toulouse : hôpital de la

Grave ; — médecins de Rieux, malversations du greffier consulaire de Meyne (dioc. de Nîmes), dessèchement des marais de Languedoc, draps de Lodève ; — Nîmes : fabricants en étoffes de soie, subventions, hôpital général, ouvriers sans travail ; Toulouse : revenus communaux divers ; — voitures fournies aux troupes, créanciers des villes et communautés, canal de la mer à l'étang de Thau, inondations et dégrèvements, péages, collège de Narbonne, draps de Montoulieu, garnisaires ; — Sainte-Colombe (dioc. de Mirepoix) : subvention, église paroissiale ; — Narbonne : hôpital des malades ; — Montpellier : place du Peyrou, religieux de la Merci, enclos Trinquère ; — loteries des créanciers de la Province, comptes des communautés ; — Beaucaire et Tarascon : terroirs voisins du Rhône ; — drapiers de Carcassonne et de Limoux ; subvention de Puylaurens ; — Vignonet (dioc. de Saint-Papoul) : le ruisseau Mairal ; — la rivière du Girou ; — vins du Roussillon et du Languedoc, amenés au Hâvre, à Honfleur ou à Rouen, à destination de Paris ; — Trésoriers de France, receveurs des tailles et taillon, saisies ; — droits de Petit-Blanc, ponts et chaussées du Saint-Esprit, etc.

Fabricants de draps de Clermont et de Bédarieux, cas fortuits et dégrèvements ; — sel de verre venant d'Angleterre, pour l'émail des faïences ; — Canal Royal, orage extraordinaire en Gévaudan, hôpital des malades de Narbonne ; — Aniane : consuls et officiers de l'abbé ; — Cintegabelle et l'abbaye de Boulbonne ; — descente des vins et eaux-de-vie du Languedoc à Bordeaux ; — descente des vins de la Haute-Guyenne à Bordeaux ; — Minimes de Toulouse ; Suisses établis à Toulouse ; — Marseillan : la Charité commune ; — Nîmes, Béziers ; bois communaux, gentilshommes verriers de la généralité de Montpellier, digues de l'étang de Thau, loteries des créanciers de la Province, huissiers royaux, dixième, dessèchement des marais du Bas-Languedoc, nobilité et roture des terres, augmentation des droits d'équivalent ; — Montpellier : couvent de la Merci, Peyrou ; — Marseillan : testament de Catherine de la Subertarie ; droits d'insinuation des testaments ; — privilège des litières, ferme de l'équivalent, affaires financières diverses, etc.

99.* — « Recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances de l'année *1742*, pour la province de Languedoc » (impr.) ; — avec une table chronologique (impr.)..... ... 1739-1742.

Arnargues, domaine de Saint-Blancard : bétail à laine ; — voiture des sels pour la Savoie, salins de Peccais et de Provence, droit de Blanque, droit de Petit-Blanc et doublement d'icelui, péage d'Orange, etc.

Étoffes de laine, dixième, offices municipaux, eaux-de-vie ; — Toulouse : teinturiers, capitation ; — inspecteurs des manufactures (Saint-Gaudens, Lodève, etc.) ; — biens nobles et fonds de terre roturiers, Nîmes, lavage des laines, Castelnaudary, cas fortuits et dégrèvements ; — Mazamet : église paroissiale, subvention ; — marquis de Mirepoix ; devis général pour la construction des nouveaux chemins ; — Montpellier : droit de courtage, deniers pour livre de viande de boucherie ; — Carcassonne : subvention, casernes, fontaines publiques ; — Sommières : subvention, casernes, hôtel de ville, église, etc. ; — créments du Rhône, le seigneur du Teil (en Vivarais) ; — Montpellier : religieux de la Merci, enclos Trinquère, Peyrou ; — fortification des côtes, Saint-Privat (en Velay), Bourg-Argental (en Velay), comté de Caraman, saisie des bestiaux, Cessenon ; — Mirepoix : subvention, églises, presbytère, etc. ; — compagnies garde-côtes ; — Nîmes : église Sainte-Eugénie et nouvelle église ; — rivière du Tescou ; Saint-Montant et Donzère : îles du Rhône ; Blauzac (dioc. d'Uzès) ; affaires financières diverses, etc.

100.* — « Recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances de l'année *1743*, pour la province de Languedoc » (impr.) ; — recueil similaire pour l'année *1744* (impr.) ; — avec deux tables chronologiques (impr.)..... 1743-1744.

Pierre pour les ouvrages publics (1716) ; — ferme générale de l'équivalent de la Province (1742). — Affaires financières diverses ; — Alais : le Gardon ; — Mondragon : îles du Rhône ; — bail général des étapes de la Province ; ponts de Remoulins (sur le Gardon), de Villedagne (sur l'Orbieu) et sur la rivière de Villefalce (route de Roussillon) ; hôpital général de Montpellier ; Nîmes ; hôpital de Lodève, subventions de Nar-

bonne et de Bédarieux, dixième, gentilshommes verriers de la généralité de Montpellier ; Le Poujol, Combes et Hérépian ; drapiers de Carcassonne, de Clermont et de Saint-Chinian ; — Montpellier : manufacture pour gaufrer, peindre et imprimer des impériales et autres serges ou étoffes de laine ; — bas et autres ouvrages de bonneterie ; moulin d'Eunes sur la rivière de Lèze ; le comte d'Avejan, agneaux de boucherie, huiles et savons, étoffes de soies fabriquées à Nîmes ; — Cintegabelle et les religieux de Boulbonne ; — villes prohibant l'entrée du vin étranger ; — Montpellier : le canal du Lez ; — dixième, cas fortuits et dégrèvements, raffinerie de Cette, fort de Brescou, le comte du Poujol ; — droit de robinage sur le sel voituré par la Robine de Narbonne ; — Arles et le Rhône : quartier de Trébon ; — instructions pour la fourniture des étapes, etc.

Comté de Caraman, Saint-Privat (en Velay), devis général de l'entretien des chemins de la sénéchaussée de Carcassonne ; — fabrication du vert-de-gris à Montpellier et aux environs ; — soldats de milice ; — instruction primaire gratuite à Montpellier ; — rivières du Girou et du Lauzon ; dragons, États du Velay, compagnies garde-côtes, ruisseau de Fresquel, palais épiscopal de Lodève, octroi de la ville du Saint-Esprit, fortification des côtes, Nîmes, port de Balaruc, le marquis d'Aramon ; — Carcassonne : police municipale ; — Charmes (en Vivarais) ; succession du trésorier de France Bonnier de la Mosson ; charrettes attelées de plus de trois mules ; grands chemins et chemins de traverse ; Marvejols (en Gévaudan) ; épizooties en Provence, en Languedoc, etc. ; le Lauzon et la lône de Malatras, garrouille, vins et eaux-de-vie ; futailles fabriquées à Roquemaure ; affaires financières et commerciales diverses, etc.

101.* — « Recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances de l'année *1745*, pour la province de Languedoc » (impr.) ; — avec une table chronologique (impr.)..... 1744-1745.

Montpellier : régents et maisons d'écoles ; — marque des bêtes à laine, la rivière de Lers et le ruisseau de la Thésauque, les ruisseaux de Tréboul et de Fresquel ; — Narbonne : hôpital, découverte d'un trésor ; — foire de Beaucaire, subvention d'Aiguesmortes, incendies à Toulouse ; — moulin de l'abbaye d'Eaulnes, sur la rivière de Lèze : — baronnie de Lanta, marchands toiliers de Nîmes, subvention d'Uzès ; — Albi : subvention, hôpital ; — maîtrises des eaux et forêts (Castres, Mazamet, Saint-Pons) ; — ouvrages de la Fontaine de Nîmes ; — Montpellier : subventions, Poissonnerie, Herberie ; — loteries pour le remboursement des créanciers de la Province, cas fortuits et dégrèvements ;

Cintegabelle et l'abbaye de Boulbonne ; — verreries (causse de Rouet, causse de Saint-Maurice, diocèse d'Uzès, montagnes de l'Espérou et de l'Aigoual), chèvres ; — Montpellier : le marquis de Graves, le marquisat de Solas, droits de poids et de courtage, l'évêque et le chapitre cathédral, le bénéfice de l'abbé d'Aniane à Celleneuve, la boucherie du Roc de Pézenas, Juvignac ; — Lavelanet, Montferrier et Villeneuve-d'Olmes (dioc. de Mirepoix) : rivière de l'Hérault ; — Montpellier : fraudes aux droits d'octroi et de subvention, vivres fournis aux troupes, casernes et citadelle ; — foire de Beaucaire ; — Narbonne : subvention, hôpital ; — Lavaur : subvention, remparts ; — croix de missions ; — Montpellier : le Roc de Pézenas et l'abbé d'Aniane, commerce des cuirs ; — draps de Lodève, cocons, droits de traite foraine et de traite domaniale, marchands d'Agen, pays de Haute-Guyenne et pays de Basse-Guyenne ; — maîtres d'école de Montpellier ; — réjouissances publiques, biens des religionnaires fugitifs, tondeurs de brebis ; — Toulouse : exemption de leude pour les marchandises circulant entre Marseille et Bordeaux par le Canal Royal ; — dégrais des étoffes, fours banaux de Clermont (dioc. de Lodève), Dominicains d'Albi ; — mémoire sur la maladie des bœufs du Vivarais, par le professeur De Sauvages ; — affaires financières et commerciales diverses, etc.

102.* — « Recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances de l'année *1746*, pour la province de Languedoc » (impr.) ; — recueil similaire pour l'année *1747* (impr.) ; — avec deux tables chronologiques (impr.)..... 1746-1747.

Subvention de Pézenas, chapeaux pour les troupes, déplacements de verreries, voitures des équi-

pages des troupes, Nîmes, menu habillement des soldats de milice, entretien des chemins dans les sénéchaussées de Toulouse et de Carcassonne, rivière de Lèze ; — Cette : canal des Étangs, étang de Thau ; commerçants d'Agde et de Montpellier ayant des maisons à Cette ; — abus dans l'administration des affaires communales ; — Montpellier : denier pour livre de viande de boucherie, fontaines publiques ; — Aubenas et Rouen : manufactures de François Goudar, draps pour le Levant, toiles de coton teintes ; — Lodève : laines pelades ; — Toulouse : impositions ; — inondations, épizooties, dégrèvements ; — foire de Beaucaire ; — droit de Petit-Blanc ; sels de Peccais, Narbonne, Sigean et Peiriac ; pont et chaussées du Pont-Saint-Esprit ; — Leguevin (en Guyenne) et Pibrac (en Languedoc) ; — Lodève : subvention, église paroissiale Saint-Sauveur, inondations ; — Nîmes : presbytère de Saint-Castor ; — Le Puy : subvention ; — Alais : subvention, hôtel de ville, casernes, écoles ; — Toulouse : maisons incendiées ; — marque des bas en laine, papeteries, drapiers de Carcassonne, attelages des charrettes, capitation ; — étangs, palus et marais, depuis Beaucaire jusqu'à Aigues-mortes et à l'étang de Pérols : dessèchement et canal de navigation ; — Montpellier : hôpitaux, subvention ; — ouvrages de la Fontaine de Nîmes ; vins et eaux-de-vie, affaires financières et commerciales diverses ; — Montpellier : Poissonnerie, Boucherie, Herberie ;

Villeneuve-Tolosane et les Prêtres de Saint-Lazare du séminaire de Toulouse ; — comptabilité communale ; serges d'Alais appelées Polilaires ; Mauguio et les commandeurs de l'ordre du Saint-Esprit de Montpellier ; — limites des terroirs de Cette et de Frontignan ; — Montpellier : instruction primaire gratuite ; — forêts royales de Saint-Rome et de Baziège, rivière de Lers et ruisseau de la Thésauque ; bois communaux de la généralité de Montpellier ; fourches de Sauve, cardeurs de laines dans les villages du diocèse de Lodève ; draps pour les troupes ; — Saint-Pons-de-Thomières : métairie des Enclauses et autres biens roturiers du chapitre cathédral ; — Toulouse : Table des Obits du chapitre de Saint-Étienne ; — draps pour les Échelles du Levant ; la communauté et le seigneur de Berat (dioc. de Rieux) ; ruisseaux de Fresquel et de Tréboul (dioc. de Saint-Papoul) ; drapiers de Carcassonne ; — la Lône de Malatrac, la Lônette de Malatrac, le Lauzon, le bac et le port de Malatrac ; — le marquis de Lanta, fabrique de draps d'Aulas, ferme du droit d'équivalent, affaires financières et commerciales diverses, etc.

103. — « Recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances de l'année *1748*, pour la province de Languedoc » (impr.) ; — recueil similaire pour l'année *1749* (impr.) ; — avec deux tables chronologiques (impr.)... 1671-1750.

Le Trésorier de la Bourse des États, draps pour les Échelles du Levant, redoutes et signaux pour la défense de la côte, deux livres en sus du dixième, dettes des communautés, dégrèvements, le s[r] Duvidal de Baillarguet, fourniture de l'étape, etc.

Ferme générale de l'équivalent de la Province, comptabilité communale, — écoles communales de Montpellier ; — rivière de Lèze, moulins du Trucou et d'Eaulnes ; rentes dues aux hôpitaux, dixième ; fumure des vignes, grains, capitation ; — robine allant des fossés d'enceinte de la ville de Beaucaire à l'étang d'Escamandre ; — accaparement de blé à Sérignan (dioc. de Béziers), laines d'Espagne, filage des soies ; — Montpellier : Hôpital général, la Triperie ; — Nîmes : subvention, souquet, foires franches ; — rivière de Saune (dioc. de Toulouse), péages du Rhône, dépaissance dans les olivettes ; — Lodève : subvention, l'évêque et le chapitre ; — l'île de Cette déclarée roturière, l'abbé d'Aniane, l'abbé de Saint-Ruf de Valence, l'évêque d'Agde ; — saisie des bestiaux ; droits de Petit-Blanc, chaussées du Rhône ; Boisseson-Daumontel, fortification des côtes, vins et eaux-de-vie, dettes de la Province, rivière du Girou, cas fortuits et dégrèvements, bail général des étapes de la Province, voitures des équipages des troupes, instructions pour la fourniture des étapes, etc.

Juges royaux et bannerets, élections consulaires ; subventions de Cette et de Béziers, Bureau des Finances de Toulouse ; — Mèze : subvention, port ; — Castres : subvention, église paroissiale ; — Aubenas et Darnetal, près Rouen : manufactures de François Goudar, draps pour le Levant, toiles de coton teintes façon d'Andrinople ; — raffinerie de sucre à Montpellier ; — maisons de l'ordre du Saint-Esprit de Montpellier ; ordre de Notre-Dame

du Mont-Carmel et de Saint-Lazare : — Lodève : rivières de Lergue et de Soulondre, inondations, église Saint-Sauveur, subvention ; — juridiction du bailliage de Gévaudan ; le seigneur et la communauté de Cassagnole ; — Carcassonne : subvention, hôpital général, droit sur la viande de boucherie ; — ratines fabriquées à Albi, Réalmont, Graulhet, Lombès et La Fenasse ; — hôpital Saint-Éloi de Montpellier ; — marais à dessécher de Beaucaire à Aiguesmortes ; dixième, vingtième ; — Narbonne : subvention, hôpital des malades ; — subvention de Pradelles (en Vivarais), établissements et acquisitions des gens de main-morte, chemin de communication du Languedoc avec l'Auvergne, navettes anglaises pour la fabrication des draps (Jean Kay), raffinerie de sucre de Cette, subvention de Mazamet, succession de Bonnier de la Mosson, Bosas (en Vivarais), affaires financières et commerciales diverses, etc.

Carcassonne : hôpital général, subvention.

104.* — « Recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances de l'année *1749*, pour la province de Languedoc » (impr.) ; — recueil similaire pour l'année *1753* (impr.) ; — avec deux tables chronologiques (impr.).... 1731-1753.

Juges royaux et bannerets, subvention de Cette, subvention de Béziers, Bureau des Finances de Toulouse ; — Mèze : subvention, port ; — subvention de Castres ; — manufacture d'Aubenas : teinture à la façon d'Andrinople ; — raffinerie de sucre de Montpellier, ordre du Saint-Esprit de Montpellier ; — Lodève : rivières de Lergue et de Soulondre, église Saint-Sauveur ; — juridiction du bailliage de Gévaudan, subvention de Carcassonne, le seigneur et les habitants de Cassagnole, hôpital-général de Carcassonne, comptes des communautés ; — ratines fabriquées à Albi, Réalmont, Graulhet, Lombès et La Fenasse ; — Montpellier : hôpital Saint-Éloy ; — marais depuis Beaucaire jusqu'à Aiguesmortes ; levée de chevaux et de mulets pour l'armée ; dixième et vingtième ; — Narbonne : hôpital des malades, subvention ; — Pradelles (en Vivarais) : subvention, compois, bâtiments communaux ; — diocèse de Saint-Papoul : taillon ; — gens de main-morte, chemin de communication du Languedoc avec l'Auvergne, receveurs des tailles, navettes anglaises pour la fabrication des draps et autres étoffes, raffinerie de sucre de Cette, subvention de Mazamet, succession de Bonnier de la Mosson ; — droits d'entrée sur les laines, cotons, chanvres, etc. ; droits de sortie et de fret sur les vins et eaux-de-vie ; Bosas (en Vivarais) ; dégrèvements pour cause de grêles et autres cas fortuits ; etc.

Fabrication des savons en Languedoc, laines d'Espagne ; — hôtel-Dieu de Nimes, hôtel-Dieu Saint-Jacques de Toulouse, draps ; — Albi : subvention, hôpital ; — le Saint-Esprit : subvention, casernes, église, etc. ; — Béziers : subvention ; — cens et rentes seigneuriales, dégrèvements ; — Saint-Hippolyte : subvention, casernes ; — Montpellier : deux deniers sur chaque livre de viande de boucherie ; — droits de sortie et de fret sur les vins et eaux-de-vie ; Boissezon d'Aumontel ; — Saint-Hippolyte : foires et marchés ; — Montpellier : hôpital-général, droit de triperie, construction des halles (Poissonnerie, Boucherie, Herberie) ; — filature des soies, chevaux attaqués de la morve, centième denier, fabriques de savons, vols de laines et de draps, le duc de Mirepoix, ferme générale de l'équivalent, loteries ; — Montpellier : fontaines de Saint-Clément et du Boulidou, subvention sur la viande de boucherie, bois de Valène, Cour des Aides, Petit-Scel, le marquis de Grave et le marquisat de Solas, droits de courretage ; — mûriers, impositions diverses, vingtième, comptes des communautés, soldats de milice, contrats de mariage et donations, rôles des deux sols pour livre du dixième, fourrages fournis aux troupes espagnoles ; — abbaye de Villemagne, Puissalicon, curé à portion congrue, dîmes, les Bénédictins de Soissons et le curé de Crouy ; — augmentation des droits d'équivalent, succession du trésorier de la Bourse Lamouroux, Marquefave (diocèse de Rieux), logement des troupes, etc.

105.* — « Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances, de l'année *1753*, pour la province de Languedoc » (impr.) ; — recueil similaire pour l'année *1754* (impr.) ; — avec deux tables chronologiques (impr.).... 1731-1754.

Pour le *Recueil* de 1753, voir l'art. A. 104.

Laines d'Espagne, marais depuis Beaucaire jus-

qu'à Aiguesmortes, messageries de Paris à Toulouse, loueurs de litières, toiles fabriquées dans le diocèse d'Albi, foire de Beaucaire, pastel ; — cadis de Castres et de La Bruguière ; cordelats et redins des fabriques de Mazamet, Boissesson, etc. ; — création d'une noblesse militaire, manufactures de Limoux, l'ordre de Saint-Lazare et les marais du Bas-Languedoc ; — sergers et fabricants de petites étoffes établis à Saint-Pons, coins pour la marque des étoffes, poinçons pour la marque des cuirs, bestiaux étrangers, dettes de la Province ; — Montpellier : Oratoire, séminaire, prieuré de Gramont, casernes ; — ferme de l'équivalent (droits sur la viande, le poisson, les vins, etc.), fabrication des savons, soldats de milice, comptes des communautés, subvention de la ville du Saint-Esprit, impositions diverses, morues et huiles provenant de l'Ile Royale (ci-devant l'île du Cap-Breton) ; — lits et autres ustenciles fournis aux troupes, juges consuls de la Bourse de Montpellier, tonneliers, moulin de Masseribaut (sur le Girou), cires jaunes et blanches venant de l'étranger, offices municipaux restés invendus ; — Riols : draps pour le Levant ; — succession de Joseph Bonnier de la Mosson, exportation des grains du Languedoc et des généralités d'Auch et de Pau, ports d'Agde et de Bayonne, imposition sur le savon, lits militaires, ponts sur les rivières d'Ardèche et d'Érieu ; — Montpellier : office de maire ; — admission à la maîtrise dans les jurandes de Carcassonne, de Clermont et de Saint-Chinian ; — droits de sortie et de fret sur les vins et eaux-de-vie, travaux publics, moulins de Trucou et d'Eaulnes (sur la rivière de Lèze), etc.

106.* — « Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances de l'année *1755*, pour la province de Languedoc » (impr.) ; — recueil similaire pour l'année *1756* (impr. ; — avec deux tables chronologiques impr. ..... 1752-1756.

Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse ; hôtel de l'ancienne sénéchaussée de Toulouse ; — contrats et autres actes d'obligation, remise sur le don gratuit, fabrique des bas et autres ouvrages de bonneterie au métier, vérification des dettes des diocèses et des communautés, soldats de milice, réparations des ponts et chemins, fourniture des étapes et des voitures pour le transport des équipages des troupes en Languedoc, comptes des communautés, remboursement par loteries des créanciers de la Province, impositions, casernes de Mèze, routes principales du diocèse du Puy, chemins divers du diocèse de Nîmes, fabrique de faïence à Toulaud (Vivarais), chemin de Castres à Toulouse (par Guitalens), chemins divers des diocèses d'Uzès et de Saint-Pons ; — Castres : collège des Jésuites ; — chemin de Bédarieux à Béziers, rivière du Girou, teinture des draps londres destinés pour les échelles du Levant ; — diocèse du Puy : préambules des impositions des communautés ; — biens abandonnés, procès entre la communauté et le seigneur de Berat (diocèse de Rieux), rivière du Tescou, prohibition du vin étranger, ponts de Toulouse et de Cazères, vin de Chusclan (diocèse d'Uzès), offices municipaux, lits et autres ustensiles pour les troupes, droits de sortie et de fret sur les vins et eaux-de-vie, fourniture des étapes, réformation des abus dans les administrations communales, vingtième, soies, etc.

Saint-Étienne-de-Sorts (diocèse d'Uzès), Mornas (Comtat Venaissin), Jésuites du Noviciat d'Avignon, Saint-Privat (Velay), teinture des draps londres destinés pour les échelles du Levant, Aniane, entrée des députés du Tiers aux États, subventions, impositions, soldats de milice, comptes des communautés, étape et voitures, équivalent, oliviers, capitation ; — ponts et chemins du diocèse de Nîmes et du païs de Vivarais ; — chemin de Béziers à Bédarieux ; chemins divers du diocèse de Mende, route du Puy à Lyon (par Issingeaux et Monistrol), mines de houille du Languedoc, centième denier, chemin de Mirepoix à la route de la Poste, successions, substitutions, donations, saisie des bestiaux ; — Mèze : subvention, port ; — droit de contrôle dû pour des sentences arbitrales ; tirage et moulinage de soie à Aubenas ; manufacture de soies unies et filature de coton au Puy ; limites de Fousserct (en Languedoc) et de Montoussin (en Guyenne) ; — chemins, ponts et chaussées ; — Tarascon et Beaucaire : îles et atterrissements du Rhône ; — succession de Bernard-Degua, lieutenant du Roi au Cap-François ; — monastères de filles du diocèse de Narbonne, etc.

107.* — « Recueil des édits, déclarations, arrêts et

ordonnances de l'année *1757*, pour la province de Languedoc» (impr.) ; — recueil similaire pour l'année *1758* (impr.) ; — avec deux tables chronologiques (impr.)... 1755-1758.

Subvention de Montpellier, moulins sur la rivière de Sor et sur le ruisseau de Laudot, prieur et consuls de la Bourse de Toulouse, droits de contrôle, actes d'émancipation, verreries, secours à diverses localités, députés des villes aux États, abonnement des deux vingtièmes, emprunt de cinq millions, étape et voitures, travaux publics, soldats de milice, comptes des communautés, premier et second vingtième ; — Cazilhac (près Ganges) : bois communaux ; — Jésuites du Noviciat d'Avignon, moulins sur la rivière de Barrelles, Poussan, pépinières de mûriers, noblesse, impositions, chemins divers du diocèse de Nîmes et du pays de Vivarais, capitation ; — diocèse de Saint-Papoul : chemin de la Lauragaise ; — diocèse de Castres : grand chemin de Castres à Toulouse ; — diocèse de Carcassonne : chemin de Carcassonne à Montréal ; — chemins divers du Gévaudan, chemin d'Alais à Nîmes, vingtièmes, terre de Malras, voitures pour les troupes ; — testament de Jacques Cré, marchand, de la ville des Vans ; — Nîmes : subvention, droit de souquet, droit d'habitanage, juridiction des Conventions ; — gardes-terres, prohibition de l'entrée des vins étrangers, succession du trésorier de la Bourse François Lamouroux ; — Narbonne : projet du canal de la Robine, — Lavaur : manufacture royale d'étoffes de soie ; — graux d'Agde et de La Nouvelle, glaces et neiges, droit de franc-fief, centième denier, substitutions ; — Gignac : travaux communaux ; — plantation des mûriers, premier vingtième, curés et vicaires faisant fonction de régents des écoles, abus dans les administrations communales, droits de sortie et de fret sur les vins et eaux-de-vie, équivalent, lits et ustensiles servant aux troupes, etc.

Théziers (diocèse d'Uzès) : défrichements dans les communaux ; — offices de procureurs du Roi, église de Puechauriol (communauté de Castres), équivalent, abus dans les administrations communales, emprunt de dix millions, clôtures et fortifications des villes du Languedoc, étapes et voitures, comptes des communautés, soldats de milice, premier vingtième, impositions diverses, capitation ; — diocèse de Saint-Papoul : chemin de la Lauragaise ; — Vivarais : pont de Desaignes sur la rivière de Duzon ; — chemin de Castres à Toulouse (par Guittalens), chemin de Béziers à Bédarieux ; — diocèse d'Uzès : chemins divers, pont sur la rivière d'Aubussargues ; — diocèse de Lavaur : moulins sur la rivière de Sor ; — chemins des diocèses du Puy, de Mende, d'Alais et de Nîmes ; — vingtièmes, Saint-Privat (en Languedoc), justice de Saint-Chapte, canal des Étangs, fourniture des étapes, monastères de filles du pays de Vivarais, manufacture des étoffes de soie établie au Puy ; — lône du Rhône près la Pallière du Roi ; — Réalmont : consuls, prévôt et juge, etc. ; — États de Languedoc et Chambre des Comptes de Montpellier, etc.

108.* — « Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances de l'année *1759*, pour la province de Languedoc » (impr.) ; — recueils similaires pour les années *1760* et *1761* (impr.) ; — avec trois tables chronologiques (impr.). 1757-1761.

Droits sur les savons, doublement du droit de Petit-Blanc, chaussées du Rhône, route de Lyon à Marseille, comptes des communautés, draps pour le Levant expédiés par le port de Cette, grand chemin de la Poste (section de Lunel à Nîmes), charrettes attelées de plus de trois mules, emprunt de neuf millions, abonnement des dons gratuits, dettes des diocèses et des communautés, soldats de milice, épices accordées à la Chambre des Comptes de Montpellier, remise sur le don gratuit au profit de diverses communautés, impositions diverses ; — diocèse de Montpellier : chemin des Cévennes, nouveau chemin d'Aniane ; — route du Puy à Lyon, chemins de Carcassonne à Montréal et de Carcassonne à Caunes, chemin de Nîmes à Beaucaire ; — diocèse de Toulouse : chemin du pont de Pinsaguel à Auterive ; — diocèse de Mende : chemins divers ; — diocèse de Saint-Papoul : chemin de la Lauragaise ; — Narbonne : collège des Pères Doctrinaires ; — chemins divers du Vivarais et du diocèse de Béziers, chemin de Pézenas à la Montagne, receveurs des tailles, comptables de toute nature de deniers, dépaissance dans les châtènerées du diocèse d'Alais ; — Aramon (en Languedoc) et Boulbon (en Provence) :

île d'Ascier dans le Rhône ; — le duc d'Ancezune et la communauté de Villeneuve-lès-Avignon : bac sur le Rhône à Villeneuve ; — Narbonne : manufacture royale d'étoffes de soie ; — secours à diverses communautés, droits de sortie et de fret sur les vins et eaux-de-vie, Gailhac, Cordes, Rabastens, etc.

Hypothèques, Cintegabelle, chapitre Saint-Nazaire de Béziers, frais d'assiettes (sénéchaussée de Toulouse, sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes, sénéchaussée de Carcassonne), les trois vingtièmes, créanciers des communautés, comptes des communautés, soldats de milice, impositions diverses ; — Lavaur : manufacture royale de soie ; — diocèse de Montpellier : casernes de Lunel, ponts de Gassac et de Candillargues ; — ponts et chemins du Vivarais et des diocèses d'Uzès, d'Alais et du Puy ; — privilèges du Languedoc, troisième vingtième, biens abandonnés à Castelnau-de-Bonnefons (diocèse de Toulouse), dessèchement de l'étang de Marseillette, le duc d'Ancezune et le bac de Villeneuve-lès-Avignon, abbayes de La Grasse et de Caunes, secours à diverses communautés, etc.

Grand prieuré de Malte de Toulouse, créanciers des communautés, biens du prince de Conty en Languedoc ; — Magalas : courtage ; — Saze (diocèse d'Uzès), équivalent, capitation, vingtièmes, matelots classés du port de Villeneuve-lez-Avignon, impositions diverses ; — Narbonne : manufacture de soies ; — chemins de Carcassonne à Montréal et de Carcassonne à Caunes, de Mirepoix à Belesta et de La Bastide à Lagarde, de Gignac à la chaussée de Montagnac ; chaussée sur les bords de l'Orb (moulins de Béziers) ; route du Puy au Vivarais ; chemins divers du Vivarais et des diocèses d'Uzès, de Mende, de Nîmes et d'Alais ; — Montpellier : bois dépendant de la terre et baronnie de Caravettes (bois de Valène) ; — marais du Bas-Languedoc, moulins à bateaux situés sur le Rhône du côté d'Avignon ; — Cette : Chemin allant à la chaussée construite au travers des étangs ; — Uzès : subvention, casernes, église paroissiale Saint-Étienne ; — canal des Étangs, biens abandonnés, etc.

109.* — « Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances de l'année *1762*, pour la province de Languedoc » (impr.) ; — recueils similaires pour les années *1763* et *1764* (impr.) ; — avec trois tables chronologiques (impr.). 1754-1764.

Montpellier : octrois, revenus patrimoniaux et courtage ; — diocèse de Nîmes : compois ; — abus dans les administrations communales, équivalent, privilèges du Languedoc, remise sur le don gratuit, droits de sortie et de fret sur les vins et eaux-de-vie, impositions, soldats de milice, créanciers des communautés, comptes des communautés, emprunts de six millions, les trois vingtièmes ; — « Mémoire sur la marne », par J.-B. Romieu (de la Société royale des Sciences de Montpellier) : localités diverses des environs de Montpellier (Grabels, Leirargues, Montaubérou, Pérols, Murviel, etc.) ; — chemins, ponts et chaussées du pays de Vivarais et des diocèses d'Alais, de Nîmes, de Comminges, de Béziers, de Mirepoix, de Saint-Pons, de Carcassonne et de Lavaur ; — le ruisseau de Sanguinenc (diocèse de Bas-Montauban) ; — Montberon et Pechbonnieu (diocèse de Toulouse) : aire du curé et maison presbytérale ; — Castres : boulangers, tarif du prix du pain ; — Béziers : officiers municipaux ; — Lagrâce (diocèse de Carcassonne) : assistance du curé aux assemblées communales ; — le *Languedoc*, vaisseau de 80 canons, offert au Roi par les États ; — biens abandonnés ; — pêcherie de la dame de Montréal, dans l'étang de Mauguio et Carnon, détruite par le Canal de Cette au Rhône (canal des Étangs) ; — digues du canal des Étangs, charrettes attelées de plus de trois bêtes, remise sur le don gratuit (secours à diverses communautés) ; — chemin d'Alais à Nîmes ; chemins divers des diocèses de Béziers, de Castres, de Narbonne, du Puy, de Carcassonne, de Rieux et d'Alet ; chemin de la ligne de l'Étape ; ponts et chemins du Vivarais ; — Cintegabelle et l'abbaye de Boulbonne ; — sucres vergeois venant de l'étranger, importation et exportation des bestiaux, circulation des grains et denrées, procès des membres des États ; — Boulbon : atterrissements du Rhône ; — commerce, chapitre Saint-Étienne de Toulouse, prohibition de l'entrée des vins étrangers ; — Tarascon : atterrissements du Rhône ; — gens de main-morte, fonds nobles assujettis à la taille ; — Le Puy : manufacture de mousselines ; — saisie des bestiaux, équivalent, dons gratuits, députés des villes

aux États ; — Castres : collège ; — chemins divers des diocèses de Béziers, de Mirepoix, d'Albi, de Castres et de Carcassonne ; — Montpellier : droits de courtage, poids du Roi ; — Carcassonne : maîtres tisserands ; — sénéchaussée de Carcassonne : chemins de Castres à Alby et de Castres à Saint-Pons ; — quêteurs d'aumônes pour la rédemption des captifs (ordre de la Merci) ; — terroir du Saint-Esprit : la plaine du Plan ; — justice d'Azilhanet (en la viguerie de Minerve), bonnets à l'imitation de ceux de Tunis ; — chaussées du Rhône de Silveréal à Beaucaire, port de La Nouvelle, etc.

110.* — « Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances de l'année *1765*, pour la province de Languedoc » (impr.) ; — recueil similaire pour l'année *1766* (impr.) ; — avec deux tables chronologiques (impr.)..... 1741-1766.

Subvention de Castres, emprunts faits par les communautés des marchands et artisans, emprunts faits par les États pour le Roi, étalons (chevaux, baudets, taureaux et béliers), ouvrages publics des diocèses, construction et entretien des chemins, créanciers des communautés, compascuité, comptes des communautés ; — chemins divers du Velay, du Vivarais, des diocèses d'Alais, d'Uzès (pont de la Calmette), de Mende, de Castres, de Toulouse, de Narbonne et de Carcassonne ; — impositions diverses, vingtièmes, procureurs du Roi de police ; Montpellier : chemin de la porte de Lattes au pont Juvénal, baronnie de Caravettes et bois de Valène ; — canal de Cette au Rhône par les étangs ; — équivalent, fourniture des étapes ; — Tarascon : le Rhône ; — chapitre cathédral de Béziers ; — Toulouse : capitoulats ou quartiers, églises paroissiales, cimetières, presbytères ; — les rôles des impositions exemptés des droits de contrôle, papier timbré et petit-scel ; — rivière du Tarn : moulin d'Albarèdes ; — emprunts pour le Roi, procès des membres des États, droits de sortie et de fret sur les vins et eaux-de-vie, remise sur le don gratuit (secours à diverses communautés) ; — péage du pont de Valentine (diocèse de Comminges) ; — « Observations de M. Holker, inspecteur général des manufactures étrangères, pour améliorer les bêtes à laine et les pâturages » ; — dessèchement des marais du Bas-Languedoc, circulation des grains et denrées, abus dans les administrations communales, emprunt de dix millions ; — Chemins divers des diocèses de Toulouse, de Montpellier, de Nîmes, de Carcassonne, du Puy, de Lavaur, de Béziers, d'Uzès, de Castres, de Mende, de Mirepoix, de Saint-Pons, d'Alais et de Lodève, et du pays de Vivarais ; — Saint-Sulpice-de-Lezat (diocèse de Rieux) : rivière de Lèze, moulin de Trucou ; — rentes à locaterie perpétuelle, biens et droits nobles ; — Annonay : écorchoir public ; — administration des villes et communautés, compascuité ; — Toulouse : église de la Daurade ; — constitutions de rente au denier 25, port d'armes ; — diocèse de Saint-Papoul : ruisseau mairal de Vignonet ; — Notre-Dame-de-Laval (diocèse d'Uzès) et Saint-Jean-de-Fos (diocèse de Lodève) : élections consulaires ; — travaux publics, le grand bailli d'épée du Vivarais ; — Fabrègues : censives dues à Bonnier de la Mosson ; — Montpellier : place du Peyrou, eaux de Saint-Clément ; — « l'Art de cultiver les peupliers d'Italie, ... par M. Pelée de Saint-Maurice... » ; etc.

111.* — « Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances pour l'année *1767*, pour la province de Languedoc » (impr.) ; — recueil similaire pour l'année *1768* » (impr.) ; — avec deux tables chronologiques (impr.). 1764-1768.

Grains, consuls et conseillers politiques de Limoux, désordres et crimes en Vivarais et en Gévaudan ; — Montpellier : élections consulaires, conseil politique ; — Saint-Remèze et Bidon (en Vivarais) : bois communaux ; — vaisseau offert au Roi par les États, soldats de milice, chemins de divers diocèses, hôpital de Mirepoix, collège de Limoux, chemin de Castres à Lautrec et Graulhet, le Gardon d'Alais ; — administration de la justice en Vivarais et en Gévaudan ; — Montpellier : corps de garde ; — chemins du diocèse d'Alais, rivière de Lers (diocèse de Toulouse), etc.

Dessèchement des marais, de Beaucaire à Aigues-mortes et à l'étang de Pérols : oppositions diverses, bornage, Vauvert, le Caylar, Saint-Laurent-d'Aigouze, ville et baronnie de Lunel, comté de Mauguio, Saint-Gilles, Franquevaux, Aigues-mortes, Bellegarde et autres localités, le grand

prieur de Saint-Gilles, commandeurs divers de l'ordre de Malte, propriétaires et usagers divers.

Étang de Marseillette, abbayes de Caunes et de La Grasse, compoix cabalistes ; — pont de bateaux sur le Rhône, entre Beaucaire et Tarascon ; — chapitre Saint-Nazaire de Béziers, collège établi à Mende, hôpital de Montpellier, biens déclarés roturiers à Auterive, subvention de Marseillan, église de Tournefeuille (près Toulouse), manufacture d'étoffes de soie de Lavaur, fossés des chemins ; — Carcassonne : consuls et conseillers politiques ; — la rivière d'Hérault ; — limites des communautés de Saint-Amand, Castan, Pradelles et Lespinassière, et des diocèses de Lavaur, Carcassonne et Narbonne ; — le ruisseau de Longe (diocèse de Rieux), eaux-de-vie de marc de raisin ; — Montpellier : plan d'alignement des rues, formation de places ; — ferme de l'équivalent, etc.

Affaires financières diverses, impositions directes et indirectes, comptabilité communale, emprunts, etc.

112.* — « Recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances de l'année *1769*, pour la province de Languedoc » (impr.) ; — recueil similaire pour l'année *1770* (impr.) ; — avec deux tables chronologiques (impr.)..... 1762-1770.

Procès sur la nobilité ou roture des biens, chapitre Saint-Nazaire de Béziers, discipline des assemblées des États, chemins de divers diocèses ; — Narbonne : collège des Pères Doctrinaires ; — Montpellier : couvent des Pères de la Merci, place du Peyrou ; — étang de Marseillette ; — octrois et revenus patrimoniaux de Toulouse. — « Mémoire sur la meilleure manière d'ensemencer les terres » ; semoir inventé par Montréal : domaines divers des environs de Montpellier. — « Essai sur la quantité de semence la plus avantageuse au produit des récoltes, par Mr. Mourgue, de Montpellier, seconde édition ».

Portions congrues, élections municipales de Limoux, conduite de la fontaine de Saint-Clément à Montpellier, chemin du Pont Saint-Esprit à la grande route de Provence ; constitutions de rentes au denier 20, ponts et chemins de divers diocèses, Cité de Carcassonne et châtellenie des Tours-Cabardès, route de communication du Languedoc avec l'Auvergne, cartonnerie sur la rivière d'Alzon (diocèse d'Uzès), défrichements ; — Montpellier : couvent des Pères de la Merci, place du Peyrou ; — navigation de la Garonne et du Tarn, etc.

Dessèchement des marais du Bas-Languedoc et construction d'un canal de navigation ; — affaires financières diverses, impositions directes et indirectes, dons gratuits, équivalent, dettes des communautés, etc.

113.* — « Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances pour l'année *1771*, pour la province de Languedoc » (impr.) ; — avec une table chronologique (impr.)..... 1770-1771.

Régents et professeurs septenaires des collèges des universités de Paris et de Reims, chemins et fossés dans le diocèse de Montpellier ; — affaires financières diverses, impositions, etc. (comme dans les articles précédents) ; — Valabrègues (diocèse d'Uzès) : corps municipal ; — emprunt de sept millions, ponts et chemins de divers diocèses, la rivière de Lèze et les moulins d'Eaulnes et du Trucou ; — Toulouse : port de la Daurade ; — dessèchement des marais du Bas-Languedoc (grand prieur de Saint-Gilles, commandeurs divers de l'ordre de Malte, consuls du Caylar, etc.) ; — conseillers politiques, rivière d'Aude, canaux de la Piège et de Carbonne (Coursan, etc.) ; — droits de réal et d'impériage sur le minerai de fer du Conflent et du Roussillon ; — capitation payée par le prince de Conti à Alais, péages du prince de Soubise ; — Montpellier : bureau de la visite des draps à destination du Levant ; — Anduze : compoix cabaliste ; — Marquefave (diocèse de Rieux) : communaux ou vacants inféodés ; — ruisseau de la Mouillonne : Auterive, moulin du Vivier ; — troupeaux (1), oliviers (2), maladies de la vigne (3), etc.

(1) « Notice de différentes expériences qui prouvent les mêmes effets que le sel qu'on donne aux troupeaux, sans en avoir les inconvéniens, par Mr. [illegible] inspecteur des manufactures ».

(2) « Mémoire de M. Labrousse, médecin à Aramon, sur une espèce d'insecte qui attaque les oliviers et les détruit, et sur les moyens d'en garantir ces arbres ».

(3) « Mémoire sur la manière dont il faut s'y prendre pour garantir la vigne des dommages que lui causent les lisettes, appelées vulgairement babotes. Par Mr. Rigaud de Belbezé, ancien capitaine d'infanterie, habitant de Marseillan ».

114.*— « Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances, pour l'année *1772*, pour la province de Languedoc » (impr.): — avec une table chronologique (impr.)..... 1771-1772.

Barbantane en Provence : la Durance, la terre des Issards ; — droits sur les fiefs ; Montpellier : raffinerie de sucre ; — Charmes : atterrissements du Rhône ; l'Étoile ; — impositions et affaires financières diverses, offices municipaux, emprunt de 11.400.000 livres, emprunt de six millions ; — Murviel-lès-Montpellier : biens abandonnés ; — inspecteurs des travaux publics de divers diocèses ; — chemins de divers diocèses ; — Lavaur : manufacture d'étoffes de soie ; — Beauchastel : îles de Beauchastel ; — pont de Beaucaire, garnisaires ; — dessèchement des marais et construction du canal de navigation (Beaucaire, Aiguesmortes, propriétaires divers) ; — Bédarieux : le viguier et juge de la ville ; l'abbé de Villemagne, seigneur de Bédarieux ; — allivrement des rentes foncières portant lods et ventes ; etc.

115.*— « Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances pour l'année *1773*, pour la province de Languedoc » (impr.); — recueil similaire pour l'année *1774* (impr.); — avec deux tables chronologiques (impr.).... 1767-1774.

Montpellier : droits d'octroi et de courretage ; — Narbonne : subvention, hôpital des malades ; — portion congrue des curés, continuation du doublement du droit de Petit-Blanc, ouvrages sur les bords du Rhône ; — Toulouse : noblesse des capitouls ; — canal de Beaucaire à Aiguesmortes et dessèchement des marais ; emprunt de 1.200.000 livres par le Roi pour réparer les dommages des inondations ; — impositions et affaires financières diverses (comme dans les articles précédents) ; — Marseillan : consuls, revenus communaux (courtage et prairies), etc. ; — Montpellier : bois de Valène ; — chemins et ponts de divers diocèses ; — Annonay ; compoix ; — archives des communautés de Languedoc, grains ; — Frontignan : consuls et conseillers politiques ; — Vias : archives communales ;

Marais de Beaucaire à Aiguesmortes et à Pérols (propriétaires, usages et facultés des communautés) : le grand prieur de Saint-Gilles, divers commandeurs de Malte, l'abbé et le chapitre de Saint-Gilles, Fourques, l'évêque et le chapitre d'Alais, Saint-Laurent-d'Aigouse, le marquis de Calvière, le baron de Vauvert, les consuls de Vauvert, l'abbé et l'abbaye de Franquevaux, le duc d'Uzès, Bellegarde, Marsillargues, Mauguio, Mudaisons, Candillargues, la dame de Crouzet (née de Bornier), Aiguesmortes, Beaucaire, ville et baronnie de Lunel, particuliers divers, etc. (jugement d'avril 1773, 159 pp.) ;

Toulouse : port ; — Montpellier : chemins d'avenue à la place du Peyrou, fossés de la porte de Saint-Guilhem à celle des Carmes ; — Villeneuve-lez-Maguelone : compoix ; — Cette : plage près de l'entrée du port ; — défrichements et allivrements, archives des communautés, bornage du canal de communication des mers, charbon de houille, etc.

Suisses et Genèvois, Castelnau-de-Brassac (diocèse de Castres) ; — Vendres (diocèse de Béziers) : domaines de Castelnau et de Saint-Bauzile de Claissan, la veuve de Joseph Bonnier de la Mosson ; — limites du Languedoc du côté de Moissac, Verdun et Mas-Granier ; — Narbonne : subvention, hôpital des malades ; — Valros (diocèse de Béziers) : consuls et conseillers politiques ; — Lombers (diocèse d'Albi) : député à l'assiette ; — étape, voitures, lits et autres ustenciles à l'usage des troupes ; — soldats provinciaux, chemins de divers diocèses, inspecteurs des travaux publics de divers diocèses, droit de 20 sols sur chaque muid de vin de la récolte de 1774 ; — Narbonne : tailles et autres impositions ; — Parlement de Toulouse et Conseil supérieur de Nîmes ; — marais d'Aiguesmortes et de la baronnie de Lunel ; — Cuxac-d'Aude : la rivière d'Aude, le Pas de Lastours ; — Vias et Preigne (diocèse d'Agde) : les digues du Livron ; — Saint-Julien-de-Peyrolas (diocèse d'Uzès) : abus et malversations ; — Montpellier : chemins d'avenue de la place du Peyrou, jardin Paul Bazille ; — Aniane : mauvaise administration des consuls et des conseillers politiques ; bois communaux ; — liberté du commerce des grains et farines, sols pour livre, charges municipales, étapes ;

Épizootie en Béarn, dans la généralité d'Auch

et dans le diocèse de Comminges (1) ; — eaux-de-vie (2), oliviers et olives (3).

116.* — « Recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances pour l'année *1775*, pour la province de Languedoc » (impr.) ; — avec une table chronologique (impr.)..... 1772-1776.

Droit de relief et autres droits de mutation sur les terres et biens nobles, terre privilégiée de Mirepoix (Chalabre, Puivert, Nébias, etc.), chapitre de Saint-Félix-de-Caraman (diocèse de Toulouse), privilèges du Languedoc, défrichements, soldats provinciaux, rachat des charges municipales ; — Montpellier : hauteur des constructions aux environs de la place royale du Peyrou, le Champ de la Reine ; — Clermont-de-Lodève : régents, consuls ; — diocèse de Mende : insensés ; — chemins de divers diocèses, pont d'Anduze ; — Montpellier : hôpital établi en 1678 ; — Saint-Thibéry : officiers de justice et consuls ; — Bédarieux : le viguier de l'abbé de Villemagne ; — Saint-Pons : ancienne abbaye, chapitre cathédral, bois de Sérignan, etc. ; — Rieux : consulat, conseil politique ; — Marseille : port, vin du crû ; — pont de Beaucaire ; — Toulouse : manufacture royale d'étoffes de soie ; — Bordeaux : privilège pour la vente des vins ; — Gignac : consuls et conseil politique ; — glaces et neiges ; — Lavaur : manufacture d'étoffes de soie ; — Narbonne : procureur du Roi en la viguerie et vicomté ; — foi et hommage dus au Roi par ses vassaux, à cause de son avènement à la Couronne ; forme des élections consulaires, la rivière de Longe (diocèse de Rieux et Guyenne), saisie des bestiaux ; — Cette : consuls et conseil politique ; — Béziers : Sénéchal et siège présidial ; — palus et marais des terroirs d'Aiguesmortes et de la baronnie de Lunel, tènement de Lornède, la dame de Rochemore ; — Castres : élection consulaire ; Béziers : conseil politique, opposition ; — ferme de l'équivalent, impositions diverses, affaires financières diverses (comme dans les articles précédents), etc.

117.* — « Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances pour l'année *1776*, pour la province de Languedoc » (impr.) ; — recueil similaire pour l'année *1777* (impr.) ; — avec deux tables chronologiques (impr.)... 1751-1777.

Montesquieu-de-Volvestre : consuls ; — droit de committimus, syndics des diocèses, compoix des communautés, exportation des grains, suppression des corvées, suppression des jurandes ; — impositions diverses, comptabilité communale, affaires financières diverses (comme dans les articles précédents) ; — rivière de Lers : moulin du marquis de Castelnau (diocèse de Toulouse) ; — Castelnaudary : collège des Pères Doctrinaires ; — chemins des divers diocèses, rivière de la Hize (diocèse de Toulouse) ; — Castelnau-de-Brassac (diocèse de Castres) ; — circulation des vins, baux à nourriture des mineurs ; — Montagnac : consuls et conseil politique ; — Montpellier : chemins d'avenue de la place royale du Peyrou ; — édit concernant les Juifs (1751) ; — Toulouse, Montpellier, etc. : droits sur les grains, farines et pain ; — emprunts, loteries, etc.

Canal de jonction de la Robine de Narbonne au Canal de communication des deux mers, glaces et neiges ; — diocèse d'Albi : insensés ; — Toulouse : droits à percevoir sur le canal de Saint-Pierre ; — succession de Mazade de Saint-Bresson, trésorier des États de Languedoc ; — Montagnac et Mèze : chemin de la Poste ; — ville du Saint-Esprit : îles du terroir ; — chemin de Mirepoix à Pamiers, Chartreux de Toulouse, droits sur les fiefs, droit de Petit-Blanc et ouvrages sur les bords du Rhône, chemin de Beaucaire à Arles ; — Agde : consuls et conseil politique ; — Toulouse : quai sur la Garonne et canal de Saint-Pierre ; — Montpellier : place du Peyrou, Religieux de la Merci, enclos Trinquère, commanderie du Grand et Petit Saint-Jean, promenades basses du Peyrou ; — Anduze :

(1) « Consultation de l'Université de Montpellier, sur la maladie épidémique qui règne parmi les bêtes à cornes et qui menace d'une invasion prochaine la province de Languedoc ».

(2) « Mémoire sur la manière de déterminer les titres ou degrés de spirituosité des eaux de vie et esprits de vin. Par M. Bories, docteur en médecine, ... résidant à Cette ».

(3) « Mémoire et journal d'observations, d'expériences, sur la meilleure manière de cultiver l'olivier et de le préserver des insectes... Par M. de la Brousse, ... maire d'Aramon ». — « Essai sur la vertu des olives, sur la meilleure manière de les préparer pour nos cuisines, et d'en extraire l'huile la plus fine, pour servir de suite au mémoire précédent. Par le même auteur ».

pont sur le Gardon : — La Salvetat (diocèse de Saint-Pons) : élections consulaires ; — Béziers : officiers de la justice de l'évêque, élections consulaires ; — Castres : officiers du Sénéchal, élections consulaires : — Nimes : conseil politique ordinaire et extraordinaire ; — mûriers blancs (1), etc.

118.*— « Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances, pour l'année *1778* », [pour la province de Languedoc] (impr.) ; — avec une table chronologique (impr.)..... 1698-1778.

Receveurs des tailles, offices municipaux, Bessières et Montastruc, défrichements ; — Cette : port, lestage et délestage des vaisseaux ; — affaires financières diverses, impositions, etc. (comme dans les articles précédents) ; — Narbonne : chapitre Saint-Just, moulins ; — emprunts, chemins de divers diocèses ; — Montpellier : comptes du trésorier-clavaire ; — chemin d'Agde à Pézenas ; — Paulhan : chemin de Pézenas à Lodève ; — palus et marais du Bas-Languedoc (baronnie de Lunel, Aiguesmortes et Beaucaire) ; — grand chemin de la Poste, épizootie, pont de Beaucaire ; — Cette : canal de Cette au pont de La Peyrade, police, officiers de justice de l'évêque d'Agde, sardines anchoitées ; — Toulouse : administration municipale, capitouls ; — Nimes : syndics de Bouillargues ; — Castres ; élection consulaire ; — dépaissance, canal de Beaucaire à Aiguesmortes, nouveau lit du Vistre ; — Rabastens : quai, inondations du Tarn ; — fortifications, La Serre (diocèse d'Alet), palus et marais de la baronnie de Lunel, marchandises prises en mer sur l'ennemi ; — Saint-Amans-Villemage (diocèse de Castres) : élection consulaire ; — cocons (2), etc.

119.*— « Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances, pour l'année *1779* », [pour la province de Languedoc] (impr.) ; — avec une table chronologique (impr.)..... 1775-1779.

Moulins sur la rivière de Fresquel ; — Montpellier : chemins d'avenue de la place royale du Peyrou ; — impositions et affaires financières diverses (comme dans les articles précédents) ; — les Chartreux de Villeneuve-lez-Avignon et les consuls d'Aramon : domaine de la Vernède ; — emprunt de 12 millions, port d'armes, chemin de Castres à Saint-Amans, chemin d'Agde à Pézenas, collège de Limoux ; — Le Puy : hôpital général, insensés ; — chemins de divers diocèses, canal de Cette au pont de La Peyrade, comté de Caraman ; — Aiguesmortes : ténement en marais appelé l'Alloua ; la Jasse de Candillargues ; — Saint-Laurent-d'Aigouze : marais, l'évêque et le chapitre d'Alais, Psalmody ; — Beaucaire : marais dit le Partisan ; — glanages ; — dessèchement des marais (Saint-Just, Valergues, Saint-Brès, Sainte-Colombe, Villetelle et Saturargues) ; — Montpellier : hauteur des bâtiments avoisinant le Peyrou ; — pépinières d'oliviers ; etc.

120.*— « Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances, pour l'année *1780* », [pour la province de Languedoc] (impr.) ; — recueil similaire pour l'année *1781* (impr.) ; — avec deux tables chronologiques (impr.)... 1774-1781.

Carrières, matériaux pour les ouvrages publics ; — Cette : salins (entre la mer et l'étang de Thau, depuis la montagne de Cette jusqu'au promontoire d'Agde) ; — Montfaucon (diocèse du Puy) : officiers de la viguerie ; — procès des Chartreux de Valbonne avec la communauté de Saint-Paulet : terre de Soupian ; — emprunt de huit millions, soldats provinciaux, impositions et affaires financières diverses (comme dans les articles précédents), étape, bac fait au port de Portet (sur la Garonne), équivalent, comté de Caraman, chemins de divers diocèses ; — Lavoute (en Vivarais) : quai le long du Rhône ; — la marquise de Hautpoul, les syndics de Bouillargues (diocèse de Nimes), chemins de la communauté de La Trape (diocèse de Rieux) ; — Castelnaudary : administration municipale ; — officiers de justice et consuls de Saugues et du Malzieu ; — Bédarieux : officiers de justice du seigneur ; — la communauté de Bessières contre le comte de Clarac ; — Agde : police municipale, le procureur fiscal de la justice de l'évêque ; — pont de Beaucaire, etc.

(1) « Mémoire sur un nouveau moyen de multiplier les mûriers blancs et d'en assurer la durée. Par M. Arnauld, prêtre de l'Oratoire ».

(2) « Mémoire sur un nouveau moyen à étouffer les chrysalides dans les cocons des vers a soie, sans le secours du feu, ni des vapeurs de l'eau bouillante, découvert par M. Arnauld du Bouisson, prêtre de l'Oratoire ».

Équivalent, receveurs des tailles ; — suppression du bailli du Vivarais et des sièges royaux d'Annonay et de Villeneuve-de-Berg, création d'une sénéchaussée royale à Villeneuve-de-Berg ; — Charmes : créments du Rhône ; — emprunt de dix millions, affaires financières diverses ; — création d'une sénéchaussée à Annonay pour le Haut-Vivarais ; — ville de Caraman : députés à l'assiette (diocèse de Toulouse) ; — chemins de divers diocèses, vingtièmes et impositions diverses, mines de charbon du diocèse d'Alais ; — Plaisance : élections consulaires ; — le Recueil des Lois municipales et économiques du Languepoc, fait par Albisson, archivaire de la province ; — moulins sur la rivière du Fresquel (diocèse de Carcassonne), canal de Beaucaire à Aiguesmortes ; Cuxac et Sallèles : atterrissement de l'étang de Capestang ; — Montpellier : conseil politique, Religieux de la Merci, enclos Trinquère ; — chemin d'Albi à Réalmont ; — Nîmes : juridiction de police, officiers de la sénéchaussée ; — Moux : chemin de la Poste ; — chemin de Mirepoix à la Pyramide de Prouilhe ; — Le Puy : collège, distribution des prix ; — Castelnaudary : contestation de préséance ; — pont de Beaucaire, communautés en droit de prohiber l'entrée du vin étranger, claveau (1), rage (2), etc.

121.* — « Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances, pour l'année *1782* » [pour la province de Languedoc] (impr.) ; — recueil similaire pour l'année *1783* (impr.) ; — avec deux tables chronologiques (impr.). 1765-1783.

Marseillan : tailles ; — Toulouse ; rue et porte Saint-Cyprien, religieuses Maltaises ; — Montpellier : conseil politique ; — Montagnac : élections consulaires, comté de Pézenas, le prince de Conti ; — Launaguet (diocèse de Toulouse) : paroisse, Fontbeauzard, Croix-Bénite, église, cimetière et presbytère ; — Toulouse : construction d'un quai et de deux ports sur la Garonne ; — emprunt de 15 millions, équivalent, comptabilité communale, impositions diverses ; — Villasavary (diocèse de Saint-Papoul) : chemins ; — Montpellier : Hôpital général et maison de charité ; — chemins de divers diocèses, saisie des bestiaux ; — Toulouse : séminaire Saint-Charles ; — chemin de la Poste : entre Narbonne et le pont de Coursan (inondations de l'Aude) et de la chaussée de Mèze à Loupian et à Montagnac ; — nouveau canal de Narbonne, canal d'atterrissement de l'étang de Capestang, compoix des villes et communautés ; — Toulouse : chaire de physique expérimentale (Martin, professeur) ; — Montpellier : chaires de physique expérimentale et de minéralogie ou de chimie docimastique (Bertholon et Chaptal, professeurs) ; — canal de Beaucaire à Aiguesmortes, dépaissance ; — La Trape (diocèse de Rieux) : chemins, seigneur ; — Berat (diocèse de Rieux) : droits et biens du seigneur ; — forêt de l'Éguille : route de Revel à Carcassonne ; — Rabastens : quais ; — comté de Caraman ; — Toulouse : ports et quais ; — Castelnaudary : préséances ; — Béziers : police municipale, officiers du sénéchal ; — navigation de la Garonne, moulins sur la Robine de Narbonne ; — Auterive (diocèse de Toulouse) : pont sur le ruisseau de la Piche ; — grande ligne de la Poste entre le Pont Saint-Esprit et le Logis de Lafous, charrettes attelées de plus de trois bêtes ; — Angles : Chartreux de Villeneuve-lez-Avignon, île de Piot (dans le Rhône) ; — Montgaillard (dans le comté de Lauraguais) : nomination des consuls ; — etc.

Crue du sel, rivière de l'Hers, impositions et affaires financières diverses ; — Tence (diocèse du Puy) : courtage, caserne, consuls ; — muletiers et voituriers revendeurs de sel ; Aniane, Revel, canal de Cette à La Peyrade, chemins de divers diocèses ; — Toulouse ; impositions, revenus patrimoniaux ; — Dourgne (diocèse de Lavaur), vingtièmes, comté de Caraman, chemin de Toulouse à Castres (par Puylaurens), Sauve, bains de Balaruc, élections consulaires à Albi ; — Béziers : police municipale ; — Uchaud, contagion dans les communautés riveraines des étangs, chèvres, boucheries d'Albi et du Castelviel, port et quais de Toulouse, Fanjaux ; — abus dans l'administration de la justice en Vivarais et en Gévaudan ; emprunts, Saint-Simon et Villenouvelle, Portet, ateliers de charité, carrières de Villeneuve-lez-Avignon, commission du Vivarais, officiers du

(1) « Méthode pour le traitement des troupeaux attaqués de la picote ou claveau ».

(2) « Avis important sur le traitement de la rage ».

présidial de Carcassonne, élections consulaires de Castelnaudary, le prince de Conti, chemin de la Poste à Béziers, administration de la ville de Toulouse, etc.

122.* — « Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances, pour l'année *1785* » [pour la province de Languedoc] (impr.) ; — recueil similaire pour l'année *1784* (impr.) (1) ; — avec deux tables chronologiques (impr.), 1755-1785.

Matériaux pour les ouvrages des ponts et chaussées, Saissac, hôpital général de Limoux, dime du gros millet ou blé de Turquie, preuves en matière de dîmes, testaments ; — Bédarieux : inhumations civiles ; — pont de Montplaisir sur l'Orviel (diocèse de Carcassonne), impositions, dettes des communautés, greffier du siège de Limoux, bois de Sérénac (diocèse d'Albi), port de Toulouse ; — juridictions royales et seigneuriales dans le Gévaudan, le Vivarais et les Cévennes ; — Cugnaux (diocèse de Toulouse), chemins de divers diocèses, don gratuit, équivalent, rivière d'Aude, chemin de Toulouse à Castres (par Puylaurens) ; — Annonay : droits de leude du prince de Soubise ; — Montpellier : poterie de terre à Figuerolles ; — chemin d'Albi à Réalmont ; — Langogne : police ; — Chambre des Comptes de Montpellier : épices des comptes des subventions ; — Villasavary : élections consulaires, police ; — ports et quais de Toulouse ; — Montpellier : château d'eau de l'Esplanade ; — chemin de Béziers à Trèbes, les rôles des impositions exempts du droit de contrôle, milices, ateliers de charité, compoix, draps fabriqués en Languedoc pour le Levant, droit de Petit-Blanc pour les ouvrages du Rhône, crue du sel pour le canal de Beaucaire à Aiguesmortes et le dessèchement des marais, capitation, etc.

Capitation et vingtièmes de l'industrie dans le diocèse du Puy ; — Cahuzac (diocèse d'Albi) et Bérat (diocèse de Rieux) : officiers de justice et consuls, leurs bancs dans l'église, préséances ; — greniers à sel du Haut-Vivarais, Castelnau-de-Brassac, vins du Languedoc, marché de Lavaur, Suisses et étrangers, chemins de divers diocèses ; — Toulouse : cours d'instruction gratuite sur les accouchements ; — Pradelles (en Vivarais)), insensés (diocèse d'Uzès) ; — Toulouse : chaire de chimie docimastique ; — chemin de Toulouse à Castres (par Puylaurens), don gratuit, équivalent, abonnement des droits de réal et d'impériage fait avec la ville de Perpignan, quai et ports de Toulouse, pont de Mirepoix ; — Saint-Pons : chemin de Castres ; — canal de jonction de la Robine de Narbonne au Canal Royal de communication des mers, voiturins, Masmolène et La Capelle (diocèse d'Uzès), route du Puy à Rodez, route de Milhau à Saint-Flour (par Marvejols), Vagnas (en Vivarais), Tharaux, rivière d'Aude, Valleraugue, pont de Couiza, conseil politique de Rieux, rivière de Lèze (diocèses de Toulouse et de Rieux), rivière de Sor et ruisseau de Laudot, canal de Cette à La Peyrade, chemin de la Poste entre Montagnac et la Pyramide de Bouzigues, affaires financières diverses (comme dans les articles précédents).

123.* — « Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances, pour l'année *1786* », [pour la province de Languedoc] (impr.) ; — avec une table chronologique (impr.).... 1783-1786.

Villeneuve-Tolosane, Cambacérès, Bureau des Finances de Montpellier, étape ; — sages-femmes de la campagne envoyées suivre les cours d'accouchement de Toulouse, Castres, Limoux, Narbonne, Le Puy, etc. ; — Castelnaudary : instruction gratuite des enfants par trois frères des Écoles chrétiennes ; — chemins de divers diocèses ; — le Rhône : bacs et passages de Tournon et Serrières ; — Carcassonne : rapprochement du Canal Royal vers les murs de la ville, emprunts, octroi ; — l'intendant de Ballainvilliers ; — Bérat : la communauté et le seigneur ; — Montgaillard, l'abbaye de Boulbonne, contestations entre officiers de justice et officiers municipaux ; — reconstruction des prisons de la Conciergerie du Parlement de Toulouse ; — Béziers : inspecteur des vins et eaux-de-vie ; — Villasavary : police, nomination des consuls, etc. ; — sables de la plage du grau d'Agde, forêt de Mazan et chemin de la côte de Mayres ; — alluvions, atterrissements et relais formés sur les

(1) Le relieur a placé, par erreur, le recueil de 1784 avant celui de 1785. — Nous avons mis les deux recueils dans l'ordre chronologique normal.

bords des rivières navigables ; — rivière du Sort et ruisseau de Laudot ; lestage et délestage des bâtiments dans les ports de La Nouvelle, d'Agde, etc. ; — Nîmes : restauration des Arènes, démolition des murs d'enceinte, embellissements ; — voituriers, procès des membres des États, chemin de Castres à Réalmont, conseil politique de Beauchastel ; — le Rhône : île d'Argenton (vulgairement appelée Patiras, réunie à celle de la Barthelasse), Villeneuve-lez-Avignon ; — Saint-Béat (diocèse de Comminges), fourniture des étapes, Salles (diocèse de Rieux), l'Hérault (d'Agde à la mer), Saint-Pons, Montagnac, pont de Beaucaire ; — impositions, comptabilité communale, affaires financières diverses (comme dans les articles précédents).

124.* — « Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances pour l'année *1787* » [pour la province de Languedoc] (impr. : — avec une table chronologique (impr.)..... 1784-1787.

Biens en non-valeur, assistance des habitants forains aux assemblées communales, remise sur le don gratuit, chemins divers de la sénéchaussée de Carcassonne, preuves de noblesse, privilèges d'arrêt personnel et d'arrêt réel des créanciers ; — Bagnols : Récollets ; — Toulouse : foires ; — Lautrec : élection consulaire ; — ferme du droit d'équivalent, impositions, emprunts, affaires financières diverses (comme dans les articles précédents) ; — Montréal : conseil politique, administration municipale ; — chemins de divers diocèses ; — diocèse de Castres : insensés ; — diocèse d'Alet : messagers, poste aux lettres ; — Carcassonne : Frères des Écoles chrétiennes ; — diocèse de Saint-Pons : sages-femmes de la campagne envoyées au cours d'accouchement de Castres ; couvent des Sœurs de la Croix (pour l'éducation gratuite des filles) établi à Saint-Chinian ; — dessèchement des marais, canal de navigation, grau d'Aiguesmortes ; — chemin de la Poste ; dépaissance, canal d'atterrissement de l'étang de Capestang, nouveau canal de Narbonne ; l'Hérault (d'Agde à la mer) ; — Bezousse et l'abbé de la Calmette ; — Peyrens (comté de Lauraguais) et le marquis de Saint-Félix ; — entrée des marchandises d'Angleterre (en exécution du traité de commerce) ; — Saint-Gervais (diocèse de Castres) : consuls et conseillers politiques ; — Lavaur : marché aux bestiaux ; — usurpation d'un vieux chemin, routes du Puy à Rodez et de Milhau à Saint-Flour ; — diocèse d'Alais : pont sur le Gardon, près de Ners ; — route du Vivarais, le long du Rhône ; — Saint-Félix (Lauraguais) : les consuls et les officiers de justice du seigneur ; — liberté du commerce des grains ; — Le Pouget : le seigneur J.-F.-X. Daudé d'Alzon et ses officiers de justice, administration de la justice à l'Estang, nomination des consuls ; — Toulouse : quai et ports, le Port-Bidou ; — Saint-Gilles : ouvrerie de l'église collégiale, canal de navigation ; — maîtrises des eaux et forêts, navigation du Tarn entre Albi et Gaillac ; — Cette : canal de Cette à La Peyrade, pêche aux moules ; — pont de la Miellouane (diocèse de Saint-Pons) ; — pont de Douzens (sur le chemin de la Poste Royale de Carcassonne à Narbonne) ; — Marvéjols (diocèse de Mende) : consuls, chapitre, droit de banc dans l'église ; — etc.

125.* — « Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances, pour l'année *1788* » [pour la province de Languedoc] (impr.) : — avec une table chronologique (impr.)..... 1782-1788.

Iles et atterrissements du Rhône, droit de champart ; — Anduze : consuls et conseil politiques ; — état-civil des non catholiques ; — Toulouse : bouchers et tripiers ; — Montpellier : administration municipale ; — Toulouse : foires ; — produits des bois communaux, droits de sortie et de fret sur les vins du Languedoc, ferme de l'équivalent, dettes des communautés ; — Toulouse : capitouls, juridiction de la police, emprunt de 15 millions ; — canal de Nîmes au Cailar et à Aiguesmortes (1), canal de Lunel, canal des Étangs ; — Cette : lestage et délestage des vaisseaux ; — le porteur de lettres et messager de Limoux à Carcassonne, cours gratuits d'accouchement à Montpellier et à Castres, chemins de divers diocèses, impositions et affaires financières diverses (comme dans les articles précédents) ; diocèse de Comminges : insensés ; — syndics généraux de la Province, sup-

(1) De l'Esplanade de Nîmes, par le Vistre, jusqu'à la jonction de cette rivière avec le Canal de la Province, au-dessous du Cailar.

pression d'un factum contre les États (à l'occasion de la prorogation du second vingtième), grand chemin d'Auvergne, grande route de Toulouse à Albi, chemin de Castres à Saint-Pons, archives des communautés; — Le Cayla (diocèse de Nîmes): consuls, officiers de justice du seigneur, police; — nouvelle route du Vivarais le long du Rhône, routes du Puy à Rodez et de Milhau à Saint-Flour; — Saint-Michel-de-Vax (en Albigeois); consuls, seigneur; — États généraux du royaume, canal d'Aiguesmortes à Beaucaire, l'île de Piot et les inondations du Rhône, croisée du Lez et du canal des Étangs, pêche des moules le long des jetées du grau d'Agde; diocèse de Carcassonne: églises, presbytères, maisons communes; procès de la Province et des membres des États, etc.

126.* — « Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances, pour l'année *1789* », [pour la province de Languedoc] (impr.); — avec une table chronologique (impr.)..... 1788-1790.

Ferme générale de l'équivalent; — Auriac (diocèse de Toulouse): comptabilité communale; — justices de la maison d'Uzès, assemblée du Tiers-État du diocèse de Toulouse; — diocèse d'Agde: cours gratuit d'accouchement; — diocèse de Nîmes: insensés; — sénéchaussée de Carcassonne: chemins de Castres à Saint-Pons et de Saint-Pons à Béziers; — chemins de divers diocèses; — Viviers: Petit-Séminaire, archives du pays de Vivarais; — route de Milhau à Saint-Flour, route du Vivarais (le long du Rhône), cantonniers, dettes des communautés, impositions et affaires financières diverses (comme dans les articles précédents), etc.

127.* — « Recueil de loix et autres pièces, relatives au droit public et particulier de la province de Languedoc, en matière de nobilité ou roture des fonds de terre » (impr.)[1]; — avec une table chronologique (impr.) des « arrêts, déclarations et autres pièces qui forment ce recueil »..... 1667-1734.

« Extraits de diverses loix romaines, visigothiques et françoises, concernant les tributs ou impôts, auxquels les fonds de terre ont toujours été assujettis dans la province de Languedoc », depuis le Code théodosien jusqu'à la déclaration de 1666 (pp. 5 à 20);

Le baron de Reyniez, les Bénédictins de la Grâce; — avis des États de Languedoc (1683), déclaration du Roi (1684), avis de Daguesseau (1694), déclaration du Roi (1694); — le Collège de Saint-Ruf de Montpellier et les consuls de Lattes: près à Lattes, tailles réelles en Languedoc au XIIIe siècle, etc.; — déclarations du Roi (1707, etc.); — chapitre cathédral de Saint-Pons, îles et créments, le domaine de Poussan (territoire de Béziers), etc.

128.* — « Table des matières contenues dans les Recueils de la Province », suivie d'une « table des titres », — manuscrit non signé et sans date..... XVIIe-XVIIIe s.

Par l'archiviste Daché.
Minute du registre A. 129.

129.* — « Table alphabétique [ms.] des édits, déclarations du Roi, arrêts et ordonnances pour la province de Languedoc, rédigée par Mr Daché, garde des archives de lad. Province, 1774 », suivie d'une « table des titres ».. XVIIe-XVIIIe s.

Copie du registre A. 128, avec additions visant surtout des actes postérieurs à 1774. — Mêmes rubriques que dans le registre précédent, avec quelques autres en plus (1).

Allivrement au compoix. — Alluvions. — Amendes. — Amortissement et nouvel acquêt. — Assiettes des diocèses. — Armes (Port d'). — Arts et métiers. — Droit d'Aubaine. — Auditeurs des comptes des communautés.

Banvin (Droit de). — Bestiaux qui servent à la culture et à la bonification des fonds. — Biens et droits prétendus nobles (pp. 43 à 70). — Biens

[1] « A Paris, de l'imprimerie de Vincent, imprimeur-libraire des États généraux de Languedoc. MDCCLXV ».

(1) En raison de l'utilité qu'elles peuvent présenter pour les recherches historiques sur les matières d'administration, tant d'ordre général que d'ordre provincial ou local, nous transcrivons toutes les rubriques de cette table de la *Collection de Languedoc*. — Pour les matières les plus importantes, nous ajoutons l'indication des pages.

abandonnés (pp. 71 à 83). — Biens patrimoniaux des communautés. — Billets de banque. — Bois, garrigues, pâturages et terres vacantes. — Boucheries.

Canal Royal. — Canal du Lez. — Capitation (pp. 105 à 122). — Cautions. — Chambre de Justice. — Chambre de Commerce et Conseil de Commerce. — Chasse. — Chemins, ponts et chaussées. — Collecteurs volontaires. — Collecteurs forcés. — Commissaires aux saisies réelles et leurs contrôleurs. — Commissaires pour la vérification des dettes. — Communication aux gens du Roi. — Compoix terrien. — Compoix cabaliste et d'industrie. — Comptes, comptables et reliquataires. — Comptes du trésorier des États, des receveurs et des syndics des diocèses. — Confirmation (Droit de). — Conseils ordinaires et renforcés. — Consuls et élections consulaires (pp. 214 à 228). — Contrôle des actes. — Contrôle des exploits. — Contrôleurs des tailles. — Corps de garde. — Courtage (Droit de). — Curés.

Débets des comptes. — Décrets et rabattements. — Défrichement des terres incultes. — Délibérations des États et des Assiettes. — Délibérants. — Dépaissance. — Dénombrements. — Députations. — Dettes de la Province. — Dettes des communautés (pp. 290 à 303). — Diocèses. — Dixième, vingtièmes, cinquantième (pp. 310 à 327). — Droits seigneuriaux et domaniaux.

Eaux minérales et médicinales. — Écritures privées. — Églises paroissiales et maisons presbytérales. — Emprunts. — Engagistes du Domaine. — Enregistrements. — Ensaisinement. — Echanges. — Entrée aux États. — Entrée du vin étranger. — Équivalent (pp. 374 à 399). — Étape. — Évocations.

Forains (Habitants). — Franc-alleu. — Franc-fief. — Fossés, murs et fortifications.

Gabelles. — Gages et pensions, dons et gratifications. — Gardes-terres. — Glace et neige. — Glanage. — Garnisons. — Gens de main forte. — Gens de main morte. — Grains et légumes. — Greffes et greffiers. — Greffes d'enregistrement des hypothèques. — Gruyers (Juges-).

Hommages. — Huissiers.

Immunité de tailles. — Impositions. — Indemnités. — Intendant. — Insinuation et centième denier. — Iles.

Juges ordinaires ou juges des lieux.

Lettres d'État. — Lettres et billets de change, billets à ordre ou au porteur. — Lods (Droits de), quint, requint, relief, indemnités et censives.

Maîtres des ports. — Maîtres d'école. — Mandes d'assiette. — Manufactures et fabriques (pp. 559 à 602) : fabriques en laine, draps pour le Levant, draps ordinaires et petites étoffes de laine, teintures, étoffes de soie, bas et bonnets, couvertures de laine, chapeaux, savons, toiles, cuirs, vert de gris, salage des sardines, tonneaux pour les vins et eaux-de-vie, établissements de manufactures par lettres patentes. — Messageries et loueurs de chaises. — Marais. — Maréchaussée. — Municipaux (Officiers et deniers). — Mûriers.

Noblesse personnelle. — Nouveaux convertis.

Octrois et subventions (pp. 623 à 636) ; liste des villes et communautés du Languedoc, ayant été autorisées à lever des droits d'octroi ou de subvention (pp. 636 à 639). — Offices, municipaux ou autres, créés depuis 1690 (pp. 643 à 686). — Offices de judicature. — Officiers des communautés. — Officiers de la Province. — Ouvrages publics (pp. 695 à 711).

Papier terrier. — Papiers des communautés. — Papier et parchemin timbré. — Pêche et pêcheries. — Pezade (Droit de). — Poids du Roi. — Police. — Prescription de dix ans. — Préséances. — Présentations au greffe. — Privilèges. — Procès. — Procureurs. — Publications pour la levée des tailles. — Place du Peyrou (pp. 753 à 756).

Quint et requint (Droit de).

Receveurs des tailles (pp. 759 à 783). — Récusation de juges. — Relief ou rachat (Droit de). — Reliquats. — Rentes constituées et intérêts — Rentes sur les états du Roi. — Rentes foncières. — Restitutions de deniers indûment imposés. — Le Rhône. — Rôles de taille.

Seigneurs particuliers. — Semences (Prêts de). — Sixième et huitième denier (Droit de).

Tabac. — Taillable. — Taille (pp. 839 à 858). — Trésorier des États. — Trésoriers de France. — Troupes.

Verreries. — Vignes

130.* — « Table [alphabétique] des matières des édits, déclarations, arrêts et ordonnances, pour la province de Languedoc » (ms. non signé et s. d.)..... XVIIe-XVIIIe s.

Abonnements(1).—Affranchissement des tailles. — Agneaux. — Alais : évêché, etc. — Albergues en deniers. — Albi : diocèse et ville. — Amortissements. — Les Angles. — Arrière-ban. — Taxes sur les Arts et métiers. — Assesseurs des maires. — Assiettes des diocèses. — Arrêts d'attribution à l'Intendant. — Droit d'Aubaine. — Auditeurs des comptes des marchands et artisans. — Auditeurs des comptes des étapes. — Auditeurs des comptes des communautés. — Augmentation des gages. — Avocats du Roi des hôtels de ville et sièges de police.

Bacs. — Baïettes, sempiternes et anacostes. — Bailli du Vivarais. — Bains de Balaruc. — Droit de Banvin. — Barons des États. — Fabrique des Bas. — Baux des tailles. — Baux des boucheries. — Beaucaire. — Bestiaux. — Bétail à laine. — Biens abandonnés. — Biens déguerpis. — Biens donnés à locaterie perpétuelle. — Biens aliénés des communautés. — Biens patrimoniaux des communautés. — Blés. — Bois, garrigues et bruyères. — Boulbonne. — Bourdigues et madragues. — Lettres de Bourgeoisie. — Juridiction de la Bourse des Marchands. — Boucherie : droits sur la viande. — Billets de banque.

Cabaux et industrie. — Canal du Bras-de-Fer, sur le Rhône. — Canaux des Étangs. — Canal de Narbonne. — Canal Royal. — Canal de Cette. — Canal de Beaucaire. — Capitaines châtelains. — Capitation. — Carcassonne : [ville]. — Casernes. — Cens et rentes. — Certificateurs des criées. — Cintegabelle. — Citadelle du Saint-Esprit. — Chaises roulantes. — Chambre des Comptes de Paris. — Chambre de justice. — Chambres de commerce. — Chasse. — Chapeaux. — Château de Ferrières. — Chaussées du Rhône, depuis Beaucaire jusques Silveréal, [salins de Peccais], etc. — Chaumes, haies, buissons, etc. — Chaussées du Rhône et du Lauzon, au-dessus du Pont Saint-Esprit, jusqu'au Pont de la Pierre. — Chemins, ponts et chaussées. — Chèvres. — Chirurgiens. — Cinquantième. — Cochenille. — Collecteurs des tailles. — Commerce avec le Comtat d'Avignon. — Commissaires pour la vérification des comptes des étapes. — Commissaires aux prisées et vente des meubles. — Commissaires aux saisies réelles. — Commis et employés aux fermes du Roi. — Commissaires enquêteurs et examinateurs. — Commissionnaires des rouliers. — Commissionnaires des vins et eaux-de-vie. — Comptes des communautés. — Communautés. — Compoix. — Compoix cabaliste. — Concierges des hôtels de ville. — Droit de confirmation. — Conseil de Commerce. — Conseils politiques. — Contrôleur des restes de la Chambre des Comptes de Paris. — Consuls : rang et séance des officiers royaux et des maires et consuls. — Consuls perpétuels. — Consuls de la Nation dans les échelles du Levant. — Consignations faites aux créanciers de la Province, en billets de banque. — Contrats de reconstitution de rentes sur la Province. — Contagion. — Contrôle des actes et insinuations. — Contrôle des exploits. — Contrôleurs des poids et mesures. — Contrôleurs des voitures. — Contrôleurs des greffes des hôtels de ville, de l'écritoire et des commissaires aux revues. — Contrôleurs aux saisies réelles. — Contrôleurs des tailles. — Contrôleurs des tailles et taillon. — Contrôleurs des huiles. — Contrôleurs de l'entrée des eaux-de-vie et des vins. — Contrôleurs des matériaux des bâtiments. — Contrôleurs des porcs. — Contrôleurs des octrois et subventions. — Contrôleur des dépens. — Droit de Cottimo. — Correcteurs et auditeurs de la Chambre des Comptes de Montpellier. — Cour des Aides : arrêts du Conseil, qui cassent ceux de la dite cour. — Courtiers jaugeurs, inspecteur des boucheries et aux boissons. — Courtiers de change, de banque et de marchandise. — Couvertures de laine de Montpellier. — Crues sur le sel. — Créanciers de la Province.

Délibérations des États. — Délibérations des Assiettes. — Deniers municipaux. — Deniers ordinaires et extraordinaires des diocèses. — Deniers patrimoniaux. — Denier de la constitution de rente. — Départeurs des impositions. — Dentelles du Puy. — Députation des communautés. — Dettes des communautés. — Dettes de la Province. —

(1) Cette seconde table constituant, comme celle de Daché (A. 128-129), un véritable répertoire d'ensemble de la *Collection de Languedoc*, et ayant, en outre l'avantage de mettre en lumière, malgré le laconisme de sa rédaction, un certain nombre de matières administratives, que Daché a laissées plus ou moins dans l'ombre, et que nous-même avons dû trop souvent passer sous silence dans nos analyses très sommaires, — nous n'hésitons pas à en transcrire ici toutes les rubriques, au risque de donner au présent article des proportions encore plus développées qu'à l'article précédent.

Dettes des corps des marchands. — Deux deniers trois quarts pour livre des impositions. — Dixième des biens fonds et maisons. — Donzère et Saint-Montant. — Droguets. — Droits et facultés des communautés dont le Roi a aliéné la justice. — Droits d'entrée. — Droits de sortie. — Droits de plusieurs offices supprimés. — Droits forains de la maîtrise des ports de Toulouse et de Narbonne. — Droits sur les marchandises et denrées.

Eaux de la reine d'Hongrie, de Thein, eau de Cette, sirop de Grenade et autres liqueurs. — Eaux et forêts. — Elections consulaires. — Emprunts de la Province. — Églises paroissiales, cimetières et maisons presbytérales. — Engagistes du Domaine. — Droit d'Ensaisinement. — Entrée du royaume : [sardines étrangères]. — Envoyés de la noblesse aux États. — Épiceries et drogueries. — Équivalent. — Escatalens. — Essayeurs des vins et eaux-de-vie. — Étape. — Étoffes des Indes, de la Chine et du Levant. — Entrée des États de la Province. — Experts, priseurs et arpenteurs. — États : renvoi aux commissaires du Roi et des États.

Fers. — Fillèles de Maroc. — Foi et hommage. — Fiefs. — Foires et marchés. — Francs-fiefs. — Droit de Fret.

Gabelles. — Gardes-jurés. — Garnisons pour le paiement des tailles et de la capitation. — Garrigues. — Gênois. — Étoffes du Gévaudan. — Ruisseau de Girou et de Lers. — Glace et neige. — Faculté de glaner. — Gouverneurs des villes. — Greffiers, gardes des archives et déparleurs des rolles des impositions, créés par édit d'octobre 1690. — Greffiers consulaires. — Greffiers de l'écritoire. — Greffiers des brevettes d'apprentissage. — Greffiers des diocèses. — Grau d'Agde. — Grau de La Nouvelle. — Grau d'Aiguesmortes. — Juges-gruyers.

Habitans forains et seigneurs. — Hommages. — Huissiers audienciers. — Huiles. — Hôpitaux et hôtels-Dieu.

Indemnités accordées aux communautés et aux particuliers, à l'occasion des fanatiques. — Indemnités accordées à la Province et à quelques diocèses en particulier, pour la grêle, la gelée, la sécheresse et les inondations. — Indemnités pour les oliviers. — Indemnités des seigneurs pour les terres de Canal [Royal]. — [Indemnités] pour les terres acquises par les gens de main-morte. — Inféodation. — Inspecteurs-conservateurs des Domaines. — Inspecteurs des bâtiments. — Inspecteurs des vins. — Inspecteurs des bas. — Inspecteurs des boucheries. — Insinuation. — Commissaires aux inventaires. — Iles. — Iles de l'Amérique.

Jaugeurs des futailles. — Jetée d'Agde. — Jetée d'Avignon dans le Rhône. — Jurés crieurs. — Jurés gardes des archives et dépositaires des titres des marchands.

Laines. — Lavaur. — Langueyeurs des porcs. — Ruisseaux de Lers et de Girou. — Lieutenants de maire. — Lieutenants de police. — Limites du Languedoc. — Limoux. — Litières. — Droits de lods. — Lods des échanges. — Logement des curés. — Lodève. — Loteries pour l'acquittement des dettes de la Province.

Gens de Main-forte. — Gens de Main-morte. — Maîtres et maîtresses d'école. — Maîtres des ports. — Marchandises. — Maires et autres officiers municipaux. — Maisons presbytérales. — Maréchaussées. — Marque des ouvrages d'étain. — Marseille. — Martinets. — Mende. — Mesureurs des grains. — Milices bourgeoises. — Merrain. — Monnaies. — Manufactures (10 pp.). — Mûriers. — M. de Montferrier, syndic général et conseiller honoraire en la Cour des Comptes. — Montauban. — Montfrin. — Montpellier. — Mouleurs de bois. — Moulins. — Mirepoix. — Fourniture des mulets.

Archevêque de Narbonne. — Diocèse de Narbonne. — Lettres de naturalité et de légitimation. — Diocèse de Nimes. — Ville de Nimes. — Noblilité des biens. — Nouveaux catholiques. — Droit de nouvel acquêt.

Octrois et subventions. — Offices de regratiers. — Offices créés avant l'année 1713, qui n'ont pas été vendus. — Officiers du Roi, exclus du consulat. — Officiers de la Province. — Officiers des seigneurs. — Officiers municipaux. — Officiers des troupes. — Olivettes. — Orange. — Ordonnances de l'Intendant. — Ouvrages publics.

Papiers terriers. — Parlement de Paris. — Parlement de Toulouse. — Pastel. — Péages. — Doublement des péages. — Affaires de la succession de M. de Pennautier. — Permission d'imposer. — Pêche. — Pêcherie des étangs. — Droit de Petit-Blanc, pour les réparations du Pont-Saint-Esprit.

— Petits sceaux. — Droit de Pezade, du diocèse d'Albi. — Plomb en dragées et en balles. — Police. — Pont-Saint-Esprit. — Ponts de Toulouse et de Cazères. — Port de Cette. — Port de Beaucaire. — Poterie de Saint-Quintin et de Saint-Victor. — Droit de Prélation. — Présidents des Assiettes. — Prévôts diocésains. — Privilèges de la Province. — Procès évoqués du conseil des parties au conseil des finances. — Procès des communautés. — Procureur général et substitut au bureau des Commissaires du Roi aux États. — Procureur du Roi des communautés. — Procureurs postulants. — Puicelsy. — Pinks. — Procès du Parlement, Cour des Aides, Trésoriers de France, sénéchaux et du syndic général de la Province. — Place du Peyrou, [à Montpellier].

Droit de quatre sous pour livre, pour les droits des fermes du Roi. — Droit de quatre deniers sur les invalides. — Quittances de finance des affaires extraordinaires.

Rabattement des décrets. — Rachat du Domaine. — Raffinerie de sucre, établie à Cette. — Recettes générales des finances et du taillon. — Recette des tailles. — Receveurs des consignations et commissaires aux saisies réelles. — Receveurs des tailles. — Receveurs du taillon — Receveurs et contrôleurs des octrois, etc. — Recherche de la noblesse. — Reconnaissances. — Recrues des milices. — Registres tirés des archives des sénéchaussées et portées à Paris aux archives du Domaine. — Registres-journaux des comptables. — Registres des acquisitions du Domaine et des provisions d'offices. — Regrats et regratiers. — Communauté de Reiniès. — Droit de relief. — Remises sur les impositions. — Rentes constituées à prix d'argent. — Rentes constituées sur la Province. — Rentes provinciales. — Rentes créées sur la Province par édit du mois d'août 1714. — Rentes des communautés. — Droit de requint. — Restitution des sommes surimposées sur les communautés. — Rivières de Girou et de Lers. — Rivières de Sor et du Gardon. — Robine de Lunel. — Rôles des tailles. — Fleuve du Rhône.

Saint-Papoul. — Saint-Privat. — Saint-Pons. — Salins de Peccais. — Sauterelles. — Sauve. — Prix du sel. — Serges impériales et sempiternes. — Serment de fidélité des consuls à l'avènement du Roi à la Couronne. — Syndics des diocèses. — Soies. — Substitutions. — Substituts des avocats et procureurs du Roi. — Substituts des procureurs généraux. — Subventions. — Sucres bruts et raffinés.

Ferme du tabac. — Tailles. — Taillon. — Teintures. — Tiers État. — Tiers référendaires. — Tiers sur taux et quarantième. — Tonneaux. — Droit de Tonnelage. — Tonneliers [de Cette]. — Ville de Toulouse. — Trésorier de la Bourse. — Trésoriers des bourses communes. — Trésoriers des arts et métiers. — Trésoriers de France. — Troupes.

Usages des communautés.

Valabrègues. — Valets et domestiques. — Vérification des dettes. — Verlhac. — Vert de gris. — Verreries. — Vignes et châtanets. — Villefranche-[sur-Rhône] : droit appartenant au duc de Savoie. — Vins et eaux-de-vie. — Visiteurs des gabelles. — Visiteurs des suifs. — Voitures du Roi d'Espagne. — Voitures pour le transport des équipages des troupes. — Vivarais.

131.* — *Collection Pouget*, tome premier : — recueil de pièces (impr.), — avec une petite table (ms.). . . . . 1550-1720.

Monnaies, contrôleurs généraux du Domaine du Roi ; — Paris : visiteurs et vendeurs de bois, foin et charbon ; — édits de Nantes, Protestants ; — offices de police, députés des églises réformées assemblés à La Rochelle, greffiers des tailles, lieutenants généraux provinciaux des gabelles, contrôleur des parties casuelles et droit annuel ; — Cour des Monnaies ; cours et prix des monnaies françaises et étrangères ; — greffiers et maîtres clercs des bureaux des Trésoriers de France, greffiers des Élections, contrôleurs des actes et expéditions des dits greffes ; — intendants et syndics ; — déclaration de Louis XIII (1643) : régence de la Reine ; — Paris : mesureurs et visiteurs de toutes sortes de bois ; — révocation de l'édit de Béziers, privilèges de la province de Languedoc ; — nouvelles monnaies, tarif des droits de contrôle des actes des notaires ; — tarif des droits des procureurs en la cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier ; — nouveau système des finances, remboursement des rentes constituées ; — Narbonne : privilèges, gouvernement des consuls, guet et garde de la ville.

132.* — Collection Pouget, tome II : — recueil de pièces (impr.), — avec une petite table (ms.)..... 1571-1718.

Émoluments des greffes du Parlement de Toulouse et des sénéchaussées de Languedoc ; — monnaies, orfèvres de Nîmes et du gouvernement de Montpellier, nouveau projet d'une taille réelle, matière féodale, affaires politiques diverses, etc.

133.* — Collection Pouget, tome III : — recueil de pièces (impr.), — avec une petite table (ms.)..... 1568-1638.

Offices divers (finances, etc.); droits des petits sceaux, greniers à sel de Languedoc, Cour des Aides de Montferrand, gabelles de Languedoc ; — compagnie royale des voyages de long cours (Levant, Midi et Ponent) ; — postes, courriers, messagers ; — chancelleries des Bureaux des Finances, teinture des draps et autres étoffes de laine, greffiers des Assiettes des 22 diocèses de Languedoc, courratiers, receveurs des tailles de Languedoc, dépaissance, logement des troupes en hiver, arrière-ban, etc.

134.* — Collection Pouget, tome IV : — recueil de pièces (impr.), [relatives à la Fronde] : — « édits, déclarations du Roy, arrêts, journaux et autres pièces curieuses, faittes à Paris en 1648 et 1649 », — sans table... 1648-1649.

Taxes sur les aisés, officiers de finance, officiers des cours souveraines, monastère des Filles-Dieu de Paris, droit annuel, rentes constituées sur les cinq grosses fermes, révocation de toutes les commissions extraordinaires, Chambre de Justice, révocation des intendants de justice ; tailles, taillon et subsistances ; — rentes constituées sur la ville de Paris ; — règlement sur le fait de la justice, police, finance et soulagement des sujets de Sa Majesté ; — affaires diverses concernant Paris ; — le Parlement de Paris transféré à Montargis ; — le cardinal Mazarin, affaires politiques, etc.

135.* — Collection Pouget, tome V : — recueil de pièces (impr.) concernant toutes le Languedoc ; — sans table..... 1617-1664.

Gouvernement et siège présidial de Montpellier et autres sénéchaussées du Languedoc, Cour des Aides de Montpellier ; — ferme générale des traites foraines et domaniales, le denier de Saint-André ; — union et re-union de la Chambre des Comptes et de la Cour des Aides de Montpellier ; — création de 22 sièges d'Élections en Languedoc ; dettes des diocèses et des communautés, faux-monnayeurs, réformation des gabelles, sessions des États à Pézenas, receveurs des tailles des 22 diocèses, nouveau canal du Rhône et dessèchement des marais, révocation de l'édit de Béziers, fabrique des liards, consuls de Nîmes, logement des gens de guerre en quartier d'hiver, étapes, ferme de l'équivalent, assiettes, droit de committimus et évocation ; — comté de Carmaing (diocèse de Toulouse) ; — députation à la Cour, douane de Valence, etc.

136.* — Collection Pouget, tome VI : — recueil de pièces (imp.), concernant toutes le Languedoc ; — avec trois tables partielles (imp.). 1596-1728.

« Arrests, règlements et autres actes », concernant les Gabelles (1596-1691) : règlement fait à Aiguesmortes en 1596, mesures, réformation, regratiers, visiteurs, voituriers et muletiers revendeurs de sel, faux-sel, faux-sauniers, salpêtriers et verriers, franc-salé ; sels de Peccais, de Peyriac et de Sigean ; sels de Poitou, de Brouage, de Provence et d'Espagne ; poisson salé, etc.

Iles, terres ouvertes dans les garrigues, droit de champart, amortissement des biens communaux.

« Recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances, rendus en faveur de la province de Languedoc en l'année 1700 » (voir ci-dessus A. 79). — « Recueil des arrests du Conseil d'Estat du Roy, de l'année 1705, pour la province de Languedoc » (voir A. 82). — Biens abandonnés (règlement de 1728). — « Recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances de l'année 1710, pour la province de Languedoc » (voir A. 87).

137.* — Collection Pouget, tome VII : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1702.

Famille de Tardieu de Martin de Malessis, Pierre-Louis Reich de Pennautier, caissier banqueroutier

frauduleux exposé au pilori et condamné aux galères, testaments, revenus casuels, capitation des domestiques, chancelleries des parlements et cours supérieures, nouvelle division de Paris en vingt quartiers, officiers des eaux et forêts, usage des diamants et pierreries permis aux femmes et filles de certains fonctionnaires, rentes viagères, lieutenants généraux et procureurs du Roi de police, caisse d'emprunt établie au bureau des Fermes unies, receveurs généraux des domaines et bois, monnaies, chasse, commissaires aux inventaires, syndics perpétuels des communautés d'habitants, meubles des locataires insolvables, officiers dans les monnaies, contrôle et enregistrement des bans de mariage, commissaires de marine et galères, droits de sortie pour les pays étrangers sur diverses marchandises, préséances, retrait lignager ; — marchandises des fabriques d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande ; — nouveaux catholiques ; matières dont les hauts, moyens et bas justiciers peuvent connaître ; aliénation de domaines royaux, commissaires aux saisies réelles, les sectés de la gabelle, offices d'arpenteurs ; — juges présidiaux, baillis et sénéchaux ; poudre et plomb à giboyer, commissaires vérificateurs des rôles pour la distribution du sel, recherche des faux-nobles, création de 200 nobles, création d'un président en chaque siège d'élection, procès criminels, acquits de l'extraordinaire des guerres, siège de la Table de Marbre du Palais à Dijon, rentes sur l'hôtel de ville de Paris, pays de Bresse, présidial de Dijon, biens communaux aliénés, droits de francs-fiefs et amortissements, contrôleurs des ventes de poisson, biens d'Église aliénés ou usurpés, fonctionnaires divers affranchis de la taille, chevaliers d'honneur, receveurs des tailles, capitation, contrôleurs-courtiers de la volaille, aliénation des justices dépendantes des domaines du Roi, lieutenants des maréchaux de France dans les duchés-pairies, Compagnie des Indes, faillites ; — création de 200 chevaliers héréditaires dans les provinces de Flandres, Artois et Hainaut ; — Paris : nettoiement des rues et entretien des lanternes ; fers des forges de Montagnié et de Bonnal (en Franche-Comté) ; beurres et fromages étrangers, lettres d'État, etc.

138.* — Collection Pouget, tome VIII : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.) ..... 1703.

Revenus casuels, enregistrement des titres des privilèges et exemptions, monnaies, lettres de rémission, officiers des amirautés et tables de marbre ; — théologie : bref de Clément XI, dogmes hérétiques de Jansenius ; — trésoriers de de France ; ponts, chemins, chaussées et autres ouvrages publics ; commissaires aux saisies réelles, droit sur les jeux de cartes et tarots, rentes sur l'hôtel de ville de Paris, crime de billonage, contrats de mariage, contrôleurs-courtiers de volaille à Paris, mandement de l'évêque de Clermont ; — Marseille : privilèges commerciaux, marchandises venant du Levant ; — Paris : bourgeois, exemption pour le droit du vin ; — offices créés dans l'artillerie, notaires, milice bourgeoise de Paris, procès des communautés, receveurs particuliers des eaux et forêts, receveurs généraux des domaines et bois, recrues d'infanterie, biens ecclésiastiques, lieutenants généraux d'épée, greffiers des rôles des tailles, eaux-de-vie, billets de monnaie, tarif des ports des lettres, etc.

139.* — Collection Pouget, tome IX : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.) ..... 1635-1708.

Droits de sortie, recrues d'infanterie, greffes des présentations, commissaires aux saisies mobilières, sénéchaussée et siège présidial de Montpellier, notaires, droits de contrôle des actes notariés, roturiers acquéreurs de biens nobles, arrière-ban, nobles de Languedoc, justices seigneuriales, gouverneurs des villes, capitaines châtelains, prévôts diocésains de Languedoc, maréchaussées de Languedoc, vente et revente des domaines du Roi, capitaines des chasses, commerce des blés, huissiers audienciers, lieutenants des Maréchaux de France et gardes de la Connétablie ; juridictions royales diverses (présidiaux, bailliages, sénéchaussées, etc.) ; — procureurs-syndics et greffiers-secrétaires des divers diocèses de Languedoc, commissaires des guerres, contrôleurs d'exploits, chirurgiens et médecins jurés ; — huissiers des chancelleries, greffiers des parlements et autres

justices, parlement de Toulouse, officiers des justices seigneuriales, etc.

140.* — Collection Pouget, tome X : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1674-1708.

Hypothèques du Roi sur les biens des comptables, recherche des faux-nobles, receveurs des amendes et receveurs des épices, inspecteurs des matériaux de construction, limonadiers et vendeurs d'eaux-de-vie et de liqueurs, arpenteurs, extraordinaire des guerres, papier et parchemin timbrés, officiers catholiques dont les femmes sont de la R. P. R., contrôleurs des exploits, receveurs des gabelles, receveurs des fermes générales ; — prévôts diocésains en Languedoc, Trésoriers de France, Bureaux des Finances, droits d'hérédité et de survivance, commissaires des décimes, généraux des monnaies ; — contrôle des registres des baptêmes, mariages et sépultures ; — élections consulaires, marguilliers, déclarations à la Chambre des Comptes de tout le temporel des ecclésiastiques et gens de main-morte, nomination aux cures, réparation du chœur et de la nef des églises paroissiales par les décimateurs, les habitants de Lasgraisses et le monastère de Candeil, le sixième denier ecclésiastique, le sixième denier laïque, biens ecclésiastiques aliénés, roturiers possédant des biens nobles, droits de francs-fiefs ; — domaine du Roi : engagistes et inféodataires, albergues et redevances annuelles ; etc.

141.* — Collection Pouget, tome XI : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1653-1710.

Biens communaux en Languedoc, greffiers des insinuations ecclésiastiques, aliénations du domaine royal (justices, etc.), droits de contrôle, contrats de mariage, greffiers des insinuations laïques, offices divers, notaires royaux, contrôleurs des épices et amendes, présidiaux, vente et revente des domaines du Roi, greffes appartenant au Roi, terre ou derle à faire porcelaine, commissaires aux inventaires, fermiers des greffes, duels, le comte de Peyre lieutenant général en Languedoc, receveurs des épices, dérivations d'eaux et fontaines communales en Languedoc, lettres de réhabilitations de noblesse ; — Sommières : Daniel Nicol, notaire royal et greffier consulaire ; — droits de petit scel, inspecteurs des manufactures, contrôleurs aux saisies réelles, etc

142.* — Collection Pouget, tome XII : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1700-1712.

Paris ; marchands de vin en gros du Monceau-Saint-Gervais ; — substitutions, étapes de Dauphiné, entrepôts des sels ; inspecteurs des huiles, savons de Marseille, inspecteurs aux boissons ; — Tours : chapitres de l'église métropolitaine de Saint-Gatien et de l'église collégiale de Saint-Martin ; — adultère, hôtel royal des Invalides, demoiselles de Saint-Cyr, compagnie des Cent Suisses, commerce des marchandises étrangères, greffes réunis au Domaine, monnaies, offices divers, moulins, contrôleurs de la volaille, vendeurs de marée, rentes sur l'hôtel de ville de Paris, secrétaires du Roi, le cardinal de Noailles, le P. Quesnel, économes-séquestres, extraordinaire des guerres, juridictions consulaires, foire-franche de Toulon, ferme des cartes et tarots, inspecteurs des boucheries ; — registres des baptêmes, mariages et sépultures ; — rentes créées sur les tailles, fraudeur de tabac, mendiants, tanneurs de Paris, Chambres des Comptes, manufacture royale de la Savonnerie, libelles touchant les affaires de religion, billets de monnaie et billets à cinq ans, officiers du Châtelet de Paris, agneaux et moutons, hiver de 1709, monnaies, faux-sauniers, étapes de la généralité de Metz, offices dans les monnaies, Chambre des Comptes de Dijon, dixième, sucre des îles françaises de l'Amérique raffiné à Nantes, amirautés, inspecteurs aux boucheries, droits sur les bestiaux, emprunt des États de Languedoc, confession des malades, maréchaussées ; — Paris : inspecteurs de police, courtiers de vins, grenier à sel, cuirs façon de Hongrie, contrôleurs-courtiers de la volaille ; — doublement des droits de péages, droits de contrôle des actes des notaires, extraits baptistaires, Chambre des Comptes de Rouen, gardes-côtes, inspecteurs des finances, tabacs,

tutelles, rouliers, armées de Flandres et Allemagne, messageries, etc.

143.* — Collection Pouget, tome XIII : — recueil de pièces (impr. et ms.), concernant diverses affaires générales, etc., — avec une petite table (ms.)..... 1671-1712.

Centième denier, rentes constituées sur les tailles, étapes de la généralité de Metz, offices divers, Compagnie des Indes, entrée des vins et vendanges dans Paris, commerce du pays de la Louisiane, limonadiers et vendeurs de café et liqueurs, *Te Deum* chantés à Notre-Dame de Paris en actions de grâces de la prise du Quesnoy et de Bouchain, brasseurs et cabaretiers d'Abbeville, faux-sauniers, repos du dimanche à Paris, tabacs, Canal des Lônes, monnaies, franc-salé, usurpation de titre de noblesse ; — « employ des biens ecclésiastiques » (ms.) ; — « requeste des filles d'honneur persécutées » (ms.) ; — obit fondé pour le repos de l'âme du cardinal de Richelieu ; — François-Hercule Pouget, de Montpellier ; — capitation, etc (1).

144.* — Collection Pouget, tome XIV : — « édits, arres[ts], 1596, 1712 ». — recueil de pièces (impr.)(2), concernant diverses affaires générales, etc., spécialement pour le XVIIe siècle ; avec une petite table (ms.)..... 1586-1712.

Constitution *Unigenitus*, salins de Peccais, receveurs des épices, greniers à sel, faux-sauniers, aliénation des droits seigneuriaux appartenant au Roi, ferme des gabelles (Lyonnais, Languedoc, etc.) ; — Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier ; sénéchaussée et siège présidial de Béziers ; — amendes, secrétaires du Roi, noblesse, offices divers ; — droit annuel ; — rentes, manufactures de Clermont et de Saptes, bailliage et siège présidial de Château-Thierry, receveurs des tailles de Languedoc, carosses de louage à l'heure, etc.

145.* — Collection Pouget, tome XV : — « arrest[s], édits, 1634-1712 », — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.).... 1634-1712.

Équivalent de Languedoc, contrôle des exploits, hypothèque du Roi sur les biens des comptables, greffes des insinuations laïques, lettres de vétérance, loteries royales, offices divers (maires, lieutenants de maires, etc.) ; — canonicats de l'église cathédrale de Laon ; — Paris : spectacles aux foires de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Laurent ; — emprunt des États de Languedoc, garde-côtes, foire franche de Toulon, nouvelle tontine, rachat de l'annuel, jeux de hasard, garde des archives des conseils du Roi, contrôle des actes des notaires, rentes de l'hôtel de ville de Paris, apanage du duc de Berry, le cardinal de Bouillon, le comte de Peyre lieutenant général de Languedoc, discipline ecclésiastique, douane de Lyon, contrôleurs-visiteurs des suifs, exportation des grains, receveurs des amortissements, fermes du Roi, billets de monnaie, rentes, droits d'octrois des villes, dixième, caisse des emprunts, receveurs des amendes, droit de survivance des offices, prix du sel ; — Montauban : Trésoriers de France ; — invalides de la marine, rentes sur les aides et gabelles, inspecteurs des huiles, navires de commerce hollandais, ordinaire et extraordinaire des guerres, inspecteurs des bâtiments, recrues de milice ; — La Rochelle : trésorier de France ; — monnaies et billets de monnaie, tare des sacs d'argent, procès criminels des ecclésiastiques, passeports, abbaye de la Virginité, rentes sur les recettes générales des finances, baronnie de Longaunay, prêt du sel ; — Paris : boues et lanternes, hôpitaux ; — vaisseaux de commerce danois, suédois, hollandais et italiens ; — biens immeubles de ceux de la R. P. R., duchés et pairies, prêts à des mineurs ; maîtrise des eaux et forêts de Montfort-l'Amaury, droit de marc d'or des commissions sur offices, matières et vaisselles d'or et d'argent reçues aux hôtels des monnaies ; — Doullens : justice ; — Paris : entrée des vins et vendanges, capitation, fabricants de bas du faubourg Saint-Antoine, marchands merciers et bonnetiers ; — rentes provinciales, le P. Quesnel, prieuré de Fontblanche (Poitou), comptables, bénéfices consistoriaux, faux-sauniers ; — Lyon : dixième du

(1) Plusieurs pièces, mentionnées à la table de ce registre, ont été enlevées.

(2) Plus, trois pièces mss.

commerce et de l'industrie : — faculté de théologie de Paris, professeurs des facultés de droit, dépenses de la marine et des galères, Compagnie des Indes, etc.

146.* — Collection Pouget, tome XVI : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table ms.) ..... 1599-1713.

Montpellier : chapitre cathédral, église de Montels ; — gabelles, terres de Vandenesse et d'Anisy (en Nivernais), substitutions, droits d'aubaine et de bâtardise, toiles peintes et indiennes, inspecteurs des matériaux ; — Gontaut (en Guyenne) : tabacs en fraude, rébellion ; — couvents et communautés religieuses, bouchers de Paris, roturiers possédant des biens nobles, contrôle des exploits, conseil provincial du Hainaut (à Valenciennes) et présidial d'Ypres, héritages des enfants d'un premier lit, eaux-de-vie de sirops, marchands et artisans, procès pour fait de religion, amirautés, inspecteurs de la police sur les vins, maîtres des ponts et pertuis, Compagnie des Indes, offices divers ; — Versailles : constructions de maisons, privilèges ; fourniture des étapes, sucres terrés des îles françaises de l'Amérique venant de Nantes à Bayonne, suifs, Jésuites du diocèse de Reims, bateliers-passeurs d'eau de Paris, la continuation de l'histoire des Jésuites par le P. Jouvency, loteries, commissaires priseurs, milices garde-côtes, invalides de la marine ; — Honfleur, Argentan, Falaise, Pont-Audemer ; — trésoriers de France, juges des seigneurs hauts-justiciers ; — Orléans : aides ; — Lyon : droits de surtaux ; — juges des prévôtés royales, possesseurs des îles et îlôts, tontine, billets d'emprunt de l'extraordinaire des guerres, droits manuels sur le sel, pelleteries du Canada, l'évêque de Pamiers, agents de change de Paris, abbaye de Montoulieu, apanage du duc d'Orléans, enfant adultérin, greffiers des amirautés, commissaires des guerres, livrée des domestiques, pièces de 48 sous, séminaire de Comminges (Jésuites), abbaye de Lezat, associations commerciales, armateurs, usuriers, laines d'Espagne, correction des prostituées à Paris, voituriers par eau entre Rouen et Paris, contrôleurs de la volaille, rentes sur les tailles, inspecteurs des finances, franc-salé, rachat du prêt et annuel, vivres des armées, contrôleurs des décrets volontaires, brasseurs de bière de Paris, église primatiale de Narbonne, liards d'Espagne, apanage du duc de Berry, foire franche de Toulon, bestiaux venant de la Flandre française, officiers de la bazoche, etc.

147.* — Collection Pouget, tome XVII : — recueil de pièces (impr.), les unes concernant spécialement le Languedoc, les autres concernant certaines affaires générales, etc. ; — avec deux tables chronologiques détaillées pour le Languedoc (impr.), et une autre petite table (ms.) ..... 1636, 1711-1713.

Toulouse : droit d'équivalent et droit de quart ; — îles de Beauchastel (dans le Rhône) ; — Montpellier : fabrique de couvertures de laine.

Code Joubert de 1711 : — « Recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances de l'année 1711, pour la province de Languedoc », — voir ci-dessus art. 87. — Mort du syndic général de la Province André Joubert (1721).

Code Joubert de 1712 : — « Recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances de l'année 1712, pour la province de Languedoc », — voir ci-dessus art. 88.

Repos des fêtes et dimanches à Paris, banquiers-expéditionnaires en cour de Rome, vivres de la marine, offices divers, huiles, manufactures de la Flandre française, hôtel royal des Invalides, vivres des troupes ; — Compiègne : pauvres malades, testament de Jacques de la Porte ; — communautés d'arts et métiers, monnaies, papier et parchemin timbrés, rentes sur les aides et gabelles, faux-saunage ;

« A Monseigneur le maréchal de Villars, ... poème, par M. J. Pouradier » ; — « Relation de la descente faite par Mr Cassard, capitaine de vaisseau du Roy, dans la colonie de Surinam, appartenant aux Hollandois » ;

Munitionnaires des armées de Flandres et d'Allemagne, contrats de mariage, archives, poids et mesures dans les moulins, Maulette (Seine-et-Oise), avocats du Roi et procureurs du Roi, privilèges et exemptions, râpes à tabac, albergues et redevances dues au Domaine, visite des voitures publiques par les commis des tabacs, pièces de

4 sous : — Paris : porteurs de grains et farines, vendeurs de vin ; — ouvrages d'or et d'argent, saisies des meubles et des bestiaux, beurres et fromages étrangers, contrôle des actes des notaires, bestiaux étrangers, courtiers et jaugeurs des vins, capitation ; — Paris : officiers du Châtelet et du Bailliage du Palais ; — huissiers des juridictions consulaires, cochenille, draps de Languedoc pour le Levant, trésoriers de France, inspecteurs des commissaires aux saisies réelles, inspecteurs de la police sur les vins, vaisseaux armés en course ou pour le commerce, greniers à sel, tontine, commissaires priseurs, généalogie de la maison de Lorraine, rétablissement des domaines abandonnés, donations entre vifs, entrée du suif à Paris, billets de l'extraordinaire des guerres ; — suspensions d'armes entre la France et l'Angleterre ; entre la France et l'Espagne, d'une part, et le Portugal, de l'autre ; — « relation de la bataille donnée dans la plaine d'Almança, en Espagne » ; — « Plainte de la France à Rome » ; — remède pour la colique néphrétique, eau souveraine contre l'apoplexie et contre les vapeurs ; etc.

148.* — Collection Pouget, tome XVIII : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1556-1714.

Commissaires aux saisies mobilières, évocations, doublement des octrois en Languedoc, contrôle des bans de mariage, déclarations de grossesse, receveurs des décimes, évincements, maires perpétuels et assesseurs, commissaires aux inventaires, biens des enfants mineurs, dépaissance dans les olivettes, biens des nouveaux convertis, révocation de l'édit de Nantes, religionnaires fugitifs, inspecteurs aux boucheries, jurés priseurs-vendeurs de meubles, auditeurs-examinateurs des comptes des communautés d'arts et métiers, contrôleurs des receveurs des gabelles, bois à brûler et charbons, prévôts diocésains, gabelles du Lyonnais, emprunt du clergé de France, conseillers de ville auditeurs des comptes, testaments, loterie royale, officiers du duc d'Orléans ; gens de main-morte, fermiers généraux, receveurs des consignations, réformation du luxe ; — Montpellier : hôpital général ; maladeries de Baillargues, Fabrègues et Mauguio ; hôpitaux de Lattes, Castelnau, le Crès et Salezon ; — hôpitaux généraux des diverses villes, salins de Peccais, chaussées du Rhône, viguerie et présidial de Béziers, etc.

149.* — Collection Pouget, tome XIX : — recueil de pièces (la plupart impr., quelques-unes mss.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)... 1674-1714.

Traité d'Utrecht ; — « le Prince Ragotzi,... », par l'abbé de Fournaux ; — « la Pompe sicilienne ou Relation de ce qui s'est passé à Palerme... » ; — « le Triomphe de la Paix générale... » ; — le cardinal d'Estrées, le cardinal de Noailles, prise de Fribourg, traité de Rastatt ; — abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert, moulin de Roquemengarde, Saint-Pons-de-Mauchiens ; — Jean Rat, receveur des tailles du diocèse de Béziers ; — tirage des sels pour la fourniture des chambres du haut Languedoc et du Rouergue, Ursulines [de Montpellier], Saint-Paul-de-Capdejoux, Honoré Pouget, André Pouget, ordre de Fontevrault, le gouverneur et l'évêque d'Amiens.

« Juris canonici et civilis positiones,... quas, pro regia professione vacante, post obitum clariss. viri D. D. Petri Carbonnier,... propugnabit... Petrus Cavallier, i. u. doctor » (Montpellier, 1714) ; — satire contre les dévotes et les confesseurs, par « M. de La Mézangère, de Ludes en Anjou, bachelier en médecine à Montpellier » ; — Polier, curé de Notre-Dame [de Montpellier] ; — éclipse de soleil ; — Pouget, chanoine de la cathédrale de Montpellier ; etc.

150.* — Collection Pouget, tome XX : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1596-1715.

Salins de Peccais, chancellerie de Montpellier, manufacture royale des cuirs de Saint-Denis, centième denier, Suisses, inspecteurs des porcs à Paris, îles et créments, incendies dans les forêts, dettes des communautés, abbaye de Fontainejean (ordre de Cîteaux) ; — bombes coulées dans les forges de la forêt de Rancogne, en Angoumois, et dans les forges du Périgord ; — Nogent-le-Rotrou : procès Pierre Parseval : — monnaies, prix du sel

en Rouergue, agneaux, bestiaux, répertoires des actes des notaires et des greffiers, bouilleurs d'eau-de-vie, suifs étrangers, faux-nobles, engagistes des domaines du Roi, exemptions du clergé séculier et régulier, libelle théologique, artillerie, bureau des finances de Lyon, écuries et livrées du Roi, privilèges des habitants de Saint-Germain-en-Laye, tontine, bénéfices consistoriaux, religionnaires relaps, bois des communautés laïques et ecclésiastiques, sénéchaussée de Ponthieu à Abbeville, vérificateurs des défauts, contenance du muid de vin, donation par contrat de mariage, amendes, décimateurs, mesures publiques, novales, ponts et chaussées, contrôle des actes notariés, greffiers des amirautés, Sainte-Menehould, rivière de Loing ; — Paris : ordre de Malte, fabriquants de bas ; — compagnies d'arquebusiers et arbalétriers, monnaies, bouchers, toiles peintes, rentes sur l'hôtel de ville de Paris, le duc du Maine et le comte de Toulouse, préséances, inspecteurs des fermes générales, présidial de Blois ; — Paris : droits d'entrée sur les marchandises et denrées ; — Avon (ancienne paroisse de Fontainebleau) : taille ; — mousselines et toiles de coton des Indes, de la Chine et du Levant ; — ferme générale du tabac, retraits lignagers, caisse des emprunts, juridictions consulaires, franc-salé, officiers de la grande chancellerie, chancelleries près des cours supérieures, chancelleries des présidiaux, compagnie des 340 secrétaires du Roi, inspecteurs aux boissons, bureau des finances de la généralité de Paris, Jésuites, eaux et forêts, conseils divers établis pour la direction des affaires du royaume, lit de justice (parlement de Paris), etc.

151.* — Collection Pouget, tome XXI : — « édits, 1558-1715 », — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc., — avec une petite table (ms.)..... 1558-1715.

Bénéfices à la présentation et collation des cardinaux et autres ayant indult du pape, gabelles de Provence et de Dauphiné, contrôleurs généraux des messagers et voituriers, maîtres des postes, affaires de la R. P. R., églises catholiques et presbytères, nobilité des fonds et héritages en Languedoc ; — franchises dans la ville de Rome, le marquis de Lavardin ; — Carouge, me chirurgien à Montpellier ; — second affranchissement de 100,000 livres de taille en Languedoc ; — gros décimateurs, Aubevoye (Eure), Sainte-Barbe-sur-Gaillon (id.), abbaye de la Croix-Saint-Leufroy (id.), menues et vertes dîmes ; — cuirs, auneurs de toiles de Paris, officiers de l'artillerie, Châtelet de Paris, mesureurs de charbons à Paris, debets des comptables, hameaux et écarts, inspecteurs aux boucheries, porteurs de charbons à Paris, trésoriers généraux des bâtiments du Roi, greffiers gardes-minutes-tutelle, Amboise, loterie royale, étapes de Champagne, Cour des Aides de Paris, rentes viagères, papier timbré, Chambre des Comptes de Paris, soies et soieries des Indes orientales et de la Chine, substitutions, testaments, loterie royale en forme de tontine ; — Paris : rentes sur l'hôtel de ville, bourgeois, église paroissiale Saint-André-des-Arcs, agents de change ; — officiers des troupes de terre et de mer, augmentations mises sur le sel ; — Paris : contrôleurs du bois carré, gardes de nuit sur les ports et quais, bois à brûler ; — criées et saisies réelles ; registres des baptêmes, mariages et sépultures ; le duc du Maine et le comte de Toulouse ; — Confolens : siège d'élection ; — arquebusiers et arbalétriers, terre et seigneurie de Souchet (relevant du Roi à cause de son château de Lens), les Grandes-Loges (Marne), contrôle des actes des notaires, contrôle des exploits, monnaies, matières d'or et d'argent, droits sur les huiles ; — Paris : bois et charbons, boues et lanternes ; — rachat du prêt et de l'annuel, contrôleurs et inspecteurs des commissaires aux saisies réelles, actes et billets sous signatures privées, contrôleurs aux entrées des veaux de la ville de Paris, emprunt des États de Bretagne, receveurs et contrôleurs des consignations, chapitre cathédral de Dol en Bretagne, rentes viagères sur les tailles, régence du royaume, péages, apanage du feu duc de Berry, épices, prévôts de la marine, beurres et fromages étrangers ; — Paris : église Saint-Médard ; — La Châtre (en Berry) : officiers de l'élection ; — Dauphiné : receveurs des tailles et autres impositions ; — compagnie des cent suisses de la garde du Roi ; — l'île de Boing (proche des limites de Bretagne et de bas Poitou) régie par la coutume de Poitou ; — compagnie des Indes orientales, trésoriers généraux des fortifications, nouveau converti relaps, tréso-

riers généraux des ponts et chaussées, droits sur les bestiaux ; — Normandie : entrée des eaux-de-vie ; — charbon de terre d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande ; — Paris : meubles composés de toiles peintes et étoffes des Indes et de la Chine ; — Lyon : statue équestre du Roi, place Bellecour ; — Paris : hôpital général ; — économes-séquestres et leurs contrôleurs, menues espèces de billon, caisse des emprunts, procès-verbaux des commis aux aides ; — Paris : aumône ordonnée en faveur des pauvres de l'hôtel-Dieu et de l'hôpital général ; — dixième des rentes, gardes du corps du Roi, grenadiers à cheval, trésoriers de l'argenterie et des menus plaisirs et affaires de la Chambre du Roi, juges-gruyers ; — Paris : recommandaresses et nourrices ; — forêts du Roi, Chambre des comptes de Blois, etc.

152.* — Collection Pouget, tome XXII : — « arrest[s], édit[s], déclar[ations], 1711, 1713, 1714 » ; — recueil de pièces (impr.)[1], concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1713-1714.

Domaine royal, rentes diverses, franc-salé, bois à brûler et charbon entrant dans Paris, officiers de la vénerie et fauconnerie du Roi, ventes à réméré, rentes viagères, généralité de Metz et province d'Alsace, trésoriers généraux des galères, testaments reçus par les curés, officiers-courtiers de cuirs à Paris, droits d'aides, monnaies ; — droits de contrôle, petit scel et insinuations laïques ; — tailles, domaines abandonnés ; — voituriers par eau de Rouen à Paris, marchandises voiturées, tarif des droits payés aux dits voituriers ; la rivière d'Oise, le port de Vely (en Picardie) ; — beurres et fromages étrangers, boutons de crin et autres venant de l'étranger, présidial de Lectoure, officiers et employés de la marine, sels de Brouage et de Bretagne, sel de Portugal ; — le prince de Rohan, propriétaire des péages de Rochemaure, Montélimar et La Voulte, et le prince de Monaco, propriétaire du péage de l'Étoile ; sels de Peccais voiturés par le Rhône ; — Paris : fabricants de bas, potiers de terre et droit de la terre glaise, inspecteurs des porcs ; — conservateurs des domaines, lins et chanvres, ville et châtellenie de Mouzon, Grand Conseil, lettres de change, nouvelle trémuye pour la mesure du sel dans les gabelles du Dauphiné, contrôleurs des exploits, vin vendu en fraude ; — rentes assignées sur les aides, les gabelles et les cinq grosses fermes ; — trésoriers et contrôleurs du marc d'or, jaugeurs de vins à Paris, juridiction des prévôts de la marine, bureau des finances de la généralité de Paris, rentes sur les tailles, huissiers des conseils du Roi, huissiers de la grande chancellerie, suifs étrangers, fraude du tabac ; — Paris : contrôleurs des fruits, inspecteurs des veaux ; — bailliage prévôtal de Vendôme ; — procès criminel contre Antoine Polier, curé, et Henry Estève, vicaire, de la paroisse Notre-Dame de Montpellier ; — prieuré de Notre-Dame du Pré, dit de Bonnes Nouvelles, lès Rouen : offices claustraux, décimes conventuels ; — élection de Château-Thierry, toiles peintes, barbiers perruquiers à Paris, lettres ou billets de change, ordre de Saint-Lazare, Chambre aux Deniers, abbayes et bénéfices situés en Lorraine, trésoriers généraux de la marine ; — privilèges de noblesse des maires et des échevins de Lyon, Bordeaux, etc. ; — requêtes en cassation d'arrêts, cabaretiers, commissaires du Châtelet, moulins à huile, carrosse allant de Besançon à Dijon ; — loterie pour le bâtiment de l'église primatiale de Narbonne : devises des gagnants ; — recherche de la noblesse, etc.

153.* — Collection Pouget, tome XXIII : — recueil de pièces (presque toutes impr,), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1598-1715.

Jansénisme ; — Société royale des Sciences de Montpellier, Laurent Ricome, Lapeyronie, chirurgie, fontaine de Saint-Clément, de Clapiès ; — théologie, liberté du commerce, paix d'Utrecht, prise de Landau ; — Paris : prospectus d'une ménagerie, Académies royales des Inscriptions et des Sciences ; — comput : la fête de Pâques ; — thèses philosophiques de René-Gaspard Joubert (de Montpellier) ; — Quillan, l'évêque d'Alet Pavillon ; — Villepassans, Sérignan, Cazouls-[les-Béziers ?] ; — le baume rouge, épidémie dans la

[1] Plus, imprim.

contrée de Castelsarrazin ; — Montpellier : Visitandines, Ursulines, thèse de rhétorique de Mr Paul ; — le prince Eugène, noël satirique, protestantisme, Chambre des Comptes de Montpellier ; — testament de Charles II, roi d'Espagne ; — traités d'Utrecht ; — pêche de la morue à l'île de Cap-Breton, nouveaux convertis, religionnaires fugitifs, monnaies, courtiers-jaugeurs de vins, gardes de la porte du duc de Berry, affaires financières diverses, librairie, etc.

154.* — Collection Pouget, tome XXIV : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.) ..... 1695-1715.

Contrôle des testaments, contrôle des actes des notaires, droits forains sur les eaux-de-vie, contrats de mariage, connétablie et maréchaussée de France, monnaies, insinuations laïques, droits d'amortissement et de nouvel-acquêt, rachat des albergues de Languedoc, justices royales aliénées, Domaine, receveurs des octrois, le duc de Noailles et les Catalans, amirautés, séparations des maris et femmes, Bénédictins de Villemagne, notaires de Toulouse, droit de centième denier, Conseil de la Guerre, etc.

155.* — Collection Pouget, tome XXV : — recueil de pièces (impr., plus, quelques-unes, mss.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1716.

Contrôle des actes des notaires, réception des hommages en Languedoc, garde-côte, le prieur de Cinq-Mars-la-Pile (en Touraine), banque générale de Law, noblesse, maréchaussées, mousselines et étoffes des Indes, prévôté de la marine, Compagnie de la Chine, marque des fers, congés de remuage, forêt de Compiègne, ordre de Malte, médecins et chirurgiens-majors des armées, capitaineries des chasses de Vincennes et de la Varenne des Tuileries, collecteurs des tailles, commerce des laines, économes généraux des bénéfices consistoriaux vacants, loterie royale, commerce usuraire des billets royaux ; — Pierre Dumoulin, cidevant trésorier de l'extraordinaire des guerres en la généralité de Caen, condamné aux galères à perpétuité ; — commissaires subdélégués de la Chambre de Justice, maîtres des ponts et pertuis, monnaies, offices divers, contrainte par corps, compagnie des gardes de l'Estendart réal des galères ; — la veuve de J.-F. Dorival, contrôleur des guerres à Besançon ; — charcutiers de Paris, monnaies en Alsace, rentes de l'hôtel de ville de Paris, maîtrises des eaux et forêts, inspecteurs des fermes, contrôleurs des octrois et péages ; — Orléans : hôtel des monnaies ; — Paris : police nocturne, prieuré de Sainte-Catherine, tanneurs et bourreliers ; — compagnie de gardes du pavillon amiral ; — Paris : bois à brûler, hôtel de la Monnaie (nouveaux louis d'or), hôtel des Invalides ; — la Cour des Aides de Montpellier et l'intendant de Basville (lettre du duc d'Orléans, régent) ; — bains de Balaruc, etc.

156.* Collection Pouget, tome XXVI : — recueil de pièces (impr.)[1], concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1651-1716.

Droit de chapelle de l'évêque de Montpellier, hommages dus au Roi, droit d'amortissement, biens donnés en assise ou assignat avant 1566, rentes sur l'hôtel de ville de Paris, vente et revente des domaines du Roi ; — Montpellier : taux du poisson ; — biens des enfants mineurs, offices de police ; serges impériales fabriquées en Languedoc, billets de monnaie, contrôle des exploits, droits des insinuations laïques, legs universel à un valet de chambre, recherche de la noblesse, augmentations mises sur le sel, Conseil de Guerre, hollandais, commerce des blés et grains, surintendant des bâtiments du Roi, intérêts, Chambre de Justice ; — Paris : vins venant de Bourgogne, noblesse concédée aux principaux officiers de l'hôtel de ville ; — testament de Nicolas Moquot, doyen de l'église cathédrale de Nevers ; — contrôleur général de l'artillerie, poudres et salpêtres, voituriers par eau de Rouen à Paris, îles françaises de l'Amérique, commerce de Nantes ; mariages de négociants français dans le Levant, bail à moitié fruits, cheptel, retraits lignagers, inspecteur des porcs de Saint-Germain-en-Laye,

1) Plus, une ms

charbon de terre venant des états de la Grande-Bretagne; — Paris: officiers sur les ports et quais, tarifs des droits sur les diverses marchandises et denrées, justiciables de la Chambre de Justice; — état des droits perçus par les maîtres des ponts et pertuis (Yonne et Seine, Oise, Loing, Marne); — amendes, économat des bénéfices ecclésiastiques à nomination royale, successions, lettres de voitures, vins transportés par le canal de Montargis, offices divers, visites des commis des aides, postes, forêt de Chauny, oblats et religieux lais, actes sous signature privée, testaments, quittances sur papier timbré, dots des religieuses; — Paris: marchands de salines, compteurs de marée; — contrôleurs des octrois et péages, généralité de Poitiers, bulles ou brefs de Cour de Rome, parcs de Versailles et de Marly, forêt de Saint-Germain-en-Laye, privilèges et exemptions, etc.

157.* — Collection Pouget, tome XXVII: — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc., — avec une petite table (ms.)..... 1683-1716.

Offices divers, bains de Balaruc, Cholet (en Anjou), dîmes novales, le chapitre cathédral d'Angers et la paroisse de Notre-Dame-de-Roziers, comté d'Artois; — Paris: droits sur les marchandises et denrées; — bois des communautés ecclésiastiques, charge de premier chirurgien du Roi, caisse des emprunts, centième denier, successions, secondes noces, tailles, loterie en forme de tontine, rentes sur l'État, greffier garde des minutes du Parlement de Paris, lits de justice, plusieurs Conseils pour la direction des affaires du royaume, Cour des Aides de Paris, Chambre des Comptes de Paris, le duc d'Orléans régent, service des postes, Conseil du dedans du royaume, intendants des provinces, faux-monnayeurs, espèces de billon, receveurs généraux des finances, commis des fermes, beurres et fromages étrangers; — Orléans: vins et eaux-de-vie; — Conseil de Marine, Conseil de Guerre; collecteurs et receveurs des tailles, Conseil de Finances, papiers et parchemins timbrés; — Versailles: exemption de tailles; — Paris: quartier de la place Louis-le-Grand, nouveau rempart du quartier Saint-Germain; — recherche des usurpateurs des titres de noblesse, Conseil de Conscience; — Lyon: notaires, faubourg de la Croix-Rousse; Conseil de Commerce, mousquetaires de la garde du Roi, faillites et banqueroutes, billets faits pour le service de l'État, rachat du prêt et annuel; — meubles composés d'étoffes des Indes, de la Chine et du Levant; forêt et parcs de Marly, bois des grand et petit parcs de Versailles, toiles peintes et étoffes des Indes, artillerie, poudres, hommages des vassaux du Roi en Languedoc, billonneurs, Chambre de Justice, etc.

158.* — Collection Pouget, tome XXVIII: — recueil de pièces (la plupart impr.), concernant diverses affaires générales, etc.; — avec une petite table (ms.)..... 1650-1716.

Privilèges des Pères de la Merci, rentes, aliments des prisonniers, droits sur les fers, équivalent du Languedoc, régale, offices divers; — réparation du chœur et de la nef des églises paroissiales par les décimateurs, Las Graisses, abbaye de Candeil, rentes provinciales, présidial de Montpellier, recherche de la noblesse, serments dans les églises, dettes des communautés, domaines du Roi, receveurs des épices, huiles, serges impériales fabriquées en Languedoc, subdélégués des intendants; — registres des baptêmes, mariages et sépultures; — nobilité ou roture des biens, doublement des droits de péages, huiles, ministres et autres nouveaux convertis, promesse de mariage, testaments reçus par les curés, Parlement de Paris, Conseil de la Régence, retrait lignager, garde-côte, hommages des vassaux du Roi en Languedoc, maréchaussées, Chambre de Justice, billets de l'État, abbaye du Monestier-Saint-Chaffre (ordre de Cluny), droits de marque sur l'or et l'argent, banque Law et Cie, maréchaux de France à Tonnerre, faillites et banqueroutes, receveurs généraux des finances et receveurs des tailles, officiers de l'artillerie, domaine de Versailles et dépendances, maris contre leurs femmes, lettres et billets de change et autres billets payables au porteur, baux des maisons de Versailles, archives des greffes et notariats, maréchaussée de Vendôme, médecins et chirurgiens-majors des armées de terre, Cour des Monnaies, successions, usurpateurs du titre de noblesse, offices suppri-

més, contrôle des bans de mariage; — règlements de l'hôpital Saint-Éloi de Montpellier; — conversion de rentes, billets de la banque générale, biens de ceux de la R. P. R., etc.

159.* — Collection Pouget, tome XXIX : — recueil de pièces (presque toutes impr.), concernant diverses affaires générales, etc.; — avec une petite table (ms.)..... 1625-1716.

Dots des filles en avancement de succession, cures desservies par des prêtres amovibles, portions congrues des curés et vicaires, équivalent du Languedoc, vicaires généraux, ban et arrière-ban, receveurs des consignations, saisies réelles, vente et revente des domaines du Roi, études en droit canonique et civil; — Montpellier : consuls de mer, établissement d'une Bourse commune des marchands (à l'instar de celle de Toulouse); — papier et parchemin timbrés, trésoriers-collecteurs des tailles et biens patrimoniaux des communautés de Languedoc, contrôle des actes des notaires, usurpateurs du titre de noblesse, chirurgiens; — écoles pour les enfants des anciens catholiques et des ci-devant religionnaires; — lettres de change et billets payables au porteur, substitutions, augmentations mises sur le sel, Saint-Martin d'Entraigues (Deux-Sèvres), Asnières (id.), testament et fidéicommis, enfants mineurs d'un premier mariage, Conseil du dedans du royaume, Conseil de Guerre, faillites et banqueroutes; — Paris : rentes sur l'hôtel de ville, hôpital général, hôpital des Enfants trouvés; — Conseil de Commerce, monnaies, Académie royale des Inscriptions, visite des ouvrages de bonneterie au métier à Paris, garde-côte, mer du sud; — Compagnie de Guinée : commerce des côtes d'Afrique; — Ile royale, appelée ci-devant de Cap-Breton : huiles des baleines, morues et autres poissons; — séparation d'habitation et de biens, dixième, pompes à incendie, imprimerie et librairie; — toiles de coton, blanches, teintes ou peintes, mousselines et étoffes des Indes, de la Chine et du Levant; — capitation en Bourgogne et en Bresse, bailliage de Mâcon, passeports, rentes sur l'État, billets de l'État, contrôle général des finances, droits manuels sur le sel, Chambre de Justice, monnaies, droits sur les huiles, forêts de Chizé et d'Aulnay, forêt d'Orléans, droits seigneuriaux, donations à titre onéreux, conversion des rentes, toiles peintes et mousselines des Indes; — Paris : bourgeois déchargés de la taille; — Jansénisme, seigneurs haut justiciers, Salsogne et Ciry (près Soissons), assemblées de religionnaires, cavalerie, carabiniers, bestiaux venant de l'étranger, invalides de la marine, banque générale de Law et Cie, généralité et bureau des finances d'Auch, toiles de coton blanches et mousselines de Paris, ducs et pairs de France, lettres ou billets de change et autres billets payables au porteur, artillerie; — Montpellier : chaire de professeur en droit civil et canonique; thèses de droits de Jean-François Artaud; — voleurs de grand chemin, sorcellerie, etc.

160.* — Collection Pouget, tome XXX : — recueil de pièces (presque toutes impr.), les unes, concernant diverses affaires générales, etc.; les autres, relatives au Languedoc; — avec une petite table (ms.)..... 1599-1716.

Acquêts et conquêts; — Languedoc : gabelles, Assiettes des diocèses, dettes des diocèses et des communautés, étapes, receveurs des tailles, rentes viagères;

« Recueil des édits, déclarations et arrests de l'année 1701, pour la province de Languedoc » (sans table spéciale) : — poudre et plomb, archives des sénéchaussées de Languedoc remises partie à la Cour des Comptes de Montpellier et partie au Trésor des Chartes, le Pujol (diocèse de Toulouse), etc.; — voir ci-dessus art. 81;

« Recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances de l'année 1715, pour la province de Languedoc » (1) (avec la table impr.); — voir ci-dessus art. 88;

Garde-côte, hôtel royal des Invalides, Chambre de Justice, septuagénaires, cadets dans le régiment des gardes françaises, amendes des eaux et forêts, jansénisme, faillites, deuils, registres, journaux des comptables, maréchaussées, discipline des troupes, salins de Peccais, etc.

161.* — Collection Pouget, tome XXXI : — recueil

(1) Sous le titre : une note autographe de Joubert.

de pièces (impr.), les unes, concernant diverses affaires générales, etc.; les autres, relatives au Languedoc; — avec une petite table (ms.)..... 1693-1717.

Contrôleurs des actes des notaires, règlement général de police de Montpellier, doublement des droits de péages; — Code Joubert de 1716 (avec sa table impr.); — voir ci-dessus art. 89;

Retraits féodaux, lods et ventes et droits seigneuriaux; — bouchers, Montreuil-Bonnin, ordre de Cluny, droits manuels sur le sel, droit du marc d'or; — terre de Cadillac (généralité de Bordeaux) : retrait lignager et centième denier; — Cour des Aides de Paris, Nesle (Picardie), pêche des coquillages, offices divers, hôpital général de Paris, beurres et fromages étrangers, surintendant des bâtiments du Roi, forêt de Fontainebleau, Chambre de Justice, arrérages de rentes; — Angers : monnaie; — francs-salés, îles françaises de l'Amérique, faillites et banqueroutes, forêt de Bondy-Livry, forêt dite le Parc de Boulogne, papier timbré, liqueurs, Chevreuse, forêt de Bourse (dans la maîtrise d'Alençon), peluches fabriquées à Amiens et autres lieux de Picardie, parcheminiers de Paris; — tarif des droits dus aux maîtres des ponts et pertuis de la rivière de Seine et autres y affluant (Yonne, Loing, Marne et Oise); — traite des noirs à la côte de Guinée : nègres, négrillons et négrittes; — morues sèches et huiles provenant de l'île de Cap-Breton, louis d'or, etc.

162.* — Collection Pouget, tome XXXII; — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc.; — avec une petite table (ms.)..... 1717.

Recherche des usurpateurs de noblesse, économes des bénéfices consistoriaux : — Roye (Somme) : religieux de l'hôpital de la Charité; — rentes de l'hôtel de ville de Paris, imprimeries, vins et eaux-de-vie de Provence; — toiles fabriquées en Normandie; Beaumont-le-Roger, etc. (généralité d'Alençon) : toiles appelées *fleurets* et *blancards;* — droits manuels sur les sels, les religieuses de Poissy, forêt de Marly, affaires financières diverses, offices divers, privilèges de la noblesse, toiles de coton blanches et mousselines vendues par la Compagnie des Indes orientales, courtiers-jaugeurs, secrétaires du Roi, subdélégués de la Chambre de Justice, étoffes de laine brutes fabriquées en Dauphiné, aumôniers et chirurgiens de marine, prisons et geôliers, procès-verbaux des commis des aides, congés de remuage, hôtel-Dieu d'Argentan, Compagnie de Saint-Domingue, receveurs des épices et amendes, rentes viagères, trésoriers de l'extraordinaire des guerres, trésoriers généraux de la marine et des galères, Chambre aux Deniers, receveur des revenus casuels; — trésorier de l'argenterie, menus plaisirs et affaires de la Chambre du Roi; — trésorier des fortifications, trésorier général de l'artillerie, maisons de jeux, abbaye de Fontaine-les-Blanches, ponts de Blois et d'Amboise, religieux Minimes, chartreuse de Notre-Dame d'Aponay (en Nivernais), bas au métier fabriqués à Orléans, minorité et majorité, sentences de mort contre des voleurs de nuit et de grands chemins, monastères de filles, invalides de la marine, hommages dus au Roi par ses vassaux; — contrefaçon, par certains graveurs et imprimeurs, des formules ou cartouches pour les congés des soldats; — noblesse, parricide incendiaire, etc.

163.* — Collection Pouget, tome XXXIII : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc.; — avec une petite table (ms.)..... 1717.

Maîtres et aides des ponts et pertuis, alliance de la France avec l'Angleterre et la Hollande, Chambre de Justice, offices divers, amirautés, Conseil de Commerce, centième denier, terre de Courtoussaints (Maine), peluches fabriquées à Lyon, testaments militaires, tailles, acier non ouvré; — Saint-Omer : canonicats de l'église cathédrale conférés à des gradués; — Orléans : marchands forains, vins et eaux-de-vie; — Chartreux, droits honorifiques des seigneurs; — Saint-Quentin, Valenciennes, Cambrai, etc. (Picardie, Artois et Flandre française) : toiles batistes et linons; — draperies étrangères, présidents des greniers à sel, navigation de la rivière d'Eure, la marquise de Maintenon, offices dans les monnaies, la Charité-sur-Loire, louis d'or, congés de remuage, frocs fabriqués dans le pays de Caux (en Normandie), maréchaussées, Blois, contrôleurs des

exploits, officiers des vaisseaux du Roi, égouts de Paris, testaments et legs, Doullens, drapiers de la généralité de Rouen ; — serges moyennes, serges larges, tiretaines, Aumale, Grandvilliers, etc. ; — Amiens : étoffes diverses (camelots, étamines, crépons) ; — billets de la banque générale, fermiers généraux, receveurs des amendes, secrétaires des chancelleries, Cour des Aides de Paris, commerce entre la France et les villes hanséatiques (Lübeck, Brême, Hambourg), domestiques, jeux de la bassette et du pharaon, Beaujolais, Cordeliers et Cordelières de Picardie, Carmes de Lucheux (élection de Péronne), vaisselle d'or et d'argent, jeux divers (dés, le hoca, le lansquenet, la dupe, etc.), voituriers par eau de Rouen à Paris, commerce des colonies françaises, etc.

164.* — Collection Pouget, tome XXXIV : — « édits, 1700 à 1717 », recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1700-1717.

Monnaies, feu dans les forêts, économes-séquestres et leurs contrôleurs, rentes, emprunt du Roi aux États de Languedoc, juges gruyers, droits d'échange, greffiers, domaines du Roi, amirautés ; — Toulouse : mendicité, hôpital général Saint Joseph de la Grave ; — droits seigneuriaux, Bureau des Finances de Montauban, faillites et banqueroutes, chancelleries, capitation et dixième, avocats du Roi en Languedoc ; — l'Amiral de France : prises ; — rentes sur les pays d'États, tailles, noblesse, lit de justice, le duc d'Orléans régent du royaume, postes et courriers, inspecteurs des manufactures, privilèges du Languedoc, parlements et cours des aides, mer du Sud, Châtelet de Paris, garde-côte, passeports, Chambre de Justice, généralité et bureau des finances d'Auch, banque générale Law et Cie, droits sur les huiles, offices divers, billets payables au porteur, registres journaux des comptables, billets de la banque générale, Cour des Aides de Montpellier, maîtrises des eaux et forêts, contrôleurs des octrois et péages, poids et mesures dans les moulins, greffiers, engagés, colonies des îles françaises de l'Amérique et de la Nouvelle-France, gabelles ; — registres des baptêmes, mariages et sépultures ; — lettres de change, nouveaux convertis, dixième des biens fonds du Languedoc, juges des seigneurs, imprimerie, chirurgiens de marine, aumôniers de marine, Franche-Comté et Alsace, offices municipaux, greniers à sel, le duc du Maine, le comte de Toulouse, loterie de l'hôtel de ville de Paris, draps fabriqués dans la montagne de Carcassonne, barbiers-perruquiers et barbiers-chirurgiens, etc.

165.* — Collection Pouget, tome XXXV : — « arrest[s], édits, 1648-1718 » ; — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1648-1718.

Affaires politiques et financières, tailles, amendes et confiscations pour fait de religion (religionnaires et nouveaux convertis), lieutenants généraux d'épée, greffiers des insinuations laïques ; — Mouchamp (en bas Poitou) : prieur-curé, vicaire ; — maires et lieutenants de maire, rachat du prêt et annuel ; — Lyon : tireurs d'or ; — Paris : hôpital de la Trinité, teinturiers ; — mineurs émancipés et mariés, hameaux et écarts, retraits lignagers, maîtres des ponts et pertuis (Seine, Oise, Yonne, Marne) ; — toiles peintes ou teintes, écorces d'arbres ou étoffes de la Chine, des Indes et du Levant ; — trésorier des bâtiments du Roi, trésorier des écuries du Roi, valet-de-garde-robe de la duchesse d'Orléans, conseillers-secrétaires du Roi, beurres et fromages étrangers, charbon de terre de la Grande-Bretagne, loterie, billets de l'État, sous-baux des aides et droits y joints, pâtissiers de Paris, mousselines et autres marchandises des Indes, offices divers, soldats de milice, rentes viagères, dixième du revenu des biens fonds, petits domaines du Roi, Compagnie d'Occident, prisons et geôliers, Chambre de Justice, officiers municipaux, poinçonnage des ouvrages d'or et d'argent, collecteurs ; — Paris : aubergistes et logeurs ; — parcs de Versailles et de Marly, forêt de Saint-Germain-en-Laye, imprimerie, étoffes de soie venant de l'étranger, abbaye de Marmoutier-lès-Tours, droit de terrage ou champart, bois de l'abbaye de Fontaine-les-Blanches, inspecteurs des boucheries, usurpateurs des titres de noblesse, le P. Quesnel, forêt de Baugé, forêt de Boulogne (dans le département de Blois et

Berry), libelles divers, loterie de l'hôtel de ville de Paris, fabrique et teinture des bas et autres ouvrages de soie ; — draps fabriqués à la montagne de Carcassonne, à Limoux et à Chalabre ; — Granville, Mantes, papier et parchemin timbrés, juridiction royale de Saint-Brieuc, prévôt général de Hainaut à Givet ; — Thouars : tanneurs ; — octrois des villes du Limousin, receveurs généraux des finances, bonneterie, oblats ou religieux lais, Bresse et Bugey, grêle en Languedoc, faillites et banqueroutes, insinuations, entrepreneurs des vivres et fourrages pour l'armée, marchandises voiturées par eau de Rouen à Paris, vaisselle d'argent, revendeurs de sel, Nonancourt, lins et chanvres, mélasses et sirops provenant du raffinage des sucres, commerce du Canada, filles majeures, Rocroy, parlement de Bretagne ; — Champagne : cendres et potasse de la Sarre (ci-devant appelées cendres de verre) ; — receveurs des tailles, notaires-syndics, trésorier de la Maison du Roi, exécution d'un assassin, etc.

166.* — Collection Pouget, tome XXXVI : — « arrest[s], 1706-1718 », — recueil de pièces (impr.), les unes, concernant diverses affaires générales, etc. ; les autres, relatives au Languedoc ; — avec une petite table (ms.)..... 1706-1718.

Maires et lieutenants de maires alternatifs, monnaies, saisies pour le paiement des tailles ;

Code Joubert : — « Recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances de l'année 1717, pour la province de Languedoc », (avec la table impr.), — voir ci-dessus art. 89 ;

Amirautés dans les ports des îles et colonies françaises, le Louvre, billets de compagnie ; — Marseille : droit de tonnelage ; — dîmes inféodées, raffinerie établie dans le port de Cette, collecteurs de l'impôt du sel, bois communaux de Saint-Germain-en-Laye, bois de l'abbaye de Signy (en Champagne) ; — La Rochelle : administration municipale ; — dîme de bourgogne et sainfoin, prieuré royal de Saint-Martin-des-Champs de Paris ; — Reims : eaux-de-vie de marc de raisin ; — Paris : hôtel des Mousquetaires, halle Barbier ; — troisième tontine, hôtels des monnaies, jeux prohibés, dixième, droits de contrôle des testaments ; — Paris : égouts, rentes de l'hôtel de ville ; — Montpellier : bureau pour la visite et la marque des draps destinés aux Échelles du Levant ; — Rochefort : administration municipale ; — pêche de la morue à la côte de Labrador ; — Paris : grand-bureau des pauvres ; — biens des religionnaires fugitifs, corsaires maltais, capitation et dixième, Jardin royal, nègres, etc.

167.* — Collection Pouget, tome XXXVII : — « édits », — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1669-1718.

Domaine royal, religionnaires fugitifs, nouveaux convertis, consistoires, gens de guerre, droits de francs-fiefs et de franc-alleu, droits de contrôle des actes, trésorier de France, bureaux des finances, prix du sel dans les regrats du Languedoc, armorial général du royaume, cour royale de Narbonne ; — droits de foraine, rêve, haut passage, reapréciation et traite domaniale ; maîtrises des ports de Toulouse et de Narbonne ; — brigades, marchandises venant de la Grande-Bretagne, fonctionnaires affranchis de la taille, abbaye de Nonenque, gabelles, Sommières, billets de monnaie ; — regratiers du Languedoc, trémuye pour la mesure du sel, salins de Peccais, bestiaux, le duc du Maine, le comte de Toulouse, Parlement de Paris, lit de justice, Conseil du dedans du royaume, Conseil de Marine, Conseil de Guerre, Conseil de Finances, gardes du corps, rentes, soldats en congé ou réformés, régiments irlandais, billets de l'État, rentes sur l'hôtel de ville de Paris, offices divers, Chambre de Justice, maires et lieutenants de maires, eaux-de-vie entrant à Paris, vins et eaux-de-vie de Provence, drapiers de Sedan, suifs ; — Reims : étoffes appelées *dauphines*, autres appelées *marocs*, étamines dite *à la royale* ; — serges de Meuse (ou demi-Londres) fabriquées à Sedan, Mézières, Donchery, etc. ; — insinuations laïques, draperies étrangères ; — Paris : incendie des maisons du Petit-Pont ; — droits de marque de l'or et de l'argent, greniers à sel, inspecteurs des matériaux à Paris ; — Romorantin : draps appelés *muscs fins* ; — voleurs de coches et de grands chemins, bois de l'abbaye de la Couture du Mans, monnaies, cartes à jouer, pêche de la morue à l'île Royale (ci-devant île de Cap-

Breton), billets de la banque générale ; — Montpellier : l'ingénieur de Clapiès, professeur de mathématiques en l'Université, en remplacement de Fizes, décédé ; — faux-sauniers ; — Paris : bouchers, tripiers, place aux Veaux ; — Compagnie d'Occident, fermes générales, faillites et banqueroutes ; — généralité de la Rochelle (élections de Marennes et de Saintes) : nouvelle manière de lever la taille ; — invalides de la marine, haras des particuliers, Alsace, péages du Rhône, Cour des Aides de Paris, pairs de France, etc.

168.* — Collection Pouget, tome XXXVIII : — « édits », — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1519-1719.

« Privilèges de la Chambre des Comptes de Montpellier, pareils à ceux de la Chambre des Comptes de Paris... » (1519-1672) ; — marchandises des pays étrangers payant des droits d'entrée en France, fourniture des glaces, billets de logement (Béziers), fourniture des étapes, emprunt à Gênes par les États de Languedoc, taille et taillon ; Rieux : la comtesse de Mérinville ; — le marquis de Mirepoix ; — Saint-Sériès, Saturargues et Soubeyras (dioc. de Montpellier) : dévastations des fanatiques, dégrèvements ; — nobilité ou roture des biens, Connétablie et Maréchaussée de France ; — Paris : loterie de l'hôtel de ville, inspecteurs de police sur les vins et boissons, orfèvrerie ; — droit de contrôle et subvention sur les bières, nouvelle colonie de la Louisiane ; — Couilly (Seine-et-Marne) : le Clos Chicot, vendanges ; — les Sables-d'Olonne : eau-de vie ; — Amboise : notaires ; — fermes royales unies ; — Sedan : manufactures de draps ; — offices divers, tabacs, Compagnie d'Occident, receveurs généraux des finances ; — Paris : fours à plâtre de la Butte-Chaumont ; — monnaies, actions sur les fermes du Roi, procès-verbaux des commis des fermes, forêt de Bondy-Livry, charbon de terre venant des États de la Grande-Bretagne, parcs de Versailles et de Marly ; — généralité de Montauban : biens abandonnés ; — trésoriers des ligues suisses, rentes sur les tailles, Chambre aux Deniers, commerce de Guinée, papier et parchemin timbrés ; — Paris : capitation, suifs et chandelles ; — Flandre et Hainaut : bières et autres boissons ; — hommages dus au Roi par ses vassaux ; — Ambert et ses environs (Auvergne) : fabrication des burats ou camelots pour l'Espagne et l'Italie ; — ferme des domaines d'Occident, lettres de naturalité des Génois ; — trésoriers de la Maison du Roi, de la Vénerie, de la Prévôté de l'Hôtel, de la marine, des galères, des ponts et chaussées ; — Paris : pavé, boulangers, quais de l'École et du Louvre ; — eaux et forêts du département de Paris, revenus casuels, billets de la banque royale, condamnés aux galères, bannis, vagabonds ; — guerre contre l'Espagne ; — colonies françaises, vins et eaux-de-vie de Provence, Dauphiné, libelles supprimés ; — Bouy (élection de Tonnerre) : vins portés en Bourgogne ; — Orléans : université, chaires de droit ; — La Rochelle : pilotins ; — Marseille : commerce avec les îles françaises de l'Amérique ; — bas de filoselle et de fleuret ; — vallée de Vicdessos (comté de Foix) : mine de fer de Sem, pont de Vicdessos et de Sabart ; — notaires, bois des bénéficiers ecclésiastiques, sel d'Epsum, présidiaux ; — manufacture de Villeneuve-lès-Clermont, Cour des Monnaies de Paris ; — Péronne : compagnie des arquebusiers ; — étoffes, appelées frocs, fabriquées à Bernay, Lisieux, etc. ; — banque royale et billets en livres tournois, incendies ; — trésorier des offrandes, aumônes et dévotions du Roi ; francs-salés ; — Marseille : tanneurs ; — Dauphiné : draps et autres étoffes ; — Paris, etc. : maîtres des petites écoles (écriture, orthographe, arithmétique, comptes à parties doubles et simples, changes étrangers) ; — marque des draps ; — Péronne : hôteliers, cabaretiers, charcutiers ; — Saint-André (dioc. de Lodève) [auj. Saint-André-de-Sangonis] : assemblées communales, conseil politique ; — Chambre souveraine de l'Arsenal : révision du procès D'Orival ; — postes et messageries, lettres de change, pièces de 12 et de 6 deniers ; — Paris : fontaines au faubourg Saint-Antoine ; — réunion des compagnies des Indes orientales et de la Chine à la Compagnie d'Occident ; — condamnation du trésorier général de l'ordinaire des guerres Cl.-Fr. Paparel ; — garenne de Vezinet (maîtrise de Saint-Germain-en-Laye) ; — Elbeuf et Orival, près Elbeuf : fabricants de draps ; — Artois, Flandre française, Bapaume : toiles ; — Compagnie des Indes, Louisiane, pièces

de 3 deniers, colonie de Saint-Louis (côte de Saint-Domingue) ; — Rouen : chapeliers, bonnetiers ; — pensions, beurres et fromages, etc.

169.* — Collection Pouget, tome XXXIX : — « édits », — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1661-1718.

Création d'une Chambre de Justice, Présidial de Montpellier, greffes des présentations, foires de Lyon, Juvignac et Celleneuve, poudres et salpêtres, bonnetiers de Paris, draps d'Elbœuf et de la généralité de Rouen ; — prieur et consuls de la Bourse de Montpellier ; — canal qu'on va faire en Provence (de Saint-Chamas à Avignon) sur la route de Marseille à Lyon (jusqu'à Donzère en Dauphiné) ; — Caen : vinaigriers-bouilleurs et vendeurs d'eaux-de-vie ; — Paris : boucheries ; — Angers : commanderie de l'ancien Temple (ordre de Malte) ; — offices de substituts-adjoints, contrôle des actes sous signatures privées, chambre ecclésiastique du diocèse de Reims ; — Paris : archers, Visitandines de Chaillot, le village de Chaillot érigé en faubourg de Paris, droits d'entrée et subvention ; — invalides de la Marine, limite de charge des voituriers passant sur la grande route de Paris à Orléans, offices municipaux ; — Orléans : teinturiers ; — conversion des rentes constituées sur l'hôtel de ville de Paris et assignées sur les aides et gabelles, écus de cent sous et écus de six livres ; — Blois : bouilleurs et marchands d'eaux-de-vie en gros ; — secrétaires du Roi créés près les cours avant 1689, droits de francs-fiefs ; — élection de Cognac (généralité de La Rochelle) : nouvelle manière de lever la taille ; — cabaretiers vendeurs de vin à mussepot ; — Paris : la ville et les faubourgs exempts de tailles, la paroisse Saint-Laurent, la Chapelle de Saint-Josse, le faubourg Saint-Lazare ; — recherche de la noblesse, forêts royales de Fessot et autres, maîtrise des eaux et forêts de Guéret, privilèges des poudriers et salpêtriers, sous-fermiers des aides, Cour des Aides de Clermont-Ferrand ; — Dreux : église Saint-Pierre ; — étains provenant de vieille vaisselle, contrebande des toiles peintes et étoffes des Indes, collecteurs des tailles, offices d'archers des maréchaussées, officiers des élections, traitants généraux d'affaires extraordinaires, monnaies, amirautés, Cour des Aides de Paris, fermes du Roi ; raffineries de La Rochelle et de diverses autres villes, sucres bruts venant des îles de l'Amérique ; — serges fabriquées à Tricot et à Piennes en Picardie, toiles rayées et à carreaux fabriquées en Normandie (ville et banlieue de Rouen) ; — élection de Niort : nouvelle manière de lever la taille ; — inspecteurs des manufactures de draps et de toiles ; — Paris : loterie de l'hôtel de ville, maisons incendiées du Petit Pont ; — archers de la maréchaussée de Normandie ; — Nimes : fabrication des petites étoffes appelées *burates* ; — lettres de naturalité des Gênois ; manufactures des provinces de Bourgogne, Bresse, Bugey, Valromey et Gex ; — Paris : inspecteurs des matériaux ; — écrivains des galères du Roi, registres journaux des fermes unies de France, cendres de varech venant d'Angleterre, toiles de ménage fabriquées dans la Flandre française ; — Paris : contrôleurs des ouvrages d'orfèvrerie, matières et vaisselles d'or et d'argent : — Saint-Jean-d'Angély, Saintes et Cognac : veltes pour la jauge des pipes et barriques (eaux-de-vie, etc.) ; — le s[r] de Bourvallais, billets de l'État, actions de la Compagnie d'Occident, ferme générale du tabac, forêt de Fontainebleau, forêt de Saint-Germain-en-Laye, bien des gens de mainmorte, colonie de Saint-Louis (côte de Saint-Domingue) ; — cadis (appelés de Mende) fabriqués en Auvergne et en Rouergue, amnistie pour les forbans, rentes sur les tailles, La Louisiane, port d'armes, contrebande du tabac, capitation, monnaies, beurres et fromages étrangers, tabacs appelés de *retrouve*, domaines, banque royale, sixièmes et douzièmes d'écus, départements des secrétaires d'État, etc.

170.* — Collection Pouget, tome XL : « édits », — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc, ; — avec une petite table (ms.)..... 1555-1719.

États généraux et Assiettes du Languedoc, Domaines ; — Montpellier : Rectorie de la Part antique, Présidial ; — receveurs des consignations, études en droit canonique et civil, enre-

gistrement des substitutions et insinuation des donations ; — Montpellier : gardes et patrouilles par les sixains, Bourse commune des marchands ; — papier et parchemin timbrés, archers de la ville de Paris, bois pour la Marine, milices de Languedoc, caisse des emprunts, succession du sieur de la Cour, noblesse des capitouls de Toulouse ;

« Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances de l'année 1719, pour la province de Languedoc » (voir ci-dessus, art. 90) ;

Paris : huissiers à cheval du Châtelet ; — Bourges : marchands d'eau-de-vie en détail ; — barbiers, perruquiers, baigneurs et étuvistes ; — Paris : boucheries ; — Caen : cabaretiers ; — secondes noces, successions ; — Paris : vendeurs-contrôleurs et courtiers de la volaille ; — voiture des sels sur la rivière d'Eure, élection d'Angoulême, maîtrise des eaux et forêts d'Orléans, amnistie pour les forbans, port de Marseille, Table de marbre du Palais à Paris ; — Mantes ; marchands drapiers, merciers, bonnetiers, etc. ; — bail des fermes générales, etc. à la Compagnie des Indes (sous le nom d'Armand Pillavoine), forêt de Fontainebleau, rentes sur l'hôtel de ville de Paris, billets de la Banque ; — draps appelés Londres larges et Londres, fabriqués en Languedoc ; — prix du foin, cuirs apportés à la halle de Paris ; — teinture des draps fabriqués à Carcassonne, à Saptes et à Conques ; — salines de Moyenvic, gabelles et domaines de Franche-Comté, domaines d'Alsace, péages du Rhône ; — toiles peintes et étoffes des Indes, de la Chine et du Levant ; — Paris : ports et marchés, droits sur diverses marchandises ; — compagnies franches de la Marine, bailliage de Chaumont-en-Bassigny, affaires financières diverses, affaires de noblesse, Compagnie des Indes, charbon de terre venant d'Angleterre, créanciers des États de Bretagne, Domaines, eaux et forêts, forêt de Rumilly (maîtrise de Troyes), monnaies, sous-fermiers des aides, sardines étrangères ; — toiles fabriquées dans les provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais ; — tabac, etc.

171.* — Collection Pouget, tome XLI : — « édits », — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1720.

Compagnie des Indes, rentiers de l'hôtel de ville de Paris, monnaies, traitants généraux d'affaires extraordinaires, droits manuels sur les sels, billets de banque ; Bibliothèque royale et Cabinet du Louvre, l'abbé Bignon et Dacier ; — droit de marc d'or, farines pour les colonies ; — Paris : prix du bois et du charbon ; — luxe des diamants, tabac, domaine, vaisselle d'argent ; — Paris : fabricants de bas au métier ; — insinuations laïques, Beaujolais, pensions, offices supprimés, inspecteurs des boucheries, inspecteurs aux boissons, étrangers, lettres de naturalité, faculté de droit de l'université de Reims, blé exporté, mousquetaires du Roi, actes notariés, affranchissements de tailles, contrôle des exploits ; — bibliothèque royale de Fontainebleau ; — agneaux, veaux et génisses, courriers de cabinet, nouvelles maréchaussées ; — coupe des bois de l'abbaye de Bellebranche (unie au collège des Jésuites de La Flèche) pour le service de la Marine ; — droits sur les bestiaux, francs-salés ; — ports de Calais et de Saint-Valery : bonneteries étrangères ; — chemins royaux, maîtres des postes, créanciers des États de Bretagne, attroupements, le Parlement de Paris transféré à Pontoise, jeux prohibés, suifs et chandelles, engagistes des domaines, bois de noyer ; — Paris : hôtel de Soissons ; — dettes des villes et communautés, greniers à sel ; — peste de Marseille : précautions prises à Montpellier, en Languedoc, etc. ; conseil de santé ; — café venant de Moka, prisons du For-l'Évêque, agents de change, Conseil de Marine, rentes provinciales ; — Paris : graveurs sur métaux ; prix du foin, foires, domestiques, apprentis, etc.

172.* — Collection Pouget, tome XLII : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; avec une petite table (ms.)..... 1691-1721.

Fermes générales, monnaies ; — Paris : blés et farines ; — jurés des communautés, gens de livrée, Compagnie des Indes, billets de banque, rentes sur l'hôtel de ville de Paris ; — droits de

tiers-sur-taux et quarantième établis à Lyon ; — Marseille : commerce des toiles de coton, étoffes de soie, etc., fabriquées dans le Levant ; — droits de contrôle, ouvrages et vaisselles d'or et d'argent ; — Paris : contrôleurs et essayeurs d'étain, jaugeurs de tonneaux, inspecteurs des porcs ; — comptes courant en banque ; — Paris : hôtel de Soissons, bois et charbon, charretiers ; — consulats des échelles de Levant et de Barbarie ; — Dieppe : commerce des pêches et salaisons ; — Paris : droits sur les bestiaux, mouleurs de bois, rue de Bourgogne, couvent des Grands Augustins ; — Chambre des Vacations ; — peste de Marseille et de Provence : précautions prises en Languedoc, emprunts par les villes de Provence ; — Paris : droits d'entrée sur les raisins, quartier de Gaillon, égout, île des Cignes, quartier du Gros-Caillou ; — amirauté de l'île Royale, minutes des notaires, forêt de Fontainebleau, officiers de marine, vivres de la Marine, biens présumés nobles, emprunt des États de Languedoc, droit de commitimus, bail d'Armand Pillavoine, parcs de Versailles et de Marly, forêt de Châteauneuf-en-Thimerais, forêt de la Braconne, serges rases de Saint-Lô, contrôleurs des rentes, toiles rayées et à carreaux fabriquées en Normandie, parcs du château de Monceau, Law, parc de Boulogne, le nouveau Coutumier général, dixième, jurats du Béarn, terre de Saint-Héan ; — Pontoise : notaires ; — savons étrangers, agents de change, officiers de vènerie, pelleterie et denrées du Canada ; — Versailles : police ; — vente du castor, écuries de Madame, duché d'Uzès, seigneurie de Lévy, forêts de Compiègne et d'Halatte, toiles peintes et étoffes des Indes, receveurs des consignations et commissaires aux saisies réelles, colonies de l'Amérique, requêtes civiles, foi et hommage au Roi ; — capitaineries gardes-côtes de Guyenne, d'Aunis et de Saintonge ; — routes de Paris en Languedoc (Clermont, Rouergue, Velay), etc.

173.* — Collection Pouget, tome XLIII : « édits », — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1700-1721.

Droits de foraine sur les eaux-de-vie, monnaies, jurés des communautés, billets de banque ; — prieuré de Boire (diocèse du Mans) : bois de la Haute Bourgère ; — officiers gardes-côtes, promenades du bois de Vincennes, créanciers des États de Bretagne, francs-salés, commerce du castor, exportation du fer, Compagnie des Indes, rentes viagères, rentes sur l'hôtel de ville de Paris, parlement de Navarre (séant à Pau), comptes courants en banque, Marine ; — peste de Marseille : précautions à Montpellier et en Languedoc ; — gabelles, regrattiers, sel fraudé, Bureau des finances de Paris, noblesse, maires, droits de francs-fiefs, droit de commitimus, mousquetaires de la garde du Roi, domestiques, ferme du tabac, agents de change, graines et huiles de colza et de navette, loteries, amendes, lanternes d'écurie ; — Paris : hôtel de Soissons ; — capitation, suifs et chandelles, diamants, spectacles ; — port de « l'Orient » : tabacs de la Louisiane ; — sardines étrangères, bonneterie, prix du foin, loueurs de carrosses et cochers, engagistes des Domaines ; — commerce des cires, beurres et suifs de Bretagne ; — nouveaux convertis, religionnaires fugitifs ; — Pontoise : retour du Parlement à Paris ; — charbon de terre venant d'Angleterre, savons étrangers, Armand Pillavoine, fermes générales unies ; — Louviers, Elbeuf et Orival (en Normandie) : maîtres drapiers ; — étoffes fabriquées dans les Quatre-Vallées (Aure, etc.), foi et hommage dus au Roi, lettres ou billets payables au porteur, serges rases de Saint-Lô, etc.

174.* — Collection Pouget, tome XLIV : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1571-1721.

Teinture des draps et autres étoffes de laine, courtiers et jaugeurs de vin et autres boissons, offices de police, commissaires provinciaux des guerres, vente et revente du Domaine, offices divers ; — Bordeaux : Cour des Aides et Finances de Guyenne ; — impôts divers, préséances, fermes du Roi, prévôt général de Languedoc, ferme générale des gabelles, usurpateurs de noblesse ; — Roussillon, Conflent et Cerdagne : sel de Canel, greniers à sel de Perpignan et de Prades ; — officiers des greniers à sel ; Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier ; — greniers à

sel de Frontignan et Sommières, chasse ; — Lyon : privilèges des bourgeois ; — Chambre de Tournelle civile, Chambre des Vacations, officiers comptables, Chambre de Justice, trésoriers généraux des guerres, payeurs de la gendarmerie, chevaliers du guet, commerce de mer et noblesse, ferme des gabelles de Languedoc, saisie des bestiaux, banquiers expéditionnaires de Cour de Rome et de la Légation, greffiers des arbitrages, engagistes des domaines du roi ; — rivières diverses (Garonne, Tarn, Hérault, Rhône, etc.) : îles et crémens, moulins, bacs, péages, etc. ; — offices de judicature et de finances, Capucins des missions de Languedoc et Levant, trésorier général de l'ordinaire des guerres, maréchaussées ; — diocèses divers du Bas-Languedoc : récoltes des grains détruites par la sécheresse ; — trésorier de la Bourse des États de Languedoc, oliviers, Compagnie des Indes ; — peste de Marseille : précautions prises en Languedoc, conseils de santé ; — chevaux-légers de la garde du Roi, comté de Bar-sur-Seine ; — Nogent-sur-Seine : bouchers, paturage ; — tabacs, potasses de la Sarre (ci-devant appelées cendres de verre) ; — Paris : droits de domaine, barrages et poids-le-Roi, marchands de vins ; — routes de Paris en Languedoc (Lyon, Clermont, Auvergne, Rouergue, Velay), contagion en Gévaudan ; — traitants généraux d'affaires extraordinaires, capitaineries gardes-côtes de Picardie, savons étrangers, sentence de mort d'un faux-monnayeur, commerce de Marseille avec le Levant et la Barbarie, office de toiseur de plâtre, toiles rayées et à carreaux fabriquées en Normandie ; — Bordeaux et Rouen : bas d'étame ; — charbons de terre venant d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande ; — beurres et fromages étrangers, commerce des marchandises du Levant, substitutions de Franche-Comté, serges et autres étoffes de laines, droits de francs-fiefs, forêts de Champagne, bois de la fabrique, de l'église cathédrale de Reims, exportation des grains, inspecteurs de la draperie ; — Bordeaux : foire ; — forêt de Saint-Germain-en-Laye, parcs de Versailles et de Marly, seigneurie et forêt de Crécy, inscriptions de faux, forêt de Fontainebleau, forêt de Chevreuse, parc de Limours ; — Montpellier : précautions contre la contagion ; — parc de Boulogne, renardier de la capitainerie de la Varenne du Louvre, Cent-Suisses de la garde du Roi, franc-salé, vaisselle d'argent, condamnation à mort de Cartouche, bois de la capitainerie d'Hallatte, nouveau coutumier général, rentes viagères ; — Paris : capitation ; — parc de Chambord, tuteurs et curateurs, nègres, conseil provincial de Valenciennes, offices d'affineurs et départeurs d'or et d'argent, droit de centième denier des substitutions, ferme de l'équivalent appartenant à la province de Languedoc, etc.

175.* — Collection Pouget, tome XLV : — recueil de pièces (impr.), concernant spécialement la ville de Bordeaux et la province de Languedoc ; avec quatre tables (impr.). 1593 et 1718-1720.

Bordeaux : — « Statuts anciens de Bourdeaus » (1593) : jurats, maire et sous-maire, prévôt, prud'hommes, trésor (archives municipales), justice, avocats, livre des Bouillons, procureurs, greffes de la maison commune, sergents de ville, prévôtés de la banlieue, trésorier et notaire de la ville, capitaine du guet, trompettes de ville, bourgeois, etc. ; — assistance publique, collèges, imprimeurs et libraires, port, police, santé publique, propreté de la ville, marchands divers, vins du Bordelais, vins de Gaillac et de Rabastens, boucherie, poissonnerie, incendies, statuts des divers corps de métiers, etc.

Languedoc : — Code Joubert (« recueil des édits, déclarations arrests et ordonnances... pour la province de Languedoc ») des années 1718, 1719 et 1720, voir ci-dessus pp. 34-35, art. 89 et 90.

176.* — Collection Pouget, tome XLVI : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1657-1722.

Contrôleurs conservateurs des fermes, salins de Canet, greniers à sel de Perpignan et de Prades ; — dessèchement des marais (Poitou, Bordelais, Saintonge, Aunis, Bretagne) : Humfrey Bradleij (de Berg op Zoom, au duché de Brabant), maître des digues de France ; marais de Tonnay-Charente, île de Vix, abbaye de Notre-Dame de Saintes, abbaye de Trizay, marais situés depuis Coulon et la Garette jusques à la

mer et entre la rivière de Sèvre et les terres fermes du Poitou (marais de Benet, Courdaut, Maillezais, Marans, etc.) ; — salins de Peccais, marais du Languedoc, projet de canal de Beaucaire au port d'Agde (robine d'Aiguesmortes, canal du Bourguidou, Radelle, étangs, grau de Palavas ou Crouzette, étangs du littoral), bois de Quillan, Jacques Brun (de Brignole, en Provence) ; Chaillé-les-Marais, etc ; — équivalent du Languedoc, juges-consuls des marchands de Montpellier.

Code Joubert : « recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances de l'année 1721, pour la province de Languedoc », voir ci-dessus, art. 90.

Faillites et banqueroutes, routes de Paris en Languedoc, tuteurs et curateurs, nègres ; — ouvriers des ports et arsenaux de la Marine (ports de Toulon, de Brest et de Rochefort) ; Compagnie des Indes, rentes viagères ; — Paris : marchands de vin ; — vente du castor, forêt de Braconne en Angoumois, forêt de Molière en Poitou, maîtres des postes aux chevaux, teinturiers ; — Lyon : soies étrangères et originaires ; — garde du trésor royal triennal, foire de Bordeaux, créanciers de la province de Languedoc, forêt de Villers-Cotterets ; — Paris : faubourg du Roule ; — hommage des vassaux du Roi, toiles rayées et à carreaux fabriquées en Normandie, toiles de la Ferté-Macé (généralité d'Alençon), savons étrangers, trésorier des Bâtiments du Roi, plombs d'Allemagne et du Nord, contrôle des actes des notaires, ports de Marseille et de Provence et ports d'Italie, les deux Compagnies des Indes réunies à celle d'Occident, commerce des îles et colonies françaises, parc de Boulogne, Caisse de Remboursement, clercs des procureurs et huissiers, huiles et savons, douanes de Valence et de Lyon, intendants des finances ; — paroisse du Port au Pecq (sous Saint-Germain-en-Laye), port de Marly ; — marchés de Sceaux et de Poissy, baux des maisons de Versailles ; — Paris : pompes à incendie ; — Nimes : faillite du nommé Pison ; — privilèges des bourgeois de Paris pour les foins et avoines, Chambre de Commerce de Marseille, bureau des saisies réelles, Canada, péage de Ponthierry (dépendant du domaine de Melun), chanvres, charbon de bois, contrôleur général des finances, consuls de la nation française dans les pays étrangers, tabacs, Cartouche et ses complices, engagistes des domaines, changeurs, forêt de Fontainebleau, Conseil de Commerce, rentes sur l'hôtel de ville de Paris, offices de maréchaussées, précautions à Montpellier contre la contagion, etc.

177.* — Collection Pouget, tome XLVII : — recueil de pièces (impr.) concernant diverses pièces générales, etc. ; avec une petite table (ms.)..... 1571-1722.

Princes de la maison de Longueville, le duc du Maine et le comte de Toulouse ; — nouveau canal depuis Beaucaire jusqu'à Peccais et au port d'Agde, dessèchement des marais du Bas-Languedoc, la Camargue, foire de Beaucaire, la brassière de Fourques, sels de Peccais, bois de Quillan, Jacques Brun ; — notaires, procureurs, huissiers et sergents ; épices, guerre contre le duc de Savoie, droits de petits scels des actes judiciaires, Juifs, comptes courants, Compagnie des Indes ; — bourgeois de Paris : foins et avoines ; — Cartouche et ses complices, faux-sauniers, bétail à pied fourché ; — Paris : halle au vin ; — invalides de la Marine, îles françaises de l'Amérique ; — ville de Richelieu : sel ; — foi et hommage des vassaux du Roi, rentes, offices et charges, supplément de capitation extraordinaire, capitainerie royale de Chambord, pêche en mer, officiers municipaux, changeurs, charbon de terre anglais, chaises de poste ; — abus dans l'usage du sel blanc en Normandie, contrôle des actes des notaires et insinuations laïques, droit de marc d'or, chasse, Domaines ; — Versailles : maisons ; — Paris : bureaux du contrôle des actes des notaires ; — contagion dans les diocèses de Viviers et d'Uzès, rouliers, manufactures d'Amiens, offices de chancellerie, sièges d'amirauté des îles du Vent de l'Amérique, côte de Guinée, rentes viagères sur les aides et gabelles ; — Paris : juridiction consulaire, capitation générale, prêt et annuel, etc.

178.* — Collection Pouget, tome XLVIII : — recueil des pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1669-1723.

Équivalent du Languedoc, assassinat à Montpellier, armorial général, terres possédées en franc-aleu roturier en Languedoc ; — Montpellier : Chambre de Commerce ; — Lunel-Viel, droits des fermes, le Parlement de Paris transféré à Pontoise ; — étoffes fabriquées dans les Quatre-Vallées (Aure, Neste, Barousse et Magnoac) ; ports de Cette et de Marseille : droit de cottimo ; — grêle dans le diocèse de Saint-Papoul, biens des mineurs, d'Armenonville garde des sceaux, Vivarais, le comte du Roure, Lavaur, consuls de Bédarieux, affranchissements des tailles en Languedoc ; — Indes, Chine et Levant : étoffes et toiles peintes ; — consuls de Lansargues ; — contagion en Provence ; — Beaucaire : foire, dégrèvement ; — offices municipaux, acquits à caution, la dame de Manse et les consuls d'Albi, futailles, revenus et dépenses des villes et communautés, îles de l'Amérique ; — Marcenay-les-Bois (province de Bourgogne) : eaux-de-vie ; — prêt et annuel, domaine de Versailles et de Marly ; — Saint-Valery et Seigneville : greniers à sel ; — forêt de Fontainebleau : pavés pour Paris ; — le Rhône, île de la Barthelasse, Villeneuve-lès-Avignon ; — Lyon : privilèges des marchands et artisans ; — faux-sel, privilèges des habitants des Sables-d'Olonne, étains de Siam et étains d'Angleterre, Compagnie des Indes Orientales de Hollande, maîtrises des ports, marchands de Montpellier, capitation générale, îles et colonies françaises, morues et huiles de l'île Royale (ci-devant appelée île de Cap-Breton), Compagnie des Indes, quittances de finances, lettres de grâce à l'occasion du sacre du Roi, rentes viagères sur les aides et gabelles, foins ; — Poitou : Gattebarre, Rochechouart ; — port de Cette : commerce du Levant ; — essayeurs et contrôleurs des ouvrages d'orfèvrerie, bois de Versailles et de Marly, regrats ; — Marseille : aluns d'Italie et du Levant ; — tiers-sur-taux et quarantième de Lyon ; — peste de Marseille, receveurs généraux et particuliers des finances, prêt et annuel, toiles de Normandie ; chaussées du Rhône, salins de Peccais, canal des Lônes ; culottes de maroquin, forêt de Saint-Germain-en-Laye, fraudes aux entrées de Paris, bois taillis, Saint-Jean-d'Angély, monnaies, offices municipaux, mariniers et voituriers par eau, rentes provinciales, forêt de Guisnes (maîtrise des eaux et forêts de Calais), agents de change, collecteurs des tailles, capitation, compagnie de commerce nouvellement établie à Ostende, café, tabac, droit de confirmation payé à cause de l'avènement du Roi à la Couronne, pépinières d'arbres pour les routes, etc., etc.

179.* — Collection Pouget, tome XLIX : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; avec une petite table (ms.) . . . . . 1661-1723.

Attroupements, équivalent du Languedoc, Rectorie et Part Antique de Montpellier, ferme du tabac, officiers de justice du Roi et des seigneurs, rentes viagères constituées sur l'hôtel de ville de Paris, changeurs, usurpateurs de noblesse, priseurs-vendeurs de meubles, enregistrement des armoiries ; — banqueroute frauduleuse de Gilles Macé, sieur de Labaulne, receveur des tailles au diocèse de Montpellier ; — serges impériales, offices divers, redevances foncières payables en grains, capitation, conseils pour la direction des affaires du royaume, conseils de santé en Languedoc, etc.

« Recueil des édits, déclarations, arrests et ordonnances de l'année 1722, pour la province de Languedoc » (avec la table impr.), voir ci-dessus art. 91.

Beauvais : manufacture de tapisseries ; assassinat au moulin de Bournan, près Saumur ; — greniers à sel, traite de Charente, maîtrises d'arts et métiers, étoffes diverses, commerce des îles et colonies françaises d'Amérique, affaires financières diverses, foire de Beaucaire, faux-sauniers, Villeneuve-lès-Avignon et l'île de la Barthelasse, Compagnie des Indes, etc.

180.* — Collection Pouget, tome L : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.). . . . . 1707-1724.

Étude et exercice de la médecine. — « Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances de l'année 1723, pour la province de Languedoc » (avec la table impr.), voir ci-dessus art. 91. — Jean-Baptiste Robin créé comte de Robin et de

Saint-Challier; — prêt et annuel ; — François Causse, marchand de Montpellier ; — Jacques Fabre, marchand de Castres, et Pierre Pagésy, avocat postulant à la Bourse [des Marchands] de Montpellier ; — Bordeaux : offices municipaux ; — créanciers de Law, officiers de la Vènerie ; — Paris : commerce de la marchandise de saline (poisson de mer sec et salé); — Châteaudun : incendie de la ville; — l'agent de change Charles de la Motte, notaires d'Orléans ; — Pierrefonds : boucherie ; — Dijon : université (faculté de droit) ; — Compagnie des Indes, forêt de Bercé (maîtrise de Château-du-Loir) ; — Versailles : chirurgiens ; — charbon de terre anglais, beurres et fromages, faillites et banqueroutes, café ; — eaux-de-vie de Saintonge, Beauvoir-sur-Niort (Deux-Sèvres); — grenier à sel d'Herbaut (paroisse de Jussé, généralité d'Orléans); — sels du gouvernement de Brouage, îles de Ré et d'Oléron ; — grenier à sel de Pithiviers, caisse de crédit établie pour le commerce des vins à Paris, rentes sur les tailles, rentes sur l'hôtel de ville de Paris; — province d'Artois: droit d'amortissement ou de nouvel acquêt; — maréchaussées, abdication du roi d'Espagne, terre de Belle-Isle, apanage de la maison d'Orléans; — étoffes des Indes, de la Chine et du Levant ; — droits manuels sur le sel, espèces et matières d'or et d'argent, monnaies françaises et étrangères, étaux de boucherie à Paris, etc.

181.* — Collection Pouget, tome LI : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1717-1724.

Petits domaines, faux-sauniers ; — Paris: marché au faubourg Saint-Honoré ; — rentes viagères sur les tailles, offices divers, maîtrise des eaux et forêts de Thionville ; — Paris: échopes de la place Maubert ; — contrôle des actes passés par les notaires de Paris ; — toiles peintes et étoffes des Indes, de la Chine et du Levant ; — actions de la Compagnie des Indes, le prince de Rohan, le duché de Vendôme réuni au Domaine, gabelles, offices municipaux de Languedoc, toiles à voiles fabriquées dans les paroisses du diocèse de Rennes en Bretagne, terre de Belle-Isle ; — Marseille : cafés venant des Échelles du Levant ; — prêt et annuel des offices et charges, marchands de salines ; — tabac cultivé dans la vicomté de Turenne ; — bâtiments du Roi ; — Laon : officiers municipaux ; — caisse commune des domaines et bois, maréchaussées ; — verres à vitres fournis aux maîtres vitriers de Paris par les quatre verreries de la forêt de Lyons en Normandie ; — Paris : halle aux toiles ; — étamines des manufactures d'Amiens, canal de Nemours ; — caisse de crédit des vins établie à Paris dans la halle au vin ; — loterie viagère de la Compagnie des Indes, parlement de Bretagne, droits manuels, espèces d'or et d'argent, garde-côte, loterie d'écus de la Compagnie des Indes, métiers servant à la fabrique des bas, rentes assignées sur la ferme du contrôle des actes des notaires ; — Saint-Denis : rue d'Enguyen ; — Paris : teinturiers, teinturerie royale des Gobelins ; — bois du département de Metz ; — généralité de Tours : droits des inspecteurs aux boucheries ; — rentes de l'hôtel de ville de Paris, offices municipaux; eaux-de-vie entrant dans la généralité d'Amiens, bois de la maîtrise de Sézanne, marchandises et étoffes venues sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes, prisons, Argenteuil-sur-Seine, intendants du commerce, voyage du Roi à Chantilly ; — Paris : droits d'entrée sur les diverses marchandises ; — forêt de Marly et grand parc de Versailles, coutume d'Artois, gens de livrée, constitutions au denier trente, tabacs de la vicomté de Turenne, loterie composée de la Compagnie des Indes, faillites et banqueroutes ; — Paris : commerce de la marée, gardes de jour et de nuit, mesureurs de grains, limites de la ville, halle aux salines; — terre de Belle-Isle, requêtes civiles, forêt de Saint-Germain-en-Laye, péages, secrétaires du Roi, etc.

182. * — Collection Pouget, tome LII : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1622-1724.

Commissaires pour la confection des inventaires, rentes provinciales, payeurs des gages; — Montpellier : Cour des Comptes, Aides et

Finances ; — receveurs des amendes et receveurs des épices ; — Languedoc : droit de champart des îles, créments et atterrissements des rivières navigables ; — sénéchaussée de Montpellier : greffes des présentations ; — succession de Gabriel de Fleury, baron de Pérignan, conseiller en la cour des Aides de Montpellier ; — droits sur les étoffes, fouages de Bretagne, offices divers, droits sur les huiles ; — Montpeyroux (diocèse de Lodève) : droits seigneuriaux ; — actions de la Compagnie des Indes, billets de banque ; — baraques pour corps de garde, à construire de Béziers à Agde et à Cette ; — Poitiers ; francs-fiefs.

« Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances de l'année 1724, pour la province de Languedoc » (avec la table impr.), voir ci-dessus, art. 91.

Gardes des eaux et forêts ; — Flandre, Artois et Hainaut : bois des particuliers et des communautés ; — Mareuil (près Épernay) : la dame de Bonneval ; — prisons, rentes viagères sur les tailles, traite des nègres dans les îles de l'Amérique ; — Versailles : grenier à sel ; — capitation, droguets fabriqués à Reims, regrats ; — Briançon : grenier à sel ; — traite de Charente et de Brouage, dépaissance dans les forêts de la maîtrise de Boulogne-sur-Mer, postes et messageries, charbon de terre anglais ; — eaux-de-vie de Saintonge, Beauvoir-sur-Niort ; — culture du tabac en Franche-Comté, trésoriers de l'extraordinaire des guerres, espèces d'or et d'argent, monnaies françaises et étrangères ; — Paris : la Bourse ; — loterie composée de la Compagnie des Indes, berlines et chaises de poste, forêt d'Halatte, tabacs de la vicomté de Turenne, etc.

183.* — Collection Pouget, tome LIII : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1596-1725.

Règlements des gabelles du Languedoc, deniers extraordinaires du Languedoc, contrôle des exploits et autres actes, prisonniers ; — Montpellier : Cour des Comptes, Aides et Finances et Bourse commune pour les marchands ; — papier et parchemin timbrés, offices municipaux, tailles en Languedoc, dettes des diocèses et des communautés du Languedoc ; — Montpellier : taux du poisson (1697) ; — compoix, Saint-Just d'Ardèche en Vivarais, noblesse, loteries royales à l'hôtel de ville de Paris, contrôle des actes des notaires, actes et billets sous signatures privées, centième denier, insinuations laïques, terre de Cadillac (généralité de Bordeaux), terre de Courtonssaints (Maine ; Mazamet, Labastide-Saint-Amans, le Hautpoulois, la judicature de Villelongue au siège de Puylaurens, le comte de Belle-Isle, la bailie de Corbarieu, la seigneurie et justice de Villemur ; — instruction des procès, horlogers, montres d'or et d'argent ; — étoffes des Indes, de la Chine et du Levant ; — îles du Vent de l'Amérique, parc de Limours ; — La Rochelle : élèves pilotes ; — Paris : justice de l'abbaye de Sainte-Geneviève-au-Mont ; — verres à vitres, etc.

184.* — Collection Pouget, tome LIV : — recueil de pièces (presque toutes impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1599-1725.

Capitulation de Perpignan (1642), parlement de Bordeaux, gabelles du Languedoc, sénéchaussée de Béziers, papier et parchemin timbrés, offices divers, milices bourgeoises du Languedoc, officiers réformés des troupes, grenier à sel de Richelieu, compagnie du commerce de Lorraine, eaux-de-vie de Saintonge, legs à un enfant à naître, compagnie royale du Sénégal et côte d'Afrique, nègres, fers et aciers d'Arvillard en Savoie ; — Saint-Denis : rue d'Enguien ; — Poissy : droits de tarif levés au lieu de la taille ; — douane de Valence, douane de Lyon, flottage des bois sur la Seine, attelage des charrettes, sels de Brouage et de Bretagne, capitation, péage de Péronne, vins du comté d'Auxerre, poinçon des orfèvres, casernes, arbres pour la marine ; — commerce du sel par les muletiers, chambres à sel du Rouergue et de l'Auvergne ; — intendants des finances, forêt de Fontainebleau, ports de Bretagne, marchands de Landerneau ; — toiles appelées *Brionnes*, fabriquées dans la généralité d'Alençon ; — papier gris de Hollande, greniers à sel de la généralité d'Amiens ; — Paris : marchandes lingères ; — verres à vitre fournis à Paris par les verreries

de la forêt de Lyons et du comté d'Eu ; — îles du Vent de l'Amérique, chiens errants, teintures des cadis et cordelats, offices municipaux, carosses, boulangers, amirauté de Nantes, cinquantième du revenu des biens, lettres de change, compagnie des Indes, lit de justice ; — Versailles : séjour du Roi, loyers des maisons de la ville ; — chaises de poste, canal de Nemours, offices divers, foires de Guibray à Falaise en Normandie ; — Paris : bois à brûler et charbons ; — faillites et banqueroutes, blés et farines, marine marchande, prisonniers pour dettes ; — Gray (comté de Bourgogne) : municipalité ; — mariage du Roi, police de la ville de Paris ; — Picardie : canal de communication de la Somme à l'Oise ; — etc.

185.* — Collection Pouget, tome LV : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1617-1725.

Gabelles du Languedoc, champart des îles et atterrissements des rivières navigables du Languedoc, guerre contre le duc de Savoie, notaires royaux, rachat des albergues du Languedoc, Maréchaussée de France, offices divers ; — Guillaume de Ranchin, conseiller en la Cour des Comptes de Montpellier ; — faillites et banqueroutes, marine marchande, droits sur les huiles, Chambre de Justice, annoblis, monnaies, cinquantième du revenu des biens, port de Calais, les frères Hogguer, secrétaires d'État ; pêche maritime avec les filets appelés *bœufs* ou *dreiges* (Roussillon, Languedoc et Provence) ; — charbons de terre anglais, beurres et fromages, vins du Languedoc ; — droits sur les boissons dans la province de Hainaut ; — pensions, carosses, espèces d'or et d'argent, conseils du Roi, monnaies françaises et étrangères, faux-monnayeurs, lettres de change, actions de la Compagnie des Indes, etc.

186.* — Collection Pouget, tome LVI : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1614-1727.

Comptables, soies de Languedoc, domaines du Roi, monnaies, biens abandonnés, Chambre de Justice, billets payables au porteur, offices municipaux et autres, cinquantième du revenu des biens, vins et eaux-de-vie de Languedoc, cabarets, vendanges venant de Saintonge, milices ; — Château-du-Loir : bailliage ; — Beauvais : manufacture royale de tapisserie, le peintre Jean-Baptiste Oudry ; — carosses, maison du comte de Simiane à Paris, droits sur le thé, prêt et annuel, fermes royales unies, Bredom (en la Haute-Auvergne), douane de Lyon ; — droits de Brouage et de la traite de Charente ; marais salants de la Saintonge, de l'Aunis et du Poitou ; — noblesse, assassinat du courrier de Lyon, forêt de Fontainebleau, Compagnie des Indes, terre et seigneurie de Meudon ; — toiles peintes, etc. de la Chine, des Indes et du Levant ; — calfats de Marseille, Cadours (Haute-Garonne), Saint-Jean-de-Braye (Loiret), rentes viagères, départements dépendant de l'intendance de la marine de Rochefort, département de Bayonne, poisson de mer, maison de force de Sainte-Maure en Touraine, *bouchots* d'Esnandes et de Charron, saumons salés, incendies, toiles et futaines du Beaujolais, teinture des draps destinés pour le Levant, teinturiers de Carcassonne, Le Mans, Angoulême, Rouen, grenier à sel de Malicorne ; — Montels (près Lunel-Viel) : métairie de Nabrigas ; — loterie de l'hôtel de ville de Paris, péages, fabrication du papier, comptes des ponts et chaussées, assemblées générales de commerce ; — Paris : octrois sur les salines (poissons salés) ; — privilèges des États de Bourgogne ; — Paris : église Saint-Paul ; — marque des fers, rémissions ; — Limoges et Clermont-Ferrand : bureaux du contrôle des marchandises ; — sentences de diverses juridictions condamnant des criminels, etc.

187.* — Collection Pouget, tome LVII : — recueil de pièces (impr.), concernant spécialement le Languedoc ; — « Code Joubert ». 1725-1728.

« Recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances,... pour la province de Languedoc », années 1725, 1726, 1727 et 1728, avec leurs tables (impr.), voir ci-dessus art. 92 et 93.

188.* — Collection Pouget, tome LVIII : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses

affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1658-1728.

Marchands et artisans privilégiés suivant la Cour ; — Montpellier : Icher et Pasturel, entrepreneurs du canal sur la rivière du Lez, « depuis l'étang et roubine de Lattes jusques proche de lad. ville » (1666) ; — papier et parchemin timbré, offices municipaux, monnaies, guerre contre l'Espagne (1719), actions de la Compagnie des Indes, prêt et annuel, gentilshommes de la Maison du Roi, cinquantième du revenu des biens, droits d'entrée sur le thé, rentes viagères ; — Auxonne, Vire, cabaretiers, Fismes ; — Paris : manufacture royale d'Orléans (ouvrages de fer et d'acier fondus) ; — Paris : halle au blé ; — Dormans : port sur la rivière de Marne ; — Paris : foire Saint-Laurent, marché Saint-Germain-des-Prés ; — greniers à sel divers (Anjou, Touraine, Berry et Orléanais) ; — crimes et délits militaires, spectacles, charbons de terre anglais, commerce des îles et colonies françaises d'Amérique ; — Paris : marché de l'hôtel des Patriarches (rue Mouffetart) ; — forêt de Marly et parcs de Versailles, condamnations de criminels ; — Paris : porteurs d'eau, plombiers ; — Château-Porcien, Saint-Hilaire-au-Temple en Champagne, Poitiers, Langres ; — forêts de Murat et de Mallet (dépendant de la vicomté de Murat en Auvergne), forge de Loupigné en Lorraine, appointements des requêtes civiles, toiles peintes, lanternes publiques, etc.

189.* — Collection Pouget, tome LIX : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc., — avec une petite table (ms.)..... 1681-1726.

Ferme du droit de l'équivalent du pays de Languedoc, le Roi de la Grande-Bretagne contre le prince d'Orange ; — Montpellier : Chambre de Commerce ; — notaires royaux, droits des insinuations, rachat des albergues en Languedoc, droits de la table de mer perçus en Provence, verres en tables pour vitres, port de Calais, cinquantième denier, officiers de la Maison de la Reine, vins et eaux-de-vie de Languedoc ; — La Rochelle : cabaretiers ; — capitation, lettres de change, monnaies ; — confrairie générale de Saint-Jean-de-Thuy (province de Roussillon) ; — Château-du-Loir, biens et revenus communaux de Bayonne, milices, contrebande ; — Picardie : bière et brasseurs ; — offices divers, officiers de la Maison du Roi, échouements et naufrages, commerce du castor, chiens errants et chiens attelés, pêche maritime avec la *dreige*, boucherie ; — Paris : vidanges ; — forêt d'Halatte, attroupements illicites, foires de Guibray, espèces d'or et d'argent, monnaies françaises et étrangères, droits d'inspecteurs aux boissons, vidangeurs (Paris), greniers à sel divers (Maine), eaux-de-vie, oppositions en surtaux, forêt de Compiègne, parc de Versailles et forêt de Marly, fermes unies, commerce des îles et colonies françaises d'Amérique, condamnations de criminels, faillites et banqueroutes ; — Paris : coches par eau, à destination de diverses localités ; — chasse, poste et relais, etc.

190.* — Collection Pouget, tome LX : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1607-1729.

Dessèchement des marais, Humfroy Bradley ; domaines du Roi (Navarre et Béarn), bureaux des finances, offices municipaux et autres, papier et parchemin timbrés ; — Toulouse : trésoriers de France ; — établissement de la capitation (1695), monnaies, conseils pour la direction des affaires du royaume, conseil de commerce, foi et hommage des vassaux du Roi, actions de la Compagnie des Indes, contrôle des actes des notaires et insinuations laïques ; — Villeneuve-lès-Avignon, navigation du Rhône, île de la Barthelasse ; — vins du Languedoc, milices, commerce des îles françaises de l'Amérique ; — toiles peintes et étoffes de la Chine, des Indes et du Levant ; — secrétaires du Roi, fermes royales unies, rentes viagères ; — papiers fabriqués à Ambert et à Thiers (Auvergne), condamnations de criminels, inspecteurs des boissons, évocations, verres à vitre, port des armes, limites de Paris, postes et relais ; — Paris : bois à brûler, ardoises d'Anjou, voituriers gravoyeurs, ports ; — Étampes ; grenier à sel ; — Cadix :

consulat français ; — contrebande, soumissions de cautions ; — Montpellier : privilèges des officiers de la Cour des Comptes, Aides et Finances ; — droit de commitimus ; — Vexin français : braconniers voleurs de grands chemins ; — Damery et Cumières (près Épernay), Attichy (dans l'élection de Soissons), port de Cette, etc.

191.* — Collection Pouget, tome LXI : — recueil de pièces (impr.), concernant, les unes, diverses affaires générales et les autres les affaires spéciales au Languedoc ; — avec une petite table (ms.)..... 1665-1729.

Saint-Germa et Senal, domaines et droits usurpés en Languedoc, offices municipaux, or et argent employés en vaisselle et en décoration de mobilier et de costume, dettes de l'État à la mort de Louis XIV, etc.

Code Joubert des années 1717 et 1723, avec leurs tables (impr.), voir ci-dessus art. 89 et 91.

Recueil des règlements concernant les droits réservés (1723), — règlements pour les amendes, pour les épices, pour les défauts, pour les gardes-minutes, pour les enquêteurs, pour le contrôle des dépens, pour les criées, pour les syndics des huissiers, pour les décrets volontaires, pour les gages intermédiaires, pour les substituts-adjoints.

Monnaies, faux-monnayeurs, commerce des îles et colonies françaises de l'Amérique, toiles peintes (Chine, Indes et Levant), contrôle des billets et actes sous seings privés ; — Montpellier : privilèges des officiers de la Cour des Comptes ; — faillites et banqueroutes, milice, compagnie de cadets gentilshommes, rentes viagères, liards de Lorraine, etc.

192.* — Collection Pouget, tome LXII : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1681-1729.

Procureurs, droits de sceau, droits du contrôle des actes des notaires, billets et actes sous signatures privées, droits de petits scels des actes judiciaires, droits des insinuations laïques, notaires de Toulouse, centième denier, terre de Courtoussaints (Maine), Banque Royale, vins et eaux-de-vie de Provence, sel d'Epsum ; — étoffes appelées *frocs*, fabriquées à Bernay, Lisieux, etc. ; — tanneurs de Marseille, étoffes fabriquées en Dauphiné, boucheries des villes et lieux du Languedoc, rentes perpétuelles, billets de banque, Compagnie des Indes, écorces d'arbres pour la tannerie, draps fins fabriqués en Normandie, fermes générales unies, Amiens, substitutions ; — ports de Marseille et de Cette : droits de cottimo ; — Avignonet (diocèse de Saint-Papoul), Montsaunès et Mazères (diocèse de Comminge), billets de banque, rentes viagères, Ursulines de la Visitation d'Albi, changeurs, prêt et annuel, foire de Beaucaire ; — François Causse, marchand de Montpellier ; — Ile royale (ci-devant île de Cap-Breton) : pêche de la morue ; — Toulouse : étoffes appelées mignonettes, grisettes, burats, etc. ; — port de Cette : commerce du Levant ; — port de Marseille : aluns d'Italie et du Levant ; — îles Saint-Jean : pêche de la morue ; — diocèse de Mende, plombs venant d'Allemagne, laines d'Espagne, teinture des cadis et cordelats ; — Auveillan : biens prétendus abandonnés ; — Saint-Porquier (diocèse de Bas-Montauban) ; — Languedoc : chèvres, bois et garrigues ; draps pour le Levant, fabriqués par Guillaume Liquier, de Clermont en Languedoc ; — faillites et banqueroutes, capitaine-viguier de Lunel, etc.

193.* — Collection Pouget, tome LXIII : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1666-1729.

Déserteurs, orfèvrerie et commerce des matières d'or et d'argent ; — Montpellier : règlement général de police (1694) et additions (1699-1715) ; — condamnations de criminels, rentes au denier vingt, chevaliers d'honneur créés dans les présidiaux, contrôle des actes des notaires, droits de petits-scels, capitation, rentes viagères, monnaies, commerce des îles et colonies françaises de l'Amérique, etc.

Code Joubert de l'année 1729, avec sa table (impr.), voir ci-dessus art. 93.

Bouteilles provenant des verreries de Flandre et de Hainaut ; — Montpellier : privilèges des officiers de la Cour des Comptes ; — Paris : orfèvres ; — les Sables d'Olonne : commerce avec l'île Royale, morue de Terre-Neuve ; — Paris : ramonage des cheminées ; — milices, Compagnie des Indes, domaine de Meudon, habillement de l'infanterie ; — Mantes : péage sur la Seine ; — Paris : fabricants de bas au métier ; — péage ou barrage sur le pont des Seigneux, au village des Étarts en Brie ; — Paris : boulangers ; — Lagny : péage sur la Marne ; — poudre à canon, fusées volantes et autres artifices, parc de Chambord, compagnies de gentilshommes (cadets), étoffes du Rouergue, tanneurs-hongroyeurs de Paris, parc de Versailles et forêt de Marly, requêtes civiles, pensions, boutonniers, imprimeurs, coutume de Vitry, Chézy-l'Abbaye, bailliage de Château-Thierry, foire de Beaucaire, contrebandiers, successions, etc.

194.* — Collection Pouget, tome LXIV : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1721-1730.

Meneuses de nourrices, pêcheries sur les côtes des amirautés du Bourg d'Ault et d'Eu et Tréport, actions de la Compagnie des Indes, péage sur la Saône au port de Pouilly, péages sur le Rhône à Vertrieu, étoffes du Rouergue, péages sur la Loire à Digoin, péage sur la Sandre dans la seigneurie d'Argent en Berry, contrebandiers, droits de petits-scels, cuirs de Buénos-Ayres, péage dans la seigneurie de Solgue (pays Messin), péages à Bergerac, fabrication des tonneaux, péage sur la Loire à Amboise, cacao de l'île des Caraques, charbons de terre anglais, raffineries de sucre, condamnations de criminels, serges de Saint-Lô, frocs de Lisieux et Bernay, procédure criminelle, offices divers, loterie pour le remboursement des dettes de la province de Languedoc, officiers d'infanterie, apotiquaires et droguistes, ferme du tabac, régiment royal d'artillerie, milices, faillites et banqueroutes, fermes royales unies, matières d'or et d'argent ; — Paris : verres à vitre des verreries de la forêt de Lyons en Normandie ; — douane de Lyon, douane de Valence, toiles dites *Lucarnan*, plombs ; — Lyon : teinture des soies ; — morues sèches et huiles de poisson provenant de l'Ile Royale (cidevant île de Cap-Breton), éventails, thé, indiennes, tapis anglais, îles d'Amérique, castor, savons de Marseille, foire de Beaucaire, étains de Siam, Compagnie des Indes Orientales de Hollande ; — les Sables d'Olonne : privilèges, pêche de la morue ; — port de Cette : commerce du Levant ; — aluns d'Italie et du Levant, îles françaises de l'Amérique, verres de Venise, secrétaires du Roi, contrebande, péage dans la seigneurie de Champagne (province du Maine), vins et eaux-de-vie de Languedoc, petites étoffes de Languedoc ; port de Cette : drogueries et épiceries venant du Nord ; — droit de leyde ou de péage sur le sel, à Felletin dans la haute Marche) ; — péage sur la Dordogne dans le comté de Blaignac en Guyenne ; — Lyon : passage des soies étrangères ; — plombs d'Allemagne et d'Angleterre, douanes de Lyon et de Valence, commerce des chanvres, caisse commune des recettes générales des finances, monnaies, îles Saint-Jean, graine de lin, verrerie de Fresnes-sous-Condé, verreries de Flandre et de Hainaut, fabrication du papier, charbons de terre anglais, etc.

195.* — Collection Pouget, tome LXV : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1638-1730.

Taillon, droit domanial du fer et acier, fabrication des liards, États de Languedoc à Pézenas, faux-sauniers, président de la Cour des Comptes de Montpellier, offices municipaux et autres, gabelles, contrôle des actes des notaires, armorial général, capitation, poudres et salpêtres, insinuations laïques, centième denier, droits de petits-scels des actes judiciaires, le duc de Noailles et les Catalans, regrattiers en Languedoc, religieux bénédictins de Villemagne, notaires de Toulouse, greniers et chambres à sel du Languedoc, fermes unies, terre de Courtoussaints (Maine), notaires de Largentière (en Vivarais), droits manuels, monnaies, condamnations de criminels, officiers des maréchaussées, privi-

lèges des officiers de la Cour des Comptes de Montpellier, foire de Beaucaire, douane de Lyon, péage dans la seigneurie de Saint-Brice (proche Saint-Denis en France), péage dans la châtellenie de la Ferté-Aleps, pied fourché de la ville de Paris, péage sur le nouveau canal de la ville de Meaux ou fossé de Cornillon, contrebandiers, Saint-Martin de Peyré (en Saintonge), droit de Brouage dû sur les sels du Poitou, faillites et banqueroutes, officiers d'infanterie et de cavalerie, siamoises, batistes et linons, commerce de Guinée, pêche maritime, bonneterie, usurpation du titre de noblesse, étapes, cacao de l'île de Carak ; — port de Dunkerque : étain venant de Gand et de Mons ; — compagnie des Indes, café, milices, pavage des rues à Paris, letttes et billets de change, prisonniers, receveurs des octrois, tiretaines et droguets, déserteurs, étoffes fabriquées à Beauvais et aux environs, Montreuil-Bellay, péage sur l'Oise à Pont-Sainte-Maxence, frocs de Bolbec, sardines de Bretagne, droits de travers dans la ville de Compiègne, Conseil royal de Commerce, orfèvres, braconniers du Vexin français, faux-monnayeurs, etc.

196.* — Collection Pouget, tome LXVI : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1623-1731.

Traites foraines et domaniales de Languedoc et Provence ; — Montpellier : assemblées communales, feux de joie, juge-mage, sénéchal, police ; — Cour des Monnaies ; — Montpellier : Icher et Pasturel, entrepreneurs du Canal du Lez ; — Montpellier : hôtel de la Monnaie, orfèvres ; — café, thé, chocolat, cacao, vanille, équivalent du Languedoc, serges impériales fabriquées en Languedoc, insinuation des testaments, draps de Sedan, morues et huiles de l'Ile Royale, biens abandonnés, charbon de terre anglais, acier non ouvré, commerce des colonies françaises, castor, duché d'Uzès et baronnie de Lévy, tapis anglais, savons de Marseille, foire de Beaucaire ; — les Sables d'Olonne : privilèges, pêche de la morue ; étains de Siam provenant de la Compagnie des Indes Orientales de Hollande ; — port de Cette : commerce du Levant ; — cuirs de Buenos-Ayres, inondations en Languedoc, fabrication de nouvelles monnaies, faux-monnayeurs, capitation' laines, milices, étoffes du Rouergue ; — Laon : chevaliers de l'Arquebuse ; — condamnations de criminels ; — États de Languedoc : loterie pour le remboursement des dettes de la province ; — terre de Marcenou, colportage des bas ; — Paris : halle aux draps ; — Auvillars (élection de Loumagne) : droits seigneuriaux ; — prêt et droit annuel, octrois municipaux ; — Paris : marchandes lingères, passementiers-boutonniers ; — manufactures de cuivre, officiers commençaux, îles et terre ferme du Vent de l'Amérique ; — privilège du commerce de la côte de Barbarie attribué à la Compagnie d'Afrique ; — Dunkerque : pêche du hareng ; — indiennes, notaires de Paris, ferme générale des domaines, ferme du tabac, secrétaires du Roi ; — Paris : offices divers, ports, marchés, corroyeurs ; — Houdan, Compagnie des Indes, Louisiane, pays des Illinois, bois du Roi et des communautés ecclésiastiques et laïques, officiers militaires, cas prévôtaux ou présidiaux, rentiers de la province de Languedoc ; dessèchement des marais du Poitou ; — Amiens : courtiers ; — ensaisinement ; — Paris : le marchand de soies Gazon Galpin ; — justice et police du comté de Saint-Fargeau ; — amirauté de la Ciotat : pêche avec le *ganguy de badail* ; — ancienne Compagnie des Indes Orientales et nouvelle Compagnie d'Occident ; — Clermont-Ferrand : réunion des deux villes de Clermont et de Montferrand ; — Laon : prévôté et bailliage, maire de la ville ; — plantation de vignes ; — Montpellier : hôpital des militaires vénériens ; — commerce de la ville et du comtat d'Avignon ; — port d'armes, forges, etc.

197.* — Collection Pouget, tome LXVII : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1641-1731.

Droits d'entrée sur diverses marchandises venant de l'étranger, monnaies, commerce des colonies françaises, étains provenant de vieille vaisselle, bonneterie, contrebande ; — droits de tiers-sur-taux et quarantième de la ville de Lyon, douane de Lyon, douane de Valence, Table de

Mer, ferme du tabac, pelleteries du Canada, castor, marchandises du Levant, port de Cette ; — Dunkerque : commerce avec les îles françaises de l'Amérique ; — Alençon, port de Brest, Pérou, collecteurs forcés, draps de Sedan, prises et échouements, raffineries de sucre de Bordeaux et de La Rochelle, pastel de Languedoc, ports de Calais et de Saint-Valery, etc.

198.* — Collection Pouget, tome LXVIII : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc.; — avec une petite table (ms.)..... 1605-1732.

Languedoc et Provence : droits de foraine et patente ; — Saint-Lô, Carentan et le Hommet : sergenteries nobles et héréditaires ; — commerce maritime, ports des lettres (tarif), port d'armes, pâturages, biens abandonnés, papier et parchemin timbré ; — Toulouse : fers de diverses provenance ; — offices municipaux et autres, juges du point d'honneur, capitation générale, glaces et neiges, monnaies, capitation de Languedoc, foire de Beaucaire ; — mouvements excités par Jacques Roure en Vivarais (1670) ; — pont de la ville du Saint-Esprit, le commandeur d'Avignon et sa métairie de la Mothe, bourdigue de Cette ; — diocèse de Lavaur : inondation de la rivière de Sor, dégrèvements ; - lettres d'Etat, recrues, guerre contre le duc de Savoie ; — Marseille : privilèges en faveur du commerce ; — Portiragnes : Canal Royal ; — poterie de Saint-Quentin et de Saint-Victor des Oules ; — île de Beau-Chastel, salins de Peccais, notaires royaux, péages dépendant du Domaine royal, billets de banque, actions de la Compagnie des Indes, ferme du tabac ; — Rennes : incendie de la ville ; — marchandises pour les îles de l'Amérique ; — Nantes : marchands de draps et soies ; — ports de Cette et de Dunkerque, baux des boucheries, donations, hôtel royal des Invalides, colonie de la Louisiane, papiers terriers, draps de Sedan ; — villes de Languedoc ayant le droit de défendre l'entrée du vin étranger ; — Paris : lapidaires-joailliers; — muriers en Languedoc, douane de Lyon et de Valence, eaux-de-vie de Saintonge ; — Murat et Saint-Flour : maitrise des eaux et forêts ; — droit de franc-fief, inscriptions de faux, condamnations de criminels; — Angers : pavage des rues ; — Portugal et Biscaye, ports de Rouen et du Hâvre, toiles de Laval et toiles de Bretagne, fauchage des prés, salaires des témoins, etc.

199.* — Collection Pouget, tome LXIX : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc.; — avec une petite table (ms.)..... 1519-1733.

Privilèges de la Chambre des Comptes de Paris (1519), de celle de Montpellier (1522-1672) et de celle de Blois (1716) ; — Hainaut et Flandre française : clouterie, taillanderie et quincaillerie ; contrats de mariage, centième denier, droits de petits-scels des actes judiciaires, notaires, testaments et inventaires après décès, religieux bénédictins de Villemagne, francs-salés ; — Verlhac (diocèse de Montauban) : droits seigneuriaux prétendus par le sieur de Rouffiac ; — Loupian, biens abandonnés, draps pour le Levant, bains de Balaruc, chaussées du Pont-Saint-Esprit, sel des salins de Peyriac, marchands saleurs de poissons de Cette, attelages des charrettes ; — Mauguio, Vic, Assas, Beaulieu, Avignonet, Montsaunès et Mazères : indemnités ; — séquestres établis à la requête des collecteurs des tailles, Canal Royal de Languedoc, contrôle des actes des notaires ; — Agde : jetée à l'embouchure de l'Hérault ; — biens donnés à locaterie perpétuelle, salins de Peccais, terre de Courtoussaints, billets de la Banque Générale, actions de la Compagnie des Indes, sécheresses et grêles en Languedoc, poudres et salpêtres, raffinerie de cire de Dunkerque ; — Paris : porte Saint-Honoré ; — grains de Bretagne, Calais, fourniture de l'étape aux troupes, compagnies de gentilshommes (cadets), annuel, substitutions testamentaires ; — Jardin Royal des Plantes à Paris ; — salaires des témoins, embarquement des mousses dans les ports du Ponant, officiers de cavalerie et d'infanterie, café de la Martinique et autres îles françaises de l'Amérique, draps étrangers et draps français, Aumale, compagnies franches de dragons ; — toiles du pays de Caux, curanderies ou blanchisseries des dites toiles, Caudebec, Bolbec ; — chanceliers des consulats des Échelles du Levant, milices, déserteurs du régiment des Gardes françaises, péages,

peaux de loup-cervier, régiments de cavalerie de Conty (ci-devant Villeroy) et de Clermont, toiles de Laval, contrebande, tabac, condamnations de criminels, Ile Royale (ci-devant du Cap-Breton), condamnation d'un libelle politique ; — Montpellier : couvertures de laines ; — charge de chevalier du guet de la ville de Paris ; — bœufs salés d'Irlande ; — Honoré Le Brun, juge-garde de la Monnaie de Montpellier ; — privilèges des paroisses de Passavant, Côte de Voge et Vogecourt (frontières de Lorraine) ; — aïeuls héritiers de leurs petits-enfants ; — Sèvres : manufacture royale de verrerie ; — etc.

200.*— Collection Pouget, tome LXX : — recueil de pièces (impr.), concernant spécialement le Languedoc ; — avec une petite table (ms.)..... 1689-1733.

Collecteurs de tailles, États de Languedoc et Assiettes des diocèses, milices de la province, biens abandonnés. — Code Joubert des années 1730, 1731 et 1732, avec les tables (impr.), voir ci-dessus art. 93 et 94. — Dettes des communautés du Languedoc.

201.*— Collection Pouget, tome LXXI : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1656-1734.

Toulouse : Bourse Commune des Marchands ; — Montpellier : Icher et Pasturel, entrepreneurs du Canal du Lez ; — viguiers, prévôts, châtelains et juges royaux ; Henry Casseirol, juge civil et criminel de la ville, viguerie royale de Montpellier, Rectorie et Part Antique ; officiers du Sénéchal et Présidial de Montpellier ; — muletiers et voituriers revendeurs de sel, dettes des communautés, matelots exemptés du droit d'aubaine, port d'armes, droit de marc d'or ; — Montpellier : huissiers (Sénéchal, cour du Petit-Scel, etc.) ; — offices municipaux et autres ; — Montpellier : Bourse Commune des Marchands ; — chevaux de louage, justices seigneuriales et terres du Domaine inféodées, roturiers possédant des biens nobles, bureaux des finances, monnaies, serges impériales du Languedoc, Chambre de Justice, poudres et salpêtres, transport des équipages des troupes ; — draps de Carcassonne, de Clermont et de Saint-Chinian ; — contrebandiers ; — plombiers et ferblantiers de Montpellier ; — toiles de la généralité de Caen, cretonnes de Lisieux, bestiaux du Béarn et du pays Basque ; — sucres raffinés à Bordeaux, La Rochelle, Rouen et Dieppe ; — frais des procès criminels, étoffes et toiles fabriquées dans la ville et le territoire de Marseille, harengs saurs dits de Hollande, sabres et autres armes de cavalerie, dixième du revenu des biens, papeteries de Caen ; — Marly : notaire ; — milices garde-côte de la capitainerie du Tréport ; — hôtel des Invalides, compagnies franches de la Marine, savons de Marseille, pêche de la morue sur les côtes de Terre-Neuve, orfèvrerie, officiers d'infanterie, dixième des gages des commis, officiers d'artillerie, mousquetaires de la garde du Roi, troupes de la Maison du Roi ; — Avignon et Comtat Venaissin : privilège des habitants, tabac ; — comté de Sault, draps de Lodève, régiments d'infanterie allemande, eaux et forêts, toiles de Laval, chapeaux ; — Clermont-en-Beauvoisis : juridictions réunies ; — Ardres (en basse Picardie), passeports de guerre, officiers des bataillons de milice, armateurs du Hâvre ; — Artois, comté de Foix, Alsace, Bigorre, Mont-de-Marsan, Provence, Béarn, principauté d'Orange, gouvernement de Calais, Lille, Douai et Orchies, Languedoc, vicomté de Soule, pays de Labourd, gouvernement de Boulogne : abonnement annuel du dixième ; — Beauvais ; drapiers-drapants et sergers ; — fouages de Bretagne, etc.

202.*— Collection Pouget, tome LXXII : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; avec une petite table (ms.)..... 1634-1734.

Bourse Commune des Marchands de Montpellier, terres données en assise ou assignat en Languedoc, roturiers possédant des biens nobles, muletiers revendeurs de sel, receveurs des tailles de Languedoc ; — la Grange des Prés : manufacture de draps pour le Levant ; — capitation en Languedoc, glace et neige, foire de Beaucaire, port de Cette, offices municipaux, gens de mainforte ; — Carcassonne : municipalité ; — Saint-Privat (en Velay) ; — vins du Dauphiné, du Com-

tat Venaissin et du Languedoc; — Béziers : municipalité; — diocèse de Mende : communautés brûlées et dépeuplées par ordre du Roi, Saint-Étienne de Valfrancisque brûlé par les fanatiques; — orfèvrerie, marchands saleurs de Cette, serges impériales de Languedoc; — dévastations des fanatiques dans diverses localités des diocèses d'Uzès, de Montpellier, de Viviers, de Nîmes et d'Alais, Saint-Sériès et Saturargues; dégrèvements; — bourdigue de Cette, port de Villefranche, biens abandonnés, droits forains sur les eaux-de-vie, entrée aux États de Languedoc, baronnie de Rieux-Mérinville, salins de Peccais, testaments; — traités de paix et de commerce avec l'Angleterre, le Portugal, etc., conclus à Utrecht en 1713; — Conseils pour la direction des affaires du royaume, billets de banque; — François Causse, marchand de Montpellier; — secrétaires du Roi, monnaies, inscriptions de faux; — Montpellier : comptabilité communale; — condamnations de criminels; — Provins : juridictions réunies; — contrôle des actes, actions du Canal de Picardie, laines pour la fabrique des tapisseries, pêcheries de l'amirauté de Quimper; — Agde : patrons de tartanes; — Paris : compagnie du chevalier du guet; — futaines ou basins de Saint-Antonin et de l'élection de Montauban; — milices, troupes d'infanterie et de cavalerie; — Ravenelles (près Beauvais) : fabriquants de serges; — étape, plantation de vignes, cotons filés du Levant, tabacs, compagnies franches de dragons, régiments suisses, augmentation des milices, dixième du revenu des biens, affaires militaires diverses, rentes viagères en forme de tontine, compagnie de gentilshommes (cadets) de la citadelle de Metz, actions du canal de Provence, etc.

203.* — Collection Pouget, tome LXXIII : — recueil de pièces (impr.), concernant, les unes, diverses affaires générales, etc., les autres, spécialement le Languedoc; — avec une petite table (ms.)..... 1645-1735.

Édits, déclarations, arrêts et règlements, concernant la ferme générale des Domaines de France (avec une table impr.) : réunion des domaines, bail des domaines, contrôle d'exploits, échanges, trésoriers et contrôleurs généraux, terrier, amendes, greffes, gardes-scel et contrôleurs des notaires et tabellions, affirmations, reventes des domaines. — Terrier du Domaine du Roi; — Paris : ancien et nouveau Châtelet; — sous-fermes des Domaines des diverses provinces.

Code Joubert des années 1707 et 1714 (avec leurs tables (impr.), voir ci-dessus art. 84 et 88.

Parlement de Paris, condamnation d'un libelle politique, fabriquants de serges de Ravenelles, Rochemaure en Vivarais, etc.

204.* — Collection Pouget, tome LXXIV : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc.; — avec une petite table (ms.)..... 1667-1735.

Réunion des Domaines du Roi, collecteurs des tailles, biens abandonnés, dettes des diocèses et des communautés du Languedoc, monnaies, usurpateurs de noblesse, paix avec l'Angleterre et la Hollande (Ryswick, 1697), lettres d'État, notaires; — Montpellier : Bourse, juges-consuls; — Languedoc : chemins, ponts et chaussées; — Cette : subvention; — nobilité des biens, faux-monnayeurs, billonneurs, dettes de l'État à la mort de Louis XIV, compagnies de maréchaussée, milices, équivalent de Languedoc, capitouls de Toulouse, prêt et annuel; — Seyssel en Bugey : pontonage ou péage sur le Rhône et par terre; îles et colonies françaises de l'Amérique; — États de Languedoc : subventions, équipages des troupes; — coutume de Châlons en Champagne; — Paris : rue du faubourg Montmartre, égout; — enregistrement des titres des nobles, port de Rochefort, draps de Sedan; — Paris : halle aux draps; — Dijon : drapiers-droguetiers; — pays de Bresse, Bugey et Gex : abonnement du dixième; — drapiers de Normandie; — Bordeaux : Parlement et Cour des Aides; — milices, bœufs salés d'Irlande, rentes viagères en forme de tontine, officiers de cavalerie et de dragons; — coutume de Paris, succession des propres; — Angers : sénéchaussée, police; — condamnations de criminels; — Sedan : drapiers et sergers; — officiers d'infanterie française, rentes viagères sur l'hôtel de ville de Paris; — Lille : fabrique de velours de Pierre-Charles Le Clercq, peluches façon d'Utrecht, paiement des troupes, le duc d'Aiguillon, comtés d'Age-

nois et Condomois ; — Paris : logeurs en maisons ou chambres garnies ; — Nantes : faux-sauniers ; — régiments irlandais au service du Roi ; — garde-côte, déserteurs ; — comté de Bourgogne : dixième ; — passeports de guerre, intendance de Brest, péage du pont provisionnel de Mantes, régiment d'infanterie d'Enghien ; — baie d'Isigny : pêche des moules ; — Péronne : grenier à sel ; — Romorantin : fabricants de draps, etc. ; — Alsace : dixième ; — artillerie, armée d'Italie, mousquetaires de la garde du Roi, gendarmerie, principauté de Montbéliard ; — Baillon en Artois : privilèges et exemptions ; — Nantes : fabriquants de bas ; — Chambre de Tournelle civile au Parlement de Paris ; — Paris : lanternes publiques ; — Condé et l'élection de Vire : tiretaines ; — grabeau d'indigo envoyé dans le Levant ; — Alençon : fabriquants de serges et d'étamines ; — Paris : dixième ; — incendies, manufacture royale de Seignelay (serges façon de Londres, etc.), fabrication de bouteilles, pamphlet politique, etc.

205.* — Collection Pouget, tome LXXV : — recueil de pièces (impr.), la plupart concernant le Languedoc ; — avec une petite table (ms.)..... 1707-1735.

Dixième du revenu des biens roturiers, impositions du diocèse d'Albi, biens abandonnés ; — — Avignon : jetée faite dans le Rhône, les Angles ; offices municipaux et autres ; — ville du Saint-Esprit : compoix des maisons ; — cochenille, teinture des draps pour le Levant ; — Sauve : ferme des fourches ; — Toulouse : rentes dues par la ville, impositions, agneliers et chevrotiers ; — oliviers détruits par l'hiver de 1709 ; — Montpellier : étape, malversations ; — Gévaudan : contagion ; — Montpellier : bureau de la visite des draps pour le Levant ; — fabriques de draps de diverses localités du Languedoc, etc.

Code Joubert des années 1733 et 1734 (avec leurs tables impr.), voir ci-dessus art. 94 et 95.

Plantation de vignes, milices, etc.

206.* — Collection Pouget, tome LXXVI : — recueil de pièces (impr.), concernant spécialement le Languedoc ; — avec une petite table (ms.)..... 1460-1736

Gabelle du Languedoc : visiteurs et contrôleurs généraux provinciaux des gabelles, regratiers et revendeurs de sel, voituriers tant par eau que par terre, péages sur le sel (Rhône et Saône).

« Traicté du droit de l'équivalant establi dans le pays du Languedoc par le roy Charles VII en l'an 1460 », par Daniel de la Coste, romain, viguier (Toulouse, Raymond Colomiez, imprimeur du Roi, 1616).

« De prærogativa allodiorum in provinciis, que jure scripto reguntur, Narbonensi et Aquitanica, historica disquisitio, auctore M. Antonius Dominicy » (Paris, 1644).

États de Languedoc : étape, fabrique des liards, canal de Beaucaire à Peccais, port d'Agde, pâturages, capitation, contrôle des actes ; — Toulouse : notaires ; — draps pour le Levant, etc.

Code Joubert de l'année 1735 (avec sa table (impr.), voir ci-dessus art. 95.

Ferme de l'équivalent de Languedoc, adjudications par décret, offices municipaux, etc.

207.* — Collection Pouget, tome LXXVII : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1609-1735.

Gabelles, tailles et taillon de Languedoc, lettres et billets de change, héritiers testamentaires, rentes, port d'armes, titre de noblesse, amendes, fortifications des villes, rentes sur l'hôtel de ville de Paris, offices de judicature, monnaies, seigneurs particuliers, papiers terriers des Domaines, greffiers des geôles, Compagnie du Sénégal, engagistes des Domaines, Châtelet, greffes du Parlement, offices vacants, compagnie de Guinée (commerce des nègres et de la poudre d'or) : — Paris : chapeliers, castors de Canada ; — Compagnie des Indes Occidentales, Compagnie des Indes Orientales, bois de haute futaie ; — Montpellier : orfèvres ; — Montpellier : Cour des Comptes, Aides et Finances ; — hypothèques, rentes provinciales, rentes viagères sur la province de Languedoc, receveurs des amendes,

receveurs des épices, jaugeurs de futailles, offices municipaux, contrôle des actes, laines pour tapisseries : — Montpellier : nouvelle porte de Lattes ; bouteilles et carafons de verre, prêt et annuel, etc.

208.* — Collection Pouget, tome LXXVIII : — recueil de pièces (impr.), concernant spécialement le Languedoc ; — avec tables (mss. et impr.) ..... 1641-1736.

Languedoc et Provence : marchandises et denrées sujettes aux droits de la foraine, domaine forain, denier Saint-André et traite domaniale. — Montpellier : Orgerie.

Code Joubert des années 1697, 1703, 1704 et 1713 avec tables), voir les articles 79, 81 et 88.

Tailles dues par les seigneurs-féodataires en Provence, capitation.

209.* — Collection Pouget, tome LXXIX : — recueil de pièces (impr.), concernant spécialement le Languedoc ; — avec une petite table (ms.) ..... 1544-1736.

Toulouse : « Consuetudines Tolosae,... magistri Ioann. de Casaveteri » (1554). — Juridiction de l'Étape, États de Languedoc, subventions, gabelles, chancelleries présidiales, îles, garrigues, biens communaux ; — Montpellier : emplacement des murailles, fossés et douze pans, de la porte de Lattes à celle du Pila-Saint-Gély ; — le Rhône et ses îles déclarés faire partie du Languedoc (arrêt de 1691) ; — compoix, dettes des diocèses et des communautés, étapes, testaments, ruisseau du Tescou, Saint-Nauphary, regratiers, équivalent ; — François Causse, marchand de Montpellier ; — biens abandonnés, etc. — Code Joubert de l'année 1736 (avec sa table impr.), voir ci-dessus art. 95.

210.* — Collection Pouget, tome LXXX : — recueil de pièces (impr.), concernant spécialement le Languedoc ; — avec une petite table (ms.) ..... 1519-1736.

Privilèges de la Chambre des Comptes de Montpellier ; — droits de foraine, rêve, haut passage, réappréciation et traite foraine, payables dans les bureaux des maîtrises des ports de Toulouse et de Narbonne ; — union de la Chambre des Comptes et de la Cour des Aides de Montpellier ; — gabelles, péages du Rhône, îles, garrigues, défrichements, biens communaux, équivalent, sénéchaussées et présidiaux, affranchissement des tailles ; — Montpellier : règlement de police, etc.

Code Joubert de l'année 1706 (avec sa table impr.), voir ci-dessus art. 83.

Salins de Peccais, étape, adjudications par décret, dixième, etc.

211.* — Collection Pouget, tome LXXXI : — recueil de pièces (impr.), concernant spécialement le Languedoc ; — avec une petite table (ms.) ..... 1663-1737.

États de Languedoc (Pézenas, 1663-1664), Domaine, succession de Gabriel de Fleury, offices municipaux et autres ; — le Parlement de Toulouse et la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier ; — dixième, etc.

Code Joubert de l'année 1737 (avec sa table impr.), voir ci-dessus art. 96.

Comptes des communautés, Roubine de Narbonne, glaces et neiges, Quintenas en Vivarais, agriculture et manufactures, etc.

212.* — Collection Pouget, tome LXXXII : — recueil de pièces (impr.), concernant spécialement le Languedoc : — avec une petite table (ms.) ..... 1626-1737.

Montpellier : le Sénéchal, le Juge-Mage, les conseils de ville ; — fermes des gabelles de Languedoc et Roussillon ; — les Trésoriers de France de Toulouse et de Montpellier et la juridiction contentieuse des affaires du Domaine.

Code Joubert de l'année 1699 (avec une petite table spéciale ms.), voir ci-dessus art. 79.

Code Joubert de l'année 1708 (avec sa table chronologique impr.), voir ci-dessus art. 85.

« Règlemens concernant les impositions, la vérification des dettes et l'œconomie des affaires des diocèses, villes et lieux de la province de Languedoc » (avec sa table chronologique impr.).

Montels (près Lunel) : métairie de Nabrigas, biens abandonnés ; — fournitures des glaces et neiges en Languedoc, toiles du diocèse d'Albi, etc.

213.* — Collection Pouget, tome LXXXIII : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — avec une petite table (ms.)..... 1638-1737.

Subsistance des troupes, tailles, traité des Pyrénées (1659) ; — Paris : maîtresses couturières ; — évocations au Grand Conseil, trésoriers de France, capitation générale, contrôle des exploits et receveurs des amendes, contrôleurs, receveurs des saisies réelles, jurés priseurs-vendeurs de meubles, traité de Ryswick (1697), droits des insinuations, droits de péages, déserteurs, compagnie des Indes, teinture des laines destinées à la fabrique des tapisseries ; — Avignon et le Comtat : privilèges ; — testaments, agents de change, dixièmes, rentes viagères sur l'hôtel de ville de Paris, condamnations de criminels, faux en écritures, port d'armes, évocations et règlements des juges, etc.

214.* — Collection Pouget, tome LXXXIV : — recueil de pièces (impr.), concernant spécialement le Languedoc ; — sans table. 1626-1739.

Montpellier : le Sénéchal, le Juge-Mage, les conseils de ville ; — Montpellier : tarif des droits du greffe de la Cour des Comptes, Aides et Finances (1687) ; — voitures pour les équipages des troupes ; — Montpellier : hôtes majeurs (hôtelleries diverses), hôtes mineurs et cabaretiers ; — Bouzigues : boucherie ; — équivalent de Languedoc ; — Le Puy : rue de la Saunerie, vente du sel ; — la Roubine de Narbonne, créanciers des communautés, ferme générale de l'étape en Languedoc, teinture des laines et des étoffes de laine, débouilli des laines destinées à la fabrique des tapisseries, dixième, fournitures des étapes en Languedoc ; — Saint-Ambroix : malversations du maire et des consuls ; — contrôle des Délibérations communales, bureau des gabelles de Toulouse, miliciens, loteries pour le remboursement des créanciers de la province de Languedoc, etc.

Code Joubert pour l'année 1738 (avec sa table chronologique (impr.), voir ci-dessus art. 96.

215.* — Collection Pouget, tome LXXXV : — recueil de pièces (impr.), concernant spécialement le Languedoc ; — sans table. 1664-1740.

Ferme de l'équivalent, collecteurs des tailles, droit de champart établi sur les îles du Rhône, limites du Languedoc et de la Provence, hommages des vassaux du Roi, renouvellement du papier terrier des domaines du Roi ; — Montpellier : Cour des Comptes, Aides et Finances ; — le Rhône et ses îles déclarés faire partie du Languedoc ; — Lodève : église cathédrale Saint-Fulcran, église Saint-Martin de Campestre ; — Lodève : Ursulines, la sœur du cardinal de Fleury ; — diocèse de Béziers : exorcisme général et prières pour la maladie contagieuse des animaux ; — Montpellier : lettres annonçant la mort de diverses religieuses du couvent des Ursulines, familles montpellieraines diverses.

Code Joubert pour l'année 1739 (avec sa table chronologique impr.), voir ci-dessus art. 97.

Loteries pour le remboursement des créanciers de la province de Languedoc, miliciens, fiefs relevant du Roi en Vivarais et en Velay, Chambre des Comptes de Grenoble, fabrication des liards à Nîmes, etc.

216.* — Collection Pouget, tome LXXXVI : — recueil de pièces (impr.), concernant diverses affaires générales, etc. ; — sans table..... 1611-1741.

Droit de confirmation ; — Grenoble : Bureau des Finances de Dauphiné, Chambre des Comptes de Dauphiné ; — dettes des communautés, étape ; — Rodez : sénéchal et siège présidial ; — droits de francs-fiefs, affranchissements de tailles en Dauphiné ; — Aix : Parlement et Cour des Comptes, Aides et Finances de Provence ; — Parlement de Dauphiné, sel débité en Provence, Chambre de Justice établie à Paris, Cour des Monnaies à Paris, bail des cinq grosses fermes, traites foraines, procédure civile et criminelle, exportation des grains ; — Lyon : bourgeoisie ; — Chambre de la Tournelle civile, greniers à sel, Trésoriers de France, matières d'or et d'argent, enregistrement des hypothèques, offices divers, papier et parchemin timbrés, droit annuel, maîtres des requêtes de l'Hôtel ; — Lyon : change, Loge du Change, foires, commerce des soies ; — regratiers et revendeurs de sel à petites mesures, payeurs des rentes, prêt et droit annuel, con-

traintes par corps à l'égard des femmes et des filles, défauts et contumaces, rentes viagères sur l'hôtel de ville de Paris, enregistrement des substitutions et insinuations des donations, justices seigneuriales, affranchissement du droit de franc-fief, lieutenants des Maréchaux de France, contrôleurs d'actes des notaires ; — Paris : Chambre du Trésor, bureau des Trésoriers de France ; — recherche de la noblesse, armorial général, droit d'enregistrement des armoiries ; — traité de Ryswick, aliénation des hautes justices par démembrement des justices royales, droit de ban-vin, ouvrages d'orfèvrerie d'or et d'argent, droit des insinuations, offices divers ; — Bourges et Cannes : offices municipaux ; — dixième de tous les biens, visiteurs des huiles, Conseil de Guerre, huissiers et sergents royaux, donations, jeu de quadrille, naufrages maritimes, etc.

217.* — Collection Pouget, tome LXXXVII : — recueil de pièces (impr.), concernant spécialement le Languedoc : — sans table. 1644-1742.

Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier : avocat général et procureur général ; — réformation des gabelles, assiettes des 22 diocèses de la Province ; — canal de Beaucaire à Peccais et dessèchement des marais du bas Languedoc, sels de Peccais, foire de Beaucaire, brassière du Rhône ou de Fourques, port d'Agde ; — annoblissement et affranchissement des terres, le prévôt des Maréchaux de France à Toulouse, le vicesénéchal ès sénéchaussées de Toulouse et Lauragais, ferme du droit de l'équivalent, rentes viagères sur la province de Languedoc, affranchissement de tailles, droits seigneuriaux payables en huile, miliciens, comptes des communautés, noblilité et roture des terres, dixième, etc.

218.* — Collection Pouget, tome LXXXVIII : — recueil de pièces (impr.), concernant spécialement le Languedoc ; — sans table d'ensemble (ms.)..... 1604-1741.

Lunel : chemin vieux et grand chemin nouveau du pont de Lunel à Saint-Brès ; — dixième, équivalent, Trésoriers de France de la généralité de Montpellier, affranchissement de la capitation ; Parlement de Toulouse et Chambre des Comptes, Aides et Finances de Montpellier, etc.

Code Joubert pour les années 1740 et 1741 (avec les deux tables chronologiques impr.), voir ci-dessus art. 98.

Tirage des soies ; — « mémoire de M. de Sauvages sur les vers à soie... »

219.* — Collection Pouget, tome LXXXIX : — recueil de pièces (impr.), concernant spécialement le Languedoc ; — sans table d'ensemble (ms.)..... 1610-1743.

Syndics généraux du Languedoc et receveurs des tailles des 22 diocèses, États de Languedoc et Chambre des Comptes de Montpellier, gouvernement et siège présidial de Montpellier ; — Nimes : dettes de la ville, malversations ; levée de la subvention en Languedoc ; — procureur général et avocat général en la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier ; — canal de Beaucaire à Peccais, port d'Agde, dessèchement des marais du bas Languedoc ; assiettes des 22 diocèses de la Province, étape ; — Montpellier : Icher et Pasturel, entrepreneurs du canal du Lez ; — receveurs et collecteurs des tailles, maires perpétuels, trésoriers-collecteurs des tailles, miliciens, bétail à laine, etc.

Code Joubert pour l'année 1742 (avec sa table chronologique impr.), voir ci-dessus art. 99.

Capitation, abonnement du dixième ; — Nimes : subvention, revenus communaux ; — lavage des laines, Castelnaudary, etc.

220.* — Collection Pouget, tome LXXXX : — recueil de pièces (impr.), concernant spécialement le Languedoc ; — sans table d'ensemble (ms.)..... 1610-1744.

Syndics généraux du Languedoc et receveurs des tailles des 22 diocèses, États de Languedoc, ferme du droit de l'équivalent, collecteurs des tailles ; — Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier ; — papier et parchemin timbrés, affranchissement de tailles, compoix ; — Cette : canal du port aux étangs, magasins, eau-de-vie ; — gabelles, blé de semence acheté par le diocèse de Nimes, étape, Escatalens, droits seigneuriaux payables en huile, capitouls de Toulouse, îles et

créments, offices municipaux, capitation, droit de requint ; — fabricants de draps de Bédarieux, Carcassonne, Conques, Saint-Chinian, Roquebrun, Castres, etc. ; — biens donnés en emphytéose, marchands de bas de Nimes, dixième des biens nobles, Chambre de Commerce de Marseille, étoffes du Gévaudan, oliviers détruits par l'hiver de 1709, grêles et inondations, dégrèvements, le marquis de Mirepoix, droit de relief ; — Avignon : jetée dans le Rhône ; — draps pour le Levant, cochenille, carrières de pierre ; — Lodève : subventions, compoix ; — biens abandonnés, casernes ;

« Theses ex utroque jure,.... pro licentiatu, quas..... propugnabit in publico Academiæ Placentineæ auditorio, nobilis Joannes-Ludovicus de Bernage de Vaux, parisinus » (Montpellier, 1735) ; — adjudications par décret, le Parlement de Toulouse et la Cour des Comptes de Montpellier ; — « theses ex utroque jure,.... quas propugnabit in consueto Juris lycæo,... Marcellus Faure, Monspessulæus, j. u. doctor » (Montpellier, 1736) ; — moulins sur la rivière du Lers, reddition des comptes des communautés, voitures fournies aux troupes, nobilité et roture des terres, dixième, etc.

Code Joubert pour les années 1743 et 1744 (avec leurs tables chronologiques (impr.), voir ci-dessus art. 100.

221.* — Collection Pouget, tome LXXXXI : — recueil de pièces (impr.), concernant spécialement le Languedoc ; — sans table d'ensemble (ms.)..... 1669-1745.

Comptables, secrétaires du Roi ; — Narbonne et le port de la Nouvelle : tarif du droit de leude (1675) ; — receveurs des consignations, offices de maire, capitation, compoix, faiseurs de bas au métier, affranchissement de la taille, offices municipaux divers, droits d'échanges, droits du contrôle des actes des notaires, droits de scel des sentences, droits des insinuations, baux des boucheries, commissaires aux revues, dixième des gages et revenus, chancelleries des cours supérieures et des présidiaux, officiers réformés des troupes, Compagnie des Indes, fermes générales unies, sous de billon ou douzains, hommages des vassaux du Roi, messageries et voitures publiques, décrets volontaires, cinquantième denier, droits de contrôle des exploits, greffiers des insinuations laïques, amendes, adjudications de bois ; — terre et marquisat de Belle-Isle, voitures pour les équipages des troupes ; — succession de l'abbé de Belmont, décédé au Canada ; — fouages de la province de Bretagne, papiers et parchemins timbrés ; — étoffes appelées bayettes, sempiternes, perpétuannes, anacostes, etc. ; — marine, tuteurs et curateurs, colonies, élections et greniers à sel, etc.

Code Joubert pour l'année 1745 (avec sa table chronologique impr.), voir ci-dessus art. 101.

222.* — Collection Pouget, tome LXXXXII : — recueil de pièces (impr.), concernant spécialement le Languedoc ; — sans table d'ensemble (ms.)..... 1551-1747.

Officiers des sénéchaussées et sièges présidiaux, Cour des Aides de Montpellier ; — « Miscellaneæ juris utriusque positiones,.... de quibus,.... pro doctoratus gradu in jure consequendo,.... publice respondebit Philippus Bornerius, artium magister » (Montpellier, Jean Gilet, imprimeur, 1612) ; États de Languedoc, droit de l'équivalent, trésoriers de France en la généralité de Montpellier ; — Montpellier : Icher et Pasturel, canal du Lez ; — voitures fournies aux troupes, corps des marchands et communautés des arts et métiers ; — Montpellier : établissement d'une Bourse commune, à l'instar de celle de Toulouse ; — Montpellier : le marquis de Castries gouverneur de la ville et citadelle ; — affranchissement de tailles, corps des marchands de Montpellier, poudres et salpêtres de contrebande ;

« Theses ex utroque jure, pro licentiatu,.... tuebitur, in publico Monspeliensi auditorio, M. Petrus Ugla, juris utriusque baccalaureus » (1705) ; élections consulaires, rachat de la capitation en Languedoc, commerce du blé, officiers de la Chambre des Comptes de Languedoc, officiers du gouvernement de Montpellier, prieur et consuls de la Bourse de Montpellier, offices municipaux divers ; — « disputatio triduana de utroque jure,.... ineunda à Joanne Petro Vaissière, Bitterensi, sacræ theologiæ et u. j. doctore » (Mont-

pellier, 1719); — faillites et banqueroutes; — Montpellier: François Causse, marchand; — port de Cette: commerce du Levant;

« Theses ex utroque jure ..., pro licentiatus gradu consequendo,.... tueri conabitur Ludovicus Petrus Saunier, Monspessulæus » (1724); — consulat de la nation française à Cadix, renouvellement du papier terrier des domaines du Roi en Languedoc; voitures pour les équipages des troupes, milices; — le Parlement de Toulouse et la Cour des Comptes de Montpellier; — « Theses ex utroque jure ... propugnandæ a D. Antonio Reboul, Monspessul., j. u. doctore » (Montpellier, 1736); — laines-pelades, l'avocat et le procureur du Roi de la sénéchaussée et siège présidial de Montpellier, grands chemins et chemins de traverse, reddition des comptes des communautés, milice, dixième, receveurs des tailles, fabrique des bas et autres ouvrages de bonneterie au métier, élections et greniers à sel, droits de sortie sur diverses marchandises destinées pour l'étranger, fourniture des étapes; — faux-sauniers, faux-tabatiers et autres contrebandiers, etc.

Code Joubert pour les années 1746 et 1747 (avec leurs tables chronologiques impr.), voir ci-dessus art. 102.

Condamnation de Henry-Philippe Quinsac de Lafabrèges, coupable de concussions; — Montpellier: maisons et héritages de la directe du Roi; — armée de Provence, capitation, etc.

223.* — Collection Pouget, tome LXXXXIII : — recueil de pièces (impr.), concernant spécialement le Languedoc; — sans table d'ensemble (ms.)..... 1686-1748.

Code Joubert pour l'année 1748 (avec sa table chronologique impr.), voir ci-dessus art. 103.

Iles, terres ouvertes dans les garrigues, amortissement des biens communaux; — receveurs des tailles, rentes viagères sur la Province, receveurs des amendes, receveurs des épices, droit annuel et prêt, papier et parchemin timbrés, droits de la marque des fers à Toulouse, offices de maires, francs-fiefs et taxes pour la confirmation du franc-alleu; — André Pouget, greffier en chef de la Cour des Comptes de Montpellier, et sa famille; — trésoriers-collecteurs des tailles, Bourse commune des marchands à Toulouse, Chambre de Commerce de Montpellier; — Lunel: commerce, la Roubine, le chemin vieux et le grand chemin royal nouveau, la poste, foires, port de la Périlhe; — les Fromant, juges de Lunel, et leur famille; — corps de garde, logement des troupes, conservation des actes et registres des notaires décédés; — Lyon: tiers-surtaux et quarantième; — Lansargues: comptabilité communale; — droit de lods et ventes, tabac de cantine, adjudications par décret; — Saint-Hippolyte: édifices publics divers, censive au seigneur; — comptes des communautés, testaments; — attribution à la province de Languedoc des marais, etc., depuis Beaucaire jusqu'à Aiguesmortes et à l'étang de Pérols; — limites des terroirs de Cette et de Frontignan; — Boissezon-d'Augmontel: archives; — marquisat de Portes, bestiaux, droits de leude et péage à Toulouse, etc.

224.* — Collection Pouget, tome LXXXXIV : — recueil de pièces (impr.), concernant spécialement le Languedoc : — sans table d'ensemble (ms.)..... 1519-1751.

Trésoriers de France en la généralité de Montpellier, abonnement des offices municipaux, nobilité et roture des fonds, fabrique de bas et autres ouvrages de bonneterie au métier, reddition des comptes des communautés, receveurs des tailles de chaque diocèse, etc.

Code Joubert pour l'année 1749 (avec sa table chronologique impr.), voir ci-dessus art. 103.

Nouveaux emplacements des verreries, fourniture des voitures des équipages des troupes, Bureau des Finances de Toulouse; — étangs et marais depuis Beaucaire jusqu'à Aiguesmortes et à l'étang de Pérols; — testaments, équivalent, étape, marquisat de Portes, bestiaux, droits de leude et de péage à Toulouse, louis de fausse fabrique; — oliviers, mûriers et châtaigners détruits par les intempéries; — levée des impositions en Languedoc, suppression du dixième établi en 1741, caisse générale des amortissements, vingtième, centième denier, contrats de constitution de rente sur la province de Langue-

doc, milice, capitation, privilèges de la Chambre des Comptes de Montpellier, Chambre des Comptes de Paris, etc.

225.* — Collection Pouget, tome LXXXXV et dernier : — recueil de pièces (impr.), concernant spécialement le Languedoc ; — avec une table (ms.)..... 1519-1751.

Terriers des domaines du Roi ; — de Nesmond, archevêque de Toulouse ; Jansénisme, duels, biens roturiers et biens nobles, capitation, censives et rentes foncières, taille à payer par des gens de main-forte, droits d'amortissement et de nouveaux acquêts, grandes et petites gabelles, cinq grosses fermes, usurpateurs des titres de noblesse, nobilité des fonds et héritages en Languedoc, fermes générales unies, huissiers de diverses catégories, officiers des eaux et forêts, conservation des registres de notaires décédés ; — levée des tailles dues par les seigneurs-féodataires en Provence ; — gabelles de Languedoc, centième denier, droits de leude et de péage à Toulouse, terrier général des domaines du Roi en Languedoc, officiers des Bureaux des Finances, receveurs et contrôleurs généraux des domaines et bois, chevaliers d'honneur, offices divers, hypothèque du Roi sur les biens des comptables, payeurs des gages ; — Bazièges : dénombrements des consuls et des seigneurs engagistes ; — hommages pour les terres et fiefs relevant du Roi en Vivarais et en Velay ; — contrôleurs généraux des finances ; — Montpellier : maisons de la directe du Roi, Cour des Aides, Sénéchaussée et Présidial, Chambre des Comptes, règlement général de police, etc.

226.* — « Recueil, par ordre de dattes, avec le renseignement des matières à la marge, contenant les titres des édits, déclarations, arrests, etc[a], rendus aux Conseils du Roy sur toutes sortes d'affaires de finances, et de plusieurs arrests notables, tant des dits conseils que de la cour de Parlement de Paris et autres cours supérieures, sur le fait de justice, police, etc[a]. Depuis 1689 jusques à présent. (Année 1705) ». — Tome premier : — temps du ministère de M. de Pontchartrain..... 1689-1699.

227.* — « Suite du Recueil concernant les affaires extraordinaires des finances, par ordre de dattes, avec la qualité ou nature des dites affaires expliquées à la marge. » — Tome second : — temps du ministère de M. Chamillart..... 1699-1704

228.* — « Suite du Recueil concernant les affaires extraordinaires des finances, par ordre de dattes, avec la qualité ou nature des dites affaires expliquées à la marge ». — Tome III : — « ce tom. 3 contient les années 1705, 1706 », [1707, et le premier trimestre de 1708]..... 1705-1708.

229.* — « Recueil, par ordre alphabétique et par matière, contenant les titres des édits, déclarations, arrests, etc[a], rendus au Conseil du Roy sur toutes sortes d'affaires de finances, tant ordinaires qu'extraordinaires ; et de plusieurs arrests notables, tant du dit Conseil que de la Cour du Parlement de Paris et autres cours supérieures, sur le fait de justice, police, etc[a]. Depuis 1689 jusques à présent. Par les soins de Mr D. L. C., conseiller du Roy, doyen des receveurs généraux des finances. (Année 1705) ». — « Tom. I, contenant A, B, C, D, E » et s'ouvrant par une « table des matières contenues dans ce recueil », table qui se réfère aux deux volumes (art. 129 et 230) [1]. 1689-1705.

Affaires d'État. — *Affaires particulières, civiles et criminelles.* — Affranchissement des cens et rentes, etc. — *Affranchissement des tailles, biens, etc.* — Aides et entrées. — *Amendes*, épices, vacations et confiscations. — *Amirautés.* — *Amortissements.* — *Armoiries* (fol. 53). — *Arpenteurs.* — Arrière-ban. — *Artillerie*, poudres et salpêtres. —

[1] La partie se référant au second volume (art. 230) n'a pas reçu les indications de folios.

Arts et métiers. — Aubergistes. — Auditeurs des comptes des communautés des pays d'États. — *Augmentations de gages, etc.* (fol. 97 à 107).

Baillis d'épée. — *Ban et arrière-ban* (fol. 118). — *Banquiers expéditionnaires en Cour de Rome.* — *Baptêmes, mariages et sépultures.* — *Barbiers, perruquiers, etc.* — *Bâtiments publics.* — Billets consulaires. — Billets de monnaies. — *Blés.* — Boues et lanternes. — *Bureaux des Finances* (fol. 156 à 164).

Caisse d'emprunts. — Canada ou Nouvelle France. — *Capitation* (fol. 172 à 177). — Capitaineries de chasses. — Cartes à jouer. — *Cens et rentes.* — *Certificateurs de criées.* — Chambres de Commerce. — *Chancelleries du royaume.* — *Châtelet.* — *Chevaliers d'honneur.* — Chirurgiens. — *Clergé.* — *Commerce* (fol. 242 à 251). — Commissaires au Châtelet. — *Commissaires et greffiers aux inventaires.* — Commissaires des décimes. — Commissaires des tailles. — Commissaires vérificateurs des rôles pour la distribution du sel. — Commissaires aux saisies réelles. — Commissaires aux revues. — Commissaires inspecteurs sur la vallée. — Commissaires inspecteurs des messageries. — *Commissionnaires, facteurs, agents de change, etc.* — Compagnie des Indes. — *Comptables.* — Confiscations. — Consignations. — *Contrôle des Actes* (fol. 283 à 291). — *Contrôle des exploits* (fol. 297 à 302). — Contrôle de l'orfèvrerie. — Contrôle de l'étain. — Contrôle des poids et mesures. — Contrôle des bans, mariages, etc. — Contrôleurs des fouages en Bretagne. — Contrôleurs prud'hommes. — Contrôle aux entrées pour le papier. — Contrôleurs des rentes. — *Cours supérieures* (fol. 305 à 317). — *Jurés-crieurs.*

Dettes des communautés. — Dessèchement des marais. — Directeurs des finances. — Déclarations de guerre. — *Domaines* (fol. 335 à 347). — Droits d'entrées. — Droits d'échanges. — *Droits de quittances et taxations, attribués à tous officiers comptables* (fol. 355).

Eaux et fontaines. — *Eaux et forêts* et tables de marbre. — École de Droit. — Églises. — *Élections et greniers à sel* (fol. 396 à 405). — Engagistes des domaines. — Entrées et sorties. — Épices.

230.* — « Suite du Recueil, par ordre alphabétique et par matières contenant les édits, déclarations et arrests du Conseil, concernant les affaires extraordinaires de finance, etc. Depuis et compris l'année 1689 jusques à présent. (Année 1705) ». — « Tom. 2, contenant les lettres F.....[à] V »..... 1689-1705.

Faculté de Droit. — Faculté de Médecine. — *Fermes générales, excepté Gabelles et Domaine* (fol. 1 à 25). — Cinq grosses fermes. — Fermes unies. — *Ferme du domaine d'Occident* : chapeaux (fol. 27). — Ferme du duc de Savoie. — Ferme des suifs. — *Ferme du café, thé, etc.* (fol. 31). — *Ferme des cartes à jouer* (fol. 35) — Ferme du tabac. — Ferme des chevaux de louage. — *Foires, halles et marchés* (fol. 38 à 44). — *Francs-fiefs, franc-alleu, etc.* (fol. 48 à 54).

Gabelles (fol. 58 à 78). — Gardes-scels. — Gardes du Trésor royal. — *Gouverneurs héréditaires.* — *Greffes de toutes les justices du royaume* (fol. 83 à 89). — Greffiers en chef. — Greffiers des insinuations. — Greffiers des affirmations. — Greffiers des présentations. — Greffiers des baptêmes, etc. — Greffiers de l'écritoire.

Hérédité. — *Hôpitaux.* — *Hôtelleries et auberges.* — *Huissiers audienciers et premiers huissiers.* — *Huissiers priseurs et autres huissiers et sergents.* — *Huitième et sixième deniers.*

Iles et îlots (fol. 130-131). — Inspecteurs des boucheries. — Inspecteurs des messageries. — Intendants des finances.

Jaugeurs. — Juges d'armes. — Juges consuls. — *Juridictions consulaires* (fol. 133 à 136). — *Juridictions nouvellement établies* (fol. 140-141). — Justice et administration d'icelle. — *Justices seigneuriales* (fol. 143 à 148).

Lanternes, etc. — Lettres de vétérance. — *Lieutenants de Roi* (fol. 155). — *Lieutenants des Maréchaux de France* (fol. 159). — Lieutenants généraux d'épée. — *Loteries royales* (fol. 163-164).

Maisons royales. — Maires. — Maîtres des ponts. — *Manufactures* (fol. 174 à 180) — *Maréchaussées.* — Mariages. — *Marine* (fol. 189 à 194). — *Marque de l'étain.* — Marque de l'or et de l'argent. — *Médecins et chirurgiens.* — Messageries. — Milice. — Milice bourgeoise. — *Mines et minières.* — *Monnaies* (fol. 209 à 231). — Munitions pour les armées.

Naturalité. — *Noblesse* (fol. 238 à 247). — *Notaires* (fol. 249). — Notaires apostoliques.

Octrois (fol. 255 à 258). — Œconomes séquestres. — Offices dans les Cours supérieures. — *Offices dans les communautés des pays d'États* (fol. 261). — Offices dans les présidiaux, bailliages, etc. — Offices dans les chancelleries. — *Offices de l'ordinaire et de l'extraordinaire des guerres* (fol. 267). — *Offices de justice, etc., en Flandre* (fol. 275). — *Offices de ville et autres dans les provinces* (fol. 281 à 298). — *Offices supérieurs dans les finances et autres* (fol. 299 à 303). — *Offices sur les bières en Flandre* (fol. 307). — *Offices sur le clergé* (fol. 311 à 315). — *Offices sur les ports de Paris et autres* (fol. 319 à 328). — *Offices sur le vin et autres boissons* (fol. 331 à 337). — Offices de police. — Offices dans les hôtels de ville. — Offices dans les foires, halles et marchés. — Offices dans les élections. — Offices dans les greniers à sel. — Offices sur les tailles. — *Ordres militaires* (fol. 341). — Orfèvres.

Payeurs des rentes. — Papiers et parchemins timbrés. — *Poids et mesures* (fol. 347). — *Police* (fol. 353 à 365). — *Ponts et chaussées* (fol. 367). — *Postes et messageries* (fol. 373). — Poudres et salpêtres. — *Présidiaux, bailiages et autres juridictions* (fol. 379 à 388). — Présidents aux Assiettes en Languedoc. — Privilégiés des maisons royales. — *Privilège de la glace* (fol. 389). — Procureurs du Roi près les Intendants.

Receveurs et contrôleurs généraux des finances. — *Règlements de juridictions* (fol. 393). — Règlements de procédures. — *Religionnaires et nouveaux convertis* (fol. 401). — *Rentes sur la ville de Paris* (fol. 407 à 417). — *Rentes provinciales.* — *Rentes viagères* (fol. 424). — *Rentes sur les postes* (fol. 432). — *Revenus casuels* (fol. 436).

Salines de Lorraine. — *Saisies mobilières* (fol. 446). — *Saisies réelles et consignations* (fol. 450). — Salpétriers. — Petits sceaux. — Secrétaires du Roi. — Sergenteries fieffées. — Subdélégués des Intendants. — Substituts et adjoints. — Syndics perpétuels. — *Syndics des procureurs* (fol. 455).

Tailles et offices sur icelles (fol. 458 à 468). — Taxations attribuées aux officiers comptables. — Taxes sur les aubergistes. — *Tiers référendaires* (fol. 472). — Toiles peintes. — Traites. — *Traitants et gens d'affaires.* — Traités de paix. — Trésoriers des communautés d'arts et métiers. — Trésoriers dans les communautés des pays d'États. — *Trésoriers pour les bourses communes.* — Trésoriers des fabriques. — Trésoriers des maisons royales. — Trésor royal. — *Troupes* (fol. 486 à 490).

Vivres (fol. 494). — *Universités* (fol. 500).

231.* — *Collection Dom Pacotte*, autrement dite « Collection des titres du Languedoc » : — « collection générale et chronologique des chartes, titres, mémoires, instructions et manuscrits, avec des analises, des sommaires, des notes historiques et critiques et des observations ; ... contenant ce qu'on a trouvé de plus intéressant, concernant l'histoire générale et particulière de Languedoc et du roïaume, l'administration, la législation, la propriété du domaine corporel et incorporel, les impositions, le commerce, les antiquités et l'histoire naturelle, tiré des dépôts publics des principales villes de la province de Languedoc. Par un Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur » (1787). — Tome premier : — copies de documents, conservés dans les « Archives de l'hôtel de ville de Montpellier » ; — avec une « table indicative [par ordre chronologique] des actes contenus dans ce volume » ..... 1154-1364.

Actes divers du comte de Toulouse, du roi de France, du sénéchal de Beaucaire, du roi de Majorque, etc. — Commerce, leudes et péages, justice ; — contribution aux tailles (ecclésiastiques, nobles, notaires, avocats, juges) ; — lods des donations et des testaments, subsides de guerre, péage de Carnon, l'évêque de Maguelone, guerre de Flandre, guerre de Gascogne, États généraux, Juifs, biens nobles possédés par des roturiers, alleux, sergents et mangeurs, gens de guerre, gabelle, notaires et greffiers, réformation des abus ; — foires de Pézenas ; — guerre d'Angleterre, États généraux de la Langue d'Oc, cap-

tivité du maréchal d'Audénehan, captivité et rançon du roi Jean, États particuliers de la sénéchaussée de Beaucaire tenus à Lunel, moutonage, etc.

Gênes, Saint-Gilles, Arles, Marseille, Hyères, ports de Provence et de Languedoc, Monaco, La Turbie, Nice, Fourques, Saint-Jean-d'Acre, Tripoli, Montpellier, Béziers, Carcassonne, Pézenas, Lunel, etc.

232.* — Collection Dom Pacotte, tome II : — copies de documents des Archives municipales de Montpellier ; — avec une table chronologique..... 1366-1439.

Actes divers du roi de France, du duc d'Anjou, du duc de Berry, etc. — Réparation des feux, privilèges du Languedoc, gabelle, rançon du roi Jean, monnaies, biens roturiers et biens nobles, subsides de guerre et impositions diverses, monnayeurs, contributions aux tailles, souquet du vin à Montpellier, honoraires des sépultures, francs-fiefs, États généraux, États de Languedoc, petit blanc, etc. — Montpellier, Toulouse, Carcassonne, Pont-Saint-Esprit, etc.

233.* — Collection Dom Pacotte, tome III : — copies de documents des Archives municipales de Montpellier ; — avec une table chronologique..... 1440-1499.

Actes divers du roi de France, etc. — États de Languedoc, États généraux, impositions diverses, pirates de mer, équivalent ; — Montpellier : dîme des olives ; — Parlement de Toulouse, assiette du diocèse de Maguelone, reconnaissances du Domaine, droits de francs-fiefs, réparation générale des feux en Languedoc ; — foires de Montpellier, de Pézenas et de Montagnac ; — consulat de Montpellier, etc.

234.* — Collection Dom Pacotte, tome IV : — copies de documents des Archives municipales de Montpellier ; — avec une table chronologique..... 1503-1700.

Actes divers du roi de France, etc. — Affaires militaires, impositions diverses, équivalent, réparations aux chemins et ponts, abonnement des francs-fiefs, recherche générale faite par les commissaires du Roi, privilèges du Languedoc, étape, abus des troupes en garnison, sessions diverses des États de Languedoc, Compagnie des Indes ; — Montpellier : foires et marchés, consulat, etc.

235.* — Collection Dom Pacotte, tome V : — copies ou analyses de documents des Archives municipales de Montpellier ; — sans table d'ensemble..... 1112-1694.

Analyse de documents (1112-1694), transcrits dans le *Mémorial des Nobles* et le *Grand Talamus* ou conservés dans le fonds du *Grand Chartrier* (fol. 6 à 41). — « Extrait de la chronique historique contenue dans un livre, appelé le *Petit Talamus* de la ville de Montpellier, écrite en langue vulgaire par les écrivains contemporains, à la tête de laquelle on a mis un avertissement, et un glossaire à la fin pour l'intelligence des mots difficiles » (fol. 42 à 153) : — évènements divers, locaux et autres (1088-1584). — « Notes sur l'origine et la forme des compoix ou cadastres [1384-1600] de la ville de Montpellier » (fol. 156 à 165). — « Sommaire [de quelques articles des statuts consulaires de Montpellier (1212-1235), faisant partie] du livre couvert de bois appelé le *Livre des Privilèges et Coutumes de Montpellier* » (auj. dénommé le *Livre Noir*) (fol. 168-169). — « Notes sur les affaires des Protestants » (1598-1661), [extraites du *Talamus historique*, etc.] (fol. 172 à 180). — « Inventaire des registres des notaires et greffiers de la ville de Montpellier » [1293-1767] (fol. 183 à 185).

236.* — Collection Dom Pacotte, tome VI : — copies de documents conservés dans les « Archives de l'hôtel de ville de Nismes » et formant un supplément aux preuves de l'histoire de Nîmes, de Ménard ; — avec une table chronologique..... 1151-1643.

Actes divers du vicomte de Nîmes, du roi de France, du duc d'Anjou, du duc de Berry, etc. — Foires de Nîmes, siège épiscopal du Puy, régale, port d'Aiguesmortes, actes des notaires, Cour des Conventions royaux ; — Montpellier et Nîmes : marchands lombards et italiens ; —

subsides de guerre, monnaies; — contribution aux tailles (ecclésiastiques, nobles, monnayeurs, etc.); — États de Languedoc, impositions diverses, communautés d'habitants faisant partie de la viguerie de Nîmes (1387), assiette du diocèse de Nîmes, équivalent, blasphémateurs et jureurs, lettres de rémission; — Paris : privilèges divers; — exportation des laines, commissaires sur les francs-fiefs et nouveaux acquêts, commerce avec le Levant, péages, barrages, leudes, rêves; — sceaux mages de Toulouse et de Carcassonne, Petit Scel de Montpellier, Conventions de Nîmes et autres sceaux des cours rigoureuses du pays; — foires de Lyon; — réformation des abus dans l'administration de la justice, ressort de juridiction du parlement de Toulouse, ban et arrière-ban, greniers à sel du Languedoc, privilèges du Languedoc, fortifications de Lyon, notaires, décimes ecclésiastiques, taillon, dettes de la Province, etc.

Nîmes : bourgeoisie, prohibition du vin étranger, grenier à sel, tenue des États, présidial, garrigues, etc. — Ville du Pont-Saint-Esprit, port de Saint-Gilles, ville et comté de Caraman, Pézenas, Le Puy, etc. — « Registres de notaires trouvés dans les archives de l'hôtel de ville de Nîmes » (1534-1682).

237.* — Collection Dom Pacotte, tome VII : — copies de documents conservés dans les « Archives de l'hôtel de ville d'Aiguesmortes »; — avec une table chronologique. 1248-1662.

« Précis historique de la ville d'Aigues-mortes » (fol. 5 à 39). — Actes divers du roi de France, etc. — Abbaye de Psalmody, Sommières; — Aiguesmortes : fondation, privilèges, port; — Agde, embouchure du vieux Rhône, Arles, monnaies, lettres de marque et de représailles; — Aiguesmortes : droits perçus sur les marchandises, bourgeoisie, viguier; — Montpellier : le Recteur, la Part Antique; — privilèges du Languedoc, souquet, faveurs aux marchands venant à Aiguesmortes, marchands poissonniers de Montpellier et de Marseille; — Alais : impositions; — Aiguemortes : étang de la Marette, Roubine du Rhône-mort (dans le terroir de Peccais), pêche, chasse, dépaissance, barrage, Tour Carbonière, église Notre-Dame-du-Sablon, réparations au port, entrevue de François Ier et de Charles Quint; — Narbonne; — salins de Peccais : droit de gabelle et droit de septain dus au Roi; — étape, Mauguio, Frontignan, péages divers sur le Rhône; — Beaucaire : chaussées du Rhône; — foraine, gens de guerre, équivalent, ville du Pont-Saint-Esprit, ports de l'étang de Thau, grau de Mauguio, grau du Roi, Etats de Languedoc, commerce de Mauguio; — « droits des deniers Saint-André, la Redelle et Bourgidon »; — ensablement du port d'Aiguemortes; — Lunel : marchands divers, grenier à sel, la Roubine de Lunel; — marchands divers de Marseille, de l'île de Martigue et de Toulon; réparation du port d'Aiguemortes; le Vidourle, fortifications de Peccais, canal de Peccais, gouverneurs d'Aiguesmortes, droit de traite ou de patente, etc.

238.* — Collection Dom Pacotte, tome VIII : — copies de documents conservés dans les « Archives de l'hôtel de ville de Beaucaire »; — avec une table chronologique. 1160-1484.

Actes divers du comte de Toulouse, du roi de France, etc. — Les Templiers, Saint-Gilles, l'archevêque d'Arles, l'abbé de la Chaise-Dieu, la Terre d'Argence, Raymond VI au concile de Saint-Gilles, châteaux de Mornas (Vaucluse) et de Beaucaire, Simon de Montfort, abbaye de Psalmody, testament de Raymond VII; — Beaucaire : poids publîc, lits des morts, prieur, cimetière, tarif du péage (Rhône), fumure des vignes; — impositions diverses, reconnaissances féodales au Roi, port d'Aiguemortes, subsides de guerre; — Beaucaire : chaussées du Rhône, remparts de la ville, souquet, pêche dans les marais, dévastations de guerre, banderage, comptabilité communale, gabelle, Tuchins, mesures diminuées, église Notre-Dame-des-Pommiers, charges respectives des nobles et de roturiers, tailles, fouages, grenier à sel; — Tarascon : guerre contre Beaucaire; — contribution des ecclésiastiques et des nobles aux réparations des fortifications et des chemins, aux tailles, etc.; — recherches des feux, Aimargues, petit blanc, monnayeurs; — droits et libertés des habitants de Beaucaire en Provence, le vicomte d'Uzès et le seigneur de Lussan, Valabrègues,

religieux de Fontfroide diocèse de Narbonne, États du Languedoc, droit de marchand sur le sel, etc.

239.* — Collection Dom Pacotte, tome IX : — copies de documents des archives municipales de Beaucaire ; — avec une table chronologique..... 1492-1668.

Prétendus nobles, commerce avec le Levant (épiceries, drogues, etc.) ; — foire de Beaucaire : franchises, cabaretiers, procession, jeux pour les jeunes gens et les jeunes filles, archers et arbalétriers, guet ; — salins de Peccais, de la Vernète et des Saintes-Maries-de-la-Mer ; greniers à sel de Beaucaire et de Tarascon ; — poids et mesures, exportation des blés, chasse et pêche, États de Languedoc, remparts de Beaucaire, îles et créments du Rhône, étape, ville et comté de Caraman, dîmes ecclésiastiques, Chambre des Comptes de Montpellier, tailles des biens roturiers ; — Beaucaire : marchés, rêve, chaussées du Rhône ; — juridictions diverses de Nîmes transférées à Beaucaire ; — le château de Beaucaire, le capitaine Parabère, le maréchal de Damville, le capitaine Baudonnet ; — droits de l'imposition foraine, domaine forain, rêve et hauts passages ; — droits de traites foraines et domaniales ; — Beaucaire : protestants ; — douane de Lyon, droit de patente, rébellion de la ville de Nîmes, démolition du château de Beaucaire, pont de bateaux entre Beaucaire et Tarascon, etc.

240.* — Collection Dom Pacotte, t. X : — copies de documents conservés dans les « Archives des hôtels de ville de Lunel, [Calvisson], Sommières, Tournon et Villeneuve-lès-Avignon » ; avec une table chronologique.... 1215-1404.

Testament de Raymond Gaucelm de Lunel (1215) : Templiers de Montpellier, Arboras, Saint-Geniès-les-Mourgues, privilèges de Lunel. — Calvisson : privilèges. — Lunel : Pons Gaucelm, questes et exactions, garrigues, droit de coupe, leude et péage, dépaissance, consulat, moulin, Roubine ; — Tamerlet, l'Alberguière et l'Archoa, Psalmody, Saint-Just ; — plage de Mauguio ; — lisses de Lunel, Marsillargues, remparts de Lunel, Guillaume de Nogaret, le Vidourle, guerre de Flandres, Galargues, roturiers acquéreurs de biens nobles. — Saint-André et Villeneuve-les-Avignon : privilèges ; — Tournon : privilèges ; — subsides de guerre, notaires, Louis Robaut et sa bande en Velay ; — la Roubine de Lunel, portes de ville et remparts de Villeneuve-lès-Avignon, souquet ; — contribution aux tailles (nobles, monnayeurs, ecclésiastiques, etc.) ; — port d'Aiguesmortes ; — Lunel : comptabilité communale, foires ; — diocèse de Maguelone : impositions ; — sortie des compagnies, Capestang, droit de rêve ; — château de Castel-Tulhier (sénéchaussée d'Agen) ; — guerre aux Turcs, sergents et geôliers, justice et procédure, Bernis, Aimargues, etc.

241.* — Collection Dom Pacotte, tome XI : — copies de documents conservés dans les « Archives des hôtels de ville de Lunel, Sommières, Tournon et Villeneuve-lès-Avignon » ; — avec une table chronologique..... 1405-1659.

Subsides de guerre, privilèges de Villeneuve-lès-Avignon ; — Lunel : aide imposé sur le vin ; — contribution des ecclésiastiques aux tailles, l'official de Maguelone, le pape Grégoire XII ; — Lunel : feux, fossés de la ville, marchands de sel ; — impositions diverses, le capitaine Philippe de Lévis ; — « Saint-André-de-Villeneuve » : guet et garde ; — franchises et privilèges des habitants du « fort Saint-André » ; — États de Languedoc, équivalent, contribution des nobles aux tailles. — Sommières : libertés et coutumes, consulat, etc. — Limites de Villeneuve-lès-Avignon et des Angles. — Foires de Sommières et de Tournon, cahiers de doléances des États de Languedoc, droit de patente ; — Lunel : église paroissiale démolie par les protestants ; — guerre contre l'Espagne, etc.

242.* — Collection Dom Pacotte, tome XII : — Seigneurs et Seigneuries du Languedoc, spécialement de la sénéchaussée de Carcassonne ; — hommages, serments de fidélité, aveux et dénombrements, au roi de France ou à d'autres suzerains ; — analyses de documents.

autrefois conservés à Carcassonne ; — sans table (1)..... XIIe-XVIe s.

« Extrait d'un manuscrit, découvert dans les archives de l'abbaye d'Aniane » ; — « l'auteur est un religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, qui le composa d'après les recherches qu'il avoit faites dans les archives de la Tour de Carcassonne, dont les titres ont été remis aux Archives de la Chambre des Comptes de Montpellier » ; — très nombreuses erreurs de transcription, surtout dans les noms de localités.

1. Sénéchaussée de Carcassonne. — « Livre des dénombrements-aveux des fiefs et seigneuries, tenues par les nobles de la sénéchaussée de Carcassonne », années *1371 et 1372* (fol. 41 à 62, art. 371 à 551) ; — « autres dénombrements », années *1376 à 1389* (fol. 62 à 73, art 552 à 569). — Hommages divers, années *1371 à 1389* (fol. 246 à 248, art. 2054 à 2088). — « Dénombremens tenus par les gentilshommes de la sénéchaussée de Carcassonne », années *1389 et 1390* (fol. 27 à 40, art. 203 à 370). — « Extrait d'un registre des hommages et serments de fidélité [par] les gentilshommes de la sénéchaussée de Carcassonne », années *1389 à 1399* (fol. 101 à 113, art. 856 à 950). — « Extrait des choses plus notables, contenues au *Livre des Rachats des Fiefs*, sive *Livre des Finances* », s. d. [XIVe s.] (fol. 18 à 20, art. 129 à 177). — Localités diverses de l'Aude, de l'Hérault, de l'Ariège, du Tarn, etc., v. g. dans l'Hérault et dans la partie de l'Aude voisine de l'Hérault :

Beaufort en Minervois, Homps, Azillanet, Ventajou, Olonzac, La Livinière, Cassagnoles, Poussan-lès-Béziers, Maraussan, Maureilhan, Cazouls-lès-Béziers, Caux, Pézenas, Tourbes, Faugères, Hérépian, Lunas, Carlencas, Margon, Montagnac, Gignac, Saint-Thibéry, Montblanc, Abeilhan, Fouzilhon, Le Poujol, Mourcairol, Le Pradal, Bédarieux, Boussagues, Béziers, Corneilhan, Aiguesvives, Agel, La Caunette, Saint-Geniès-le-Bas, Lieuran-Cabrières, Villespassans, Saint-Nazaire-de-Ladarez, l'abbaye de Villemagne, Puimisson, Montady, Roujan, Espondeilhan, Cessenon, Autignac, Siran, l'abbaye de Caunes, l'abbaye de Fontfroide, le monastère de Cassan, Saint-Pons-de-Thomières, etc.

« Hommages et sermens de fidélité, tirés du *Livre Noir* », années *1399 à 1417* (fol. 3 à 17, art. 1 à 128). — « Dénombremens, tirés du *Livre Noir* », années *1407 à 1417* (fol. 21 à 26, art. 178 à 202). — Localités diverses ; — l'évêque de Lodève, La Livinière, Ferrals-les-Montagnes, Rieux-Minervois, Neffiès, l'abbé de Saint-Thibéry, Rocozels et Ceilhes, Ouveilhan, Siran, Homps, Olonzac, Cassagnoles, Ventajou, Caux, Azillanet, Oupia, Puimisson, Félines-Hautpoul, Murviel-lès-Béziers, l'évêque d'Agde, Faugères, Lunas, Pézenas, Colombiers, Villeneuve-lès-Béziers, Mirepoix et La Garde, Puilacher, l'abbé de Caunes, Sérignan, Beaufort, Mus, etc.

« Extrait des serments de fidélité et hommage, avec certains dénombremens de fiefs, tenus par les gentilshommes de la sénéchaussée de Carcassonne », années *1422 à 1447* (fol. 114 à 125, art. 951 à 1019). — « Hommages et serments de fidélité, avec quelques dénombrements », années *1440 à 1466* (fol. 73 à 81, art. 670 à 732). — « Hommages et dénombrements », années *1479 et 1480* (fol. 241 à 246, art. 1964 à 2053).

Seigneurie de Villegailhenc (Aude), années *1486 à 1489* (fol. 82 à 85, art. 733 à 737).

« Dénombrement des fiefs et arrière-fiefs de la sénéchaussée de Carcassonne,.... fait l'an *1505* » (fol. 126 à 162, art. 1020 à 1464).

Notes diverses, années *1329 à 1537* et *1427 à 1583* (fol. 86 à 100, art. 738 à 813 et 814 à 855) : — localités diverses, ville basse de Carcassonne, monastères de Prouilhe et de Netlieu, abbayes de St-Thibéry et de Fontfroide, leude d'Olonzac, etc.

2. Sénéchaussées de Carcassonne, Beaucaire, Toulouse, Cahors et Rodez. — Le *Registrum Curie Francie* « dressé par commandement du roi Louis, l'an 1269 » : — le Roi de France, le comte de Montfort, Bernard Atton, Raymond Trencavel, etc. ; — la vicomté d'Agde, le comté de Comminges, la ville d'Agen, les comtés de Fezensac

(1) En raison de l'importance toute particulière de ce manuscrit pour l'histoire féodale du Languedoc, nous avons cru devoir en donner ici un répertoire descriptif un peu détaillé. — Espérons qu'un érudit local, bien au courant de l'onomastique des familles et de la topographie urbaine et rurale de notre région, pour la période du XIIIe au XVIe siècle, aura un jour le courage de le munir d'une table de noms de lieux et de personnes, qui rendrait certainement les plus grands services.

et d'Armagnac, la vicomté de Turenne, Moissac, Posquières (Vauvert), Alais, Narbonne, Peyre-Pertuse, Limoux, l'abbaye de Lagrasse, l'évêque de Viviers, Largentière, Pézenas et Tourbes, le comté de Rodez, l'évêque d'Uzès, château de Beaucaire, l'église Saint-Trophime d'Arles, Albigeois, la vicomté de Béziers, Saint-Antonin, Narbonne, Albi, Toulouse, Aiguesmortes, péage de Beaucaire, le Termenès, l'évêque et le chapitre d'Agde, le monastère de Saint-André (près Avignon), Anduze, Sauve, Montségur, l'abbaye de Boulbonne, Calvisson, Congeniès, l'évêché et le chapitre de Nimes ; — l'évêque de Maguelone, le roi d'Aragon, Montpellier, Montpelliéret, Lattes, privilèges de l'église de Maguelone ; — Castres, Nimes, Olargues, Tournon, la vicomté de Fenouillet, le comte de Foix, le seigneur de Lunel, l'évêché du Puy et la régale, l'évêque de Cahors, les comtes de Toulouse, Cesseras, Azille, La Caunette, Aigne, Aiguesvives, Ferrals-les-Montagnes, La Livinière, l'abbaye de Montolieu, l'abbaye de Villelongue, le monastère de Saint-Michel de Cuxa, le monastère de Fontfroide, Pamiers, dénombrement du comte de Foix, dénombrement du vicomte de Narbonne, église Saint-Nazaire de Carcassonne, Ventajou, fiefs et arrière-fiefs, foires de Montagnac, Capestang, inquisition, bourgeoisie, relations du Roi de France avec le Roi d'Aragon, Perpignan, etc.

243. — « Pièces à l'appui des copies de D. Pacotte et autres similaires » ..... XVIIIe-XIXe s.

Recherches faites, pour le compte des États de Languedoc, par Dom Pacotte, aidé de Desmazes, dans les archives de Montpellier, de Nimes, de Beaucaire, de Villeneuve-lès-Avignon, etc. — Lettres de Dom Pacotte. — Table chronologique des documents transcrits (A. 231 et suiv.). — Le *Petit Talamus*. — Copies de divers documents (de 1269 à 1650) : Montpellier, Nimes, port d'Aiguesmortes, monnaies, dégrèvements, sessions diverses des États de Languedoc, etc. — « Inventaire général [par ordre alphabétique de localités] des registres des baptêmes, mariages et mortuaires, des habitants de la Religion P. R. de la ville et diocèse de Nismes, qui se trouvent aux archives du Palais de la dite ville ».

TABLE ANALYTIQUE

Abandons de biens, voir *Biens*.

Abattoirs, à Toulouse, 46 ; voir *Égorgeoirs*.

Abbayes. — *Aniane* (Hérault), 97, 242.

Belle-Branche (Mayenne, commune de Saint-Brice), unie au collège des Jésuites de La Flèche (Sarthe), 171.

Boulbonne (Haute-Garonne, commune de Cintegabelle), 1, 2, 42, 65, 85, 88, 97, 98, 100, 101, 109, 123, 242.

Candeil (Tarn, commune de Labessière-Candeil), 140, 158.

Caunes (Aude), 108, 111, 242.

La Croix-Saint-Leufroy (Eure), 151.

Eaunes (Haute-Garonne), 100, 101.

Fontaine-Jean (Loiret, commune de Saint-Maurice-sur-Aveyron), 150.

Fontaine-les-Blanches (Indre-et-Loire, commune d'Autrèche), 162, 165.

Fontfroide (Aude, comne de Bizanet), 238, 242.

Franquevaux (Gard, comne de Beauvoisin), 115.

Lagrasse (Aude), 55, 88, 108, 111, 127, 242.

Lézat (Ariège, comne de Lézat-sur-Lèze), 146.

Le Mans (Sarthe) : la Couture, 167.

Marmoutier-lès-Tours (Indre-et-Loire), 165.

Le Monastier-Saint-Chaffre (auj. le Monastier ou le Monastier-sur-Gazeille, Haute-Loire), 158.

Montolieu (Aude), 146, 242.

Nonenque (Aveyron, commune de Marnhagues-et-Latour), 167.

Psalmody (Gard, commune d'Aiguesmortes), 7, 16 (table), 57, 61, 237, 238.

Saint-André, près Villeneuve-lès-Avignon (Gard), 242.

Saint-Guilhem-le-Desert (Hérault), 85, 149.

Saint-Michel-de-Cuxa (Pyrénées-Orientales, commune de Codalet), 242.

Saint-Pons-de-Thomières (Hérault), 116.

Saint-Thibery (Hérault), 242.

Sainte-Geneviève-au-Mont, à Paris, 183.

Saintes (Charente-Infre) : Notre-Dame, 176.

Signy-l'Abbaye (Ardennes), 166.

Soissons (Aisne), 104.

Trizay (Charente-Inférieure), 176.

Villelongue (Aude, commune de Saint-Martin-le-Vieil), 242.

Villemagne, alias *Villemagne-l'Argentière* (Hérault), 104, 195, 199, 242.

La Virginité (Loir-et-Cher, commune des Roches-l'Évêque), 145.

Abbayes diverses situées en Lorraine, 152.

Abbés. — Aniane, 12, 98, 101, 103. — Caunes, 242. La Chaise-Dieu (Haute-Loire), 238. — Franquevaux, 115. — Montolieu, 96. — Saint-Gilles (Gard), 115. — Saint-Thibéry, 242. — Valence (Drôme) : Saint-Ruf, 103. — Villemagne, 114, 116.

Bénéfice de l'abbé d'Aniane à Celleneuve (commune de Montpellier), 101 ; ses officiers de l'abbé d'Aniane, 98.

Marais de l'abbé de Franquevaux et de l'abbé de Saint-Gilles, 115. — Juridiction et biens roturiers de l'abbé de Montolieu à Ventenac-Cabardès (Aude), 96.

L'abbé de Villemagne, seigneur de Bédarieux (Hérault), 114, 116 ; — son viguier à Bédarieux, 116.

Abbeville (Somme). — Brasseurs et cabaretiers, 143. — Présidial, 75. — Sénéchaussée de Ponthieu, 150.

Abdication du roi d'Espagne [Philippe V], 180.

Abeilhan (Hérault). — Seigneurie, 242.

Abolition générale (Lettres diverses d') pour le Languedoc, 17.

Abonnements, 130 ; — de l'aide, 18 ; — du dixième, 60, 89, 95, 201, 204, 219 ; — des dons gratuits, 108 ; — des droits de francs-fiefs, 58, 234 ; — des droits de réal et d'impériage (ville de Perpignan), 122 ;

des offices municipaux, 45, 224; — des deux vingtièmes, 107 : — du troisième vingtième, 66.

Abus — dans l'administration des affaires communales, 95, 102, 106, 107, 109, 110; — dans l'administration de la justice, 121, 236; — dans les universités, 56.

Abus au sujet des impositions, 68. — Abus des juges de rigueur, 18. — Abus dans l'usage du sel blanc, 177. — Abus des troupes en garnison, 234.

Abus en Gévaudan, 121; — en Normandie, 177; — en Vivarais, 121; — à Saint-Julien-de-Peyrolas (Gard), 115.

Voir *Concussions*, *Fraudes*, *Malversations*.

Réformation des abus, 106, 231, 236.

Académie d'équitation, d'escrime, de danse, etc., à Montpellier, 48.

Académies royales : — Paris, 153, 159; — Toulouse, 66, 106; — voir *Sociétés savantes*.

Accaparement de blés à Sérignan (Hérault), 103.

Accouchement (Cours d') dans diverses villes du Languedoc, 122, 123, 124, 125, 126.

Accouchements clandestins, 73.

Aciers. — Acier non ouvré, 163, 196. — Ouvrages de fer et d'acier fondus : manufacture royale d'Orléans à Paris, 188. — Aciers d'Arvillard (Savoie), 184. — Droit domanial du fer et de l'acier, 195.

Acquets et conquets, 160.

Acquets (Nouveaux), voir *Nouveaux acquets*.

Acquits à caution, 178. — Acquits de l'extraordinaire des guerres, 137.

Acre, autrement dit *Saint-Jean-d'Acre* (Syrie), 231.

Actes des autorités supérieures. — Actes des Rois de France, voir la *Collection des Sénéchaussées*, la *Collection des Ordonnances et Arrêts*, la *Collection de Languedoc*, la *Collection Pouget* et la *Collection Dom Pacotte*, soit de 1 à 243, *passim* : — répertoire chronologique et table alphabétique d'actes royaux des années 1689 à 1708, concernant spécialement les finances, 226 à 230.

Actes du comte de Toulouse, 1, 4, 231, 238, [etc.]; — du duc d'Anjou, 232, 236, [etc.]; — du duc de Berry, 232, 236, [etc.]; — du vicomte de Nîmes, 4, 236, [etc.]; — voir 16 (tables).

Actes du sénéchal de Beaucaire et du sénéchal de Toulouse, 1, 2, 4, [etc.]; — voir 16 (tables).

Actes divers. — Actes civils de diverses natures, cf. ci-dessous ; Actes des notaires, etc. ; — actes d'émancipation, 107; — actes d'obligation, 106. — Contrôle des actes, 93, 129, 130, 131, 167, 183, 202, 206, 207, 229; cf. également ci-dessous : Actes des notaires, etc.

Actes des communautés, 41, 96

Actes des greffiers (Répertoires des), 150.

Actes des notaires, 20, 67, 171, 236; — contrôle, 70, 75, 131, 139, 142, 145, 147, 150, 151, 154, 155, 159, 161, 176, 177, 181, 183, 190, 192, 193, 195, 199, 216, 221; — rentes assignées sur la ferme du contrôle des actes des notaires, 181. — Conservation des actes des notaires décédés, 223. — Répertoire des actes des notaires, 150.

Actes judiciaires, 69; — droits de petits scels, 177, 192, 195, 199.

Actes sous signatures privées et leur contrôle, 151, 156, 169, 183, 191, 192.

Actions — de la Compagnie des Indes, 181, 182, 185, 188, 190, 194, 198, 199; — de la Compagnie d'Occident, 169; — du Canal de Picardie, 202; — du Canal de Provence, 202; — sur les fermes du Roi, 168.

Adjoints (Substituts et), 230.

Adjudications : — biens abandonnés, 68, 69, 81; — bois, 221; — ouvrages publics, 35. — Adjudications par décret, 53, 69, 95, 206, 210, 220, 223.

Adultère, 142. — Enfant adultérin, 146.

Affaires d'État, 229.

Affaires diverses : — civiles, 229; — criminelles, 229; — ecclésiastiques, 7; — militaires, 6, 7, 11, 202, 234; — nobiliaires, 170; — particulières, 229; — voir *passim*.

Affaires diverses concernant Paris, 134.

Affaires extraordinaires (Traitants généraux d'), 169, 171, 174.

Affineurs et départeurs d'or et d'argent, 174.

Affirmations, 203. — Greffiers des affirmations, 230.

Affranchissements — de la capitation, 218; — des cens et rentes, 229; — des tailles, 34, 35, 36, 45, 62, 63, 64, 65, 70, 79, 81, 83, 88, 90, 91, 130, 137, 151, 167, 169, 171, 178, 210, 216, 217, 220, 221, 222, 229; — du droit d'aubaine, 73, 74; — du droit de franc-fief, 216.

Afrique. — Commerce des côtes d'Afrique, 159. — Compagnie royale du Sénégal et côte d'Afrique, 184. — Privilège du commerce de la côte de Barbarie attribué à la Compagnie d'Afrique, 196. — Voir *Barbarie*, *Guinée*, *Maroc*, *Sénégal*, *Tripoli*, *Tunisie*.

Agde (Hérault), 6, 7, 237. — Canal projeté du Rhône au port d'Agde, 53, 176, 177 ; — voir *Canal de Beaucaire à Aiguesmortes*, *Canal des Étangs*, *Canal Royal de Languedoc*.

Chapitre cathédral, 242.

Chemin d'Agde à Pézenas, 118, 119.

Commerce, cf. Canal, Commerçants, Exportation, Patrons, Port. — Commerçants d'Agde ayant des maisons à Cette, 102.

Conseil politique, 90, 117. — Consuls, 94, 117.

Droit établi à Agde en faveur de Henri de Bourbon-Condé, 44.

L'évêque, 103, 242 ; — les officiers de sa justice, 118, 120.

Exportation, par le port d'Agde, des vins et eaux-de-vie de Languedoc, 96.

Patrons de tartanes, 202.

Police municipale, 120.

Pont de bateaux sur l'Hérault, 52, 92, 93.

Port, 22, 48, 53, 92, 95, 105, 176, 206, 217, 219 ; lestage et délestage des bâtiments, 123.

Procureur fiscal de la justice de l'évêque, 120.

Subvention, 92, 93.

—— *Cap* ou promontoire d'Agde, 120.

Diocèse civil. — Chemins : d'Agde à Pézenas, 118, 119 ; — de Pézenas à la Montagne, 108.

Corps de garde (Baraques pour), de Béziers à Agde et à Cette, 182.

Cours gratuit d'accouchement, 126.

Digues de la rivière du Libron, 115.

Voir *Brescou*, *Prèignes*, *Vias*.

Grau, 96, 107, 130, ; cf. 41, 123, 125. — L'Hérault, d'Agde à la mer, 123, 124. — Jetée à l'embouchure de l'Hérault, 88, 91, 95, 130, 199. — Pêche des moules au grau d'Agde, 41, 125. — Sables de la plage du grau, 123.

—— *Vicomté* d'Agde, 242.

Agel (Hérault). — Seigneurie, 242.

Agen (Lot-et-Garonne). — Marchands, 101.

Privilèges communaux, 3.

Sénéchaussée, 240.

Agenais (Comté d'), 204.

Agents de change, 146, 151, 171, 172, 173, 178, 180, 213, 229.

Agneaux, 57, 130, 142, 150, 171 ; — de boucherie, 92, 100. — Égorgeoir des agneaux, à Toulouse, 33.

Agneliers de Toulouse, 88, 205.

Agriculture, 96, 211 : — voir *Blés*, *Grains*, *Semences*, *Ensemencements*, *Récoltes*. — *Gelées*, *Grêles*, *Inondations*, *Dégrèvements*, *Indemnités*. — *Bestiaux*, *Troupeaux*, *Épizooties*. — *Défrichements*, *Desséchements* ; — voir également *Mûriers*, *Oliviers*, *Tabac*, *Viticulture*.

Aguesseau (D'), 67, 127.

Aides, 1, 16 (table), 46, 76, 146, 152, 229, 241.

Abonnement, 18. — Rabais, 50.

Sous-baux des aides et droits y joints, 165 ; — sous-fermiers des aides, 165, 169.

Commis des aides : visites et procès-verbaux, 151, 156, 162.

Rentes assignées sur les aides, les gabelles, etc., 145, 147, 152, 169, 177, 178.

Cour des Généraux de la justice des Aides, ès pays de Languedoc, Quercy et Guyenne, 76.

Cours des Aides : — Clermont-Ferrand, 75 ; — Montpellier, 22, 23, 24, 52, 58, 76, 130 ; — Paris, 169.

Aigne (Hérault), 242.

Aigoual (L'), montagne dans le Gard et la Lozère : verreries, 101.

Aiguesmortes (Gard), 5 à 9, 11 à 15, 16 (table), 94, 242.

Abbaye, voir *Psalmody*.

Archives municipales, 237.

Barrage, 237. — Bourgeoisie, 16 (table), 237.

Canal de Beaucaire à Aiguesmortes, 24, 25, 45, 89, 90, 97, 114, 115, 118, 120, 121, 122, 125. — Canal de Nîmes au Vistre et à Aiguesmortes, 125. — Autres canaux du terroir d'Aiguesmortes, voir *Bourgidou*, *Radelle*, cf. *Grau du Roi*, cf. également Roubine.

Chasse, 237.

Commerce, cf. Canal, Exportation, Marchandises, Marchands, Port, Privilèges.

Consuls, 94. — Cour royale, 94.

Dépaissance, 237.

Église Notre-Dame-du-Sablon, 237.

Entrevue de François Ier et de Charles-Quint, 237.

Exportation, par le port d'Aiguesmortes, des vins et eaux-de-vie de Languedoc, 96.

Fondation de la ville, 237.

Gabelles : règlement fait en 1596 à Aiguesmortes, 136. — Gouverneurs, 237.

Historique de la ville, 237.

Juge en la cour royale, 94.

Marchandises (Droits perçus sur les), 237.

Marchands venant à Aiguesmortes : faveurs à eux accordées, 237.
Pêche, 237. — Port, 4, 5, 10, 16 (table), 18, 95, 236, 237, 238, 240, 243 : — ensablement du port, 237 : — réparation du port, 237.
Privilèges, 237.
Roubines d'Aiguesmortes, 13, 176 ; voir *Bourgidou*, *Radelle*, *Grau du Roi*. — Roubine du Rhône-mort, dans le terroir de Peccais, 237.
Salins, voir *Peccais*. — Subventions, 96, 101.
La Tour Carbonnière, 237. — Viguier, 237.
—— *Étangs*. — Étangs de la Marette, 237. — Étangs divers, de Beaucaire à Aiguesmortes et à Pérols, cf. Marais et Palus.
—— *Grau du Roi*, 92, 96, 124, 130, 237.
—— *Marais et Palus*. — Marais d'Aiguesmortes, 115, 116, 118 ; — tènement en marais, appelé l'*Alloua*, 119. — Marais à dessécher depuis Beaucaire jusqu'à l'étang de Pérols, 97, 102, 103, 104, 105, 111, 114, 115, 223, 224. — Palus, 66, 116, 118.
Aiguesvives (Gard, commune de Saint-Gilles et de Générac), 16 (table).
Aiguesvives (Hérault). — Pont sur la Cesse, 40. — Seigneurie, 242.
Aiguillon (Le duc d'), 204.
Aimargues (Gard), 5, 6, 7, 9, 10, 16 (table), 88, 238, 240 ; — château, 44. — Domaine de Saint-Blancard, 99.
Ain (Département de l'). — Voir *Bresse*, *Bugey*, *Dombes*, *Gex*, *Valromey*, *Seyssel*.
Aires à dépiquer, 43, 109.
Airolles (Dominique) fils, fabricant de draps à Carcassonne, privilégié du Roi, 96.
Aisés (Taxe sur les), 134.
Aisne (Département de l'). — Forêts, voir *Chauny*, *Villers-Cotterets*. — Localités diverses, voir *Laon*, *Château-Thierry*, *Saint-Quentin*, *Soissons*, *Chézy-l'Abbaye*, *Ciry-Salsogne*, *Crouy*, *Liesse*.
Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). — Cour des Comptes, Aides et Finances de Provence, 216.
Parlement de Provence, 216.
Aix-la-Chapelle (Prusse rhénane). — Les citoyens d'Aix-la-Chapelle affranchis du droit d'aubaine, 73.
Alais (Gard), 5, 6, 7, 10, 11, 12, 16 (table), 130, 242.
Boulangers, 93, 94.
Capitation payée par le prince de Conti à Alais, 113. — Casernes, 102.
Chapitre cathédral, cf. *Alais : évêché*.
Château (Démolition du), 48.
Chemin d'Alais à Nîmes, 107, 109.
Collège, 41, 95.
Compoix, 38, 58, 62, 65, 79, 87.
Droguistes, 94.
Droits sur la viande de boucherie, 92.
Écoles, 102.
Fonte de balles de canons, 44.
Fort, 33, 34, 57, 62. — Le Gardon, 100, 111.
Hôtel de ville, 102. — Impositions, 237.
Le maire d'Alais aux États de Languedoc, 45.
Palais épiscopal, cf. *Alais : évêché*.
Péage servant à l'entretien de l'hôpital Saint-Jacques et Sainte-Catherine de Fierbois, 10, 16 (table).
Régents du collège, 41.
Séminaire, 95.
Serges appelées *polilaires*, 102.
Subvention, 96, 102.
—— *Diocèse*. — Création du diocèse d'Alais, cf. ci-dessous *Alais : évêché*.
Assiette du diocèse, 58, 62.
Chemins divers, 107, 108, 109, 110, 111.
Dépaissance dans les châtaigneraies, 108.
Étoffes fabriquées dans le diocèse, 65, 85, 87.
Fanatiques : dévastations commises par eux dans le diocèse, 63, 64, 202 ; — dégrèvements à la suite de ces dévastations, 64, 82.
Mines de charbon, 120.
Ponts et chaussées, 108, 109 ; — pont sur le Gardon, près de Ners, 124.
—— *Évêché*. — Création du diocèse, érection de l'évêché, formation du temporel, 34, 45, 57, 61, 130 ; voir *Psalmody* ; — marais dépendant de la manse épiscopale, 115, 119. — L'évêque d'Alais aux États de Languedoc, 45. — Palais épiscopal, 91. — Le chapitre cathédral : marais à dessécher, 115, 119.
—— *Seigneurie*, 16 (table). — Comté, 61, 66.
Albarèdes (Les) (Tarn-et-Garonne, commune de Montauban). — Moulin sur le Tarn, 110.
Albergues. — Albergues en deniers, 41, 43, 89, 130 ; — effet des albergues en deniers, pour la nobilité ou roture des fonds, 41 ; — nobilité des fonds sujets à une albergue en deniers envers le Roi, 43. — Albergues payées par les tenanciers du Domaine, 140, 147 ; — bourdigue, à Frontignan, payant albergue au Roi, 95. — Rachat des albergues du Languedoc, 154, 185, 189.
Alberguière (L'), voir l'*Arburguière*.

Albi (Tarn), 1, 2, 3, 11, 90, 91, 92, 130, 242.
Boucheries d'Albi et de Castelvieil, 121.
Chemins : d'Albi à Castres, par Réalmont, 109, 120, 122; — d'Albi à Toulouse, 125.
Les consuls d'Albi et la dame de Mause, 178.
Cours de philosophie, 90.
Dominicains, 91, 101.
Élections consulaires, 121.
Hôpital, 96, 101, 104.
Jacobins, cf. Dominicains.
Ratines fabriquées à Albi, 103, 104.
Route (Grande) de Toulouse à Albi, 125.
Subvention, 41, 92, 96, 101, 104.
Ursulines de la Visitation, 192.
Viguier de la ville, 89.
Archevêché. — L'archevêque, 57, cf. 43.
—— *Diocèse civil*, 38, 130. — Assiette du diocèse : le député de Lombers, 115. — Biens abandonnés, 34, 60. — Bois de Sérénac, 122.
Chemins divers du diocèse, 109, 120, 122; cf. Route. — Grêles, 65. — Impositions, 60, 205. — Insensés, 117.
Navigation du Tarn, entre Albi et Gaillac, 124.
Pezade (Droit de) du diocèse d'Albi, 130.
Route (Grande) de Toulouse à Albi, 125.
Toiles, 91, 96, 105, 212.
Localités diverses du diocèse d'Albi, voir *Brens, Cahuzac-sur-Vère, Castelnau-de-Bonafous — Castelnau-de-Lévis, Lombers, Pugelsi, Sérénac* : — voir *Albigeois.*
—— *Évêché.* — Juridiction de l'évêque, seigneuries unies à la manse épiscopale, revenu de l'évêché, etc., 16 (table), 43; cf. Archevêché.
Albigeois [Tarn], 242. — Privilèges, 16 (table). — Recherche des francs-fiefs, 46. — Transport et fournissement des sels, 92.
Localités diverses, voir *Roziers = Rosières, Saint-Michel-de-Vax* ; voir également *Albi* : diocèse.
Albisson, archiviste de la province de Languedoc : lois municipales et économiques du Languedoc, 120.
Albret (Maison d'), 16 (table).
Albruguière (L'), voir l'*Arburguière.*
Alburguière (L'), voir l'*Arburguière.*
Alco, voir Bonnier.
Alençon, (Orne), 197. — Fabricants de serges et d'étamines, 204.
—— *Duché.* — Rançon du duc d'Alençon, 10, 16 (table).
— *Généralité.* — Toiles appelées *brionnes*, fabriquées dans la généralité, 184. — Toiles appelées *fleurets* et *blancards*, fabriquées à Beaumont-le-Roger, etc., 162. — Toiles de la Ferté-Macé, 176.
Maîtrise des Eaux et Forêts. — Forêt de Bourse, 161.
Alet (Aude). — Consuls, 53.
—— *Diocèse civil*, 37. — Chemins divers, 109.
Dégrèvements et secours à la suite de grêles, 64.
Députés du diocèse aux États de Languedoc, 94.
Fonds déguerpis, 22. — Grêles, 64, 84.
Messagers, 124.
Mines de cuivre et de plomb, 96.
Poste aux lettres, 124.
Sel de Peccais, fourni au pays de Sault, 93; — modération sur le prix du sel vendu pour les troupeaux, 64, 83.
Localités diverses, voir *Espéraza, Lasserre.* — Voir *Limoux* : diocèse.
Évêché. — L'évêque Pavillon, 153.
Alexandre VII, pape. — Formulaire, 70.
Aliénations du Domaine royal : — justices et droits seigneuriaux divers, 63, 68, 137, 141, 144. — Aliénations faites par les communautés, pour le paiement de leurs dettes, 32.
Aliénés, voir *Insensés.*
Allègre (Gard), 62.
Allègre (Haute-Loire), 16 (table).
Allemagne. — Armées, 39, 142, 147, 201.
Plombs venant d'Allemagne, 176, 192, 194.
Villes diverses (Bavière, Prusse rhénane, grand-duché de Bade, grand-duché de Saxe-Weymar, villes libres dépendant de l'empire d'Allemagne), voir *Aix-la-Chapelle, Augsbourg, Brême, Cologne, Constance, Fribourg-en-Brisgau, Hambourg, Landau, Lubeck, Nuremberg, Rastatt, Ratisbonne.*
Alleux, 206, 231. — Franc-alleu, 17, 18, 19, 20, 34, 50, 61, 65.
Alliance de la France avec l'Angleterre et la Hollande, 163.
Allier (Département de l'). — Villes diverses, voir *Moulins, Gannat, Vichy.*
Allivrements, 65, 114, 115, 129.
Alloua (L'), tènement en marais, dans le terroir d'Aiguesmortes (Gard), 119.
Alluvions, 123, 129; voir *Atterrissements.*
Almansa (Espagne). — Bataille, 147.
Alpes (Hautes-) (Départem[t] des). — Voir *Briançon.*
Alpes-Maritimes (Département des). — Voir *Nice.*

Cannes, la Turbie, Villefranche. — Voir également *Monaco.*

Alsace, 152, 164, 167, 201. Dixième, 204. — Domaines, 170. — Monnaies, 155.

Altération des mesures de sel, 29.

Alun, 19; — d'Italie, 178, 192, 194; — du Levant, 178, 192, 194.

Alzon (J.-F.-X. Daudé d'), seigneur de l'Estang (Hérault, commune du Pouget), 124.

Alzon (L'), autrement dit l'*Auzon*, rivière du département du Gard. — Cartonnerie établie sur cette rivière, 112.

Ambert (Puy-de-Dôme). — Burats ou camelots, pour l'Espagne et l'Italie, fabriqués à Ambert et aux environs, 168. — Papiers fabriqués à Ambert, 190.

Amboise (Indre-et-Loire), 151. — Notaires, 168. — Péage sur la Loire, 194. — Pont, 162.

Ambres (Famille d'). 66.

—— (Marquis d'), 59.

Amendes, 129, 144, 150, 156, 173, 203, 207, 221, 229. — Amendes des eaux et forêts, 160. — Amendes pour fait de religion, 165.

Contrôleurs des épices et amendes, 141.

Receveurs des amendes, 140, 145, 162, 163, 182, 207, 213, 223.

Règlements pour les amendes, 191.

Amérique. — *Iles et colonies françaises*, 130, 156, 161, 164, 172, 177, 178, 194, 204; — sièges d'amirautés, 177. — Commerce de ces îles et colonies avec la France, 179, 188, 189, 190, 191, 193; — par le port de Cette, 39, 60, 89; — par le port de Dunkerque, 197; — par le port de Marseille, 168. — Marchandises importées en France : cafés, 95, 199; sucres bruts, 142, 146, 169. — Marchandises exportées de France, 198. — Traite des nègres dans les îles de l'Amérique, 182.

Iles diverses de l'Amérique, voir *Ile de Cap-Breton* ou *Ile Royale, la Martinique, Saint-Domingue (Haïti), Saint-Jean, Terre-Neuve, iles du Vent.*

Régions diverses de l'Amérique, voir *Canada* ou *Nouvelle France, Guyane hollandaise*, pays des *Illinois, Labrador, Louisiane, Pérou.*

Villes diverses de l'Amérique, voir *Buenos-Aires, Saint-Louis* (côte de Saint-Domingue), *Surinam.*

Amidon, 75.

Amiens (Somme), 192. — Biens et revenus communaux, 75. — Courtiers, 196. — Étoffes diverses : camelots, crépons, étamines, peluches, 161, 163, 181. — Evêque, 149. — Gouverneur, 149. — Manufactures, 177, 181, cf. Étoffes diverses.

—— *Généralité.* — Eaux-de-vie entrant dans la généralité, 181. — Greniers à sel, 184.

Amiral (L') de France, 16 (table), 164. — Compagnie de gardes du pavillon amiral, 153.

Amirautés, 74, 75, 142, 146, 154, 163, 164, 169, 229.

Amirauté de [France, à] Paris, 75.

Amirautés diverses : — le Bourg d'Ault, 194; — la Ciotat, 196; — Eu et Tréport, 194; — Nantes, 184; — Quimper, 202; — ports des îles et colonies françaises, 166, 177; — île Royale, 172; — îles du Vent de l'Amérique, 177.

Greffiers, 146, 150. — Officiers, 138.

Amnistie, 73, 169, 170.

Amortissements, 21, 26, 50, 129, 130, 229; — des biens patrimoniaux et facultés des communautés d'habitants, 33, 57, 61, 67, 136, 223.

Droits d'amortissement, 36, 50, 53, 54, 55, 57, 63, 64, 81, 96, 137, 154, 156, 180, 225.

Lettres d'amortissement, 24, 61.

Receveurs des amortissements, 145.

Caisse des amortissements, 74, 224

Anacostes (Étoffes appelées), 63, 81, 97, 130, 221.

Anatomie. — Exercices d'anatomie au Jardin royal des Plantes de Paris, 78.

Ancézune (Le duc d') et la communauté de Villeneuve-lès-Avignon : bac sur le Rhône à Villeneuve, 108.

Anchois salés, 28.

Anchoitées (Sardines) de Cette, 118.

Andrinoples : — toiles de coton teintes à la façon d'Andrinople, 103, 104.

Anduze (Gard), 5, 6, 7, 10, 14, 16 (table), 242. — Compoix cabaliste, 113. — Conseil politique, 125. — Consuls, 90, 125. — Pont sur le Gardon, 116, 117. — Subvention, 41, 97.

Angers (Maine-et-Loire). — Chapitre cathédral, 157. — Commanderie de l'ancien Temple, 169. — Monnaie, 161. — Pavage des rues, 198. — Police, 204. — Présidial, 75. — Sénéchaussée, 204.

Anglais, voir *Angleterre.*

Angles (*Les*) (Gard), 5, 88, 93, 130. — Atterrissements et crémens du Rhône, 90, 92. — Ile de Piot, dans le Rhône, 121. — Jetée construite dans le Rhône à Avignon, 205. — Limites des Angles et de Villeneuve-lès-Avignon, 241.

Anglès (Tarn). — Serges, 38.

Angleterre. — Relations politiques avec la France,

guerres, traités de paix et de commerce, etc., 3, 5, 7, 15, 16 (table), 124, 147, 163, 202, 204, 231.

Commerce et Industrie. — Bayettes façon d'Angleterre, fabriquées à Bize (Aude), 58. — Cendres de varech venant d'Angleterre, 169. — Charbon de terre d'Angleterre, 151, 156, 170, 173, 174, 177, 180, 182, 185, 188, 194, 196. — Draps, 16 (table). — Draps façon d'Angleterre, 92. — Étains d'Angleterre, 178. — Marchandises diverses des fabriques d'Angleterre, 124, 137. — Navettes anglaises, voir *Navettes*. — Plombs d'Angleterre, 194. — Sel de verre, venant d'Angleterre, pour l'émail des faïences, 98. — Sel médical d'Epsom, 168. — Tapis anglais, 194, 196. — Voir *Grande-Bretagne, Écosse, Irlande*.

Angoulême (Charente), 186.

—— *Élection*, 170.

Angoumois. — Expériences faites pour la conservation des blés, 73. — Forêt de Braconne, 176. — Bombes coulées dans les forges de la forêt de Rancogne, 150.

Aniane (Hérault), 106, 121. — Abbaye, 97, 242 ; — abbé, 12, 101, 103 ; — officiers de l'abbé, 98. — Bois communaux, 115. — Chemin [de Montpellier ?], 108. — Consuls et conseillers politiques, 98, 115.

Animaux divers : maladies, voir *Épizooties, Rage*.

Anisy (Terre d'), en Nivernais, 146.

Anjou. — Ardoises, 190. — Bénéfices ecclésiastiques, 74. — Greniers à sel divers, 188. — Traite par terre (Droits de), 75. — Voir *Angers, Cholet, le Lude*.

—— *Duché*. — Le duc d'Anjou, 232,236.

Annates, 1.

Annonay (Ardèche), 6, 16 (table). — Compoix, 115. Écorchoir public, 110. — Leude (Droits de) du prince de Soubise, 122. — Prohibition de l'entrée des vins étrangers, 37, 64, 84. — Suppression du siège royal et création d'une sénéchaussée pour le Haut-Vivarais, 120.

Annuels. — Droit annuel sur les cabaretiers, 30. — Prêt et annuel des offices et charges, 74, 131, 134, 144, 177, 178, 180, 181, 186, 188, 192, 196, 199, 204, 207, 216, 223 ; — rachat du prêt et annuel, 145, 146, 151, 157, 165.

Anoblis, 75, 185, cf. 180.

Anoblissements de terres, 55, 217.

Anvers (Belgique). — Foires, 16 (table).

Apanages — du duc de Berry, 145, 146, 151 ; — du duc d'Orléans, 146 ; — de la maison d'Orléans, 180 ; — de Louis-Stanislas-Xavier, petit-fils de France, comte de Provence (Louis XVIII), 74, 75.

Apcher (Lozère, commune de Prunières) — Baronnie, 5, 16 (table), 59.

Apoplexie (Eau souveraine contre l'), 147.

Apothicaires, 15, 194.

Appellations, 14, 16 (table), 78 ; — criminelles, 15 ; — interjetées des élections consulaires, 60.

Appointements — des appellations, 78 ; — des requêtes civiles, 188.

—— du président-né des États de Languedoc, 48.

Apponay (Nièvre, commune de Remilly). — Chartreuse de Notre-Dame d'Apponay, 162.

Apprentissage : — apprentis, 171 ; — greffiers des brevettes d'apprentissage, 130.

Aps (Ardèche). — Baronnie, 55, 56, 57, 60, 61.

Aragon (Le Roi d'), 5, 16 (table), 242.

Aramon (Gard), 7, 8, 9, 10, 12, 13, 16 (table), 93, 94. — Consuls, 119. — Ile d'Ascier, dans le Rhône, 108. — Iles du Grand et du Petit Mouton, dans le Rhône, 95. — Maire, 115, cf. 113. — Médecin, 113, cf. 115. — Oléiculture, 113, 115. — Seigneurie, 38, 100.

Aratoire (Bétail), 49.

Arbalétriers, 150, 151 ; — de Beaucaire, 239.

Arbitrages. — Droit de contrôle dû pour les sentences arbitrales, 106. — Greffiers des arbitrages, 31, 50, 174 ; — à Montpellier, 31.

Arboras (Hérault, commune de Lansargues), 11, 240.

Arbres divers. — Arbres fruitiers, 16 (table). — Arbres pour la marine, 184 ; — pour les routes, 178 ; — voir *Pépinières, Peupliers*.

Arbruguière (L'), voir l'*Arburguière*.

Arburguière (L'), ancien marais communal de Lunel, situé dans le terroir de Marsillargues (Hérault), 92, 95, 97, 240.

Archers — de Beaucaire, 239 ; — de la maréchaussée de Normandie, 169 ; — de la ville de Paris, 169, 170. — Offices d'archers des maréchaussées, 169.

Archevêchés de fondation royale, 67.

Archevêques — d'Albi, 57 ; — d'Arles, 238 ; — de Narbonne, 10, 90, 94, 130 ; — de Toulouse, 57, 225.

L'archevêque de Narbonne : droits de leude, 10 ; — justice temporelle, 94 ; — officiers de sa temporalité, 94.

Archives. — Trésor des Chartes et Archives du

Domaine, à Paris : — documents provenant des sénéchaussées de Languedoc, 130, 160.

Archives de la Province [de Languedoc], 17, 44, 47 ; — du Domaine de Languedoc, 35 ; — de la Chambre des Comptes de Languedoc, 62, 242, cf. 160.

Archives des sénéchaussées de Languedoc, 58, 80, 81, 130, 160, 242.

Archives du Palais de Nimes, 243.

Archives du pays de Vivarais, 126.

Archives municipales de Languedoc, 115, 125 ; — Aiguesmortes, 237 ; — Beaucaire, 238, 239, 243; Boissezon d'Augmontel (Tarn), 223 ; — Calvisson (Gard), 240 ; — Lunel, 240, 241 ; — Montpellier, 231 à 235, 243 ; — Nimes, 236, 243 ; — Sommières, 240, 241 ; — Tournon, 240, 241 ; — Vias (Hérault), 115 ; — Villeneuve-lès-Avignon (Gard), 240, 241, 243.

Archives municipales de Bordeaux, 175.

Archives de l'abbaye d'Aniane (Hérault), 242.

Archives des greffes, 158.

Archives des notaires, 55, 158, 236.

Gardes des archives, 57, 130 ; — des Conseils du Roi, 145, 147. — Jurés-gardes des archives et dépositaires des titres [des communautés] des marchands, 130.

Archivistes divers : — de la Province [de Languedoc], 120, 128, 129 ; — de la ville de Montpellier, 243 ; — du département de l'Hérault, p. 1.

Archoa (L'), voir *Larco, Larcoa*.

Arco, Arcoa, autrement dits *l'Arco, l'Arcoa*, anciens marais communaux de Lunel (Hérault), voisins de l'Arburguière, aujourd'hui vignobles faisant partie du domaine de Tamariguières (Hérault, commune de Marsillargues), voir *Larco, Larcoa*.

Ardèche (L'), rivière. — Pêche, 11. — Ponts, 105.

Ardèche (Département de l'). — Ancienne province, voir *Vivarais;* — ancien diocèse, voir *Viviers*.

Bois divers, voir *Saint-Remèze, Salavas*.

Cours d'eau divers, voir *Ardèche, Duzon, Érieux, Rhône*.

Villes principales, voir *Privas, Largentière, Tournon, Annonay, Aubenas, Viviers*.

Villes secondaires, bourgs, villages, etc., voir *Aps, Baix, Beauchastel, Bidon, Bosas, Bourg-Saint-Andéol,*

Chalençon, Chambonas, Charmes, Crussol (Guilhérand), — Désaignes, — Gras, — Joyeuse, Malatras (Saint-Marcel-d'Ardèche), Mayres, Mazan, Meyras, — le Pouzin, — Quintenas, Rochemaure, Rosières ou *Rozières, Saint-André-de-Cruzières, Saint-Genest-de-Beauzon, Saint-Jean-le-Centenier, Saint-Just-d'Ardèche, Saint-Laurent-les-Bains, Saint-Laurent-sous-Coiron, Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Montant, Saint-Remèze,*

Salavas, Serrières, Soyons, — Toulaud, Vagnas, Vallon, les Vans, Villeneuve-de-Berg, la Voulte-sur-Rhône.

Ardennes (Département des). — Bois, voir *Signy-l'Abbaye*. — Cours d'eau, voir *Meuse*.

Villes principales, voir *Mézières, Rocroi, Sedan, Givet*. — Villes secondaires, bourgs et villages, voir *Château-Porcien, Donchery, Mouzon, Signy-l'Abbaye*.

Ardoises d'Anjou, 190.

Ardres (Pas-de-Calais), 201.

Arencades, voir *Harencades*.

Arènes de Nimes : — restauration, 123.

Aréomètres de Cartier pour la vérification des eaux-de-vie, 75.

Aresquiers (Les) (Hérault, commune de Vic-la-Gardiole), 91.

Argence (La terre d') (Gard), 238.

Argent. — Mines d'argent, 12, 13, 16 (table). — Espèces et matières d'argent, 145, 151, 180, 181, 182, 185, 189, 193, 194, 216. — Tare des sacs d'argent, 145.

L'argent employé en décoration de mobilier et de costume, 191. — Draps, 15, 17 ; — étoffes, 19, 57, 61, 81. — Ouvrages divers d'argent, 147, 165, 172, 183, 216 ; — vaisselle, 145, 163, 165, 169, 171, 172, 174, 191.

Marque et droits de marque, 158, 167, 230. — Offices d'affineurs et départeurs d'or et d'argent, 174. — Poinçonnage des ouvrages d'argent, 165.

Argent (Cher). — Seigneurie : — péage, 194.

Argentan (Orne), 146. — Hôtel-Dieu, 162.

Argenterie (Trésorier de l'), menus plaisirs et affaires de la Chambre du Roi, 151, 162.

Argenteuil-sur-Seine (Seine-et-Oise), 181.

Argenton (Ile d'), autrement dite *Patiras*, dans le Rhône, près d'Avignon, — réunie à l'île de la Barthelasse, 123.

Ariège (L'), rivière. — Péage sur l'Ariège à Venerque (Haute-Garonne), 28.

Ariège (Département de l'). — Anciens diocèses, voir *Mirepoix*, *Pamiers*. — Anciens pays, voir *Couserans*, *Foix* (pays de), *Vicdessos* (vallée de).
Bois et forêts, voir *Léran*.
Cours d'eau divers, voir *Ariège*, *Lhers*
Villes principales, voir *Foix*, *Pamiers*, *Mirepoix*.
Villes secondaires, bourgs et villages, voir *la Bastide-de-Bousignac*, *Bélesta*, *Lagarde*, *Lavelanet*, *Léran*, *Lezat-sur-Lèze*, *le Mas-d'Azil*, *Montferrier*, *Montségur*, *Portes*, *Sainte-Colombe (Saverdun)*, *Sabart (Tarascon-sur-Ariège)*, *Saverdun*, *Sem*, *Villeneuve-d'Olmes*, *Vicdessos*; — cf. 242.

Arles (Bouches-du-Rhône), 6, 7, 11, 12, 16 (tables), 231, 237. — Archevêque, 238. — Chemin de Beaucaire, 117. — Église Saint-Trophime, 242. — Quartier de Trébon, 100.

Armagnac (Comté d'), 3, 5, 12, 16 (tables), 242.

Armateurs, 146; — du Hâvre, 201.

Armées diverses de terre et de mer : — Allemagne, 142, 147; — Catalogne, 28; — Espagne, 26; — Flandre, 142, 147; — Guyenne, 2; — Italie, 95, 204; — Levant, 51; — Provence, 222; — Savoie, 44; — Turquie, 13. — Armée du duc de Guise, 44.
Médecins et chirurgiens-majors, 155, 158.
Munitions et vivres, 28, 51, 95, 146, 147, 165, 230. — Chevaux et mulets, 34, 94, 104, voir *Mulets*. — Fourrages, 165. — Voir *Étape*, *Gens de guerre*, *Troupes*, *Marine*.

Armenonville (D'), garde des sceaux, 178.

Armes (Port d'), 30, 110, 119, 129, 169, 190, 196, 198, 201, 207, 213.

Armes de cavalerie, 201.

Armoiries, 229. — Ordonnance de 1760 concernant les armoiries, 72. — Enregistrement des armoiries, 179. — Juge d'armes, 230.

Armorial général du royaume, 167, 178, 195, 216.

Arnaud de Verdale, évêque de Maguelone : — collège de Maguelone fondé par lui à Toulouse, 2.

Arnauld, alias Arnauld du Boisson, prêtre de l'Oratoire : mémoires de sériciculture, 117, 118.

Arpaillargues (Gard), 6.

Arpenteurs, 2, 31, 130, 140, 229. — Offices d'arpenteurs, 137. — Charge de grand arpenteur, priseur et mesureur du royaume, 50, 67. — Maîtres arpenteurs de la province de Languedoc, 56.

Arquebuse (Chevalier de l'), voir Arquebusiers.

Arquebusiers, 150, 151; — compagnie de Laon, 196; — compagnie de Péronne, 168.

Arques (Aude). — Baronnie, 49, 53, 55, 56.

Arras (Pas-de-Calais). — La Ville de Franchise en Artois, 14, 16 (table).
Conseil supérieur, 74, 75. — Gouvernance, 74.
Traité de paix entre Charles VII et le duc de Bourgogne Philippe le Bon (1435), 10.

Arrérages — des impositions, 52, 62, 67, 87; — des rentes, 161.

Arrêt personnel et arrêt réel : — privilège des créanciers, 124.

Arrêts du Conseil et de diverses cours souveraines, concernant l'ensemble des provinces de France, ou seulement certaines provinces, et en particulier la province de Languedoc, *passim*; — répertoires alphabétiques pour le Languedoc, 129, 130; — voir également, pour les matières de finances (années 1689 à 1708), le répertoire chronologique 226 à 228 et le répertoire alphabétique 229-230.

Arrière-ban, 2, 3, 4, 5, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16 (tables), 19, 20, 25, 31, 58, 62, 67, 79, 130, 133, 139, 159, 229, 236.

Arrière-fiefs, 61; — de la sénéchaussée de Carcassonne, 242.

Arsenal (Chambre souveraine de l') : — révision du procès Dorival, 168.

Arsenaux de la Marine, 176.

Artaud (Jean-François) : — thèses de droits, 159.

Artifice (Feux d') : — fusées volantes et autres artifices, 193.

Artillerie, 150, 157, 159, 204, 229. — Offices créés dans l'artillerie, 138. — Régiment royal d'artillerie, 194. — Contrôleur général, 156. — Officiers, 151, 158, 201. — Trésorier général, 162.

Artisans. — Communautés des marchands et artisans, 110, 146; — auditeurs des comptes, 58, 79, 130. — Artisans catholiques : leurs consuls, à Montpellier, 28. — Artisans protestants, 29, 31, 56. — Artisans privilégiés suivant la Cour, 188. — Privilèges des artisans de Lyon, 178. — Voir *Arts et métiers*.

Artois, 14, 201, 204. — Bois, 182. — Chevaliers héréditaires, 137. — Comté, 157. — Conseil provincial et souverain, 74, 75. — Coutume, 181. — Droit d'amortissement ou de nouvel acquet, 180. — Tables, 165, 168.

Arts et métiers, 129, 229. — Communautés des arts et métiers, 147, 222; — auditeurs examinateurs des comptes, 34, 148; — trésoriers, 130, 230.

— Maîtrises, 179. — Taxes sur les arts et métiers, 130. — Voir *Artisans*.
Arvillard (Savoie) : — fers et aciers, 184.
Ascier (Ile d'), dans le Rhône, 108.
Asie. — Voir *Chine*, *Indes*, *Siam*, *île de Karak* (Golfe Persique), *Moka* (Arabie), *St-Jean-d'Acre* (Syrie).
Asnières (Deux-Sèvres), 159.
Assas (Hérault). — Biens abandonnés, 88. — Indemnités, 88, 199.
Assassin (Exécution d'un), 165.
Assassinats divers : — à Montpellier, 178; — près de Saumur, 179. — Assassinat du courrier de Lyon, 186.
Assemblée Nationale, 66.
Assemblées diverses. — Assemblées communales, 90, 168, 196; — présence des habitants forains, 124; — présence du curé, 43, 109.
Assemblées des États de Languedoc, 17, 19, 20, 112; — voir *États de Languedoc*.
Assemblées des nobles, 7.
Assemblées des religionnaires, 25, 50, 159.
Assemblées générales de commerce, 186.
Assemblées illicites, 15, 16 (table).
Assesseurs des maires (Offices d'), 58, 81, 130, 148.
Assiettes des 22 diocèses de la province de Languedoc, 25, 31, 39, 40, 41, 42, 46, 50, 53, 55, 67, 92, 129, 130, 135, 160, 170, 200, 217, 219; — règlements, 27, 68; — époques des sessions, 56; — entrée aux assiettes, 47, 50; — évêques, 24; — vicaires généraux, 22, 54, 56; — consuls, 30, 56, 61; — députés, 115; — présidents, 36, 67, 130, 230; — commissaires ordinaires, 44, 55, 56, 67; — greffiers, 133; — délibérations, 129, 130; — mandes, 129; — frais, 29, 48, 108.
Assiettes de divers diocèses : — Alais, 34, 58, 62; — Albi, 115; — Limoux, 87; — Lodève, 30, 61; — Maguelone, 233; — Mende, 56; — Mirepoix, 95; — Montpellier, 30; — Narbonne, 29; — Nîmes, 11, 236; — Toulouse, 120; — Uzès, 58, 79, 91.
Assise : — terres données en assise ou assignat, 61, 67, 156, 202.
Assistance publique, voir *Ateliers de charité*, *Aumônes*, *Hôpitaux*, *Hôtels-Dieu*, *Léproseries*, *Maladreries*, et les rubriques *Hôpital*, *Hôtel-Dieu*, dans les articles de diverses localités.
Associations commerciales, 146; — voir *Compagnies de commerce*.
Ateliers de charité, 121, 122.
Aton (Bernard), 242.
Attelage des charrettes à plus de trois bêtes, 88, 102, 109, 121, 184, 199.
Attentat de Damiens contre le Roi, 72.
Atterrissement (Canal d') de l'étang de Capestang (Hérault et Aude), 120, 121, 124.
Atterrissements des fleuves et rivières, 123, 182, 185. — Droit de champart sur les atterrissements des rivières navigables du Languedoc, 182. — Atterrissements de la Garonne à Castelsarrasin, 95. — Atterrissements du Rhône, 39, 40, 106, 125; — aux Angles, 90; — à Beaucaire, 98; — à Boulbon, 109; — à Charmes, 114; — à Tarascon, 98, 109. — Voir *Créments*.
Attichy (Oise), 190.
Attribution (Arrêts d') à l'Intendant, 130.
Attroupements, 171, 179, 189.
Aubaine (Droit d'), 36, 37, 63, 64, 73, 82, 84, 86, 129, 130, 146; — exemptions, 73, 74, 75, 201; — suppression, 18.
Aubais (Gard), 6, 9, 16 (table).
Aubanage (Droit d'), 17, 46.
Aube (Département de l'). — Bois et forêts, voir *Rumilly-lès-Vaudes*. — Villes diverses, voir *Troyes*, *Bar-sur-Seine*, *Nogent-sur-Seine*.
Aubenas (Ardèche), 5, 6, 8, 16 (table).
Cadis fabriqués à Aubenas, 37, 60, 65, 85, 88.
Draps pour le Levant, 95.
Garnison, 44.
Leude, 38, 88.
Manufacture royale de François Goudar, 95, 102, 103, 104.
Soies : tirage, 106; moulinage, 45, 106.
Teinture à la façon d'Andrinople, 104.
Aubergistes, 34, 165, 229, 230.
Aubevoie (Eure), 151.
Aubussargues (Gard) : — pont, 107.
Aubusson (Famille d'), 66.
Auch (Gers). — Archevêché, 1.
—— *Généralité*. — Bureau des Finances, 159, 164. — Épizootie, 115. — Exportation des grains, 105.
Aude (L'), rivière, 58, 62, 67, 79, 113, 115, 122. — Inondations, 121. — Navigation, 53, 67; — voir *Narbonne* : la Roubine. — Voir également *Coursan*.
Aude (Département de l'). — Anciens diocèses, voir *Alet* et *Limoux*, *Carcassonne*, *Narbonne*, *Saint-Papoul*. — Anciens pays, voir *Cabardès*, *Lauraguais*, *Minervois*, *Sault*, *Termenès*.

Cours d'eau, voir *Aude, Fresquel, Orbiel, Orbieu, Tréboul ; — Canal Royal de Languedoc, Roubine de Narbonne ; — Carbonne, Piège.*

Étangs, voir *Marseillette.*

Montagnes, voir *Corbières ;* — voir également *Montagne de Carcassonne.*

Villes principales, voir *Carcassonne, Castelnaudary, Limoux, Narbonne.*

Villes secondaires, bourgs, villages, etc., voir *Alet, Arques, Azille, — Belcaire, Bize, Bram, — la Carbonne (Coursan), Castans, Caunes, Chalabre, Conques, Couffoulens, Couiza, Coursan, Cuxac-d'Aude,*

Douzens, Durban, — Espéraza, — Fabrezan, Fanjeaux, Fleury, Fontfroide (Bizanet), — Ginestas, Homps,

Lagrasse, Lasserre, Lastours, Laure, Lespinassière, Leucate, — Malras, Marseillette, Montolieu, Montplaisir (Conques), Montréal, Moux,

La Nouvelle, — Ouveillan, — le Pas de Lastours (Narbonne), Pépieux, Peyrens, Peyrepertuse (Duilhac), Peyriac-de-Mer, la Piège (Coursan), Pradelles-Cabardès, Prouille (Fanjeaux), Puichéric, Puivert,

Quillan, — Rieux-Minervois, — Saint-Papoul, Saissac, Sallèles-d'Aude, Saptes (Conques), Sigean, les Tours-Cabardès (Lastours), Trèbes, la Trivalle (Carcassonne),

Ventenac-Cabardès, Villasavary, Villedaigne, Villefalse (Sigean), Villegailhenc, Villelongue (Saint-Martin-le-Vieil); — voir également 242.

Audeneham (Le maréchal d'), sa captivité, 231.

Audienciers (Huissiers), 58, 62, 79, 130, 139, 230.

Auditeurs — de la Chambre des Comptes de Montpellier, 130 ; — des comptes de la Province, des diocèses, des communautés d'habitants, etc., 21, 34, 55, 58, 61, 67, 79, 81, 129, 130, 148, 229.

Augsbourg (Bavière). — Les citoyens d'Augsbourg affranchis du droit d'aubaine, 73.

Augustins (Religieux), 75. — Couvent des Grands Augustins à Paris, 172.

Aulas (Gard). — Consuls, 94. — Fabrique de draps, 102. — Le seigneur de la terre d'Hierle, 94.

Aulnay-de-Saintonge (Forêt d') (Charente-Inférieure et Deux-Sèvres), 159.

Ault ou *le Bourg-d'Ault* (Somme). — Amirauté : pêcheries sur les côtes, 194.

Aumale (Seine-Inférieure), 163, 199.

Aumessas (Gard). — Mine d'argent, 12, 16 (table).

Aumônes. — Aumône ordonnée en faveur des pauvres de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital général de Paris, 151. — Quêteurs d'aumônes pour la rédemption des captifs (ordre de la Merci), 109. — Trésorier des offrandes, aumônes et dévotions du Roi, 168.

Aumôniers de marine, 162, 164.

Auneurs des draps, étoffes et toiles, 23, 24, 28, 32, 49, 50, 53, 54, 55, 56, 67, 68, 151.

Aunis. — Capitaineries gardes-côtes, 172. — Marais à dessécher, 176. — Marais salants, 186.

Aure (La vallée d') (Hautes-Pyrénées). — Burats, cadis et autres étoffes y fabriquées, 91, 173, 178.

Aureville (Haute-Garonne). — Baronnie, 66.

Auriac (Haute-Garonne), 126.

Auroux (Lozère), 16 (table).

Auterive (Haute-Garonne), 16 (table), 93. — Biens déclarés roturiers, 111. — Chemin d'Auterive au pont de Pinsaguel, 108. — Manufacture royale, 92, 93. — Moulin du Vivier, sur la Mouillonne, 113. — Pont sur le ruisseau de la Piche, 121.

Autignac (Hérault). — Seigneurie, 242.

Auveillan, voir *Ouveillan* (Aude).

Auvergne. — Bailliage d'Auvergne, 4, 16 (table).

Burats ou camelots, fabriqués à Ambert et aux environs d'Ambert, 168.

Cadis, dits de Mende, 60, 89, 169.

Dentelles, 64, 84.

Forêts, 188.

Limites de l'Auvergne et du Languedoc, 32, 33.

Papiers fabriqués à Ambert et à Thiers, 190.

Route de communication du Languedoc avec l'Auvergne, 103, 104, 112, 125, 174 ; — route de Paris en Languedoc, 174. — Route de Saint-Flour à Millau, 122, 124, 125, 126.

Sels : — transport et fournissement des sels, 92 ; — chambre à sel de l'Auvergne, 184 ; — procès avec la province de Languedoc touchant la crue du sel, 44.

Serges, 60, 89.

Vicomté de Murat, 188.

Voir *Ambert, Bredon, Thiers.*

Aurillac (Tarn-et-Garonne), 65, 87. — Droits seigneuriaux, 196.

Auxerre (Yonne). — Présidial, 74.

Vins du comté d'Auxerre, 184.

Auxonne (Côte-d'Or), 188.

Auzon (L'), rivière du département du Gard. — Cartonnerie établie sur cette rivière, 112.
Auzon (Gard, commune d'Allègre), 62.
Avejan (Gard, commune de Saint-Jean-de-Maruéjols). — Baronnie, 60, 66. — Comté, 100. — Famille, 66.
Avènement du Roi à la Couronne : — foi et hommage dus au Roi par ses vassaux, 116 ; — serment de fidélité des consuls, 130 ; — taxes, 26, 43, 54 ; — droit de confirmation, 178.
Avesnes (Nord), 16 (table).
Aveux et dénombrements, 33, 57 ; — pour les fiefs relevant du Roi, 67, 242 ; — dans la sénéchaussée de Carcassonne, 242. — Modèle pour dresser les aveux, 67.
Aveyron (Département de l'). — Voir *Rouergue, Rodez, Millau, Sévérac-le-Château, Nonenque.*
Avignon (Vaucluse), 6, 7, 9, 10, 11, 16 (table), 93.
Bac sur le Rhône, 108.
Banquiers expéditionnaires en cour de Rome et légation d'Avignon, 78, 147, 174, 229.
Canal projeté de Saint-Chamas à Avignon, 169.
Célestins d'Avignon, 7, 57 ; — péage perçu par eux à Tarascon, 32, 67.
Le commandeur d'Avignon et sa métairie de la Mothe, 63, 81, 198.
Commerce d'Avignon, 95, 196 ; — avec le Languedoc, 130.
Étoffes de soie, 94, 95.
Iles dans le Rhône, 8, 11, voir *Argenton, Barthelasse, Patiras, Piot.*
Jésuites : noviciat, 106, 107.
Jetée dans le Rhône, 88, 130, 205, 220.
Juridiction du Roi de France sur le fleuve, les îles et le pont du Rhône, 5, 10, 11.
Marchandises diverses, 94.
Moulins à bateaux sur le Rhône, 108.
Officiers du Pape en Avignon, 15.
Pont d'Avignon, 4, 11, 16 (table), 46.
Privilèges, 95, 201, 213.
Tabac, 201.
Vins d'Avignon portés en Vivarais, 81.
— *Comtat.* — Voir *Comtat Venaissin.*
Avignonet (Haute-Garonne) = *Vignonet* (diocèse de Saint-Papoul), 91, 192. — Biens abandonnés, 88. — Indemnités, 88, 199. — Le ruisseau Maïral, 98, 110.
Avocat général en la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier, 217, 219.
Avocats, 74, 75 ; — contribuables aux tailles, 231.
Avocats du Parlement de Paris, 70.
Avocats de diverses villes : — Bordeaux, 175 ; — Montpellier, 180 ; — Nîmes, 44.
Avocats du Roi des hôtels de ville et sièges de police, 60, 130, 147 ; — en Languedoc, 164.
Avocat du Roi de la sénéchaussée et siège présidial de Montpellier, 222.
Substituts des avocats du Roi, 130.
Avoines, 67, 176, 177.
Avon (Seine-et-Marne), ancienne paroisse de Fontainebleau : — tailles, 150.
Azillanet (Hérault). — Justice, 109. — Seigneurie, 242.
Azille (Aude), 242.

Babotes (Lisettes, appelées vulgairement), causant des dommages aux vignes, 113.
Bachelier en médecine de la Faculté de Montpellier, au Lude (Sarthe), 149.
Bachoteurs de Paris, 74.
Bacs et passages, 58, 79, 130, 174 ; — sur la Garonne, à Portet, 120 ; — sur l'Hérault, à Saint-Thibéry, 20 ; — sur le Rhône : — à Malatras (commune de Saint-Marcel-d'Ardèche), 102 ; — à Serrières, 123 ; — à Tournon, 123 ; — à Valence, 10 ; — à Villeneuve-lès-Avignon, 108.
Badarous (Lozère), 16 (table).
Bade (Grand-Duché de). — Voir *Constance, Fribourg-en-Brisgau, Rastatt.*
Badefol (Seguin de), 5.
Bagages des voyageurs transportés par les voiturins, 39.
Bagnols (Gard), 5, 6, 15, 16 (table). — Fort, 44. — Garnison, 44. — Récollets, 124.
Baie d'Isigny (Calvados), 204.
Baïettes, voir *Bayettes.*
Baigneurs et étuvistes, 78, 170.
Bailie de Corbarieu (Tarn-et-Garonne), 183.
Baillargues (Hérault), 5. — Maladrerie, 148.
Baillarguet (Hérault, commune de Montferrier). — Le sr Duvidal de Baillarguet, 103.
Bailliages, 75, 139, 230 ; — du Palais, à Paris, 147 ; — d'Auvergne, 4 ; — du comté de Forez, 74 ; — du Gévaudan, 103, 104 ; — de Breteuil en Normandie, 75 ; — de Château-du-Loir, 186 ; — de Château-Thierry, 144, 193 ; — de Chaufour, 74 ; — de Chaumont-en-Bassigny, 170 ; — de Laon, 196 ; — de Mâcon, 159 ; — de Moulins, 75 ; — de

Saint-Omer, 74 ; — de Valognes, 75 ; — de Vendôme, 152.

Offices dans les bailliages, 230. — Officiers du bailliage du Palais, à Paris, 147.

Baillis, 137 ; — d'épée, 229 ; — du Vivarais, 64, 110, 120, 130.

Baillon (Pas-de-Calais, commune d'Achicourt). — Privilèges et exemptions, 204.

Bains = eaux thermales, voir *Balaruc*.

Baix (Ardèche), 16 (table).

Balaruc (ancien diocèse de Montpellier) = auj. *Balaruc-le-Vieux* et *Balaruc-les-Bains* (Hérault). — Pêche dans l'étang de Thau, 5. — Port, 100. — Station thermale, voir *Balaruc-les-Bains*.

Balaruc-les-Bains (Hérault). — Eaux thermales, 39, 60, 88, 121, 130, 155, 157, 199.

Bâle (Suisse). — Concile, 2, 10, 11, 16 (tables).

Baleines (Huiles de), 159.

Ballainvilliers (De), intendant de Languedoc, 123.

Balles à canons et à couleuvrines, 44, 46. — Plomb en dragées et en balles, 130.

Balmerino (Lord), 72.

Ban, 19, 25, 31, 67, 159, 229, 236 ; — voir *Arrière-ban*.

Banalités, voir *Fours banaux*.

Banc (Droit de) dans l'église, 124 ; — consuls et officiers de justice : préséances, 122.

Banderage, à Beaucaire, 238.

Bandouliers, 16 (table).

Bannerage (Droit de), 10.

Bannerets (Juges), 103, 104.

Bannissement, 74, 168.

Banqueroutes, 32, 137, 157, 158, 159, 161, 164, 165, 167, 176, 179, 180, 181, 184, 185, 189, 191, 192, 194, 195, 222.

Banques. — Billets de banque, 39, 40, 90, 91, 92, 129, 130, 171, 172, 182, 192, 198, 202.

Comptes courants en banque, 172, 173.

Courtiers de banque, 130.

Banque générale de Law et Cie, 155, 158, 159, 164 ; — billets de la Banque générale, 158, 163, 164, 167, 199. — Banque Royale, 168, 169, 192 ; — billets de la Banque Royale, 168, 170.

Banquiers-expéditionnaires en cour de Rome et légation d'Avignon, 78, 147, 174, 229.

Bans de mariage : — contrôle et enregistrement, 137, 148, 158, 229.

Banvin (Droit de), 36, 63, 67, 81, 129, 130, 216.

Bapaume (Pas-de-Calais). — Toiles, 168.

Baptêmes (Registres des), 72, 142, 151, 158, 164, 229 ; — protestants, de la ville et du diocèse de Nîmes, 243. — Contrôle des registres des baptêmes, mariages et sépultures, 140. — Extraits baptistaires, 142. — Greffiers des baptêmes, 230.

Bar (Duché de) [Meuse]. — Bois taillis, 75.

Bar-sur-Seine (Aube). — Comté, 174.

Baralliers — de Cette, 93 ; — de Montpellier, 95.

Baraques pour corps de garde, à construire de Béziers à Agde et à Cette, 182.

Barbarie. — Commerce de Marseille avec la Barbarie, 174. — Privilège du commerce de la Côte de Barbarie, attribué à la Compagnie d'Afrique, 196. — Consulats de Barbarie, 172. — Cuivre provenant de Salé, en Barbarie, travaillé au martinet de Castelnau-le-Lez, près Montpellier, 92.

Barbentane (Bouches-du-Rhône), 32. — La Durance, la terre des Issards, 114. — Le Rhône : îles du Grand et du Petit Mouton, 61, 95.

Barbier (Halle), à Paris, 166.

Barbiers, 16 (table), 78, 170, 229 ; — barbiers-chirurgiens, 164 ; — barbiers-perruquiers, 152, 164.

Barcelone (Espagne), 3.

Bardin (Guillaume), conseiller au Parlement de Toulouse, 16.

Barjac (Gard), 13. — Terre et baronnie, 56, 60, 61, 65, 66.

Baronnies, Barons. — Entrée des barons aux États de Languedoc, 23, 45, 46, 54, 55, 66, 130 ; — nouveaux acquéreurs des baronnies ayant droit d'entrée aux États, 29, 30. — Juridiction des barons, 5. — Barons prévenus de crimes, 48.

Barons du Languedoc, 16 (table), cf. ci-dessus : Entrée des barons aux États ; — du diocèse de Toulouse, 88 ; — du Vivarais, 66.

Baronnies diverses et barons divers du haut et du bas Languedoc, du Vivarais, du Gévaudan, etc. : — *Apcher* (Gévaudan), 16 (table), 59 ; — *Aps* (Vivarais), 55, 56, 57, 60, 61 ; — *Arques* (diocèse d'Alet), 49, 53, 55, 56 ; — *Aureville* (diocèse de Toulouse), 66 ; — *Avejan* (diocèse d'Uzès), 60, 66 ; — *Barjac* (dioc. d'Uzès), 60, 65, 66 ; — *Brion*, 60 ; *Cadalens*, 66 ; — *Calvisson* (diocèse de Nîmes), 54, 55, 57, 59 ; — *Canillac*, 66 ; — *Castelnau-de-Bonnafous*, alias *de Bonnefonds* (diocèse d'Albi), 49, 54, 55, 56, 59, 61, 63, 66, 92, 93, 94 ; — *Castelnau-de-Lévis* (diocèse d'Albi), 48, 54 ; — *Caravettes*

(diocèse de Montpellier), 108, 110; — *Cenaret* ou *Senaret* (Gévaudan), 60; — *Chalençon* (Vivarais), 63, 66; — *Clermont*, 58, 59; — *Couffoulens* (diocèse de Carcassonne), 45, 57, 61;

Fabrezan (diocèse de Narbonne), 54; — *Florac* (Gévaudan), 55, 57, 61; — *Florensac* (diocèse d'Agde), 59, 60;

Ganges, (diocèse de Montpellier), 44, 48, 53, 54; — *la Gardiolle*, 55; — *Grizac* (diocèze d'Uzès), 65; — *Hautpoul*, 66;

Lanta (diocèse de Toulouse), 55, 56, 98, 101; — *Largentière* (Vivarais), 60; — *Lévis*, 196; — *Longaunay*, 145; — *Lunel* (diocèse de Montpellier), 8, 14, 65, 87, 115;

Le Malzieu, 66; — *Murviel-lès-Béziers*, 60, 61;

Pérignan (diocèse de Narbonne) = auj. *Fleury* (Aude), 182; — *Peyre* (Gévaudan), 55; — *Pierrebourg*, 66; — *Portes*, 16 (table);

Reyniès (diocèse de Bas-Montauban), 127; — *Rieux-Mérinville* (diocèse de Narbonne) = auj. *Rieux-Minervois* (Aude), 54, 60, 64, 65, 83, 87, 89, 97, 202; — *Rouairoux* (diocèse de Castres), 61, 66, 72; — *Roure* (Gévaudan), 63;

Saint-Alban (Gévaudan), 66; — *Saissac* (diocèse de Carcassonne), 45; — *Saugues* (Gévaudan, auj. Haute-Loire), 66; — *Serviès* (diocèse d'Uzès), 55, 56;

Tornac (diocèse d'Alais), 57, 61, 63, 66; — *la Tourette* (Vivarais), 66; — *le Tournel* (Gévaudan), 48, 60, 61; — *Tournon* (Vivarais), 60;

Vauvert (diocèse de Nîmes), 29, 30, 55, 56, 115; — *Verfeuil* (diocèse d'Uzès), 65, 87; — *Villeneuve-la-Crémade* (diocèse de Béziers) = auj. *Villeneuvelès-Béziers* (Hérault), 53, 55; — *Voisins*, 45, 55.

Barousse (Vallée de) (Hautes-Pyrénées). — Burats, cadis et étoffes diverses y fabriquées, 91, 178.

Barque sur l'Hérault à Saint-Thibéry, 20.

Barrage (Droits de), 236; — à Aiguesmortes, 237; — aux Étarts en Brie, 194; — à Paris, 174.

Barre-des-Cévennes (Lozère), 15.

Barrelles (Seigneurie de) : — moulins, dont un sur la rivière de Barrelles, 107.

Barriques, 169.

Barrois [Meuse]. — Bois taillis du duché de Bar, 75.

Barry (La demoiselle de), gouvernante du château de Leucate (Aude), 44.

Barthelasse (Ile de la), dans le Rhône (commune d'Avignon, Vaucluse), 123, 178, 179, 190; — bureau de la douane, 95.

Barthélemy (Jacques), notaire royal, greffier du Consulat de Montpellier, 17.

Bas, 92, 100, 129, 130; — d'estame, 174; — de filoselle ou fleuret, 90, 168; — de laine, 97, 102; — de soie, 60, 89, 90, 96, 165; — à deux fils, 90; — faits au métier, 60, 88, 106, 162, 171, 181, 193, 221, 222, 224.

Fabricants de bas, de diverses villes : — Beaucaire, 60, 88; — Bordeaux, 174; — Lunel, 41, 96; — Marseille, 41, 96; — Nantes, 204; — Nîmes, 41, 92, 94, 96; — Orléans, 162; — Paris, 145, 150, 152, 171, 193; — Rouen, 174.

Inspecteurs des bas, 130. — Marchands de bas, de Nîmes, 88, 220. — Colportage des bas, 196.

Bas-Languedoc, — voir *Languedoc*.

Bas-Montauban (Diocèse de), — voir *Montauban*.

Bas-Poitou, — voir *Poitou*.

Basins (Futaines ou) de Saint-Antonin et de l'élection de Montauban, 202.

Bassette (Jeu de la), 163.

Bassigny. — Bailliage de Chaumont-en-Bassigny (Haute-Marne), 170.

Basque (Pays). — Bestiaux, 201.

Bastide (*La*) = auj. *la Bastide-de-Bousignac* (Ariège). — Chemin de la Bastide à la Garde, 108.

Bastides, 16 (tables).

Basville (De), intendant de Languedoc, 155.

Bâtardise (Droit de), 16 (table), 146.

Bateaux de poste de Toulouse à Bordeaux, 30.

Bateaux (Ponts de) : — sur l'Hérault, à Agde, 93; — sur le Rhône, entre Beaucaire et Tarascon, 30, 111.

Bateliers-passeurs d'eau à Paris, 146.

Bâtiments. — Bâtiments publics, 104, 229. — Inspecteurs des bâtiments, 37, 65, 85, 86, 130, 145. — Contrôleurs des matériaux de bâtiments, 130.

—— Lestage et délestage des bâtiments, 123. — Bâtiments (*pinks*) armés pour la sûreté du commerce, contre les corsaires de Tripoli, 93.

Bâtiments du Roi, 181; — surintendant, 156, 161; trésorier, 151, 165, 176. — Le maître des bâtiments du Roi en la sénéchaussée de Beaucaire, 5.

Batistes (Toiles), 163, 195.

Baudets étalons, 110.

Baudonnet (Le capitaine), 239.

Baugé (Maine-et-Loire). — Forêt, 165.

Baume rouge, 153.

Baux divers, passés par l'État, par la province de Languedoc, par les particuliers, etc. — Bail des Domaines, 203. — Bail général des Étapes de la Province, 100, 103. — Bail des Fermes générales à la Compagnie des Indes (sous le nom d'Armand Pillavoine), 170. — Baux des tailles, 130.
Baux des boucheries, 90, 93, 130, 198, 221.
Baux des maisons de Versailles, 158, 176.
Baux à locaterie perpétuelle, 60; — à moitié fruits, 156; — à nourriture des mineurs, 117.
Bavière. — Voir *Augsbourg, Landau, Nuremberg, Ratisbonne.*
Bayettes, 63, 81, 97, 130, 221; — de Bize, 58; — de Castres, 88.
Bayeux (Calvados). — Conseil supérieur, 75.
Bayonne (Basses-Pyrénées). — Amirauté, 186. — Biens et revenus communaux, 189. — Port, 105. — Sucres d'Amérique, 146.
Baziège (Haute-Garonne), 70, 102, 225.
Bazille (Paul) : — jardin, à Montpellier, 115.
Bazin de Bezons, intendant de Languedoc, 67.
Bazoche (Officiers de la), 146.
Béarn, 201. — Bestiaux, 201. — Domaines du Roi, 190. — Épizootie, 115. — Jurats, 172.
Beaucaire (Gard), 5, 6, 7, 8, 11, 13, 14, 15, 16 (table), 65, 86, 90, 91, 130.
Arbalétriers, 239.
Archers, 239.
Archives municipales, 238, 239, 243.
Atterrissements du Rhône, 106.
Banderage, 238.
Bas (Fabricants de), 60, 88.
Cabaretiers, 239.
Canaux, cf. Roubine, voir également *Beaucaire : sénéchaussée.*
Chapitre, 65.
Château, 238, 239, 242; — sa démolition, 239.
Chaussées du Rhône, 109, 130, 237, 238, 239.
Chemins, voir *Beaucaire : sénéchaussée.*
Cimetière, 238.
Commerce, cf. Foire, Marchés.
Comptabilité communale, 238.
Dégrèvements, 178.
Dessèchements, cf. Marais, Palus.
Doctrine chrétienne (Les Pères de la), 53.
Église Notre-Dame-des-Pommiers, 238.
Étangs (Dessèchement des), depuis Beaucaire jusqu'à Aiguesmortes et Pérols, cf. Marais, Palus; voir également *Beaucaire : sénéchaussée*, v° Dessèchement.
Fermiers du Domaine à Beaucaire, 94.
Foire, 32, 57, 61, 63, 67, 68, 81, 91, 97, 101, 102, 105, 177, 178, 179, 192, 193, 194, 195, 196, 198, 202, 217; — franchises et privilèges de la foire, procession, jeux publics, 239; — traité historique sur la foire de Beaucaire, 73.
Fossés d'enceinte, 103.
Fouages, 238.
Gabelle, 238.
Garnison, 44.
Grenier à sel, 238, 239; — commis aux recettes des ventes du sel, 53.
Guerre (Dévastations de), 238; — guerre contre Tarascon, 238.
Guet, 239.
Iles du Rhône, 106.
Industrie, cf. Bas.
Jeux pour les jeunes gens et les jeunes filles, lors de la foire, 239.
Juridictions diverses de Nîmes transférées à Beaucaire, 239.
Limites de Beaucaire et de Fourques, 4.
Lits des morts, 238.
Marais, 118, 238; — marais dit *le Partisan*, 119; — dessèchement des étangs, marais, etc., voir *Beaucaire : sénéchaussée*, v° Dessèchement.
Marchés, 239.
Mesures diminuées, 238.
Nobles : leurs charges respectives, 238.
Palus, 5, 66, 118; cf. Marais.
Péage sur le Rhône, 5, 238, 242; — tarif du péage, 238.
Pêche dans les marais et les palus, 5, 238.
Poids public, 238.
Pont de bateaux, entre Beaucaire et Tarascon, 30, 33, 111, 114, 116, 118, 120, 123, 239.
Port, 40, 93, 94, 130.
Presbytère : logement des curés, 40, 41, 94, 95.
Prieur, 238.
Privilèges des habitants, 10; — droits et libertés des habitants, en Provence, 238; — franchises de la foire, 239.
Procession lors de la foire, 239.
Procureurs, leur suppression, 15.
Protestants, 239.
Remparts de la ville, 238, 239.

Rève, 239.

Le Rhône, cf. Atterrissements, Chaussées, Iles, Péage, Pont, Port; voir également *Beaucaire : sénéchaussée*, v° Canaux : — terroir voisin du Rhône, 98.

Roturiers : leurs charges respectives, 238.

Roubine allant des fossés de Beaucaire à l'étang de Scamandre, 103.

Sel, cf. Gabelle, Grenier à sel.

Souquet, 238.

Subvention, 93.

Tailles, 238.

Tuchins, 238.

Vignes, 238.

—— *Sénéchaussée*, 4 à 16, 242, etc. — Actes divers relatifs à la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes (lettres royaux, etc.), 4 à 16; — table générale alphabétique de ces actes, 16.

Actes divers émanant du sénéchal, 4, etc.

Archives de la sénéchaussée : registres portés à Paris, aux Archives du Domaine, 130.

Canaux : — ancienne roubine allant des fossés d'enceinte de Beaucaire à l'étang de Scamandre, 103; — canal de Beaucaire à Aiguesmortes, 24, 25, 39, 45, 89, 90, 97, 114, 115, 118, 120, 121, 122, 125, 130; — communication, par canal, de Beaucaire au port d'Agde, 176, 177; — communication, par canal, de Beaucaire à Peccais, 177, 206, 217, 219. — Autres canaux de la sénéchaussée de Beaucaire, voir *Aiguesmortes*, *Bourgidou*, *Peccais*, *Silveréal*, *Radelle*, *Lunel*, *Canal des Étangs*, *Lez*, etc.

Chaussées du Rhône, depuis Beaucaire jusques Silveréal, 109, 130.

Chemins : — de Beaucaire à Arles, 117; — de Nîmes à Beaucaire, 108.

Dessèchement des étangs, marais et palus, de Beaucaire à Aiguesmortes et à l'étang de Pérols, 97, 102, 103, 104, 105, 111, 114, 115, 223, 224.

États particuliers de la sénéchaussée de Beaucaire, tenus à Lunel, 231. — Frais d'assiettes, 108.

Limites de la sénéchaussée, 4. — Le maître des bâtiments du roi en la sénéchaussée, 5. — Le syndic général du pays de Languedoc au département de la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes, 61.

Beauchastel (Ardèche). — Barrage, 16 (table, v° Belchastel). — Conseil politique, 123.

Iles de Beauchastel, dans le Rhône, 63, 82, 87, 114, 147, 198.

Beaufort (Hérault). — Seigneurie, 242.

Beaujolais, 163, 171. — Toiles fabriquées dans le Beaujolais, 170, 186; — futaines, 186.

Beaulieu (Hérault). — Biens abandonnés, 88. — Indemnités, 88, 199.

Beaumarchès (Gers), 16 (table).

Beaumont-le-Roger (Eure). — Toiles appelées *fleurets* et *blancards*, 162.

Beaussac (Velay) = *Beauzac* (Haute-Loire), 92.

Beauvais (Oise). — Drapiers-drapants, 201.

Étoffes fabriquées à Beauvais, 195.

Sergers, 201.

Tapisseries (Manufacture royale de), 179, 186; — le peintre Jean-Baptiste Oudry, 186.

Beauvaisis. — Étoffes fabriquées aux environs de Beauvais, 195. — Voir *Clermont-en-Beauvaisis*, *Rarenel*.

Beauvoir-sur-Niort (Deux-Sèvres), 180, 182.

Beauvoisin (Gard), 9, 16 (table).

Beauzac (Haute-Loire), 92.

Bédarieux (Hérault). — Chemin de Bédarieux à Béziers, 42, 106, 107.

Consuls, 91, 178.

Draps et fabricants de draps, 88, 93, 98, 220.

Inhumations civiles, 122.

Insultes aux employés de l'équivalent, 70.

Seigneurie, 242; — l'abbé de Villemagne, seigneur de Bédarieux, 114; — la justice et les officiers de justice dudit seigneur, 116, 120.

Subvention, 100.

Viguier de l'abbé de Villemagne et juge de la ville, 114, 116.

BELBEZÉ (Rigaud de), capitaine d'infanterie, habitant de Marseillan (Hérault), 113.

Belcaire (Aude). — Chambre à sel, 93.

Belchastel, voir *Beauchastel* (Ardèche).

Bélesta (Ariège). — Chemin de Mirepoix, 108.

Belgique. — Voir *Hainaut*, *Anvers*, *Gand*, *Mons*, *Ostende*, *Ypres*.

Béliers étalons, 110.

Belle-Branche (Mayenne, commune de Saint-Brice), abbaye unie au collège des Jésuites de La Flèche (Sarthe) : — forêt de Belle-Branche, bois pour la Marine, 171.

Bellecour (Place), à Lyon, 151.

Bellegarde (Gard), 6, 7, 12, 16 (table); — marais à dessécher, 111, 115.

BELLE-ISLE (Le comte de) : — île, terre et marquisat de Belle-Isle, 180, 181, 183, 221.

Belmont (L'abbé de), décédé au Canada : sa succession, 221.

Bénédictines (Religieuses). — Abbaye de Notre Dame, à Saintes (Charente-Inférieure), 176.

Bénédictins. — Lagrasse, 55, 127 ; — Saint-André, à Villeneuve-lès-Avignon, 242 ; — Saint-Guilhem-le-Désert, 65. 85 ; — Soissons, 104 ; — Villemagne, 154, 195, 199 ; — voir ces divers noms de lieux.

Autres abbayes bénédictines, voir *Aniane*, *Caunes*, *la Chaise-Dieu*, *la Couture*, *la Croix-Saint-Leufroy*, *Marmoutier*, *Montolieu*, *Psalmody*, *Saint-Michel-de-Cuxa*, *Saint-Pons-de-Thomières*, *Saint-Thibéry* ; — voir également *Cîteaux*, *Cluny*.

Dom Pacotte, bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, 231, 242.

Bénéfice d'âge (Lettres de), 31. 32, 35, 50.

Bénéfice d'inventaire (Lettres de), 31, 32. 35, 56, 61, 67, 71.

Bénéfices consistoriaux, voir *Bénéfices ecclésiastiques*.

Bénéfices ecclésiastiques, 74. — Droit de nomination aux bénéfices du royaume, 72. — Bénéfices consistoriaux, 145, 150, 155, 162 ; — économes des bénéfices consistoriaux vacants, 155, 162. — Bénéfices à la présentation et collation des cardinaux et autres ayant indult du pape, 151. — Bénéfices ecclésiastiques à nomination royale : économat, 156. — Bénéfices non desservis, 46.

Bénéfice de l'abbé d'Aniane (Hérault) à Celleneuve (commune de Montpellier), 101. — Bénéfices situés en Lorraine, 152. — Bois des bénéficiers ecclésiastiques, 168.

Benet (Vendée). — Marais, 176.

Benoit XIII, antipape d'Avignon, 16 (table).

Bérat (Haute-Garonne). — La communauté et le seigneur : biens du dit seigneur, droits seigneuriaux, procès, 91, 92, 102, 106, 121, 122. 123. — Officiers de justice et consuls : leurs bancs dans l'église, préséances, 122.

Bercé (Sarthe). — Forêt de Bercé, dans la maîtrise de Château-du-Loir. 180.

Berg-op-Zoom (Hollande), 176.

Bergerac (Dordogne). — Péages, 194.

Berlines et chaises de poste, 182.

Bernage (Jean-Louis de) de Vaux, de Paris : — thèses de licence ès-droits soutenues en 1735 à Montpellier, 220.

Bernard Aton, 242.

Bernard-Degua, lieutenant du Roi au Cap-Français : sa succession, 106.

Bernay (Eure). — Étoffes appelées *frocs*, fabriquées à Bernay, 168, 192, 194.

Bernis (Gard), 7, 9, 16 (table), 240.

Bernis (Famille de), 66.

Berry. — Forêt de Boulogne, dans le département de Blois et Berry [auj. dans Loir-et-Cher], 165.

Greniers à sel divers, 188.

Seigneurie d'Argent, 194.

Voir *La Châtre*.

—— *Ducs.* — Jean, frère de Charles V et gouverneur de Languedoc : actes divers de lui, 232, 236, etc., voir *Actes des Autorités supérieures*.

Charles, petit-fils de Louis XIV : — son apanage, 145, 146, 151 ; — officiers de sa maison, 153 ; sa veuve, 151.

Bertholon (L'abbé), professeur de physique expérimentale à Montpellier, 121.

Besançon (Doubs). — Carrosse allant de Besançon à Dijon, 152. — Contrôleur des guerres, 155. — — Parlement, 75.

Bessières (Haute-Garonne), 118, 120.

Bestiaux, 130, 150, 167, 223, 224. — Bêtes à cornes, 115. — Bétail à laine, 49, 99, 110, 130, 219 ; marque des bêtes à laine. 55, 101. — Bétail à pied fourché, 177. — Bétail de labourage, 47, 49 ; — bestiaux servant à la culture et à la bonification des fonds, 129.

Marché aux bestiaux de Lavaur, 124. — Bestiaux du Béarn et du pays basque, 201. — Bestiaux venant de la Flandre française, 146. — Bestiaux étrangers, 58, 105, 147, 159. — Importation des bestiaux, 63, 81, 89, 109.

Droits sur les bestiaux, 142, 151, 171, 172.

Saisie des bestiaux, 60, 61, 62, 63, 65, 81, 85, 88, 93, 95, 99, 103, 106, 109, 116, 121, 147, 174.

Bétail, voir *Bestiaux*.

Beurres, 168, 180, 185; — de Bretagne, 173; — étrangers, 137, 147, 151, 152, 157, 161, 165, 169, 174.

Bez-et-Esparon (Gard), 16 (table).

Béziers (Hérault), 9, 11, 16 (table), 65, 87, 98, 116, 231.

Biens patrimoniaux, 38.

Billets de logement, 168.

Chapitre cathédral, 108, 110, 111, 112.

Chemins de Béziers à Bédarieux, à Saint-Pons et à Trèbes, — chemin de la Poste, — voir *Béziers : diocèse*.

Conseil politique, 90, 116.

Cours de mathématiques, 92.

Édit de Béziers, 53, 55 ; — sa révocation, 24, 27, 49, 131, 135.
Élections consulaires, 117.
États tenus à Béziers, 11.
Évêché, cf. Maison épiscopale.
Inspecteur des vins et eaux-de-vie, 123.
Justice, 16 (table) ; — de l'évêque, 117.
Lieutenant de maire, 63, 81.
Maison épiscopale, 46.
Moulins sur l'Orb, 108.
Municipalité, 202.
Officiers de la justice de l'évêque, 117 ; — du sénéchal, 121 ; — municipaux, 109.
Police municipale, 121.
Pont, 22, 31.
Subvention, 41, 93, 95, 96, 103, 104.
Tailles, 72.
—— *Banlieue*. — Le domaine de Poussan (commune de Béziers), 127.
—— *Diocèse*. — Baraques pour corps de garde, à construire de Béziers à Agde et à Cette, 182.
Blés (Accaparement des) à Sérignan, 103.
Chemins : — de Béziers à Bédarieux, 42, 106, 107 ; — de Béziers à Saint-Pons, 126 ; — de Béziers à Trèbes, 122 ; — de Gignac à la chaussée de Montagnac, 108. — Chemin de la Poste, 121. — Chemins divers du diocèse, 108, 109, 110.
Épizootie : exorcisme général et prières pour la maladie contagieuse des animaux, 215.
Grêles, 65.
Ponts et chaussées, 109.
Receveur des tailles, 149.
Localités diverses, voir *Bédarieux*, *Lésignan-la-Cèbe*, *Pouzols*, *Sérignan*, *Valros*, *Vendres*.
—— *Évêché*. — Justice de l'évêque, officiers de ladite justice, 117. — Maison épiscopale, 46.
—— *Grands Jours*, 15.
—— *Parlement*, 44.
—— *Présidial*, 144, 148, cf. Sénéchaussée.
—— *Seigneurie*, 242, cf. Évêché, Vicomté.
—— *Sénéchaussée* et siège présidial, 116, 121, 144, 184.
— *Vicomté*, 242 ; — voir *Bernard Aton*.
—— *Viguerie*, 16 (table), cf. 148.
Bezons (Bazin de), intendant de Languedoc, 67.
Bezouce (Gard), 16 (table), 124.
Bibliothèques royales de Paris et de Fontainebleau, 171.
Bidon (Ardèche). — Bois communaux, 111.
Biens. — Affranchissement des biens, 229. — Allivrement des biens, 65. — Biens donnés en assise ou assignat, 61, 67, 156, 202 ; — en emphitéose, 88, 220 ; — à locaterie perpétuelle, 39, 60, 89, 130, 199. — Cinquantième du revenu des biens, 184, 185. — Dixième du revenu des biens fonds et maisons, 165.
Biens des comptables : hypothèque du Roi, 140, 145, 225 ; — des enfants mineurs, 148, 156, 178 ; — des léproseries et des maladreries, 61 ; — des nouveaux catholiques ou nouveaux convertis, 81, 148 ; — des religionnaires, 101, 145, 158, 166 ; — du prince de Conti, en Languedoc, 108.
Biens abandonnés, 31, 33, 34, 35, 36, 40, 57, 58, 60, 62, 64, 65, 70, 82, 83, 87, 88, 89, 90, 92, 93, 106, 108, 109, 129, 130, 136, 152, 186, 196, 198, 199, 200, 202, 204, 205, 209, 220. — Règlement sur les biens abandonnés, 61, 93. — Adjudication des biens abandonnés, 68, 69, 81. — Droit de prélation des seigneurs sur les biens abandonnés, 88. — Rétablissement des domaines abandonnés, 147.
Biens abandonnés de la généralité de Montauban, 168 ; — du diocèse d'Albi, 34, 60 ; — du diocèse de Narbonne, 60.
Biens abandonnés de diverses localités : — Assas, 88 ; — Avignonet, 88 ; — Beaulieu, 88 ; — Buzet, 91 ; — Carcassonne, 40 ; — Castelnau-de-Bonnefons, 108 ; — Clapiers, 41 ; — Ginestas, 92 ; — Lattes, 91 ; — Lunel, 40 ; — Lunel-Viel, cf. Montels ; — Mauguio, 40, 88, 92 ; — Mazères, 88 ; — Montels (près Lunel-Viel), 92, 93, 94, 212 ; — Montsaunès, 88 ; — Murviel-lès-Montpellier, 114 ; — Ouveillan, 92, 192 ; — Le Puy, 95 ; — Saint-Guiraud, 63, 81 ; — Vic-la-Gardiole, 88.
Biens aliénés des communautés d'habitants, cf. ci-dessous Biens patrimoniaux.
Biens clôturés (Droit de contrôle sur les), en Bourgogne, 75.
Biens communaux : — acquisitions, aliénations, amortissements, etc., — cf. ci-dessous Biens patrimoniaux.
Biens déguerpis, 130 ; — dans le diocèse d'Alet, 22 ; — à Buzet, 89 ; — à Mireval, 93.
Biens ecclésiastiques, 87, 138, 143 ; — nobles, 28 ; — roturiers, 28, 93, 97. — Bois des bénéficiers ecclésiastiques, 168. — Biens d'Église aliénés ou usurpés, 137, 140. — Biens réunis à l'ordre de

Saint-Lazare, 57. — Impositions sur les biens ecclésiastiques, 65, 85, 88.

Biens de main-morte, 169; — indemnités, 130; — recherche, 46.

Biens nobles, 55, 95, 99, 110, 225, 232. — Noblité des biens, 37, 64, 65, 69, 84, 85, 86, 88, 130, 204, 220. — Nobilité ou roture des biens, 112, 158, 168. — Biens présumés ou prétendus nobles, 90, 129, 172. — Biens nobles possédés par les roturiers, 50, 139, 140, 146, 201, 202, 231, 240. — Impositions sur les biens nobles, 35; — dixième du revenu des biens nobles, 38, 65, 67, 87, 88, 220; — droits de mutation, 116; — taille des biens présumés nobles, 90. — Voir *Fiefs*, *Seigneuries*, *Nobles*, *Gentilshommes*, *Aveux*, *Dénombrements*, *Hommages*, *Serments de fidélité*.

Biens en non-valeur, 124.

Biens patrimoniaux et facultés des villes et communautés d'habitants, 27, 38, 49, 55, 57, 71, 75, 97, 129, 130, 141, 159, 189, 209, 210. — Droits seigneuriaux dus au Roi, acquis par des villes, 58, 62. — Biens communaux aliénés, 49, 54, 130, 137; — taxe du huitième, 49. — Amortissement des biens des communautés, 33, 57, 61, 67, 136, 223. — Contrôleurs des biens communs et octrois des villes, 19. — Voir *Communautés d'habitants*.

Biens roturiers ou ruraux, 19, 53, 54, 68, 99, 225, 232. — Roture des biens, 64, 65, 220; — biens déclarés roturiers, 111; — anoblissement de terres rurales, 55. — Terres possédées en franc-alleu roturier en Languedoc, 178. — Biens roturiers possédés par les ecclésiastiques, 12, 88; — par l'abbé de Montolieu, à Ventenac, 96; — par le chapitre cathédral de Saint-Pons de Thomières, 93, 102. — Biens ruraux possédés par les nobles, 12, 67; — par les officiers, 67; — par les Trésoriers de France, 62. — Impositions sur les biens roturiers : — tailles, 20, 43, 45, 95, 239; — dixième du revenu, 88, 205. — Paiement des dites impositions par les ecclésiastiques, les nobles et autres privilégiés, 88, 95.

Bières. — Flandre, 168; — Hainaut, 168; — Paris, 146; — Picardie, 143, 189. — Droit de contrôle sur les bières, 168. — Offices sur les bières en Flandre, 230.

Bignon (L'Abbé), 171.

Bigorre (Comté de), 3, 201.

Billets — à cinq ans, 142; — à ordre ou au porteur, 129, cf. Billets payables au porteur.

Billets de banque, 39, 40, 90, 91, 92, 129, 130, 170, 171, 172, 173, 182, 192, 198, 202. — Billets de la Banque Générale, 158, 163, 164, 167, 199. — Billets de la Banque Royale, 168.

Billets de change, 129, 152, 158, 159, 195, 207.

Billets de compagnie, 166.

Billets consulaires, 229.

Billets de l'État, 157, 158, 159, 165, 167, 169; — commerce usuraire des billets royaux, 155.

Billets de l'extraordinaire des guerres, 146, 147

Billets de logement, 64, 84, 168.

Billets de monnaie, 138, 142, 145, 156, 167, 229; — en livres tournois, 168.

Billets payables au porteur, 158, 159, 164, 173, 186. — Billets sous signatures privées, 151, 183, 192.

Billon (Menues espèces de), 151, 157, 221.

Billonnage (Crime de), 18, 138.

Billonneurs, 75, 157, 204.

Bioule (Le comte de), 44.

Biscaye, 198.

Bizan (diocèse de Narbonne) = *Bize* (Aude). — Manufacture royale, 58, 90, 94, 95.

Bize (Aude), voir *Bizan*.

Blaignac (Gironde). — Comté : péage sur la Dordogne, 194.

Blanc (Petit-), voir *Petit-Blanc*.

Blancards (Toiles appelées), fabriquées dans la généralité d'Alençon, 162.

Blanchisseries des toiles du pays de Caux, 199.

Blanque (Droit de), 99.

Blasphémateurs, 1, 2, 11, 16 (table), 236.

Blauzac (Gard), 5, 7, 10, 11, 16 (table), 99.

Blaye (Gironde). — Port, 86.

Blés, 17, 24, 46, 130, 184, 229. — Blé de semence acheté par le diocèse de Nîmes, 220. — Expériences faites en Angoumois pour la conservation des blés, 73.

Commerce des blés, 35, 50, 58, 65, 139, 156, 222. — Transport par la Garonne, 55, 68, 71. — Blés vendus à Paris, 188. — Accaparement à Sérignan, 103. — Exportation, 12, 14, 16 (tables), 19, 62, 63, 64, 81, 82, 83, 84, 89, 171, 239; — en Catalogne et en Espagne, 45; — en Sicile, 31. — Blés embarqués à Sijean, 44. — Blés pour l'armée de mer du Levant, 51. — Importation de blés étrangers, 50, 54; — du Cap Nègre, 58; — du Levant, 59. — Blés importés en Vivarais, 41.

Blé de Turquie, 122.
Blois (Loir-et-Cher), 163. — Bouilleurs et marchands d'eaux-de-vie en gros, 169. — Orfèvres, 74. — Pont, 162.
—— *Chambre des Comptes*, 151, 199.
— *Eaux et Forêts* : — forêt de Boulogne, 165.
—— *Présidial*, 75, 150.
Bœufs du Vivarais, 101. — Bœufs salés d'Irlande, 199, 204.
—— Filets de pêche, appelés *bœufs*, 185.
Bohémiens, 52.
Boing (Ile de) = *Bouin* [Ile de] (Vendée), 151.
Boire (diocèse du Mans), prieuré : — Bois de la Haute-Bourgère, 173.
Bois, 29, 129, 130; — de haute futaie, 207; — pour le service de la Marine, 170, 171, 184; — taillis, 75, 178.
Bois des bénéficiers ecclésiastiques, 168.
Bois des communautés ecclésiastiques, 150, 157, 182, 196; — de l'abbaye de Belle-Branche, 171; — de l'abbaye de la Couture, du Mans, 167; — de l'abbaye de Fontaine-les-Blanches, 165; — de l'abbaye de Signy (Champagne), 166. — Bois de la fabrique de l'église cathédrale de Reims, 174. — Bois de Sérignan, appartenant au chapitre cathédral de Saint-Pons-de-Thomières, 116. — Bois de la Haute-Bourgère, appartenant au prieuré de Boire (diocèse du Mans), 173.
Bois des communautés laïques, et spécialement des communautés d'habitants, 98, 125, 150, 182, 196. — Bois communaux de la généralité de Montpellier, 102. — Bois communaux divers, dans le diocèse de Montpellier : — Aniane, 115; — Cazilhac (près Ganges), 107; — bois de Valène, appartenant à la Ville de Montpellier, 95, 104, 108, 110, 115. — Bois communaux divers, en Vivarais : — Bidon, 111; — Saint-Remèze, 111. Bois communaux de Saint-Germain-en-Laye, 166.
Bois des particuliers, 182.
Bois du Roi = faisant partie du Domaine royal, 196. — Adjudications, 221. — Arpenteurs, 2. — Caisse commune des Domaines et Bois, 181. — Contrôleurs généraux des Domaines et Bois, 225. — Receveurs généraux des Domaines et Bois, 137, 138, 225.
Bois divers situés dans le Languedoc, 192; — bois de Quillan (Aude), 176, 177; — de Salavas (diocèse de Viviers), 88; — de Sérénac (diocèse d'Albi), 122.
Bois divers situés en dehors du Languedoc : — Artois, 182; — duché de Bar, 75; — comté d'Évreux, 74; — Flandre, 182; — Hainaut, 182; — capitainerie d'Halatte, 174; — duché de Lorraine, 75; — département de Metz, 181; — maîtrise de Sézanne, 181; — Marly, 178; — Versailles, 157, 178; — Vincennes, 173.
Bois de chauffage, 62, 79, 148; — à Paris, 151, 152, 155, 184, 190.
Bois de construction : — bois carré, 151; — flottage des bois sur la Seine, 184.
Bois d'industrie : — bois de noyer, 171.
Bois de divers genres apportés à Paris, 131, 171, 172. — Offices divers : — jurés-mouleurs de bois à brûler et charbons, 79, cf. 130; — contrôleurs du bois carré, 151; — mesureurs et visiteurs de toutes sortes de bois, 131.
Boisselage (Droit de) perçu par un grand nombre de curés, en Poitou, 74.
Boissezon-d'Augmontel (Tarn), 103, 104.
Archives communales, 223. — Compoix, 69.
Cordelats et redins des fabriques de Mazamet et de Boissezon, 105.
Boissons diverses, 168. — Droits sur les boissons, dans la province de Hainaut, 185. — Offices sur les boissons, 230. — Courtiers et jaugeurs des boissons, 174. — Inspecteurs aux boissons, 130, 142, 150, 171, 190. — Inspecteurs de police sur les vins et boissons, à Paris, 168.
Boite (Droit de consulat et de), perçu dans le port de Marseille, 74.
Bolbec (Seine-Inférieure), 195, 199.
Bolbonne, 16 (table), voir *Boulbonne*.
Bombes coulées dans les forges de la forêt de Rancogne, en Angoumois, et dans les forges du Périgord, 150.
Bondy (Seine). — Forêt de Bondy-Livry, 161, 168.
Bonnal (Doubs). — Fers des forges de Montagné et de Bonnal (en Franche-Comté), 137.
Bonne-Nouvelle (Seine-Inférieure, commune de Rouen). — Prieuré de Notre-Dame-du-Pré, dit de Bonnes-Nouvelles, 152.
BONNET (Émile), 76.
Bonneterie, 100, 129, 165, 173, 195, 197. — Bonnets à l'imitation de ceux de Tunis, 109. — Ouvrages de bonneterie fabriqués au métier, 106, 159, 222, 224.
Fabricants et marchands bonnetiers de diverses villes : — Lunel, 41, 96; — Mantes, 170; — Paris,

145, 159, 169; — Rouen, 168. — Visite des ouvrages de bonneterie, à Paris, 159.
Bonneteries étrangères, 171.
Bonnets (Bas et), 129 ; — voir *Bonneterie*.
Bonneval (La dame de), 182.
Bonnier (Les frères), 67.
Bonnier d'Alco (Antoine-Samuel), 60.
Bonnier de la Mosson (Les Joseph), père et fils, trésoriers de la Bourse des États de Languedoc, 92, 94, 100, 103, 104, 105, 110, 115.
Bonzy (Le cardinal de), 55, 57.
Bordeaux (Gironde). — Archives municipales, Assistance publique, Avocats, 175.
Bas d'étame, 174.
Bateaux de poste de Toulouse à Bordeaux, 30.
Boucherie, Bourgeois, 175.
Capitaine du guet, Collèges, 175.
Commerce : — avec Marseille, 101 ; — avec Paris, 85, 92 ; — avec l'étranger, 91, 98 ; — cf. Foire, Port, Marchands, Vins, Eaux-de-vie, Sucres.
Eaux-de-vie du Languedoc, descendues à Bordeaux et de là expédiés à l'étranger, 91, 98.
Foire, 174, 176.
Futailles pour les vins, 87.
Greffe de la maison commune, Guet, 175.
Imprimeurs, Incendies, 175.
Industrie, cf. Bas, Sucres.
Jurats, 46, 152, 175.
Justices, Libraires, 175.
Maire et sous-maire, 152, 175.
Maison commune, Marchands divers, 175.
Notaire de la ville, 175.
Offices municipaux, 180.
Poissonnerie, Police, 175.
Port, 86, 175.
Prévôt, Prévôtés de la banlieue, 175.
Privilèges de la ville, 19 ; — privilège pour la vente des vins, 116 ; — privilège de noblesse des maires et des jurats, 152.
Procureurs, Propreté de la ville, Prud'hommes, Santé publique, Sergents de ville, 175.
Statuts municipaux de 1593, statuts de divers corps de métiers, 175.
Sucres raffinés à Bordeaux, 197, 201.
Trésor = archives municipales, 175.
Trésorier de la ville, Trompettes de ville, 175.
Vins (Commerce des), 38, 87, 116 ; — vins du Bordelais, 175 ; — vins de la Haute-Guyenne 98 ; — vins de Gaillac et de Rabastens, 175 ; — vins de Languedoc, 35, 58, 62, 81, 85, 92, 98, 175.
—— *Cour des Aides de Guyenne*, 174, 204.
—— *Généralité*. — Terre de Cadillac, 161, 183.
—— *Parlement de Guyenne*, 72, 75, 184, 204.
Bordelais. — Marais et palus, 50, 176. — Vins, 175.
Bories, docteur en médecine, à Cette, 115.
Bornage du Canal de communication des mers, 115.
Bornier (Philippe), maître ès-arts : — positions de thèse pour le doctorat en droit, 222.
Bornier (Dlle). La Dame de Crouzet, née de Bornier : marais à dessécher, 115.
Bosas (Ardèche), 103, 104.
Bosredon (Famille de), 66.
Botanique. Jardins des Plantes : — Montpellier, 25, 44 ; — Paris, 199.
Bouchain (Nord), 143.
Boucherie, 38, 74, 88, 92, 93, 94, 95, 100, 129, 130, 189. — Boucheries diverses de villes et lieux de Languedoc, 192 ; — Albi et Castelviel, 121 ; — Bouzigues, 214 ; — Montpellier, 94, 101, 102, 104. — Boucheries diverses de villes et lieux en dehors du Languedoc : — Bordeaux, 175 ; — Paris, 169, 170, 180 ; — Pierrefonds, 180.
Baux des boucheries, 93, 130, 198, 221 ; — droit de contrôle des dits baux, 90.
Droits sur la viande de boucherie, 60, 63, 64 ; — deux deniers pour livre, 81, 82, 83, 87, 89, 92 ; — quatre deniers pour livre, 87, 88 ; — six deniers, 87, 88 ; — à Alais, 92 ; — à Carcassonne, 103 ; — à Gignac, 85 ; — à Montpellier, 92, 95, 99, 102, 104.
Inspecteurs des boucheries, 36, 130, 142, 148, 151, 165, 171, 181, 230 ; — droits des dits inspecteurs, 181.
Bouchers, 150, 161 ; — de Montpellier, 5, 16 (table) ; — de Nogent-sur-Seine, 174 ; — de Paris, 146, 167 ; — de Toulouse, 125.
Bouches-du-Rhône (Département des). — Voir *Provence, Camargue, Rhône, Bras-de-Fer, Durance, Marseille, Aix-en-Provence, Arles, Barbentane, Boulbon, La Ciotat, Martigues, Saint-Chamas, Saint-Michel-de-Frigolet* (Boulbon), *les Saintes-Maries, Tarascon, Trébon* (Arles).
Bouchots de Charron et d'Esnandes, 186.
Boucicaut (Jean Le Meingre, dit), maréchal de France, gouverneur de Languedoc, 16 (tables) ; — voir *Alais*, v° Péage, et *Sainte-Catherine-de-Fierbois*.
Boucoiran (Gard). — Bac et pont sur le Gardon, 7.

Boues, 75, 145, 151, 229.
Bouillargues (Gard). — Syndics, 118, 120.
Bouilleurs et Marchands d'eaux-de-vie, notamment à Blois et à Caen, 150, 169.
Bouillon (Le cardinal de), 145.
Bouillons (Le *Livre des*), aux Archives municipales de Bordeaux, 175.
Bouin [Ile de] (Vendée), 151.
Bouisson (Arnaud du) prêtre de l'Oratoire : — mémoires de sériciculture, 117, 118.
Boulangers, 184 ; — d'Alais, 93, 94 ; — de Carcassonne, 89 ; — de Castres, 109 ; — de Paris, 168, 193.
Boulbon (Bouches-du-Rhône). — Atterrissements du Rhône, 109. — Ile d'Ascier, dans le Rhône, 108. — Voir *Saint-Michel-de-Frigolet*.
Boulbonne (Haute-Garonne, commune de Cintegabelle). — Abbaye cistercienne : — biens de cette abbaye dans le terroir de Cintegabelle, 1, 2, 42, 65, 85, 88, 97, 98, 100, 101, 109, 123, 130, 242.
Boulets de canons, voir *Balles de canons*.
Boulidou (Le), source à Saint-Clément-la-Rivière (Hérault), voir *Saint-Clément*.
Boulogne (Bois de), [aux portes de Paris] : — forêt anciennement dite *le Parc de Boulogne*, 161, 172, 174, 176.
Boulogne (Forêt de), dans le département de Blois et Berry [Loir-et-Cher], 165.
Boulogne (Forêts de), etc. [Pas-de-Calais]. — Dépaissance dans les forêts de la maîtrise de Boulogne-sur-Mer, 182.
Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), 3. — Gouvernement, 201. — Maîtrise des eaux et forêts, 182.
Boulogne-sur-Seine (Seine). — Forêt, anciennement dite *le Parc*, aujourd'hui dénommée *le Bois* de Boulogne, 161, 172, 174, 176.
Bourbon (Jeanne de), épouse de Louis de Joyeuse, 14.
Bourbon-Condé (Henry de). — Droit établi à Agde en sa faveur, 14.
Bourdigues, 36, 63, 130 ; — dans les canaux, 35, 41, 58, 63, 81 ; — à Cette, 41, 63, 81, 198, 202 ; — à Frontignan, 95 ; — sur les côtes de la mer du Languedoc, 82.
Bourg-Argental (Loire), 99.
Bourg d'Ault (Le) ou simplement *Ault* (Somme). — Amirauté : pêcheries sur les côtes, 194.
Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), 12, 13, 14, 16 (table).
Bourg-sur-Gironde (Gironde). — Port, 86.
Bourgage (Droits de Franc-) et de franche bourgeoisie, 34.
Bourgeois, Bourgeoisie, 6, 14, 16 (table), 242 ; — Aigues-Mortes, 237 ; — Bordeaux, 175 ; — Lyon, 174, 216 ; — Nimes, 236 ; — Paris, 138, 151, 159, 176, 177. — Privilèges des bourgeois de Lyon, 174 ; — des bourgeois de Paris, 159, 176. — Bourgeoisies royales, 6, 16 (table). — Lettre de bourgeoisie, 13, 65, 87, 130. — Milices bourgeoises, 138, 230. — Vin bourgeois entrant à Paris, 75.
Bourgère (Bois de la Haute-), appartenant au prieuré de Boire (diocèse du Mans), 173.
Bourges (Cher), 16 (table). — Foires, 14, 18.
Marchands d'eau-de-vie au détail, 170.
Offices municipaux, 216.
Bourgidou (Le), canal reliant Aiguesmortes et Peccais (Gard), 10, 176, 237.
Bourgogne. — Capitation, 159.
Droit de contrôle sur les biens clôturés, 75.
Eaux-de-vie, 178.
États provinciaux, leurs privilèges, 186.
Manufactures, 169.
Vins de Bourgogne portés à Paris, 156.
Vins portés en Bourgogne, 168.
Localités diverses, voir *les Maillys*, *Marcenay*, *Saulieu*.
—— *Comté*, — voir *Franche-Comté*.
—— *Ducs*, 16 (tables) ; — le duc Philippe le Bon : traité de paix avec le roi de France Charles VII (Arras, 1435), 10.
—— *Généralité*. — Élections créées en Bourgogne, 53.
La rue de Bourgogne, à Paris, 172.
Bourgogne (Dîme de la) et sainfoin, 166.
Bourguidou (Le), 176, voir *Bourgidou*.
Bournan (Moulin de), près Saumur (Maine-et-Loire) : assassinat, 179.
Bourreliers, à Paris, 155.
Bourse (Forêt de) [Orne, arrondissement d'Alençon], 161.
Bourse (La) de Paris, 182.
Bourse des États de Languedoc (Le Trésorier de la), 22, 23, 38, 48, 54, 60, 62, 65, 71, 87, 92, 103, 104, 107, 130, 174 ; — voir *Bonnier de la Mosson*, *Lamouroux*, *de Penautier*.
Bourses communes (Trésoriers des), 130, 230.
Bourses communes des Marchands : — juridiction, 130 — Bourse de *Montpellier*, 81, 88, 89, 105, 159, 169, 170, 180, 183, 201, 202, 204, 222. —

Bourse de *Toulouse*, 63, 65, 81, 85, 107, 159, 201, 222, 223. — Voir ci-dessus : *Bourse de Paris*.
Bourvallais (Le sieur de), 169.
Boussagues (Hérault, commune de Latour-sur-Orb), 11 ; — seigneurie, 242.
Bouteiller (Le Grand) de France, 16 (tables).
Bouteilles de verre, 207 ; — fabrication, 45, 204. — Bouteilles provenant des verreries de Flandre et de Hainaut, 193.
Boutonniers, à Paris, 196.
Boutons — de crin, 152; — d'étoffe, 61.
Bouy (élection de Tonnerre) : — vins portés en Bourgogne, 168.
Bouzigues (Hérault). — Boucherie, 214. — Chemin de la Poste, 122 ; — la Pyramide de Bouzigues, 122.
Brabant (Duché de), 176.
Braconne (Forêt de), en Angoumois, 176.
Braconnage, 74.
Braconniers du Vexin français, 190, 195.
Bradley (Humfrey), de Berg-op-Zoom, 176, 190.
Bram (Aude). — Terre, 59.
Brancas (Marquis de), 65.
Bras-de-Fer (Canal du) [Bouches-du-Rhône], 65, 87, 130.
Brasseurs de bière, — d'Abbeville, 143; — de Paris, 146 ; — de Picardie, 189.
Brassière (La) de Fourques ou Brassière du Rhône (Gard et Bouches-du-Rhône), 177, 217.
Brassiers (Salaire des), 16 (table).
Bréau (Gard). — Le Seigneur de la terre d'Hierle et les consuls de Bréau, 94.
Brebis (Tondeurs de), 101.
Bredon ou *Brédons* (Cantal), 186.
Brefs de cour de Rome, 138, 156.
Brême (Allemagne). — Commerce, 163.
Brems = *Brens* (Tarn), 95.
Brescou (Ile de), à proximité du cap d'Agde (Hérault). — Fort, 22, 44, 47, 52, 100. — Hâvre : projet de port, 44, 53.
Bresse, 136, 175. — Capitation, 159. — Dixième : abonnement, 204. — Manufactures, 169.
Brest (Finistère). — Intendance, 204. — Port, 176, 197.
Bretagne. — Beurres, 173. — Cires, 173. Commerce, 173. — Droits domaniaux, 74. Grains, 199. — Guerre et paix, 14. Limites de la province, du côté du Poitou, 151. Marais (Dessèchement des), 176. Ports, 184. Sardines, 195 ; — salées, 33. Sel, 152, 184. — Suifs, 173. Toiles, 198 ; — toiles à voiles, fabriquées dans les paroisses du diocèse de Rennes, 181.
—— *Chambre des Comptes*, 46.
—— *Ducs*, 16 (table).
—— *États provinciaux*, 74 ; — créanciers des États, 170, 171, 173 ; — emprunts des États, 75, 151. Fouages de la province, 182, 201, 221 ; — contrôleurs des fouages, 229. *Parlement*, 165, 181 ; — remontrances, 72.
Bretagne (Grande-), voir *Grande-Bretagne*.
Breteuil (Eure). — Bailliage, 75.
Breteuil (De), intendant de Languedoc, 67, 68.
Brevettes d'apprentissage (Greffiers des), 130.
Briançon (Hautes-Alpes). — Grenier à sel, 182.
Brie. — Péage ou barrage au village des Étars (Seine-et-Marne, commune d'Ozouer-le-Voulgis), 193.
Brigades, 167.
Brignoles (Var), 176.
Brignon (Gard), 8.
Brion (Baronnie de), 60.
Brionnes (Toiles appelées), fabriquées dans la généralité d'Alençon, 184.
Broquiers de Cette, 93.
Brouage (Charente-Inférieure, commune de Hiers-Brouage). — Sels de Brouage, 136, 152, 180, 184; — droit de Brouage sur les sels, 182, 186, 195.
Brousse (Tarn), 91, 93.
Brousse (De la), maire d'Aramon (Gard) : — travaux d'oléiculture, 113, 115.
Brouzet (Gard, canton de Quissac). — Pont sur le Brestalou, 7.
Bruguière (*La*), marais et paturage, dans le terroir de Marsillargues (Hérault), voir *Arburguière*.
Bruguière (*La*) (diocèse de Lavaur), voir *Labruguière* (Tarn).
Brûlements de maisons et de villages catholiques, par les fanatiques (Camisards), 65, 82, 83, 85, 87. — Brûlements de villages protestants, par le maréchal de Montrevel, sur l'ordre du Roi, pour empêcher les fanatiques de s'y retirer, 45, 63, 65, 81, 85, 94, 202.
Brun (Jacques), de Brignoles (Var), 176, 177.
Bruyères, 130.
Buenos-Aires (République Argentine). — Cuirs, 194, 196.

Bugey, 165. — Abonnement du dixième, 204. — Manufactures, 169. — Voir *Seyssel*.
Buissons, haies, chaumes, etc., 130.
Bulles diverses, 7, 156.
Burates (Étoffes appelées), — du Gévaudan, 89 ; — de Langogne, 89 ; — de Nîmes, 89, 169.
Burats (Étoffes appelées), 94 ; — d'Ambert et des environs d'Ambert (Auvergne), 168 ; — du Nébousan, 91 ; — des Quatre-Vallées, 91 ; — de Toulouse, 192. — Exportation en Espagne et en Italie, 168.
Bureaux des Finances des diverses généralités, 62, 72, 140, 167, 190, 201, 225, 229 ; chancelleries, 133 ; — officiers, 225 ; — payeurs des gages, 72.
Bureaux des Finances des deux généralités de Languedoc, 32, 55 ; — Montpellier, 123 ; — Toulouse, 70, 103, 104, 224 ; — voir *Trésoriers de France*.
Bureaux des Finances en dehors du Languedoc : — Auch, 159, 164 ; — Grenoble, 216 ; — Lyon, 150 ; — Montauban, 164 ; — Paris, 75, 150, 152, 173 ; — Rennes, 72.
Bureaux divers. — Bureau de conserve des prévôts des marchands et échevins de Lyon, au Pont-Saint-Esprit, 56.
Bureaux du contrôle des marchandises, à Limoges et à Clermont-Ferrand, 186.
Bureaux de contrôle du fermier de la Foraine, à Courboussot et à Générac (Gard), 67.
Bureaux des Dépêches, 49.
Bureaux de la Douane, établis — dans l'île de la Barthelasse, 95 ; — au grau de Palavas, 67.
Bureaux d'Élections créés en 1629 en Languedoc : leur suppression, 22.
Bureaux des Fermes du Roi en Languedoc, 24.
Bureaux des Gabelles, de Toulouse et de Narbonne, 32.
Bureaux de la Marque des Fers, à Toulouse, 57, 61.
Bureaux de Police (Procureurs du Roi aux), 42.
Bureaux des saisies mobilières, 57.
Bureau de santé du port de Cette, 65, 85.
Bureaux établis en Languedoc pour la perception des droits de tiers-sur-taux et quarantième, 60.
Bureau établi à Montpellier pour la visite des draps, destinés aux échelles du Levant, 39.
Butte-Chaumont (La), à Paris : — fours à plâtre, 168.
Buzet ou *Buzet-sur-Tarn* (Haute-Garonne). — Biens abandonnés, 91. — Biens déguerpis, 89. — Destruction de la citadelle, 21. — Forêt, 16 (table). — Privilèges, 2.

Cabardès (Le) [Aude]. — Châtellenie des Tours-Cabardès, [auj. *Lastours*, etc.], 112.
Cabaretiers, 50, 56, 152, 188, 214 ; — de diverses villes : — Abbeville, 143 ; — Beaucaire, 239 ; — Caen, 170 ; — Montpellier, 95 ; — Péronne, 168 ; — La Rochelle, 189. — Cabaretiers vendeurs de vin à mussepot, 169. — Impositions sur les cabaretiers, 30, 55.
Cabarets, 186.
Cabaux, 130. — Compoix cabalistes, 111. — Contrôleurs des cabaux, 23, 54.
Cabinet du Louvre, 171.
Cabrières (Gard), 13.
Cacao, 194, 195, 196.
Cadalens (Baronnie de), 66.
Cadastre général, 73. — Cadastres ou compoix de la ville de Montpellier (1384-1600), 235. — Voir *Compoix*.
Cadets dans le régiment des Gardes Françaises, 160. — Compagnies de gentilshommes-cadets, 191, 193, 199 ; — à Metz, 202.
Cadillac (Gironde). — Terre, 161, 183.
Cadis, 57, 91, 93 ; — fabriqués en Auvergne, 60, 89, 169 ; — dans les Cévennes, 31, 55, 61, 64, 90 ; — en Gévaudan, 37, 55, 61, 65, 85, 88, 90 ; — dans le Nébousan, 91 ; — dans les Quatre-Vallées, 91 ; — en Rouergue, 89, 93, 169 ; — en Velay, 55, 61 ; — en Vivarais, 60, 85, 88 ; — à Aubenas, 37, 60, 65, 85, 88 ; — à Castres, 105 ; — à Labruguière, 105 ; — dans la ville et la viguerie de Sauve, 26.
Cadis appelés *de Mende*, fabriqués en Auvergne et en Rouergue, 89, 169.
Teinture des cadis, 92, 184, 192.
Cadix (Espagne). — Consulat de la Nation Française, 190, 222.
Cadours (Haute-Garonne), 186.
Caen (Calvados). — Bouilleurs et vendeurs d'eaux-de-vie, 169. — Cabaretiers, 170. — Papeteries, 201. — Vinaigriers, 169.
—— *Généralité*. — Pierre Dumoulin, trésorier de l'extraordinaire des guerres, 155. — Toiles, 201.
Café, 178, 180, 195, 196 ; — des échelles du Levant, 181 ; — de la Martinique et autres îles françaises de l'Amérique, 95, 199 ; — de Moka, 171. — Ferme du café, thé, etc., 230.

Cafetiers : — limonadiers et vendeurs de café et de liqueurs, 143.

Cahiers de doléances, 48, 49, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 241.

Cahors (Lot). — Chapitre cathédral, 1, 16 (table). — Évêque, 242. — Sénéchaussée, 242.

Cahuzac-sur-Vère (Tarn). — Bancs des officiers de justice et des consuls, dans l'église : préséances, 122.

Caila (*Le*), *Cailar* (*Le*), voir *Caylar* (*Le*) (Gard).

Caillou (Quartier du *Gros-*), à Paris, 172.

Caisses diverses. — Caisse des amortissements, 74, 224. — Caisse commune des Domaines et Bois, 181. — Caisse commune des recettes générales des finances, 194. — Caisse de crédit établie à Paris, pour le commerce des vins, 180, 181. — Caisse d'emprunt établie au bureau des Fermes unies, 137. — Caisse des emprunts, 145, 150, 151, 157, 170, 229. — Caisse de remboursement, 176.

Caissier banqueroutier frauduleux, 137.

Calabre (Le duc de), 16 (table).

Calais (Pas-de-Calais), 199. — Gouvernement, 201. — Maîtrise des Eaux et Forêts, 178. — Port, 171, 185, 189, 197.

Calfats de Marseille, 186.

Calmette (*La*) (Gard). — Dépaissance, 16 (table). — Pont, 110.

CALMETTE (L'abbé de la), seigneur de Bezouce (diocèse de Nîmes), 124.

Calvados (Département du). — Voir *Normandie, Caen, Bayeux, Falaise, Lisieux, Vire, Condé-sur-Noireau, Honfleur, Guibray, Isigny*.

CALVIÈRE (Le marquis de), 45, 49, 115.

Calvisson (Gard), 6, 7, 9, 10, 12, 13, 14, 16 (table), 242. — Archives municipales, 240. — Château, 44. — Privilèges, 240.

Seigneurie et seigneurs : — M. de Calvisson, 44, 48 ; — baronnie, 57, 59 ; — le baron, 54, 55 ; — le comte, 62 ; — marquisat, 61 ; — le marquis, 41, 92. — Famille de Nogaret de Calvisson, 66.

Camargue (La) [Bouches-du-Rhône], 177.

CAMBACÉRÈS (De), conseiller à la Cour des Aides de Montpellier, 123.

Cambrai (Nord). — Toiles batistes et linons, 163.

Camelots ou Burats, fabriqués à Ambert et aux environs d'Ambert (Auvergne), pour l'Espagne et l'Italie, 168. — Camelots fabriqués à Amiens, 163.

Camisards, voir *Fanatiques*.

Cammazes (*Les*) (Tarn), voir *Lequille*.

Canada ou *Nouvelle-France* (Amérique), 176, 229. — Castors, cf. Pelleteries. — Commerce, 165. — Denrées, 172. — Pelleteries, 146, 172, 197 ; — castors, 207. — Succession de l'abbé de Belmont, décédé au Canada, 221.

Canaux. — Canal de communication des deux mers (Océan et Méditerranée), cf. ci-dessous : *Languedoc*.

Canaux d'écoulement en Bas-Languedoc, — cf. ci-dessous : *Coursan, Étang de Capestang*.

Canaux de navigation du Languedoc : — 1. Canaux principaux, cf. ci-dessous : *Languedoc, Narbonne, Étangs, Beaucaire* ; — 2. Canaux secondaires, cf. ci-dessous : *Lez, Lunel, Radelle, Bourgidou, Peccais, Silveréal, Nîmes*.

Canaux de navigation, etc., en dehors du Languedoc, — cf. ci-dessous : *Bras-de-Fer, Lônes, Meaux, Montargis, Nemours, Picardie, Provence, Saint-Chamas*.

Les dits canaux, par ordre alphabétique :

Agde (Hérault). — Canal du port d'Agde à Beaucaire et au Rhône, 53, 176, 177 ; cf. Canal Royal de Languedoc, Canal des Étangs, Canal de la Radelle, Canal de Beaucaire à Aiguesmortes.

Aiguesmortes (Gard). — Canal d'Aiguesmortes à Beaucaire, cf. Canal de Beaucaire à Aiguesmortes.

Canal d'Aiguesmortes à Peccais, cf. Canal du Bourgidou, Canal de Peccais.

Canal d'Aiguesmortes aux Étangs et communication, par canal, d'Aiguesmortes avec Lattes et Montpellier, avec le port de Cette, avec le port d'Agde, etc., cf. Canal de la Radelle, Canal des Étangs, Canaux du Lez, Canal de Cette à La Peyrade, Canal Royal de Languedoc.

Avignon (Vaucluse). — Projet de canal d'Avignon à Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône), 169.

Beaucaire (Gard). — Canal de Beaucaire à Aiguesmortes, dit aujourd'hui simplement CANAL DE BEAUCAIRE, 24, 25, 39, 45, 49, 89, 90, 97, 102, 114, 115, 118, 120, 121, 122, 124, 125, 130, 135.

Canal de Beaucaire à Peccais, ou plus exactement communication, par canal, de Beaucaire aux salins de Peccais, 177, 206, 217, 219 ; cf. Canal du Bourgidou, Canal de Peccais, Canal de Silveréal, Canal de Beaucaire à Aiguesmortes.

Canal de Beaucaire au port d'Agde, ou plus exactement communication, par canal, de Beaucaire avec le port d'Agde, 176, 177 ; cf. Canal de

Beaucaire à Aiguesmortes, Canal de la Radelle, Canal des Étangs, Canal Royal de Languedoc.

Canal de Beaucaire au port de Cette, ou plus exactement communication, par canal, de Beaucaire au port de Cette, cf. Canal de Beaucaire à Aiguesmortes, Canal de la Radelle, Canal des Étangs, Canal de Cette à La Peyrade, = auj. le Canal du Rhône a Cette.

Ancienne roubine allant des fossés d'enceinte de Beaucaire à l'étang de Scamandre, 103.

Le Bourgidou (Gard, terroir d'Aiguesmortes). — Canal du Bourgidou : d'Aiguesmortes à la jonction du canal de Peccais et du canal de Silveréal, 176.

Le Bras-de-Fer (Bouches-du-Rhône, la Camargue). — Canal du Bras-de-Fer, sur le Grand-Rhône : jonction du Grand-Rhône avec le Vieux-Rhône, 65, 87, 130.

Cette (Hérault). — Canal du port de Cette aux Étangs, 58, 220, cf. 41, 130.

Canal de Cette au pont de la Peyrade (terroir de Frontignan), 118, 119, 121, 122, 124, cf. 41, 130; cf. Canal des Étangs.

Canal de Cette à Pérols (Hérault), 63; cf. Canal de Cette à La Peyrade, Canal des Étangs.

Canal de Cette au Rhône par les Étangs, = auj. Canal du Rhône a Cette, 42, 96, 109, 110; cf. Canal de Cette à la Peyrade, Canal de Cette à Pérols, Canal des Étangs, Canal de la Radelle, Canal de Beaucaire à Aiguesmortes.

Coursan (Aude). — Canaux pour accélérer le cours de l'Aude, dans le terroir de Coursan : — le canal de Carbonne ou de la Carbonne et le canal de la Piège, 113.

Deux-Mers. — Canal des Deux-Mers, cf. Canal Royal de Languedoc.

Étang de Capestang (Hérault). — Canal d'atterrissement de l'étang de Capestang, 120, 121, 124.

Étang de Thau (Hérault). — Canal de l'étang de Thau à la mer, 36, 98; cf. Canal du port de Cette aux Étangs.

Étangs du littoral (Hérault). — Canal des Étangs, 36, 42, 43, 53, 58, 63, 81, 90, 94, 96, 102, 107, 108, 109, 110, 112, 125, 130, 220; — croisement du Canal des Étangs et du Canal du Lez, près Palavas, 125; — digues, 109.

Grave (Canal de), — cf. ci-dessous : le Lez.

Languedoc. — Canal Royal de Languedoc, = Canal Royal, = Canal de communication des deux mers Océane et Méditerranée, = Canal de communication des mers, = Canal de jonction des mers, = Canal des Deux-Mers, = auj. Canal du Midi, — 35, 36, 39, 41, 42, 56, 57, 63, 65, 67, 79, 81, 88, 92, 97, 98, 129, 130, 198, 199. — Modification au tracé primitif : rapprochement vers la ville de Carcassonne, 123. — Jonction avec la Roubine de Narbonne, cf. Canal de Narbonne. — Terres prises pour l'établissement du canal, 32, 62, 63, 86, 87, 95, 130. — Bornage, 115. — Contre-canaux, épanchoirs, rigoles, 98. — Ponts, 95. — Emprunt pour le Canal Royal, 31, 32. — Commerce de Marseille avec Bordeaux : les marchandises circulant entre Marseille et Bordeaux, exemptes de leude à Toulouse, 101. — Chemin de la forêt de Léran (Ariège) au Canal Royal, 90.

Lattes (Hérault). — Ancienne *Roubine des Marchands* : communication commerciale de Montpellier avec les étangs et avec la mer, au moyen âge, 188.

Le Lez (Hérault). — Ancienne *Roubine des Marchands* : communication de Montpellier (par Lattes) avec les étangs et avec la mer, au moyen âge, 188. — Canal du Lez, actuel, ou Canal de Grave : communication de Montpellier avec le Canal des Étangs, 42, 100, 129; — entreprise Icher et Pasturel, 188, 196, 201, 219, 222; croisement du Canal du Lez et du Canal des Étangs, = les Quatre-Canaux (près Palavas), 125.

Lônes. — Cf. ci-dessous : Provence.

Lunel (Hérault). — Ancienne *Roubine*, d'abord seigneuriale, ensuite municipale : communication de Lunel, Marsillargues, etc., avec l'étang de Lort ou de Mauguio ; la dite Roubine, s'arrêtant primitivement au port du Mas Desport, continuée ensuite jusqu'au port de la Peyrille, prolongée finalement jusqu'aux fossés de la ville de Lunel, = Canal de Lunel, [auj. relié directement à la section du Canal de Rhône à Cette, qui remplace l'ancienne Radelle], 63, 81, 125, 130, 223, 237, 240.

Meaux (Seine-et-Marne). — Nouveau canal de la ville ou fossé de Cornillon : péage, 195.

Midi (Canal du). — cf. Languedoc.

Montargis (Loiret). — Vins transportés par le Canal de Montargis, [auj. Canal de Briare], 156.

Montpellier (Hérault), — cf. le Lez.

Nemours (Seine-et-Marne). — Canal de Nemours, [auj. Canal du Loing], 181, 184.

Narbonne (Aude). — Jonction de la vieille *Roubine* de Narbonne au Canal Royal de Languedoc, 45, 60, 96, 117, 122 ; — le nouveau Canal de Narbonne, 121, 124, cf. 107 et 130. — Canal de Narbonne à La Nouvelle, 88.

Nîmes (Gard). — Canal de Nîmes au Caylar et à Aiguesmortes, par le Vistre, 125.

Peccais (Gard, terroir d'Aiguesmortes). — Canal de Peccais, [dans le Rhône-Mort, des salins de Peccais à la jonction du Bourgidou et du Canal de Silveréal], 237 ; — cf. ci-dessus Aiguesmortes, Beaucaire.

Picardie. — Canal de Picardie : actions, 202 ; — canal de communication de la Somme à l'Oise, 184.

Provence. — Canal des Lônes, 143, 178. — Canal de Provence : actions, 202. — Voir ci-dessus : Bras-de-Fer.

La Radelle (Gard). — Canal de la Radelle : communication de l'étang de Lort ou de Mauguio avec Aiguesmortes, le Bourgidou, le canal de Beaucaire, etc., [auj. incorporé dans le Canal du Rhône à Cette], 176, 237.

Le Rhône. — Canal du Rhône au port d'Agde, 53, 176, 177 ; cf. Canal de Beaucaire à Aiguesmortes, Canal de la Radelle, Canal des Étangs, Canal Royal de Languedoc.

Canal du Rhône au port de Cette, [auj. le Canal du Rhône a Cette], 42, 96, 109, 110 ; cf. Canal de Beaucaire à Aiguesmortes, Canal de la Radelle, Canal des Étangs, Canal de Cette à La Peyrade.

Canal du Grand-Rhône au Vieux-Rhône = canal du Bras-de-Fer, 65, 87, 130.

Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône). — Projet de canal de Saint-Chamas à Avignon, 169.

Silveréal (Gard). — Canal de Silveréal, aboutissant à la jonction du Bourgidou et du canal de Peccais, 34.

Toulouse (Haute-Garonne). — Canal de Saint-Pierre à Toulouse, 117. — Canal Royal de Languedoc : de Toulouse à l'étang de Thau, cf. ci-dessus : Languedoc.

Canaux divers : — bourdigues, 35, 41, 58, 81 ; — digues, 88.

Candeil (Tarn, commune de Labeissière-Candeil). — Abbaye cistercienne, 140, 158.

Candillargues (Hérault), 91. — Marais à dessécher, 115. — Pont, 108. — La Jasse de Candillargues, dans le terroir d'Aiguesmortes (Gard), 119.

Canet (Hérault). — Fabricant de draps, 93.

Canet (Pyrénées-Orientales). — Sels, 174, 175.

Canilhac (Lozère). — Baronnie, 66, cf. 16 (table).

Cannes (Alpes-Maritimes). — Offices municipaux, 216.

Canonicats des églises cathédrales : — Laon, 145 ; — Saint-Omer, 163.

Canons (Balles à), 44, 46 ; — fondues à Alais (Gard), 44.

Canourgue (*La*) (Lozère), 6.

Cantal (Département du). — Forêts, voir *Murat*. — Localités diverses, voir *Murat*, *Saint-Flour*, *Bredous*. — Voir également *Auvergne*.

Cantine (Tabac de), 223.

Cantonniers, 126.

Cap Breton (Ile du) ou *Ile Royale* (Amérique du Nord), 159, 167, 178, 199. — Amirauté, 172. — Commerce avec les Sables-d'Olonne, 193. — Pêche de la morue, morues sèches, huiles de poissons (morues, baleines, etc.), 105, 153, 159, 161, 167, 178, 192, 194, 196, 199.

Cap-de-Joux, voir *Saint-Paul-de-Cap-de-Joux* (Tarn).

Cap-Français (*Le*) (Ile de Saint-Domingue) = *le Cap Haïtien* (Ile d'Haïti). — Succession de Bernard-Degua, lieutenant du Roi au Cap-Français, 106.

Cap Nègre (Tunisie). — Blés, 58.

Capage (Droit de), 16 (table).

Capelines pour les soldats, 16 (table).

Capelle (*La*) (Gard, commune de la Capelle-et-Masmolène), 122.

Capestang (Hérault), 240, 242. — Canal d'atterrissement de l'étang, 120, 121, 124.

Capitaineries. — Capitaineries garde-côtes : — Aunis, 172 ; — Guyenne, 172 ; — Picardie, 174 ; — Saintonge, 172 ; — le Tréport, 201.

Capitaineries royales des chasses, 62, 139, 229 ; — Chambord, 177 ; — Halatte, 174 ; — Varenne du Louvre, 174 ; — Varenne des Tuileries, 155 ; — Vincennes, 155.

Capitaines. — Capitaines châtelains, 79, 130, 139.

Capitaines généraux en Languedoc, 2.

Capitaines particuliers des villes : — Lunel, 192 ; — Nîmes, 5. — Capitaine du Guet, à Bordeaux, 175.

Capitaines viguiers, 192.

Capitaines divers (armées de terre ou de mer) : — Baudonnet, 239 ; — Cassard, 147 ; — Philippe de Lévis, 241 ; — Parabère, 239.

Capitation, 34, 35, 36, 37, 38, 45, 62, 63, 64, 67, 81, 82, 83, 84, 85, 87, 89, 91, 94, 95, 102, 103, 106, 107,

108, 122, 129, 130, 137, 143, 147, 164, 166, 169, 173, 177, 178, 179, 182, 184, 189, 193, 195, 196, 198, 208, 213, 219, 220, 221, 222, 224, 225, 229.

Établissement de la capitation générale (1695) : tarif contenant la distribution des classes et le règlement des taxes, 70, 190. — Doublement de la capitation, 73. — Supplément de capitation extraordinaire, 177. — Garnisaires pour forcer au paiement de la capitation, 81, 130. — Capitation payée par le prince de Conti à Alais, 113. — Capitation des domestiques, 137. — Affranchissement de la capitation, 218. — Rachat de la capitation en Languedoc, 222.

La capitation, en Bresse, 159 ; — en Bourgogne, 159 ; — en Languedoc, 198, 202, 206, 222 ; — dans la généralité de Montauban, 64 ; — dans le diocèse du Puy, 122 ; — à Paris, 145, 168, 174 ; — à Toulouse, 99.

Capiton, 61.

Capitoulats ou quartiers, à Toulouse, 110.

Capitouls de Toulouse, 21, 41, 47, 67, 96, 118, 125, 204, 220 ; — leur noblesse, 60, 89, 115, 170.

Capitulation de Perpignan (1642), 184.

Captal de Buch (Le), 16 (table).

Captifs (Rédemption des) par l'ordre de la Merci, 109.

Captivité du roi Jean, 231 ; — du maréchal d'Audenehan, 231.

Capucins des missions de Languedoc et Levant, 174.

Carabiniers, 159.

Carafons de verre, 207.

Carak (Ile de) ou Ile des *Caraques* = île de *Karak* ou *Kharak* (Golfe Persique). — Cacao, 194, 195.

Caraman (Haute-Garonne), 16 (table), 236, 239. — Chapitre de Saint-Félix, 116. — Députés à l'assiette du diocèse de Toulouse, 120.

—— *Comté*, 53, 66, 99, 119, 120, 121, 135, 236, 239 ; — voir *Riquet*.

Caravettes (Hérault, commune de Murles). — Terre et baronnie, appartenant à la ville de Montpellier, 108, 109 ; cf. *Valène* (Bois de).

Carbonne (La), canal d'écoulement de l'Aude, dans le terroir de Coursan (Aude), 113.

Carbonne (Haute-Garonne), 91.

Carbonnier (Pierre), professeur de droit, 149.

Carbonnière (La Tour), près Aiguesmortes (Gard), 237.

Carcassonne (Aude), 2, 3, 13, 16 (tables), 65, 86, 89, 91, 130, 231, 232.

Biens abandonnés, 40.

Boulangers, 89.

Le Canal Royal rapproché de la ville, 123.

Casernes, 90, 99.

Chemins de Carcassonne à Caunes, à Montréal, à Narbonne, à Revel, voir *Carcassonne : diocèse*.

La *Cité*, 112, cf. Église cathédrale Saint-Nazaire, Faubourg de la Trivalle ; cf. également *Carcassonne : sénéchaussée*, v° Archives.

Conseillers politiques, 111.

Consuls, 111.

Dettes de la communauté, 82.

Drapiers, 41, 47, 53, 64, 92, 93, 95, 96, 98, 100, 102, 220 ; — Dominique Airolles fils, privilégié du Roi, 96.

Draps, 65, 85, 87, 93, 95, 96, 201 ; — teinture des draps, 170 ; — draps défectueux, 88, 94.

Droit sur la viande de boucherie, 103.

Écoles : Frères des Écoles chrétiennes, 124.

Église cathédrale Saint-Nazaire, 242.

Emprunts communaux, 123.

Faubourg de la Trivalle : manufacture, 94.

Fontaines publiques, 99.

Hôpital général, 42, 103, 104.

Industrie, cf. Drapiers, Draps, Jurandes, Manufactures, Sergers, Teinturiers, Tisserands.

Jurandes : admission à la maîtrise, 105.

Lieutenants de maire, 63, 81.

Manufactures, 63, 64 ; — manufacture royale de la Trivalle, dans un des faubourgs de la Cité, 94.

Marchands, 53, 64, 87.

Marque des étoffes, 84.

Municipalité, 202.

Octroi, 123.

Police municipale, 100.

Pont, 46.

Sceau Mage, 18, 236.

Sergers, 90, 91.

Subvention, 90, 94, 95, 99, 103, 104.

Teinturiers, 186, cf. 170.

Tisserands, 90, 91, 109.

—— *Diocèse*. — Chemins : — de la Poste royale, de Carcassonne à Narbonne, 120, 124 ; — de Carcassonne à Caunes, 108 ; — de Carcassonne à Montréal, 107, 108 ; — de Carcassonne à Revel, 121 ; — chemins divers du diocèse, 109, 110.

Dégrèvements, 84.

Draps fabriqués dans le diocèse, 60, 87 ; — draps fabriqués dans la manufacture de Saptes, près Carcassonne, 62, 90, 93 ; — draps communs fabriqués dans la Montagne de Carcassonne, 65, 87, 89, 164, 165.
Églises, 125.
Limites du diocèse, 111.
Maisons communes, 125.
Messager et porteur de lettres de Limoux à Carcassonne, 125.
Moulins sur la rivière du Fresquel, 120.
Pluies, 64, 84.
Ponts et chaussées du diocèse, 109 ; — pont de Montplaisir (commune de Conques), sur l'Orbiel, 122.
Presbytères, 125.
Rivière du Fresquel, 96, 120.
Sergers, 90.
Tisserands, 90.
Localités diverses du diocèse, 242 ; — voir *Lagrasse, Montolieu, Saissac, Saptes.*
—— *Présidial.* — Officiers du Présidial, 121.
—— *Seigneurie.* — La Ville-Basse, 242.
—— *Sénéchaussée.* — Archives de la Tour de Carcassonne, 242 ; — registres tirés des archives des sénéchaussées et portés à Paris, dans les Archives du Domaine, 130.
Chemins de la sénéchaussée, 42, 100, 124, 126 ; — entretien, 102. — Chemins de Castres à Albi et de Castres à Saint-Pons, 109.
Frais d'assiettes, 108.
Procureurs du sénéchal, 32.
Seigneuries et seigneurs de la sénéchaussée, aveux et dénombrements, 242.
Localités diverses de la sénéchaussée, 242.
Cardes à carder les laines, 93.
Cardeurs de laine, 93 ; — dans le diocèse de Lodève, 102.
Cardinaux, 16 (table). — Bénéfices à la présentation et collation des cardinaux, 151.
Cardinaux divers : — de Bonzy, 55, 57 ; — de Bouillon, 145 ; — d'Estrées, 149 ; — de Fleury, 215 ; — Mazarin, 44, 45, 134 ; — de Noailles, 142, 149 ; — Richelieu, 143.
Carentan (Manche). — Sergenteries nobles et héréditaires, 198.
Carion de Nisas (Famille de), 66.
Carlencas (Hérault, commune de Carlencas-et-Levas). — Seigneurie, 242.
Carmaing (Comté de), dans le diocèse de Toulouse, 135, voir *Caraman* (Haute-Garonne).
Carmel (Ordre de Notre-Dame du Mont) et de Saint-Lazare de Jérusalem, voir *Saint-Lazare.*
Carmes, — de la province de Narbonne, 7 ; — de Lucheux (Somme), 163 ; — de Lunel (Hérault), 4.
La Porte des Carmes, à Montpellier, 115.
Carnon (Hérault, communes de Mauguio et de Pérols). — Étang, 6, 109. — Péage, 231, voir *Pérols.*
Carouge, maître chirurgien à Montpellier, 151.
Carreaux (Tapis et), 55.
Carrière (Famille de), 66.
Carrières de pierre, 220 ; — matériaux pour les ouvrages publics, 120 ; — notamment pour les ouvrages des ponts et chaussées, 122. — Carrières de Villeveuve-lès-Avignon, 121.
Carrosses, 184, 185, 186 ; — de louage à l'heure, 144 ; loueurs, 173. — Carrosse public allant de Besançon à Dijon, 152.
Cartes à jouer, 58, 62, 69, 70, 81, 167, 229. — Droits sur les cartes et ferme de ces droits, 138, 142, 230.
Cartier : — ses aréomètres pour la vérification des eaux-de-vie, 75.
Cartons, 58, 75. — Cartonnerie établie sur la rivière d'Alzon (diocèse d'Uzès), 112.
Cartouche, 174, 176, 177 ; sa condamnation à mort, 174 ; — ses complices, 176, 177.
Cas fortuits, 92, 95, 96, 98, 99, 100, 101, 103, 104.
Cas prévôtaux ou présidiaux, 196.
Casaveteri (*Joannes de*), 209.
Casernes, 39, 40, 93, 95, 130, 184, 220 ; — de diverses localités : — Alais, 102 ; — Carcassonne, 90, 99 ; — Ganges, 97 ; — Lunel, 108 ; — Mèze, 106 ; — Montpellier, 101, 105 ; — Nîmes, 89 ; — Pont-Saint-Esprit, 90, 104 ; — Saint-Hippolyte-du-Fort, 104 ; — Sommières, 99 ; — Tence, 121 ; — Uzès, 108.
Casevieille (Jean de), 209.
Cassagnoles (Hérault). — La communauté des habitants et le seigneur du lieu, 103, 104, 242.
Cassan (Hérault, commune de Roujan) : — monastère de Génovéfains, 91, 92, 242.
Cassard, capitaine de vaisseau du Roi, 147.
Cassation d'arrêts (Requêtes en), 152.
Casseirol (Henry), juge à Montpellier, 201.
Castans (Aude). — Limites des communautés de Castans et de Pradelles-Cabardès (ancien diocèse de Carcassonne), 111.

Castelculier (Lot-et-Garonne). — Château, 240.
Castelnau, domaine (Hérault, commune de Vendres), 115.
Castelnau (Marquis de) : — moulin sur le Lers, dans le diocèse de Toulouse, 117.
Castelnau-de-Bonafous ou *Bonnafous*, aliàs *Castelnau-de-Bonnefous*, = *Castelnau-de-Lévis* (Tarn). — Biens abandonnés, 108. — Baronnie, 49, 54, 55, 56, 59, 61, 63, 66, 92, 93, 94.
Castelnau-de-Brassac (Tarn), 115, 117, 122.
Castelnau-de-Lévis (Tarn). — Baronnie, 48, 54; — voir ci-dessus *Castelnau-de-Bonafous*.
Castelnau-le-Lez (Hérault). — Hôpital, 148.
Pont [aujourd'hui détruit, sur l'ancienne route de Nîmes à Montpellier], 37, 65, 85.
Voir *le Martinet*.
Castelnaudary (Aude), 1, 16 (table), 65, 86, 99, 219.
Administration municipale, 120.
Chambre de l'Édit, 50.
Collège des Pères Doctrinaires, 117.
Cordeliers, 93.
École gratuite des Frères, 123.
Élections consulaires, 50, 121.
Préséances, 120, 121.
Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne). — Atterrissements de la Garonne, 95. — Chemin de Montauban à Castelsarrasin, 58. — Conflit de préséance, 46.
Épidémie dans la contrée, 153.
Castel-Tulhier (sénéchaussée d'Agen), = *Castelculier* (Lot-et-Garonne). — Château, 240.
Castelviel, dit aussi *Châteauvieux*, = *le Castelviel* (Tarn, commune d'Albi). — Boucherie, 121. — Subvention, 92.
Castille (Le Roi de), 16 (table); — guerre avec le Roi de Portugal, 7.
Castor (Commerce du), 172, 173, 176, 189, 194, 196, 197, 207; — voir *Canada*.
Castres ou *Castres-sur-l'Agout* (Tarn), 242.
Bayettes, 88.
Boulangers, prix du pain, 109.
Cadis, 105.
Chartreux, 65, 86.
Chemins de Castres, à Albi, à Graulhet, à Lautrec, à Réalmont, à Saint-Amans, à Saint-Pons et à Toulouse, cf. *Castres : diocèse*.
Chirurgiens catholiques et chirurgiens protestants, 55, 56.
Collège des Jésuites, 106, 109.
Cours d'accouchement, 123, 124, 125.
Draps, 88; — fabricants de draps, 220.
Élections consulaires, 116, 117, 118.
Église paroissiale, 97, 103; — église du masage de Puechauriol, dépendant de la communauté de Castres, 107.
Fabriques d'étoffes, 94; — cf. Bayettes, Cadis, Draps.
Incendies, 92.
Le maire : son entrée aux États de Languedoc, 95.
Maîtrise des Eaux et Forêts, 101.
Marchands, 180.
Officiers du sénéchal, 117.
Religion P. R. (Exercice de la), 32.
Religionnaires, cf. Chirurgiens.
Sargues, 88.
Subvention, 90, 97, 103, 104, 110.
—— *Chambre de l'Édit*, 26, 28, 44, 67.
—— *Diocèse*. — Chemins : — de Castres à Albi, 109; de Castres à Graulhet, 111; de Castres à Lautrec, 111; — de Castres à Réalmont, 123; — de Castres à Saint-Amans, 119; — de Castres à Saint-Pons, 109, 122, 125, 126; — de Castres à Toulouse : grand chemin, 107; par Guitalens, 106, 107; — par Puylaurens, 121, 122; — divers, 109, 110.
Draps, 88.
Insensés, 128.
Localités diverses, voir *Brousse*, *Castelnau-de-Brassac*, *Saint-Amans*, *Saint-Gervais-sur-Mare*, (Hérault), etc.
Castries (Hérault), 5; — cf. *Castries* (famille de).
Castries (Famille de la Croix de) 66.
—— (Le marquis de), gouverneur de la ville et citadelle de Montpellier, 222; — lieutenant général de la Province [de Languedoc], 55.
Casuelles (Parties). — Contrôleur, 131.
Casuels (Revenus), 137, 138, 168, 230; — receveur, 162.
Catalans, Catalogne. — Le duc de Noailles et les Catalans, 154, 195. — Soulèvement du sieur de Marsin, lieutenant général pour le Roi en Catalogne, 67.
Blés exportés du Languedoc en Catalogne et en Espagne, 45. — Draps de Catalogne, 17.
Taxes sur les marchands trafiquant dans les armées de Catalogne, 28. — Voir *Barcelone*.
Cathédrales (Églises). — Voir *Églises*.

Catholiques. — Charges ne pouvant être exercées que par des catholiques, 30. — Officiers catholiques, dont les femmes sont de la R. P. R., 140. — Catholiques tuteurs des orphelins protestants, 62.

Les Consuls des Métiers de Montpellier, tous catholiques, 55. — Chirurgiens catholiques et chirurgiens protestants de Castres, 55, 56.

Catholiques (Nouveaux), voir *Nouveaux-Catholiques*.

Caudebec-en-Caux (Seine-Inférieure), 199.

Caunes (Aude). — Abbaye bénédictine, 108, 111, 242 : l'abbé, 242. — Chemin de Carcassonne à Caunes, 108.

Caunette (*La*) (Hérault). — Seigneurie, 242.

Causse (François), marchand de Montpellier, 180, 192, 202, 209, 222.

Causses divers du département de l'Hérault. — Causse de *Rouet* : verreries, 101. — Causse de *Saint-Maurice* : verreries, 101.

Cautions, 129. — Soumissions de cautions, 190.

Caux (Pays de) [Seine-Inférieure]. — Frocs y fabriqués, 163. — Toiles, 199.

Caux (Hérault). — Seigneurie, 242.

Cavalerie. — Officiers, 91, 96, 195, 199, 204. — Régiments de Clermont, de Conti, de Villeroy, 199 ; — divers, 159. — Sabres et autres armes, 201. — Troupes, 202.

Cavallier (Pierre), docteur ès-droits, 149.

Caveirac (Gard), 7, 16 (table).

Caylar (*Le*) (Gard), 7, 9, 11, 14, 16 (table).

Canal de Nimes au Caylar et à Aiguesmortes, par le Vistre, 125.

Consuls, 113, 125.

Marais à dessécher, 111, 113.

Officiers de justice du seigneur, 125.

Police, 125.

Caylus (Famille de), 55, 66.

Cazères (Haute-Garonne). — Pont sur la Garonne, 39, 45, 59, 89, 90, 106, 130.

Cazillac (Hérault). — Bois communaux, 107.

Cazouls-lès-Béziers (Hérault), 153. — Seigneurie, 242.

Ceilhes-et-Rocozels (Hérault). — Seigneurie, 242.

Célestins (Religieux), 74 ; — d'Avignon, 7, 32, 57, 67 ; voir *Tarascon* (Bouches-du-Rhône, v° Péage.

Celleneuve (Hérault, commune de Montpellier), 169. — Bénéfice de l'abbé d'Aniane, 12, 101.

Cendres de varech, venant d'Angleterre, 169.

Cendres de verre = potasse de la Sarre, 165, 174.

Cens, Censives. — Cens et rentes, 104, 130, 229. — Censives, 65, 85, 129, 225. — Censives dues au seigneur de la Mosson, 110 ; — au seigneur de Saint-Hippolyte, 223. — Affranchissements des cens et rentes, 229.

Cent-Suisses de la Garde du Roi, 174.

Centième denier, 69, 74, 96, 104, 106, 107, 129, 143, 150, 157, 161, 163, 183, 192, 195, 199, 224, 225 ; — sur les immeubles fictifs, 73 ; — sur les substitutions, 174.

Céramique, voir *Fayence*, *Porcelaine*, *Poterie*.

Cerdagne (Pyrénées-Orientales). — Conquête de la « Sardaigne », entreprise par le vicomte de Narbonne, 8. — Marchandises du Languedoc portées en Cerdagne, 19. — Sel, 174.

Céréales (Exportation des), 63, 75.

Certificateurs des criées, 130, 229.

Cesse (La), rivière. — Pont d'Aiguesvives (diocèse de Saint-Pons) [Hérault], 40.

Cessenon (Hérault), 99. — Seigneurie, 242.

Cesseras (Hérault). — Seigneurie, 242.

Cette (Hérault). — *Terroir.* — Ile et montagne de Cette, 103, 120 ; — l'île de Cette déclarée roturière, 103. — Étang de Thau, 102.

Baraques à construire pour corps de garde, 182.

Limites des terroirs de Cette et de Frontignan, 41, 93, 94, 95, 102, 223.

Plage près de l'entrée du port de Cette, 115.

—— *Ville et Port.* — Établissement de la ville, 30.

Baraliers, 93.

Bourdigue, 41, 63, 81, 198, 202.

Broquiers, 93.

Canaux, 41, 102, 130 ; du port aux Étangs, 58, 220 ; — de la mer à l'étang de Thau, 98 ; — du port de Cette au pont de La Peyrade (terroir de Frontignan), 118, 119, 121, 122, 124 ; — de Cette au Rhône par les étangs, 42, 96, 109, 110.

Chemin allant à la chaussée construite à travers les étangs, 108.

Commerce du port, 58 ; — avec les îles françaises de l'Amérique, 39, 60 ; — avec les échelles du Levant, 178, 192, 194, 196, 222 ; — avec le Nord, 194 ; cf. Exportation, Importation. — Commerçants d'Agde et de Montpellier ayant des maisons à Cette, 102.

Conseil politique, 116. — Consuls, 116.

Cottimo (Droit de), 91, 178, 192.
Cristaux fabriqués à Cette, cf. Verrerie.
Eau de Cette, 130.
Eau-de-vie, 220.
Entrepôts du port, 81, cf. Magasins.
Exportation : — draps pour le Levant, 108 ; — eaux-de-vie et vins du Languedoc, 96.
Importation : — drogueries et épiceries venant du Nord, 93, 194 ; — sucres bruts provenant des colonies, cf. Raffinerie.
Industrie, cf. Liqueur dite Eau de Cette, Raffinerie de sucre, Salaisons, Verrerie.
Lazaret du port, 38, 65, 87 ; cf. Santé.
Liqueur dite Eau de Cette, 130.
Magasins du port, 63, 81, 220, cf. Entrepôts.
Médecin, 115.
Phare, 38, 88.
Police, 118.
Port, 33, 34, 35, 36, 55, 56, 57, 58, 60, 61, 62, 63, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 130, 190, 197, 198, 202 ; — dessablement, 57, 65, 95, 96 ; — entretien, 87 ; — entrée du port : petite jetée, 63 ; — fanal du port, 38, 88 ; — garde du port, 55, 56 ; — lestage et délestage des navires, 118, 125 ; — cf. Entrepôts, Magasins.
Raffinerie de sucre, 63, 89, 93, 94, 100, 103, 104, 130, 166 ; — cf. Importation.
Salaisons de poissons, 63 ; — de sardines, 65, 87. — Saleurs (Marchands) de poissons, 39, 82, 88, 199, 202.
Salins, 120.
Santé (Bureau de) du port, 65, 85, cf. Lazaret.
Sardines (Salages des), 65, 87. — Sardines anchoitées, 118.
Subvention, 38, 88, 93, 97, 103, 104, 204.
Sucres raffinés à Cette, 94 ; cf. Importation, Raffinerie.
Tonneliers, 93, 130.
Verrerie : manufacture de verres à vitres et de cristaux, 93.
Cévennes. — Cadis, 31, 55, 61, 90.
Chemin venant du diocèse de Montpellier, 108.
Corps de garde, 91.
Étoffes diverses fabriquées dans les Cévennes, 83, 90 ; — spécialement dans le diocèse d'Alais, 65, 85 ; — cf. Cadis, Serges.
Fanatiques = Camisards : dévastations commises par eux, 202, etc. ; — paroisses des Cévennes détruites par ordre du Roi, 45, etc. ; — voir *Brûlements, Fanatiques*.
Juridictions royales et seigneuriales, 122.
Manufactures, 64, cf. Cadis, Étoffes, Serges.
Serges, 90.
Troupes, 57.
Cézelly (Françoise de), 44.
Chabannes (Lozère), 16 (table).
Chaillé-les-Marais (Vendée), 176.
Chaillot, — village érigé en faubourg de Paris, 169 ; — Visitandines, 169.
Chaires diverses. — Chimie docimastique, à Montpellier, 121 ; — à Toulouse, 122.
Droit, à Montpellier, 159 ; — à Orléans, 168.
Mathématiques, à Montpellier, 167.
Minéralogie, cf. Chimie docimastique.
Physique expérimentale, à Montpellier et à Toulouse, 121.
Chaise-Dieu (*La*) [Haute-Loire]. — Abbaye bénédictine ; l'abbé, 7, 238.
Chaises de poste, 177, 182, 184.
Chaises roulantes de louage, 58, 62, 79, 130 ; — loueurs, 89, 129.
Chalabre (Aude), 116. — Conseil politique, 91. — Draps, 65, 87, 89, 91, 165 ; — pour le Levant, 91. — Subvention, 92.
Chalencon (Ardèche), 5, 16 (table). — Baronnie, 63, 66.
Châlons-sur-Marne (Marne). — Coutume, 204. — Huissiers et sergents, 74.
Chambonas (Ardèche), 10.
Chambonet (Mas de), en Gévaudan, 16 (table).
Chambord (Loir-et-Cher). — Capitainerie royale, 177. — Parc, 174, 193.
Chamborigaud (Gard), 14.
Chambre aux Deniers, 152, 162, 168.
Chambre de Justice, 70, 129, 130, 134, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 163, 164, 165, 167, 174, 185, 186, 201, 216 ; — création, 169 ; — commissaires subdélégués, 155, 162 ; — taxes, 29, 55.
Chambre de Privas (Ardèche), 48, 54.
Chambre de Tournelle civile au parlement de Paris, 174, 204, 216.
Chambre du Domaine, 74.
Chambre du Roi, 151, 162.
Chambre du Trésor, 216.
Chambre souveraine de l'Arsenal : — révision du procès Dorival, 168.
Chambres à sel, 21, 46 ; — de l'Auvergne, 184 ; —

du Languedoc, 149, 195; — du Rouergue, 149, 184; — de Belcaire (Aude), 93.

Chambres de Commerce, 58, 129, 130, 229; — de diverses villes : — Marseille, 176, 220. — Montpellier, 59, 63, 64, 81, 178, 189, 223; — Toulouse, 59, 63, 64, 81.

Chambres de l'Édit, 23, 25, 53; — à Castres, 26, 28, 44, 67; — à Grenoble, 25, 30.

Chambres des Comptes. — Règlement, 78. — Officiers, 142. — Déclarations aux Chambres des Comptes de tout le temporel des ecclésiastiques et gens de main-morte, 140.

Chambre des Comptes de *Paris*, 21, 70, 78, 130, 151, 157, 168, 224; — privilèges, 69, 199; — contrôleur des restes, 130.

Chambre des Comptes de *Montpellier*, 20, 21, 23, 24, 32, 44, 46, 47, 50, 52, 66, 107, 153, 219, 225, 239; — privilèges, 69, 168, 199, 210, 224; — règlement, 51, 70; — archives, 62, 242; — auditeurs, 130; — correcteurs, 130; — épices, 48, 108, 122; — officiers, 222; — procès avec les États de Languedoc, 44; — union et re-union à la Cour des Aides de Montpellier, 44, 46, 53, 135, 210.

Chambres des Comptes de diverses provinces : Blois, 151, 199; — Bretagne, 46; — Dijon, 142; Grenoble, 215, 216; — Rouen, 75, 142.

Chambres des Vacations, 172, 174, 216.

Chambres ecclésiastiques : — diocèse de Reims, 169.

Chambres garnies (Logeurs en), à Paris, 204.

Chamillart (Michel de). — Actes royaux et arrêts notables de son ministère (1699-1708), 227 et 229-230.

Champagne. — Bois et forêts, 166, 172, 174.

Cendres et potasses de la Sarre, 165, 174.

Coutume de Châlons-sur-Marne, 204;

—— de Vitry-le-François, 193.

Étapes, 151.

Champagne (Seigneurie de) (province du Maine) : péage, 194.

Champart (Droit de), 81, 125, 136, 165, 182; — à payer par les possesseurs des iles et atterrissements des rivières navigables du Languedoc, 61, 67, 185, 215; — à payer par les possesseurs des terres ouvertes dans les garrigues, 61, 67.

Chanceliers. — Chanceliers des consulats des Échelles du Levant, 199. — Charges de chancelier en médecine, 29.

Chancelleries. — Grande Chancellerie, 150, 152. — Chancelleries diverses du royaume, 164, 229; — des Cours supérieures, 137, 150, 221 : — des Parlements, 62, 137; — des Bureaux des Finances, 133; — des Présidiaux, 55, 150, 209, 221; — en Languedoc : — Montpellier, 150; — Toulouse, 55, 62; — en Normandie, 75.

Offices des chancelleries, 150, 152, 164, 177, 230; — secrétaires, 163; — huissiers, 139, 152.

Droits de chancellerie, 28, 55.

Chandelles, 168, 171, 173.

Change. — Agents de change, 146, 151, 171, 172, 173, 178, 180, 213, 229. — Courtiers de change, 130. — Lettres et billets de change, 129, 158, 159.

La Loge du Change à Lyon : règlements de la place des changes de la ville de Lyon, 216.

Changes étrangers, 168.

Changeurs, 2, 10, 16 (table), 75, 176, 177, 179, 192.

Chanoines — de la cathédrale Saint-Pierre de Montpellier, 149; — de la collégiale Saint-Sauveur de Montpellier, 96.

Chantilly (Oise). — Voyage du Roi, 181

Chanvres, 152, 165, 176; — commerce, 194; — droits d'entrée, 104.

Chapeaux, 58, 62, 81, 129, 130, 201, 230; — pour les troupes, 102.

Chapeliers — de Paris, 207; — de Rouen, 168.

Chapelle (Droit de) de l'évêque de Montpellier, 156.

Chapellenies, 14.

Chapitres — Abbatial de : Cassan (Hérault), 91, 92;

Archiépiscopaux métropolitains ou primatiaux : — Narbonne, 93, 118; — Toulouse, 102, 109; — Tours, 142;

Cathédraux ou épiscopaux, 43; — Agde, 242; — Alais, 115, 119; — Angers, 157. — Béziers, 108, 110, 111, 112; — Dol, 151; — Laon, 145; — Lodève, 103; — Maguelone, 7; — Montpellier, 101, 146; — Nimes, 11, 156, 242; — Le Puy, 54; — Saint-Omer; 163; — Saint-Pons-de-Thomières, 92, 93, 102, 116, 127; — Uzès, 94, 97; — Viviers, 50;

Collégiaux : — Beaucaire, 65; — Caraman, 116; — Marvéjols, 124; — Montpellier, voir *Saint-Ruf*, *Saint-Sauveur*; — Saint-Gilles, 115; — Tours : Saint-Martin, 142.

Chaptal (J.-A.), professeur de chimie à Montpellier, 121.

Charbons. — Charbon de bois, 176. — Charbon de

pierre, autrement dit de terre ou de houille, 30, 55, 56, 115 ; — des mines du diocèse d'Alais, 120 ; — d'Angleterre, 151, 170, 173, 174, 177, 180, 182, 185, 188, 194, 196, cf. 156, 165, 168 ; — d'Écosse et d'Irlande, 151, 174.

Charbons vendus à Paris, 131, 151, 152, 171, 172, 184.

Offices sur les bois à brûler et charbons, 62, 79, 131, 148, 151.

Charcutiers, 155, 168.

Charente. — Traite de Charente et de Brouage, 179, 182, 186 ; — voir *Brouage*.

Charente (Département de la). — Voir *Angoumois*, *Angoulême*, *Cognac*, *Confolens*, *Braconne*, *Rancogne*.

Charente-Inférieure (Département de la). — Voir *Aunis*, *Saintonge*, *La Rochelle*, *Marennes*, *Rochefort*, *Saint-Jean-d'Angély*, *Saintes*, *Aulnay-de-Saintonge*, *Brouage*, *Charron*, *Esnandes*, *Marans*, *île d'Oléron*, *île de Ré*, *Saint-Martin-de-Peyré*, *Tonnay-Charente*, *Trizay*.

Charge (Limite de) des voitures, sur la grande route de Paris à Orléans, 169.

Charges publiques, municipales et autres, 85, 94, 115, 116, 157, 177, 181, 199 ; — voir *Offices*.

Charité. — Ateliers de charité, 121, 122. — La Charité commune, à Marseillan (Hérault), 98. — Hôpital de la Charité à Roye (Somme), 162.

Charité-sur-Loire (La) (Nièvre), 163.

Charles II, roi d'Espagne : — son testament, 163.

Charles-Quint : — son entrevue avec François Ier à Aiguesmortes, 237.

Charles VII, roi de France : — le droit de l'équivalent, établi par lui en 1460 dans le pays de Languedoc, 206 ; — traité avec le duc de Bourgogne Philippe le Bon (Arras, 1435), 10.

Charmes (Ardèche), 100. — Atterrissements et créments du Rhône, 114, 120.

Charretiers, 172.

Charrettes, 74, 88, 100, 102, 108, 109, 121, 184, 199.

Charron (Charente-Inférieure). — Bouchots, 186.

Chartes (Trésor des), 160.

Chartreux. — Exception à leurs privilèges, 163.

Chartreuses diverses : — Apponay (Nivernais), 162 ; — Castres, 65, 86 ; — Toulouse, 88, 117 ; — Valbonne, 8, 9, 120 ; — Villeneuve-lès-Avignon, 16 (table), 93, 119, 121.

Chartrier (Le Grand) des Archives municipales de Montpellier, 235.

Chasse, 1, 2, 3, 7, 8, 10, 12, 16 (table), 20, 30, 38, 50, 58, 65, 79, 87, 130, 137, 174, 177, 237, 239 ; — aux pigeons et aux colombes, 13.

Liberté de la chasse, 20, 50.

Poudre et plomb à giboyer, 137.

Chasses royales. — Capitaineries, 62, 139, 155, 229 ; — chasses de la Varenne des Tuileries, 155 ; — chasses de Vincennes, 155.

Châtaigneraies. — Dépaissance dans les châtaigneraies (châtanets, châténerées), 65, 86, 108, 130.

Châtaigniers détruits par les intempéries, 224.

Châtanets, voir *Châtaigneraies*.

Château d'eau, à Montpellier, 122.

Château-du-Loir (Sarthe), 189. — Bailliage, 186. — Maîtrise des eaux et forêts, 180.

Châteaudun (Eure-et-Loir). — Incendie de la ville, 180.

Châteauneuf-de-Randon (Lozère), 16 (table, v° *Randon*).

Chateauneuf-en-Thimerais (Eure-et-Loir). — Forêt, 172.

Château-Porcien (Ardennes), 188.

Château-Thierry (Aisne). — Bailliage, 144, 193. — Élection, 152. — Présidial, 144.

Châteauvieux, voir *le Castelviel d'Albi* (Tarn).

Châteaux. — Réparation des châteaux, 10.

Châteaux divers : — Aimargues, 44 ; — Alais, 48 ; — Beaucaire, 238, 239, 242 ; — Castelculier, 240 ; — Ferrières, 37, 39, 65, 85, 130 ; — Lévis, 151 ; — Leucate, 44 ; — Monceau (Paris), 172 ; — Mornas, 238 ; — Sommières, 21 ; — Uzès, 44.

Châtelains, 16 (table). — Gouverneurs et capitaines-châtelains, 79, 130, 139, 201.

Chatelet (Le) de Paris, voir *Paris*.

Châtellenies diverses : — la Ferté-Aleps, 195 ; — Mouzon, 152 ; — les Tours-Cabardès, 112.

Suppressions de châtellenies, 75.

Châténerées, voir *Châtaigneraies*.

Châtre (La) (Indre). — Officiers de l'élection, 151.

Chaufour = auj. *Chauffour* (Loire, commune d'Estivareilles). — Le bailliage de Chaufour réuni au bailliage du comté de Forez, séant à Montbrison, 74.

Chaumes, haies, buissons, etc., 130.

Chaumont (La *Butte*), à Paris : — fours à plâtre, 168.

Chaumont-en-Bassigny (Haute-Marne). — Bailliage, 170. — Huissiers et sergents, 74.

Chauny (Aisne). — Forêt, 156.

Chaussées. — Ponts et chaussées, 23, 24, 25, 28, 48, 49, 53, 54, 55, 60, 67, 96, 106, 129, 138, 204, 230.

Chaussée de Montagnac (Hérault), 35, 108.

Chaussées le long de divers cours d'eau : — chaussées du Lauzon (Comtat d'Avignon), 91, 130; — digues du Libron (diocèse d'Agde), 115; — chaussée sur les bords de l'Orb, à Béziers, 108.

Chaussées du Rhône, 4, 5, 7, 41, 42, 65, 85, 88, 103, 115, 117, 148, 178; — au Pont-Saint-Esprit, 38, 88, 89, 96, 98, 102, 130, 199; — à Beaucaire, 237, 238, 239; — depuis Beaucaire jusques Silveréal, 130. — Chaussées de l'enclos des salins de Peccais, 65, 85, 86, 88.

Cheminées (Ramonage des), à Paris, 193.

Chemins, 31, 35, 92, 96, 106, 129, 130, 138, 204. — Grands chemins, 91, 96, 97, 100, 222. — Chemins de traverse, 97, 100, 222. — Chemins royaux, 171. — Chemins dont le Roi et les États de Languedoc font la dépense conjointement, 45. — Chemins communaux, 121, etc.

Construction des chemins, 110; — devis général pour la construction des nouveaux chemins, 99. — Entretien des chemins, 102, 110; — devis général de l'entretien des chemins de la sénéchaussée de Carcassonne, 100. — Réparation des chemins, 7, 16 (table), 60, 87, 88, 106, 234; — contribution des ecclésiastiques et des nobles aux réparations des chemins, 238.

Ingénieurs pour les nouveaux chemins, 45. — Entrepreneurs des chemins, 32. — Visiteurs et visite des chemins, 16 (table), 55.

Fossés des chemins, 32, 111, 113. — Arbres pour les routes : pépinières, 178. — Emplacements des anciens chemins, 96, 97; — usurpation d'un vieux chemin, 124. — Voleurs de grands chemins, 2, 167, 190, 195.

Grand chemin de la Poste, en Languedoc, 117, 118, 121, 124; — du Pont-Saint-Esprit au logis de Lafoux, 96, 121; — de Nimes à Lunel, 108; — à Lunel, 223; — entre la Pyramide de Bouzigues et Montagnac, 122; — de Loupian à Mèze et à Montagnac, 121; — à Béziers, 121; — du pont de Coursan à Narbonne, 121; — de Narbonne à Carcassonne, 120, 124; — à Moux, 120.

Chemin de la ligne de l'Étape, 109.

Chemin de communication du Languedoc avec l'Auvergne, 103, 104, 112, 125, 174.

Routes du Languedoc à Paris, et autres chemins particulièrement importants, voir *Routes*.

Chemins divers, principaux ou secondaires, — de la sénéchaussée de Carcassonne, 42, 100, 102, 124; — de la sénéchaussée de Toulouse, 102; — des différents diocèses du Languedoc, 111 à 126; voir les alinéas consacrés aux *chemins* dans la subdivision *diocèse* des différents articles suivants : *Agde, Alais, Albi, Alet, Béziers, Carcassonne, Castres, Comminges, Lavaur, Lodève, Mende, Mirepoix, Montauban, Montpellier, Narbonne, Nimes, Le Puy, Rieux, Saint-Papoul, Saint-Pons-de-Thomières, Toulouse, Uzès, Viviers*; — du Gévaudan, du Velay et du Vivarais, voir les articles *Gévaudan, Velay, Vivarais*, et la subdivision *diocèse* des articles *Mende, Le Puy, Viviers*.

Chemins divers en dehors du Languedoc, voir les noms des localités ou provinces respectives.

Cheptel, 156.

Cher (Département du). — Voir *Berry, Bourges, Argent, la Sauldre*.

Cherbourg (Manche). — Vicomté, 75.

Cherté des vivres, 9.

Chevaliers. — Chevaliers de Malte, 8, 13.

Chevaliers d'honneur, 137, 225, 229; — dans les présidiaux, 193; — dans les provinces de Flandres, Artois et Hainaut, 137.

Chevaliers de l'arquebuse, à Laon, 196.

Chevaliers du guet, 174; — à Paris, 199, 202.

Chevau-légers de la Garde du Roi, 174.

Chevaux. — Étalons, 110. — Imposition sur les chevaux, 30. — Levée de chevaux pour l'armée, 104. — Chevaux attaqués de la morve, 104.

Chevaux de louage, 47, 52, 201, 230; — loueurs, 61, 67. — Chevaux des relais, 47.

Chevreaux (Égorgeoir des), à Toulouse, 33.

Chèvres, 92, 101, 121, 130, 192.

Chevreuse (Seine-et-Oise), 161. — Forêt, 174.

Chevrotiers de Toulouse, 88, 205.

Chézy-l'Abbaye, autrement dit *Chézy-sur-Marne* (Aisne), 193.

Chicot (Le Clos), à Couilly (Seine-et-Marne), 168.

Chiens — attelés, 189; — errants, 184, 189. — Traitement de la rage, 120.

Chimie. — Chaires de chimie docimastique : — à Montpellier, 121; — à Toulouse, 122.

Chine. — Compagnie de la Chine, 155; — réunion de

la Compagnie des Indes Orientales et de la Compagnie de la Chine à la Compagnie d'Occident, 168.
Marchandises diverses importées de Chine en France : — Écorces d'arbres, 165. — Étoffes, 87, 91, 130, 151, 157, 159, 165, 170, 178, 180, 181, 183, 190. — Mousselines, 150, 159. — Soies et soieries, 151. — Toiles de coton, 150; — blanches, 159; — peintes, 151, 159, 165, 170, 178, 181, 186, 190, 191; — teintes, 159, 165.

Chirac (Lozère), 8, 12, 14, 16 (table).

Chirurgie. — Lapeyronie à Montpellier, 153. — Exercices de chirurgie au Jardin royal des Plantes de Paris, 78.

Chirurgiens, 15, 16 (table), 55, 74, 130, 139, 159, 164, 229, 230; — catholiques, 56; — religionnaires, 30, 56.
Charge de premier chirurgien du Roi, 157.
Chirurgiens-majors des armées de terre, 155, 158. — Chirurgiens de marine, 162, 164.
Chirurgiens de diverses villes : — Castres, 56; — Montpellier, 151, 153; — Nimes, 16 (table); — Versailles, 180.
Garçons chirurgiens de l'Hôpital Saint-Éloi et de l'Hôpital général, à Montpellier, 60, 89.

Chizé (Deux-Sèvres). — Forêt, 159.

Chocolat, 196.

Cholet (Maine-et-Loire), 157.

Chronique du *Petit Talamus* des Archives municipales de Montpellier : — extraits, 235.

Chrysalides (Étouffement des), dans les cocons des vers à soie, 118.

Chusclan (Gard). — Vins, 106.

Cimetières, 63, 81, 94, 110, 121, 130, 238; — à Beaucaire, 238; — à Toulouse, 110.

Cinq-Mars-la-Pile (Indre-et-Loire). — Prieur, 155.

Cinquantième du revenu de tous les biens, 92, 93, 129, 130, 184, 185, 186, 188, 189, 221; — abonnement par la Province de Languedoc, 93, 129.

Cintegabelle (Haute-Garonne), 16 (table, v° *Sainte-Gavelle*), 108. 130. — Biens de l'abbaye de Boulbonne, 42, 65, 85, 88, 97, 98, 100, 101, 109. — Suppression du gouvernement, 28.

Ciotat (*La*) (Bouches-du-Rhône). — Amirauté : pêche maritime, 196.

Circulation — des denrées, 109, 110; — des grains, 66, 109, 110; — des vins, 117.

Cires. — Cires blanches, 70; — venant de l'étranger, 105. — Cires jaunes, 67; — venant de l'étranger, 32, 62, 105, ; — blanchies en Languedoc, 32.
Commerce des cires de Bretagne, 173.
Raffinerie de cire de Dunkerque, 199.

Ciry (Aisne, commune de Ciry-Salsogne), 159.

Cisterciennes (Religieuses). — Monastères divers : — Netlieu, 242; — Nonenque, 167; — la Virginité, 145.

Cisterciens. — Abbayes diverses : — Belle-Branche, 171; — Boulbonne, 1, 2, 42, 65, 85, 88, 97, 98, 100, 101, 109, 123, 242; — Candeil, 140, 158; — Eaunes, 100, 101; — Fontaine-Jean, 150; — Fontaine-les-Blanches, 162, 165; — Fontfroide, 238, 242; — Franquevaux, 115; — Signy (en Champagne), 166; — Trizay, 176; — Villelongue, 242. — Voir ci-dessus *Cisterciennes* (*Religieuses*).

Citadelles diverses : Buzet, 21; — Labruguière, 44; — Metz, 202; — Montpellier, 25, 101, 222; — Pont-Saint-Esprit, 33, 37, 46, 57, 61, 65, 85, 130. — Rasement de citadelles, 21, 52.

Cité (La), à Carcassonne, 112. — Archives de la sénéchaussée, 242. — Église cathédrale Saint-Nazaire, 242. — Manufacture royale de la Trivalle, 94.

—— à Paris. — Église de Saint-Barthélemy-en-la Cité, 75.

Citeaux (Ordre de), 16 (table), 72, 74, 75; — voir ci-dessus *Cisterciens*.

Claissan (Domaine de Saint-Bauzille-de-) = *la Savoie* (Hérault, commune de Vendres), 115.

Claveurs (Expositions des), 46.

Clapiers (Hérault). — Biens abandonnés, 41. — Domaine d'un chanoine de la collégiale Saint-Sauveur de Montpellier, 96.

Clapiès (De), ingénieur, professeur de mathématiques à Montpellier, 153, 167.

Clarensac (Gard), 12, 13, 16 (table).

Clausonne (Gard, commune de Meynes). — Seigneurie : dépaissance, 16 (table).

Clavaires des villes, 13, 46. — Offices de clavaires, 50, 51. — Clavaires de Montpellier, 94, 118.

Claveau, maladie des troupeaux, 120.

Clément XI, pape : — bulle contre le Jansénisme, 138.

Clercs. — Clercs et prêtres, 16 (table). — Conseillers clercs au parlement de Toulouse, 20. — Maîtres clercs des Trésoriers de France, 131. — Clercs des huissiers et des procureurs, 176.

Clergé, 229. — Assemblées du Clergé de France,

16 (table). — Emprunt du Clergé de France, 148. — De Pennautier, trésorier du Clergé, 96.
Exemptions du clergé régulier et séculier, 150.
Impositions sur le clergé, 9, 10, 16 (table).
Offices sur le clergé, 230.
Voir *Abbayes*, *Biens ecclésiastiques*, *Chambres ecclésiastiques*, *Gens d'Église*, *Gens de mainmorte*, *Ordres religieux*.

CLERMONT (Régiment de cavalerie de), 199.

Clermont-de-l'Oise, alias *Clermont-en-Beauvaisis* (Oise). — Juridictions réunies, 201.

Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Réunion des deux villes de Clermont et de Montferrand, 196.
Contrôle des marchandises, 186.
Orfèvres, 74.
Route de Paris en Languedoc, 172, 174.
Cour des Aides, 74, 75, 133, 169.
Évêché. — Mandement de l'évêque, 138.

Clermont-l'Hérault (Hérault), anciennement *Clermont-de-Lodève* (diocèse de Lodève).
Consuls, 116.
Draps, 91, 92, 94, 201 ; — fabricants de draps, 41, 93, 96, 98, 100 ; — draps pour le Levant, fabriqués par Guillaume Liquier, 192.
Industrie, cf. Draps, Jurandes, Manufactures.
Jurandes : admission à la maîtrise, 105.
Manufactures, 32, 33, 39, 57, 92, 144, cf. Draps ; voir *Villeneuvette*.
Privilèges, 16 (table).
Régents, 116.
Subvention, 93, 94.
Seigneurie, 11, 16 (table) ; — baronnie, 58, 59 ; — comte, 62 ; — fours banaux de Clermont, 101.

Clos Chicot (Le), à Couilly (Seine-et-Marne), 168.

Clôture des biens en Bourgogne : — droit de contrôle, 75.

Clôtures et fortifications des villes du Languedoc, 107.

Clouterie, dans la Flandre française et le Hainaut, 199.

Cluny (Ordre de), 158, 161 ; — voir *Lézat*, *le Monastier-Saint-Chaffre*.

Cochenille, 38, 88, 130, 147, 205, 220 ; — pour la teinture des draps destinés au Levant, 88.

Cochers, 173.

Coches. — Coches par eau de Paris à destination de diverses localités, 189. — Voleurs de coches, 167.

Cocons des vers à soie, 101, 118.

Code Joubert, recueil des édits, déclarations, arrêts et ordonnances, pour la province de Languedoc, = Collection de Languedoc, 79 à 126, etc. : — *années 1697 à 1749*, 79 à 104 ; plus, un certain nombre de doubles, dans la Collection Pouget ; — *années 1753 à 1789*, 104 à 126 ; — tables annuelles des matières par ordre chronologique, 79, 80, 82 à 126, etc. ; — tables générales des matières par ordre alphabétique, 128 à 130 (voir les pages 56 à 60 du présent répertoire).

Code Théodosien, 127.

Cognac (Charente). — Veltes pour le jaugeage des pipes et barriques (eaux-de-vie, etc.), 169.

—— *Élection*. — Nouvelle manière de lever la taille, 169.

Coins pour la marque des étoffes, 165.

Colique néphrétique (Remède pour la), 147.

COLLA (DEL DE PRADINES : — procès avec la communauté de Frontignan, 41.

Collecteurs — de l'impôt du sel, 166.

—— des tailles des communautés d'habitants, 32, 50, 55, 63, 65, 67, 86, 87, 97, 129, 130, 155, 157, 165, 169, 178, 200, 204, 215, 219, 220, 223 ; — à Marsillargues (Hérault), 41 ; — à Quintenas (Vivarais), 96. — Collecteur de tailles concussionnaire, 96. — Collecteurs forcés, 37, 38, 40, 86, 89, 129, 197. — Offices de collecteurs des tailles, 29 ; — trésoriers-collecteurs des tailles et biens patrimoniaux des communautés de Languedoc, 159, 223. — Règlements des collecteurs des tailles, 61, 77. — Séquestres établis à la requête des collecteurs des tailles, 199.

Collections diverses, constituant la majeure partie de la *série A* des Archives départementales de l'Hérault, et concernant, les unes en majeure partie, les autres en totalité, l'administration civile, financière, judiciaire et militaire, le commerce, l'industrie, etc., du haut et du bas Languedoc :
Collection de Languedoc, = collection du « Code Joubert », 79 à 130 ;
Collection des Ordonnances et Arrêts, 17 à 43 ; — annexes de la dite collection, 44 à 78 ;
Collection Dom Pacotte, 231 à 242 ;
Collection Pouget, 131 à 225 ;
Collection des Sénéchaussées, 1 à 16.
Tables générales (alphabétiques) de deux de ces collections : — Languedoc, 128 à 130 ; — sénéchaussées, 16 ; — et 229 et 230.
Tables particulières (le plus souvent non alphabétiques, avec ou sans ordre chronologique, avec

ou sans manchettes), dans la plupart des volumes de ces cinq collections : — Languedoc, 79, 80, 82 à 127; — Ordonnances et Arrêts, 17 à 50, 52 à 58, 66, 69 à 76, 78; — Dom Pacotte, 231, etc.; — Pouget, 131 à 133, 136, etc.; — Sénéchaussées, 1 à 15.

Collèges d'enseignement secondaire ou d'enseignement supérieur, établis dans diverses villes : — Alais, 41, 95; — Bordeaux, 175; — Castelnaudary, 117; — Castres, 106, 109; — La Flèche, 171; — Limoux, 91, 92, 111, 119; — Lodève, 91; — Mâcon, 75; — Mende, 111; — Narbonne, 92, 98, 108, 112; — Le Puy, 120.

Collèges tenus par les Pères Doctrinaires, cf. Castelnaudary, Narbonne; — par les Jésuites, cf. Castres, La Flèche.

Collège de l'Université [de Médecine] de Montpellier, 31. — Collège de Maguelone, fondé à Toulouse par Arnaud de Verdale, 2.

Collèges de l'Université de Paris : professeurs, 113; — collège de Louis-le-Grand, à Paris, 75.

Collèges de l'Université de Reims, 113.

Collégiales. — Montpellier : — Saint-Ruf, 62, 79, 127; — Saint-Sauveur, 96. — Voir *Chapitres collégiaux*.

Cologne (Allemagne). — Les citoyens de Cologne affranchis du droit d'aubaine, 73.

Colombes (Chasse aux), 13.

Colombiers (Hérault, canton de Béziers). — Seigneurie, 242.

Colomiez (Raymond), imprimeur du Roi à Toulouse (1616), 206.

Colonies. — *Colonies françaises*, 163, 168, 171, 176, 178, 196, 197, 221; — d'Amérique, 164, 172, 179, 188, 189, 191, 193, 204; — la Louisiane, 168, 198; — la Nouvelle-France, 164, voir *Canada*; — Saint-Louis (île de Saint-Domingue), 168, 169.

Colonie hollandaise de Surinan (Guyane), 147.

Amirautés dans les ports des îles et colonies françaises, 166. — Commerce des colonies, 163, 171, 176, 179, 188, 189, 191, 193, 196, 197.

Colportage des bas, 196.

Colza (Graines et huiles de), 173.

Combas (Gard), 16 (table).

Combes, anciennement *Terre foraine du Poujol* (Hérault), 100; — chasse et pêche, 65.

Commandant (Le) en chef de la province de Languedoc, 59, 60, 61, 63.

Commanderies, Commandeurs. — *Ordre de Malte*. — Angers : commanderie de l'ancien Temple, 169; — Avignon, 63, 81, 198; — Montpellier : le Grand et le Petit Saint-Jean, 117; — Saint-Christol, 58, 63, 81. — Commandeurs divers de l'ordre de Malte, en bas Languedoc : marais à dessécher, 111, 113, 115.

Ordre du Saint-Esprit de Montpellier, 102.

Commerce, 5, 6, 7, 9, 13, 18, 19, 39, 40, 41, 42, 54, 55, 100, 101, 102, 103, 109, 142, 153, 229, 231.

Commerce maritime, 28, 46, 142, 174, 198; — par Cette, 39, 58, 89, 178, 192, 194, 196, 222; — par Dunkerque, 197; — par Marseille, 168, 174; — par les Sables d'Olonne, 193.

Bâtiments (pincks) armés pour la sûreté du commerce, contre les corsaires de Tripoli, 93.

Navires de commerce, 65, 145, 147.

Commerce des blés, 35, 58, 65, 139, 156, 222; — du castor, 173, 189; — des chanvres, 194; — des cuirs, 96, 101; — des drogueries et épiceries, 239; — des grains, 28, 74, 115, 124, 156; — des farines, 115; — des laines, 92, 95, 155; — de la marée, 181; — des matières d'or et d'argent, 193; — des nègres, 207; — de la poudre d'or, 207; — du sel, 56, 57, 61, 184; — des soies, à Lyon, 216; — voir ces différents noms de matières : *Blés*, *Castor*, *Chanvres*, *Cuirs*, etc. — Commerce des vins, voir *Bordeaux*, *Bourgogne*, *Languedoc*, *Paris*, *Vins*, etc.

Commerce de diverses provinces françaises, voir notamment *Bretagne*, *Comtat d'Avignon*, *Dauphiné*, *Languedoc*, *Lorraine*, *Roussillon*, etc. — Commerce de diverses villes françaises, voir notamment *Avignon*, *Cette*, *Dieppe*, *Lyon*, *Lunel*, *Marseille*, *Montpellier*, *Nantes*, *Narbonne*, etc. — Commerce de diverses villes étrangères, voir notamment *Gênes*, *Ostende*.

Commerce de la France avec les diverses nations de l'Europe : — Angleterre, 124, 202; — Danemarck, 145; — Espagne, 18; — Hollande, 145; — Italie, 4, 145; — Portugal, 202; — Suède, 145; — villes hanséatiques, 163.

Commerce avec le Levant, 18, 65, 174, 178, 192, 194, 196, 222, 236, 239; — avec les côtes d'Afrique, 159; — avec les îles et colonies françaises de l'Amérique, 39, 89, 163, 168, 176, 179, 188, 189, 190, 191, 193, 196, 197; — avec la Barbarie, 174, 196; — avec le Canada, 165; — avec la Guinée, 168, 195, 207; — avec l'île Royale, 193; — avec les Indes, 181; — avec la Louisiane, 143; — voir ces diffé-

rents noms de lieux : *Levant*, *Afrique*, *Amérique*, *Barbarie*, *Canada*, *Guinée*, etc.

Associations commerciales, 146 ; — voir *Compagnies commerciales*. — Nobles pouvant faire du commerce en gros sans déroger, 28, 62, 81, 174. — Assemblées générales de commerce, 186.

Chambres de Commerce de diverses villes, 58, 129, 130, 229 ; — Marseille, 220 ; — Montpellier, 81, 223 ; — Toulouse, 81.

Conseil du Commerce, 35, 36, 37, 58, 62, 65, 79, 81, 84, 85, 129, 130, 157, 159, 163, 176, 195.

Intendants de Commerce, 181.

Comminges. — *Comté*. 3, 16 (table), 242.

—— *Diocèse civil*. — Chemins, 109.

Épizootie, 115.

Insensés, 125.

Péage du pont de Valentine, 110.

Ponts et chaussées, 109, 110.

Localités diverses, voir *Mazères*, *Montsaunès*, *Saint-Béat*.

—— *Diocèse ecclésiastique*, 16 (table). — Séminaire de Comminges, dirigé par les Jésuites, 146.

Commis. — Commis des Aides : visites et procès-verbaux, 151, 156, 162. — Commis des Fermes, 130, 157 ; — procès-verbaux, 73, 168. — Commis des Tabacs : visite des voitures publiques, 147. — Dixième des gages des commis, 201.

Commissaires. — Commissions et commissaires en Languedoc, 17. — Commissaire député par le Roi pour la recherche générale des biens contribuables du diocèse de Maguelone (1525), 234.

Commissaires du Roi aux États de Languedoc, 18, 20, 56, 130 ; — gratifications, 20 ; — procureur général et substitut au bureau des dits commissaires, 130.

Commissaires des États de Languedoc, 59, 130.

Commissaires généraux trésoriers de France pour la vérification des comptes de la province de Languedoc, 61. — Commissaires pour la vérification du compte des étapes, 130. — Commissaires pour la vérification des dettes des diocèses et des communautés de Languedoc, 45, 50, 129.

Commissaires ordinaires des Assiettes des diocèses de Languedoc, 29, 31, 44, 55, 56, 67.

Commissaires au Châtelet de Paris, 152, 229.

Commissaires des Décimes, 140, 229.

Commissaires sur les Francs-fiefs et nouveaux acquets, 236.

Commissaires des Guerres, 139, 146, 174.

Commissaires aux Inventaires, 130, 137, 141, 148, 182, 229.

Commissaires de Marine et galères, 137.

Commissaires aux prisées et vente des meubles, 130 ; cf. ci-dessous : Commissaires-priseurs.

Commissaires aux Revues, 130, 221, 229.

Commissaires aux Saisies mobilières, 139, 148.

Commissaires aux Saisies réelles, 62, 63, 79, 129, 130, 137, 138, 147, 151, 172, 229 ; — contrôleurs et inspecteurs des dits commissaires, 147, 151.

Commissaires des Tailles, 67, 229.

Commissaires enquêteurs et examinateurs, 130.

Commissaires inspecteurs des messageries, 229.

Commissaires inspecteurs sur la Vallée et dans les halles de Paris, 229.

Commissaires-priseurs vendeurs de meubles, 38, 60, 74, 75, 130, 146, 147, 148, 179.

Commissaires subdélégués de la Chambre de Justice, 155.

Commissaires vérificateurs des rôles pour la distribution du sel, 137, 229.

Épices et vacations des commissaires, 78.

Commissionnaires, 229 ; — des rouliers, 130 ; — des vins et eaux-de-vie, 130.

Commissions. — Commissions extraordinaires, 17, 19, 44, 46 ; — révocation de toutes les commissions extraordinaires, 134. — Commission de 1734, 41. — Commission du Vivarais, 121. — Droit de marc d'or des commissions sur offices, 145.

Committimus (Droit de), 31, 55, 56, 67, 68, 74, 75, 92, 117, 135, 172, 173, 190.

Communautés d'Arts et Métiers, 147, 175, 222. Auditeurs-examinateurs des comptes, 148. — Trésoriers, 230.

Communautés des Marchands et Artisans, 146 — Auditeurs des comptes, 130. — Dettes, 130. — Emprunts, 110. — Jurés-gardes des archives et dépositaires des titres, 130.

Communautés laïques, 150.

Communautés municipales = communautés d'habitants, 73, 110, 130, etc., — du bas Languedoc, 34, 236, etc., — du haut Languedoc, 123, 130, etc., — voir les noms respectifs des localités. Abus dans l'administration des affaires commu-

nales, 95, 102, 106, 107, 109, 110 ; — réformation des dits abus, 106.

Actes divers des communautés, 96 ; — contrôle des dits actes, 41.

Archives, 115, 125, 129, 130, 231, etc.

Assemblées communales, 43, 124.

Biens patrimoniaux, droits et facultés, 27, 57, 61, 67, 71, 82, 97, 115, 129, 130, 141, 159, 189, etc.; — bois communaux, 98, 102, 125, 150, 166, etc. ; — communautés engagistes des Domaines, 55, cf. 130 ; — communaux inféodés, 113 ; — amortissement, 33, 57, 136 ; — droit de nouvel acquet pour les usages, 93 ; — aliénations, 32, 54, 130 ; — taxe du huitième des biens aliénés par les communautés, 49.

Boucheries, 192.

Charges municipales, 115, 116, cf. Offices.

Chemins, 120, etc.

Compoix, 29, 117, 121, etc.

Comptabilité communale, 21, 28, 61, 62, 63, 81, 97, 98, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 117, 121, 123, 129, 130, 211, 217, 220, 222, 223, 224; — trésorier-clavaire, 118 ; — auditeurs des comptes, 55, 61, 81, 129, 130, 148, 229 ; — contrôleurs des comptes, 23.

Conseils politiques, 24; — renforcés, 129.

Créanciers des communautés, 57, 98, 108, 109, 110, 214.

Dégrèvements : tailles, 60 ; — don gratuit, 108.

Délibérations, 96.

Dépenses, 71, 178.

Députés aux États, 60, 130.

Dettes, 34, 60, 61, 67, 68, 71, 94, 96, 97, 103, 108, 112, 122, 125, 126, 129, 130, 135, 150, 158, 160, 171, 183, 200, 201, 204, 209, 216, 229 ; — vérification, 23, 28, 50, 53, 55, 56, 106, 212 ; — liquidation, 68.

Élections consulaires (Forme des), 116.

Emprunts, 90.

Facultés, cf. Biens patrimoniaux.

Fontaines publiques, 141.

Greffes consulaires, 28, 68.

Impositions, 26, 67, 71, 106, 212; — restitution des sommes surimposées, 130 ; — deniers dus par les collecteurs aux communautés, 32 ; — banqueroutes de collecteurs, 32.

Indemnités accordées aux communautés, 130.

Jurés des communautés, 172, 173.

Libertés communales, 1, cf. Privilèges, Facultés.

Limites de terroirs, 111, voir *Cette*, etc.

Octrois, 196; — liste des villes et communautés du Languedoc, ayant été autorisées à lever des droits d'octroi et de subvention, 129.

Offices et officiers municipaux, 109, 123, 129, 130, 177, etc.

Privilèges, 3 ; — voir *Vin étranger*.

Procès, 130, 138 ; — avec les seigneurs, 65, 106.

Procureur du Roi des communautés, 130.

Règlement pour les diocèses, villes et communautés du Languedoc, 68, 71.

Rentes des communautés, 130.

Revenus divers, 61, 98, 125, 178, 189.

Secours à diverses communautés, 108, 110.

Subventions, cf. Octrois.

Statuts municipaux, 175.

Syndics perpétuels, 137.

Taillable (Imprescriptibilité du), 83.

Travaux communaux, 107.

Trésoriers des communautés, 230.

Usages, droits d'usage, cf. Biens patrimoniaux.

Communautés religieuses, 146. — Bois leur appartenant, 150, 196 ; voir *Bois*.

Communes, rurales et urbaines. — Voir *Communautés municipales*.

Commutation (Droit de), levé par la ville de Toulouse, 20.

Compagnie des 340 secrétaires du Roi, 150.

Compagnies commerciales. — Compagnied'Afrique, 196 ; — de la Chine, 155, 158 ; — de Guinée, 159, 207 ; — des Indes, 74, 75, 90, 137, 143, 145, 146, 168, 170, 171, 172, 173, 174, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 184, 185, 186, 188, 190, 192, 193, 194, 195, 196, 198, 199, 213, 221, 229, 234 ; — des Indes occidentales, 207 ; — des Indes orientales, 151, 162, 168, 196, 207 ; — des Indes orientales, de Hollande, 178, 194, 196 ; — d'Occident, 165, 167, 168, 169, 176, 196 ; — de Saint-Domingue, 162 ; — du Sénégal et côte d'Afrique, 184, 207.

Compagnie royale des voyages de long cours (Levant, Midi et Ponent), 133.

Compagnie de commerce établie à Ostende, 178.

Compagnie du commerce de Lorraine, 184.

Compagnies militaires. — Compagnies d'arbalétriers, 150 ; — d'arquebusiers, 150, 168; — des Cent-Suisses de la Garde du Roi, 142, 151 ; — franches de dragons, 199, 202 ; — gardes-côtes, 99,

100 ; — des gardes de l'Estendart réal des galères, 155 ; — des gardes du pavillon Amiral, 155 ; — de gentilshommes-cadets, 191, 193, 199, 202 ; — du Guet à Paris, 75, 202 ; — d'infanterie, 67 ; — des maréchaussées, 204 ; — franches de la Marine, 170, 201 ; — du duc de Montmorency, 44, 47 ; — du duc de Ventadour, 44. — Voir *Gens de guerre*, *Routiers*.

Compagnies supérieures. — Enregistrement des édits, lettres, patentes, etc., 78.

Compascuité, 110.

Compésiement, 64 ; — voir *Compoix*.

Compiègne (Oise). — Assistance publique, 147.

Droits de travers dans la ville, 195.

Forêt, 155, 172, 189.

Orfèvres, 74.

Testament de Jacques de la Porte, 147.

Compoix, ou plus exactement Compoix *terriens* des communautés d'habitants, 23, 29, 39, 40, 46, 50, 54, 67, 117, 121, 122, 129, 130, 183, 209, 220, 221. — Compoix de diverses localités : — Alais, 38, 58, 62, 65, 79, 87 ; — Annonay, 115 ; — Boissezon-d'Augmontel, 69 ; — Lodève, 220 ; — Montpellier, 235 ; — Pradelles (Vivarais), 104 ; — le Pont-Saint-Esprit, 65, 87, 88, 205 ; — Uzès, 95 ; — Vallon (Vivarais), 65, 85 ; — Villeneuve-lès-Maguelone, 115. — Compoix [terriens] des diocèses, 52 ; — du diocèse de Nimes, 109.

Compoix *cabalistes*, 111, 129, 130 ; — d'Anduze, 113 ; — de Grisolles, 62.

Comps (Gard), 5.

Comptabilité (La) élémentaire, enseignée dans les petites écoles à Paris, 168.

Comptabilité publique. — Ordonnances et arrêts, spécialement en ce qui concerne le Languedoc, 129, 130.

Comptes du Dixième, 60, 88.

Comptes des Ponts et Chaussées, 186.

Comptabilité de la Province [de Languedoc], 47, 49, 50, 61. — Comptes du Trésorier de la Bourse des États, 21, 129. — Comptes de l'Étape, 30, 67, 130. — Comptes des grènetiers et receveurs particuliers, tant de l'équivalent que des aides, tailles, crues et autres deniers, en Languedoc, 17.

Comptabilité des diocèses [de Languedoc], 47, 49, 50, 62. — Comptes des receveurs des diocèses, 21, 129. — Comptes des syndics des diocèses, 48, 129.

Comptabilité communale, Comptes des communautés d'habitants, spécialement en Languedoc, voir *Communautés municipales*, v° Comptabilité ; — localités diverses, voir *Auriac* (diocèse de Toulouse), *Beaucaire*, *Bordeaux*, *Lansargues*, *Lunel*, *Marsillargues*, *Montpellier*.

Reddition des comptes, 67, 70 ; — diocèses, 21 ; — communautés, 222, 224. — Vérification des comptes : — Province, 61 ; — communautés, 28. — Débets, reliquats, restes, 51, 61, 129, 151.

Comptables divers, voir *Comptables*.

Auditeurs des comptes, 67 ; — Étape, 130 ; — communautés, voir *Communautés municipales*. — Auditeurs-examinateurs des comptes des communautés d'arts et métiers, 148. — Auditeurs des comptes des marchands et artisans, 58, 79, 130.

Chambres des Comptes, voir *Chambres*.

Contrôleurs des comptes des communautés, 23.

Épices des comptes, 66 ; — des deniers extraordinaires, 23, 26, 27.

Comptables de toute nature de deniers, 108, 129, 145, 186, 221, 222 ; — du ressort de la Cour des Comptes de Languedoc, 51, 73. — Hypothèque du Roi sur les biens des comptables, 140, 145, 225. — Registres-journaux des comptables, 130, 160, 164. — Droits de quittance et taxations, attribués à tous les officiers comptables, 229, 230. — Amnistie en faveur des comptables, 73.

Comptes courants en banque, 172, 173, 177.

Comptes des administrations (État, province de Languedoc, diocèses, communautés), voir *Comptabilité publique*.

Compteurs de marée, à Paris, 156.

Comput, 153.

Comtat Venaissin, autrement dit *Comtat d'Avignon*, ou simplement *Comtat*, 9, 91.

Commerce, 95, 196 ; — avec le Languedoc, 130 ; — avec le Vivarais, 81, 202.

Dépaisssance, 91.

Étoffes de soie fabriquées dans le Comtat, 94, 95.

Marchandises diverses, 94.

Notaires, 75.

Privilèges des habitants, 95, 201, 213.

Tabac, 201.

Vins du Comtat, 63, 81, 202.

Voir *le Louzon*, *Mormas*.

Comtés divers, Comtes, Comtesses : — Agenais, 204 ; — Alais, 61, 66 ; — Armagnac, 5, 12,

242 ; — Artois, 157 ; — Auxerre, 184 ; — Avejan, 100.

Bar-sur-Seine, 174; — Belle-Isle, 183; — Bigorre, 3; — Bioule, 44; — Blaignac, 194; — Bourgogne, 184, 204.

Calvisson, 62; — Caraman, voir ce nom; — Clarac, 120; — Clermont, 62; — Comminges, 242; — Condomois, 204.

Eu, 184; — Évreux, 74; — Fezensac, 242; — Foix, voir ce nom; — Forez, 74.

Lauraguais, 121; — les Maillys, 75; — Mauguio, 111; — Mérinville, 84,168; — Montfort, 242.

Peyre, 141, 145; — Pézenas, 50, 121; — le Poujol, 100; — Provence, 74, 75; — Rieux-Mérinville, 60, 94; — Robin, 180; — Rodez, 242; — Roure, 30, 83, 178.

Saint-Challier, 180; — Saint-Fargeau, 196; — Sault, 201; — Simiane, 186; — Toulouse, voir ce nom.

Concierge des hôtels de ville, 130.

Conciles. — Bâle, 2, 10, 11, 16 (table). — Constance, 1, 8, 16 (table). — Saint-Gilles, 238.

Concussions, Concussionnaires, 96, 222.

Condamnations — du trésorier général de l'ordinaire des guerres Cl.-Fr. Paparel, 168; — de Henry-Philippe Quinsac de Lafabrège, coupable de concussions, 222.

Condamnations de divers criminels, 186, 188, 189, 190, 194, 195, 196, 198, 199, 202, 204, 213. — Condamnations à mort : — Cartouche, 174; — assassins, 165; — faux-monnayeurs, 174; — voleurs de nuit et de grands chemins, 162. — Condamnations aux galères, 46, 155, 168.

Condamnations de divers écrits philosophiques ou politiques, 72, 74, 199, 203.

Condé (Henry de Bourbon-) : — droit établi à Agde en sa faveur, 44.

Condé-sur-Noireau (Calvados). — Tiretaines, 204.

Condom (Gers). — Privilèges, 2.

—— *Diocèse ecclésiastique*, 16 (table, v° Agen).

Condomois (Comté de), 204.

Confession : — dévotes, 149; — malades, 142.

Confirmation (Droit de), 129, 130, 216; — payé à cause de l'avènement du Roi à la Couronne, 178; — à cause des foires et marchés, 24.

Confiscations, 229; — pour fait de religion, 165.

Conflent [Pyrénées-Orientales]. — Minerai de fer, 113. — Sel, 174.

Conflits de préséance, voir *Préséances*.

Confolens (Charente). — Siège d'élection, 151.

Confrérie, en Roussillon, 189.

Congeniès (Gard), 10, 16 (table), 242.

Congés de remuage, 155, 162, 163.

Congés des soldats, 162, 167.

Congrégations religieuses. — Congrégation de Saint-Maur (Bénédictins), 231, 242. — Voir *Doctrinaires*, *Frères des Écoles chrétiennes*, *Jésuites*, *Oratoriens*.

Congrues (Portions), voir *Portions*.

Connétable, Connétablie. — Le connétable de France, 16 (table). — Le connétable de Montmorency, 44, 46. — Connétablie de France, 168. — Gardes de la Connétablie, 139. — Connétablie et Maréchaussée de France, 154.

Conques (Aude). — Draps, 88; — fabricants de draps, 220. — Teinture des draps, 170. — Voir *Saptes*.

Pont de Montplaisir, sur l'Orbiel, 122.

Conquets, 160.

Conscience (Conseil de), 157.

Conseil (Le Grand), voir *Conseils du Roi*.

Conseil de Commerce, voir *Conseils du Roi*.

Conseil de Conscience, voir *Conseils du Roi*.

Conseil de Finance, voir *Conseils du Roi*.

Conseil de Guerre, voir *Conseils du Roi*.

Conseil de la Sénéchaussée de Beaucaire, assemblé pour les affaires du Roi, 16 (table).

Conseil de Marine, voir *Conseils du Roi*.

Conseil de Régence, voir *Conseils du Roi*.

Conseil des affaires du dedans du Royaume, voir *Conseils du Roi*.

Conseil des Parties, voir *Conseils du Roi*.

Conseils d'État, voir *Conseils du Roi*.

Conseillers des diverses cours supérieures, etc. : — Cour des Comptes de Montpellier, 185; — Parlement de Paris, 74; — Parlement de Toulouse, 17, 20. — Sénéchal de Toulouse, 20. — Conseillers clercs, 20. — Conseillers d'honneur, 74.

Conseillers de ville auditeurs des comptes, 148, cf. Conseillers politiques.

Conseillers du Roi, 76; — cf. 165.

Conseillers généraux pour le fait de la justice, en Languedoc, 16 (tables); — pour le gouvernement du Domaine, 16 (table).

Conseillers politiques des villes et communautés d'habitants, spécialement en Languedoc, 111, 113,

115, 124, cf. 148; — voir ci-dessous *Conseils politiques*.

Conseillers-secrétaires du Roi, 165.

Conseils de Santé, établis en Languedoc lors de la peste de Marseille (1720), 171, 174, 179.

Conseils de Ville, 55, 212, 214; — voix des évêques, 55. — Voir ci-dessous *Conseils politiques*.

Conseils du Roi, 69, 185; — conseils divers établis pour la direction des affaires du royaume, 150, 157, 179, 190, 202; — cf. Conseil de Conscience, de Commerce, de Finance, de Guerre, de Marine, des affaires du dedans du royaume; cf. également Conseil de Régence. — Garde des archives des conseils du Roi, 145. — Huissiers, 152.

Le *Grand Conseil*, 152, 213.

Conseil de Commerce, 35, 36, 37, 58, 62, 65, 79, 81, 84, 85, 129, 130, 157, 159, 163, 176, 190, 195.

Conseil de Conscience, 157.

Conseil de Finance, 130, 157, 167. — Édits, déclarations, arrêts, etc., sur toutes sortes d'affaires de finances, de 1689 à 1708: répertoire chronologique, 226 à 228; répertoire alphabétique, 229-230.

Conseil de Guerre, 154, 156, 157, 159, 167, 216.

Conseil de Marine, 157, 167, 171.

Conseil de Régence, 158.

Conseil des affaires du dedans du royaume, 157, 159, 167.

Conseil des Parties, 130.

Conseil d'État, 77, 130; — arrêts divers, concernant des affaires générales ou des affaires concernant plus particulièrement le Languedoc, etc., *passim*.

Conseils municipaux de l'ancien régime, voir *Conseils de Ville, Conseils politiques*.

Conseils politiques des villes et communautés d'habitants, 24, 89, 91, 113, 130, 148; — ordinaires, extraordinaires, renforcés, 117, 129; — de diverses localités: — Agde, 90, 117; — Anduze, 125; — Aniane, 115; — Beauchastel, 123; — Béziers, 90, 116; — Carcassonne, 111; — Chalabre, 91; — Cette, 116; — Frontignan, 115; — Gignac, 116; — Limoux, 111; — Marsillargues, 40; — Montagnac, 117; — Montpellier, 111, 120, 121, 212, 214; — Montréal, 124; — Nimes, 90, 117; — Rieux, 116, 122; — Saint-André-de-Sangonis, 168; — Saint-Gervais-sur-Mare, 124; — Valros, 115.

Conseils provinciaux: — d'Artois, à Arras, 74, cf. *Conseils supérieurs;* — du Hainaut, à Valenciennes, 146, 174.

Conseils supérieurs. — Créations, 73, 74. — Officiers, 75. — Arras, 74, 75; — Bayeux, 75; — Douai, 75; — Lyon, 75; — Nimes, 115; — Rouen, 75; — Roussillon, 70.

Conservateurs — des Domaines, 130, 152; — des hypothèques, 74. — Contrôleurs-conservateurs des Fermes, 176. — Conservateur de l'Équivalent, 16 (table).

Conserve (Bureau de) des prévôts des marchands et échevins de Lyon, au Pont-Saint-Esprit, 56.

Conserves de sardines, 62.

Consignations, 229, 230. — Receveurs des consignations, 50, 62, 63, 79, 81, 130, 148, 151, 159, 170, 172, 221. — Contrôleurs des consignations, 151. — Consignations faites aux créanciers de la Province, en billets de banque, 130.

Consistoires, 167; — de la R. P. R., 30.

Consistoriaux (Bénéfices), 145, 150, 155, 162; — économes des bénéfices consistoriaux vacants, 155, 162.

Conspirateurs, 3.

Constance (Grand-Duché de Bade). — Concile, 1, 8, 16 (table).

Constitution *Unigenitus*, 144.

Constitutions de rentes, 73, 130, 181, 224.

Constructions de maisons, à Versailles, 146. — Inspecteurs des matériaux de construction, 140.

Consulats, Consuls. — Droit de consulat et de boite, perçu dans le port de Marseille, 74.

Consulats de la Nation française dans les pays étrangers, 176; — dans les échelles du Levant et de Barbarie. 130, 172, 199; — à Cadix, 190, 222.

Consuls des communautés d'habitants, 13, 17, 37, 89, 129, 130. — Consuls siégeant aux Assiettes des divers diocèses du Languedoc, 30, 56, 61. — Officiers du Roi exclus du consulat, 130. — Charges de consuls perpétuels, 85, 89, 130. — Billets consulaires, 229. — Lettres de consuls de diverses communautés, 44. — Malversations de certains consuls, 85, 214. — Police consulaire, 53, 54. — Préséances, 130. — Serment de fidélité prêté par les consuls, lors de l'avènement du Roi à la couronne, 130. — Voir *Élections consulaires*.

Consulats et consuls de diverses communautés d'habitants, principalement du Languedoc: — Agde, 94, 117; — Aiguesmortes, 94; — Albi, 178; — Alet, 53; — Anduze, 90, 125; — Aniane, 98; —

Aramon, 119; — Aulas, 94; — Bazièges, 225; — Bédarieux, 91, 178; — Bérat, 122; — Bréau, 94; — Cahuzac (diocèse d'Albi), 122; — Carcassonne, 111; — le Cayla, 113, 125; — Cette, 116; — Clermont-l'Hérault, 116; — Cordes, 23, 48; — Fangeaux, 46; — Frontignan, 115; — Gignac, 46, 116; — Lansargues, 178; — Lattes, 127; — Limoux, 111; — Lunel, 240; — le Malzieu, 120; — Marseillan, 115; — Marvéjols, 124; — Mèze, 64, 85; — Mirepoix, 46; — Montagnac, 117; — Montesquieu-de-Volvestre, 117; — Montgaillard (Lauraguais), 121; — Montolieu, 83; — Montpellier, 17, 47, 58, 79, 233, 234, 235; — Narbonne, 22, 131; — Nimes, 135; — Pépieux, 39; — le Pont-Saint-Esprit, 94; — le Pouget, 124; — Réalmont, 107; — Rieux, 116; — Rieux-Minervois, 64; — Saint-Ambroix, 214; — Saint-Félix (Lauraguais), 124; — Saint-Gervais-sur-Mare, 124; — Saint-Macaire, 46; — Saint-Michel-de-Vax, 125; — Saint-Thibéry, 116; — Saugues, 120; — Sommières, 241; — Tence, 121; — Valros, 115; — Villasavary, 123; — Viviers, 46, cf. 17; — Vauvert, 115.

Statuts consulaires de Montpellier, 235.

Hôtel du consulat de Montpellier, 17.

Consuls de Mer de Montpellier, 159.

Consuls des Métiers de Montpellier, 55. — Consuls des artisans catholiques de Montpellier, 28.

Juges-consuls, 230; — de la Bourse des Marchands de Montpellier, 105, 169, 176, 204, 222; — de la Bourse de Toulouse, 107. — Voir *Juridictions consulaires*.

Consultation des avocats du Parlement de Paris au sujet de la procédure faite contre M. Villebrun, curé de Sainte-Anne de Montpellier, et du mandement de l'Évêque de Montpellier, concernant la signature du formulaire d'Alexandre VII, 70.

Contagions, 67, 95, 130; — en Gévaudan, 174, 205; — en Provence, 45, 178; — en Vivarais, 177; — dans les communautés riveraines des étangs du Bas-Languedoc, 121; — dans le diocèse d'Uzès, 177; — à Montpellier, 94.

Précautions prises à Montpellier, en Languedoc, etc., lors de la peste de Marseille et de Provence, 91, 171, 172, 173, 174, 176.

Conti (Le prince de), lieutenant général en Languedoc, 46, 52, 55, 121; — ses biens en Languedoc, 108; — capitation payée par lui à Alais, 113. — Le régiment de cavalerie de Conti, ci-devant de Villeroy, 199.

Contraintes — des receveurs des tailles, 87; — par corps, 155, 216; — par établissement de gast et garnison, 55.

Contrats, 106; — de constitution de rentes, 73, 130, 224; — de mariage, 104, 138, 141, 147, 150, 154, 199.

Contrebande, 189, 190, 194, 197, 199; — des étoffes des Indes, 169; — des poudres et salpêtres, 222; — du sel, voir *Sel, Faux-sel;* — du tabac, voir *Tabac, Faux-tabac;* — des toiles peintes, 169.

Contrebandiers, 193, 194, 195, 201, 222.

Contre-canaux du Canal Royal de Languedoc, 98.

Contrefaçon des congés de soldats, 162.

Contributions diverses. — Contribution aux tailles, 5, 9, 10, 11, 12, 17, 46, 48, 49, 67, 232, 238; — contribution des ecclésiastiques, des nobles, des monnayeurs, des notaires, des juges, des avocats, 231, 236, 238, 240, 241.

Contribution des ecclésiastiques et des nobles aux réparations des chemins et des fortifications, 238.

Contribution de la ville de Toulouse aux dépenses de l'Étape, 35, 62.

Contribution des religionnaires aux dépenses de construction des églises et presbytères, 30.

Contribution en soldats, 18.

Contribution patriotique, 66.

Contrôle général des Finances, 159.

Contrôles divers et droits de contrôle, 63, 107, 110, 141, 152, 172, 190.

Contrôle des actes des communautés, 41; — baux des boucheries, 90; — délibérations communales, 214.

Contrôle des actes civils, judiciaires et paroissiaux : — actes des notaires et sous signature privée, 60, 70, 75, 93, 129, 130, 131, 139, 142, 145, 147, 150, 151, 154, 155, 159, 167, 169, 176, 177, 181, 183, 190, 191, 192, 193, 195, 199, 202, 206, 207, 221, 229; — bans de mariage, 137, 148, 158, 229; — exploits, 65, 129, 130, 145, 146, 151, 156, 171, 183, 203, 213, 221, 229; — registres des baptêmes, mariages et sépultures, 140; — sentences arbitrales, 106; — testaments, 89, 154, 166.

Droit de contrôle sur les biens clôturés, en Bourgogne, 75. — Droit de contrôle et subvention sur les bières, 168. — Règlements pour le contrôle des dépens, 191. — Contrôle de l'étain et de l'orfèvrerie, 229. — Contrôle des marchandises à Cler-

mont-Ferrand et à Limoges, 186. — Contrôle aux entrées pour le papier, 229. — Contrôle des poids et mesures, 229.

Contrôleurs divers. — Contrôleurs des actes et expéditions des greffes des élections, 131 ; — des actes des notaires, 161, 216; — des biens communs et octrois des villes, 29; — du bois carré, à Paris, 151 ; — des cabaux, 23, 54; — des parties casuelles et droit annuel, 131 ; — des comptes des communautés, 23 ; — des consignations, 151 ; — des décrets volontaires, 146; — des dépens, 130; — des économes-séquestres, 151, 164; — de l'entrée des eaux-de-vie et des vins, 130 ; — de l'étain, à Paris, 172 ; — des exploits, 139, 140, 152, 163 ; — des épices et amendes, 141.

Contrôleurs-conservateurs des Fermes, 176 ; — leurs lieutenants, 23.

Contrôleurs des fouages, en Bretagne, 229; — des fruits, à Paris, 152; — des receveurs des gabelles, 148; — des greffes, 48, 130 ; — des guerres, à Besançon, 155 ; — des huiles, 130 ; — du marc d'or, 152 ; — des matériaux des bâtiments, 130 ; — des notaires, 24, 31, 55, 203 ; — des octrois, 37, 130 ; — des octrois et péages, 155, 156, 164 ; — des octrois et subventions, 65, 86, 130; — des ouvrages d'orfèvrerie, à Paris, 169, 178; — des poids et mesures, 36, 130; — des ventes de poisson, 137 ; — des porcs, 130; — des ports, pour les marchandises, 16 (table) ; — des rentes, 172, 229 ; — des rentes de l'hôtel de ville de Paris, 75; — des restes de la Chambre des Comptes de Paris, 130.

Contrôleurs aux saisies réelles, 129, 130, 147, 151, 213. — Contrôleurs-visiteurs des suifs, 145. — Contrôleurs des tailles, 37, 53, 85, 129, 130; — des teintures, 55. — Contrôleurs aux entrées des veaux de la ville de Paris, 151. — Contrôleurs-courtiers de la volaille, à Paris, 137, 138, 141, 146, 170. — Contrôleurs des voitures, 130.

Contrôleurs généraux, 203; — de l'artillerie, 156; — des Domaines, 78, 131, 225; — des finances, 176, 225, 230 ; — des gabelles, 52 ; — des messagers et voituriers, 151.

Contrôleurs prud'hommes, 229.

Conventions royaux (Cour des), à Nimes : — juge, juridiction, sceau, 18, 61, 107, 236.

Conversion de rentes, 158, 159, 169.

Convertis (Nouveaux), voir *Nouveaux-Convertis*.

Coquillages (Pêche de s), 161.

Corbarieu (Tarn-et-Garonne), 16 (table), 90, 183.

Corbières (Pays des) [Aude et Pyrénées-Orientales]: — sel pour les troupeaux de moutons, 37, 39, 64, 65, 83, 84, 87, 88, 89.

Cordelats: — fabrication et teinture, 39, 60, 89, 92, 184, 192 ; — cordelats et redins des fabriques de Mazamet et de Boissezon, 105.

Cordelières (Religieuses) — de Picardie, 163.

Cordeliers — de Castelnaudary, 93; — de Picardie, 163.

Cordes (Tarn), 1, 2, 28, 66, 108. — Consuls, 23, 48. — Différend avec la communauté des habitants de Virac, 55. — Impositions, 16 (table).

Corneilhan (Hérault). — Seigneurie, 242.

Corneilhan (*Saint-Julien-de-*) (Hérault, commune de Marsillargues), voir *Saint-Julien*.

Cornillon (Fossé de), à Meaux (Seine-et-Marne), 195.

Corps de garde, 129, 223 ; — à Montpellier, 111 ; — de Béziers à Agde et à Cette, 192 ; — dans les Cévennes, 91.

Corps des marchands de Montpellier, 222.

Correcteurs de la Chambre des Comptes de Montpellier, 130.

Corrèze (Département de la). — Voir *Turenne*.

Corroyeurs de Paris, 196.

Corsaires — de Malte, 166 ; — de Tripoli, 93.

Corse. — Corses en garnison au Pont-Saint-Esprit, 44.

Corvées (Suppression des), 117.

Coste (Daniel de la), voir *La Coste*.

Costumes décorés d'or et d'argent, 191.

Côte de *Guinée*, 177.

—— de *Labrador*. — Pêche de la morue, 166.

—— de *Mayres* (Ardèche), 123.

—— de *Saint-Domingue*. — Colonie de Saint-Louis, 168, 169.

—— de *Voge* — de *Vosges* [?] (frontière de Lorraine). — Privilèges, 199.

Côte-d'Or (Département de la). — Voir *Dijon*, *Auxonne*, *Citeaux*, *les Maillys*, *Marcenay*, *Pouilly-sur-Saône*, *Saulieu*.

Côtes d'*Afrique*. — Commerce, 159, 184. — Compagnie royale du Sénégal et côtes d'Afrique, 184.

—— de la *Manche*. — Pêcheries, 194.

—— de la *Méditerranée*. — Bourdigues et madragues sur les côtes de la mer du Languedoc, 82. — Poisson salé venant des côtes de la Méditerranée, 68, 71. — Sûreté de la côte, 38; — fortifications,

redoutes et signaux, 100, 103; — frégate pour la défense de la côte, 23, 56; — gardes-côtes, 55, 142, 145, 204.

Côtes-du-Nord (Département des). — Voir *Saint-Brieuc*.

Cotons. — Cotons filés du Levant, 202. — Filature de coton au Puy, 106.

Droits d'entrée sur les cotons, 104.

Toiles de coton, 159; — blanches, 70; — teintes, 102; — teintes façon d'Andrinople, 103; — de la Chine, 150; — des Indes, 150; — du Levant, 150, 172.

Cottimo (Droit de), levé dans les ports de Cette et de Marseille, 65, 85, 91, 130, 178.

Couffoulens (Aude). — Baronnie, 45, 57, 61.

Couilly (Seine-et-Marne). — Le Clos Chicot, 168. — Vendanges, 168.

Couiza (Aude). — Pont, 122.

Couleuvrines (Balles à), 46.

Coulon (Deux-Sèvres). — Marais, 176.

Coupe (Droit de), — à Lunel, 240; — à Montpellier, 5, 16 (table).

Cour (La). — Artisans et marchands privilégiés, suivant la Cour, 188. — Députations des États de Languedoc à la Cour, 22, 31, 57, 58, 135.

Cour (Le sieur de la): — sa succession, 170.

Cour de Rome. — Actes expédiés, 156. — Banquiers-expéditionnaires, 78, 147, 174, 229.

Cour des Aides de Languedoc, à Montpellier, voir ci-dessous *Cour des Généraux* et *Cour des Aides*.

Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier, voir *Chambres des Comptes*, *Cour des Aides*, *Cour des Comptes*.

Cour des Conventions royaux, à Nimes: — juge, juridiction, sceau, 18, 61, 107, 236.

Cour des généraux de la justice des Aides, ès païs de Languedoc, Rouergue, Quercy et Guyenne (en ce qui est du parlement de Toulouse), séant à Montpellier, 14, 17, 76; — voir *Cours des Aides*: Montpellier.

Courboussot = *Curbussot* (Gard, commune de Redessan). — Contrôle du fermier de la foraine, à Générac et à Courboussot, 67.

Courdault (Vendée, commune de Bouillé-Courdault). — Marais, 176.

Cournonterral (Hérault), 5, 16 (table).

Couronne (Avènement du Roi à la), 178; — foi et hommage dus au Roi par ses vassaux, 116; — serment de fidélité au Roi, prêté par les consuls des communautés d'habitants, 130; — taxes perçues par le Roi, 26, 43, 178.

Courratage, voir *Courretage*.

Courratiers, voir *Courretiers*.

Courretage (Droits de) ou de Courtage, levés par diverses villes ou communautés d'habitants du Languedoc, 129; — Magalas, 108; — Marseillan, 115; — Montpellier, 94, 104, 109, 115; — Tence, 121.

Courretiers ou *Courratiers*, 133. — Le courretier de la ville du Puy, 23, 48, 54.

Courriers. — Postes, courriers, messagers, 133, 164; — assassinat du courrier de Lyon, 186. — Courriers de cabinet, 171.

Cours des Aides, 16 (table), 76, 164.

Paris, 78, 151, 157, 161, 163, 167, 169.

Bordeaux, 174, 204.

Clermont-Ferrand, 74, 75, 133, 169.

Montpellier, 14, 16 (table), 17, 22, 23, 24, 46, 47, 52, 58, 63, 66, 76, 81, 104, 130, 155, 164, 222, 225; — union et re-union à la Chambre des Comptes, 44, 46, 53, 135, 210.

Cours des Comptes, Aides et Finances. — *Aix-en-Provence*, 216.

Montpellier, 23, 24, 55, 68, 77, 144, 160, 174, 182, 183, 207, 211, 215, 218, 220, 222. — Compétence de la cour, 62. — Comptables du ressort, 73. — Règlement sur la juridiction, 95. — Conflit avec le parlement de Toulouse, 45. — Officiers, 54, 62, 67; — leurs privilèges, 190, 191, 193, 195. — Avocat général, 217, 219. — Conseillers, 130, 185. — Greffiers, 214, 223; — droits du greffe, 214. — Huissiers, 69, 73. — Présidents, 195. — Procureur général, 217, 219. — Procureurs: tarif de leurs droits, 70, 131.

Rouen, 75.

Cours des Monnaies. — *Paris*, 75, 131, 158, 168, 196, 216. — *Lyon*, 75.

Cours des piastres, 57.

Cours divers d'enseignement secondaire ou supérieur: — Accouchement (Agde, Castres, Montpellier, Toulouse), 122, 123, 124, 125, 126; — Mathématiques (Béziers), 92; — Philosophie, 90, 91; — Théologie, 91.

Cours diverses de justice, etc. — Style des cours, 15. — Voir ci-dessus *Cour des Conventions royaux*, *Cour des Généraux*, *Cours des Aides*, *Cours des Comptes*, *Cours des Monnaies*, et ci-dessous *Cours rigoureusse*, etc.

Cours rigoureuses du Languedoc, 236.
Cours royales — d'Aiguesmortes, 94; — de Narbonne, 167.
Cours souveraines : — officiers, 134.
Cours supérieures, 229 : — arrêts notables de 1689 à 1708 : tables, 226 à 230 ; — chancelleries, 137, 150, 221 ; — offices, 230.
Coursan (Aude), 91. — Canaux d'écoulement de la Carbonne et de la Piège, 113. — Justices de Narbonne transférées à Coursan, 67. — Pont sur l'Aude, 121.
Course (Vaisseaux armés en), 147.
Courtage (Droits de), voir *Courretage*.
Courtiers. — Change, banque et marchandise, 130, cf. 196. — Cuirs, à Paris, 152. — Vins et autres boissons, notamment à Paris, 61, 130, 142, 147, 153, 162, 174. — Volailles, à Paris, 137, 138, 142, 170. — Voir *Courretiers*.
Courtoussaints (Terre de), dans le Maine, 163, 183, 192, 195, 199.
Couserans (Le) [Ariège], 3.
Coutumes, 56. — Artois, 181. — Poitou, 151. — Châlons-sur-Marne, 204. — Montpellier, 235. — Paris, 204. — Sommières, 241. — Toulouse, 209. — Vitry-le-François, 193.
Coutumier général (Le nouveau), 172, 174.
Couture (Abbaye de la), au Mans, 167.
Couturières (Maîtresses) à Paris, 213.
Couvents, 124, 146, 172, etc.
Couvertures de laine, 129; — fabriquées à Montpellier, 65, 87, 94, 130, 147, 199.
Cré (Jacques), marchand de la ville des Vans (Ardèche) : — son testament, 107.
Créanciers. — Privilège d'arrêt personnel et d'arrêt réel des créanciers, 124. — Créanciers des États de Bretagne, 170, 171, 173. — Créanciers de la province de Languedoc, 33, 41, 42, 88, 91, 96, 130, 176; — loteries pour leur remboursement, 97, 98, 101, 106, 214, 215. — Créanciers de Law, 180. — Créanciers des communautés, 57, 98, 108, 109, 110, 214.
Crecy-en-Brie (Seine-et-Marne). — Seigneurie et forêt, 174.
Créments, 50, 60, 88, 127, 150, 174, 182, 220; — de la Garonne, 61; — du Rhône, 61, 92, 93, 99, 120, 239.
Crépons fabriqués à Amiens, 163.
Crès (*Le*) (Hérault). — Hôpital, 148.
Crespian (Gard), 16 (table).
Crétonnes de Lisieux, 201.
Creuse (Département de la). — Voir *Guéret*, *Felletin*.
Criées. — Certificateurs des criées, 130, 229. — Règlements pour les criées, 191. — Criées et saisies réelles, 151.
Crieurs. — Jurés-crieurs, 79, 130, 229. — Crieurs publics, 62 — Crieurs d'enterrements, 62.
Crimes. — en Gévaudan, 111; — en Vivarais, 111. — Crimes de bulbonage, 18, 138; — de péculat, 65. — Crimes et délits militaires, 188. — Barons prévenus de crimes, 48. — Voir *Criminels*.
Criminels (Condamnations de) : sentences de diverses juridictions, 186, 188, 189, 190, 193, 194, 195, 196, 198, 199, 202, 204, 213.
Crin (Boutons de), 152.
Cris publics divers, 62.
Cristaux. — Manufacture de verres à vitres et de cristaux, à Cette, 93.
Croisades, 16 (table).
Croix (Famille de la), 66.
Croix de missions, 101.
Croix-Bénite (Haute-Garonne, commune d'Aucamville), 121.
Croix-Rousse (Faubourg de la), à Lyon, 157.
Croix-Saint-Leufroy (La) (Eure). — Abbaye, 151.
Crouy (Aisne), 104.
Crouzet (La dame de), née de Bornier, 115.
Crouzette (Grau de la) ou de Palavas, [entre les terroirs de Villeneuve-lès-Maguelone et de Frontignan] (Hérault), 176.
Croye (Le sieur de) : — sa directe à Saint-Hippolyte (Gard), 41.
Cruautés commises par les fanatiques (Camisards), à Saint-Sériès et à Saturargues (Hérault), 63.
Crues sur le sel, 14, 19, 20, 21, 23, 25, 27, 31, 37, 43, 44, 46, 47, 53, 65, 90, 121, 122, 130; — pour la construction du canal de Beaucaire à Aiguesmortes et le dessèchement des marais, 122. — Malversations commises en l'administration de la crue du sel, 46. — Procès avec les provinces de Rouergue et d'Auvergne, touchant la crue du sel, 44.
Cruzière — *Saint-Andéol-de-Cruzières* (Ardèche), 16 (table).
Crussol (Ardèche, commune de Guilherand). — Seigneurie : — bac et péage sur le Rhône, 7, 10, 16 (table).
Crussol (Familles de), de Crussol de Saint-Sulpice et de Crussol d'Uzès, 66.

Cugnaux (Haute-Garonne), 122.

Cuirs, 70, 73, 129, 151 ; — de Buenos-Ayres, 194, 196 ; — façon de Hongrie, 142.

Commerce des cuirs : — à Montpellier, 101 ; — à Paris, 142, 152, 170 ; — à Toulouse, 41, 96. — Officiers-courtiers de cuirs à Paris, 152.

Droits sur les cuirs, 73, 75.

Manufacture royale des cuirs, à Saint-Denis [près Paris], 150.

Marque des cuirs, 41, 105.

Cuivres. — Mines de cuivre du diocèse d'Alet, du diocèse de Narbonne et du diocèse de Pamiers, 96. — Cuivre provenant de Salé (Maroc), 92.

Manufactures de cuivre, 196. — Le Martinet, près de Castelnau-le-Lez, 92.

Cuivre fondu et mis en lames, pour servir à la fabrication du verdet, 92.

Culottes de maroquin, 178.

Culture. — Bestiaux servant à la culture, 129. — Mise en culture de palus à Marsillargues, 92, 97. — Culture des peupliers d'Italie, 110.

Cumières (Marne), 190.

Curanderies ou blanchisseries des toiles du pays de Caux, 199.

Curateurs (Tuteurs et), 174, 176, 221.

Curbussol, *Curebussol* (Garde), voir *Courboussol*.

Cures, — desservies par des prêtres amovibles, 159. — Nomination aux cures, 140.

Curés, 129, 165. — Assistance des curés aux assemblées communales, 43, 90, 109. — Curés faisant fonction de régents des écoles, 107. — Testaments reçus par les curés, 152, 158. — Visite des malades protestants par les curés, 55, 56.

Curés et vicaires à portion congrue, 104, 115, 159. — Droit de boisselage perçu par un grand nombre de curés, en Poitou, 74. — Logement des curés, 94, 95, 130.

Curés divers : — à Crouy (Aisne), 104 ; — à Montpellier, église Notre-Dame-des-Tables, 152 ; — à Montpellier, église Sainte-Anne, 70.

Curia subsidiorum, vulgo *des Aides*, de Montpellier, 76.

Curiæ Franciæ (*Registrum*), dressé par ordre de Louis IX (1269), 242.

Cucac-d'Aude (Aude), 115, 120.

Cygnes (Ile des), dans la Seine, à Paris, 172.

Daché, garde des archives de la Province [de Languedoc] : — tables des Recueils de la Province, 128, 129.

Dacier (André), 171.

Daguesseau, 67, 127.

Damery (Marne), 190.

Damiens (Attentat de) contre le Roi, 72.

Damville (Le maréchal de), 239.

Danemarck. — Vaisseaux de commerce danois, 145.

Danse : — académie d'équitation, d'escrime, de danse, etc., à Montpellier, 48.

Darnétal (Seine-Inférieure). — Manufacture de François Goudar, 103.

Daudé d'Alzon (J.-F.-X.), seigneur de l'Estang (près le Pouget, Hérault), 124.

Dauphiné, 9, 15, 168. — Dauphins, 5, 16 (table).

Bureau des Finances de Grenoble, 216.

Chambre des Comptes de Grenoble, 216.

Commerce du Dauphiné, 16 (table), 56 ; — avec Marseille, 56 ; — avec le Vivarais, 81, 202.

Draps fabriqués en Dauphiné, 11, 95, 168 ; — façon de Lodève, 95.

Étapes, 142.

Étoffes diverses fabriquées en Dauphiné, 162, 168, 192.

Gabelles, 151.

Impositions pour les réparations du pont du Saint-Esprit, 55.

Parlement de Grenoble, 216.

Tailles (Affranchissement des), 216 ; — (Receveurs des), 151.

Vins du Dauphiné, 63, 81, 202.

Localités diverses, voir *Donzère*, *Valence*, *Vienne*.

Dauphines (Étoffes appelées), fabriquées à Reims, 167.

Daurade (La), à Toulouse : — couvent, 16 (table) ; — église, 110. — Port, 113.

Dauteville : — preuves de noblesse, 30.

Débets des comptes, 129, 151.

Débiteurs de tailles, 60, 67.

Déboisements, 92.

Débouilli des laines destinées à la fabrication des tapisseries, 96, 214.

Décès (Inventaires après), 199.

Décharges d'impositions, 54 ; — sur le don gratuit, 55.

Décimateurs, 140, 150, 151 ; — réparations du chœur et de la nef des églises paroissiales, 140, 158.

Décimes, 1, 2, 4, 8, 16 (table), 148, 152, 236, 239. — Commissaires des décimes, 140, 229.

Déclarations de grossesse, 148.

Déclarations royales, concernant l'ensemble des provinces de France, ou seulement certaines pro-

vinces, et en particulier la province de Languedoc, *passim* : — répertoires alphabétiques pour le Languedoc, 129, 130 ; — voir également, pour les matières de finances (années 1689 à 1708), le répertoire chronologique 226 à 228 et le répertoire alphabétique 229-230.

Découverte d'un trésor à Narbonne, 101.

Décrets. — Adjudications par décret, 53, 69, 95, 206, 210, 220, 223. — Rabattement des décrets, 129, 130. — Décrets volontaires, 221. — Contrôleurs des décrets volontaires, 146. — Règlement des décrets volontaires, 191. — Prêtres décrétés ou bannis, 74.

Défauts et contumaces, 216. — Règlement pour les défauts, 191. — Vérificateurs des défauts, 150.

Défrichements, 42, 92, 112, 115, 116, 118, 129, 210; — dans les communaux, 107 ; — dans les garrigues, 61, 67, 136, 223 ; — à Marsillargues, 97.

Dégrais des étoffes, 101.

Dégrèvements, 60, 63, 65, 83, 88, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 168, 198, 202, 220, 243; — à la suite de grêles, inondations ou autres cas fortuits, 64, 84, 104; — à la suite de la perte des oliviers, 90 ; — à la suite des dévastations commises par les fanatiques (Camisards), dans les diocèses d'Alais, de Nimes, etc., 64, 82, etc.

Dégrèvements accordés à diverses localités du Languedoc : — Beaucaire, 178; — Mauguio, 89; — Saint-Étienne-Vallée-Française, Saint-Sériès, Saturargues, 81, etc.

Voir *Décharges*, *Remises d'impositions*.

Degua (Bernard), lieutenant du Roi au Cap Français : — sa succession, 106.

Délestage (Lestage et) des vaisseaux, dans les ports de Cette et d'Agde, 118, 123, 125.

Délibérants, 129.

Délibérations — des Assiettes, 129, 130; — des communautés d'habitants, 96, 214; — des États de Languedoc, 67, 68, 129, 130.

Délits militaires, 188.

Demi-Londres = serges de Meuse, fabriquées à Sedan, Mézières, Donchery, etc., 167.

Deniers. — *Impositions diverses.* — Deniers du Roi, de la Province du Languedoc, des diocèses, des villes et communautés :

Deniers royaux, 16 (table), 70. — Deniers revenants bons au Roi, 55. — Chambre aux Deniers, 152, 162, 168. — Deniers des garnisons, 27. — Deniers ordinaires des diocèses, 130.

Deniers extraordinaires, 46, 50, 52, 57; — du Languedoc, 183; — levés en Languedoc sous l'autorité du duc de Montmorency, 21; — des diocèses, 29, 130. — Épices des comptes des deniers extraordinaires, 23, 26, 27, 29.

Deniers municipaux, 129, 130; — patrimoniaux, 130.

Albergues en deniers, 89, 130.

Centième denier, 70, 96, 104, 106, 107, 129, 143, 150, 154, 157, 161, 163, 174, 183, 192, 195, 199, 224, 225.

Cinquantième denier, 189, 221.

Huitième denier, 129, 230.

Sixième denier, 26, 129, 140, 230.

Denier de Saint-André, 5, 10, 16 (table), 32, 57, 61, 135, 208, 237.

Deux deniers 3/4 pour livre des impositions, 130.

Deniers pour livre sur la viande de boucherie : — deux deniers, 39, 81, 82, 83, 87, 89, 92, 104; — quatre deniers, 87, 88 ; — six deniers, 87, 88; — à Montpellier, 92, 102, 104. — Quatre deniers pour livre attribués à l'hôtel des Invalides, 88.

Intérêt de l'argent. — Denier de la constitution de rente, 130 ; — rentes au denier vingt, 70, 92, 112, 193 ; — au denier vingt-cinq, 73, 110 ; — au denier trente, 181.

Monnaies. — Pièces de 12, de 6 et de 3 deniers, 168.

Dénombrements, 33, 57, 61, 129, 225; — pour les fiefs nobles relevant du Roi, 67, 242 ; — dans la sénéchaussée de Carcassonne, dans la vicomté de Narbonne et dans le comté de Foix, 242.

Denrées, 24 ; — du Canada, 172 ; — du Levant, 17. — Circulation des denrées, 109, 110. — Droits sur les denrées, 130, 208 ; — à Paris, 150, 156, 157.

Dentelles, 92 ; — de l'Auvergne et du Velay, 64, 84 ; — du Puy-en-Velay, 130.

Dépaissance, 9, 14, 40, 42, 48, 54, 63, 92, 118, 121, 124, 129, 133 ; — dans les châtaigneraies, 86, 108 ; — dans les forêts, 182 ; — dans les garrigues, 4 ; — dans les olivettes, 54, 65, 86, 103, 148 ; — dans les vignes, 54, 65, 86 ; — sur les chaussées du Lauzon (Comtat), 91 ; — sur les chaussées du Rhône, 91 ; — à Aigues-Mortes, 237 ; — à Lunel, 4, 240 ; — à Marsillargues, 4.

Département des comptables de Languedoc, 51.

Départements des intendants de la Marine, 186.

Départements divers, voir *Ain*, *Aisne*, *Allier*,

Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ardennes, Ariège, Aube, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Calvados, Cantal, Charente, etc , etc.

Départeurs des impositions, 37, 86, 130.

Départeurs (Affineurs et) d'or et d'argent, 174.

Dépêches (Bureaux des), 49.

Dépens (Contrôleurs des), 130.

Dépenses — de la guerre, 55, 71 ; — de la marine, 145 ; — des communautés, 71, 178 ; — des diocèses, 71 ; — des étapes, 35, 68 ; — des galères, 145 ; — des gens de guerre, 68. — Dépenses inutiles, 52.

Députations, Députés, 129, 130. — Députés aux Assiettes des diocèses, 115, 120.

Députations aux États de Languedoc, 16 (table), 31, 94, 95 ; — députés de la noblesse, 130 ; — députés du tiers état (villes diverses), 60, 106, 107, 109. — Surséance des procès des députés aux États, 53 ; — vacations extraordinaires des dits députés, 67.

Députations des communautés, 129, 130.

Députés des églises réformées : — leur assemblée à La Rochelle, 131.

Députations des États de Languedoc à la Cour, 16 (table), 22, 31, 57, 58, 62, 135.

Derle = terre à faire la porcelaine, 141.

Dés (Jeux de), 163.

Désaignes (Ardèche). — Pont sur la rivière de Duzon, 107.

Déserteurs, 2, 193, 195, 199, 204, 213.

Desmazes, 243.

Désordres, — en Gévaudan et en Vivarais, 111 ; — commis par les gens de guerre, qui passent en Languedoc, 19.

Desports (*Mas* , alias *Mas des Ports* ou *d'Asports* ou *Dasports*, domaine situé dans le terroir de Marsillargues (Hérault), [entre Lunel et Aiguesmortes], 97. — Marais et pâturages, 92.

Dessablement du port de Cette, 57, 65, 95, 96.

Dessèchements. — Étang de Capestang (Hérault), 120, 121, 124 ; — de Marseillette (Aude), 108.

Marais et palus, 25, 26, 45, 49, 73, 115, 122, 190, 229 ; — du Bas-Languedoc : — de Peccais au Rhône, 44 ; — de Beaucaire à Aiguesmortes et à l'étang de Pérols, 66, 97, 98, 102, 103, 110, 111, 112, 113, 114, 119, 124, 135, 177, 217, 219 ; — du Bas-Poitou, 196.

Destruction — de la ville de Privas, 44 ; — d'un certain nombre de villages des Cévennes, voir *Brûlements*.

Dettes privées. — Prisonniers pour dettes, 184.

Dettes publiques. — Leur vérification, 52, 130 ; — commissaires pour la dite vérification, 45, 50, 129 ; — intérêts des dettes vérifiées, 58.

Dettes de l'État, 73 ; — à la mort de Louis XIV, 191, 204.

Dettes de la province de Languedoc, 46, 90, 103, 105, 129, 130, 194, 236 ; — loteries pour l'acquittement des dites dettes, 130, 196, voir *Créanciers*.

Dettes des diocèses de Languedoc, 22, 44, 54, 60, 67, 68, 71, 94, 108, 135, 160, 183, 204, 209 ; — leur vérification, 50, 53, 106, 212.

Dettes des villes et communautés d'habitants, spécialement en Languedoc, 32, 34, 54, 60, 61, 67, 68, 71, 94, 96, 97, 103, 108, 112, 122, 125, 126, 129, 130, 135, 150, 158, 160, 171, 183, 200, 201, 204, 209, 214, 216, 229 ; — leur vérification, 21, 23, 28, 50, 53, 55, 56, 106, 212 ; — leur liquidation, 68.

Dettes de diverses villes du Languedoc : — Carcassonne, 82 ; — Mèze, 33, 34 ; — Nîmes, 219 ; — Saint-Pons, 41 ; — Toulouse, 40, 94.

Dettes des corps de marchands, 130.

Deuils, 160.

Dévastations commises par les fanatiques (Camisards), 64, 68 ; — dans les diocèses d'Alais, de Montpellier, de Nîmes, d'Uzès, de Viviers, etc., 63, 202, etc. ; — voir *Brûlements, Cruautés*.

Dévotes : — satire contre les dévotes et les confesseurs, 149.

Diamants, 173 ; — luxe, 171 ; — permis aux femmes et filles de certains fonctionnaires, 137.

Dieppe (Seine-Inférieure). — Commerce, pêche, salaisons, 172. — Sucres raffinés à Dieppe, 201.

Digoin (Saône-et-Loire). — Péage sur la Loire, 194.

Digues — de l'étang de Thau, 98 ; — des canaux, 88 ; — du Canal des Étangs, 109 ; — du Livron, 115 ; — voir *Chaussées*.

Dijon (Côte-d'Or). — Carrosse allant de Besançon à Dijon, 152.

Chambre des Comptes, 142.

Drapiers-droguetiers, 204.

Parlement, 25.

Présidial, 137.

Table de Marbre du Palais, 137.

Université : faculté de Droit, 180.

Dimanches (Repos des fêtes et), à Paris, 147.

Dîmes, 16 (table), 104 ; — inféodées, 166 ; — menues, 151 ; — novales, 157 ; — vertes, 151 ; — de bour-

gogne et sainfoin, 166; — du gros millet ou blé de Turquie, 122; — des olives, 233. — Preuves en matière de dîmes, 122.

Diocèses civils du Languedoc, 17, 55, 129. — Règlement général (1662), 71, cf. 68. — Création de vingt-deux sièges d'Élections dans les vingt-deux diocèses du Languedoc, 135.

Assiettes des diocèses, voir *Assiettes*.

Commissaires ordinaires des diocèses, 29, 31.

Compoix (Nouveaux) des diocèses, 52.

Comptabilité, 47, 49, 50, 62.

Deniers ordinaires et extraordinaires, 130, cf. 29.

Dépenses, 71.

Dettes, voir ce mot.

Greffiers-secrétaires, 130, 139, cf. 133.

Impositions, 26, 55, 60, 67, 71, 84, 212; — surimpositions faites dans les 22 diocèses, 68.

Indemnités accordées aux diocèses, 130.

Inspecteurs des ouvrages publics, 114, 115.

Lieutenants particuliers des diocèses, 30.

Ouvrages publics des diocèses, 110.

Prévôts diocésains, 28, 29, 55, 139.

Receveurs des diocèses, 20, 21, 23, 129; — triennaux, 46. — Receveurs des tailles des 22 diocèses, 46, 64, 135, 219, 220, 224.

Syndics particuliers des diocèses, 52, 60, 67, 117, 130, 139; — leurs comptes, 48, 129.

Voir la subdivision *diocèse*, dans les articles suivants : *Agde*, *Alais*, *Albi*, *Alet*, *Béziers*, *Carcassonne*, *Castres*, *Comminges*, *Lavaur*, *Limoux*, *Lodève*, *Maguelone*, *Mende*, *Mirepoix*, *Montauban* (*Bas-*), *Montpellier*, *Narbonne*, *Nîmes*, *Le Puy*, *Rieux*, *Saint-Papoul*, *Saint-Pons*, *Toulouse*, *Uzès*, *Viviers*.

Diocèses ecclésiastiques. — Voir *Évêchés*, *Alais*, *Reims*, etc.

Directes — mouvant du Roi, 90; — maisons et héritages de la directe du Roi à Montpellier, 222, 225. — Seigneurs directs, 1, 16 (table). — Directe du St de Croyse à Saint-Hippolyte (Gard), 41.

Directeurs des finances, 229.

Discipline — des assemblées des États, 112; — des troupes, 60, 67, 89, 160; — ecclésiastique, 145.

Distribution des prix au collège du Puy, 120.

Dixième — dixième du revenu de tous les biens, 70, 73, 87, 94, 95, 96, 98, 99, 100, 103, 104, 129, 130, 142, 145, 159, 164, 165, 166, 172, 201, 202, 210, 211, 213, 214, 216, 217, 218, 220, 222; — biens fonds et maisons, 130, 164, 165; — biens ecclésiastiques, 65, 88; — biens nobles, 38, 65, 67, 87, 88, 220; — biens roturiers, 88, 205; — commmerce et industrie, 145; — gages et revenus, 201, 221; — rentes, 151. — Deux sols pour livre de toutes les impositions, 103, 104.

Comptes du dixième, 60, 88.

Abonnement du dixième, 60, 95, 201, 204, 219.

Suppression, 60, 89, 224.

Le dixième, en Alsace, dans la comté de Bourgogne (Franche-Comté) et dans les pays de Bresse, Bugey et Gex, 204; — en Languedoc, 164, etc.; — à Lyon, 145; — à Paris, 204.

Doctorat en Droit : — thèse, 222.

Doctrinaires (Les Pères) — à Beaucaire, 53; — à Castelnaudary, 117; — à Narbonne, 108, 112.

Doctrine chrétienne (Congrégation de la), voir ci-dessus *Doctrinaires*.

Dol (Ille-et-Vilaine). — Chapitre cathédral, 151.

Doléances du pays de Languedoc en 1455, 17. — Cahiers de doléances des États de Languedoc, 48, 49, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 241.

Domaines. — Domaines de la Couronne ou du Roi, autrement dits Domaine royal, 3, 8, 14, 15, 16 (table), 35, 39, 47, 53, 152, 154, 158, 164, 167, 169, 170, 171, 177, 186, 189, 203, 204, 211, 229, 230.

Domaine corporel et incorporel, 231.

Domaine forain, 208, 239.

Albergues dues au Domaine, 140, 147. — Droits seigneuriaux, 58, 62, 79, 129, 144. — Redevances diverses, 140, 147. — Forêts, 151. — Garrigues, 33. — Greffes réunis au Domaine, 142. — Justices, 130, 137. — Péages dépendant du Domaine royal, 198. — Pêche dans les rivières du Domaine royal, 31.

Petits domaines du Roi, 165, 181.

Droits domaniaux, 74, 129, 195, cf. 174.

Le Domaine royal dans diverses provinces : — Alsace, 170; — Béarn, 190; — Bretagne, 74; — Franche-Comté, 170; — Languedoc, 158, 222, 225; — Vendômois, 181. — Domaines de Marly, 178; — de Melun, 176; — de Meudon, 193; — de Versailles, 158, 178. — Maisons et héritages de la directe du Roi à Montpellier, 222. — Droits de domaine à Paris, 174. — Terre et seigneurie de Souchet, 151.

Engagistes du Domaine, 25, 28, 29, 50, 55, 58, 70, 71, 72, 79, 129, 130, 140, 170, 171, 173, 174, 176, 207, 229. — Fiefs nobles relevant du Roi, 67; —

inféodataires, 140 ; — hommages des vassaux, 158 ; — reconnaissances, 233. — Terriers royaux partiels et terrier général du Domaine du Roi, 27, 28, 50, 68, 69, 71, 203, 207, 215, 225; — en Languedoc, 222, 225.

Bail des Domaines, 203. — Ferme générale des Domaines de France, 196, 203. — Ferme générale des traites foraines et domaniales, 135. — Ferme du Domaine d'Occident, 168, 230. — Sous-fermes des domaines des diverses provinces, 203. — Ferme des Domaines de Languedoc, 57. — Fermier du Domaine à Beaucaire, 94.

Aliénations du Domaine royal, 137, 141 ; — domaines aliénés en la forme ancienne, 68, 71 ; — acquéreurs et acquisitions, 23, 63, 130 ; — aliénations de droits seigneuriaux appartenant au Roi, 58, 62, 79, 144 ; — droits seigneuriaux dus au Roi, acquis par des villes, 58, 62 ; — aliénations de justices locales, dépendantes des Domaines du Roi, 130, 137 ; — aliénations des petits domaines de S. M., 55, 56. — Vente et revente des Domaines du du Roi, 139, 141, 156, 159, 174, 203. — Rachat du Domaine, 130.

Caisse commune des Domaines et Bois, 181. — Conservateurs des Domaines, 88, 152. — Contrôleurs généraux des Domaines dans chaque généralité, 78, 131, 225. — Inspecteurs des Domaines, 60, 88 ; — inspecteurs-conservateurs, 130. — Charges de Receveurs des Domaines, 28. — Receveurs généraux des Domaines et Bois, 137, 138, 225.

Chambre du Domaine, 74. — Connaissance des affaires domaniales, 70. — Juridiction contentieuse des affaires du Domaine, 212.

Archives du Domaine, à Paris, 130. — Archives du Domaine de Languedoc, 35.

Domaine de la défunte reine Marguerite, en Languedoc et en Guyenne, 47.

Domaines de particuliers : — Castelnau, 115 ; — Macheron, 74 ; — Poussan (près Béziers), 127 ; — Pujol (diocèse de Toulouse), 35, 81 ; — Saint-Bauzile-de-Claissan, 115 ; — Saint-Blancard (terroir d'Aimargues), 99 ; — la Vernède (près Aramon), 119. — Domaines divers des environs de Montpellier, 112. — Domaines abandonnés, 147, 152. — Domaines usurpés, en Languedoc, 191.

Dombes (Principauté de) [Ain]. — Notaires, 75. — Parlement, [séant à Trévoux], 75.

Domestiques (Valets et), 130, 163, 171, 172, 173 ; — agricoles, 91. — Domestiques des ministres de la R. P. R., 56. — Capitation des domestiques, 137 ; — leurs livrées, 146.

Dominicains, 5, — d'Alby, 101 ; — de Montauban, 91.

Dominicy (Antoine), 206.

Donations, 104, 106, 198, 216 ; — à titre onéreux, 159 ; — entre vifs, 147 ; — par contrat de mariage, 150. — Insinuation des donations, 170, 216. — Lods des donations, 231.

Donations clandestines, 16 (table).

Dons et gratifications, 129.

Dons faits aux consistoires de la R. P. R., 30.

Donchery (Ardennes). — Serges de Meuse = de la vallée de la Meuse, fabriquées à Donchery, etc., 167.

Dons gratuits, 16 (table), 28, 43, 45, 59, 62, 67, 68, 90, 109, 112, 122. — Abonnement des dons gratuits, 108. — Remises sur les dons gratuits, 32, 55, 106, 109, 110, 124 ; — à cause des grêles, 36 ; — au profit de diverses communautés, 108.

Donzère (Drôme), 86, 130, 169. — Iles de Donzère (dans le Rhône), 64, 65, 84, 99 ; — procès avec la communauté de Saint-Montant, 64, 65, 89.

Dordogne (La), rivière. — Péage sur la Dordogne, dans le comté de Blaignac (en Guyenne), 194.

Dordogne (Département de la). — Voir *Périgord*, *Bergerac*.

Dorival (J.-F.), contrôleur des guerres, à Besançon : — révision de son procès, 155, 168.

Dormans (Marne). — Port sur la rivière de Marne, 188.

Dots — des filles, 15, 16 (table) ; — en avancement de succession, 159. — Dots des religieuses, 156.

Douai (Nord), 201. — Conseil supérieur, 75. — Parlement, 75.

Douanes. — Droits de douane, 26, 28, 55. — Droit de parisis sur la douane, 55, 68, 71.

Douane de France, 56.

Douane de Lyon, 46, 52, 67, 90, 94, 145, 176, 184, 186, 194, 195, 197, 198, 239.

Douane de Valence, 24, 25, 27, 28, 55, 65, 86, 87, 90, 94, 135, 176, 184, 194, 197, 198.

Douane de Vienne, 44, 46, 52.

Bureaux de la douane, établis — au grau de Palavas, 67 ; — dans l'île de la Barthelasse, 95.

Doublements — de la capitation, 73 ; — de l'équivalent, 45 ; — des octrois, 38, 65, 87, 148 ; — des

péages, 50, 55, 88, 130, 142, 158, 161. — du droit de Petit-Blanc (sur les sels de Peccais et de Peyriac), 38, 42, 88, 93, 99, 108, 115; — des droits sur les huiles, 88.

Doubs Département du). — Voir *Franche-Comté*, *Besançon*, *Montbéliard*, *Bonnal*.

Doullens (Somme), 163. — Justice, 145.

Dourgne (Tarn), 121.

Douze Pans, murailles et fossés de la ville, à Montpellier, 209.

Douzens (Aude). — Pont du chemin de la Poste, entre Carcassonne et Narbonne, 124.

Doyenné de Tarascon (B.-d.-R.), 67.

Dragons, 45, 100. — Compagnies franches, 199, 202. — Officiers, 204.

Drapades de divers genres, fabriquées dans les Cévennes, 64.

Draperie. — Règlements, 19. — Inspecteurs, 174. — Voir *Drapiers*, *Draps*.

Drapiers. — Fabricants de draps du Languedoc et de diverses autres provinces, voir ci-dessous l'article *Draps*. — Fabricants de draps, ayant fait faillite, 41. — Ouvriers des manufactures de draps, 64, 83. — Marchands drapiers, 170, 198.

Draps. — Fabrication : — navettes anglaises (dites Kay), 103, 104. — Teinture, 27, 67, 71, 88, 90, 92, 96, 106, 133, 170, 174, 186, 205. — Auneurs, marqueurs et visiteurs des draps, 23, 24, 28, 32, 49, 50, 54, 56, 67, 68, 90, 93, 95, 168.

Draps fins, 192. — Draps ordinaires, 129. — Draps communs, 89. — Draps appelés *Lodève*, *façon de Lodève* et *Petits Lodève*, 95. — Draps appelés *Londres*, 38, 60, 87, 90, 95, 106, 170. — Draps appelés *Londres larges*, 87, 95, 170. — Cf. *Demi-Londres*. — Draps appelés *nasses fins*, 167. — Draps fabriqués en contravention des règlements, 95. — Draps défectueux, 88, 91, 93, 94.

Draps français, 199. — Draps du Languedoc, 5, 16 (table), 104, 205. — Draps étrangers, 17, 19, 163, 167, 199.

L'industrie des draps (fabriques, fabricants, draps fabriqués), dans la partie du Languedoc, qui forme aujourd'hui le département de l'*Hérault* : — Bédarieux, 88, 93, 98, 220; — Canet, 93; — Clermont-l'Hérault, 41, 91, 92, 93, 94, 96, 98, 100, 192, 201; — la Grange-des-Prés, 35, 58, 93, 202. — Liausson, 93; — Lodève, 90, 91, 92, 93, 95, 98, 101, 201; — Riols, 105; — Roquebrun, 88, 220; — Saint-Chinian, 41, 88, 90, 91, 93, 94, 95, 96, 100, 201, 220; — Saint-Pons, 93, 94, 95; — diocèse de Saint-Pons, 88; — Villeneuvette (près Clermont-l'Hérault), 58, 62, 63, 90, 168.

L'industrie des draps (fabriques, fabricants, draps fabriqués), dans la partie du Languedoc, qui forme aujourd'hui le département de l'*Aude* : — Carcassonne, 41, 47, 53, 64, 65, 85, 87, 88, 92, 93, 94, 95, 96, 98, 100, 102, 170, 201, 220; — la Montagne de Carcassonne, 60, 65, 87, 89, 164, 165; — Chalabre, 65, 87, 89, 91, 165; — Conques, 88, 170, 220; — Limoux, 38, 65, 87, 89, 92, 94, 98, 165; — la région de Limoux, 60; — Montolieu, 98; — Pennautier, 93; — Saples (commune de Conques), 90, 93, 170.

L'industrie des draps, dans diverses localités du Languedoc, faisant partie aujourd'hui des départements de l'*Ardèche*, du *Gard* et du *Tarn* : — Aubenas (en Vivarais), manufacture royale, 95; — Aulas (Gard), 102; — Castres, 220; — diocèse de Castres, 88.

L'industrie des draps (fabriques, fabricants, draps fabriqués), en dehors du Languedoc : — Dauphiné, 11, 168; — Normandie, 163, 169, 173, 192, 204; — Roussillon, 17; — Beauvais, 201; — Dijon, 204; — Elbeuf, 168, 169; — Romorantin, 167, 204; — Sedan, 167, 168, 196, 197, 198, 204. — Draps de Catalogne, 17; — draps d'Espagne, 19.

Draps pour les échelles du Levant, 38, 39, 40, 41, 45, 60, 64, 65, 83, 84, 85, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 102, 103, 106, 122, 129, 147, 186, 199, 205, 206, 220; — fabriqués en Languedoc, notamment à Chalabre, 91; — à Clermont-l'Hérault, 192; — à la Grange-des-Prés, 93, 202; — à Pennautier, 93, — et à Riols, 105. — Gratifications aux fabricants de draps pour le Levant, 39. — Visite des draps destinés aux échelles du Levant, 89, 91; — bureau pour cette visite, établi à Montpellier, 205. — Draps pour le Levant expédiés par le port de Cette, 108.

Draps pour l'Espagne, 65.

Draps pour les troupes, 102.

Halle aux Draps, à Paris, 196, 204. — Draps du Languedoc vendus à Paris, 56, 67. — Marchands drapiers de Mantes, 170; — de Nantes, 198.

Draps d'argent, 15, 17. — Draps de soie, 17. — Draps d'or, 15, 16 (table), 17.

Dreige (Filet de pêche, appelé *bœuf* ou), 185; — pêche maritime avec la dreige, 189.
Dreux (Eure-et-Loir). — Église Saint-Pierre, 169.
Droguets, 130, 195; — façon d'Angleterre, 92. — Drapiers-droguetiers de Dijon, 204. — Droguets fabriqués à Reims, 182.
Drogues, Drogueries, 2, 130; — venant du Levant, 239; — venant du Nord, 93, 194.
Droguistes, 194; — d'Alais, 94.
Droit et étude du Droit. — Droit canon, 149, 159, 170. — Droit civil, 149, 159, 170. — Droit coutumier, 56, voir *Coutumes*. — Droit écrit, 31, 56, 206.
Universités ou Facultés, 229, 230; — Dijon, 180; — Montpellier, 4, 7, 53; — Reims, 171.
Chaires : — Montpellier, 159; — Orléans, 168.
Professeurs, 44, 145, 149, 159. — Étudiants, 1.
Thèses, 159, 220, 222.
Droit public du Languedoc, 72, 127.
Droits divers : — facultés exercées, ou taxes perçues, par le Roi, par la Province de Languedoc, par les différents diocèses, par les villes et communautés d'habitants, par les seigneurs locaux, par certains fonctionnaires, par certains particuliers, etc.
Droits de l'homme et du citoyen, 66.
Droits et facultés des communautés d'habitants, 130.
Droits et privilèges de la Province, 67.
Droits domaniaux, 74, 129, 195.
Droits féodaux (Suppression des), 66.
Droits honorifiques des seigneurs, 163.
Droits nobles, 110; — prétendus nobles, 129.
Droits seigneuriaux, appartenant au Roi, à des seigneurs, à des communautés d'habitants, etc., 52, 58, 62, 78, 79, 91, 92, 96, 121, 129, 144, 159, 161, 164, 182, 196, 199. — Droits seigneuriaux payables en huile, 41, 89, 93, 95, 217, 220.
Droits réservés, 191; — rétablis et réunis, 73; — usurpés (en Languedoc), 191.
Droits d'aides, — d'amortissement, — annuel des charges de judicature, — annuel sur les cabaretiers, — d'aubaine, d'aubenage, — de banc dans l'église, — de bannerage, — de banvin, — de barrage, — de bâtardise, — de blanque, — de boisselage (Poitou), — de boite, — de Brouage, — de canal, — de capage, — de centième denier, — de champart, — de chancellerie, — de chapelle (l'évêque de Montpellier), — de committimus, — de commutation (Toulouse), — de confirmation, — de contrôle des actes (notaires, etc.), — de courretage, — de coupe, — de consulat (port de Marseille), — de cottimo, — de dépaissance, — de douane, — d'enregistrement des armoiries, — d'entrée aux États, — d'entrée (en France, à Paris, dans diverses villes), sur un certain nombre de marchandises (v. g. eaux-de vie, vins, chanvres, cotons, laines, denrées, etc.), — d'épices, — d'équivalent, — d'ensaisinement, — d'évocation, — des fermes, — de foraine, — de franc-alleu, — de franc-bourgage, de franche-bourgeoisie, — de francs-fiefs, — de fret, — de gabelle, — d'habitanage, — d'hérédité et de survivance, — de huitième denier, — d'hypothèque, — d'impériage, — d'insinuation, — de leude, — de lods, — manuels, — du marc d'or, — de marque sur l'or, sur l'argent, sur les étoffes, — de massicault (Le Hâvre et Rouen), — de mutation, — de nomination aux bénéfices du royaume — de nouvel acquêt, — d'octroi des villes, — de parisis, — de haut passage, — de patente, — de péage, — de petit-blanc, — de petits-scels, — de pezade (diocèse d'Albi), — de poids (Montpellier), — de pontonage, — de prélation, — de quarantième, — du quart du vin (Toulouse), — de quint, — de quittance, — de rachat, — de réal, — de réappréciation, — de régale, — de relief, — de requint, — de rêve, — de robinage (Narbonne), de sceau, — de septain (Peccais), — de sortie (vins et eaux-de-vie), — de souquet, — de subvention, — de surtaux, — de survivance, — de Table de Mer (Provence), — de tarif (Poissy), — de terrage, — de tiers-sur-taux (Lyon), — de tonnelage, — de traite ou patente, — de traite domaniale, — de traite foraine, — de traite par terre, — de travers (Compiègne), — de trépas de Loire, — de triperie (Montpellier), — de quatre deniers (Invalides), — de quatre sols pour livre (fermes du Roi); — voir *Aides*, *Amortissements*, *Annuel*, *Aubaine*, etc., etc.
Droits sur les marchandises et denrées, — les bestiaux, — les boissons, — les cartes à jouer, — les chanvres, — les cotons, — les cuirs, — les eaux-de-vie, — l'étain, — les étoffes, — les farines, — les fers et aciers, — les grains, — les huiles, — les laines, — le minerai de fer, — le pain, — le poisson salé, — les raisins, — les savons, — les sels, — le thé, — la viande, — les vins; — voir

Marchandises, Denrées, Bestiaux, Boissons, Cartes à jouer, Chanvres, etc., etc.

Droits des greffiers de la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier, 77, 214; — des inspecteurs aux boissons, 189; — des inspecteurs aux boucheries, 181; — des maîtres des ports, 130, 156; — de plusieurs offices supprimés, 130; — des procureurs en la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier, 131. — Droit établi à Agde en faveur de Henry de Bourbon-Condé, 44. — Droits de port des lettres, 50. — Droits payés aux voituriers par eau de Rouen à Paris, 152.

Drôme (Département de la). — Voir *Valentinois, Valence, Montélimar, Dauzère, Étoile, Grignan, Pierrelate.*

Duchés, Duchesses, Ducs. — Aiguillon, 204; — Alençon, 10; — Ancézune, 108; — Anjou, 232, 236; — Bar, 75; — Berry, 145, 146, 151, 153, 232, 236; — Bourgogne, 10; — Brabant, 176; — Guise, 44; — Guyenne, 6; — Joyeuse, 44, 66; — Lorraine, 75; — Maine, 150, 151, 164, 167, 177; — Mirepoix, 104; — Montmorency, 21, 44; — Noailles, 154, 195; — Orléans, 44, 45, 54, 146, 148, 155, 157, 164, 165; — Savoie, 63, 82, 130, 177, 185, 198, 230; — Saxe-Weymar, 75; — Uzès, 115, 172, 196; — Valentinois, 41; — Vendôme, 181; — Ventadour, 44, 52; — Verneuil, 55. — Duchés-pairies, ducs et pairs de France, 137, 145, 159.

Duels, 68, 141, 225.

Dumoulin (Pierre), trésorier de l'extraordinaire des guerres dans la généralité de Caen, 155.

Dunkerque (Nord). — Commerce avec les îles françaises de l'Amérique, 197.

Pêche du hareng, 196.

Port, 195, 198.

Raffinerie de cire, 199.

Dupe (Jeu de la), 163.

Durance (La), rivière, 114.

Durban (Aude), 91, 92.

Durfort (Gard), 9.

Duvidal de Baillarguet, 103.

Duzon (Le), rivière du Vivarais. — Pont de Désaignes (Ardèche), 107.

Eaunes (Haute-Garonne). — Abbaye: — moulin sur la Lèze, 100, 101, 103, 105, 113.

Eaux et fontaines, 34, 57, 62, 229. — Les eaux des fontaines de Narbonne et le sr de Montredon, 91.

Eaux et forêts, 2, 7, 16 (table), 34, 58, 62, 78, 79, 130, 150, 169, 170, 201, 229; — du département de Paris, 168.

Maîtrises, voir dans la présente table l'article spécial: *Maîtrises des Eaux et Forêts.*

Amendes des eaux et forêts, 160.

Gardes des eaux et forêts, 182.

Grand maître, 10. — Officiers, 137, 225. — Receveurs particuliers, 138.

Eaux-de-vie, 37, 39, 41, 42, 60, 62, 64, 74, 88, 89, 90, 91, 93, 94, 95, 97, 99, 100, 102, 103, 115, 130, 138, 189; — de marc de raisin, 111, 166; — de sirops, 146. — Degré de spirituosité, 115. — Aréomètres de Cartier pour la vérification, 75. — Tonneaux, 129.

Bouilleurs d'eau-de-vie, 150, 169. — Commissionnaires, 130. — Contrôleurs de l'entrée, 130. — Essayeurs, 45. — Inspecteurs, 123. — Vendeurs, 140, 169, 170.

Droits sur les eaux-de-vie, 36, 63, 79, 82, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 154, 173, 202.

Eaux-de-vie du Languedoc, 37, 38, 83, 84, 92, 93, 186, 189, 194; — Béziers, 123; — Cette, 220. — Exportation des eaux-de-vie du Languedoc, 37, 91, 96, 98; — par Bordeaux, 91, 98.

Industrie et commerce des eaux-de-vie, en dehors du Languedoc: — Bourgogne, 178; — Normandie, 151, 169; — Picardie, généralité d'Amiens, 181; — Provence, 162, 167, 168, 192; — Saintonge, 169, 180, 182, 184, 198; — Blois, 169; — Bourges, 170; — Caen, 169; — Orléans, 157, 163; — Paris, 75, 167; — Reims, 166; — les Sables-d'Olonne, 168.

Eaux diverses (liqueurs, médication, parfumerie). — Eau de Cette, 130. — Eau de la Reine de Hongrie, 37, 39, 84, 90, 130. — Eau de thym, 130.

Eaux minérales et médicinales, 129; — Balaruc, 60; — Saint-Laurent (en Vivarais), 95.

Eau souveraine contre l'apoplexie et contre les vapeurs, 147.

Écarts (Hameaux et), 151, 165.

Ecclésiastiques. — Discipline ecclésiastique, 145. — Ecclésiastiques autorisés à visiter les religionnaires malades, 30. — Voir *Insinuations ecclésiastiques*. — Procès criminels des ecclésiastiques, 145, 152.

Affaires ecclésiastiques, 7. — Juges ecclésiastiques, 5, 9. — Privilèges ecclésiastiques, 7. — Temporel des ecclésiastiques, 140. — Bénéfices ecclésiastiques, 74. — Biens ecclésiastiques, 87, 138.

Contribution des ecclésiastiques aux réparations des chemins, 238 ; — aux réparations des fortifications, 238 ; — aux tailles, 231, 236, 238, 240, 241. — Décimes ecclésiastiques, 236, 239. — Dixième du revenu des biens roturiers des ecclésiastiques, 88.

Échanges, 129, 203. — Droits de lods des échanges, 32, 50, 57, 61, 62, 67, 71, 130, 164, 221, 229.

Échantillage des mesures à sel, 73.

Échelles du Levant, voir *Levant*.

Échevins — de Bordeaux, 152 ; — de Lyon, 56, 152. — Privilège de noblesse, 152.

Échoppes de la place Maubert, à Paris, 181.

Échouements de navires et naufrages, 74, 189, 197.

Éclipse de soleil, 149.

École royale militaire, à Paris : sa création, etc., 69, 70, 75.

Écoles primaires ou *Petites Écoles*. — Matières enseignées, 168. — Écoles pour les enfants des anciens catholiques et des ci-devant religionnaires, 159. — Éducation gratuite des filles, 124.

Maîtres d'écoles, 58, 62, 79, 90, 107, 129, 130, 168. — Frères des écoles chrétiennes, 123, 124. — Maîtresses d'écoles, 58, 62, 79, 130.

Écoles primaires de diverses localités : — Alais, 102 ; — Carcassonne, 124 ; — Castelnaudary, 123 ; — Montpellier, 101, 103 ; — Paris, 168 ; — Saint-Chinian, 124 ; — Saint-Pons, 90.

Écoles supérieures. — Voir *Collèges*, *Facultés*, *Universités*, *Droit*, *Médecine*, etc.

Économats, Économes. — Économat des bénéfices ecclésiastiques à nomination royale, 156. — Receveur général des économats, 75. — Économes des bénéfices consistoriaux, 155, 162. — Économes-séquestres, 142, 151, 164, 230.

Écorces d'arbres, de la Chine, des Indes et du Levant, 165. — Écorces d'arbres pour la tannerie, 192.

Écorchoirs publics, 65, 87, 110.

Écosse. — Charbon de terre, 151, 156, 174. — Marchandises des fabriques d'Écosse, 137.

Écritoire (Greffiers de l'), 130, 230.

Écritures privées, 129. — Faux en écritures, 213. — Reconnaissance des écritures et signatures, en matière criminelle, 69.

Écrivains des galères du Roi, 169.

Écurie (Lanternes d'), 173.

Écuries du Roi, 150, 165. — Écuries de Madame, 172.

Écus de cent sous et de six livres, 169. — Sixièmes et douzièmes d'écus, 169.

Édit (Chambre de l'), 23, 25, 53 ; — Castelnaudary, 50 ; — Castres, 26, 28 ; — Grenoble, 25, 30.

Édits royaux, concernant diverses provinces de France et en particulier la province de Languedoc, *passim* ; — répertoires alphabétiques pour le Languedoc, 129, 130 ; — voir également, pour les édits concernant les finances (années 1689 à 1708), le répertoire chronologique 226 à 228 et le répertoire alphabétique 229-230.

Enregistrement des édits, 78.

Édit de Béziers, 53, 55 ; — sa révocation, 24, 27, 49, 131, 135.

Édit de Nantes, 55, 131 ; — sa révocation, 148.

Édit des élus, 53.

Église catholique. — Biens d'église, nobles ou roturiers, 28 ; — aliénés, 137 ; — usurpés, 137.

Gens d'église, 6, 9, 12. — Hommage des gens d'église au Roi, 9.

Église réformée. — Députés des églises réformées, assemblés à La Rochelle, 131.

Églises cathédrales diverses : — Arles, 242 ; — Carcassonne, 242 ; — Laon, 145 ; — Lodève, 215 ; — Montauban, 57, 58, 94 ; — Narbonne, 146, 152 ; — Nevers, 156 ; — Toulouse, 46, 52.

Églises paroissiales, 36, 63, 94, 121, 129, 130, 151, 229. — Construction, 30, 81. — Réparation, 18, 30 ; — réparation du chœur et de la nef, par les décimateurs, 140, 158. — Églises détruites par ceux de la R. P. R., 50, 241. — Bancs dans les églises : préséances, 122, 124. — Serment dans les églises, 158.

Églises paroissiales, etc., de diverses localités : — diocèse de Carcassonne, 125 ; — Aiguesmortes, égl. Notre-Dame-du-Sablon, 237 ; — Beaucaire, égl. Notre-Dame-des-Pommiers, 238 ; — Castres, 97, 103 ; — égl. de Puechauriol (communauté de Castres), 107 ; — Dreux, égl. Saint-Pierre, 169 ; — Ganges, 97 ; — Launaguet (diocèse de Toulouse), 93 ; — Lodève, égl. Saint-Sauveur, 102, 103, 104 ; — égl. Saint-Martin-de-Campestre (commune de Lodève), 215 ; — Lunel, 241 ; — Marvejols, 124 ; — Mazamet, 99 ; — Mirepoix, 99 ; — Montels (commune de Montpellier), 146 ; — Nîmes, égl. Sainte-Eugénie, 99 ; — Paris, égl. Saint-André-des-Arcs, 151 ; égl. Saint-Barthélemi-en-la-Cité, 75 ; égl. Saint-Médard, 151 ; égl. Saint-Paul, 186 ; — le Pont-Saint-Esprit, 104 ; — Réalmont, 97 ; — Revel, 93, 96 ; — Saint-Gilles-du-Gard, 124 ; — Sainte-

Colombe (diocèse de Mirepoix), 98. — Sommières, 99; — Toulouse, égl. de la Daurade, etc., 110; — Tourneteuille (près Toulouse), 111; — Uzès, égl. Saint-Étienne, 108.

Egorgeoir des agneaux et des chevreaux, à Toulouse, 33.

Egouts de Paris, 163, 166, 172, 204.

Eguille (Forêt royale de l'Tarn, commune de Cammazes); — route de Revel au diocèse de Carcassonne, 121.

Elbeuf (Seine-Inférieure). — Draps et fabricants de draps, 168, 169, 173.

Élections. — Élections et greniers à sel, 221, 222, 229. — Offices et officiers dans les élections, 151, 169, 230; — présidents, 137; — greffiers, 131.

Élections diverses : — Bourgogne, 53; — Languedoc, 22, 53, 135; — Lomagne, 196; — Angoulême, 170; — Château-Thierry, 152; — La Châtre, 151; — Cognac, 169; — Confolens, 151; — Marennes, 167; — Montauban, 202; — Niort, 169; — Saintes, 167; — Soissons, 190; — Tonnerre, 168; — Troyes, 75; — Vire, 204.

Élections consulaires, 31, 53, 55, 56, 60, 67, 70, 89, 91, 96, 103, 110, 116, 129, 130, 140, 222; — dans diverses communautés d'habitants du Languedoc : — Albi, 121; — Béziers, 117; — Castelnaudary, 50, 121; — Castres, 116, 117, 118; — Lautrec, 124; — Limoux, 112; — Montagnac, 121; — Montgaillard (Lauraguais), 121; — Montpellier, 111; — Plaisance, 120; — Saint-Amans-Ville-Mage (diocèse de Castres), 118; — La Salvetat (diocèse de Saint-Pons), 117; — Villasavary, 122.

Élevage des moutons pour la laine, 62.

ÉLISABETH DE FRANCE, son mariage avec le Roi d'Angleterre, 7.

Éloge de Fénelon, 75.

Élus, 54. — Édit des élus, 53.

Émail des fayences, 98.

Émancipation et lettres d'émancipation, 35, 61, 67, 71, 107, 165.

Emphytéose (Biens donnés en), 88, 220.

Employés divers. — Commis et employés aux fermes du Roi, 130. — Employés de la Marine, 152. — Employés de la ferme de l'équivalent, insultés à Bédarieux, 70.

Emprunts, 39, 42, 57, 68, 75, 107, 108, 109, 110, 111, 113, 114, 117, 118, 119, 120, 121, 124, 125, 129; — par le Roi, 33, 35, 37, 42, 72, 110, 115, 164; — par le Clergé de France, 148; — par les États de la province de Bretagne, 75, 151; — par les États de la province de Languedoc, 56, 62, 110, 130, 142, 145, 168, 172; — pour le Canal Royal, 31, 32; — par les communautés d'habitants, 90; — par la ville de Carcassonne, 123; — par les villes de Provence, 172; — par les communautés des marchands et artisans, 110. — Emprunts faits à des Gênois, 45, 62, 64, 84, 168.

Billets d'emprunt de l'extraordinaire des guerres, 146. — Caisse d'emprunt établie au bureau des Fermes unies, 137. — Caisse des emprunts, 145, 150, 151, 157, 170. — Remboursement d'emprunts, 43, 45.

Enclauses (Les), métairie (Hérault, commune de Saint-Pons-de-Thomières), 102.

Enclos Trinquère, à Montpellier, 99, 117, 120.

Enfants mineurs, leurs biens, 148.

Enfants trouvés, 75. — Hôpital des Enfants trouvés, à Paris, 159.

Engagements de justices, 63.

Engagés, 164.

Engagistes du Domaine royal, 25, 28, 29, 50, 55, 58, 70, 71, 72, 79, 129, 130, 140, 150, 171, 173, 174, 176, 207, 225, 229; — terriers des engagistes, 35. — Engagistes de l'équivalent, 49, 61, 62.

Enghien (Seine-et-Oise), 181.

ENGHIEN (Régiment d'), 204.

Engayen = *Enghien*, 181.

Enquêteurs. — Commissaires enquêteurs et examinateurs, 130. — Règlements pour les enquêteurs, 191.

Enregistrements, 129. — Enregistrement des édits, déclarations du Roi, etc., en Parlement, Chambre des Comptes et Cour des Aides de Paris, 78.

Enregistrements divers : — armoiries, 179, 216; — bans de mariage, 137; — hypothèques, 55, 129, 216; — substitutions, 60, 170, 216; — titres des nobles, 204; — titres des privilèges et exemptions, 138.

Ensablement du port d'Aiguesmortes, 237.

Ensaisinement (Droit d'), 63, 81, 129, 130, 196.

Ensemencement des terres, 112.

Enterrements (Crieurs d'), 62.

Entrées. — Entrée aux Assiettes de la province de Languedoc, 47, 50; — aux États de Languedoc, 20, 29, 34, 36, 49, 52, 55, 56, 60, 61, 65, 66, 68, 70, 81, 83, 88, 95, 106, 129, 130, 202.

Droits d'entrée sur diverses marchandises, — payables à l'entrée en France, 130, 147, 168, 197; — à l'entrée dans Paris, 75, 143, 145, 147, 150. — Marchandises sujettes aux dits droits : — chanvres, 104; — cotons, 104; — denrées, 150; — eaux-de-vie, 75, 130; — sardines étrangères, 130; — suif, 147; — vendange, 143, 145; — vins, 129, 130, 143, 145. — Contrôleurs de l'entrée des eaux-de-vie et des vins, 130.

Prohibition de l'entrée du vin étranger, dans certaines villes du Languedoc, voir *Vins*.

Entrepôts des sels, 142.

Entrepreneurs des chemins, 32. — Entrepreneurs des vivres et fourrages pour l'armée, 165.

Entretien des ponts et chaussées, 25.

Entrevue de François Ier et de Charles-Quint à Aigues-mortes, 237.

Épanchoirs du Canal Royal, 98.

Épargne (Trésorier de l'), 52.

Épée (Baillis d'), 229.

—— (Lieutenants généraux d'), 138, 165, 230.

Épernay (Arrondissement d') (Marne). — Localités diverses, voir *Cumières*, *Damery*, *Dormans*.

Épiceries, 130; — venant du Levant, 17, 18, 239; — venant du Nord, 93, 194. — Voir *Épiciers*.

Épices, 2, 29, 51, 57, 151, 177, 229.

Règlements pour les épices, 191.

Épices des comptes, 66; — des comptes des deniers extraordinaires, 23, 26, 27, 29; — des comptes des subventions, 122. — Épices des procès, 53, 74, 75. — Épices du bail de l'équivalent, 29.

Épices de Messieurs de la Chambre des Comptes de Montpellier, 48, 108, 122; — des commissaires, 78; — des officiers des sénéchaussées, 61.

Contrôleurs des épices et amendes, 141. — Receveurs des épices, 50, 140, 141, 144, 158, 162, 182, 207, 223.

Épiciers de Paris, 95.

Épidémies — dans la contrée de Castelsarrazin, 153; — en Provence, 39. — Voir *Contagions*.

Épizooties, 88, 102, 115, 118; — en Languedoc, 100; — dans le diocèse de Béziers, 215; — en Provence, 100. — Mémoire sur la maladie des bœufs du Vivarais, par le professeur de Sauvages, 101. — Remèdes à employer contre les épizooties, 94. — Voir *Claveau*, *Morve*, *Picote*.

Epsom (Angleterre). — Sel médical, 168, 192.

Équipages des troupes (Voitures pour le transport des), spécialement en Languedoc, 92, 93, 94, 95, 97, 102, 103, 106, 201, 204, 214, 221, 222, 224.

—— du nonce du Pape, 44.

Équitation (Académie d'), d'escrime, de danse, etc., à Montpellier, 48.

Équivalent, 3, 13, 16 (table), 22, 24, 26, 27, 29, 30, 36, 37, 38, 44, 45, 46, 48, 55, 68, 71, 74, 85, 86, 88, 90, 93, 94, 98, 104, 106, 107, 108, 109, 110, 112, 120, 121, 122, 129, 130, 145, 158, 159, 176, 178, 179, 196, 204, 209, 210, 214, 218, 222, 224, 233, 234, 236, 237, 241. — Traité du droit de l'Équivalent, établi en Languedoc par le roi Charles VII, 206.

Ferme générale et fermiers de l'équivalent, 21, 31, 33, 47, 54, 55, 56, 58, 63, 89, 95, 98, 100, 102, 103, 104, 105, 111, 116, 124, 125, 126, 135, 174, 189, 206, 215, 217, 220; — épices du bail, 29. — Sous-fermes, 97. — Employés de la ferme de l'équivalent, insultés à Bédarieux, 70.

Juges-conservateurs de l'équivalent, 16 (table), 29, 30, 55. — Receveurs, 12.

Engagistes, 49, 61, 62.

Rentes et rentiers, 31, 32, 57.

L'Équivalent à Toulouse, 71, 87, 147.

Érieux (L'), rivière du Vivarais. — Pont, 105.

Escamandre (Étang d'), voir *Scamandre*.

Escatalens (Tarn-et-Garonne), 130, 220.

Escrime, à Montpellier, 48.

Esnandes (Charente-Inférieure). — Bouchots, 186.

Espagnac, 16 (table) = *Ispagnac* (Lozère).

Espagne. — Blés du Languedoc importés en Espagne, 45. — Burats ou camelots, fabriqués à Ambert et aux environs d'Ambert, pour l'Espagne, 168.

Commerce avec l'Espagne, cf. Blés, Burats, Draps, Guerres, Laines, Poisson salé, Sels.

Draps d'Espagne, 19.

Draps pour l'Espagne, 65.

Guerres entre la France et l'Espagne, 16 (table), 26, 147, 168, 188, 241; — bataille d'Almansa, 147; — cf. Troupes. — Marchands trafiquant en temps de guerre, 28, 55, 71.

Laines d'Espagne, 41, 92, 93, 95, 96, 97, 103, 104, 105, 146, 192.

Monnaies espagnoles, 25; — liards, 146.

Poisson salé venant d'Espagne, 68, 71.

Rois d'Espagne : — testament de Charles II, 153; — passage de Philippe V, 64, 65, 84; — voitures à lui fournies, 36, 130; — abdication de Philippe V, 180; — voir *Charles-Quint*.

Sels d'Espagne, 93, 136.

Troupes d'Espagne et troupes envoyées en Espagne, 23, 39, 42, 45; fournitures de fourrages et de voitures, 41, 95, 104.

Voir *Aragon*, *Basque* (*Pays*), *Biscaye*, *Catalogne*, *Majorque*, *Barcelone*, *Cadix*, *Almansa*.

Espagnols affranchis du droit d'aubaine, 73.

Espèces d'or et d'argent, voir *Monnaies*.

Espéraza (Aude), 93, 94.

Esperou (L'), montagne (Gard; [illegible]), 101.

Esplanade (Places ou promenades publiques, dites l'), — à Montpellier, 122; [illegible], 125.

Espondeilhan (Hérault). — Seigneurie, 242.

Essayeurs divers : — étain, 172; — ouvrages d'orfèvrerie, 178. — fontaines, 26; — vins et eaux-de-vie, 45, 130.

Estame (Bas d') de Bordeaux et de Rouen, 174.

Estang (L'), seigneurie (commune du Pouget, Hérault) : — administration de la justice, 124.

Estendart réal des Galères (Compagnie des gardes de l'), 155.

Estève (Henri), vicaire de l'église Notre-Dame-des-Tables de Montpellier : — procès criminel, 152.

Estrées (Le cardinal d'), 149.

Étains. — Étains d'Angleterre, 178; — de Siam, 178, 194, 196; — venant de Gand et de Mons, 195. — Étains provenant de vieille vaisselle, 169, 197.

Contrôle de l'étain, 229; — contrôleurs et essayeurs, 172. — Droits sur l'étain, 79. — Marque de l'étain, 230. — Marque des ouvrages d'étain, 58, 62, 130.

Étalons : chevaux, baudets, taureaux et béliers, 110.

Étame, voir *Estame*.

Étamines, 92; — d'Alençon, 204; — d'Amiens, 163, 181; — du Gévaudan, 89; — de Langogne, 89; — de Reims, 167. — Voir *Burates*.

Étampes (Seine-et-Oise). — Grenier à sel, 190.

Étangs du littoral de la Méditerranée, en Bas-Languedoc, 176, 224. — Contagion dans les communautés riveraines des étangs, 121. — Desséchement des étangs, marais et palus, depuis Beaucaire jusqu'à Aiguesmortes et à l'étang de Pérols, voir *Desséchements*. — Pêcheries dans les étangs, 64, 81, 84, 109, 130.

Étangs divers, situés sur le littoral de la Méditerranée ou à l'intérieur des terres, dans les départements actuels de l'Aude, du Gard et de l'Hérault : — dép. de l'*Aude*, cf. Marseillette; — dép. du *Gard*, cf. Marette, Rochefort, Scamandre, Selve-Godesque; — dép. de l'*Hérault*, cf. Capestang, Carnon, Grins ou Ingril = Frontignan, Mauguio, Palavas, Pérols, Thau, Vic-les-Étangs.

Étang de *Capestang* (Hérault), 120, 121, 124.

Étang de *Carnon* (Hérault, près Mauguio et Pérols), 6; pêcherie de la dame de Montréal, 109.

Étang de « Grins », = d'*Ingril*, = de *Frontignan* (Hérault), 94.

Étang de *Lunel* (Hérault), 4.

Étang de la *Marette* (Gard, commune d'Aiguesmortes), 237.

Étang de *Marseillette* (Aude), 108, 111, 112.

Étang de *Maugaio* ou de *Vic* (Hérault), 4, 6; — pêcherie de la dame de Montréal, 109.

Étang de *Palavas*, entre Maguelone et les Aresquiès (Hérault), 91, 94.

Étang de *Pérols* (Hérault), 66, 102, 111, 223, 224.

Étang de *Rochefort* (Gard), 5.

Étang de *Scamandre* (Gard), 9, 10, 103.

Étang de *la Selve-Godesque* (Gard), 10.

Étang de *Thau* (Hérault), 5, 102; — canal, 36, 98; — digues, 98; — ports, 237; — salins de Cette, 120.

Étangs de *Vic* = *Vic-les-Étangs*, auj. *Vic-la-Gardiole* (Hérault), 63; — pêcheries de François de Roquefeuil, 81.

Canal des Étangs (faisant aujourd'hui partie du Canal du Rhône à Cette), 36, 42, 43, 53, 58, 63, 81, 90, 94, 96, 102, 107, 108, 109, 110, 112, 125, 130, 220; — croisement du Lez canalisé (canal de Grave ou canal du Lez) et du canal des Étangs, 125; — digues, 109.

Étape. — Fourniture de l'étape aux troupes, en Languedoc, 15, 16 (table), 20, 23, 24, 26, 31, 35, 37, 48, 49, 50, 53, 54, 56, 57, 58, 63, 64, 67, 68, 79, 81, 84, 88, 90, 92, 94, 96, 98, 100, 103, 106, 107, 110, 115, 120, 123, 129, 130, 135, 146, 160, 168, 195, 199, 202, 206, 209, 210, 214, 216, 219, 220, 222, 224, 234, 237, 239.

Règlement et instructions, 68, 100, 103.

Bail général, 100, 103. — Ferme et fermiers, 89, 96, 214. — Malversations, 60, 65, 67, 85, 88.

Comptabilité, 67, 130.

Juridiction, 26, 27, 53, 68, 71, 209.

Chemin de la ligne de l'Étape, 25, 45, 109. — Lieux d'étape, 68. — Mèze : malversations dans les étapes, 65, 85. — Montpellier, 205; malversations,

88. — Toulouse : contribution de la ville aux dépenses des étapes, 35, 56, 62.

L'Étape en dehors du Languedoc : — Champagne, 151 ; — Dauphiné, 142 ; — généralité de Metz, 142, 143.

Étapiers, 28, 55 ; — leurs comptes, 30. — Taxe sur les étapiers, 67. — Étapier général, 45. — Étapiers de Montpellier, 30.

Étarts (*Les*), en Brie, = *les Étars* (Seine-et-Marne, commune d'Ozouer-le-Voulgis). — Péage ou barrage sur le pont des Seigneux, 193.

État (L'). — Affaires d'État, 229.

Billets de l'État, 158, 159, 165, 167, 169.

Dettes de l'État, 73 ; — à la mort de Louis XIV, 191, 204.

Lettres d'État, 129, 137, 198, 204.

Rentes sur l'État, 67, 75, 129, 157, 159.

Richesse de l'État, 73.

Secrétaires d'État, voir *Secrétaires*.

État-civil ancien. — Registres des baptêmes, mariages et sépultures, 151, 158, 164. — État-civil des non-catholiques, 125. — État-civil protestant de la ville et du diocèse de Nimes, 243.

États de Languedoc. — *a*. États de la Province de Languedoc, dits aussi États généraux de la Langue d'Oc ou États généraux de Languedoc. — *b*. États particuliers de la sénéchaussée de Beaucaire. — *c*. États particuliers du Gévaudan, du Velay et du Vivarais.

a. États de la Province, 1, 2, 4, 9, 10, 11, 12, 13, 16 (table), 17, 28, 31, 39, 40, 41, 42, 43, 45, 46, 50, 57, 64, 66, 67, 68, 70, 72, 89, 97, 107, 127, 170, 200, 204, 209, 219, 220, 222, 231, 232, 233, 234, 236, 237, 238, 239, 241, 243.

Prérogatives des États, 45 ; — privilèges, 42 ; — procès des membres des États, surséance, 53, 55, 56, 67, 109, 110, 123, 125. — Respect dû aux États, 29.

Entrée aux États, 20, 29, 30, 36, 45, 49, 52, 56, 61, 65, 66, 68, 81, 83, 88, 129, 130, 202. — Le président-né des États, 48. — Prélats divers, 20, 45. — Noblesse, 20, 32, 44, 130 ; — barons, 23, 29, 45, 46, 48, 54, 55, 130. — Tiers État, 106 ; — députés aux États, 67, 95 ; — députés des diocèses, 94 ; — députés des villes, 34, 60, 107, 109 ; — maires, 45, 70, 95 ; — syndics des diocèses, 60.

Syndics généraux, 39, 66. — Secrétaires-greffiers des États, 44, 53, 56, 59. — Trésorier de la Bourse des États, 54, 60, 65, 103, 117, 129, 174. — Commissaires des États, 59, 130. — Commissaires du Roi aux États, 18, 20, 56, 130. — Le secrétaire et greffier pour le Roi aux États, 52.

Convocation des États, 44, 45. — Présences aux États, 21. — Assemblées des États, 17, 19, 32 ; — discipline des assemblées, 112 ; — lieux d'assemblée, 20 ; — sessions tenues à Béziers, 11 ; à Nimes, 236 ; à Pézenas, 135, 195, 211. — Délibérations, 67, 68, 129, 130. — Messe des États, 55, 56. — Festin fait par le commissaire du Roi, 56.

Lettres écrites aux États, 44, 45.

Demandes adressées aux États, 45.

Impositions faites par les États, 25, 46, 54. — Don gratuit, 62. — Factum contre les États, à l'occasion de la prorogation du second vingtième, 125. — Gratifications accordées par les États, 20, 29. — Subventions, 47, 204. — Vaisseau offert au Roi, 42, 109, 111.

Emprunts faits par les Etats, 110, 142, 145, 164, 168, 172. — Loterie pour le remboursement des dettes de la Province, 196.

Étape, équipages des troupes, juridiction souveraine des États pour le fait des étapes, 27, 71, 204, 206.

Députation en Cour, 57, 58. — Cahiers de doléances présentés au Roi, 241.

Procès des États de Languedoc, — avec la Chambre des Comptes de Montpellier, 44 ; — avec les provinces de Rouergue et d'Auvergne, touchant la crue du sel, 44.

Frais des États, 20, 21, 22, 46, 48.

Frais de députation aux États, 31.

Imprimeur-libraire des États à Paris, 127.

—— *b*. États particuliers de la *Sénéchaussée de Beaucaire*, tenus à Lunel, 231.

—— *c*. États particuliers du *Gévaudan*, 11, 49.

États particuliers du *Velay*, 100.

États particuliers du *Vivarais*, 12, 13.

États généraux, 232, 233 ; — de 1428, à Tours, 2, 10, 16 (table) ; — de 1789, 66, 125 ; — assemblée du Tiers État du diocèse de Toulouse, 126.

États généraux de la Langue d'Oc ou États généraux de Languedoc, voir ci-dessus *États de Languedoc*.

États provinciaux. — 1. Languedoc : *a*. États de la Province ; *b*. États particuliers de la Sénéchaussée de Beaucaire ; *c*. États particuliers du

Gévaudan, du Velay et du Vivarais : Voir ci-dessus *États de Languedoc*. — 2. Provinces diverses : Bourgogne et Bretagne.

États de *Bourgogne*, privilèges, 186.

États de *Bretagne*, 74; — emprunts, 151. — créanciers, 170, 171, 173.

États (Pays d'). — Offices dans les communautés des pays d'États, 230; — auditeurs des comptes des communautés, 229; — trésoriers, 230. — Rentes sur les pays d'États, 164.

Étaux de boucherie, à Paris, 180.

Etoile (Drôme), 114; — péage, 152.

Étoffes. — Étoffes de laine, 30, 92, 93, 99, 100, 162, 174. — Étoffes de soie, 42, 60, 61, 94, 95, 98, 100, 107, 108, 111, 114, 116, 129, 165, 172. — Étoffes d'or et d'argent, 19, 61, 62, 81. — Étoffes diverses, 58, 63, 64, 94, 98, 163, 168, 179. — Petites étoffes, 89, 93, 95, 105, 129, 194.

Étoffes portant des noms particuliers : — anacostes, 221; — bayettes, 81, 221; — burates, 169; — burats, 192; — dauphines, 167; — ferrandines, 94; — fidelles de Maroc, 81; — frocs, 168, 192; — grisettes, 192; — marocs, 167; — mignonettes, 192; — perpétuanes, 221; — sarges, 88; — sempiternes, 221; — voir ces divers mots.

Dégrais des étoffes, 101. — Foulage des étoffes, 60. — Navettes anglaises pour la fabrication des étoffes, 104. — Machine appelée *tonne*, pour garnir et coucher le poil des étoffes, 93. — Ouvriers des manufactures d'étoffes, 83. — Teinture des étoffes de laine, 71, 96, 133, 214.

Auneurs et visiteurs des draps et étoffes, 67. — Marque des étoffes, 30, 84, 93, 95, 105. — Droits sur les étoffes, 30, 182.

L'industrie et le commerce des étoffes en Languedoc, spécialement dans diverses villes, appartenant aujourd'hui aux départements du Gard, de l'Hérault, de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn : — petites étoffes de Languedoc, 194; — Cévennes, 65, 83, 85, 90; — diocèse d'Alais, 65, 85, 87; — diocèse de Nîmes, 65, 87; — Nîmes : étoffes de laine, 93; petites étoffes appelées burates, 169; étoffes de soie, 60, 98, 100; — Montpellier : étoffes de laine, 100; — Saint-Pons-de-Thomières : fabricants de petites étoffes, 105; — Narbonne : manufacture royale d'étoffes de soie, 42, 108; — Carcassonne, 84; — Lavaur : manufacture royale d'étoffes de soie, 107, 111, 114; — Toulouse, 91; burats, 192; grisettes, 192; mignonettes, 192; manufacture d'étoffes de soie, 116.

L'industrie et le commerce des étoffes en Gévaudan, en Rouergue et en Velay : — Gévaudan, 130, 220; — Rouergue, 193, 194, 196; — Le Puy : manufacture d'étoffes de soie, 107.

L'industrie et le commerce des étoffes dans le Comtat Venaissin, le Dauphiné et la Provence : — Avignon et le Comtat d'Avignon : étoffes de soie, 94, 95; — Dauphiné : étoffes de laine brute et étoffes diverses, 162, 168, 192; — Marseille, 32, 201; manufacture d'étoffes de soie, d'or ou d'argent, 57; étoffes de soie fabriquées dans le Levant, 172.

L'industrie et le commerce des étoffes dans diverses provinces et diverses villes de France : — Nébousan, 91; — les Quatre Vallées, 91, 173, 178; — Amiens, 163; — Beauvais et ses environs, 195; — Bernay, Lisieux, etc., 168, 192; — Reims, 167.

Étoffes de soie venant de l'étranger, 165. — Étoffes de la Chine, des Indes et du Levant, 87, 91, 130, 151, 155, 157, 159, 165, 169, 170, 172, 178, 180, 181, 183, 190.

Étrangers, 122, 171; — étrangers divers affranchis du droit d'aubaine, 73, 74, etc.

Étrangers (Pays). — Consuls de la nation française dans les pays étrangers, 176.

Livres venant de l'étranger, 75.

Bestiaux venant de l'étranger, 105, 147, 159.

Marchandises diverses venant de l'étranger, 142, 168, 197; — beurres, 137, 147, 174; — bonneteries, 171; — cires, jaunes et blanches, 105; — draperies, 163, 167; — étoffes de soie, 165; — fromages, 137, 147, 174; — sardines, 130, 173; — savons, 172, 173, 174, 176; — sucres vergeois, 109; — suifs, 150.

Eaux-de-vie de Languedoc expédiées à l'étranger par Bordeaux, 91, etc.

Prohibition de l'entrée du vin étranger, dans diverses villes du Languedoc, voir *Vins*.

Étudiants, 1; voir *Universités*.

Étuvistes, 170; — à Paris, 78.

Eu (Seine-Inférieure). — Amirauté d'Eu et Tréport : pêcheries sur les côtes, 194.

—— *Comté*. — Verreries, 184.

Eugène (Le prince), 153.

Eure (L'), rivière. — Navigation, 163. — Voiture des sels, 170.

Eure (Département de l'). — Voir *Normandie, Lyons* (forêt de), *Évreux, Bernay, Louviers, Pont-Audemer, Aubevoie, Beaumont-le-Roger, Breteuil, la Croix-Saint-Leufroy, Nonancourt, Sainte-Barbe-sur-Gaillon.*

Eure-et-Loir (Département d'). — Voir *Chateaudun, Dreux, Nogent-le-Rotrou, Châteauneuf-en-Thimerais.*

Évêchés. — Évêchés de fondation royale, 67.

Évêchés divers : — Alais, 34, 57, 61, 130 ; — Albi, 43; — Maguelone, 9 ; — Nimes, 13, 242 ; — Pamiers, 13 ; — Le Puy, 236, 242 ; — Uzès, 9, 12 ; — Viviers, 13, 62, 81.

Exercice de la R. P. R. dans les villes épiscopales, 55, 56. — Maison épiscopale de Béziers, 46.

Éventails, 194.

Évêques. — Préséances des évêques aux Assiettes, 24. — Voix des évêques dans les conseils des villes, 55.

Évêques divers : — Agde, 103, 118, 242 ; — Alais, 45, 115, 119 ; — Alet, 153 ; — Amiens, 149 ; — Béziers, 117 ; — Cahors, 242 ; — Clermont, 138 ; — Lodève, 103, 242 ; — Maguelone, 12, 14, 231, 242 ; — Mende, 14 ; — Montpellier, 70, 101, 156 ; — Pamiers, 146 ; — Le Puy, 4, 10 ; — Uzès, 94, 242 ; — Viviers, 15, 50, 242.

Lettres de divers évêques, 44.

Évincements, 148.

Évocations de procès, 67, 69, 72, 95, 129, 148, 190, 213. — Droit de committimus et d'évocation, 92, 135. — Droit de l'évocation générale, 31. — Évocations annullées, 20.

Évreux (Eure). — *Comté.* — Bois, 74.

Exactions (Questes et), à Lunel, 240.

Examinateurs (Commissaires enquêteurs et), 130.

Excès des gens de guerre, 26, 53.

Exécution d'un assassin, 164.

Exemptions, 65, 85, 147, 156. — Enregistrement des titres des privilèges et exemptions, 138. — Exemptions du clergé, régulier et séculier, 150. — Exemptions des habitants des baronnies de Verfeuil et de Grizac (diocèse d'Uzès), 65, 87. — Baillon (en Artois) : privilèges et exemptions, 204. — Versailles : exemption de tailles, 157.

Exorcisme général et prières, dans le diocèse de Béziers, à l'occasion de la maladie contagieuse des animaux, 215.

Expéditionnaires (Banquiers-) en Cour de Rome, 78, 147, 174, 229.

Experts, Experts jurés, Experts-priseurs, Prud'hommes experts, 30, 34, 50, 55, 56, 79, 130.

Exploits. — Exploitation des actes de justice, 69.

Contrôle des exploits, 65, 129, 130, 145, 146, 151, 156, 171, 183, 203, 213, 221, 229 ; — contrôleurs, 139, 140, 152.

Exportation. — Bestiaux, 109. — Blés, 12, 14, 19, 31, 45, 55, 62, 63, 64, 81, 82, 83, 84, 89, 171, 239. — Céréales, 63, 75. — Eaux-de-vie du Languedoc, 37, 91, 96. — Fer, 173. — Grains, 25, 36, 92, 105, 117, 145, 174, 216. — Laines, 60, 236. — Légumes, 63, 75. — Vieux linge, 27, 53. — Sel, 14. — Serges impériales, 35. — Vins du Languedoc, 37, 96. — Droits de sortie, perçus sur diverses marchandises destinées pour l'étranger, 137, 222. — Voir *Amérique, Levant,* etc.

Extraordinaire des guerres, 140, 142, 145. — Acquits, 137. — Billets d'emprunt, 146, 147. — Offices, 230. — Trésoriers, 43, 46, 52, 162, 182 ; — dans la généralité de Caen, 155.

Fabre (Jacques), marchand de Castres, 180.

Fabrègues (Hérault). — Censives dues à Bonnier de la Mosson, 110. — Maladrerie, 148.

Fabrezan (Aude). — Baronnie, 54.

Fabricants, Fabrications, Fabriques, notamment en Languedoc, 129 et 130. — Voir plus bas *Manufactures.*

Bas de divers genres, 90, 92, 130, 165 ; — fabriqués au métier, 60, 106, 171, 181, 193, 221, 222, 224 ; — par des fabricants de diverses villes : — Beaucaire, 88 ; — Lunel, 41, 96 ; — Marseille, 41, 96 ; — Nantes, 204 ; — Nimes, 41, 92, 94 ; — Paris, 145, 150, 152, 171, 193.

Bonnets et autres ouvrages de bonneterie, fabriqués au métier, 222, 224. — Fabricants de bonneterie à Lunel, 41, 96.

Fabrication des bouteilles, 204.

Fabrication des burates, à Nimes, 169 ; — des burats, à Ambert et aux environs, 168.

Fabricants de cadis, à Sauve, 26.

Fabrication des camelots à Ambert et aux environs, 168.

Fabrication des chapeaux, 62, 81.

Fabriques de cordelats, 39, 105 ; — à Mazamet, 105.

Fabrique de couvertures de laine, à Montpellier, 65, 87, 94.

Fabrication des draps : navettes anglaises (Jean Kay), 103, 104. — Fabriques de draps en Languedoc, 95, 205. — Fabricants de draps de Bédarieux, 93, 98, 220; — de Canet, 93; — de Clermont-l'Hérault, 93, 98; — de Liausson, 93; — de Lodève, 93; — de Roquebrun, 220; — de Saint-Chinian, 220; — de Carcassonne, 96, 220; — de Conques, 220; — de Limoux, 92; — d'Aulas, 102; — de Castres, 220. — Fabricants de draps pour le Levant, 39. — Fabrique de draps en Dauphiné, 95. — Fabricants de draps d'Elbeuf et d'Orival (près Elbeuf), 168; — de Romorantin, 204.

Fabricants d'étamines, à Alençon, 204.

Fabrication des étoffes : navettes anglaises, 104. — Fabriques d'étoffes à Castres, 94; — à Marseille, 32; — à Nîmes, 94; — à Toulouse, 94. — Fabricants de petites étoffes établis à Saint-Pons, 105. — Fabriques d'étoffes de soie, d'Avignon et du Comtat, 95. — Fabricants d'étoffes de soie à Nîmes, 60, 98.

Fabrique de faïence à Toulaud (Vivarais), 106.

Fabrication des liards, 26, 135.

Fabrication des mesures à sel, à Montpellier, 73.

Fabrication du papier, 75, 186, 194; — à Ambert et à Thiers (Auvergne), 190.

Fabrique du pastel, 40.

Fabriques de redins, à Mazamet, 105.

Fabriques de savons, 30, 104, 105; — en Languedoc, 104.

Fabricants de serges, d'Alençon, 204; — de Ravenelles (près Beauvais), 202, 203; — de Sauve, 26.

Fabricants de soie, de Nîmes, 89.

Fabrique des tapisseries, 96, 213, 214.

Fabrication des tonneaux, 194.

Fabrication du vert-de-gris, à Montpellier, 65, 100.

Fabricants ayant fait faillite, 41, 95.

Huiles pour les fabriques de Montpellier et de Toulouse, 36.

Marchandises des fabriques d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, 137.

Fabriques des églises. — Trésoriers des fabriques, 230. — Fabrique de l'église cathédrale de Reims, 174.

Factum contre les États de Languedoc, à l'occasion de la prorogation du second vingtième, 125.

Facultés. — *Droit*, 145, 230; — Dijon, 180; — Montpellier, 4, 53, 220, 222; — Reims, 171.

Médecine, 230; — Montpellier, 3.

Théologie : — Paris, 72, 145.

Facultés et Droits d'usage des communautés d'habitants, 61, 67, 82; — eaux, 34; — glanage, 130; — marais, 115. — Amortissement des facultés communales, 61.

Faillites, 96, 137, 157, 158, 159, 160, 161, 164, 165, 167, 176, 180, 181, 184, 185, 189, 191, 192, 194, 195, 222. — Fabricants ayant fait faillite, 41, 95. — Faillite du nommé Pison, de Nîmes, 176.

Faisceau (Forêt du) [Indre], 169.

Fajac (Le sieur de Saint-Jean de), de Massaguel, 87.

Falaise (Calvados), 146. — Foires de Guibray, 184.

Familles diverses : — d'Ambres, d'Aubusson, d'Avejan, de Bernis, de Bosredon, de Calvisson, de Carion de Nisas, de Carrière, de Caylus, de la Croix de Castries, de Crussol, de Crussol de Saint-Sulpice, de Crussol d'Uzès, de Gerlande, de Gramont de Lanta, de Lanta, de Lordat, de Mirepoix, de Montferrier, de Montmartin, de Morangiès, de Nogaret de Calvisson, de Rochechouart, de Rochefort, de Rochemaure, de Rochepierre, de Roquelaure, de Roure, de Tardieu de Martin de Malessis, de la Tour-Maubourg, de la Tourette, de Sourches, de Villedeuil, de Vogüé, 66; — voir *Barons*, *Comtes*, *Marquis*, *Princes*.

Familles montpelliéraines diverses, 215.

Fanal du port de Cette, 38, 88.

Fanatiques, autrement dits Camisards. — Brûlements de métairies et de villages, cruautés et dévastations, par les fanatiques, 36, 38, 64, 65, 83, 85, 130, 168; — dans le diocèse d'Alais, 63, 202; — dans le diocèse de Montpellier, 202; — dans le diocèse de Nîmes, 202; — dans le diocèse d'Uzès, 65, 87, 202; — dans le diocèse de Viviers, 63, 202; — à Poulx (Gard), 65; — à Saint-Étienne-Vallée-Française (Lozère), 63, 202; — à Saint-Sériès (Hérault), 63; — à Saturargues (Hérault), 63; — à Soubeyras (Hérault, commune de Gorniès), 64. — Dégrèvement en faveur de diverses localités incendiées par les fanatiques, 82. — Indemnités accordées aux particuliers à l'occasion des fanatiques, 130. — Voir *Saint-Sériès*, *Saturargues*, etc.

Villages servant de retraite aux fanatiques, détruits par ordre du Roi, 37, 45, 94, 202.

Fanjeaux (Aude), 46, 62, 121.

Farines, 184 : — à Montpellier, 117 : — à Paris, 147, 172 ; — à Toulouse, 117 ; — pour les colonies, 171. — Droits sur les farines, 117. — Liberté du commerce des farines, 115.

Faubourgs de Paris : — Chaillot, 169 ; — Montmartre, 204 ; — le Roule, 176 ; — Saint-Honoré, 181.

Fauchage des prés, 198.

Fauconnerie du Roi, 152.

Faugères (Hérault). — Seigneurie, 242.

Faure (Marcel), de Montpellier, docteur ès-droits, 220.

Fausse-monnaie, 87, 224 ; — voir *Billonnage*, *Billonneurs*, *Faux-monnayeurs*.

Faux. — Faux en écritures, 213.

Inscriptions de faux, 174, 198, 202.

Faux principal et faux incident, 69.

Faux congés de soldats, 162.

Faux-monnayeurs, 135, 157, 185, 191, 195, 196, 204 ; — sentence de mort contre un faux-monnayeur, 174.

Faux-nobles, usurpateurs du titre de noblesse, 29, 143, 150, 157, 158, 159, 162, 195. — Recherche des faux-nobles, 29, 34, 55, 137, 140.

Faux poinçons (Fabrication de), 72.

Faux-saunage, Faux sauniers, Faux-sel, 36, 46, 48, 63, 81, 136, 142, 143, 144, 145, 147, 167, 177, 178, 179, 181, 195, 204, 222.

Faux-tabac, Faux-tabatiers, 74, 222.

Fayences. — Émail des fayences, 98. — Fabrique de fayence à Toulaud (Vivarais), 106.

Félines-Hautpoul (Hérault). — Seigneurie, 242.

Felletin (Creuse). — Droit de leyde ou de péage sur le sel, 194.

Femmes. — Femmes qui cachent leur grossesse et leur accouchement (édit de Henri II), 73. — Maris contre leurs femmes, 158. — Séparation des maris et des femmes, 72.

Fenasse (*La* —) auj. *Lafenasse* (Tarn, commune de Saint-Lieux-Lafenasse). — Ratines y fabriquées, 103, 104.

Fénelon (Éloge de), 75.

Fenouillet (La vicomté de) [Pyrénées-Orientales], 242.

Féodalité. — Histoire féodale du Languedoc, 242. — Retraits féodaux, 161. — Voir *Fiefs*.

Ferblantiers de Montpellier, 201.

Fermes, Fermiers. — Les cinq grosses fermes, 46, 52, 216, 225, 230. — Rentes constituées sur les cinq grosses fermes, 134, 152.

Fermes générales du Roi ou Fermes royales unies, 23, 130, 137, 145, 167, 168, 169, 172, 173, 174, 178, 186, 189, 190, 192, 194, 195, 221, 225, 230. — Bail des fermes générales à la Compagnie des Indes, sous le nom d'Armand Pillavoine, 170. — Actions sur les fermes du Roi, 168. — Loterie des fermes générales, 74. — Bureaux des fermes du Roi en Languedoc, 24.

Fermiers généraux, 148, 163.

Commis et employés aux fermes du Roi, 130, 157 ; leurs procès-verbaux, 73, 168.

Inspecteurs des fermes générales, 150, 155.

Lieutenants de contrôleurs des fermes, 23.

Receveurs des fermes générales, 140.

Procédure dans la juridiction des fermes, 69.

Sous-fermiers des Aides, 169, 170.

Ferme générale des Domaines de France, 196, 203. — Sous-fermes des Domaines des diverses provinces, 203. — Ferme des Domaines de Languedoc, 57. — Fermiers du Domaine à Beaucaire, 94. — Ferme du Domaine d'Occident, 168, 230.

Ferme générale des Gabelles, 47, 144, 174. — Fermier général des Gabelles, 53. — Ferme des gabelles du Languedoc, 34, 144, 174, 212 ; — du Lyonnais, 144 ; — du Roussillon, 212.

Ferme générale du Tabac, 90, 130, 150, 169, 173, 178, 194, 196, 197, 198, 230 ; — à Toulouse, 96.

Ferme générale des Traites foraines et domaniales, 135.

Fermes particulières diverses : — café, thé, etc., 230 ; — cartes à jouer, 142, 230 ; — greffes du Roi, 15, 53, 141 ; — suifs, 33. — Droits de ferme sur les huiles étrangères, 33.

Ferme générale de l'Équivalent de Languedoc, 47, 54, 58, 63, 95, 98, 100, 102, 103, 104, 105, 111, 116, 124, 125, 126, 135, 174, 189, 206, 215, 217, 220. — Sous-fermes du droit d'équivalent, 97. — Fermiers de l'équivalent, 21, 31, 33, 55, 56, 89. — Employés de la ferme de l'équivalent, insultés à Bédarieux, 70.

Ferme générale de l'Étape en Languedoc, 96, 214. — Fermiers de l'Étape, 89.

Ferme de la Patente, 54 ; — fermiers, 46.

Fermiers du Pied-fourché en Languedoc, 89.

Bureaux de contrôle du fermier de la Foraine, à Courboussot et à Générac, 67. — Fermier de la marque du fer à Toulouse, 61.

Ferme des fourches de Sauve, 38, 205.

Ferme du Duc de Savoie, 230.
Ferrals-les-Montagnes (Hérault). — Seigneurie, 242.
Ferrandines (Étoffes appelées), 94.
Ferrières (Tarn). — Château, 37, 39, 65, 85, 130.
Fers, 81, 130, cf. 93; — de diverses provenances, 198; — du Languedoc, 58, 63; — du pays de Foix, 29, 33, 57, 61, 67, 71, 90; — de la Franche-Comté, 137; — du Roussillon, 58, 63, 113; — de la Savoie, 184.
Manufacture royale d'Orléans, à Paris : ouvrages de fer et d'acier fondu, 188.
Droits sur les fers, 27, 29, 33, 55, 71, 158, 195. — Exportation du fer, 173. — Marque des fers, 186; — à Toulouse, 57, 61.
Ferté-Alais (*La*) (Seine-et-Oise), anc. *la Ferté-Aleps*. — Châtellenie : — péage, 195.
Ferté-Macé (*La*) (Orne). — Toiles, 176,
Fessot (Forêt royale de). — *Faisceau*. Forêt du (Indre), 169.
Festin fait par le principal commissaire du Roi aux États de Languedoc, 56.
Fêtes : — fête de Pâques, 153; — repos des fêtes et dimanches à Paris, 147.
Feudataires, voir *Fiefs*.
Feux = population. — Recherches des feux, réformations ou réparations des feux, spécialement en Languedoc, 1, 6, 8, 16 (table), 232, 233, 238; — à Lunel. 241.
Feux d'artifices, 193.
Feux de joie, à Montpellier, 196.
Fezensac (Le comté de) [Gers], 242.
Fichus de soie, 73.
Fidéicommis, 159.
Fidélité (Serment de) au Roi, 89. — Voir ci-dessous *Serments*.
Fiefs et arrière-fiefs, 25, 130, 242. — Fiefs nobles relevant du Roi, 67. — Terres du Domaine inféodées, 201. — Papier terrier des fiefs mouvant du Roi, 90.
Histoire féodale du Languedoc, 242.
Fiefs de la sénéchaussée de Carcassonne : aveux et dénombrements, 242. — Le *Livre des Rachats des Fiefs* des archives de la Tour de Carcassonne, 242.
Fiefs de la Sénéchaussée de Toulouse : lods, 31, 33, 34.
Fiefs relevant du Roi en Velay et en Vivarais, 69, 215, 225.
Feudataires de l'évêché de Viviers, 62.
Droits sur les fiefs, 114, 117. — Retraits féodaux, 161. — Saisies féodales, 72. — Sergenteries fieffées, 230.
Roturiers possédant fiefs, 50; — voir *Franc-fief*.
Fierbois (Hôpital de Saint-Jacques de), voir *Sainte-Catherine-de-Fierbois*.
Figuerolles (Faubourg), à Montpellier : — poterie de de terre, 122.
Filage des soies, 103.
Filatures. — Filature de coton au Puy, 106. — Cotons filés du Levant, 202.
Filatures de laine, voir *Laines* ; — voir également *Fileuses de laine*.
Filatures de soie, 104, cf. 103.
Filelles de Maroc (Étoffes appelées), 62, 63, 81, 130; — manufacture de Bize, 58.
Filets pour la pêche maritime : — le *bœuf* ou *dreige*, 185; — le *ganguy de badail*, 196.
Fileuses de laine, 93.
Filles. — « Requeste des filles d'honneur persécutées », 143. — Filles majeures, 165.
Filles-Dieu (Monastère des) de Paris, 134.
Filoselle (Bas de), 90, 168.
Finances et affaires financières diverses, 51, 57, 76, 91, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 130, 162, 165, 170, 179. — Recueil concernant les affaires de finances (actes royaux et arrêts notables, de 1689 à 1708), 226 à 230; table alphabétique, 229-230. — Nouveau système des finances, 131.
Bureaux des Finances, voir *Bureaux*.
Conseil des Finances, 130, 157, 167.
Contrôle général des Finances, 159.
Contrôleurs généraux des Finances, 230.
Directeurs des Finances, 229.
Général des Finances de Lyon, 20.
Inspecteurs des Finances, 142, 146.
Intendants des Finances, 74, 176, 184, 230.
Offices divers dans les Finances, 133, 134.
Offices supérieurs dans les Finances, 230.
Recettes générales des Finances, 23, 130.
Receveurs, 43. — Receveurs généraux, 46, 90, 157, 158, 165, 168, 230.
Recouvrement des finances, 51.
Rentes assignées sur les finances, 29, 30, 145.
Administration financière du Languedoc, *passim*.
Finistère (Département du). — Localités diverses, voir *Quimper*, *Brest*, *Landerneau*, *Locrouan*.

Fismes (Marne), 188.
Fizes, professeur de mathématiques en l'Université de Montpellier, 167.
Flandres. — Guerres et affaires militaires diverses, 16 (tables), 39, 142, 147, 231, 240.
Flandre française. — Bestiaux, 146. — Bières et autres boissons, 168; — offices sur les bières, 230. — Bois des communautés et bois des particuliers, 182. — Chevaliers héréditaires, 137. — Clouterie, 199. — Justice (Offices de), 230. — Manufactures, 147. — Quincaillerie, 199. — Taillanderie, 199. — Toiles, 163, 168, 169. — Verreries, 193, 194.
Flandre maritime (Province de la), 75.
Flaux (Gard), 11, 16 (table).
Flèche (*La*) (Sarthe). — Collège des Jésuites, 171. — Sénéchaussée, 75.
Fleuret, 61; — bas de fleuret, 90, 168.
Fleurets (Toiles appelées), fabriquées dans la généralité d'Alençon, 162.
Fleury (Le cardinal de), — sa sœur, 215.
Fleury (Gabriel de), baron de Pérignan, conseiller en la Cour des Aides de Montpellier, — sa succession, 182, 211.
Fleury (Aude), voir *Pérignan*.
Florac (Lozère), 5, 11, 16 (table).
—— Baronnie, 55, 57, 61.
Florence (Italie). — Marchands florentins, 4.
Florensac (Hérault), 94. — Baronnie, 59, 60.
Flottage des bois sur la Seine, 184.
Foi et hommage, 39, 130; — au Roi, par ses vassaux, 60, 81, 88, 172, 173, 177, 190; — lors de son avènement à la Couronne, 116. — Voir *Hommages*.
Foins, 177, 178; — à Paris, 131, 176.
Prix du foin, 170, 171, 173.
Foires, 14, 16 (table), 17, 34, 61, 130, 171, 230. — Droit de confirmation à cause des foires et marchés, 24. — Offices dans les foires, 230.
Foires de diverses localités du Languedoc: — Beaucaire, 32, 57, 61, 63, 67, 68, 73, 81, 91, 97, 101, 102, 105, 177, 178, 179, 192, 193, 194, 195, 196, 198, 202, 217, 239; — Lunel, 223, 240; — Montagnac, 10, 12, 13, 52, 95, 233, 242; — Montpellier, 233, 234; — Narbonne, 95; — Nîmes, 4, 103, 236; — Pézenas, 4, 7, 9, 10, 12, 13, 52, 95, 231, 233; — Saint-Hippolyte-du-Fort, 104; — Saix (diocèse de Lavaur), 93; — Sommières, 241; — Toulouse, 124, 125; — Tournon, 241.
Foires de diverses localités en dehors du Languedoc: — Bordeaux, 174, 176; — Bourges, 14, 18; — Guibray (Falaise), 184, 189; — Lyon, 3, 169, 216, 236; — Paris: foire de Saint-Germain-des-Près, 145; foire de Saint-Laurent, 145, 188; — Toulon, 142, 145, 146.
Marchands forains, à Orléans, 163.
Foix (Ariège). — Présidial, 55.
—— *Comté*, 3, 16 (table), 201. — Actes divers des comtes, 1. — Dénombrement du comte, 242. — Lettres de Gaston de Foix, 45.
—— *Pays de Foix*. — Fers et mines de fer, 29, 33, 57, 61, 67, 71, 90, 94, 168. — Syndic du pays de Foix, 47.
Fomblanche (Deux-Sèvres, commune d'Exoudun). — Prieuré: bois, 145.
Fonbeauzard (Haute-Garonne), 121.
Fonctionnaires. — Fonctionnaires divers affranchis de la taille, 137, 167. — Luxe des femmes et des filles de fonctionnaires, 137. — Voir *Officiers*.
Fonctions publiques. — Charges exercées seulement par des catholiques, 30. — Religionnaires exclus de diverses fonctions publiques, 28, 56. — Voir *Offices*.
Fonderie de cuivre du Martinet, sur le Lez, 92.
Fonds de terre. — Nobilité ou roture, 61, 73, 92, 109, 127, 224, 225. — Fonds relevant du Roi à Montpellier, 61. — Fonds déguerpis dans le diocèse d'Alet et Limoux, 22.
Fontaine (La), à Nîmes, 101, 102.
Fontaine-les-Blanches (Indre-et-Loire, commune d'Autrèche). — Abbaye: bois, 162, 165.
Fontainebleau (Seine-et-Marne). — Château royal: bibliothèque, 171. — Tailles de la paroisse d'Avon, 150.
—— *Forêt*, 161, 169, 170, 172, 174, 176, 178, 184, 186; — pavés pour Paris, 178.
Fontainejean (Loiret, commune de Saint-Maurice-sur-Aveyron). — Abbaye, 150.
Fontaines. — Eaux et fontaines, 57, 141, 229.
Fontaines publiques diverses: — Carcassonne, 99; — Montpellier, 102, 104; — Narbonne, 91; — Paris, faubourg Saint-Antoine, 168.
Promenade publique de *la Fontaine*, à Nîmes, 101-102. — Sources de Saint-Clément-la-Rivière, près Montpellier, 104.
Fontanès (Gard), 9.
Fontbeauzard, = *Fonbeauzard* (Haute-Garonne), 121.
Fontblanche, = *Fomblanche* (Deux-Sèvres, commune d'Exoudun). — Prieuré: bois, 145.

Fonte de balles de canons, à Alais, 44.
Fontevrault (Ordre de), 149.
Fontfroide (Aude, commune de Bizanet). — Abbaye cistercienne, 238, 242.
For-l'Évêque (Prisons du), 171.
Foraine (Droits de), 16 (table), 19, 21, 28, 32, 55, 63, 68, 167, 210, 237; — sur les eaux-de-vie, 58, 154, 173, 202; — sur diverses marchandises et denrées, 208. — Droit de foraine et de patente, en Languedoc et en Provence, 198, 208.
Forains. — Habitants forains, 129, 130; — leur assistance aux assemblées communales, 124.
Marchands forains, à Orléans, 163.
Forbans (Amnistie pour les), 169, 170.
Forêts, 16 (tables), 29; voir *Bois.* — Forêts du Roi, 102, 151, 169, etc. — Administration des Eaux et Forêts: maîtrises, amendes, grand maître, officiers, receveurs, voir *Eaux et Forêts;* — voir également *Grueurs. Juges-*. Dépaissance, 182. — Incendies, 150, 164.
Forêts diverses, voir *Aubusson-de-Saintonge, Baugé, Baziège, Bercé, Bondy-Livry, Boulogne* (Loir-et-Cher), *Boulogne-sur-Mer* (Pas-de-Calais), *Boulogne-sur-Seine* (près Paris), *Bourse, Braconne, Calais, Champagne, Châteauneuf-en-Thymerais, Chauny, Chevreuse, Chizé, Compiègne, Crécy-en-Brie, l'Éguille, Fessot, Fontainebleau, Guisnes, Halatte, Léran, Lyons, Mallet, Marly, Mazan, Moulières, Murat, Orléans, Rancogne, Rumilly, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Rome, Traconne, Villers-Cotterets.*
Forez [Loire]. — Bailliage du comté de Forez, 74. — Toiles fabriquées dans le Forez, 170.
Forges, 196; — de la forêt de Rancogne (en Angoumois), 150; — du Périgord, 150; — de Bonnal (en Franche-Comté, 137; — de Léran (diocèse de Mirepoix), 96; — de Loupigné (en Lorraine), 188; — de Montagné (en Franche-Comté), 137.
Formulaire d'Alexandre VII, 70.
—— des préambules des rôles des impositions, 67.
Forteresses. voir *Fortifications, Forts divers.*
Fortifications, 5, 51, 66, 118, 129. — Mise en état des forteresses, 6. — Réparations aux fortifications, 52, 238. — Rétablissement de fortifications, 20.
Trésoriers des fortifications, 151, 162.
Fortification des côtes, 99, 100, 103.
Fortifications des villes, 207; — Languedoc, 107; — Lyon, 236; — Toulouse, 20. — Rasement des fortifications des villes rebelles, 47. — Voir *Citadelles.*
Forts divers. — Alais, 33, 34, 57, 62. — Bagnols, 44. — Brescou, 22, 44, 47, 52, 100. — Maguelone, 44. — Montlouis, 32, 55, 61. — Nimes, 33, 62. — Peccais, 44, 237. — Saint-André, à Villeneuve-lès-Avignon, 241. — Saint-Hippolyte, 33, 62.
Fossés. — Fossés des chemins, 32, 111, 113.
Fossés des remparts des villes, 129; — Lunel, 241; — Montpellier, de la porte de Saint-Guilhem à la porte des Carmes, 115; — Saulieu (en Bourgogne), 75.
Le Fossé de Cornillon, à Meaux (S.-et-M.), 195.
Fouages, 2; — Beaucaire, 238; — Bretagne, 182, 201, 221, 229; — Gascogne, 16 (table).
Contrôleurs des fouages, 229.
Foulage des étoffes, 60.
Foules, logement des troupes et autres dépenses des gens de guerre, 28, 55, 68, 71.
Foulonniers des environs de Sommières, 88.
Fourches en bois d'alisier ou de micocoulier, fabriquées à Sauve (Gard), 38, 88, 102, 205.
Fournaux (L'abbé de), 149.
Fournès (Gard), 7, 16 (table).
Fournissement du sel, 47; voir *Sel.*
Fournitures aux troupes, 32, 45, 89; — mulets, 130; — voitures pour le transport des équipages, 106; — voir *Étape, Fourrages.*
Fourques (Gard), 6, 7, 10, 11, 12, 16 (table), 231. — La Brassière du Rhône ou Brassière de Fourques, 177, 217. — Limites de Fourques et de Beaucaire, 4. — Marais à dessécher, 115.
Fourrages fournis aux troupes, 67, 104, 165.
Fours. — Fours banaux de Clermont-l'Hérault, 101. — Four à plâtre de la Butte Chaumont, à Paris, 168.
Fous, voir *Insensés.*
Fousseret (Le) (Haute-Garonne). — Limites du Languedoc et de la Guyenne, 106.
Fouzilhon (Hérault). — Seigneurie, 242.
Frais divers. — Frais d'Assiette, 29, 48, 108.
Frais des États, 20, 21, 22, 46, 48. — Frais de députation aux États, 31. — Frais de députation en Cour, 31.
Frais de garnison, 21.
Frais de guerre, 8, 46.
Frais de justice, 26, 78.
Frais des procès criminels, 201.

Franc-alleu, 16 (table), 17, 18, 19, 20, 33, 34, 48, 50, 52, 55, 56, 61, 65, 129, 230. — Terres possédées en franc-alleu roturier, en Languedoc, 178.
Droits de franc-alleu, 167. — Taxes pour la confirmation du franc-alleu. 223.
Recette du franc-alleu, 54.
Franc-bourgage (Droit de), 34.
Franc-fief, 1, 15, 16 (table), 17, 18, 19, 21, 24, 26, 27, 31, 34, 35, 36, 43, 44, 47, 48, 50, 52, 54, 56, 61, 67, 71, 79, 96, 129, 130, 182, 223, 230, 232. — Recherche des francs-fiefs dans l'Albigeois et le Lauraguais, 46.
Droits de franc-fief, 28, 55, 58, 74, 107, 137, 140, 167, 169, 173, 174, 198, 216, 233. — Abonnement des francs-fiefs, 234. — Affranchissement du droit de franc-fief, 216. — Surséance au recouvrement des francs-fiefs, 68. — Commissaires sur les francs-fiefs et nouveaux acquets, 236.
Franc-salé, 53, 136, 143, 146, 150, 152, 161, 168, 171, 173, 174, 199.
Franche-bourgeoisie (Droit de), 34.
Franche-Comté, 164. — Comté de Bourgogne, 184, 204. — Dixième, 204. — Domaines, 170. — Fers des forges de Bonnal et de Montagnié, 137. — Gabelles, 170. — Substitutions, 174. — Culture du tabac, 182. — Voir *Gray*.
Franchise (La *Ville de*), en Artois = *Arras* (Pas-de-Calais), 14, 16 (table).
Franchises diverses. — Franchises commerciales, 14. — Franchises de la foire de Beaucaire, 239; — de la foire de Toulon, 142.
Franchises dans la ville de Rome. 151.
Franchises des habitants du fort Saint-André (Villeneuve-lès-Avignon), 241.
Franchise postale, 74.
Franciscains, voir *Capucins*, *Cordeliers*, *Récollets*.
François Ier, son entrevue avec Charles-Quint à Aiguesmortes, 237.
Franquevaux (Gard, commune de Beauvoisin). — Abbaye: — marais à dessécher, 111. 115.
Fraudes, Fraudeurs. — Fraudes aux droits d'octroi et de subvention, à Montpellier. 101.
Fraudes aux entrées de Paris, 178.
Fraudes des Gabelles. 54. — Fraude du sel. 173; — voir *Faux-saunage*, *Faux-sauniers*.
Fraude du tabac, 142, 146, 152; — voir *Faux-Tabac*.
Vin vendu en fraude, 152; — voir *Mussepot*.
Frégate pour la défense des côtes de Languedoc, 23, 55, 56.
Frémisières (Le marquis de Montagut-), 59.
Frères des Écoles chrétiennes, — à Carcassonne, 124; — à Castelnaudary, 123.
Frères Prêcheurs, 5; — voir *Dominicains*.
Fresnes-sous-Condé = *Frênes* (Orne). — Verrerie, 194.
Fresquel (Le), cours d'eau (dans les diocèses de Saint-Papoul et de Carcassonne), 96, 100, 101, 102; — débordements, 41; — moulins, 119, 120; — ouvrages, 41.
Fret (Droit de), sur les vins et eaux-de-vie. 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 125, 130.
Fribourg-en-Brisgau (Grand duché de Bade). — Prise de Fribourg, 149.
Frigolet ou *Saint-Michel-de-Frigolet* (Bouches-du-Rhône, commune de Boulbon). — Prieuré, 67.
Frocs (Étoffes appelées), fabriquées en Normandie: — dans le pays de Caux, 163; — à Bernay, 168, 192, 194; — à Bolbec, 195; — à Lisieux, 168, 192, 194.
Fromages, 168, 180, 185; — étrangers, 137, 147, 151, 152, 157, 161, 165, 169, 174.
Fromant (Les), juges de Lunel, et leur famille, 223.
Fronde (Recueil de pièces imprimées, relatives à la), dans un volume de la Collection Pouget, 134.
Frontignan (Hérault), 5, 16 (table), 237.
Bourdigue payant albergue au Roi, 95.
Canal des Étangs, 94.
Consuls et conseillers politiques, 115.
Étang de Grins ou d'Ingril, 94.
Grenier à sel, 174.
Limites des terroirs de Cette et de Frontignan, 41, 93, 94, 95, 102, 223.
Procès de la bourdigue, 95; — procès de la communauté avec le sieur de Colla de Pradines, 41.
Subvention, 93.
Fruits (Contrôleurs des), à Paris, 152.
Fugitifs (Religionnaires), 148, 153, 167, 173; — leurs biens, 166.
Fumure des vignes, 103, 238.
Fusées volantes et autres artifices, 193.
Fusils, 91.
Futailles, 87, 100, 178.
—— (Jaugeurs de), 62, 79, 130, 207.
Futaines — du Beaujolais, 186; — de l'élection de Montauban, 202; — de Saint-Antonin, 202.

Gabelles, 1, 2, 4, 5, 13, 16 (tables), 17, 19, 23, 46, 50, 52, 53, 68, 76, 129, 130, 137, 146, 164, 167, 173, 181,

195, 207, 209, 210, 220, 230, 231, 232. — Grandes gabelles, 225. — Petites gabelles, 73, 225. Arrêts, règlements, etc., concernant les gabelles, 136. — Fraudes et malversations, 54. — Vexations par les officiers des gabelles, 21. — Réformation des gabelles, 135, 217. — Suppression de la gabelle, 66.

Fermes et fermiers des gabelles, 34, 47, 53, 144, 174. — Officiers des gabelles, 21, 26. — Contrôleurs, 52, 148, 206. — Gardes, 36, 63, 81. — Lieutenants généraux provinciaux, 131, 206. — Receveurs, 140. — Visiteurs, 49, 52, 53, 63, 82, 130, 206

Rentes assignées sur les gabelles, 25, 29, 78, 145, 147, 152, 169 ; — rentes viagères, 177, 178.

Les gabelles en Languedoc, 76, 133, 160, 184, 185, 206, 225 ; — règlements, 183 ; — ferme, 174, 212 ; — dans diverses villes du Languedoc : — Beaucaire, 238 ; — Narbonne, 32 ; — Toulouse, 24, 32, 204. — Droit de gabelle dû au Roi pour les salins de Peccais, 237.

Les gabelles en dehors du Languedoc : — Dauphiné, 151, 152 ; — Franche-Comté, 170 ; — Lyonnais, 148 ; — Provence, 151 ; — Roussillon, 212.

Gages et pensions, 129. — Gages intermédiaires, 70, 191. — Augmentations des gages, 130, 229. — Dixième des gages, 201, 221.

Gages des commis, 201 ; — des maires perpétuels ayant entrée aux États, 70 ; — des maîtres et maîtresses d'école, 62, 129 ; — des officiers des cours souverains et subalternes (parlements, présidiaux, etc.), 27, 43, 44, 52, 53 ; — des professeurs en médecine, 25 ; — des syndics généraux, 48.

Payeurs des gages dans chaque Bureau des Finances, 72, 182, 225.

Gaillac (Tarn), 1, 2, 16 (table), 66, 93, 108. — Commandeur de l'Hôpital, 16 (table). — Navigation du Tarn entre Albi et Gaillac, 124. — Souquet 16 (table). — Vins, 175 ; — prohibition du vin étranger, 92.

Gaillon (Quartier de), à Paris, 172.

Galargues ou *le Grand-Galargues* (Gard), 5, 6, 8, 9, 13, 16 (table), 96, 240.

Galées et autres navires, 17.

Galères du Roi. — Compagnie des gardes de l'Estendart réal des galères, 155.

Commissaires de marine et galères, 137. — Écrivains des galères du Roi, 169. — Trésoriers généraux des galères, 152, 162, 168.

Condamnés aux galères, 46, 137, 155, 168.

Dépenses des galères, 145.

GALPIN, voir *Gazon*.

Gand (Belgique). — Étains en venant, 195.

Ganges (Hérault), 5, 10, 14, 16 (table), 91.

Casernes, église, subvention, 97.

Seigneurie. — Le baron et la baronnie, 53, 54. — le s^r de Latude, 44, 48. — Le marquis, 59.

Ganguy de badail. — pêche avec ce filet, dans l'amirauté de la Ciotat, 196.

Gannat (Allier). — Soieries, capiton et fleuret, passant par les bureaux de Gannat, 33, 61.

Garance : — manufacture à Nîmes, 62.

Garçons-chirurgiens de l'Hôpital Saint-Éloy et de l'Hôpital-Général à Montpellier, 60, 89.

Gard (Le) ou **Gardon,** cours d'eau formé par la réunion des Gardons d'Alais, d'Anduze, etc., 94, 130 ; — voir ci-dessous *Gardons*. — Pont sur le Gardon, près de Ners, 124. — Le Pont du Gard, 10, 35. — Pont de Remoulins, 100.

Gard (Département du). — Anciens diocèses, voir *Alais, Nîmes, Uzès*. — Anciens pays, voir *Gardonnenque, Vaunage*.

Cours d'eau, voir *Alzon, Gard, Gardons, Vidourle, Vistre* : — voir également *Canaux*, art. *Aiguesmortes, Beaucaire, Bourgidou, Nîmes, Peccais, Radelle, Silveréal*.

Étangs, voir *Marette* (*Aiguesmortes*), *Rochefort, Scamandre, Silve-Godesque*.

Graus, voir *Aiguesmortes* : Grau du Roi.

Marais, voir *Aiguesmortes, Beaucaire, Franquevaux, Saint-Gilles, Saint-Laurent-d'Aigouze, Vauvert*.

Montagnes, voir *Aigoual, Cévennes, Espérou*.

Villes principales, voir *Nîmes, Alais, Uzès, Le Vigan, Aiguesmortes, Beaucaire, Sommières*.

Villes secondaires, bourgs, villages, etc., voir *Aiguesvives, Aimargues, Allègre, Anduze, les Angles, Aramon, Argence, Arpaillargues, Aubais, Aubussargues, Aulas, Aumessas, Avejan, Saint-Jean-de-Maruéjols*,

Bagnols, Barjac, Beauvoisin, Bellegarde, Bernis, Bezouce, Blauzac, Boucoiran, Bouillargues, Bréau, Brignon, Brouzet (canton de Quissac),

Cabrières, le Cailar ou *le Caylar, la Calmette, Calvisson, la Capelle-et-Masmolène, Caveirac, Chamborigaud, Chusclan, Clarensac, Clausonne, Meg-*

nes), *Combas*, *Comps*, *Congeniès*, *Crespian*, *Curbussot* (*Redessan*),

Durfort, — *Flaux*, *Fontanès*, *Fournès*, *Fourques*, *Franquevaux* (*Beauvoisin*), — *Galargues*, *Générac*, *Greissac* (*Verfeuil*), — *Hierle* (*les Plantiers*), — *la Jasse de Candillargues* (*Aiguesmortes*), *Jonquières*, *Lafoux* (*Remoulins*), *Langlade*, *Laudun*, *Laval-Notre-Dame*, *Lédenon*, *Lézan*, *Lussan*,

Manduel, *Marguerittes*, *Maruéjols-lès-Gardon*, *Masmolène* (*la Capelle-et-*), *Meynes*, *Montaren-et-Saint-Médiers*, *Montfrin*, *Montpezat*, *Montredon* (*Salinelles*), *la Motte* (*Saint-Gilles*),

Nages, *Ners*, *Nozières* (*Boucoiran-et-*), *Ozilhan* (*Saint-Hilaire-d'*),

Parignargues, *Peccais* (*Aiguesmortes*), *le Pont du Gard* (*Vers*), *le Pont-de-Lunel* (*Aimargues*), *Pont-Saint-Esprit*, *Portes*, *Posquières* (*Vauvert*), *Poulx*, *Psalmody* (*Aiguesmortes*),

Remoulins, *Ribaute*, *Rochefort*, *Roquemaure*, *Saint-Ambroix*, *Saint-André* (*Villeneuve-lès-Avignon*), *Saint-André-de-Majencoules*, *Saint-Blancard* (*Aimargues*), *Saint-Bonnet* (canton d'Aramon), *Saint-Chaptes*, *Saint-Côme-et-Maruéjols*, *Saint-Étienne-des-Sorts*, *Saint-Gilles*, *Saint-Hilaire-d'Ozilhan*, *Saint-Hippolyte-du-Fort*, *Saint-Jean-de-Gardonnenque* = *Saint-Jean-du-Gard*, *Saint-Jean-de-Serres*, *Saint-Jean-de-Valériscle*, *Saint-Julien-de-Peyrolas*, *Saint-Just-et-Vacquières*, *Saint-Laurent-d'Aigouze*, *Saint-Laurent-des-Arbres*, *Saint-Laurent-la-Vernède*, *Saint-Mamert*, *Saint-Maurice-de-Cazevieille*, *Saint-Médiers* (*Montaren-et-*), *Saint-Michel-d'Euzet*, *Saint-Paulet-de-Caisson*, *Saint-Quentin-la-Poterie*, *Saint-Victor-des-Oules*, — *Sainte-Cécile-d'Andorge*, — *Sauve*, *Saze*, *Serviers*, *Silve-Godesque* (*Saint-Gilles*, *Aiguesmortes*), *Silveréal* (*Vauvert*), *Soupian* (*Saint-Paulet-de-Caisson*), *Sumène*,

Tharaux, *Théziers*, *Thoiras*, *Tornac*, *la Tour Carbonnière* (*Aiguesmortes*), — *Uchaud*, — *Vacquières* (*Saint-Just-et-*), *Valbonne* (*Saint-Paulet-de-Caisson*), *Vallabrègues*, *Vallerargues*, *Valleraugue*, *Vauvert*, *Verfeuil*, *Vergèze*, *la Vernède* (*Aramon*, *les Angles*), *Vers*, *Vestric*, *Vézenobres*, *Villeneuve-lès-Avignon*, *Villevieille*, *Vissec*.

Garde. — Corps de garde, 129, 223 ; — baraques pour corps de garde, de Béziers à Cette, 182.

Garde des côtes, voir *Garde-Côte*.

Garde des passages d'Orange, 81.

Garde des villes : — à Montpellier, 170 ; — à Narbonne, 131 ; — à Paris, 75, 151, 181 ; — à Villeneuve-lès-Avignon : Saint-André, 241.

Garde (*La*) = *Lagarde* (Ariège). — Seigneuries de Mirepoix et de La Garde, 242.

Garde des Ports du royaume (Office de), 16 (table, v° Ports).

Garde des Sceaux : — D'Armenonville, 178.

Garde du Roi. — Cent Suisses, 151, 174. — Chevau-légers, 174. — Mousquetaires, 157, 173, 201, 204.

Garde-côte, 142, 145, 155, 158, 159, 160, 164, 181, 204. — Compagnies, 99, 100. — Milices, 146. — Officiers, 173.

Garde de la côte de Languedoc par une frégate, 23, 55, 56.

Capitaineries garde-côte : — Aunis, 172 ; — Guyenne, 172 ; — Picardie, 174 ; — Saintonge, 172 ; — le Tréport, 201.

Garde gardienne (Lettres de), 67.

Garde-Guérin (*La*) (Lozère, commune de Prévenchères). — Péage, 14, 16 (table).

Garde-robe (Valet de) de la duchesse d'Orléans, 165.

Gardes de la Connétablie, 139.

— de la porte du duc de Berry, 153.

— de l'Estendart réal des galères, 155.

— des Archives, 57, 130, 145.

— des Eaux et Forêts, 182.

— des Gabelles, 36, 63, 81.

— des rôles des impositions, 23.

— du corps du Roi, 151, 167.

— du Pavillon Amiral, 155.

— du Tabac, 37.

— du Trésor royal, 176, 230.

Gardes-françaises (Régiment des) : — cadets, 160 ; — déserteurs, 199.

Gardes-jurés, 95, 130.

Gardes-minutes, 151, 191.

Gardes-scels, 203, 230.

Gardes-terres, 107, 129.

Gardiolle (*La*) = *Lagardiolle* (Tarn). — Baronnie, 55.

Gardonnenque (*Saint-Jean-de-*) = *Saint-Jean-du-Gard* (Gard), 6, 7.

Gardons (Les). — Le Gardon d'Alais, 100, 111. — Le Gardon d'Anduze : — pont d'Anduze, 116, 117. — Les Gardons réunis, voir ci-dessus *Gard ou Gardon*.

Garenne du Vésinet (maîtrise de Saint-Germain-en-Laye) [Seine-et-Oise], 168.

Garette (*La*) (Deux-Sèvres, commune de Sansais). — Marais, 176.

Garnisaires établis pour contraindre au paiement des tailles et de la capitation, 63, 65, 81, 85, 98, 114; — voir *Garnisons*.

Garnisons, 15, 16 (table), 21, 27, 44, 46, 54, 129; — d'Aubenas, 44; — de Bagnols, 44; — de Beaucaire, 44; — de Lunel, 22, 54; — du fort de Maguelone, 44; — de Meyrueis, 44; — de Montesquieu, 47; — du Saint-Esprit, 44; — de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon, 44.

Garnisons établies pour contraindre au paiement des tailles et de la capitation, 55, 130; — voir *Garnisaires*.

Garonne (La), 58, 62, 79, 174.

Atterrissements à Castelsarrasin, 95.

Bac sur la Garonne au Portet, 120.

Canal royal de la Garonne à l'Aude, etc., 67; voir *Canaux*, art. *Languedoc*.

Iles et crémens, 61, 95.

Navigation, 112, 121; — transport des blés, 55, 68, 78; — liberté du commerce des grains par la Garonne, 28; — transport des vins, 46.

Péage de Valentine, 110.

Ponts, voir *Cazères*, *Toulouse*, *Valentine*.

Ports, voir *Portet*, *Toulouse*.

Quais à Toulouse, 117, 121.

Garonne (Haute-) (Département de la). — Anciens diocèses, voir *Toulouse*, *Rieux*, *Comminges*. — Anciens pays, voir *Comminges*, *Lauraguais*, *Nébouzan*.

Cours d'eau, voir *Ariège*, *Avignonet* (ruisseau maïral d'), *Garonne*, *Girou*, *Hize*, *Lèze*, *Lhers*, *Louge*, *Mouillonne*, *Piche*, *Saune*, *Thésauque*; — *Canal royal de Languedoc*, *Rigole de Revel*.

Forêts, voir *Baziège*, *Saint-Rome*.

Villes principales, voir *Toulouse*, *Saint-Gaudens*, *Villefranche-de-Lauraguais*, *Rieux*.

Villes secondaires, bourgs, villages, etc., voir *Auriac*, *Aureville*, *Auterive*, *Avignonet*, — *Baziège*, *Bérat*, *Bessières*, *Boulbonne* (*Cintegabelle*), *Buzet-sur-Tarn*, — *Cadours*, *Caraman*, *Carbonne*, *Cazères*, *Cintegabelle*, *Croix-Bénite* (*Aucamville*), *Cugnaux*,

Eaunes, — *Fonbeauzard*, *le Fousseret*,

Labège, *Lanta*, *Latrape*, *Launaguet*, *Lèguevin*, *Marquefave*, *Mazères*, *Montastruc*, *Montberon*, *Montesquieu-Volvestre*, *Montgaillard* (canton de Villefranche), *Montoussin*, *Montsaunès*,

Pechbonnieu, *Pibrac*, *le Pin-Balma*, *Pinsaguel*, *Plaisance*, *Portet*, *le Pujol*, — *Revel*,

Saint-Béat, *Saint-Félix* = *Saint-Félix-de-Caraman*, *Saint-Julia* = *Saint-Julia-de-Gras-Capou*, *Saint-Simon* (*Toulouse*), *Saint-Sulpice-de-Lézat*, *Salles*,

La Terrasse (*Carbonne*), *Tournefeuille*, — *Vacquiers*, *Valentine*, *Venerque*, *Villemur*, *Villeneuve-Tolosane* = *Villeneuve-lès-Cugnaux*, *Villenouvelle*.

Garouille, 30, 55, 100.

Garrigues, 27, 71, 129, 130, 209, 210. — Dépaissance, 4. — Défrichements, 61, 67, 136, 223; — droit de champart, 67.

Garrigues dépendant du Domaine du Roi, 33.

Garrigues de Languedoc, 192; — de Lunel, 240; — de Nîmes, 4, 96, 236.

Gascogne (Guerre de), 1, 231.

Gassac (Le ruisseau de), entre Aniane et Gignac (Hérault): — pont de la route, 108.

Gast et garnison (Contraintes par établissement de), 54, 55.

Gattebarre (Poitou): — bureau des cinq grosses fermes, 178.

Gaucelm (Les), seigneurs de Lunel, 240.

Gaufrage d'étoffes, à Montpellier, 100.

Gazon-Galpin, marchand de soies, à Paris, 196.

Gelées, 63. — Destruction des oliviers, 87, 88. — Indemnités, 88, 130. — Voir *Hiver de 1709*.

Gendarmerie, 204. — Payeurs, 174.

Gendarmes du duc de Ventadour, 44.

Généalogie de la maison de Lorraine, 147.

Générac (Gard), 16 (table). — Bureau de contrôle du fermier de la foraine, 67.

Généralités. — Contrôleurs généraux des Domaines dans chaque généralité, 78.

Bureaux des deux généralités du Languedoc, 55. — Généralité de Montpellier, 77, 218, 222, 224. — Généralité de Toulouse, 44, 77.

Généralités diverses en dehors du Languedoc: — Alençon, 176; — Amiens, 181; — Auch, 105, 115, 164; — Bordeaux, 161, 183; — Caen, 201; — Metz, 142, 143, 152; — Montauban, 50, 64, 95, 168; — Orléans, 74, 180; — Paris, 150, 152; — Pau, 105; — Poitiers, 156; — la Rochelle, 167, 169; — Rouen, 163, 169; — Tours, 181.

Généraux. — Général des Finances de Lyon, 20.

Généraux des Monnaies, 140. — Général des Monnaies de Languedoc, 43.
Cour des Généraux de la justice des Aides, ès pays de Languedoc, Rouergue, Quercy et partie de Guyenne (séant à Montpellier), 14, 17, 76.
Gênes (Italie), **Gênois**, 16 (table), 130, 231.
Commerce avec Gênes, 4.
Emprunts à des Gênois, 45, 62, 64, 84 ; — par les États de Languedoc, 88, 168.
Lettres de naturalité des Gênois, 168, 169.
Genève (Suisse). — Genèvois, 115.
Génisses, 171.
Génovéfains. — Monastère de Cassan (Hérault, commune de Roujan), 91, 92, 242.
Gens d'affaires (Traitants et), 230.
Gens d'armes, 16 (table) ; voir *Guerre*.
Gens d'église, 6, 12, 16 (table). — Hommages des gens d'église au Roi, 9. — Voir *Ecclésiastiques*.
Gens de guerre, voir *Guerre*.
Gens de livrée, 172, 181 ; voir *Domestiques*.
Gens de main forte, 65, 89, 129, 130, 202 ; — contribution aux tailles, 67, 85, 225.
Gens de main morte, 103, 104, 129, 130, 140, 148, 169. — Taxes sur les gens de main morte, 25. — Indemnités pour les terres acquises par des gens de main morte, 130.
Gens du Roi (Communication aux), 129.
Gentilshommes. — Gentilshommes de la Maison du Roi, 188. — Compagnies des gentilshommes-cadets, 191, 193, 199 ; — de la citadelle de Metz, 202.
Gentilshommes de la sénéchaussée de Carcassonne, 242.
Biens ruraux des gentilshommes, 67.
Gentilshommes pouvant faire du commerce en gros sans déroger, 81. — Gentilshommes de Languedoc se livrant au commerce maritime, 28.
Gentilshommes verriers, 11, 16 (table) ; — de la généralité de Montpellier, 98, 100.
Geôles (Greffiers des), 207.
Geôliers, 152, 165, 240.
Géologie. — Mémoire sur la marne, par J.-B. Romieu, 109.
Gerlande (Famille de), 66.
Gers (Département du). — Voir *Armagnac*, *Fezensac*, *Lomagne*, *Auch*, *Condom*, *Lectoure*, *Mirande*, *Beaumarchés*, *l'Isle-en-Jourdain*.
Gévaudan, [département de la Lozère], 6, 16 (table).
L'Assiette du pays de Gévaudan, 56.
Bailliage, 103, 104 ; — cf. Juridictions.
Baronnie de Peyre, 55.
Burates du Gévaudan, 89.
Cadis, 37, 55, 61, 65, 85, 88, 90.
Chemins divers, 96, 107 ; — route de Millau à Saint-Flour par Marvejols, 122.
Contagion en Gévaudan, 174, 205.
Crimes et désordres, 111.
Étamines fabriquées en Gévaudan, 89.
États de Gévaudan, 11, 49 ; cf. Assiette.
Étoffes, 130, 220 ; cf. Burates, Cadis, Étamines, Impériales, Manufactures, Sempiternes, Serges.
Gens de guerre, 44 ; cf. Routiers.
Grains, 96.
Impériales, 88.
Juridictions royales et seigneuriales, 4, 103, 104, 122.
Justice, 73, 111 ; — abus, 121.
Laines pour les manufactures, 40, 93.
Lépreux, 12.
Manufactures d'étoffes de laine, 93.
Médecine (Étudiants en) : — Collège de Mende ou Collège des Douze Médecins, à Montpellier, 93.
Montagnes : dépaissance, 13.
Nobles, 5.
Orage extraordinaire, 98.
Routes, cf. ci-dessus Chemins.
Routiers, 11, 12.
Sel (Prix du), modération, 96.
Sempiternes du Gévaudan, 88.
Serges, 37, 65, 85, 88, 90.
Voir *Barre-des-Cévennes*, *Marvejols*.
Gex (Pays de) [Ain]. — Abonnement du dixième, 204. — Manufactures, 169.
Gignac (Hérault). — Chemin de Gignac à la chaussée de Montagnac, 108.
Conseil politique, 116. — Consuls, 46, 116.
Droit sur la viande de boucherie, 65, 85.
Marchands, 64.
Seigneurie, 242.
Travaux communaux, 107.
Gillet (Jean), imprimeur à Montpellier, 76, 222.
Ginestas (Aude). — Biens abandonnés, 92.
Gineste (Paul), receveur des tailles du diocèse de Rieux, 64.
Gironde (Département de la). — Voir *Guyenne*, *Médoc*, *Bordeaux*, *Blaye*, *Libourne*, *Blaignac*, *Bourg-sur-Gironde*, *Cadillac*, *Saint-Macaire*.

Gireau (Le), petite rivière de Languedoc, 42, 58, 63, 81, 92, 98, 100, 103, 106, 130; — moulins, 35, 62, 105.
Givet (Ardennes). — Prévôt général de Hainaut, 165.
Glaces et neiges (Fourniture des), 29, 35, 41, 58, 64, 81, 84, 95, 96, 107, 116, 117, 129, 130, 168, 198, 202, 211, 212, 230.
Glacières, 55, 56, 63, 68.
Glanage, 119, 129, 130.
Glossaire du *Petit Talamus*, 235.
Gobelins (Teinturerie royale des), à Paris, 181.
Gontaud (Lot-et-Garonne). — Fraude du tabac, rébellion, 146.
Goudard (François), manufacturier à Aubenas (Vivarais) et à Darnetal (près Rouen), 102, 103.
Gouvernance d'Arras, 74.
Gouvernements divers. — Boulogne, 201. — Brouage, 180. — Calais, 201. — Cintegabelle, 28. — Montpellier, 132, 135, 219, 222. — Villeneuve-de-Berc, 29, 55.
Le lieutenant du gouvernement de Languedoc, 52.
Gouverneurs. — Gouverneurs de la province de Languedoc, 14, 52, 54, 55, 59, 60.
Gouverneurs des villes, 130, 139; — d'Aigues-mortes, 237; — d'Amiens, 149; — de Montpellier, 222; — de Villeneuve-de-Berc, 55.
Gouverneurs héréditaires, 230.
Gouverneurs et capitaines châtelains, 79.
Grabeau d'indigo envoyé dans le Levant, 204.
Grabels (Hérault), 109.
Grâce (La), ancienne abbaye bénédictine, — voir *Lagrasse* (Aude).
Gradués de l'Université de Paris, 1.
Graines — de colza, 173; — de lin, 194; — de navette, 173.
Grains, 37, 39, 88, 89, 94, 95, 103, 111, 115, 129. — Récoltes des grains détruites par la sécheresse, 174. — Redevances foncières payables en grains, 179.
Circulation des grains, 66, 109, 110.
Commerce des grains, 74, 156; — par la Garonne, 28. — Liberté du commerce des grains, 28, 115, 124.
Exportation des grains, 25, 36, 92, 105, 117, 145, 174, 216. — Importation, 22.
Mesureurs des grains, 79, 130; — à Paris, 181.
Porteurs de grains, à Paris, 147.
Saisie des grains, 86.
Grains de Bretagne, 199; — de Gévaudan, 96; — de Languedoc, 36, 105.
Grains pour le Vivarais, 96.
Droits sur les grains : — à Montpellier, 117; — à Toulouse, 38, 117.
Gramont ou *Grandmont de Montaubérou* (Hérault, commune de Montpellier). — Prieuré, 11, 105.
Gramont de Lanta (Famille de), 66.
Grand Chartrier (Fonds du), aux Archives municipales de Montpellier, 235.
Grand Conseil, 152; — évocations, 213.
Grand Maître des Eaux et Forêts, 10.
Grand Prieur de Saint-Gilles, 35.
Grand Talamus des Archives municipales de Montpellier, 235.
Grande-Bretagne. — Le roi de la Grande-Bretagne contre le prince d'Orange, 189.
Charbon de terre venant des états de la Grande-Bretagne, 156, 165, 168. — Marchandises venant de la Grande-Bretagne, 167.
Voir *Angleterre, Écosse, Irlande.*
Grandes-Loges (Marne), 151.
Grandmont (Ordre de), 74. — Maison de *Grandmont de Montaubérou*, voir *Gramont*.
Grands Augustins (Couvent des), à Paris, 172.
Grands Jours. — Béziers, 15. — Le Puy, 15.
Grandvilliers (Oise), 163.
Grange des Prés (*La*) (Hérault, commune de Pézenas). — Manufacture de draps pour le Levant, 35, 58, 63, 93, 202.
Granville (Manche), 165.
Gras (Ardèche), 89.
Gras-Capon (sénéchaussée de Toulouse) = *Saint-Julia* ou *Saint-Julia-de-Gras-Capon* (Haute-Garonne). — Marché, 16 (table).
Grasse (La), ancienne abbaye bénédictine, voir *Lagrasse* (Aude).
Gratifications (Dons et), 129. — Gratifications accordées par les États de Languedoc, 29.
Gratifications au Connétable, 44; — aux commissaires du Roi des États, 20; — aux fabricants de draps pour le Levant, 39.
Gratuité de l'instruction primaire, — à Castelnaudary, 123. — à Montpellier, 102. — à Saint-Chinian, 124.
—— de l'instruction professionnelle : — cours d'accouchement, à Toulouse, etc., 122.
Graulhet (Tarn). — Chemin de Castres, 111.
Ratines fabriquées à Graulhet, 103, 104.
Graus. — *Agde*, 96, 107, 130; — jetée, 91, 95; —

pêche des moules, 41, 125; — sables de la plage, 123; — voir *Agde*.
Aiguesmortes, 92, 96, 124, 130, 237.
Mauguio, 237.
La Nouvelle, 91, 95, 96, 107, 130.
Palavas, 46, 67, 176.
Le Grau du Roi, 92, 237; cf. Aiguesmortes.
Grave (Hôpital de la), à Toulouse, 98.
Graves (Le marquis de), 101, 104.
Graveurs, 162; — sur métaux, à Paris, 171.
Gravoyeurs (Voituriers), à Paris, 190.
Gray (comté de Bourgogne) = *Gray* (Haute-Saône). — Municipalité, 184.
Greffes et Greffiers de diverses administrations et de diverses spécialités d'affaires, dans l'ensemble de la France et notamment en Languedoc. — Greffes, 129, 203. — Greffiers, 16 (tables), 48, 67, 78, 129, 130, 164, 230, 231; — greffiers en chef, 230.
Offices de greffiers, 47. — Greffiers gardes des archives et départeurs des rôles des impositions (créés par édit d'octobre 1690), 130. — Greffiers gardes-minutes, 151, 157.
Actes des greffiers: répertoires, 150. — Archives des greffes, 158. — Contrôleurs des greffes, 48.
Greffes consulaires des communautés d'habitants, 28, 68, 71. — Greffiers consulaires, 30, 33, 50, 55, 56, 130; — à Meynes, 98; — à Montpellier, 17, 235; — à Sommières, 141.
Greffiers de l'écritoire, 130, 230.
Greffiers des amirautés, 146, 150.
Greffiers des Bureaux des Finances, 131.
Greffes et greffiers des communautés d'habitants, cf. Greffes consulaires et Greffes des Hôtels de Ville.
Greffes des Élections: — contrôleurs des actes et expéditions des dits greffes, 131. — Greffiers des Élections, 131.
Greffiers des Geôles, 207.
Greffes des Hôtels de Ville: — contrôleurs, 130. — Greffe de la maison commune, à Bordeaux, 175. — Cf. ci-dessus Greffes consulaires.
Greffes des Justices, 20; — de toutes les justices du royaume, 230. — Greffiers des diverses justices royales, 139.
Greffiers des Parlements, 33, 139. — Greffes du Parlement [de Paris], 207. — Greffier garde des minutes du Parlement de Paris, 157.
Greffes du Roi, réunis au Domaine, 141, 142; — fermes et fermiers, 15, 53, 141.
Greffiers des affirmations, 230.
Greffiers des brevettes d'apprentissage, 130.
Greffes des arbitrages, 50. — Greffiers des arbitrages, 174; — à Montpellier, 31.
Greffiers des baptêmes, etc., 230.
Greffes d'enregistrement des hypothèques, 129.
Greffiers des insinuations, 230; — ecclésiastiques, 141; — laïques, 141, 145, 165, 221.
Greffiers aux inventaires, 229. — Greffiers des inventaires dans les justices des seigneurs, 50, 56.
Greffes des présentations, 129, 139, 169, 182. — Greffiers des présentations, 230.
Greffiers des tailles, 52, 131, 138.
Greffe et greffiers de la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier: — règlement et tarif des droits, 77, 214; — le greffier en chef André Pouget, 223.
Greffes du Parlement de Toulouse: — émoluments, 132.
Greffes des Sénéchaussées de Languedoc, 132.
Greffiers des Assiettes des 22 diocèses de Languedoc, 133. — Greffiers des diocèses, 130. — Greffiers-secrétaires des divers diocèses de Languedoc, 139.
Greffier des États (Office de), 44. — Greffiers-secrétaires des États de Languedoc, 48, 53, 56. — Secrétaire et greffier pour le Roi aux États, 52.
Greffiers des lieutenants particuliers du prévôt général de la province de Languedoc, 31.
Greffier du siège de Limoux, 122.
Grégoire XII, pape, 241.
Greissac (Gard, commune de Verfeuil). — Baronnie, 65.
Grêles; 37, 40, 63, 64, 65, 67, 84, 85, 87, 88, 90, 91, 92, 220; — en Languedoc, 165, 199; — dans divers diocèses, 89; — dans le diocèse d'Alet, 64, 84; — dans le diocèse de Mirepoix, 64; — dans le diocèse du Puy, 64, 84; — dans le diocèse de Saint-Papoul, 178; — en Vivarais, 64.
Dégrèvements, indemnités et secours, à la suite de grêles, 36, 64, 83, 89, 104, 130.
Grenade (Sirop de), 130.
Grenadiers à cheval, 151.
Grenadine, voir *Grenade*.
Grènetiers, voir *Greniers à sel*.
Greniers à sel, 4, 7, 10, 16 (tables), 52, 76, 144, 147, 164, 167, 171, 179, 216, 221, 222, 229.

Offices dans les greniers à sel, 174, 230. — Présidents des greniers à sel, 163. — Privilèges des grènetiers, 12. — Grènetiers du Languedoc, 10.

Greniers à sel du Languedoc, 17, 133, 195, 236; — Beaucaire, 238, 239; — Frontignan, 174; Lunel, 237; — Narbonne, 58, 68; — Nîmes, 236; — Sommières, 174; — Haut-Vivarais, 122.

Greniers à sel de diverses provinces : — Anjou, 188; — Berry, 188; — Maine, 189; — Orléanais, 188; — Picardie, 178, 184; — Touraine, 188; — Briançon, 182; — Étampes, 190; — Herbaut (paroisse de Jussé, généralité d'Orléans), 180; — Malicorne, 186; — Paris, 142; — Péronne, 204; — Perpignan, 174, 176; — Pithiviers, 180; — Prades, 174, 176; — Richelieu, 184; — Saigneville et Saint-Valery-sur-Somme, 178; — Tarascon, 239; — Versailles, 182.

Grenoble (Isère). — Bureau des Finances, 216.

Chambre de l'Édit, 25, 30.

Chambre des Comptes, 215, 216.

Parlement, 216.

Grignan (Le comte de), lieutenant général de la province de Languedoc, 55.

Grins (Étang de) = l'étang d'Ingril ou d'Engril, dit aussi étang de Frontignan (Hérault), 94.

Grisettes (Étoffes appelées), 94, 192.

Grisolles (Tarn-et-Garonne). — Compoix cabalistes, 62, 81.

Grizac (diocèse d'Uzès) = auj. *Greissac* (Gard, commune de Verfeuil). — Baronnie, 65.

Grizac (Lozère, commune du Pont-de-Montvert), 8, 9, 16 (table).

Gros-Caillou (Quartier du), à Paris, 172.

Grossesse (Déclarations de), 148.

Gruyers ou Juges-Gruyers, 67, 88, 129, 130, 151, 164.

Guéret (Creuse). — Maîtrise des Eaux et Forêts, 169.

Guerre. — Déclarations de guerre, 229. — Dévastations de guerre, à Beaucaire, 238. — Marchandises prises en mer sur l'ennemi, 118. — Passeports de guerre, 201, 204.

Conseil de Guerre, 154, 156, 157, 159, 167, 216.

Fonctionnaires divers : — Commissaires des guerres, 139, 146, 174; — Contrôleur des guerres, à Besançon, 155; — Trésoriers généraux des guerres, 174.

Frais de guerre, 46, 53; — impositions pour frais de guerre, 1, 8; — subsides de guerre, 5, 66, 231, 232, 236, 238, 240, 241. — Voir *Extraordinaire des guerres, Ordinaire des guerres.*

Gens de guerre, 2, 5, 8, 9, 16 (table), 44, 47, 48, 54, 167, 231, 237, 240; — voir *Compagnies militaires, Troupes, Routiers.* — Levée des gens de guerre, 3; — entretien, 53; — logement, 50, 53, 57, 67, 135; — passages, 50; — paye, 15; — quartiers d'hiver, 135; — vivres, 17, 23, 44, 53. — Désordres, excès, foules des gens de guerre, 14, 19, 26, 53, 55, 68, 71.

Guerres diverses : — Angleterre, 147, 231; — Bretagne, 14; — Espagne, 71, 147, 168, 188, 241; — Flandres, 231, 240; — Gascogne, 1, 231; — Piémont, 44; — Portugal, 7, 147; — Roussillon, 48; — Savoie, 198; — Turcs, 240. — Guerre entre Beaucaire et Tarascon, 238. — Guerres privées, 10.

Guet, 16 (table); — à Beaucaire, 239; — à Narbonne, 131; — à Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon, 241.

Chevaliers du guet, 174, 202. — Capitaine du guet, à Bordeaux, 175. — Compagnie du guet, à Paris, 75, 202.

Guibray (Calvados, commune de Falaise). — Foires, 184, 189.

Guilleminet (Pierre de), secrétaire et greffier des États : — maintenue de noblesse, 59.

Guinée (Afrique), 177. — Commerce, 168, 195; — des nègres, 161, 207; — de la poudre d'or, 207.

Compagnie de Guinée, 159, 207.

Guînes (Pas-de-Calais). — Forêt, 178.

Guise (Le duc de), 44.

Guitalens (Tarn). — Chemin de Castres à Toulouse par Guitalens, 106, 107.

Guyenne, 2, 3, 6, 16 (tables), 101.

Capitainerie garde-côte, 172.

Cour des Aides, 76, 174.

Domaine de la reine Marguerite, 47.

Eaux et Forêts : — l'Isle-en-Jourdain, 65.

Impôts : tailles, aides, gabelles, etc., 76.

Limites de la Guyenne et du Languedoc, 37, 41; le Fousseret et Montoussin (Haute-Garonne), 106.

Parlement de Toulouse : son ressort comprenant une partie de la Guyenne, 76.

Vins de la Haute-Guyenne, 98.

Voir *Blaignac, Gontaut, Léguevin.*

Habitanage (Droit d'), à Nîmes, 107.

Habits de luxe, 14.

Haies, chaumes, buissons, etc., 130.
Hainaut, 75. — Bières et autres boissons, 168.
Bois des communautés et des particuliers, 182.
Chevaliers héréditaires (Création de), 137.
Clouterie, 199.
Conseil provincial, à Valenciennes, 146.
Droits sur les boissons, 185.
Prévôt général, à Givet, 165.
Quincaillerie, 199.
Taillanderie, 199.
Verreries, 193, 194 ; — bouteilles, 193.
Haïti (Ile d') [Amérique], voir *Cap-Français, Saint-Domingue.*
Halatte (Forêt d') [Oise, arrondissement de Senlis], 174, 182, 189. — Capitainerie, 174.
Halles. — Offices divers dans les foires, halles et marchés, 230.
Montpellier : construction des halles, 104.
Paris : — halle Barbier, 166 ; — halles diverses, 75 ; — aux blés, 188 ; — aux cuirs, 170 ; — aux draps, 196, 204 ; — aux salines, 181 ; — aux toiles, 181 ; — aux vins, 177, 181.
Hambourg (Allemagne). — Commerce avec la France, 163.
Hameaux et écarts, 151, 165.
Hanséatiques (Villes) : — commerce avec la France, 163.
Haras des particuliers, 167.
Harcourt (Le prince d'), 58, 62, 79.
Harencades = sardines salées, 57, 62 ; — apportées de Bretagne et de Poitou, 33.
Hareng (Pêche du), à Dunkerque, 196.
Harengs saurs, dits de Hollande, 201.
Harfleur (Seine-Inférieure), 8, 16 (table).
Haut-passage (Droits de), 21, 46, 167, 210, 239.
Hautpoul (Tarn, commune de Mazamet). — Baronnie, 66. — La marquise d'Hautpoul, 120.
Hautpoul (Félines-) (Hérault). — Seigneurie, 242.
Hautpoulois (Le), 183. — Cf. *Hautpoul* (Tarn).
Haute-Bourgère (Bois de la), appartenant au prieuré de Boire (diocèse du Mans), 173.
Haute-Rive = Auterive (Haute-Garonne), 16 (table).
Hâvre de Brescou : — port, entre le cap d'Agde et l'île de Brescou (dép. de l'Hérault), 44.
Havre (*Le*) (Seine-Inférieure). — Armateurs, 201.
Droit de massicault, 196.
Port du Hâvre, 198 ; cf. Armateurs, etc.
Vins du Languedoc et du Roussillon, amenés au Hâvre, pour Paris, 98.
Hérault (L'), fleuve côtier, 101, 111, 174 ; — d'Agde à la mer, 123, 124 ; — jetée à l'embouchure, voir *Agde :* grau.
Bac, à Saint-Thibéry, 20.
Chaussée de Montagnac, 108.
Moulin de Roquemengarde, 149.
Pont de bateaux, à Agde, 93.
Hérault (Département de l'). — Anciens diocèses, voir *Agde, Béziers, Lodève, Maguelone, Montpellier, Saint-Pons-de-Thomières.* — Ancien pays du Minervois, voir *Beaufort, Minervois.*
Bois, voir *Sérignan (Saint-Pons), Valène.*
Cours d'eau, voir *Cesse, Hérault, Lergue, Lez, Libron, Orb, Peyne, Soulondres, Vidourle,* — *Canal des Étangs, Canal de Grave* ou *du Lez, Lattes :* roubine, *Lunel :* roubine.
Étangs, voir *Capestang, Carnon, Grins* ou *Ingril, Frontignan, Mauguio, Palavas, Pérols, Thau, Vic-la-Gardiole.*
Graus, voir *Agde, Palavas.*
Marais, voir *Lunel, Marsillargues (Tamariguières, Tamerlet), Pérols.*
Montagnes et plateaux = causses, voir *Rouet, Saint-Maurice.*
Villes et localités diverses de l'Hérault, 4, 242 ;
Villes principales, voir *Montpellier, Béziers, Lodève, Saint-Pons-de-Thomières, Agde, Bédarieux, Cette, Clermont-l'Hérault, Lunel, Pézenas ;*
Villes secondaires, bourgs, villages, hameaux, domaines, etc., voir *Abeilhan, Agel, Aigne, Aiguesvives, Aniane, Arboras (Lansargues), l'Arburguière (Marsillargues), les Aresquiers (Vic-la-Gardiole), Assas, Autignac, Azillanet,*
Baillargues, Baillarguet (Montferrier), Balaruc-les-Bains, Balaruc-le-Vieux, Beaufort, Beaulieu, Boussagues (la Tour-sur-Orb), Bouzigues, Brescou (Agde),
Candillargues, Canet, Capestang, Caravettes (Murles), Carlencas, Carnon (Mauguio, Pérols), Cassagnolles, Cassan (Roujan), Castelnau-le-Lez, Castelnau (Vendres), Castries, la Caunette, Caux, Cazilhac, Cazouls-lès-Béziers, Ceilhes-et-Rocozels, Celleneuve (Montpellier), Cessenon, Cesseras, Claissan (Saint-Bauzille-de-) (Vendres), Clapiers, Colombiers, Combes, Corneilhan, Cournonterral, le Crès,

Le Mas Desports (Marsillargues). — les Esclanses (Courniou), Espondeilhan, l'Estang (le Pouget),

Fabrègues, Faugères, Félines-Hautpoul, Ferrals-les-Montagnes, Figuerolles (Montpellier), Florensac, Fouzilhon, Frontignan,

Ganges, Gassac (Aniane), Gignac, Gigean, Grabels, Grandmont de Montauberon, la Grange-des-Prés (Pézenas).

Hérépian. — Jurignac,

Lansargues, Lattes, Lavérune, Legraques (Mauguio), Lézignan-la-Cèbe, Liausson, Lieuran-Cabrières, la Livinière, Loupian, Lunas, Lunel-Viel,

Magalas, Maguelone, Maraussan, Margon, Marseillan, Marsillargues, les Matelles, Mauguio, Maureilhan, Mèze, la Miellouane (le Soulié), Minerve, Mireval, Montady, Montagnac, Montaubérou (Montpellier), Montblanc, Montels (Lunel-Viel), Montels (Montpellier), Montferrier, Montlaur (Montaud), Montpeyroux, Mourcayrol (les Aires), Mudaisons, Murles, Murviel-lès-Béziers, Murviel-lès-Montpellier, Mus (Murviel-lès-Béziers),

Nabrigas (Lunel-Viel), Neffiès, Netlieu (Mèze), Nissan, Nizas,

Olargues, Olonzac, l'Ornède (Saint-Nazaire-de-Pézan), Oupia,

Palavas, Palavas-les-Flots, Paulhan, Pérols, la Peyrade (Frontignan), la Peyrille (Lunel), le Peyrou (Montpellier), Pignan, le Pont-de-Lunel (Lunel), Portiragnes, Ports (le Mas des) (Marsillargues), le Pouget, le Poujol, Poujol (Terre foraine du), Poussan, Poussan (Béziers), Pouzols, le Pradal, la Prade Mage (Marsillargues), Preignes (Vias), Puilacher, Puimisson, Puissalicon, Puisserguier,

Les Quatre-Canaux (Palavas-les-Flots).

Riols, le Roc de Pézenas (Montpellier), Rocozels (Ceilhes-et-), Roquebrun, Roquemengarde (Saint-Pons-de-Mauchiens), Rouet (le Causse de), Roujan,

Saint-André-de-Sangonis, Saint-Bauzille-de-Claissan (Vendres), Saint-Brès, Saint-Chinian, Saint-Christol, Saint-Clément-la-Rivière, Saint-Geniès-des-Mourgues, Saint-Geniès-le-Bas, Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Guilhem-le-Désert, Saint-Guiraud, Saint-Jean-de-Fos, Saint-Julien-de-Corneilhan (Marsillargues), Saint-Just, Saint-Marcel (Mauguio), Saint-Martin-de-Campestre (Lodève), Saint-Maurice (le Causse de), Saint-Nazaire-de-Ladarez, Saint-Nazaire-de-Pézan, Saint-Pons-de-Mauchiens, Saint-Sériès, Saint-Thibéry, Sainte-Colombe (Saint-Geniès-des-Mourgues), Sainte-Croix-de-Quintillargues, Salaison (Vendargues), la Salvetat-sur-Agout, Saturargues, Saussines, la Savoie (Vendres), Sérignan, Siran, Soubeyras (Gorniès),

Tamariguières (Marsillargues), Tamerlet (Marsillargues), Tourbes, — Valergues, Valros, Vendres, Ventajou (Félines-Hautpoul), Vias, Vic-la-Gardiole = Vic-les-Étangs, Villemagne, Villeneuve-lès-Béziers, Villeneuve-lès-Maguelone, Villeneuvette, Villespassans, Villetelle, — les Villettes de la baronnie de Lunel.

Herbault (Loir-et-Cher)(?). — Grenier à sel, 180.

Herberie, à Montpellier, 101, 102, 104.

Hérédité, 230; — droits d'hérédité et de survivance, 140.

Hérépian (Hérault), 100. — Pont, 21.

Seigneurie, 242.

Hérésies, Hérétiques, 2, 15, 16 (tables).

Hérésies de Luther et de Calvin, 20.

Dogmes hérétiques de Jansénius, 138.

Voir ci-dessous *Inquisiteurs, Inquisition.*

Héritages, Héritiers : — héritages des enfants d'un premier lit, 146; — aïeuls héritiers de leurs petits-enfants, 199; — héritiers testamentaires, 207; — voir *Successions.*

Hers (L'), rivière de Languedoc, 121.

Hierle (Gard, commune des Plantiers, précédemment de Saint-Marcel-de-Fontfouillouse). — Seigneur de la terre d'Hierle, 94.

Histoire naturelle de l'âme, condamnée par le Parlement, 72.

Hiver (Quartiers d') des troupes, 55, 56, 67.

Hiver de 1709, 65, 88, 89, 142; — oliviers détruits, 87, 205, 220.

Hize (La), rivière du diocèse de Toulouse, 117.

Hoca (Jeu de), 163.

HOGGUER (Les frères), 185.

HOLKER, inspecteur général des manufactures étrangères, 110.

Hollandais, 156; — voir *Hollande.*

Hollande. — Colonie de Surinam, 147.

Compagnie des Indes orientales, 178, 194, 196.

Harengs saurs, dits de Hollande, 201.

Marchandises venant de Hollande, 69.

Papiers gris de Hollande, 184.

Relations politiques avec la France, 163, 204.

Vaisseaux de commerce hollandais, 145.

Voir *Bergen-op-Zoom*, *Ryswick*, *Utrecht*.

Hommages des vassaux, 16 (tables), 39, 46, 129, 130.

Hommages faits au Roi par ses vassaux, 3, 60, 62, 81, 88, 89, 90, 91, 116, 156, 162, 168, 172, 173, 176, 177, 190, 215, 221 ; — en Languedoc, 58, 157, 158 ; — dans la sénéchaussée de Carcassonne, 242 ; — en Velay et en Vivarais, 225. — Hommages des gens d'église au Roi, 9.

Hommages faits à divers suzerains, par des nobles de la sénéchaussée de Carcassonne, 242.

Réception des hommages, 33, 35 ; — par les Trésoriers de France, 54 ; — en Languedoc, 155.

Homps (Aude). — Seigneurie, 242.

Honfleur (Calvados), 146. — Vins du Languedoc et du Roussillon amenés à Honfleur pour Paris, 98.

Hongrie. — Cuirs façon de Hongrie, à Paris, 142. — Eau de la Reine de Hongrie, fabriquée à Montpellier, 37, 39, 84, 90, 130.

Hongroyeurs (Tanneurs) de Paris, 193.

Honneur, — voir *Chevaliers* d'honneur, *Juges* du point d'honneur.

Honoraires des sépultures, 232.

Hôpitaux, 15, 16 (table), 94, 130, 145, 230.

Hôpitaux-généraux, 45, 50, 148.

Hôpitaux unis à l'ordre de Saint-Lazare, 61.

Rentes dues aux hôpitaux, 103.

Hôpitaux de diverses villes du Languedoc : — Albi, 96, 101, 104 ; — Carcassonne, 42, 103, 104 ; — Lavaur, 92 ; — Limoux, 122 ; — Lodève, 100 ; — Mirepoix, 111 ; — Montpellier, 102, 111, 116 ; hôpital-général, 58, 73, 89, 100, 103, 104, 121, 148 ; hôpital Saint-Éloy, 60, 92, 95, 97, 103, 104, 158 ; hôpital des militaires vénériens, 196 ; — Narbonne, 98, 101, 103, 104, 115 ; — Nîmes, 98 ; — Le Puy, 119 ; — Saint-Hippolyte-du-Fort, 96 ; — Toulouse, hôpital de la Grave, 98, 164.

Hôpitaux de villages, à proximité de Montpellier et de Lunel : — Castelnau-le-Lez, 148 ; — le Crès, 148 ; — Lattes, 148 ; — Salaison, 148 ; — le Pont-de-Lunel, 7.

Hôpitaux divers en dehors du Languedoc : — Paris, hôpital-général, 75, 151, 159, 161 ; hôpital de la Trinité, 165 ; hôpital des enfants trouvés, 159 ; — Roye (Somme), 162 ; — Sainte-Catherine-de-Fierbois (Indre-et-Loire), 10.

Voir *Hôtels-Dieu*, *Léproseries*, *Maladreries*.

Hommet (*Le*) (Manche). — Sergenteries nobles et héréditaires, 198.

Horlogers, 183.

Hôtel (Requêtes de l'), 74.

Maîtres des Requêtes de l'Hôtel, 216.

Hôtel des Invalides, voir *Invalides*.

Hôteliers, 50 ; — de Nîmes, 56 ; — de Péronne, 168. — Voir *Aubergistes*, *Hôtelleries*, *Hôtes*.

Hôtelleries, 15, 16 (table), 214, 230 ; — voir *Hôteliers*, *Hôtes*

Hôtels de Ville. — Offices dans les hôtels de ville, 230. — Avocats du Roi des hôtels de ville et sièges de police, 60, 130. — Concierges des hôtels de ville, 130. — Contrôleurs des greffes des hôtels de ville, 130. — Procureur du Roi des hôtels de ville, 33, 42.

Hôtel de ville de Paris : — loteries, 164, 165, 168, 169, 183, 186 ; — noblesse concédée aux principaux officiers, 156 ; — rentes, 137, 138, 142, 145, 150, 151, 155, 156, 159, 162, 166, 167, 169, 170, 171, 172, 173, 176, 179, 180, 181, 204, 207.

Hôtels de ville divers en Languedoc : — Alais, 102 ; — Saint-Hippolyte-du-Fort, 96 ; — Sommières, 99.

Voir *Maisons communes*.

Hôtels des Monnaies, 145, 166 ; — de Montpellier, 196 ; — d'Orléans, 155 ; — de Paris, 155.

Hôtels divers, à Paris : — hôtel de Soissons, 171, 172, 173 ; — hôtel des Mousquetaires, 166 ; — hôtel des Patriarches : marché, 188.

Hôtels-Dieu, 130 ; — d'Argentan, 162 ; — de Nîmes, 104 ; — de Paris, 151 ; — de Toulouse, 104.

Hôtes et aubergistes, 34. — Hôtes majeurs et hôtes mineurs à Montpellier, 95, 214. — Voir *Hôteliers*.

Houdan (Seine-et-Oise), 196.

Houille, 115. — Mines de houille du Languedoc, 106. — Voir *Charbons*.

Huguenots, voir *Camisards*, *Protestants*.

Huiles, 37, 86, 89, 90, 91, 94, 100, 130, 147, 158, 176.

Huiles de colza, 173 ; — de navette, 173 ; — d'olives, 115. — Huiles de poissons divers, 159, 194 ; — de baleine, 159 ; — de morue, 159. — Huiles employées dans les manufactures, 36, 63, 82.

Moulins à huile, 152.

Huiles importées en Languedoc, 65 ; — provenant de l'Ile Royale ou île du Cap-Breton, 105, 161, 178, 194, 196.

Droits seigneuriaux payables en huile, 41, 88, 89, 93, 95, 217, 220.
Droits sur les huiles, 60, 88, 151, 159, 164, 182, 185. — Droits de ferme sur les huiles étrangères, 33.
Offices divers : — contrôleurs des huiles, 130 ; — inspecteurs, 89, 142, 145 ; — visiteurs, 216.
Huissiers, 3, 16 (table), 31, 51, 129, 177, 216.
Huissiers audienciers, 58, 62, 79, 130, 139, 230.
Huissiers des chancelleries, 139, 152.
Huissiers des conseils du Roi, 152.
Huissiers des juridictions consulaires, 147.
Huissiers à cheval du Châtelet de Paris, 170.
Huissiers divers, 55, 98, 225, 230.
Règlements pour les syndics des huissiers, 191.
Clercs des huissiers, 176.
Huissiers de la Cour des Comptes, du Petit-Scel et du Sénéchal de Montpellier, 69, 73, 201.
Huissiers de Châlons-sur-Marne et de Chaumont-en-Bassigny, 74.
Huitième denier (Droit de), 24, 49, 67, 68, 129, 230.
Hyères (Var), 231.
Hypothèques, 78, 108, 207 : — du Roi, sur les biens des comptables, 140, 145, 225.
Droits d'hypothèques, 75.
Enregistrement des hypothèques, 55, 129, 216.
Conservateurs des hypothèques, 74.

Icher, un des entrepreneurs du Canal du Lez, 188, 196, 201, 219, 222 ; — cf. *Pasturel*.
Iles. — *Iles et Ilots des fleuves et rivières* de France, 50, 57, 58, 60, 79, 88, 127, 129, 130, 136, 146, 150, 174, 182, 209, 210, 220, 223, 230. — Taxes sur les possesseurs d'îles, 32, 35, 62 ; — droit de champart, notamment en Languedoc, 67, 185, 215.
Iles situées dans divers fleuves de France : — 1° en dehors du Languedoc : — l'île des Cygnes, dans la Seine, à Paris, 172 ; — 2° en Languedoc, dans la Garonne et dans le Rhône :
Iles et créments de la *Garonne*, 61 ;
Iles du *Rhône*, 4, 7, 8, 13, 14, 15, 32, 40, 50, 61, 89, 90, 93, 99, 106, 125, 239 ; — juridiction du Roi de France sur le fleuve et les îles du Rhône, 10, 11 ; — les îles du Rhône, de même que le fleuve lui-même, déclarées faire partie du Languedoc, 43, 209, 215 ; — droit de champart des îles du Rhône, 215 ;
Iles du Rhône (suite) : — île d'Argenton, appelée aussi Patiras, réunie à celle de la Barthelasse, 123 ; — île d'Ascier, 108 ; — îles d'Avignon, 8, cf. Argenton, Barthelasse, Patiras ; — île de la Barthelasse, 95, 123, 178, 179, 190 ; — îles de Beauchastel, 63, 82, 87, 114, 147, 198 ; — îles de Donzère, 64, 65, 84, 85 ; — îles de Mondragon, 100 ; — le Grand et le Petit Mouton, près Barbentane, 61, 94, 95 ; — île de Piot, près les Angles, 121, 125 ; — îlot de Patiras ou Pateras, près Avignon, 60, 123 ; — îles du terroir du Pont-Saint-Esprit, 117 ; — îles voisines de Tarascon, 91 ; — îles relevant de l'évêché de Viviers, 81.
Iles diverses de la Méditerranée, situées, les unes, sur la côte de Languedoc, voir *Brescou, Cette, Maguelone ;* — les autres, à distance de la côte de Languedoc, voir *Majorque, Malte*.
Iles diverses de l'Océan Atlantique, situées sur les côtes de la Vendée et de la Charente-Inférieure, voir *Bouin, Vix, Oleron, Ré*.
Iles françaises de l'Amérique : commerce avec la France, marchandises importées, marchandises exportées, traite des nègres, voir *Amérique, Cap-Breton, Martinique*, etc.
Ile de Carak ou des Caraques, [dans le Golfe Persique], voir *Kharak*.
Ille-et-Vilaine (Département d'). — Localités diverses, voir *Rennes, Dol*.
Illinois (Pays des) [Amérique, États-Unis], 196.
Immeubles fictifs : centième denier, 73.
Impériage (Droits d') sur les minerais de fer du Conflent et du Roussillon, 113, 122.
Impériales (Serges dites), 35, 58, 60, 62, 63, 79, 82, 88, 130, 179 ; — du Languedoc, 156, 201 ; — du Gévaudan, 88. — Manufacture, à Montpellier, pour gaufrer, peindre et imprimer des impériales et autres serges ou étoffes de laine, 100.
Importation. — Bestiaux, 63, 81, 89, 105, 109. — Beurres, 137. — Cires blanches, 105. — Cires jaunes brutes, 62, 105. — Étoffes, 87. — Fromages, 137. — Grains, 22. — Moutons, 97. — Poisson salé, 67 ; notamment les sardines, 60. — Sel d'Espagne, 93. — Sucre vergeois, 109. — Voir *Amérique, Levant*, etc.
Importation de blés en Vivarais, 41.
Impositions, Impôts, 1, 2, 6, 7, 8, 10, 11, 15, 27, 42, 46, 52, 62, 65, 83, 88, 89, 98, 106, 107, 109, 113, 115, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 129, 130, 212, 231.
Impositions directes, 111, 112 ; — indirectes,

111, 112 ; — ordinaires, 39, 40 ; — extraordinaires, 39, 40 ; — sur les Protestants, 28.

Impositions diverses, 3, 12, 34, 39, 40, 41, 53, 64, 67, 68, 75, 90, 104, 105, 107, 108, 110, 111, 114, 116, 117, 120, 121, 174, 232, 233, 234, 236, 238, 241 ; — voir *Tailles, Taillon, Capitation, Dixième, Vingtième, Droits divers, Abonnements, Affranchissements*, etc.

Impositions sur les biens nobles, 35 ; — sur les chevaux, 30 ; — sur le fer, 55 ; — sur le savon, 105 ; — sur le sel, 151, 156, 159, 166 ; — sur le vin, 11. — Droits de l'imposition foraine, 239. — Voir *Foraine, Gabelles*, etc.

Permission d'imposer, 130.

Départeurs des impositions, 37, 86, 130. — Rôles des impositions, 23, 31, 67, 81, 95, 110, 122, 130. — Levée des impositions, 59 ; — en Languedoc, 224 ; — forme du recouvrement, 25 ; — mise au rabais du rôle, 61.

Abus et malversations, 67, 68.

Arrérages des impositions, 87.

Décharges d'impositions, 54.

Remises sur les impositions, 37, 39, 40, 41, 130.

Restitution des deniers indûment imposés, 129, 130.

Revenant bon des impositions, 21.

Impositions faites par les États de Languedoc, 25, 46, 54. — Impositions des diocèses, 26, 55, 71 ; — diocèse d'Albi, 60, 205 ; — diocèse de Maguelone, 240. — Impositions des communautés, 26, 71, 106, 130 ; — Alais, 237 ; — Narbonne, 115 ; — Toulouse, 24, 26, 102, 121, 205.

Imprescriptibilité du taillable des communautés, 83.

Imprimerie, Imprimeurs, 32, 159, 162, 164, 165, 193 ; — à Bordeaux, 175 ; — à Lyon, 78 ; — à Montpellier, 76, 79, 222 ; — à Paris, 75 ; — à Toulouse, 206.

Débuts de l'Imprimerie à Montpellier, 76.

Imprimeurs divers : — Colomiez (Raymond), 206 ; — Gillet (Jean), 76, 222 ; — Julliéron (Antoine), 78 ; — Martel (Jean), 79 ; — Pech (Honoré), 79 ; — Simon (P.-G.), 75.

Incendiaires, 162.

Incendies, 168, 186, 204 ; — de la ville de Châteaudun, 180 ; — de la ville de Rennes, 198 ; — de maisons, etc., dans diverses villes : — à Bordeaux, 175 ; — à Castres, 92 ; — à Paris, 167 ; — à Toulouse, 101, 102. — Pompes à incendie, 159, 176.

Incendies de maisons, de métairies et de villages, dans les diocèses d'Alais, Montpellier, Nimes, Uzès, etc., au cours de la guerre des Camisards, voir *Brûlements, Fanatiques*.

Incendies dans les forêts, 150, 164.

Incultes (Terres), 129.

Indemnités. 129, 199 ; — pour les terres acquises par les gens de main-morte, 130 ; — pour les terres du Canal Royal, 130.

Indemnités accordées aux communautés et aux particuliers, à l'occasion des dévastations des fanatiques, 130.

Indemnités pour les cas fortuits : — gelée, 130 ; voir *Hiver de 1709, Oliviers* ; — grêle, 130 ; — inondations, 130 ; — sécheresse, 130.

Indemnités accordées à diverses communautés du Languedoc, 88, 199 ; — voir *Dégrèvements*.

Indes. — Compagnie des Indes, 74, 75, 90, 137, 143, 145, 146, 168, 170, 171, 172, 173, 174, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 184, 186, 192, 193, 195, 196, 213, 221, 229, 234 ; — actions, 181, 182, 185, 188, 190, 194, 198, 199 ; — loteries, 181, 182. — Compagnie des Indes occidentales, 207. — Compagnie des Indes orientales, 151, 162, 168, 196, 207. — Compagnie des Indes orientales de Hollande, 178, 194, 196.

Marchandises diverses apportées des Indes, 165, 181 ; — écorces d'arbres, 165 ; — étoffes, 87, 91, 130, 151, 155, 157, 159, 165, 169, 170, 172, 178, 180, 181, 183, 190 ; — indiennes, voir ci-dessous ; — mousselines, 150, 155, 159, 165 ; — soies et soieries, 150, 151 ; — toiles de coton, 150 ; blanches, 159 ; — toiles peintes, 151, 157, 159, 165, 169, 170, 172, 178, 181, 186, 190, 191 ; — toiles teintes, 159, 165.

Indiennes, 146, 194, 196.

Indigo, 26 ; — grabeau d'indigo envoyé dans le Levant, 204.

Indre (Département de l'). — Voir *Faisceau* (forêt du) et *La Châtre*.

Indre-et-Loire (Département d'). — Ancienne province, voir *Touraine*. — Cours d'eau, voir *Loire*. — Localités diverses, voir *Tours, Amboise, Cinq-Mars-la-Pile, Fontaine-les-Blanches* (*Autrèche*), *Marmoutier* (*Sainte-Radegonde*), *Richelieu, Sainte-Catherine-de-Fierbois, Sainte-Maure*.

Indulgences de la Croisade, 16 (table).

Indult du pape, 151.

Industrie. — Voir *Fabricants, Fabrications, Fabri-*

ques : — voir également *Manufactures, Draps, Étoffes*, etc., etc.

Cabaux et industrie, 130. — Dixième du commerce et de l'industrie, à Lyon, 145. — Vingtièmes de l'industrie, dans le diocèse du Puy, 122.

Infanterie. — Compagnies d'infanterie, 50, 67.

Régiment d'infanterie d'Enghien, 204.

Régiments d'infanterie allemande, 201.

Troupes d'infanterie, 202 ; — recrues, 138, 139 ; — habillement, 193. — Ustancile des troupes d'infanterie en quartiers d'hiver, 67.

Officiers d'infanterie, 91, 96, 194, 195, 199, 201, 204.

Inféodataires, Inféodations, du Domaine du Roi, notamment en Languedoc, 130, 140, 201.

Ingénieurs. — Ingénieurs pour les nouveaux chemins, 45. — De Clapiès, ingénieur de Montpellier, 153, 167.

Inhumations civiles, à Bédarieux, 122.

Inondations, notamment en Languedoc, 40, 64, 65, 67, 85, 88, 91, 92, 98, 102, 115, 196, 220 ; — en Velay = diocèse du Puy, 37, 64, 84 ; — en Vivarais, 64 ; — à Lodève, 102, 103 ; — à Toulouse, 93.

Inondations de l'Aude, 121 ; — du Fresquel, 41 ; — du Rhône, 23, 37, 45, 65, 85, 125 ; — du Sor (diocèse de Lavaur), 58, 63, 81, 198 ; — du Tarn, 118.

Dégrèvements, indemnités et secours, pour cause d'inondations, 83, 84, 130.

Inquisiteur de la Foi, Inquisition, 2, 9, 12, 16 (tables), 242.

Inscriptions de faux, 174, 198, 202.

Insensés = aliénés. — dans divers diocèses du Languedoc : — diocèse d'Albi, 117 ; — de Castres, 124 ; — de Comminges, 125 ; — de Mende, 116 ; — de Nîmes, 126 ; — du Puy, 119 ; — d'Uzès, 122.

Insinuation et droits d'insinuation, 70, 94, 98, 129, 130, 165, 189, 213, 216, 221.

Insinuations ecclésiastiques, 141.

Insinuations laïques, 141, 152, 154, 156, 167, 171, 177, 183, 190, 192, 195, 221.

Insinuation des donations, 170, 216 ; — des testaments, 64, 83, 89, 98, 196.

Greffes et greffiers des insinuations, 230 ; — des insinuations ecclésiastiques, 141 ; — des insinuations laïques, 141, 145, 165, 221.

Insolvables (Locataires), 137.

Inspecteurs. — Inspecteurs des bas, 130.

Inspecteurs des bâtiments, 37, 65, 85, 86, 130, 145.

— des boissons, 130, 142, 150, 168, 171, 189, 190.

— des boucheries, 36, 130, 142, 148, 151, 165, 171, 181, 230.

— des commissaires aux saisies réelles, 147, 151.

— des Domaines, 60, 88, 130.

— de la draperie, 174 ; — des draps fabriqués pour le Levant : bureaux de Montpellier et de Narbonne, 91 ; — des manufactures de draps et de toiles, 169.

— des eaux-de-vie, à Béziers, 123.

— des Fermes, 150, 155.

— des finances, 142, 146.

— des huiles, 89, 142, 145.

— des manufactures, 45, 64, 84, 113, 141, 164, 169 ; — Lodève, 99 ; — Montpellier, 94 ; — Saint-Gaudens, 99.

— des manufactures étrangères, 110.

— des matériaux de construction, 140, 146, 167, 169.

— des messageries, 229, 230.

— de police, à Paris, 142 ; — de la police sur les vins et boissons, à Paris, 146, 147, 168.

— des ports, à Paris, 150, 152, 172 ; — à Saint-Germain-en-Laye, 156.

— des travaux publics, — dans divers diocèses du Languedoc, 114, 115 ; — en Vivarais, 43.

— des veaux, à Paris, 152.

— des vins, 130 ; — à Béziers, 123.

Instruction publique. — Enseignement primaire, secondaire et supérieur, voir *Écoles, Collèges, Universités, Facultés, Chaires, Cours, Maîtres et Maîtresses, Regents, Professeurs, Thèses, Distribution de prix, Rhétorique, Philosophie, Théologie, Droit canonique, Droit civil, Médecine, Anatomie, Chirurgie, Accouchements, Mathématiques, Hydrographie, Physique, Chimie, Géologie, Minéralogie, Jardins des Plantes*.

Instruction primaire gratuite : — à Castelnaudary, 123 ; — à Montpellier, 100, 102 ; — à Saint-Chinian, 124.

Instruction professionnelle gratuite : — cours d'accouchement, à Toulouse, etc., 122.

Instructions pour la fourniture des étapes, 100, 103.

Intempéries : — châtaigniers, mûriers et oliviers, détruits par les intempéries, 224. — Voir *Gelée, Grêle*.

Intendances de la Marine. — Brest, 204. — Rochefort : départements en dépendant, 186.

Intendants, 60, 131, 230.
— du Commerce, 181.
— des Finances, 74, 176, 184, 230.
— de Justice : leur révocation, 134.
— de Justice, Police et Finances, cf. Intendants des Provinces ; voir également *Intendants de Languedoc*.
— des Provinces, 129, 130, 157 ; — voir *Intendants de Languedoc*. — Subdélégués des Intendants, 158, 230.

Intendants de Languedoc. — Arrêts d'attribution à l'Intendant, 130. — Ordonnances des Intendants de Languedoc, *passim* ; voir notamment les tables 129 et 130.

Intendants divers de Languedoc : — d'Aguesseau, 67 ; — de Ballainvilliers, 123 ; — de Basville, 155 ; — de Bazin de Bezons, 67 ; — de Breteuil, 67, 68 ; — de Machault, 44.

Interdictions, 72.

Intérêts. — Intérêt de l'argent fixé au denier 25, 72. — Intérêts des dettes vérifiées, 58. — Rentes constituées et intérêts, 129, 156.

Invalides, 92. — Hôtel royal des Invalides, à Paris, 142, 147, 155, 160, 198, 201 ; — droit de quatre deniers pour livre, attribué à l'Hôtel des Invalides, 88, 130.

Invalides de la Marine, 145, 146, 159, 162, 167, 169, 177.

Inventaires, 67 ; — après décès, 199. — Commissaires aux inventaires, 130, 137, 141, 148, 182, 229. — Greffiers aux inventaires, 229 ; — dans les justices des seigneurs, 50, 56.

Lettres de bénéfice d'inventaire, 31, 32, 35, 56, 61, 67, 71.

Irlande. — Bœufs salés, 199, 204.

Charbon de terre, 151, 156, 174.

Marchandises des fabriques d'Irlande, 137.

Régiments irlandais, au service du Roi, 167, 204.

Isère (Département de l'). — Voir *Dauphiné, Viennois, Grenoble, Vienne, Vertrieu*.

Isigny (Calvados). — Pêche des moules dans la baie d'Isigny, 204.

Isle-en-Jourdain (*L'*) (Gers). — Maîtrise des eaux et forêts, 65.

Ispagnac (Lozère), 10.

Issarts (La terre des), près Barbentane (Bouches-du-Rhône), 114.

Issoire (Puy-de-Dôme). — Orfèvres, 74.

Italie, Italiens. — Aluns d'Italie, 178, 192, 194.

Armée d'Italie, 95, 204.

Burats ou camelots pour l'Italie, fabriqués à Ambert et aux environs d'Ambert (Auvergne), 168.

Commerce avec la France, cf. Aluns, Burats ou camelots, Marchands, Serges impériales. — Vaisseaux de commerce italiens, 145.

Marchands italiens, 4, 16 (table) ; — à Montpellier, 236 ; — à Nîmes, 236.

Peupliers d'Italie : l'art de les cultiver, 110.

Ports d'Italie, 176 ; — voir *Gênes*.

Serges impériales transportées en Italie, 35.

Voir *Calabre, Lombards, Piémont, Sicile, — Florence, Gênes, Pignerol, Rome, Turin, Venise*.

Jacobins, voir *Dominicains*.

Jansénisme, 138, 144, 153, 159, 160, 225.

Jardins des Plantes. — Jardin des Simples ou Jardin du Roi, à Montpellier, 25, 44. — Jardin royal des Plantes, à Paris, 78, 166, 199.

Jasse de Candillargues (La), dans le terroir d'Aiguesmortes (Gard), 119.

Jaugeurs, 62, 79, 130, 147, 152, 153, 162, 172, 174, 207, 230.

JEAN LE BON, roi de France : — captivité et rançon, 1, 231.

Jérusalem. — Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, 6, 9. — Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, 75.

Jésuites, 73, 150. — Continuation de leur histoire, par le P. Jouvency, 146. — Noviciat, 106, 107. — Collèges et Séminaires, 106, 146, 171, etc.

Établissements divers : — dans le diocèse de Comminges, 146 ; — dans le diocèse de Reims, 146 ; — à Avignon, 106, 107 ; — à Castres, 106 ; — à La Flèche, 171 ; — à Toulouse, 94.

Jetées. — Agde : jetée du grau d'Agde, à l'embouchure de l'Hérault, 88, 91, 95, 125, 130, 199. — Avignon : jetée dans le Rhône, 88, 130, 205, 220. — Cette : petite jetée du port, 63. — La Nouvelle : jetée du grau, 91.

Jeux. — Jeux de cartes, 58, 138, voir *Cartes à jouer*.

Jeux de hasard, 145.

Jeux divers : — bassette, 163 ; — hoca, 163 ; — pharaon, 163 ; — quadrille, 216.

Jeux prohibés, 166, 171.

Maisons de jeux, 162.

Jeux pour les jeunes gens et les jeunes filles, à la foire de Beaucaire, 239.

Joailliers (Lapidaires-), à Paris, 198.
Jonchères (Haute-Loire, commune de Rauret). — Seigneurie, 13.
Jonction des mers (Projet de), 44; — voir *Canaux*, Languedoc : Canal Royal de Languedoc.
Jonquières (Gard, commune de Jonquières-et-Saint-Vincent), 16 (table).
Joubert (André), syndic général de la province de Languedoc, 147, 160 ; — voir *Code Joubert*.
—— (René-Gaspard), de Montpellier : — thèses philosophiques, 153.
Journaux. — « Journaux et autres pièces curieuses, faites à Paris en 1648 et 1649 », 134.
Registres-journaux des comptables, 130, 164. — Registres-journaux des Fermes unies de France, 169.
Jouvency (Le P.). — Continuation de l'histoire des Jésuites, 146.
Joyeuse (Ardèche). — *Duché*, 66. — Les habitants de Toulouse complices de la révolte du duc de Joyeuse, 44. — Le maréchal de Joyeuse, 46. — Louis de Joyeuse et sa femme Jeanne de Bourbon, 14.
Joyeuse (Le maréchal de), 46.
Judicature (Offices de), 129, 207.
Jugements, 18, 19 ; — des présidiaux, 31.
Juges. — Contribution aux tailles, 231.
Évocations et règlements des juges, 69, 213. — Récusation de juges, 129.
Abus des juges de rigueur, 18.
Juges royaux, 103, 104, 201. — Juges présidiaux, 137. — Juges des prévôtés royales, 146.
Juges des seigneurs, 164 ; — des seigneurs hauts-justiciers, 146. — Juges bannerets, 103, 104.
Juges ecclésiastiques, 5, 9, 16 (table).
Juges-mages en Languedoc : — Montpellier, 196, 212, 214 ; — Nîmes, 11. — Juges ordinaires ou juges des lieux, en Languedoc, 129. — Juges subalternes de Languedoc, 28.
Juges de l'Équivalent, 29, 30, 55.
Juge des Conventions de Nîmes, 61. — Juge-garde de la Monnaie de Montpellier, 199. — Juge des traites, à Toulouse, 96.
Juges de diverses localités du Languedoc : — Bédarieux, 114 ; — Lunel, 223 ; — Montpellier, 201 ; — Valentine, 30 ; — Villelongue, 89.
Juges d'armes, 230.
— du point d'honneur, 198.
Juges-consuls, 230 ; — de la Bourse des Marchands de Montpellier, 105, 176, 204.
Juges-gruyers, 67, 129, 130, 151, 164.
Juifs, 5, 6, 10, 16 (table), 75, 94, 177, 231.
Édit de 1751 concernant les Juifs, 117.
Julliéron (Antoine), imprimeur à Lyon, 78.
Jurandes. Admission à la maîtrise, dans les jurandes de Carcassonne, de Clermont-l'Hérault et de Saint-Chinian, 105.
Suppression des jurandes, 117.
Jurats. — Béarn, 172. — Bordeaux, 46, 175.
Jurés. — Jurés des communautés, 172, 173.
Jurés-crieurs, 79, 130, 229.
Jurés-gardes de Tournon et du Vigan, 94. — Jurés-gardes des archives et dépositaires des titres des Marchands, 130.
Jurés-mouleurs de bois à brûler et charbons, 79.
Jurés-priseurs vendeurs de meubles, 74, 75, 148, 213.
Jureurs, 236 ; voir *Blasphémateurs*.
Juridictions. — Juridictions diverses, 186, 230.
Ordre des juridictions, 41.
Règlements de juridictions, 230.
Juridictions royales, 122, 139. — Démembrement des justices royales, 216. — Aliénation ou engagement, par le Roi, des justices locales dépendant du Domaine, 63, 130, 137, 141, 154, 216.
Juridiction des Cours des Aides de France, 76. — Juridiction contentieuse des affaires du Domaine, 212. — Juridiction des Fermes, 69.
Juridiction des Prévôts de la Marine, 152.
— des Prévôts des maréchaux, 15.
Juridictions seigneuriales, autrement dites Justices seigneuriales ou Justices des seigneurs, 75, 122, 137, 139, 201, 216, 230. — Juridiction des barons, 5. — Officiers des justices seigneuriales, 139, 179. — Greffiers des Inventaires dans les justices des seigneurs, 50, 56.
Juridictions des seigneurs ecclésiastiques : — les prélats, 5 ; — évêques divers, 4, 94, 117, 118 ; — abbés divers, 96, 116, 183.
Juridictions subalternes, 58, 79.
Juridictions de police, 24, 125.
Administration judiciaire du Languedoc : — bas Languedoc, 4 et suiv., etc. ; — haut Languedoc, 1 à 3, etc. — Conseillers généraux pour le fait de la justice en Languedoc, 16 (tables). — Cour des Géné-

raux de la justice des aides, 76. — Juridiction du Parlement de Toulouse, 95, 236.

Juridiction de l'Étape, 26, 27, 53, 68, 71, 209.

Juridictions royales et juridictions seigneuriales dans les Cévennes, 122; — en Gévaudan, 4, 5, 73, 103, 104, 111, 121, 122; — en Vivarais, 55, 56, 73, 111, 121, 122.

Juridictions de diverses localités du Languedoc. — Agde : justice de l'évêque, 118; — Azillanet, 109; — Bédarieux : juridiction de l'abbé de Villemagne, 114, 116, 120; — Bérat (diocèse de Rieux), 122; — Béziers : justice de l'évêque, 117; — Cahuzac-sur-Vère (diocèse d'Albi), 122; — Montpellier : juridiction du Recteur de la Part Antique, 5; — Narbonne : justice temporelle de l'archevêque, 94; — justices de Narbonne transférées à Coursan, 67; — Nîmes : juridictions diverses de Nîmes transférées à Beaucaire, 239; — le Pouget (Hérault) : juridiction seigneuriale de l'Estang, 124; — le Pujol, hameau de la viguerie de Toulouse, 62, 81; — Le Puy : juridictions du Puy réunies à celles de Nîmes, 20; — Réalmont, 107; — Saint-Chaptes, 107; — Saint-Thibéry, 116; — Saugues, 120; — Toulouse : parlement, 95, 236; juridiction de la police, 125; — Uzès : justices de la maison d'Uzès, 126; de l'évêque et du chapitre d'Uzès, 94; — Ventenac, 96; — Villelongue, 183; — Villemur, 183.

Juridictions de diverses localités, en dehors du Languedoc. — Avignon : juridiction du Roi de France sur le fleuve et les îles du Rhône et sur le pont d'Avignon, 5, 10, 11; — Bordeaux, 175; — Clermont-en-Beauvoisis : juridictions réunies, 201; — Doullens, 145; — Paris : justice de l'abbaye de Sainte-Geneviève-au-Mont, 183; — Provins : juridictions réunies, 202; — Saint-Brieuc : juridiction royale, 165; — Saint-Fargeau : justice du comté, 196.

Juridictions consulaires, 142, 147, 150, 230; — de Montpellier, 130; — de Paris, 177; — de Toulouse, 95.

Jurisprudence. — Voir ci-dessus *Droit et études de Droit*. — Jurisprudence du Parlement de Toulouse, 31.

Jussé, paroisse de la généralité d'Orléans : — grenier à sel d'Herbaut, 180.

Justice, 1, 2, 3, 6, 7, 8, 9, 10, 16 (tables), 27, 231, 240. — Actes royaux et arrêts notables (de 1689 à 1708), 226 à 230. — Voir ci-dessus *Condamnations*.

Réformation de l'ordre judiciaire, 18. — Réformation des abus dans l'administration de la justice, 236. — Règlement sur le fait de la justice, 134.

Exploitation des actes de justice, 69.

Frais de justice, 26, 78.

Greffes des justices, 20, 139, 230. — Officiers de justice, 67, 179. — Révocation des Intendants de Justice, 134. — Voir *Juridictions*.

Chambre de Justice, voir *Chambre*.

Lits de justice, 73, 74, 150, 157, 164, 167, 184.

Justices. — Justices royales, justices seigneuriales, etc., voir ci-dessus *Juges*, *Juridictions*.

Justiciers hauts, moyens et bas, 137. — Juges des seigneurs hauts-justiciers, 146. — Voir *Juges*, *Juridictions*.

Juvénal (Pont), sur le Lez, près Montpellier, 110.

Juvignac (Hérault), 101, 169.

Karak ou *Kharak* (Ile de) (Golfe Persique). — Cacao, 194, 195.

Kay (Jean) : — navettes pour la fabrication des draps, 103.

Labastide-de-Bousignac (Ariège). — Chemin de Labastide à Lagarde, 108.

Labastide-Saint-Amans = *Labastide-Rouairoux* (Tarn), 183.

Labaulne (Gilles Macé, sieur de), receveur des tailles du diocèse de Montpellier : — sa banqueroute frauduleuse, 179.

Labège (Haute-Garonne), 16 (table).

Labourage (Bétail de), 47, 49.

Labourd (Pays de) [Basses-Pyrénées], 201.

Labrador (Côte de) [Amérique du Nord]. — Pêche de la morue, 166.

Labrousse, médecin à Aramon (Gard) : — travaux d'oléiculture, 113, 115.

Labruguière (Tarn), anciennement *La Bruguière* (diocèse de Lavaur), 60, 89, 90, 94; — cadis, 105; — citadelle, 44.

La Coste (..... de), professeur en droit. — Ouvrage à lui demandé sur les privilèges de la province de Languedoc, 44.

—— (Daniel de). — Traité du droit de l'Équivalent (Toulouse, 1616), 206.

La Cour (Le sieur de) : — sa succession, 170.

Lafabrèges (Henry-Philippe Quinsac de), coupable de concussions : — sa condamnation, 222.

Lafenasse (Tarn, commune de Saint-Lieux-Lafenasse). — Ratines y fabriquées, 103, 104.

Lafoux (Gard, commune de Remoulins). — logis sur le chemin de la Poste, 121.

Lagarde (Ariège). — Seigneurie, 242. — Chemin de Labastide-Bousignac à Lagarde, 108.

Lagardiolle (Tarn). — Baronnie, 55.

Lagny (Seine-et-Marne). — Péage sur la rivière de la Marne, 193.

Lagrasse (Aude). — Ancienne abbaye bénédictine, 55, 88, 108, 111, 127, 242. — Assistance du curé aux assemblées communales, 109.

Laines, 4, 9, 12, 16 (table), 67, 81, 88, 130, 196. — Laines pelades, 41, 96, 102, 222.

Bétail à laine, 49, 55, 62, 81, 99, 101, 110, 130, 219; — élevage, 62; — marque des bêtes, 55, 101.

Laines pelades de Lodève, 102; — de Marseille, 41. — Laines d'Espagne, 41, 92, 93, 95, 96, 97, 103, 104, 105, 146, 192.

Commerce des laines, 92, 95, 155. — Droits d'entrée, 104. — Exportation, 60, 236. — Vols de laines, 93, 104.

Lavage des laines, 38, 60, 88, 99, 219.

Fabriques en laines (en Languedoc), 129.

Cardes à carder les laines, 93. — Cardeurs de laines, dans le diocèse de Lodève, 93, 102.

Débouilli des laines destinées à la fabrique des tapisseries, 96, 214.

Laines filées et laines non filées, 93. — Fileuses de laines, dans le diocèse de Lodève, 93.

Teinture des laines, 96, 214. — Teinture des laines destinées à la fabrique des tapisseries, 213. — Teinture des étoffes de laine, 71, 96, 133, 214.

Bas de laine, 97, 102.

Couvertures de laine, 129; — fabriquées à Montpellier, 65, 87, 94, 130, 147, 199.

Étoffes de laine, 92, 99, 100, 174; — fabriquées à Nîmes, 93. — Petites étoffes de laine, 60, 89, 93. — Laines employées dans les manufactures du Gévaudan, 40, 93. — Droit de marque des étoffes de laine, 30.

Laines pour la fabrique des tapisseries, 96, 202, 207, 214.

Lais (Oblats et religieux), 156, 165.

Lamothe, voir *Mothe (la)*.

Lamotte, voir *Motte (la)*.

La Motte (Charles de), agent de change, 180.

Lamouroux (François), trésorier de la Bourse des États de Languedoc : — sa succession, 104, 107.

Landau (Bavière). — Prise de cette ville, 153.

Landerneau (Finistère). — Marchands, 184.

Landes (Département des). — Voir *Mont-de-Marsan, Tartas*.

Langeac (Haute-Loire). — Prévôté, 75.

Langlade (Gard), 9.

Langogne (Lozère). — Étamines ou burates, 89.

Langres (Haute-Marne). 188.

Langue vulgaire. — Actes notariés, 20. — Chronique du *Petit Talamus* de Montpellier, 235.

Langue d'oc, — dialecte de Montpellier, chronique du *Petit Talamus*, glossaire des mots difficiles, 235.

États généraux de la Langue d'Oc, 231, voir *États de Languedoc*.

Languedoc (Province de). — Actes divers (arrêts du Conseil, déclarations, édits, lettres patentes, ordonnances de l'Intendant, etc.) : — 1° collection dite des Sénéchaussées, concernant la sénéchaussée de Toulouse et celle de Nîmes, 1 à 16; tables, 16; — 2° collection des Ordonnances et Arrêts, concernant l'ensemble du Languedoc, 17 à 78; — 3° collection spécialement dite de Languedoc ou Code Joubert, 79 à 127; tables, 128 à 130; — 4° collection Pouget, concernant surtout le Languedoc, 131 à 225; — 5° collection Dom Pacotte, concernant l'histoire générale de la province et l'histoire particulière de diverses villes du Languedoc, 231 à 243.

Localités et circonscriptions diverses : communautés, diocèses civils et ecclésiastiques, sénéchaussées, anciens pays, divisions féodales, départements, etc., — voir la présente table, *passim*.

Matières diverses : administration civile, financière, judiciaire et militaire, agriculture, commerce, industrie, instruction publique, religion, travaux publics, etc., — voir la présente table, *passim*.

Personnages divers et familles diverses : fonctionnaires, industriels, nobles, etc., — voir la présente table, *passim*.

Languedoc (Le), vaisseau de 80 canons, offert au Roi par les États de Languedoc, 109.

Langueyeurs des porcs, 130.

Lansargues (Hérault), 90, 91. — Biens de la commanderie de Saint-Christol, situés à Lansargues, 63, 81. — Comptabilité communale, 223. — Consuls, 178. — Voir *Arboras*.

Lansquenet (Jeu du), 163.
Lanta (Haute-Garonne). — Baronnie, 55, 56, 98, 101.
—— (Famille de Gramont de), 66.
—— (Le marquis de), 59, 102.
Lanternes publiques, notamment à Paris, 75, 137, 145, 151, 188, 204, 230.
Lanternes d'écurie, 173.
Laon (Aisne). — Arquebuse (Chevaliers de l'), 196.
Bailliage, 196.
Canonicats de l'église cathédrale, 145.
Maire de la ville, 196.
Officiers municipaux, 181.
Prévôté, 196.
Lapalud (Vaucluse), 13.
Lapeyronie, 153.
Lapidaires-joailliers de Paris, 198.
Larco et *Larcoa*, anciens marais et paturages communaux de Lunel, situés dans le terroir de Marsillargues (Hérault) et voisins de l'Arburguière, 92, 95, 97, 240; — voir *Tamariguières*.
Largentière (Ardèche), 242. — Baronnie, 60. — Notaires, 195.
Lasgraïsses (Tarn), 158. — Les habitants de Lasgraïsses et le monastère de Candeil, 140.
Lasserre (Aude), 118.
Lastours (Aude). — Châtellenie des Tours-Cabardès, 112.
—— (Le *Pas de*) (Aude, commune de Narbonne), 115.
La Tourrette (Le marquis de), 63.
Latrape (Haute-Garonne). — Chemins, 120, 121. — Seigneur, 121.
Lattes (Hérault, près Montpellier), 9, 16 (table), 242.
Biens abandonnés, 91.
Consuls, 79, 127.
Étang [du Méjan], 188.
Hôpital, 148.
Prés du collège Saint-Ruf, 127.
Procès de la communauté avec le dit collège Saint-Ruf, 58, 62, 79, 127.
Roubine des Marchands, 188.
Tailles, 62.
—— La Porte de Lattes, à Montpellier, 94, 95, 110, 209; — chemin de la Porte de Lattes, 110.
Latude (Le sieur de), baron de Ganges, 44, 48.
Laudot (Le ruisseau de), 107, 122, 123.
Laudun (Gard), 16 (table).
Launaguet (Haute-Garonne), 93, 121.
Lauraguais [Haute-Garonne], 16 (table). — Comté, 121, 124. — Recherche des francs-fiefs, 46. — Le vice-sénéchal ès-sénéchaussées de Toulouse et Lauraguais, 217. — Localités diverses, voir *Montgaillard*, *Peyrens*, *Saint-Félix*.
Lauraguaise (Chemin de la), dans le diocèse de Saint-Papoul, 107, 108.
Lauran (diocèse de Narbonne) = *Laure* (Aude), 91.
Lautrec (Tarn), 1. — Chemins de Lautrec à Castres et à Graulhet, 111. — Élection consulaire, 124.
Lauvaguet (diocèse de Toulouse) = *Launaguet* (Haute-Garonne), 93, 121.
Lauzon (Le), autrement dit le *Lauzon de la Motte* ou l'*Auzon de la Motte*, rivière (affluent du Rhône, en amont du pont du Pont-Saint-Esprit) [Vaucluse], 42, 88, 100, 102. — Chaussées, 130; — dépaissance sur les dites chaussées, 91. — Le Lauzon et la Ione de Malatras, 100.
Lavage des laines, voir *Laines*.
Laval ou *Laval-Notre-Dame* (Gard). — Élections consulaires, 110.
Laval (Mayenne). — Toiles, 198, 199, 201.
Lavardin (Le marquis de), 151.
Lavaur (Tarn), 1, 2, 91, 130, 178.
Hôpital général, 92.
Manufacture royale d'étoffes de soie, 107, 108, 111, 114, 116.
Marchés, 122, 124.
Regratiers, 52.
Remparts, 101.
Subvention, 101.
—— *Diocèse*. — Chemins divers, 109, 110.
Dégrèvements, 198.
Foires de Saix, 93.
Inondations, 63, 81, 198.
Limites du diocèse, 111.
Moulins, 107.
Ponts et chaussées, 109.
Rivière de Sor, 63, 81, 107, 198.
Localités diverses du diocèse de Lavaur, voir *Bourgne*, *Labruguière*, *Massaguel*, *Saix*, *Viviers-les-Montagnes*.
Lavelanet (Ariège), 101.
Lavérune (Hérault), 5.
Lavoute (Vivarais), voir *Voulte-sur-Rhône (la)* (Ardèche).
Law. — Banque générale, 155, 158, 159, 164; cf. 172; — créanciers, 180; — voir *Banques*.
Layrargues, voir *Leyrargues*.

Lazare -de-Jérusalem (Ordre de Saint-), voir *Saint-Lazare*.
Lazaret, au port de Cette, 38, 65, 87.
Lazaristes. — Séminaire de Toulouse, 102.
Le Blanc, inspecteur des manufactures, 113.
Le Brun (Honoré), juge-garde de la Monnaie de Montpellier, 199.
Le Clerc (Pierre-Charles), de Lille : sa fabrique de velours, 204.
Lectoure (Gers). — Présidial, 152.
Lédenon (Gard). — Seigneurie, 16 (table).
Légation d'Avignon. — Banquiers expéditionnaires en cour de Rome et légation d'Avignon, 78, 147, 174, 229.
Légionnaires, 52.
Légitimation (Lettres de), 130.
Legs. — Testaments et legs, 163. — Legs à un enfant à naître, 184. — Legs universel à un valet de chambre, 156. — Legs à l'Hôpital général de Montpellier, 73.
Léguevin (Haute-Garonne), 102.
Léguille (Forêt royale de), dans la commune actuelle des Cammazes (Tarn) : route de Revel au diocèse de Carcassonne, 121.
Légumes, 129 ; — secs, 89.
Exportation, 63, 75.
Lens (Pas-de-Calais). — Château, 151.
Lépreux, 3, 11, 16 (tables) ; — en Gévaudan, 12.
Léproseries (Biens des), 61.
Léran (Ariège). — Château, 96.
Forêt, 96 ; — le chemin de la forêt de Léran au Canal Royal de Languedoc, 90, 91.
Forge à fer, 96.
—— (Le marquis de), 63, 81.
Lergue (La), rivière du diocèse de Lodève, affluent de l'Hérault, 103, 104.
Lers (Le), rivière du haut Languedoc, 42, 58, 63, 81, 92, 101, 102, 111, 130. — Moulin du marquis de Castelnau, 117. — Moulins divers, 35, 41, 62, 96, 220.
Lespinassière (Aude). — Limites, 111.
Lestage et délestage des vaisseaux, dans les ports d'Agde, de Cette, de la Nouvelle, etc., 118, 123, 125.
Lettres de chancelleries. — Lettres d'abolition générale pour le Languedoc, 17.
Lettres d'amortissement, 24, 57, 61.
Lettres de bénéfice d'âge, 31, 32, 35, 50.
Lettres de bénéfice d'inventaire, 31, 32, 35, 56, 61, 67, 71.
Lettres de bourgeoisie, 13, 65, 87, 130.
Lettres d'émancipation, 35, 61, 67, 71.
Lettres d'État, 129, 137, 198, 204.
Lettres de garde gardienne, 67.
Lettres de grâce, accordées à l'occasion du sacre du Roi, 178.
Lettres de légitimation, 130.
Lettres de marque ou de représailles, 237.
Lettres de naturalité, 130, 171 ; — des Génois, 168, 169.
Lettres de réhabilitation de noblesse, 141.
Lettres de rémission, 138, 236.
Lettres de vétérance, 145, 230.
Voir *Lettres patentes*, *Lettres royaux*.
Lettres de commerce. — Lettres de change, 129, 152, 158, 159, 164, 168, 184, 185, 189, 195, 207. — lettres payables au porteur, 173.
Lettres de voiture, 156.
Lettres de correspondance privée. — Port des lettres, 50, 198 ; — taxes des ports de lettres, 24, 50, 67, 138 ; — lettres expédiées en franchise, 74. — Porteur de lettres et messager de Limoux à Carcassonne, 125.
Lettres de divers personnages. — Lettres de la Reine, 44 ; — de la duchesse d'Orléans, 45.
Lettres de Gaston de Foix, 45 ; — de Louvois, 45 ; — de Mazarin, 44, 45 ; — du connétable de Montmorency, 44.
Lettres de divers évêques, 44.
Lettres des consuls de diverses communautés, 44.
Lettres écrites aux États de Languedoc (de 1570 à 1761), 44, 45.
Lettres missives. — Voir ci-dessus *Lettres de correspondance privée*, *Lettres de divers personnages*.
Lettres patentes. — Lettres patentes (XIIIe-XVIe siècles), concernant la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes, 4 à 16 ; — la sénéchaussée de Toulouse, 1 à 3 ; — tables, 16. — Lettres patentes diverses (Languedoc, etc.), *passim*.
Enregistrement des lettres patentes, 78.
Lettres royaux. — Voir ci-dessus *Lettres de chancelleries*, *Lettres patentes*. — Lettres du Roi pour la convocation des États de Languedoc, 44, 45.
Leucate (Aude). — Siège, 44. — Rasement de la place, 29, 55. — La demoiselle de Barry (Françoise de Cézelly), gouvernante du château de Leucate, 44.
Leudes, 1, 7, 16 (table), 17, 18, 19, 20, 31, 52, 231,

236. — Réformation des leudes, 17, 46. — Leudes employées à la réparation des ponts, 46.

Leudes de diverses localités : — Annonay, 122 ; — Aubenas, 38, 88 ; — Lunel, 240 ; — Narbonne, 10, 221 ; — la Nouvelle, 221 ; — Olonzac, 242 ; — Toulouse, 69, 70, 101, 223 ; — 224, 225 ; — Uzès, 5.

Levant. — Échelles du Levant. — Blé pour l'armée de mer du Levant, 51.

Capucins des missions du Levant, 174.

Commerce avec le Levant, 18, 65, 236, 239 ; — par le port de Cette, 108, 178, 192, 194, 196, 222 ; — par le port de Marseille, 138, 172, 174, 178, 181.

Exportation, dans le Levant, de marchandises diverses provenant de France, et spécialement de Languedoc : — draps, 38, 39, 40, 41, 45, 60, 64, 65, 83, 84, 85, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 102, 103, 105, 106, 108, 113, 122, 129, 147, 166, 186, 192, 199, 202, 205, 206, 220 ; — indigo, 204 ; — papiers, 97 ; — serges impériales, 35.

Importation, en France, de marchandises diverses provenant du Levant, 17, 90, 174, 197 ; — aluns, 178, 192, 194 ; — blés, 59 ; — cafés, 181 ; — cotons filés, 202 ; — denrées, drogues, épiceries, 17, 18, 239 ; — écorces d'arbres, 165 ; — étoffes, 87, 91, 130, 157, 159, 165, 170, 172, 178, 180, 181, 183, 190 ; — mousselines, 150, 159 ; — soieries, 172 ; — toiles de coton, blanches, peintes ou teintes, 150, 159, 165, 170, 172, 178, 181, 186, 190, 191.

Compagnie royale des voyages de long cours (Levant, Midi et Ponent), 133.

Consulats de la Nation française dans les Échelles du Levant, 130, 172 ; — chanceliers des dits consulats, 199.

Mariages de négociants français dans le Levant, 156.

Levée des impositions, 59, 129, 224 ; — notamment de l'équivalent, 14 ; — voir *Équivalent*, *Impositions*, *Tailles*.

Levées de gens de guerre, 3 ; — de chevaux et de mulets pour l'armée, 104.

Lévis (Famille et seigneurie de), voir *Lévy-Saint-Nom* et *Castelnau-de-Lévis*.

Le capitaine Philippe de Lévis, 241.

Lévy-Saint-Nom (Seine-et-Oise), anciennement *Lévis*. — Seigneurie, 172, cf. 196 ; — voir *Castelnau-de-Lévis*.

Leyrargues (Hérault, commune de Mauguio), 109.

Lez (Le), petit fleuve côtier, voisin de Montpellier. — Canal du Lez : — entreprise Icher et Pasturel (1666), 188, 196, 201, 219, 222 ; — le canal du Lez au XVIIIe siècle, 42, 100, 129 ; — le croisement du Lez canalisé avec le Canal des Étangs, au lieu dit les Quatre-Canaux (près Palavas), 125.

Martinet sur le Lez, près Montpellier, = en amont de Castelnau-le-Lez : — travail du cuivre provenant de Salé (en Barbarie), 92).

Pont de Castelnau [aujourd'hui détruit, sur l'ancienne route royale de Nîmes à Montpellier], 37, 65, 85.

Lézan (Gard), 16 (table).

Lézat (Ariège). — Abbaye, 146, — Pariage, 1.

Lèze (La), rivière des diocèses de Toulouse et de Rieux, 42, 102, 103, 110, 122. — Moulin de l'abbaye d'Eaulnes, 100, 101, 103, 105, 113. — Moulin de Trucou, 105, 113.

Lézignan (diocèse de Béziers) = *Lézignan-la-Cèbe* (Hérault), 94.

Lhers (Le), rivière, voir *Lers*.

Liards de cuivre, 53. — Fabrication des liards, 26, 135, 195, 206 ; — à Nîmes, 215. — Liards d'Espagne, 146. — Liards de Lorraine, 191. — Liards étrangers dit *stubers*, 75.

Liausson (Hérault). — Fabricants de draps, 93.

Libelles — politiques, 199, 203, 204 ; — touchant les affaires de religion, 142 ; — théologiques, 150 ; — divers, 165.

Libelles condamnés, 74, 199, 203 ; — supprimés, 168.

Liber instrumentorum memorialis des Archives municipales de Montpellier (autrement dit le *Mémorial des Nobles*), 235.

Libertés commerciales. — Liberté du commerce, 18, 19, 153 ; — du commerce des farines, 115 ; — du commerce des grains, 28, 115, 124 ; — par la Garonne, 28. — Liberté de naviguer, 18.

Libertés communales, 1, 241. — Liberté de la chasse, 20, 50. — Droits et libertés, dont jouissaient, en Provence, les habitants de Beaucaire, 238.

Libourne (Gironde). — Port, 86.

Libraires, Librairie, 153, 159 ; — à Bordeaux, 175. — Livres venant de l'étranger, 75.

Libron (Le), petit fleuve côtier du département de l'Hérault. — Digues, 115.

Licence des troupes (Répresssion de la), 45.

Licence en Droit, 220, 222.

Lices de Lunel (Hérault), 240.
Liesse ou *Notre-Dame-de-Liesse* (Aisne). — Orfèvres, 74.
Lieuran-Cabrières (Hérault). — Seigneurie, 242.
Lieutenants de Roi, 230.
Lieutenants du Roi : — succession de Bernard-Dugua, lieutenant du Roi au Cap-Français, 106.
Lieutenants des Maréchaux de France, 74, 139, 216, 230 ; — dans les duchés-pairies, 137.
Lieutenants divers, dans les fermes, les gabelles et la police : — lieutenants de contrôleurs des fermes, 23 ; — lieutenants généraux provinciaux des gabelles, 131 ; — lieutenants généraux et procureurs du Roi de police, 137, cf. 130.
Lieutenants généraux d'épée, 138, 165, 230.
Lieutenants généraux pour le Roi :
Catalogne, 67 ;
Languedoc, 1, 2, 9, 44, 45, 49, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 59, 60, 61 ; — le marquis de Montanègre, 45 ; — le comte de Peyre, 141, 145 ; — le duc de Ventadour, 44 ;
Velay et Vivarais, 53, 55, 60.
Lieutenants généraux ou particuliers, d'ordre plus ou moins élevé, de la province, des diocèses et des communautés du Languedoc :
Lieutenants généraux et lieutenants particuliers du Prévôt général de la province de Languedoc, 30, 31, 50, 55, 71 ;
Lieutenants particuliers des diocèses, 30 ;
Lieutenants des Prévôts diocésains, 52, 53 ;
Lieutenants de Maire, 37, 81, 89, 130, 145, 165, 166, 167 ; — à Béziers, 63, 81 ; — à Carcassonne, 63, 81 ;
Lieutenants de police, 130, cf. 137.
Lignager (Retrait), 137, 150, 156, 158, 161, 165.
Ligne de l'Étape, 25, 45, 109.
Lignerage, 63.
Ligue (Protection contre la), 44.
Ligues suisses (Trésoriers des), 168.
Lihons (Somme), 74.
Lille (Nord), 201. — Fabrique de velours de Pierre-Charles Le Clercq : peluches façon d'Utrecht, 204.
Limites de la France et de la Savoie (traité de Turin, 1760), 72.
Limites diverses. — 1. *Communautés.* — Limites de diverses communautés d'habitants du Midi de la France : — les Angles (Gard), 241 ; — Castans (Aude), 111 ; — Cette (Hérault), 41, 93, 94, 95, 102, 223 ; — le Fousseret (Haute-Garonne), 106 ; — Frontignan (Hérault), 41, 93, 94, 95, 102, 223 ; — Lespinassière (Aude), 111 ; — le Mas-Grenier (Tarn-et-Garonne), 115 ; — Moissac (Tarn-et-Garonne), 115 ; — Montoussin (Haute-Garonne), 106 ; — Pradelles-Cabardès (Aude), 111 ; — Saint-Amans, (Tarn), 111 ; — Verdun-sur-Garonne (Tarn-et-Garonne), 115 ; — Villeneuve-lès-Avignon (Gard), 241.
Limites de la ville de Paris, 181, 190.
2. *Diocèses.* — Limites des diocèses de Carcassonne, de Lavaur et de Narbonne, 111.
3. *Provinces.* — Limites de diverses provinces : Auvergne, 32, 33 ; — Bretagne, 151 ; — Guyenne, 37, 41, 106, 115 ; — Languedoc, voir ci-dessous *Limites du Languedoc* ; — Poitou, 151 ; — Provence, 215, voir *Rhône* ; — Rouergue, 40.
Limites du Languedoc, 27, 130 ; — du côté de l'Auvergne, 32, 33 ; — du côté de la Guyenne, 37, 41, 106, 115 ; — du côté de la Provence, 43, 61, 92, 209, 215 ; — du côté du Rouergue, 40.
Limoges (Haute-Vienne). — Bureau du contrôle des marchandises, 186. — Exemption de subsides et fouages, 5, 16 (table). — Voir *Limousin*.
Limonadiers et vendeurs d'eaux-de-vie et de liqueurs, 140, 143.
Limours (Seine-et-Oise). — Parc, 174, 183.
Limousin. — Octrois des villes, 165.
Limoux (Aude), 65, 86, 91, 130, 242.
Collège, 91, 92, 111, 119 ; — entretien d'un professeur de philosophie, 40.
Conseillers politiques, 111. — Consuls, 111.
Cours d'accouchement, 123.
Draps fabriqués à Limoux, 38, 65, 87, 94, 165 ; — draps communs, 89 ; — draps défectueux, 94. —
Fabricants de draps, 92, 98.
Élections municipales, 112.
Greffier du siège, 122.
Hôpital général, 122.
Manufactures, 105 ; cf. Draps.
Sénéchaussée et siège présidial, 55, cf. 122.
Subvention, 41.
Viguier, 47, 53.
—— *Diocèse.* — Assiette du diocèse, 87.
Députés du diocèse aux États, 94.
Draps fabriqués dans le diocèse, 60.
Fonds déguerpis, 22.
Grêles, 65.

Messager et porteur des lettres de Limoux à Carcassonne, 125.
Sel pour les troupeaux, 64, 83.
Voir *Alet* : diocèse civil.
Lin (Graine de), 194. — Voir *Lins*.
Linge (Vieux) : — exportation, 27, 53.
Lingères (Marchandes) de Paris, 196.
Linons (Toiles batistes et), 163, 195.
Lins, 152, 165. — Voir *Lin*.
Liqueurs, 64, 84, 130, 161 ; — fabriquées à Montpellier, 63, 81. — Vendeurs de liqueurs, 140, 143.
Liquier (Guillaume), de Clermont-[l'Hérault], fabricant de draps pour le Levant, 192.
Lisettes ou babotes, causant des dommages aux vignes, 113.
Lisieux (Calvados). — Étoffes, appelées frocs, fabriquées à Lisieux, 168, 192, 194. — Toiles cretonnes de Lisieux, 201.
Litières, 130. — Loueurs de litières, 105. — Privilège des litières, 30, 98. — Établissement des litières à Toulouse, 39.
Lits de justice, 150, 157, 164, 167, 184 ; — du 27 décembre 1770, 73 ; — du 13 avril 1771, 74.
Lits des morts, à Beaucaire, 238.
Lits militaires, 105, 106, 107, 115.
Littoral méditerranéen. — Voir *Étangs*, *Graus*.
Livinière (*La*) (Hérault), 38, 65, 87, 242.
Livre des Bouillons (Le) des Archives municipales de Bordeaux, 175.
Livre des Finances (Le) des Archives de la Tour de Carcassonne, 242.
Livre des Rachats des Fiefs (Le) des Archives de la Tour de Carcassonne, 242.
Livre Noir (Le), — des Archives de la Tour de Carcassonne, 242 ; — des Archives municipales de Montpellier, 235.
Livrée des domestiques, 146.
Gens de livrée, 172, 181.
Livrées (Écuries et) du Roi, 150.
Livron (Le), voir *Libron*.
Livry (Seine-et-Oise). — Forêt de Bondy-Livry, 161, 168.
Locataires insolvables (Meubles des), 137.
Locaterie perpétuelle (Biens donnés à), 39, 60, 89, 110, 130, 199.
Locreman = *Locroman* (Finistère) ?, voir *Lucarnau*.
Lodève (Hérault), 12, 130.
Chapitre cathédral, 103.
Chemin de Pézenas, 118.
Collège, 91.
Compoix, 220.
Draps fabriqués à Lodève, 90, 91, 92, 95, 98, 101, 201 ; — fabricants, 93. — Draps appelés *Lodève*, *Façon de Lodève* et *Petits-Lodève*, fabriqués en Languedoc, en Dauphiné, etc., 95.
Églises diverses, dans la ville et hors la ville, cf. Saint-Fulcran, Saint-Sauveur, Saint-Martin.
Évêché, cf. Palais épiscopal.
Évêque (L'), 103, 242.
Hôpital, 100.
Industrie, cf. Draps.
Inondations, 102, 103.
Inspecteurs des manufactures, 99.
Laines pelades, 102.
Palais épiscopal, 41, 95, 96, 100.
Rivières de Lergue et de Soulondres, 103, 104 ; cf. Inondations.
Saint-Fulcran (Église cathédrale), 215.
Saint-Martin-de-Campestre (Église paroissiale suburbaine de), 215.
Saint-Sauveur (Église), 102, 103, 104.
Seigneurie, 242.
Subvention, 91, 92, 102, 103, 220.
Ursulines, 215.
—— *Diocèse*. — Assiette du diocèse, 30, 61.
Cardeurs de laine dans les villages, 93, 102.
Chemins divers, 41, 96, 110, 118.
Dégrèvements, à la suite des dévastations commises par les fanatiques, 64.
Fileuses de laine dans les villages, 93.
Ponts, 52.
Localités diverses, voir *Clermont-l'Hérault*, *Liausson*, *Montpeyroux*, *Saint-André-de-Sangonis*, *Saint-Jean-de-Fos*.
Lods (Droits de), 64, 70, 83, 114, 129, 130, 161, 223 ; — des donations, 231 ; — des échanges, 32, 50, 57, 61, 62, 67, 70, 130 ; — des testaments, 231.
Lods des fiefs situés dans l'ancienne sénéchaussée de Toulouse, 31, 33, 34.
Loge du Change (La), à Lyon, 216.
Logement des troupes, 26, 28, 50, 53, 57, 67, 68, 88, 90, 104, 223 ; — en quartiers d'hiver, 31, 45, 133, 135.
Billets de logement, 64, 84 ; — à Béziers, 168.
Loges (*Les Grandes*-) (Marne), 151.
Logeurs en garni, à Paris, 165, 204.

Logis de Lafoux (Gard, commune de Remoulins), sur le chemin de la Poste, 121.

Loing (Le), rivière, 150. — Navigation : droits perçus par les maîtres des ponts et pertuis, 156, 161.

Loir-et-Cher (Département de). — Voir *Blois, Romorantin, Vendôme, Chambord, Herbault, la Virginité (les Roches-l'Évêque)*.

Loire (La), fleuve. — Péages : — à Amboise, 194 ; à Digoin, 194. — Droits de trépas de Loire, 75.

Loire (Département de la). — Voir *Beaujolais, Forez, Montbrison, Bourg-Argental, Chaudfour, Saint Héan*.

Loire (Haute-) (Département de la). — Ancienne province, voir *Velay* ; — ancien diocèse, voir *le Puy*.

Localités diverses, voir *le Puy, Yssingeaux, Allègre, Beauzac, la Chaise-Dieu, Jonchères (Rauret), Langeac, le Monastier-sur-Gazeille, Monistrol-sur-Loire, le Monteil (Beauzac), Montfaucon, le Pertuis, Polignac, Pradelles, Roche-en-Régnier, Saint-Privat-d'Allier, Saugues, la Sauvetat, Tence*.

Loire-Inférieure (Département de la). — Limites de la province de Bretagne du côté du Poitou, 151. — Voir *Bretagne, Nantes*.

Loiret (Département du). — Localités diverses, voir *Orléans, Montargis, Pithiviers, Fontainejean (Saint-Maurice-sur-Aveyron), Saint-Jean-de-Braye*. — Voir également *le Loing*.

Lois diverses. — Lois romaines, wisigothiques et françaises, et autres pièces, relatives au droit public et particulier de la province de Languedoc, en matière de nobilité ou roture des fonds de terre, 127. — Recueil des lois municipales et économiques du Languedoc, fait par Albisson, archivaire de la Province, 120.

Universités des Lois, voir *Facultés* : Droit.

Lomagne [Gers]. — *Comté*, 16 (table).

—— *Élection*, voir *Auvillar* (Tarn-et-Garonne).

Lombards (Marchands), 5, 6, 16 (table) ; — à Montpellier et à Nîmes, 236 ; — usuriers, 5.

Lombers (Tarn). — Député à l'Assiette du diocèse d'Albi, 115. — Ratines fabriquées à Lombers, 103, 104.

Lombès, 103, 104, = *Lombers* (Tarn).

Londres. — Draps appelés *Londres* et *Londres larges*, 38, 60, 61, 87, 90, 95, 106, 170 ; — fabriqués en Languedoc, 38, 60, etc. ; — destinés pour les Échelles du Levant, 106, etc.

Serges façon Londres fabriquées par la manufacture royale de Seignelay, 204.

Serges de Meuse, ou *demi-londres*, fabriquées à Sedan, Mézières, Donchery, etc., 167.

Lônes et Lônettes. — Canal des Lônes, 143, 178. — La lône de Malatras, 100, 102. — La lônette de Malatras, 102. — La lône du Rhône, près la Pallière du Roi, 107.

Longaunay (Baronnie de), 145.

Longueville (Princes de la maison de), 177.

Lordat (Famille de), 66.

Lorient (Morbihan) = anc. *l'Orient*. — Port : — tabacs de la Louisiane, 173.

Lornède (Tènement de), voir *Ornède*.

Lorraine. — Abbayes et bénéfices, 152.

Bois taillis, 75.

Compagnie du commerce de Lorraine, 184.

Forge de Loupigné, 188.

Monnaies : — liards, 191.

Salines, 230.

Localités diverses, voir *Metz. Thionville, Moyenvic, Passavant, Solgne*.

Voir également *la Sarre*.

—— *Duché*. — Généalogie de la maison de Lorraine, 147.

Lot (Département du). — Voir *Quercy, Cahors*.

Lot-et-Garonne (Département de). — Voir *Agenais, Agen, Castelculier, Gontaud, le Mas-d'Agenais, Port-Sainte-Marie*.

Loteries, 43, 93, 94, 95, 104, 117, 146, 151, 157, 165, 173 ; — royales, 145, 148, 151, 155, 183, 230 ; — de la Compagnie des Indes, 181, 182 ; — des Fermes générales, 74 ; — de l'hôtel de ville de Paris, 72, 164, 165, 168, 169, 183, 186.

Languedoc : — « lotterie pour l'acquittement des dettes de la Province », autrement dit « pour le remboursement des créanciers de la Province », = « loterie des créanciers de la Province » ou « des rentiers de la Province ». 94, 96, 97, 98, 101, 130, 194, 196, 214, 215.

Narbonne : — loterie pour le bâtiment de l'église primatiale, devises des gagnants, 152.

Louage, Loueurs, de carosses, 144, 173 ; — de chaises roulantes, 58, 62, 79, 89, 129 ; — de chevaux, 47, 52, 61, 67, 201, 230 ; — de litières, 105.

Louge (La), cours d'eau du département de la Haute-Garonne, 111, 116.

Louis IX, roi de France. — Le *Registrum curie Francie*, « dressé par commandement du roi Louis, l'an 1269 », 242. — *Statuta sancti Ludovici*, 16.

Louis XIII, roi de France. — Déclaration de 1643, 131.
Louis XIV, roi de France. — Dettes de l'État à sa mort, 191, 204.
Louis XVIII, roi de France. — Apanage de Louis-Stanislas-Xavier, petit-fils de France, 74, 75. — Maison du comte de Provence, 74.
Louis-le-Grand (Collège), à Paris, 75.
—— (Quartier de la place), à Paris, 157.
Louis d'or, 155, 161, 163 ; — faux, 87, 224.
Louisiane [Amérique du Nord]. — Colonie, 168, 169, 196, 198. — Commerce, 143. — Tabacs, 173.
Loumagne, 196, voir *Lomagne*.
Loup-cervier (Peaux de), 199.
Loupian (Hérault), 121, 199.
Loupigné (Lorraine). — Forge, 188.
Louviers (Eure). — Drapiers, 173.
Louvois. — Lettres, 45.
Louvre (Le), [à Paris], 166.
Cabinet du Louvre, 171.
Quai du Louvre, 168.
—— Capitainerie de la Varenne du Louvre, 174.
Loyers des maisons, — à Versailles, 184.
Lozère (Département de la). — Ancienne province, voir *Gévaudan* ; — pays divers, voir *Peyre*, *Valfrancesque*.
Ancien diocèse, voir *Mende*.
Montagnes diverses, voir *Aigoual*, *Cévennes*.
Localités diverses, 4. — Villes principales, voir *Mende*, *Florac*, *Marvejols*.
Villes secondaires, bourgs, villages, etc., voir *Apcher* (*Prunières*), *Auroux*, *Badaroux*, *Barre-des-Cévennes*, *Canilhac*, *la Canourgue*, *Chabannes*, *Chambonnet* (*Quèzac?*), *Châteauneuf-de-Randon*, *Chirac*,
La Garde-Guérin (*Prévenchères*), *Grizac* (*Pont-de-Montvert*), *Ispagnac*, *Langogne*, *Luc*,
Le Malzieu, *Meyrueis*, *Nogaret*, *Prades*, *Saint-Alban*, *Saint-Étienne-Vallée-Française*, *Saint-Germain-de-Calberte*, *Saint-Julien-du-Tournel*, *Sainte-Énimie*, *Soubeyran-le-Montaut*, *Villefort*.
Lubeck (Allemagne). — Commerce avec la France, 163.
Luc (Lozère), 11, 16 (table).
Lucarnan (Toiles dites), 194.
Lucheux (Somme). — Carmes, 163.
Ludes (Anjou) = *le Lude* (Sarthe). — M. de la Mézangère : satire contre les dévotes, 149.
Lunas (Hérault). — Seigneurie, 242.
Lunel (Hérault), 5, 6, 8, 9, 10, 12, 13, 16 (table), 92-93, 97, 231.
Aide imposé sur le vin, 241.
Archives municipales, 240, 241.
Bas (Fabrication de), 41, 96.
Biens abandonnés, 40.
Bonneterie (Fabrication de), 41, 96.
Canal, cf. Roubine.
Capitaine-viguier, 192.
Carmes, 4, 16 (table).
Casernes, 108.
Chemin de la Poste, 108, 218, 223.
Commerce, 223.
Comptabilité communale, 240.
Consulat, 240.
Coupe (Droit de), 240.
Dépaissance, 4, 240 ; cf. Garrigues, Marais.
Église paroissiale Notre-Dame-du-Lac, 241.
Étang de Lunel, 4.
États particuliers de la sénéchaussée de Beaucaire, tenus à Lunel, 231.
Feux, 241.
Foires, 223, 240.
Fossés de la ville, 241.
Garnison, 22, 54.
Garrigues, 240.
Gaucelm (Les), cf. Seigneurs.
Grenier à sel, 237.
Industrie, cf. Bas, Bonneterie.
Justice : — les Froment, juges de Lunel, et leur famille, 223.
Leude, 240.
Lices, 240.
Marais communaux, voir *l'Arburguière*, *Larco*, *Larcoa*, *l'Ornède*, *Tamariguières*, *Tamerlet*. — Marais à dessécher, 111, 115.
Marchands de sel, 241. — Marchands divers, 237.
Moulin, 240.
Péage, 240 ; — voir *Pont de Lunel*.
Population, cf. Feux.
Privilèges, 240.
Protestants : — démolition de l'église paroissiale Notre-Dame-du-Lac, 241.
Questes et exactions, 240.
Remparts, 240.
Roubine de Lunel, 63, 81, 125, 130, 223, 237, 240.

Seigneurs, 242 : — Pons Gaucelm, 240 ; — Raymond Gaucelm, son testament (1215), 240.
Sel (Marchands de), 241.
Subvention, 93.
Vin (Aide imposé sur le), 241.
—— *Banlieue*. — Tènement de l'Ornède, 116.
Port de la Périlhe, 223.
Voir *Pont de Lunel*.
Baronnies Villettes de la), 8, 11, 12, 14, 16 (table), 65, 87, 119. — Marais et palus, 111, 115, 116, 118, 119.
Lunel-Viel (Hérault), 178. — Biens abandonnés, voir *Montels*, *Nabrigas*.
Lussan (Gard). — Seigneur, 238.
LUTHER (Hérésie de), 20.
Luxe — des diamants, 171 ; — des habits, 14.
Réformation du luxe, 148.
Lyhons (Picardie) = *Lihons* (Somme), 74.
Lyon (Rhône), 65, 86.
Artisans, leurs privilèges, 178.
Bellecour (La Place), 151.
Bourgeois, leurs privilèges, 174, 216.
Change, la Loge du Change, 216.
Commerce, 56, 216 ; cf. Soies, Soieries.
Conseil supérieur de Lyon, 75.
Cour des Monnaies, 75.
Courrier de Lyon (Assassinat du), 186.
Croix-Rousse (Le faubourg de la), 157.
Dixième du commerce et de l'industrie, 145.
Douane de Lyon, 46, 52, 67, 90, 94, 145, 176, 184, 186, 194, 195, 197, 198, 239.
Droits de tiers-sur-taux et quarantième de la ville de Lyon : — bureaux en Languedoc pour la perception de ces droits, 60, 89, 90, 146, 172, 178, 197, 223.
Échevins, leur privilège de noblesse, 152.
Faubourgs de la ville, cf. Croix-Rousse.
Foires, 3, 169, 216, 236.
Fortifications, 236.
Imprimeurs : — Antoine Julliéron, 78.
Industrie, cf. Peluches, Soies et Soieries.
Loge du Change (La), 216.
Maires, leur privilège de noblesse, 152.
Marchands, leurs privilèges, 178.
Noblesse, cf. Privilèges.
Notaires, 157.
Peluches fabriquées à Lyon, 163.
Place Bellecour (La), 151.
Prévots des Marchands et échevins de Lyon : — bureau de conserve au Pont-Saint-Esprit, 56.
Privilèges — des bourgeois, 174 ; — des marchands et des artisans, 178. — Privilèges de noblesse des maires et des échevins, 152.
Quarantième, cf. Droits.
Routes — de Lyon à Marseille, 108, 169 ; — de Lyon au Puy, 106, 108. — Route de Paris en Languedoc, par Lyon, 174.
Soies et soieries : — commerce des soies, 216 ; — soies étrangères, 176 ; — entrée à Lyon des soies ouvrées en Vivarais, 39 ; — passage des soies étrangères, 194 ; — soies originaires, 176 ; — teinture des soies, 194 ; — soieries importées à Lyon, 32.
Statue équestre du Roi, 151.
Tiers-sur-taux, cf. Droits.
Tireurs d'or, 165.
—— *Généralité*. — Bureau des Finances de Lyon, 150. — Général des Finances de Lyon, 20.
—— *Sénéchaussée*, 75.
Lyonnais. — Gabelles, 144, 148.
Toiles y fabriquées, 170.
Lyons (Forêt de), en Normandie [Eure et Seine-Inférieure]. — Verreries, 181, 184, 194.

MACÉ (Gilles), sieur de Labaulne, receveur des tailles du diocèse de Montpellier : — sa banqueroute frauduleuse, 179.
MACHAULT (De), intendant de Languedoc, 44.
Macheron (Domaine de) (généralité d'Orléans) : — droit de franc-fief, 74.
MACHIAVEL. — La *Politique du médecin Machiavel*, condamnée par le Parlement, 72.
Mâcon (Saône-et-Loire). — Bailliage, 159. — Collège, 75. — Présidial, 74, 75.
Madragues, 36, 63, 130 ; — sur les côtes de la mer du Languedoc, 82.
Magalas (Hérault). — Courretage, 108.
Magasins, — à Cette, 220. — Magasins et greniers à sel, 76. — Magasin de munitions du Puy, 47.
Magnoac (La Vallée de) [Hautes-Pyrénées]. — Burats, cadis et autres étoffes, 91, 178.
Maguelone, ancien chef-lieu d'évêché, aujourd'hui simple domaine entre les étangs et la mer (Hérault, commune de Villeneuve-lès-Maguelone). — Garnison du fort, 44. — Port, 90.

Le collège de Maguelone, fondé à Toulouse par Arnaud de Verdale, 2.
—— *Diocèse civil.* — Assiette, 233.
Impositions, 240.
—— *Diocèse ecclésiastique.* — Chapitre cathédral, 7.
Évêché, 9. — L'évêque, 12, 14, 16 (table), 231, 242; — l'évêque Arnaud de Verdale, 2.
Official, 241.
Privilèges de l'église de Maguelone, 242.
—— *Étangs*, 91.
Maillezais (Vendée). — Marais, 176.
Maillys (Les) (Côte-d'Or). — Comté, 75.
Main-forte (Gens de), 65, 89, 129, 130, 202; — leur contribution aux tailles, 67, 85, 225.
Main-morte (Gens de), 104, 109, 129, 130, 140, 148; — leurs biens, 46, 103, 130, 169; — cf. 60. — Taxes imposées sur les gens de main-morte, 25.
Maine. — Bénéfices ecclésiastiques, 74.
Bois de la Haute-Bourgère, 173.
Droits de traite par terre, 75.
Greniers à sel divers, 189.
Seigneurie de Champagne, 194.
Terre de Courtoussaints, 163, 183, 192.
—— *Duché.* — Le duc du Maine, fils de Louis XIV, 150, 151, 164, 167, 177.
Maine-et-Loire (Département de). — Voir *Anjou, Angers, Baugé, Cholet, Saumur, Montreuil-Bellay, les Rosiers-sur-Loire.*
MAINTENON (La marquise de), 163.
Maintenue de noblesse pour Pierre Guilleminet, secrétaire et greffier des États de Languedoc, 59.
Maires, 81, 130, 165, 167, 173, 230.
Offices de Maires, 58, 79, 105, 145, 221, 223.
Maires alternatifs, 37, 166.
Maires perpétuels, 70, 148, 219.
Suppression et rétablissement, 60, 89.
Entrée aux États, 45, 70, 95. — Préséances: rang des maires, 130. — Privilège de noblesse des maires, à Bordeaux et à Lyon, 152.
Malversations de certains maires, 96, 214.
Offices d'assesseurs des maires et de lieutenants de maire, voir *Assesseurs, Lieutenants.*
Maires de diverses localités du Languedoc: — Alais, 45; — Aramon, 115; — Castres, 95; — Montpellier, 105; — Saint-Ambroix, 96, 214.
Maires de diverses localités en dehors du Languedoc: — Bordeaux, 152, 175; — Laon, 196; — Lyon, 152.
Mairies, voir *Hôtels de Ville, Maisons communes.*
Maison de la Reine. — Officiers, 189.
MAISON DE LONGUEVILLE. — Princes, 177.
MAISON DE LORRAINE. — Généalogie, 147.
Maison du Roi. — Gentilshommes, 188.
Offices, 189. — Trésoriers, 165, 168.
Troupes, 201; — voir *Garde du Roi.*
MAISON D'UZÈS. — Justices, 126.
Maisons communes, — dans le diocèse de Carcassonne, 125; — en dehors du Languedoc: à Bordeaux, 175. — Voir *Hôtels de Ville.*
Maisons de charité: — Montpellier, 121.
Maisons de force: — Sainte-Maure, 186.
Maisons de jeu, 162.
Maisons de Ville, voir *Hôtels de Ville.*
Maisons d'habitation. — Dixième des biens fonds et maisons, 130. — *Montpellier:* maisons et héritages de la directe du Roi, 222. — *Paris:* maison du comte de Simiane, 186; — maisons construites sur le Petit Pont, 167, 169. — *Versailles:* construction et location des maisons, 146, 158, 176, 177.
Maisons garnies (Logeurs en), à Paris, 165, 204.
Maisons presbytérales, 56, 57, 61, 63, 79, 81, 129, 130; — à Beaucaire, 94; — à Montberon et Pechbonnieu (diocèse de Toulouse), 109; — à Vacquières (diocèse de Toulouse), 93; — à Viviers-les-Montagnes (diocèse de Lavaur), 91. — Voir *Presbytères.*
Maisons royales, Privilégiés des maisons royales, Trésoriers des maisons royales, 230.
Maître des Bâtiments du Roi (Le) en la sénéchaussée de Beaucaire, 5.
Maître des Digues de France (Le), Humfrey Bradley, de Berg-op-Zoom, 176, 190.
Maîtres d'écoles, 58, 62, 79, 129, 130; — à Montpellier, 101; — à Paris, 168. — Voir *Régents.*
Maîtres des ponts et pertuis, 146, 155, 163, 230. — Droits perçus par eux sur la navigation du Loing, de la Marne, de l'Oise, de la Seine et de l'Yonne, 156, 161, 165.
Maîtres des ports, 9, 58, 63, 81, 129, 130, 178; — à Narbonne, 130, 167, 210; — à Toulouse, 96, 130, 167, 210.
Maîtres des postes, 19, 26, 32, 56, 61, 67, 151, 171, 176.
Maîtres des Requêtes de l'Hôtel, 216.
Maîtresses d'écoles, 58, 62, 79, 130.
Maîtrises d'arts et métiers, 16 (table), 179. — Admission à la maîtrise, dans les jurandes de Car-

cassonne, de Clermont-l'Hérault et de Saint-Chinian, 105.

Maîtrises des Eaux et Forêts, 124, 155, 164.

Languedoc : — Castres, Mazamet et Saint-Pons, 101.

Provinces diverses : — Alençon, 161 ; — Boulogne-sur-Mer, 182 ; — Calais, 178 ; — Château-du-Loir, 180 ; — Guéret, 169 ; — l'Isle-en-Jourdain (Guyenne), 65 ; — Montfort-l'Amaury, 145 ; Murat, 198 ; — Orléans, 170 ; — Saint-Flour, 198 ; — Saint-Germain-en-Laye, 168 ; — Sézanne, 181 ; — Thionville, 181 ; — Troyes, 170.

Maîtrises des ports, voir ci-dessus *Maîtres des ports*.

Majencoules (Saint-André-de-) (Gard), 13.

Majorité et minorité d'âge, 162, 165.

Majorque ou **Mayorque** (Iles Baléares, Espagne). — Pirates, 16 (table). — La Reine, 5.

Le Roi de Majorque, seigneur de Montpellier, 4, 16 (table) ; — actes divers de lui, 231.

Majors (Médecins et Chirurgiens-) des armées, 155.

Malades (Confession des), 142 ; — visite des malades protestants par les curés et les religieux, 55, 56.

Maladies contagieuses, voir *Contagions, Épidémies*.

Maladies de la vigne, 113.

Maladreries. — Biens des maladreries, 61.

Environs de Montpellier : maladreries de Baillargues, de Fabrègues et de Mauguio, 148.

Malatrac, voir *Malatras*.

Malatras (Ardèche, commune de Saint-Marcel-d'Ardèche). — Bac, 102, — Lône, 100, 102. — Lônette, 102. — Port, 102.

Malessis (Famille de Tardieu de Martin de), 137.

Malfaiteurs, 1, 6, 20.

Malicorne (Sarthe). — Grenier à sel, 186.

Mallet (Forêt de), dépendant de la vicomté de Murat, en Auvergne, 188.

Malras (Terre de) [Aude ?], 107.

Maltaises (Religieuses), à Toulouse, 121.

Malte (Ile de). — Corsaires maltais, 166.

—— (Ordre de) = Chevaliers de Malte, = Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, 6, 8, 9, 13, 16 (table), 74, 150, 155, 169. — Commandeurs divers, 111, 113, 115. — Marais en Bas-Languedoc, 113, 115. — Grand prieuré de Toulouse, 108.

Malversations, 52, 53 ; — dans l'administration de la crue du sel et dans les gabelles, 46, 54 ; — dans la fourniture de l'étape, 60, 65, 67, 84, 85, 88 ; — sur le fait des milices, 31 ; — dans les administrations municipales, 21, 85, 96, 98, 214.

Malversations diverses en Languedoc : — à Meynes (Gard), 98 ; — à Mèze (Hérault), 65, 84, 85 ; — à Montpellier, 88, 205 ; — à Nîmes, 90, 219 ; à Saint-Ambroix (Gard), 96, 214 ; — à Saint-Julien-de-Peyrolas (Gard), 115.

Malzieu (Le) (Lozère). — Baronnie, 66.

Consuls et Officiers de justice, 120.

Manche (La) — Pêcheries sur les côtes des amirautés du Bourg d'Ault et d'Eu et Tréport, 194.

Manche (Département de la). — Voir *Normandie, Saint-Lô, Cherbourg, Valognes, Carentan, Granville, Le Hommet*.

Mandements d'évêques : — de l'évêque de Clermont, 138 ; — de l'évêque de Montpellier (1739) au sujet de la signature du formulaire d'Alexandre VII, 70.

Mandes d'Assiette, 129.

Manduel (Gard), 10, 12, 16 (table).

Mangeurs (Sergents et), 231 ; — cf. *Garnisaires*.

Mans (*Le*) (Sarthe), 186. — Abbaye de la Couture, 167.

—— *Diocèse*. — Prieuré de Boire, 173.

Manse (La dame de) et les consuls d'Albi, 178.

Mantes (Seine-et-Oise), 165. — Bonnetiers, marchands drapiers et merciers, 170. — Péage sur la Seine, 193. — Péage du pont provisionnel, 204.

Manufactures, 34, 37, 39, 96, 129, 130, 211, 230. — Voir *Fabricants, Fabrications, Fabriques*.

Établissements de manufactures par lettres patentes, 129.

Huiles pour les manufactures, 63, 82.

Inspecteurs des manufactures, 45, 64, 84, 113, 141, 164, 169 ; — à Montpellier, 94.

Ouvriers des manufactures, 64, 83, 89, 90.

Manufactures de diverses spécialités : — acier fondu (ouvrages en), 188 ; — cristaux, 93 ; — cuirs, 150 ; — cuivre, 196 ; — draps, cf. Aubenas, Clermont, la Grange-des-Prés, Pennautier, Saptes, Sedan ; — étamines, 181 ; — étoffes diverses, 64, 83, 100 ; — étoffes de soie, cf. Lavaur, Narbonne, Le Puy, Toulouse ; — étoffes de soie, d'or et d'argent, cf. Marseille ; — fer (ouvrages de), 188 ; — filelles de Maroc, 62 ; — garance, 62 ; — mousselines, cf. Le Puy ; — serges façon de Londres, cf. Seignelay ; — tapisseries, cf. Beauvais, Paris ; — teinturerie, cf. Paris : Gobelins ; — verreries, cf. Sèvres ; — verres à vitres, 93.

Manufactures diverses (royales et autres) établies dans diverses localités du Languedoc : — Auterive, 92, 93 ; — Bize, 58, 90, 94, 95 ; — Cette, 93 ; — Clermont-l'Hérault, 32, 33, 39, 57, 92, 144, cf. Villeneuvette ; — la Grange-des-Prés, 35, 58, 93, 202 ; — Lavaur, 107, 111, 114, 116 ; — Limoux, 105 ; — Montpellier, 82, 100 ; — Montoulieu, 94 ; — Narbonne, 42, 108 ; — Nîmes, 62 ; — Pennautier, 93, 96 ; — Saint-Chinian, 66 ; — Saptes, 35, 58, 62, 90, 92, 93, 144 ; — la Terrasse, 62, 93 ; — Toulouse, 82, 116 ; — la Trivale (Carcassonne), 94 ; — Villeneuve-lès-Clermont, auj. Villeneuvette, 58, 62, 90, 168 ;

Cévennes, 64 ; — Gévaudan, 40, 93 ;

Velay : — Le Puy, 107, 109 ;

Vivarais : — Aubenas, 95, 102, 103, 104.

Manufactures diverses (royales et autres) établies dans diverses provinces de France : — Bourgogne, 169 ; — Bresse, Bugey, province de Gex, Valromey, 169 ; — Flandre française, 147 ; — Amiens, 177, 181 ; — Beauvais, 179, 186 ; — Marseille, 57, 61 ; — Saint-Denis, 150 ; — Sedan, 168 ; — Seignelay, 204 ; — Sèvres, 199.

Manufactures royales diverses établies à Paris : — manufacture royale d'Orléans, 188 ; — la Savonnerie, 142 ; — teinturerie royale des Gobelins, 181.

Marais et leurs dessèchements, 25, 26, 45, 49, 73, 115, 122, 129, 190, 229.

Bas-Languedoc, 42, 44, 97, 98, 105, 108, 110, 112, 113, 115, 118, 119, 135, 176, 177, 217, 219, 223 ; — de Beaucaire à Aiguesmortes et à l'étang de Pérols, 97, 102, 103, 104, 105, 111, 115, 124, 223, 224 ; — de Peccais au Rhône, 44. — Marais appartenant à diverses communautés d'habitants du Bas-Languedoc : — Aiguesmortes, 115, 116, 119 ; — Beaucaire, 119, 238 ; — villettes de la baronnie de Lunel, 115, 118, 119 ; — Marsillargues, 92 ; — Saint-Laurent-d'Aigouze, 119.

Provinces diverses : — Bordelais et pays de Médoc, 50, 176 ; — Bretagne, 176 ; — Bas-Poitou, 176, 196 ; — Saintonge et Aunis, 176 ; — Benet, Courdault, Maillezais, Marans, Tonnay-Charente, 176.

Marais salants, — voir *Salins*.

Marans (Charente-Inférieure). — Marais, 176.

Maraussan (Hérault). — Seigneurie, 242.

Marbre (Table de) de Paris, 74.

Marc de raisin : — eaux-de-vie, 111, 166.

—— des olives, 29, 30, 55, 56.

Marc d'or (Droit de), 145, 161, 171, 177, 201. — Contrôleurs, 152. — Trésoriers, 152.

Marcenay-les-Bois (Bourgogne) = *Marcenay* (Côte-d'Or). — Eaux-de-vie, 178.

Marcenou (Terre de), 196.

Marchand (Droit de) sur le sel, 238.

Marchandises, 16 (table), 130 ; — précieuses, 65, 85.

Contrôle des marchandises : — bureaux de Limoges et de Clermont-Ferrand, 168.

Courtiers en marchandises, 130.

Droits sur les marchandises, 130. = Droits forains, 208 ; — droits de sortie, 222. — Droits perçus à Aiguesmortes, 237. — Droits d'entrée, perçus sur diverses marchandises, à Paris, 72, 150, 156, 157, 181 ; — à Rouen, 74.

Exportation : — marchandises destinées pour l'étranger, 222 ; — pour les îles de l'Amérique, 198. — Marchandises du Languedoc portées en Roussillon et en Cerdagne, 19.

Importation : — marchandises venant des pays étrangers, 55, 142, 168, 197 ; — d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, 124, 137, 167 ; — de Hollande, 69 ; — des Indes, 165, 181 ; — du Levant, 17, 90, 174, 197. — Marchandises prises en mer sur l'ennemi, 118.

Marques des marchandises, 18.

Voiture par eau de Rouen à Paris, 132, 165.

Marchands, 15, 58, 83, 146 ; — nobles, 13 ; — privilégiés suivant la Cour, 188.

Corps des Marchands, voir *Bourses communes des Marchands*, *Communautés des Marchands et artisans*, *Juges-consuls*.

Marchands, languedociens et autres, trafiquant en Espagne et dans les armées de Catalogne, 28, 71.

Marchands de diverses localités du Languedoc : — Aiguesmortes, 237 ; — Castres, 180 ; — Carcassonne, 64, 87 ; — Cette, 88, 202 ; — Gignac, 64 ; — Lunel, 237, 241 ; — Montpellier, 178, 222, 237, cf. Corps des Marchands, voir également Causse (François) ; — Nîmes : marchands de bas, 88, 220 ; marchands de soie, 89 ; marchands de toiles, 101.

Marchands de diverses localités en dehors du Languedoc : — Agen, 101 ; — Bordeaux, 175 ; — Landerneau, 184 ; — Lyon, 178 ; — Marseille, 237 ; — Martigues, 237 ; — Nantes, 198 ; — Toulon, 237.

Marchands divers de Paris : — bonnetiers, 145 ; — lingères, 184 ; — merciers, 145 ; — marchands de salines, 156 ; — marchands de soie, 196 ; — marchands de vins, 174, 176.
Marchands forains, 163.
Marchands italiens, 4, 236.
Marche. Voir *Folletin*.
Marchés, 61, 86, 130. — Droit de confirmation à cause des foires et marchés, 24. — Offices dans les foires, halles et marchés, 230.
Marchés de diverses localités du Languedoc : — Beaucaire, 239 ; — Lavaur, 122, 124 ; — Montpellier, 234. — Narbonne, 41, 95 ; — Saint-Hippolyte, 96, 104.
Marchés divers de Paris, 170, 196 ; — hôtel des Patriarches, 188 ; — Saint-Germain-des-Prés, 188 ; — faubourg Saint-Honoré, 181.
Marchés divers des environs de Paris : — Poissy, 176 ; — Sceaux, 176.
Maréchaussée de France, 154, 158, 168, 185.
Lieutenants des Maréchaux de France, 74, 139, 216, 230 ; — dans les duchés-pairies, 137.
Prévôts des Maréchaux, 15, 24, 48, 74 ; — à Toulouse, 217.
Maréchaussées, 81, 90, 91, 94, 129, 130, 142, 155, 158, 160, 163, 171, 174, 180, 181, 230.
Archers des maréchaussées, 169.
Compagnies des maréchaussées, 204.
Offices et officiers, 27, 169, 176, 195.
Maréchaussées de Languedoc, 139 ; — de Normandie, 169 ; — de Vendôme, 158.
Maréchaux de France, leurs lieutenants, etc., voir ci-dessus *Maréchaussée de France*.
Maréchaux divers : — le maréchal d'Audeneham, 231 ;
— de Damville, 239 ;
— de Joyeuse, 46 ;
— de Montrevel, 65, 85 ;
— de Schomberg, 48, 54.
— de Villars, 147.
Marée (Commerce de la), à Paris, 181 ; — compteurs, 156 ; — vendeurs, 142.
Marennes (Charente-Inférieure). — *Élection*. — Nouvelle manière de lever la taille, 167.
Marette (Étang de la), près Aigues-Mortes, 237.
Mareuil..... [?], près Épernay (Marne). — La dame de Bonneval, 182.
Margon (Hérault). — Seigneurie, 242.
Marguerite. La reine — domaine en Languedoc et en Guyenne, 47 ; — droits seigneuriaux, 52.
Marguerittes (Gard). 7, 10, 12, 13, 16 (table).
Marguilliers, 140.
Mariages, 229, 230. — Filles majeures, 165. — Mineurs émancipés et mariés, 165. — Déclarations de grossesse, 148. — Maris contre leurs femmes, 158. — Séparation d'habitation et de biens, 154, 159.
Secondes noces, 157, 170. — Enfants mineurs d'un premier mariage, 159. — Héritages des enfants d'un premier lit, 146.
Promesse de mariage, 158. — Contrôle et enregistrement des bans des mariages, 137, 148, 158, 229. — Contrats de mariage, 104, 138, 141, 147, 154, 199 ; — donation par contrat de mariage, 150.
Registres des mariages, 72, 142, 151, 158, 164 ; — protestants, de la ville et du diocèse de Nîmes, 243. — Contrôle des registres des baptêmes, mariages et sépultures, 140.
Mariages de négociants français dans le Levant, 156. — Mariage du Roi, 184.
Marine, 173, 221, 230. — Bois pour la marine, 170, 171, 184. — Embarquement des mousses dans les ports du Ponent, 199.
Marine marchande, 184, 185. — Liberté de naviguer, 18. — Navires de commerce, 65, 145, 147. — Bâtiments (pincks) armés pour la sûreté du commerce, contre les corsaires de Tripoli, 93.
Marine militaire. — Arsenaux, 176.
Aumôniers, 162, 164.
Chirurgiens, 162, 164.
Compagnies franches, 170, 201.
Commissaires de Marine et galères, 137.
Conseil de Marine, 157, 167, 171.
Dépenses de la Marine, 145.
Employés de la Marine, 152.
Intendance de la Marine de Rochefort [Charente-Inférieure] : départements en dépendant, 186.
Invalides de la Marine, 145, 146, 159, 162, 167, 169, 177.
Officiers, 147, 151, 152, 163, 172.
Prévôts, 151, 152, 155.
Trésoriers généraux, 152, 162, 168.
Vivres de la Marine, 147, 172.
Mariniers, 178.
Marly-le-Roi (Seine-et-Oise). — Domaine, 178.
Forêt, 157, 162, 178, 181, 188, 189, 193.

Notaire, 201.
Parc, 156, 157, 165, 168, 172, 174.
Port, 176.

Marmoutier-lès-Tours (Indre-et-Loire, commune de Sainte-Radegonde). — Abbaye, 165.

Marne (La), rivière. — Navigation : droits perçus par les maîtres des ponts et pertuis, 156, 161, 165.
Péage, à Lagny-sur-Marne, 193.
Port, à Dormans, 188.

Marne (Département de la). — Bois et forêts, voir *Champagne, Reims, Traconne.*
Cours d'eau, voir *Marne.*
Villes principales, voir *Châlons-sur-Marne, Épernay. Reims, Sainte-Menehould, Vitry-le-François.*
Villes secondaires, bourgs, villages, etc., voir *Cumières, Damery, Dormans, Fismes, les Grandes-Loges, Mareuil* [?], *Saint-Hilaire-au-Temple, Sézanne.*

Marne (Haute-) (Département de la). — Voir *Bassigny, Chaumont-en-Bassigny, Langres.*

Maroc [Afrique]. — Voir *Salé.*
Filelles de Maroc, 62, 63, 81, 130 ; — fabriquées à Bize (Aude), 58.

Marocs (Étoffes appelées), fabriquées à Reims, 167.

Maroquin (Culottes de), 178.

Marque = représailles, 5, 9, 16 (tables).
Lettres de marque ou de représailles, 237.

Marque des bêtes à laine, 55, 101.

—— des marchandises, 18 ; — cuirs, 41, 105 ;
Métaux : — étain et ouvrages d'étain, 58, 62, 130, 230 ; — fers, 61, 155, 186, 223 ; — or et argent, 158, 167, 230 ;
Tissus : — bas en laine, 102 ; — draps, notamment ceux destinés pour les Échelles du Levant, 93, 95, 166, 168 ; — étoffes, 30, 84, 93, 95, 105 ; — toiles, 94.
Coins ou poinçons pour la marque, 95, 105.
Droits de marque, 30, 158, 167 ; — à Toulouse, 41, 61, 223.

Marquefave (Haute-Garonne), 104. — Vacants communaux inféodés, 113.

Marqueurs (Auneurs et) des draps, 23, 49, 53, 54, 56, 68.

Marquisats, Marquis, Marquises. — Ambrès, 59 ; — Aramon, 100 ;
Belle-Isle, 221 ; — Brancas, 65 ;
Calvière, 45, 115 ; — Calvisson, 41, 61, 92 ;
Castelnau, 117 ; — Castries, 55, 222.
Caylus, 55 ;
Ganges, 59 ; — Graves, 101, 104 ;
Hautpoul, 120 ;
Lanta, 59, 102 ; — Lavardin, 151 ;
Léran, 63, 81 ; — Maintenon, 163 ;
Mirepoix, 63, 64, 81, 84, 88, 99, 168, 220 ;
Montagut-Fremisières, 59 ; — Montanègre, 45 ;
Montfrin, 65, 86 ; — Murviel, 59 ;
Portes, 223, 224 ;
Saint-Félix, 124 ; — Seyssac, 55 ;
Solas, 101, 104 ; — Thoiras, 93 ;
Le Tournel, 57 ; — la Tourrette, 63 ;
Vissec, 94 ; — Vogüé, 59, 64, 65, 84.

Marseillan (Hérault). — Charité commune, 98.
Consuls, 115. — Courretage, 115.
Habitants divers : — Rigaud de Belbezé, ancien capitaine d'infanterie, 113 ; — Catherine de la Subertarié, 98.
Prairies, 115. — Revenus communaux, 115.
Subvention, 111. — Tailles, 121.

Marseille (Bouches-du-Rhône), 11, 16 (table), 130, 231.
Bas (Fabricants de), 41, 96.
Boite, cf. Consulat.
Calfats, 186.
Chambre de Commerce, 176, 220.
Commerce, 14 ; — avec l'Italie, 178, 192 ; — avec le Levant et la Barbarie, 65, 138, 172, 174, 178, 181, 192 ; — avec les îles françaises de l'Amérique, 168 ; — avec le Dauphiné, 56 ; — avec le Languedoc, 56 ; — avec Bordeaux, 101 ; — avec Lyon, 108, 169 ; — avec Nîmes, 45 ;
Commerce (suite) : — marchandises étrangères, 55, 138 ; — aluns d'Italie et du Levant, 178, 192 ; — cafés venant des Échelles du Levant, 181 ; — fers du Roussillon et du Languedoc, 58, 63 ; — laines pelades, 41 ; — soies, 45 ; — étoffes de soie fabriquées dans le Levant, 172 ; — toiles de coton fabriquées dans le Levant, 172. — Cf. Chambre de Commerce, Droits divers, Privilèges.
Consulat (Droit de) et de boite, perçu dans le port de Marseille, 74.
Cottimo (Droit de), levé au port de Marseille, 65, 85, 91, 178, 192.
Droits divers, cf. Consulat, Cottimo, Tonnelage.
Étoffes fabriquées à Marseille, 32, 201. — Manufacture d'étoffes de soie, d'or et d'argent, 57, 61.

Industrie, cf. Bas, Étoffes, Savons, Tanneurs, Toiles.
Marchands divers, 237.
Peste, 90, 171, 172, 173, 174, 178.
Poissonniers, 237.
Port, 46, 116, 170, 176, cf. Commerce.
Privilèges commerciaux, 138, 198.
Route de Lyon, 108, 169.
Savons, 142, 194, 196, 201.
Séminaire, 92.
Tanneurs, 168, 192.
Toiles fabriquées à Marseille, 201.
Tonnelage (Droit de), 166.
Vins du crû, 116.
Marseillette (Aude). — Étang, 108, 111, 112.
Marsillargues (Hérault), 5, 6, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 16 (table), 94, 240.
Collecteur, 41.
Comptabilité communale, 96.
Conseil politique, 40.
Défrichements et mise en culture, 92, 96, 97.
Dépaissance, 4, 92.
Marais, 92, 115.
Marchés, 4.
Palus, 41, 97, cf. Marais.
Paturages, 92, 95, 96.
Seigneur : le marquis de Calvisson, 41.
Voir *Desports* (Mas), l'*Arburguière*, *Larco* et *Larcoa*, *Tamariguières*, *Tamerlet*.
Marsin (Le sieur de), lieutenant général pour le Roi en Catalogne : — son soulèvement, 67.
Martel (Jean), imprimeur à Montpellier, 79.
Martigues (Bouches-du-Rhône). — Marchands divers de « l'île de Martigue », 237.
Martin, professeur de physique expérimentale, à Toulouse, 121.
—— (Famille de Tardieu de) de Malessis, 137.
Martinets, 130. — Martinet sur le Lez, près Montpellier, [dans le terroir de Castelnau-le-Lez, en amont de Navitau], pour fondre et mettre en lames le cuivre que l'on tire de Salé, en Barbarie, et qui sert à faire le vert de gris à Montpellier, 92.
Martinique (Ile de la) [Amérique]. — Café, 199.
Maruéjols-lès-Gardon (Gard), 16 (table).
Marvejols (Lozère), 5, 6, 8, 12, 16 table), 100. — Chapitre, 128. — Consuls, 124. — Droit de banc dans l'église, 124. — Route de Milhau à Saint-Flour par Marvejols, 122.
Mas d'Agenais (Le) (Lot-et-Garonne). — Église collégiale, 16 (table, v° *Agen*).
Mas d'Azil (Le) (Ariège). — Paréage, 1, 16 (table).
Mas-Grenier (Le) (Tarn-et-Garonne). — Limites du Languedoc, 115.
Masmolène (Gard, commune de la Capelle-et-Masmolène), 122.
Massaguel (Tarn), 16 (table), 65, 87, 90.
Masseribaut (Moulin de), sur le Girou, 105.
Massicault (Droit de), perçu sur les vins transportés par la Seine, — au Hâvre, 96 ; — à Rouen, 41, 96.
Matelles (*Les*) (Hérault), 65, 87.
Matelots. — Exemptés du droit d'aubaine, 201. — Matelots classés du port de Villeneuve-lez-Avignon, 108. — Voir *Mousses*.
Matériaux pour les ouvrages publics, 120, 122.
Contrôleurs des matériaux de bâtiments, 130.
Inspecteur des matériaux de construction, à à Paris, 140, 146, 167.
Mathématiques (Chaires ou cours de), — à Béziers, 92 ; — à Montpellier, 167.
Maubert (La Place), à Paris. — Échoppes, 181.
Maubourg (Famille de la Tour-), 66.
Mauguio (Hérault), 7, 16 (table), 102, 237.
Biens abandonnés, 40, 88, 92.
Commerce, 237.
Dégrèvements, 89.
Indemnités, 88, 199.
Maladrerie, 148.
Marais à dessécher, 111, 115.
Voir *Saint-Marcel*.
Comté, 111.
—— *Étang*, 4, 6, 16 (table), 109.
Grau, 237. — Plage, 240.
Maulette (Seine-et-Oise), 147.
Maureilhan (Hérault, commune de Maureilhan-et-Ramejan). — Seigneurie, 242.
Mayenne (Département de la). — Voir *Maine*, *Laval*, *Belle-Branche*.
Mayres (Ardèche). — Chemin de la côte, 123.
Mazade de Saint-Bresson, trésorier des États de Languedoc : — sa succession, 117.
Mazamet (Tarn), 183.
Cordelats (Fabrique de), 105.
Église paroissiale, 99.
Maîtrise des Eaux et Forêts, 101.
Redins, cf. Cordelats.
Subvention, 94, 99, 103, 104.

Mazan (Ardèche). — Forêt. 123.
Mazarin (Le cardinal), 134; — lettres de lui, 44, 45.
Mazères (Haute-Garonne), 1, 2, 91, 192. — Biens abandonnés, 88. — Indemnités, 88, 199.
Meaux (Seine-et-Marne). — Péage sur le nouveau canal de la ville ou fossé de Cornillon, 195.
Médecine. — Enseignement de la Médecine : collèges, facultés, universités, 230; — à Montpellier, 3, 31, 56, 149.
Charges de chanceliers en médecine, 29.
Professeurs de médecine, 25, 29, 53.
Étude de la Médecine, 180. — Étudiants en médecine à Montpellier, 93.
Exercice de la médecine, 180; — voir *Médecins*.
Médecins, 15, 16 (table), 139, 230.
Médecins civils de diverses localités du Languedoc : — Aramon, 113, 115; — Cette, 115; — Rieux, 98.
Médecins militaires, 155, 158.
Méditerranée. — Défense des côtes, fortifications, redoutes et signaux, 38, 99, 100, 103. — Frégate pour la défense des côtes de Languedoc, 23, 55, 56. — Compagnies gardes-côtes, 99, 100.
Navigation : — navires de commerce, etc., voir *Commerce*, *Cette*, *Marseille*, *Levant*, etc.
Pêche : — bourdigues et madragues sur les côtes de la mer du Languedoc, 82; — poisson salé venant des côtes de la Méditerranée, 68, 71.
Médoc (Pays de) [Gironde]. — Marais et palus, 50.
Mélasses provenant du raffinage des sucres, 165.
Melgueil, *Melguel*, voir *Maugio*.
Melun (Seine-et-Marne). — *Domaines*. — Péage de Ponthierry, 176.
Mémorial des Nobles (Le) des Archives municipales de Montpellier, 235.
Ménagerie (Prospectus d'une), à Paris, 153.
Ménard. — Histoire de Nîmes, 236.
Mende (Lozère), 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 16 (table), 130.
Cadis, appelés de Mende, fabriqués en Auvergne et en Rouergue, 89, 169.
Collège établi à Mende, 111.
Collège fondé par Urbain V à Montpellier, dit Collège de Mende ou Collège des Douze Médecins, 93.
L'Évêque de Mende, 14; cf. Pariage.
Pariage entre l'Évêque de Mende et le Roi de France (1307), 4, 5.
Présidial, 53.
Siège et capitulation de la ville, 21, 44.
—— *Diocèse civil*, 16 (table), 192.
Aliénés, cf. Insensés.
Brûlements de villages catholiques par les fanatiques (Camisards), 202. — Brûlements de villages protestants par le maréchal de Montrevel, sur l'ordre du Roi, pour empêcher les fanatiques de s'y retirer, 63, 81, 94, 202.
Chemins du diocèse, 42, 106, 107, 108, 110.
Fanatiques, cf. Brûlements de villages.
Insensés, 116.
Ponts du diocèse, 42.
Syndic du diocèse, 55.
Localités diverses, voir *Gévaudan*, *Lozère*.
Mendiants, Mendicité, 142; — à Toulouse, 164.
Meneuses de nourrices, 194.
Menus Plaisirs (Argenterie), et affaires de la Chambre du Roi, 162.
Mer (La), voir *Mers*.
Merci (Ordre de la), 109; — privilèges, 158.
Couvent de Montpellier, voir *Montpellier*.
Merciers, 9. — Office de Roi des Merciers du Languedoc, 6. — Marchands merciers de Mantes, 170; — de Paris, 67, 145.
Mérinville (Baronnie de), 64, 83, 87, 89, 202.
—— (La comtesse de), 84, 168.
Merrain, 130; — des Pyrénées et du Rouergue, 90.
Mers. — Voir *Manche*, *Méditerranée*.
Mer du Sud, 159, 164.
Navigation : — commerce maritime, voir *Commerce*. — Vins du Languedoc portés à Paris par mer, 86. — Jonction des mers, 44, voir la présente table, p. 132, art. *Canaux* : Languedoc.
Pêche du poisson de mer, 93, 177, 186.
Pirates de mer, 233.
Table de Mer, 197.
Messageries, Messagers, 26, 30, 129, 133, 142, 168, 182, 221, 230. — Contrôleurs généraux des messagers et voituriers, 151. — Inspecteurs des messageries, 229, 230.
Messageries de Paris à Toulouse, 105. — Messagers du diocèse d'Alet, 124; — messager et porteur de lettres de Limoux à Carcassonne, 125.
Messe des États de Languedoc, 55, 56.
Messine (Sicile). — Blés exportés à Messine, 31.
Mesures. — Mesures publiques, 150, cf. 238.
Poids et mesures, 230, 239; — contrôle, 229.

Poids et mesures dans les moulins, 147, 164.
Mesures pour la vente du sel, 29, 30, 46, 49, 52, 136, 152, 167. — Fabrication et échantillage, à Montpellier, des différentes mesures à sel, 73.
Contenance du muid de vin, 150.

Mesureurs. — Mesureurs et visiteurs de toutes sortes de bois, à Paris, 131. — Mesureurs de charbons à Paris, 151. — Mesureurs des grains, 79, 130; à Paris, 181.

Métairies diverses. — Les Enclauses (Saint-Pons-de-Thomières), 102. — Montels (Pechaudier), 95. — La Mothe, appartenant au commandeur d'Avignon, 198. — Nabrigas (Lunel-Vieil), 93, 186, 212. — Sainte-Colombe-de-Nissargues (Saint-Geniès-des-Mourgues), 93.

Métaux. — Marque et droits de marque, voir *Marque*. — Graveurs sur métaux, à Paris, 171.

Métiers. — Corps de métiers, 57; — statuts des divers corps de métiers de Bordeaux, 175. — Voir *Arts et métiers*, *Communautés d'arts et métiers*, *Consuls des métiers*, *Maîtrises d'arts et métiers*.

Métiers employés pour la fabrication des bas, 60, 88, 106, 162, 171, 181, 193, 221, 222, 224; — de la bonneterie, 106, 222, 224; — de divers ouvrages de soie, 60.

Metz (Lorraine). — Compagnie de gentilshommes cadets de la citadelle de Metz, 202.

—— *Généralité*, 152. — Étapes, 142, 143.
Bois du département de Metz, 181.
Péage dans la seigneurie de Solgue, 194.

Meubles. — Meubles composés d'étoffes des Indes, de la Chine et du Levant, 151, 157. — Meubles décorés d'or et d'argent, 191.
Meubles des locataires insolvables, 137.
Saisies de meubles, 82, 147.
Commissaires priseurs et vendeurs de meubles, 38, 60, 74, 75, 130, 146, 147, 148, 179, 213.

Meudon (Seine-et-Oise). — Domaine, 193. — Terre et seigneurie, 186.

Meurtres, — voir *Assassinats*. — Meurtres commis par les gens de guerre, 53.

Meuse (Département de la). — Bois taillis du duché de Bar, 75.

—— (Vallée de la). — Serges de Meuse (ou demi-londres) fabriquées à Sedan, Mézières, Donchery, etc., 167.

Meyrargues (Gard), 10, 16 (table). — Malversations du greffier consulaire, 98.

Meyras (Ardèche). — Péage, 16 (table).

Meyrueis (Lozère), 5, 16 (table). — Garnison, 44.

MÉZANGÈRE (M. de la), de Ludes (en Anjou), bachelier en médecine de la Faculté de Montpellier : — satire contre les dévotes, 149.

Mèze (Hérault). — Casernes, 106.
Chaussée, 121.
Chemin de la Poste, 117, 121.
— de Mèze à Loupian, 121.
— de Mèze à Montagnac, 121.
Consuls, 64, 85.
Dettes de la communauté, 33, 34.
Étapes : malversations, 65, 84, 85.
Péculat (Crime de), 65, cf. Étapes.
Port, 103, 104, 106.
Subvention, 103, 104, 106.

Mézières (Ardennes). — Serges de Meuse, fabriquées à Mézières, etc., 167.

Midi. — Compagnie royale des voyages de long cours, Levant, Midi et Ponent, 133.

Miellonane (La) (diocèse de Saint-Pons, = Hérault, commune du Soulié). — Pont, 124.

Mignonettes (Étoffes appelées), 94, 192.

Milhars (Tarn), 94.

Milhau (Aveyron), voir *Millau*.

Milices, miliciens, soldats de milice, 16 (table), 45, 65, 67, 87, 100, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 111, 122, 165, 186, 189, 190, 191, 193, 194, 195, 196, 199, 202, 204, 205, 214, 215, 217, 219, 222, 224, 230; — du Languedoc, 170, 200.
Milices bourgeoises, 130, 230; — du Languedoc, 184; — de Paris, 138.
Milices garde-côtes, 146; — de la capitainerie du Tréport, 201.
Habillement des soldats de milice, 102.
Malversations sur le fait des milices, 31.
Officiers des bataillons de milice, 201.
Recrues des milices, 130, 145.

Militaires (Affaires), 1, 3, 4, 6, 7, 11, 16 (tables), 202.
Crimes et délits militaires, 188, cf. 53.
Discipline militaire, 67.
École royale militaire, 69, 70, 75.
Lits militaires, 105, 106, 107, 115.
Noblesse militaire, 69, 70, 105.
Ordres militaires, 230.
Testaments militaires, 163.
Vénériens (Militaires), 196.
Voir *Armées*, *Artillerie*, *Capitaineries*, *Capi-*

taines, Casernes, Cavalerie, Citadelles, Compagnies militaires, Connétable, Équipages des troupes, Étape, Extraordinaire des guerres, Fortifications, Forts, Foules, Fournitures, Garde, Garde du Roi, Garde-côte, Gardes-françaises, Garnisons, Gens d'armes, Gouvernements divers, Guerre, Infanterie, Invalides, Logement des troupes, Maréchaux, Marine militaire, Milices, etc.

Millau, précédemment **Milhau** (Aveyron). — Route de Milhau à Saint-Flour, 122, 124, 125, 126.

Millet (Gros) ou blé de Turquie, 122.

Minerais — du pays de Foix, 67; — du Conflent et du Roussillon, 113.

Minéralogie. — Voir *Chimie* docimastique.

Minerve (Hérault). — Voir *Minervois*.

Minervois [Aude et Hérault]. — Viguerie de Minerve, 109. — Voir *Azillanet, Beaufort*.

Mines, Minières, Miniers, 14, 230. — Argent, 12, 13; — charbon, 120, cf. 106; — cuivre, 96; — fer, 57, 71, 168, cf. 113; — houille, 106, cf. Charbon; — or, 13; — plomb, 96.

Languedoc, 106; — diocèse d'Alais, 120, voir *Aumessas*; — diocèse d'Alet, 41, 96; — diocèse de Narbonne, 41, 96.

Pays de Foix, 57, 61, 67; — diocèse de Pamiers, 96; — vallée de Vicdessos, 71, 90, 94, 168; — Sem, 71, 90, 94, 168. — Voir *Minerais*.

Mineurs. — Minorité et majorité, 162. — Mineurs émancipés et mariés, 165.

Enfants mineurs du premier mariage, 159.

Baux à nourriture des mineurs, 117.

Biens des enfants mineurs, 148, 156, 178.

Prêts à des mineurs, 145.

Minimes (Religieux), 162; — de Toulouse, 98.

Ministères divers. — Actes royaux et arrêts notables du ministère de M. Chamillart (de 1699 à 1708), 227 et 229-230; — du ministère de M. de Pontchartrain (de 1689 à 1699), 226 et 229-230.

Ministres de la R. P. R., 29, 55, 56. — Ministres protestants nouveaux-convertis, 158.

Minorité et majorité, 162; voir *Mineurs*.

Minutes des notaires, 172. — Greffier garde des minutes du Parlement de Paris, 157.

Mirande (Gers), 1, 16 (table).

Mirepoix (Ariège), 3, 16 (table), 62, 130.

Consuls, 46.

Eglise, 99.

Hôpital, 111.

Palais épiscopal, 94.

Pont, 122.

Presbytère, 99.

Subvention, 99.

—— *Diocèse.* — Assiette, 95.

Chemins divers du diocèse, 55, 106, 109, 110. — Chemin de la Bastide-de-Bousignac à Lagarde, 108. — Chemin de Mirepoix à Bélesta, 108; — de Mirepoix à Mont-Louis, 32, 55; — de Mirepoix à Pamiers, 117; — de Mirepoix à la Pyramide de Prouille, 120; — de Mirepoix à la route de la Poste, 106.

Dettes du diocèse, 44.

Ponts et chaussées du diocèse, 109.

Secours et dégrèvement à la suite de grêle, 64.

Sel pour les troupeaux (Modération sur le prix du), 64, 83.

Localités diverses du diocèse de Mirepoix, aujourd'hui dans les départements de l'Ariège, de l'Aude et de la Haute-Garonne, voir *Cintegabelle, Lavelanet, Léran, Montferrier, Puivert, Sainte-Colombe-sur-l'Hers, Villeneuve-d'Olmes*.

—— *Seigneurie.* — Mirepoix et Lagarde, 242. — Terre privilégiée de Mirepoix, 116.

Famille seigneuriale de Mirepoix, 46; — le duc, 104; — le marquis, 63, 64, 81, 84, 88, 99, 168, 220; — le vicomte, 52; — voir *Lévis*.

Mireval (Hérault). — Biens déguerpis, 93.

Missions, Missionnaires. — Capucins des missions de Languedoc et Levant, 174.

Croix de missions, 101.

Mobilier, voir *Meubles*.

Moins-dites de la taille, 89.

Moissac (Tarn-et-Garonne), 242. — Limites du Languedoc, 115.

Moka (Arabie). — Café, 171.

Molière = *Moulière* (Forêt de), en Poitou [dép. de la Vienne], 176.

Molletons fabriqués à Sommières, 93.

Monaco (Principauté de), 231. — Le prince de Monaco, propriétaire du péage de l'Étoile, [auj. Étoile (Drôme)], 152. — Les sujets du prince de Monaco affranchis du droit d'aubaine, 74.

Monastères. — Voir *Abbayes, Bénédictins, Capucins, Carmes, Célestins, Chartreux, Cisterciens, Cluny, Cordeliers, Dominicains, Fontevrault, Génovéfains, Grandmont*, etc.

Monastères de filles, 162; — du diocèse de Nar-

bonne, 106 ; — du pays de Vivarais, 107. — Net-lieu, 242. — Prouilhe, 242.

Monastère des Filles-Dieu de Paris, 134.

Monastier (Le) ou le *Monastier-sur-Gazeille* (Haute-Loire). — Abbaye du Monastier-Saint-Chaffre, 5, 16 (table), 158.

Monceau, à Paris. — Parc du château de Monceau. 172.

Monceau-Saint-Gervais (Le), à Paris. — Marchands de vins en gros, 142.

Mondragon (Vaucluse). — Ile du Rhône, 100.

Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire). — Chemin d'Yssingeaux à Monistrol, 42. — Route du Puy à Lyon, 106.

Monnaies, de France spécialement, 1, 2, 3, 5, 6, 11, 13, 14, 15, 16 (table), 17, 18, 32, 48, 53, 54, 55, 65, 75, 130, 131, 132, 137, 138, 142, 143, 145, 147, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 159, 164, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 178, 180, 182, 185, 186, 188, 189, 190, 191, 193, 194, 195, 197, 198, 201, 202, 204, 207, 230, 232, 236, 237, 243. — Monnaies des pays étrangers, 10, 75, 131, 180, 182, 185, 189 ; — Alsace, 155 ; — Espagne, 25, 146 ; — Lorraine, 191.

Argent, 180, 181, 182, 185, 189. — Billon, 151, 157, 221. — Cuivre, 53. — Or, 180, 181, 182, 185, 189.

Pièces de 12, de 6 et de 3 deniers, 168. — Écus de cent sous, écus de six livres, douzièmes d'écu, sixièmes d'écu, 169. — Liards, 26, 53, 135, 195, 206, 215 ; — liards d'Espagne, 146 ; — liards de Lorraine, 191 ; — liards dits *stubers*, 75. — Louis d'or, 155, 161, 163 ; — faux, 87, 224. — Piastres, 57. — Sous de billon ou douzains, 221. — Pièces de deux sous, 75. — Pièces de quatre sous, 75, 147. — Pièces de 48 sous, 146.

Billets de monnaie, 138, 142, 145, 156, 167, 229 ; — en livres tournois, 168.

Cours = valeur des monnaies françaises et étrangères, 9, 131 ; — cours des piastres, 57.

Fabrication de nouvelles monnaies, 196. — Fabrication des liards, 195 ; — en Languedoc, 206 ; — à Nimes, 215.

Hôtels des Monnaies, 166 ; — Angers, 161 ; — Montpellier, 31, 196, 199 ; — Orléans, 155 ; — Paris, 155 ; — Toulouse, 31.

Cours des Monnaies : — Paris, 75, 131, 158, 168, 196, 216 ; — Lyon, 75.

Généraux des Monnaies, 140. — Le Général des Monnaies de Languedoc, 43.

Offices dans les Monnaies, 137, 142, 163.

Prévôt général des Monnaies, 74.

Monnayeurs, 2, 16 (tables), 232, 238. — Contribution aux tailles, 236, 240. — Privilèges, 73.

Monnayeurs de Montpellier, 10.

Voir *Faux-Monnayeurs*.

Mons (Belgique). — Étain en provenant, 195.

Mont-de-Marsan (Landes), 201.

Montady (Hérault). — Seigneurie, 242.

Montagnac (Hérault), 10, 11, 91, 123.

Chaussée, 35. — Chemin de Gignac à la chaussée de Montagnac, 108.

Chemin de la Poste, 117, 121 ; — entre Montagnac et la Pyramide de Bouzigues, 122.

Chemin de Montagnac à Mèze, 121.

Conseil politique, 117. — Consuls, 117.

Élections consulaires, 121.

Foires, 10, 12, 13, 16 (table), 52, 95, 233, 242.

Seigneurie, 242.

Montagnes diverses. — L'Aigoual et l'Espérou : verreries, 101. — Paturages des montagnes du Gévaudan, 13.

Montagne de Carcassonne : draps, 65, 87, 89.

Montagne de Cette, 120.

Chemin de Pézenas à la Montagne, 108.

Montagnié, *Montagney* (Doubs) ou *Montagney* (Haute-Saône) [??]. — Fers des forges de Montagnié et de Bonnal (en Franche-Comté), 137.

MONTAGUT-FRÉMISIÈRES (Le marquis de), 59.

MONTANÈGRE (Le marquis de), nommé lieutenant général de la province de Languedoc, 45.

Montaren (Gard, commune de Montaren-et-Saint-Médiers), 9.

Montargis (Loiret). — Le Parlement de Paris transféré à Montargis, 134. — Vins transportés par le canal de Montargis, [auj. Canal de Briare], 156.

Montastruc (Haute-Garonne), 118.

Montauban (Tarn-et-Garonne), 1, 3, 16 (table), 130.

Dominicains, 91.

Église cathédrale, 57, 58, 94.

Exercice de la R. P. R., 32.

Siège de la ville, 21.

—— *Banlieue*. — Troupes devant Montauban et aux environs, 47, 53.

Diocèse de Bas-Montauban. — Chemin de Montauban à Castelsarrasin, 58. — Épidémie dans la contrée de Castelsarrasin, 153. — Ruisseau de Sanguinenc, 109.

Localités diverses, voir *Corbarieu*, *Montech*, *Saint-Porquier*, *Verlhac*.
—— *Élection*. — Futaines ou basins, 202.
—— *Généralité*, 50. — Biens abandonnés, 168.
Bureau des Finances, Trésoriers de France, 145, 164.
Capitation, 64.
Draps façon de Lodève, 95.
Montaubérou (Hérault, commune de Montpellier). — Géologie, 109. — Gramont ou Grandmont, prieuré de l'ordre de Grandmont, 11, 105.
Montbéliard (Doubs). — Principauté, 204.
Montberon (Haute-Garonne). — Aire à dépiquer du curé et presbytère, 43, 109.
Montblanc (Hérault). — Seigneurie, 242.
Montbrison (Loire). — Le bailliage de Chaufour réuni au bailliage du comté de Forez, séant à Montbrison, 74.
Mont-Carmel (Ordre de Notre-Dame du) et de Saint-Lazare de Jérusalem, 75, 103. — Biens des maladreries et léproseries, 61.
Montech (Tarn-et-Garonne), 93.
Monteil (Le) (Haute-Loire, commune de Bauzac), 92.
Monteils (Tarn, commune de Pechaudier), métairie, 95.
Monteils-Rivals (en Velay), 95.
Montélimar (Drôme). — Péage, 152.
Montels (paroisse de Beaussac, en Velay) = *le Monteil* (Haute-Loire, commune de Bauzac), 92.
Montels (Hérault, terroir de Lunel-Viel), villette disparue de la baronnie de Lunel. — Biens abandonnés, 92, 93, 94, 186, 212.
Montels (Hérault, commune de Montpellier). — Anciennne église paroissiale, 146.
Montesquieu-Volvestre (Haute-Garonne). — Consuls, 117. — Garnison, 47.
Montfaucon (Haute-Loire). — Officiers de la viguerie, 120.
Montferrand (Puy-de-Dôme). — Cour des Aides, 133. — Réunion des deux villes de Clermont et de Montferrand, 196.
Montferrier (Ariège), 101.
— (Hérault), voir *Montferrier* (Famille de).
MONTFERRIER (Famille de), 66. — M. de Montferrier, syndic général des États de Languedoc, 39, 60, 89, 130.
MONTFORT (Simon de), 238, 242.
Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise). — Maîtrise des eaux et forêts, 145.
Montfrin (Gard), 5, 6, 7, 9, 11, 16 (table), 65, 87, 88, 130. — Seigneurie, 38.
—— (Le marquis de), 65, 86.
Montgaillard (Haute-Garonne, canton de Villefranche-de-Lauraguais). — Élection consulaire, 121, 123.
Montjousioux (Le seigneur de), 55, 57.
Montlaur (Terre de), [dans le pays de Vivarais et comté de Velay], 58.
—— (Hérault, commune de Montaud), 14, 16 (table).
Mont-Louis (Pyrénées-Orientales). — Fortifications, 32, 55, 61. — Chemin de Mirepoix à Mont-Louis, 32, 55, 57.
MONTMARTIN (Famille de), 66.
Montmartre (Rue du faubourg), à Paris, 204.
MONTMORENCY (Le connétable de). — Compagnie de gens d'armes du duc de Montmorency, 44, 47. — Deniers levés en Languedoc sous l'autorité du duc de Montmorency, 21. — Le duc de Montmorency fait connétable, 44, cf. 46. — Lettres de lui, 44.
Montolieu (Aude). — Abbaye, 146, 242; — juridiction et biens roturiers de l'abbé, 96.
Consuls, 83.
Manufacture de draps, 94, 98.
Montoussin (Haute-Garonne). — Limites de la Guyenne et du Languedoc, 106.
Montpellier (Hérault), 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 16 (table), 130, 231 à 235, 242, 243.
Académie d'équitation, d'escrime, etc., 48.
Administration municipale, 125. — Règlement sur l'administration des affaires de la ville, 94.
Approvisionnements, 94.
Archives municipales : — extraits faits par Dom Pacotte, avec la coopération de Desmazes, 231 à 235, 243. — Cartulaire seigneurial : le *Liber instrumentorum memorialis* ou *Mémorial des Nobles*, 235. — Cartulaires municipaux : le *Livre Noir*, le *Grand Talamus*, le *Petit Talamus*, le *Talamus historique*, 235. — Chartrier (Le fonds dit du grand) : documents divers, 235, cf. 231 à 234. — Chronique historique romane du Petit Talamus, 235. — Compoix ou cadastres de la ville et du terroir (de 1384 à 1600), 235. — Coutumes, 235. — Notaires du Consulat (Le fonds dit des) : registres des notaires et greffiers de la ville (de 1293 à 1767), 235. — Privilèges de la ville, 235. — Statuts consulaires, 235.
Archives provinciales : — Chambre des Comptes de Languedoc, 62, 242, cf. 160; — Domaine du

Languedoc, 35; — États de Languedoc : archives spécialement dites Archives de la Province, 17, 44, 47.

Arts (Faculté des) : — thèse de rhétorique, 153; — thèses philosophiques, 153; — cf. Sciences.

Assassinat à Montpellier, 178.

Assemblées communales, 196, cf. Conseil de Ville.

Assistance publique, cf. Charité, Hôpitaux.

Avocat du Roi (L') de la sénéchaussée et siège présidial, 222.

Avocat général (L') en la Cour des Comptes, Aides et Finances, 217, 219.

Avocats, 180.

Baralliers, 95.

Biens patrimoniaux, cf. Bois, Revenus.

Bois de Valène, appartenant à la ville de Montpellier et dépendant de la terre et baronnie de Caravettes (Hérault, commune de Murles), 95, 104, 108, 115.

Boucherie, 94, 102, 104. — Boucherie du Roc de Pézenas, 101. — Deniers pour livre sur la viande de boucherie, 92, 95, 99, 102, 104.

Bouchers, 5, 16 (table).

Bourgeoisie, 16 (table).

Bourse commune des Marchands, 81, 88, 89, 159, 170, 180. 183, 201, 202, 204; — son établissement à l'instar de celle de Toulouse. 222; — juges-consuls, 105, 169, 176. 204, 222; — prieur, 169, 222.

Bureau de l'inspecteur des manufactures, 94.

Bureau des Finances, 123, cf. Trésoriers de France.

Bureau pour la visite et la marque des draps destinés aux Échelles du Levant, cf. Draps.

Cabaretiers, 95, 214.

Cadastres ou Compoix, 235.

Canal de Gravc — Canal du Lez, entreprise Icher et Pasturel (1666), le canal au XVIIIe siècle, voir *Canaux*, *Lez*.

Cartulaires. cf. Archives municipales.

Casernes, 101, 105.

Chambre de Commerce, 59, 63, 64, 81, 178, 189, 223; cf. Bourse commune des Marchands.

Chambre des Comptes: — privilèges, règlement, archives, — auditeurs, correcteurs, — officiers, — épices, — procès avec les États de Languedoc, — union et re-union avec la Cour des Aides, — voir la présente table, p. 139, v° *Chambre des Comptes*.

Champ de la Reine, 116.

Chancellerie, 150.

Changeurs, 16 (table).

Chanoines, cf. Chapitres.

Chapitres : — chapitre cathédral, 101, 146, le chanoine Pouget, 149; — chapitres collégiaux, cf. Saint-Ruf, Saint-Sauveur.

Charité (Maison de la), 121.

Château d'eau de l'Esplanade, 122.

Chemins : — chemins d'avenue du Peyrou, cf. Peyrou; — chemin de la Porte de Lattes au pont Juvénal, 110.

Chirurgie, Chirurgiens, 151, 153. — Garçons-chirurgiens de l'Hôpital Général, 89; — de l'hôpital Saint-Éloi, 60.

Chronique historique, 235.

Citadelle, 25, 101, cf. 222.

Clavaire, 91, 118.

Collège de Médecine, 31.

— des Douze Médecins ou Collège de Mende, fondé par Urbain V, 93.

Collégiale Saint-Sauveur, cf. Saint-Sauveur.

Collégiés de Saint-Ruf, cf. Saint-Ruf.

Commandeurs, Commanderies, 16 (table, v° Melguel), cf. Saint-Jean, Templiers.

Commerce, 5; — cf. Cuirs, Draps, Bourse commune, Chambre de commerce, Petit-Scel, Foires, Marchés, Marchands, etc. — Commerçants de Montpellier ayant des maisons à Cette, 102.

Compoix ou cadastres, 235.

Comptabilité communale, 202, cf. Clavaire.

Conseil de Ville, 111, 120, 121. 212, 214.

Conseillers à la Cour des Comptes, Aides et Finances. 130, 185.

Consulat. 17, 58, 79, 233, 234.

Consuls de Ville, 47; — statuts, 235.

— de Mer, 159.

— des métiers, 28, 55.

Contagion. 94. — Précautions prises lors de la peste de Marseille, 171, 173, 174, 176.

Corps de garde, 111.

Coupe (Droit de), 5, 16 (table).

Cour des Aides, unie finalement à la Chambre des Comptes et ayant formé avec elle la Cour des Comptes, Aides et Finances, — voir la présente table, p. 152, v° *Cours des Aides*.

Cour des Comptes, Aides et Finances : — compétence, comptables du ressort, règlement sur la

juridiction, conflit avec le Parlement de Toulouse ; — officiers, leurs privilèges ; — avocat général, conseillers, greffiers, huissiers, présidents, procureur général ; — droits du greffe, droits des procureurs, — voir la présente table, p. 152, v° *Cours des Comptes, Aides et Finances.*

Cour des généraux de la justice des Aides, séant à Montpellier, — voir la présente table, p. 152.

Cour du Petit-Scel, cf. Petit-Scel.

Cour du Sénéchal et siège présidial, cf. ci-dessous Présidial, Sénéchaussée.

Courretage (Droit de), 94, 99, 101, 104, 109, 115.

Coutumes, 235.

Couvents, cf. Dominicains, Merci, Oratoriens, Ursulines, Visitandines.

Couvertures de laine, fabriquées à Montpellier, 65, 87, 94, 130, 147, 199.

Cuirs (Commerce des), 101.

Curés : — église Notre-Dame-des-Tables, 149 ; — église Sainte-Anne, 70.

Danse, cf. Académie.

Deniers pour livre sur la viande de boucherie, cf. Boucherie.

Dialecte local, cf. Langue vulgaire.

Directe du Roi : — fonds, héritages, maisons en relevant, 61, 222, 225.

Domaines divers du terroir et des environs de Montpellier, voir ci-dessous *Montpellier :* banlieue.

Dominicains, 16 (table, v° Prêcheurs).

Douze Pans, cf. Murs de Ville.

Draps pour les Échelles du Levant : — inspection, 91 ; — bureau établi à Montpellier pour la visite et la marque des dits draps, 39, 89, 113, 166, 205.

Droit (Faculté ou Université de), 4, 7, 53, 159 ; — professeurs, 149, 159 ; — thèses, 159, 220, 222 ; — triduane, 222.

Droits divers : — sur les farines, les grains et le pain, 117 ; — cf. Coupe, Courretage, Octroi, Subvention, Boucherie, Triperie, Poids public.

Eau de la reine de Hongrie, 39, 130.

Eaux et fontaines, adduction des eaux de Saint-Clément, cf. Fontaines publiques.

Écoles communales, 103. — Maisons d'écoles, 101. — Maîtres d'écoles, 101. — Instruction primaire gratuite, 100, 102.

Églises diverses, cf. Notre-Dame-des-Tables, Sainte-Anne, Saint-Sauveur.

Élections consulaires, 111.

Enclos Trinquère, 98, 99, 117, 120.

Équitation, cf. Académie.

Escrime, cf. Académie.

Esplanade : — château d'eau, 122.

Étape, 205. — Malversations dans la fourniture de l'étape, 88. — Étapiers, 30.

Étoffes de laine : — manufacture pour gaufrer, peindre et imprimer des impériales et autres serges ou étoffes de laine, 100.

Étrangers (Marchands), cf. Italiens, Lombards.

Étudiants en médecine, 93.

Événements divers, locaux et autres, du XIe siècle au XVIe : — chronique du Petit Talamus, 235.

Évêque (L'), 101 ; — son droit de chapelle, 156. — Mandement de l'évêque de Montpellier (1739), concernant la signature du formulaire d'Alexandre VII, 70.

Exportation, cf. Draps.

Fabriques, cf. Manufactures.

Facultés de Droit, de Médecine et des Arts, — cf. Arts, Droit, Médecine, Sciences.

Familles diverses, 215.

Farines (Droits sur les), 117.

Ferblantiers, 201.

Feux de joie, 196.

Figuerolles (Faubourg de) : — poterie de terre, 122.

Foires, 233, 234.

Fontaines publiques, 102 ; — eaux des sources de Saint-Clément et du Boulidou, 104, 110, 112, 153.

Fossés des murs de ville, 209 ; — de la porte de Saint-Guilhem à la porte des Carmes, 115.

Fraudes aux droits d'octroi et de subvention, 101.

Gabelles (Petites) : — fabrication et échantillage, à Montpellier, des mesures à sel nécessaires pour le service des Petites Gabelles, 73.

Garçons-chirurgiens, cf. Chirurgie.

Garde de la ville : — gardes et patrouilles par les sixains, 170.

Gouvernement de Montpellier, 135, 219.

— (Officiers du), 222.

Gouverneur de la ville et citadelle, 222.

Grains (Droits sur les), 117. — Cf. Coupe.

Greffes et Greffiers : — greffiers consulaires, 235 ; — tarif des droits du greffe de la Cour des Comptes, Aides et Finances (1687), 214 ; — André

Pouget, greffier en chef de la Cour des Comptes, 223 ; — greffier des arbitrages, 31.

Guilhems (Les), seigneurs de Montpellier : — leur cartulaire, dit le *Liber instrumentorum memorialis* ou le *Mémorial des Nobles*, 235.

Halles diverses : — construction, 104.

Herberie, 101, 102, 104.

Hôpital Général, 58. 100, 103, 104. 111, 121, 148 ; — son établissement, 116 ; — legs, 73 ; — personnel : les garçons chirurgiens, 89.

Hôpitaux divers, 102. — Cf. Charité, Hôpital Général, Saint-Éloi, Saint-Esprit, Vénériens.

Hospitaliers — de Saint-Jean-de-Jérusalem, cf. Saint-Jean ; — du Saint-Esprit, cf. Saint-Esprit.

Hôtel-de-Ville : — archives du pays de Languedoc conservées dans la maison du consulat de Montpellier, 17.

Hôtelleries diverses, 214.

Hôtes majeurs, Hôtes mineurs, 95, 214.

Huissiers divers, 69, 73, 201.

Impositions locales, cf. Droits divers, Octroi, Subvention, Courretage, Souquet.

Imprimerie (Les débuts de l') à Montpellier, 76. — L'imprimeur Jean Gilet, 76, 222. — Les imprimeurs Jean Martel et Honoré Pech, 79.

Industrie, cf. Manufactures, Couvertures de laine, Étoffes, Eau de la reine de Hongrie, Liqueurs, Poterie de terre, Raffinerie de sucre, Verdet.

Instruction publique : — enseignement primaire, secondaire et supérieur, cf. Écoles, Collèges, Universités, Maitres d'école, Professeurs, Régents, Étudiants. — Instruction primaire gratuite, 100, 102. — Instruction professionnelle, cf. Sages-femmes.

Italiens (Marchands) à Montpellier, 236.

Jardin botanique : — jardin des simples ou Jardin du Roi, — construction, 44 ; — entretien, 25.

Jardin de la Reine, 116.

— Paul Bazille, 115.

Juge civil et criminel, 201.

— Mage, 196, 212, 214.

Juges-consuls, 105, 169, 176, 204, 222.

Laines, cf. Couvertures, Étoffes.

Langue vulgaire : — dialecte montpelliérain au moyen âge, glossaire des mots difficiles, 235.

Liqueurs fabriquées à Montpellier, 63, 81.

Lombards (Marchands) à Montpellier, 236.

Maire de la ville (Office de), 105.

Maitres d'écoles, 101.

Malversations, 88, 205.

Manufactures : — huiles pour les manufactures, 36, 82 ; — inspecteur des manufactures, 94 ; — cf. Industrie.

Marchands, 178, 222 ; — cf. Bourse commune des Marchands, Chambre de Commerce, Petit-Scel, Italiens, Lombards ; — voir également Causse (François).

Marchés, 234 ; — cf. Herberie, Orgerie, Poissonnerie ; — cf. également Boucherie.

Marquisat de Solas, le marquis de Grave, 101, 104 ; — cf. Canal de Grave.

Martinet, sur le Lez, près Montpellier, = dans le terroir de Castelnau, 92.

Médecine (Faculté ou Université de), 3, 31, 53, 56 ; — professeurs, 53 ; — étudiants, 93, cf. 149. — Cf. Chirurgie, Jardin botanique, Sages-femmes.

Merci (Couvent des Religieux de la), 94, 98, 99, 112, 117, 120.

Mesures à sel, 73.

Métiers (Consuls des), 55, cf. 28.

Monnaie, Monnayeurs, 10, 31, 196, 199.

Murs de Ville, fossés et douze pans : — leur emplacement, de la porte de Lattes à celle du Pila Saint-Gély, 209.

Notaires du consulat, 235.

Notre-Dame-des-Tables (Église) : — procès criminel contre le curé Antoine Polier et le vicaire Henry Estève, 152, cf. 149.

Octroi, 70, 101, 109, 115 ; cf. Subvention.

Offices, Officiers, cf. Chambre des Comptes, Cour des Comptes, Gouvernement, Maire, Présidial, Sénéchaussée.

Oliviers : — dîme des olives, 233.

Oratoriens, 105.

Ordres religieux d'hommes et de femmes, cf. Couvents ; — militaires et hospitaliers, cf. Commanderies.

Orfèvres, 132, 196, 207.

Orgerie, 13, 208.

Pain (Droit sur le), 117.

Part Antique, voir *Montpelliéret*.

Patrouilles, 170.

Petit-Scel (Cour du), 2, 3, 4, 5, 9, 10, 16 (table), 18, 20, 46, 48, 52, 69, 104, 201, 236.

Peyrou (Promenade publique, dite également autrefois Place du), 40, 42, 94, 98, 99, 110, 112,

116, 117, 129, 130 ; — promenades basses, 117. — Chemins d'avenue à la place royale du Peyrou, 115, 117, 119. — Hauteur des constructions avoisinant le Peyrou, servitude, 116, 119.

Places publiques (Formation de), 111.

Plan d'alignement des rues, 111.

Plombiers, 201.

Poids publics, 101, 109 ; — droits, 101.

Poissonnerie, 101, 102, 104. — Taux du poisson, 156, 183. — Marchands poissonniers, 237.

Police municipale, 93, 196. — Règlement général de police (1694) et additions (1699-1715), 161, 198, 210, 225.

Portes de ville, 44. — La Porte des Carmes, 115. — La Porte de Lattes, 94, 95, 110, 207, 209. — La Porte du Pila-Saint-Gély, 209. — La Porte de Saint-Guilhem, 115.

Poterie de terre, à Figuerolles, 122.

Préséances, 55.

Présidents en la Cour des Comptes, Aides et Finances, 195.

Présidial, 135, 139, 158, 169, 170, 201, 219, 225. — L'avocat du Roi et le procureur du Roi, 222. — Officiers, 70, 201. — Règlement, 73.

Privilèges — de la Ville, 235 ; — des officiers de la Cour des Comptes, 191, 193, 195.

Procès criminel contre le curé et le vicaire de Notre-Dame-des-Tables, 152, cf. 149.

Procureur général (Le) en la Cour des Comptes, Aides et Finances, 217, 219.

Procureur du Roi (Le) de la sénéchaussée et siège présidial, 222.

Procureurs en la Cour des Comptes, Aides et Finances : — tarif de leurs droits, 131.

Professeurs divers — de droit, 53, 149, 159 ; — de mathématiques, 167 ; — de médecine, 53 ; — de minéralogie ou chimie docimastique, 121 ; — de physique expérimentale, 121. — Bertholon, 121 ; — Chaptal, 121. — De Clapiès, 167, cf. 153. — De Sauvages, 101.

Promenades publiques, cf. Esplanade, Peyrou ; — cf. également Jardin botanique.

Protestantisme, Protestants : — exercice de la R. P. R., 32 ; — habitants de la R. P. R. de Montpellier, 55 ; — notes sur les affaires des protestants (1598-1661), 235.

Raffinerie de sucre, 103, 104, 114.

Recteur, Rectorie de la Part Antique, voir ci-dessous *Montpelliéret*.

Régents des écoles, 101.

Remparts, 4, cf. Murs de ville.

Revenus patrimoniaux, 109.

Roi de France (Le) : — acquisition de Montpellier, 4. — Cf. Directe du Roi.

Roi de Majorque (Le), seigneur de Montpellier, 4 ; — vente de la dite seigneurie au Roi de France, 4.

Rues (Plan d'alignement des), 111.

Sages-femmes : — cours gratuit d'accouchement, 125.

Sainte-Anne (Église) : — le curé Villebrun, 70.

Saint-Éloi (Hôpital), 92, 95, 97, 103, 104 ; — règlements, 158. — Garçons-chirurgiens, 60.

Saint-Esprit (Ordre hospitalier du), [fondé à Montpellier], 102, 103, 104.

Saint-Jean (Le Grand et le Petit), 117.

Saint-Ruf (Collégiés de) : — leurs prés à Lattes, 127 ; — arrérages de tailles dus pour les dits prés, 62 ; — le Collège de Saint-Ruf contre les maires et consuls de Lattes, 58, 79, 127.

Saint-Sauveur (Collégiale) : — domaine d'un chanoine, à Clapiers, 96.

Sciences (Enseignement de diverses) : — Botanique, cf. Jardin des simples ; — mathématiques, 167 ; — minéralogie ou chimie docimastique, 121 ; — physique expérimentale, 121. — Cf. Arts (Faculté des).

Seigneurs. — cf. Guilhems, Roi de Majorque, Roi de France, Directe du Roi ; — cf. également Marquisat de Solas.

Séminaire, 105.

Sénéchal, Sénéchaussée, 53, 67, 135, 139, 182, 196, 201, 212, 214, 222, 225. — L'avocat et le procureur du roi de la sénéchaussée et siège présidial de Montpellier, 222. — Huissiers du Sénéchal, 69. — Officiers du Sénéchal, 201. — Règlement, 73.

Serges, cf. Étoffes de laine.

Sixains : — gardes et patrouilles, 170.

Société royale des Sciences, 109, 153.

Souquet du vin, 232.

Statuts consulaires, 235.

Subventions, 70, 92, 93, 94, 95, 96, 101, 102, 104, 107.

Templiers, 240.

Tonneliers, 95.

Trésorier de la Bourse (Le), cf. la présente table, p. 128, v° *Bourse des États de Languedoc.*

Trésoriers de France — Bureau des Finances, 77, 212, 218, 222, 224.

Triperie, 103, 104.

Université, 13, 30, 115 ; — universités ou facultés diverses, cf. Arts, Droit, Médecine, Professeurs, etc.

Ursulines, 149, 153, 215.

Vénériens Militaires : — hôpital, 196.

Verdet = vert de gris, 65, 87, 100.

Viguerie royale, 201.

Visitandines, 153.

Vivres fournis aux troupes, 101.

Montpellier suite. — *Banlieue et Environs.* — Agriculture : domaines divers des environs de Montpellier, 112. — Géologie, 109.

Pour le terroir de la commune de Montpellier, voir *Celleneuve*, *Gramont* ou *Grandmont*, *Montaubérou*, *Montels*, *Roc de Pézenas*.

—— *Circonscriptions diverses.* — *Cours et juridictions.* — Voir ci-dessus *Montpellier:* Chambre des Comptes, Cour des Généraux, Cour des Aides ; Cour des Comptes, Aides et Finances ; Petit-Scel, Présidial, Rectorie, Sénéchal, Viguerie. — Cf. Bourse commune des Marchands.

—— *Diocèse civil.* — Assiette, 30.

Brûlements de villages et autres dévastations, par les fanatiques (Camisards), 82, 202 ; — Saint-Sériès, 36, 82 ; — Saturargues, 36, 82 ; — Soubeyras (près Gorniès), 64.

Casernes de Lunel, 108.

Chemins : — nouveau chemin d'Aniane, 108 ; — chemin des Cévennes, 108 ; — chemin vieux et grand chemin nouveau de Saint-Brès au Pont de Lunel, 218 ; — chemins divers, 110, 113.

Dégrèvements, 60, 82.

Ponts divers, 108.

Le receveur des tailles Gilles Macé, sieur de Labaulne : sa banqueroute frauduleuse, 179.

Verdet = vert de gris, 65, 87, 100.

—— *Diocèse ecclésiastique.* — Voir ci-dessus *Montpellier:* l'Évêque. — Pour la période antérieure à 1536, voir *Maguelone*.

—— *Généralité*, 55. — Bois communaux, 102.

Bureau des Finances = Trésoriers de France, voir ci-dessus *Montpellier:* Bureau, Trésoriers.

Receveurs du taillon, 68.

Verreries et gentilshommes verriers, 98, 100, 101.

—— *Seigneurie.* — Voir *Montpellier:* Guilhems, Roi de Majorque, Roi de France, Directe, Marquisat.

Montpelliéret, [réuni à Montpellier], 242.

La Part Antique, 16 (table), 178, 201, 237.

Le Recteur, la Rectorie, 5, 170, 179, 201, 237.

Montpeyroux (Hérault) : — la communauté et le seigneur, 93 ; — droits seigneuriaux, 182.

Montpezat (Gard), 8, 10, 13, 16 (table).

Montplaisir (Aude, commune de Conques). — Pont sur l'Orbiel, 122.

Montréal (Aude). — Administration municipale, 124. — Chemin de Carcassonne à Montréal, 107, 108.

MONTRÉAL : — semoir inventé par lui, 112.

— (La dame de) : — sa pêcherie, dans l'étang de Mauguio, 109.

Montredon, dans la commune de Salinelles, [près Sommières] (Gard), 5, 6, 16 (table).

MONTREDON (Le sieur de) et les eaux des fontaines de Narbonne, 91.

Montres d'or et d'argent, 183.

Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), 195.

Montreuil-Bonnin (Vienne), 161.

MONTREVEL (Le maréchal de), 65, 85.

Montsaunès (Haute-Garonne), 91, 192. — Biens abandonnés, 88. — Indemnités, 88, 199.

Montségur (Ariège), 242.

Monumens précieux de la sagesse de nos rois (1753), 72.

MOQUOT, doyen de l'église cathédrale de Nevers : — son testament, 156.

MORANGIÈS (Famille de), 66.

Morbihan (Département du). — Voir *Lorient*.

Mornas (Vaucluse), 106, 238.

Mortuaires, voir *Sépultures*.

Morue. — Morues sèches, 161, 194.

Huiles de morue, 159.

Pêche de la morue, 75, 153, 166, 167, 192, 194, 196, 201 ; — par des marins des Sables-d'Olonne, 193, 194, 196.

Côte de Labrador, 166 ; — côtes de Terre-Neuve, 193, 201 ; — Ile Royale (ci-devant île du Cap-Breton), 105, 153, 167, 178, 192, 194, 196 ; — îles Saint-Jean, 192.

Morve (Chevaux attaqués de la), 104.

Mosson (Le seigneur de la). — Censives à lui dues à Fabrègues, 110. — Voir BONNIER DE LA MOSSON.

Mothe (La), métairie appartenant au commandeur d'Avignon, 198.
Motte (La) (Gard, commune de Saint-Gilles). — Péage réclamé par le seigneur de la Mothe, 94; — les habitants de Nîmes exemptés du dit péage, 95.
Motte (Charles de la), agent de change, 180.
Mouchamps (Vendée), prieur-curé et vicaire, 165.
Mouchoirs de soie, 73.
Mouffetard (La rue), à Paris, 188.
Mouillonne (La), ruisseau du département de la Haute-Garonne. — Moulin du Vivier, à Auterive, 113.
Moules. — Élevage, voir *Bouchots*.
Pêche, 124; — au grau d'Agde, 41, 125; — dans la baie d'Isigny, 204.
Mouleurs de bois, 79, 130, 172.
Moulière (Forêt de), en Poitou [Vienne], 176.
Moulinage des soies, à Aubenas, 45, 106.
Moulins, 58, 79, 130, 142, 174.
Poids et mesures dans les moulins, 147, 164.
Taxes sur les moulins, 62.
Moulins appartenant au Roi, situés dans la sénéchaussée de Beaucaire, 16 (table).
Moulins situés dans diverses villes du Languedoc : — Aiguesmortes, 16 (table); — Auterive, 113; — Béziers, 108; — Lunel, 240; — Narbonne, 118, cf. 121.
Moulins situés sur divers cours d'eau en Languedoc : — sur la rivière de Barrelles, 107; — sur le Fresquel, 119, 120; — sur le Girou, 35, 62, 105; — sur l'Hérault, 149; — sur le Laudot, 107; — sur le Lers, 35, 41, 62, 96, 117, 220; — sur la Lèze, 100, 101, 103, 105, 110, 113; — sur la Mouillonne, 113; — sur l'Orb, 108; — sur le Rhône, 108; — sur la Roubine de Narbonne, 121; — sur le Sor, 88, 107; — sur le Tarn, 41, 95, 110.
Moulin de Bournan, près Saumur, 179.
Moulins à huile, 29, 30, 55, 56, 152.
— à soie, — de Sumène, 92; — du Vivarais, 89, cf. *Moulinage des soies*.
Moulins (Allier). — Bailliage, 75.
Mourcairol (Hérault, communes des Aires et de Lamalou). — Chasse et pêche, 65, 87. — Seigneurie, 242.
Mourgue, de Montpellier : — agriculture, 112.
Mousquetaires de la Garde du Roi, 157, 171, 173, 201, 204. — Hôtel des Mousquetaires à Paris, 166.
Mousselines — de la Chine, 150, 159; — des Indes, 150, 155, 159, 162, 165; — du Levant, 150, 159; — de Paris, 159; — du Puy-en-Velay, 109.
Mousses (Embarquement des), dans les ports du Ponent, 199.
Mouton (Iles du Grand et du Petit), dans le Rhône, près de Barbentane (Bouches-du-Rhône), 61, 94, 95.
Moutonage, 231.
Moutons, 142. — Élevage pour la laine, 62. — Importation, 97. — Sel pour les moutons, 83, 84. — Voir *Bestiaux* : bétail à laine, *Troupeaux*.
Mouvements excités par Jacques Roure en Vivarais (1670), 63, 81, 198.
Moux (Aude). — Chemin de la Poste, 120.
Mouzon (Ardennes). — Ville et châtellenie, 152.
Moyenvic (Lorraine, anc. dép. de la Meurthe). — Salines, 170.
Moynet, syndic du diocèse de Toulouse, 67.
Mudaisons (Hérault). — Marais, 115.
Muid (Contenance du) de vin, 150.
Mules, Mulets. — Charrettes attelées de plus de trois mules, 100, 108. — Mulets pour l'armée, autrement dit pour le service du Roi, 34, 59, 94, 104, 130.
Muletiers faisant le commerce de la revente du sel, 32, 56, 57, 61, 67, 121, 136, 184, 201, 202.
Municipalités. — Administration des villes et communautés, 73, 110. — Offices municipaux, voir *Offices, Officiers*.
Municipalités de diverses villes : — Béziers, 202; — Carcassonne, 202; — Castelnaudary, 120; — Gray, 184; — Montpellier, 125; — Montréal, 124; — Rochefort-sur-Mer, 166; — La Rochelle, 166; — Toulouse, 121.
Munitionnaires des armées de Flandres et d'Allemagne, 147.
Munitions pour les armées, 230. — Magasin de munitions du Puy, 47.
Murat (Cantal). — Le vicomte de Murat et le seigneur de Fournes, 11. — Forêts de Murat et de Mallet, dépendant de la vicomté de Murat, 188. — Maîtrise des eaux et forêts, 198.
Mûriers, notamment en Languedoc, 57, 67, 94, 104, 129, 130, 198. — Mûriers blancs, 117, 118. — Mûriers détruits par les intempéries, 224. — Pépinières de mûriers, 107. — Plantation des mûriers, 107.
Murles (Hérault). — Bois de Valène, appartenant à la ville de Montpellier et dépendant de la terre et baronnie de Caravettes, 95, 104, 108, 110, 115.

Murs de villes, 129 ; — leur démolition à Nîmes et à Montpellier, 123, 209.
Murviel-lès-Béziers (Hérault). — Seigneurie, 242 ; — baronnie, 60, 61 ; — le marquis de Murviel, 59. — Voir *Mus*.
Murviel-lès-Montpellier (Hérault), 109. — Biens abandonnés, 114.
Mus (Hérault, commune de Murviel-lès-Béziers). — Seigneurie, 242.
Muscs fins (Draps de Romorantin, appelés), 167.
Mussepot (Cabaretiers vendeurs de vin à), 169.
Mutation (Droits de) sur les terres et biens nobles, 116.

Nabrigas (Métairie de), anciennement dans la paroisse de Montels, aujourd'hui dans la commune de Lunel-Viel (Hérault), 92, 93, 186, 212, cf. 94.
Nages (Gard, commune de Nages-et-Solorgues), 5.
Nantes (Loire-Inférieure). — Amirauté, 184.
Commerce, 156.
Édit (L') de Nantes et sa révocation, 55, 131, 148.
Fabricants de bas, 204.
Faux-sauniers, 204.
Marchands de draps et soie, 198.
Sucres tirés des îles françaises de l'Amérique et raffinés à Nantes, 142, 146.
Narbonne (Aude), 11, 12, 16 (table), 237, 242.
Archevêque (L'), voir *Narbonne : archevêché*.
Canaux divers, cf. Roubine et ci-dessous *Narbonne : diocèse civil*, v° Canaux.
Chapitre Saint-Just, 93, 118.
Collège, 92, 98, 108, 112.
Commerce, 95.
Consuls, 22, 131.
Cour royale, 167.
Dépaissance dans le terroir, cf. Paturages.
Doctrinaires (Les Pères), cf. Collège.
Draps, cf. Inspection.
Église primatiale, 146. — Loterie pour le bâtiment de l'église primatiale, 152.
Foires, transportées à Pézenas et à Montagnac, 95.
Fontaines : — les eaux des fontaines de Narbonne et le s[r] de Montredon, 91.
Gabelles (Bureaux des), 32.
Garde de la ville, 131.
Greniers à sel, 53, 58, 68.
Guet, 131.
Hôpital des malades, 98, 101, 103, 104, 115.
Impositions diverses, 115.
Inspection des draps fabriqués pour le Levant, 91.
Justice : — cour royale, 167 ; — justice temporelle de l'archevêque, 94 ; — les justices de Narbonne transférées à Coursan, 67.
Leude de l'archevêque, 10. — Tarif des droits de leude, 221.
Maîtrise des ports, 130, 167, 210.
Manufacture royale d'étoffes de soie, transportée ensuite à Bize (Aude), 42, 90, 94, 108.
Marché hebdomadaire, 41, 95.
Moulins, 118 ; — sur la Roubine, 121.
Officiers de la temporalité de l'archevêché, 94.
Paturages du terroir, 92.
Port, 4, 5.
Privilèges, 131.
Procureur du Roi, 116.
Roubine, 36, 96, 211, 214 ; — sa jonction avec le Canal Royal, voir *Narbonne : diocèse civil*, v° Canaux ; — moulins, 121.
Saint-Just, cf. Chapitre, Église.
Soie (Étoffes de), cf. Manufacture.
Subvention, 94, 100, 101, 103, 104, 115.
Tailles, 115.
Trésor découvert à Narbonne, 101.
— *Archevêché*. — L'Archevêque, 90, 130 ; — justice temporelle, 94 ; — officiers de la temporalité, 94 ; — leude, 10, 221.
Carmes de la province de Narbonne, 7.
— *Diocèse civil*, 56, 130. — Assiette, 29.
Biens abandonnés, 60,
Canaux : — la Roubine de Narbonne, cf. ci-dessus *Narbonne*, v° Roubine ; — jonction de la vieille Roubine de Narbonne au Canal Royal de Languedoc, 45, 60, 96, 117, 122 ; — le nouveau Canal de Narbonne, 121, 124, cf. 107 et 130 ; — le Canal de Narbonne à La Nouvelle, 88 ; — le canal de Carbonne ou de la Carbonne et le canal de la Piège, dans le terroir de Coursan (Aude), 113.
Chemin de la Poste royale : — entre le pont de Coursan et Narbonne, 121 ; — de Narbonne à Carcassonne, 124.
Chemins divers du diocèse, 109, 110.
Cours d'accouchement, 123.
Greniers à sel divers, 53, 58, 68.
Limites du diocèse, 111.
Manufactures, voir *Bize*, *Narbonne*.

Mines, 41 ; — de cuivre et de plomb, 96.
Pluies, 64, 84.
Sels provenant du diocèse de Narbonne, 68, 102 ; — cf. *Narbonne*, v° Gabelle et v° Greniers à sel. — Sel pour les moutons, 64, 83 ; — modération du prix, 64.
Tailles dues par les seigneurs, 60.
Localités diverses, voir *Bizan = Bize*, *Coursan*, *Cuxac-d'Aude*, *Durban*, *Lauran = Laure*, *Pépieux*, *Pérignan = Fleury*, *Rieux-Minervois*, *Sallèles-d'Aude* ; — cf. *Aude* (dép. de l').
—— *Diocèse ecclésiastique.* — L'archevêque et sa temporalité, voir ci-dessus *Narbonne : archevêché.*
Monastères de filles, 106.
Religieux de l'abbaye de Fontfroide, 238, 242.
—— *Vicomté et Viguerie.* — Dénombrement du vicomte de Narbonne, 242. — Le procureur du Roi en la viguerie et vicomté, 116.
Naturalité (Lettres de), 130, 171, 230 ; — des Gênois, 169.
Naufrages, 74, 189, 216.
Navarre. — Domaine du Roi de Navarre, 189. — Parlement de Navarre, séant à Pau, 173.
Navette (Graines et huiles de), 173.
Navettes anglaises pour la fabrication des draps et autres étoffes (Jean Kay), 103, 104.
Navigation. — Liberté de naviguer, 18.
Navigation fluviale : — l'Aude, 53 ; — l'Eure, 163 ; — la Garonne, 112, 121 ; — le Loing, 156, 161 ; — la Marne, 156, 161, cf. 188 ; — l'Oise, 152, 156, 161 ; — le Rhône, 190 ; — la Seine, 152, 156, 161 ; — le Tarn, 95, 112, 124 ; — l'Yonne, 156, 161. — Canaux de navigation, 112, 124, voir *Canaux.*
Navigation maritime, voir *Commerce*, etc.
Navires. — Visite des navires, 74. — Lestage et délestage, dans les ports de Cette et d'Agde, 118, 123, 125. — Échouements et naufrages, 74, 189, 197, 216. — Navires divers, 17, 145. — Voir *Vaisseaux.*
Nébias (Aude), 116.
Nébouzan (Le) [Haute-Garonne]. — Burats, cadis et autres étoffes y fabriquées, 91.
Neffiès (Hérault). — Seigneurie, 242.
Négociants, 83, voir *Marchands.* — Mariages de négociants français dans le Levant, 156.
Nègres, 161, 166, 174, 176, 184. — Traite des nègres : — Guinée, 161, 207 ; — îles de l'Amérique, 182.
Neiges (Fourniture des glaces et), — voir ci-dessus *Glaces et neiges.*
Nemours (Seine-et-Marne). — Canal de Nemours, [auj. Canal du Loing], 181, 184.
Ners (Gard). — Pont sur le Gardon, près de Ners, 124.
Nesle (Somme), 161.
Nesmond (De), archevêque de Toulouse, 225.
Neste (Vallée de) [Hautes-Pyrénées]. — Burats, cadis et autres étoffes y fabriquées, 91, 178.
Netlieu, monastère disparu (Hérault, commune de Mèze), 242.
Nevers (Nièvre). — Chapitre cathédral, 156.
Nice (Alpes-Maritimes), 231.
Nicol (Daniel), notaire royal, greffier consulaire à Sommières, 141.
Nièvre (Département de la). — Voir *Nivernais*, *Nevers*, *Anisy*, *Apponay* (*Remilly*), *la Charité-sur-Loire*, *Vandenesse.*
Nimes (Gard), 2, 5, 6, 8, 9, 10, 12, 13, 15, 16 (table), 88, 90, 98, 99, 100, 102, 130, 242, 243.
Archives de la Ville : — recherches et copies faites par Dom Pacotte et Desmazes, 236, 243 ; — registres de notaires trouvés dans les archives de l'hôtel de ville, 236.
Archives du Palais : — registres des baptêmes, mariages et sépultures des Protestants de la ville et du diocèse de Nimes, 243.
Arènes (Restauration des), 123.
Avocats, 44.
Bas (Fabricants de), 41, 92, 94.
— (Marchands de), 88, 220.
— de soie fabriqués à Nimes, 96.
Bourgeoisie, 16 (table), 236.
Burates : — fabrication des petites étoffes appelées burates, 89, 169.
Capitaine, 5.
Casernes, 89.
Chapitre cathédral, 11, 242.
Château, 16 (table).
Chirurgiens, 16 (table).
Chômage, 98.
Commerce, cf. Bas, Étoffes, Foires, Italiens, Lombards, Soie, Soieries, Toiliers.
Conseil politique, 90 ; — ordinaire et extraordinaire, 117.
Conseil supérieur, 115.
Consuls, 135.
Cour des Conventions royaux, 18, 61, 107, 236.
Dépaissance, cf. Garrigues.
Dettes de la ville, 219.

Église Sainte-Eugénie et nouvelle église, 99.
Embellissements de la ville, 123.
Esplanade, 125.
États (Tenue des), 236.
Étoffes (Fabricants et fabriques d'), 94 ; — de laine, 93 ; — de soie, 60, 93, 98, 100 ; — cf. Burates.
Étrangers (Marchands), cf. Italiens, Lombards.
Faillite du nommé Pison, 176.
Foires, 4, 103, 236.
Fontaine (La), 101, 102.
Forts, 33, 62.
Garance (Manufacture de), 62.
Garrigues communales, 4, 96, 236.
Grenier à sel, 236.
Habitanage (Droit d'), 107.
Histoire de Nîmes, par Ménard, 236.
Hôpital-général, 98.
Hôtel-Dieu, 104.
Hôteliers, 56.
Industrie, cf. Bas, Burates, Étoffes, Soie, Soieries, Garance.
Italiens (Marchands) à Nîmes, 236.
Juge-mage, 11.
Juridictions diverses : — juridictions du Puy réunies à celles de Nîmes, 20 ; — juridictions diverses de Nîmes transférées à Beaucaire, 239 ; — juridiction de police de Nîmes, 120 ; — cf. Cour des Conventions royaux, Présidial.
Lombards (Marchands) à Nîmes, 236.
Malversations, 90, 219.
Manufactures, cf. Industrie.
Marchands divers, cf. Bas, Étoffes, Soie, Soieries, Toiliers. — Marchands étrangers, cf. Italiens, Lombards.
Monnaies : — fabrication des liards, 215.
Murs d'enceinte (Démolition des), 123.
Notaires (Registres de), dans les archives de la ville de Nîmes, 236.
Orfèvres, 132.
Ouvriers sans travail, 98.
Police (Juridiction de), 120.
Présidial, 14, 15, 54, 55, 56, 236.
Presbytère de Saint-Castor, 102.
Privilèges des habitants de Nîmes, 4, 93 ; — exemption de péages, 94, 95.
Promenades publiques, cf. Esplanade, Fontaine.
Protestants, cf. Religionnaires.
Rebellion de la ville, 239.
Religionnaires : — exercice de la R. P. R. à Nîmes, 32 ; — registres des baptêmes, mariages et sépultures des Protestants de la ville et du diocèse de Nîmes, conservés aux Archives du Palais, 243.
Revenus communaux, 219.
Saint-Castor (Presbytère de), 102.
Sainte-Eugénie (Église), 99.
Soie tirée de Marseille pour Nîmes, 45.
— (Marchands et fabricants de), à Nîmes, 89.
Soieries, cf. Bas, Étoffes.
Souquet, 94, 97, 103, 107.
Subvention, 89, 92, 97, 98, 103, 107, 219.
Tailleurs, 16 (table).
Toiliers (Marchands), 101.
Vins : — prohibition de l'entrée du vin étranger, 236 ; — cf. Souquet.
— *Diocèse*, 130 ; — évêché, 13, 242 ; — le diocèse d'Alais séparé de celui de Nîmes, 61.
Agriculture : — blé de semence, 220.
Assiette du diocèse, 11, 236.
Camisards, cf. Fanatiques.
Canal de Nîmes au Caylar et à Aiguesmortes, [par le Vistre], 125.
Chemins : — de Nîmes à Alais, 107, 109 ; — de Nîmes à Beaucaire, 108 ; — de Nîmes à Lunel (grand Chemin de la Poste), 108 ; — de Beaucaire à Arles, 117. — Chemins divers du diocèse de Nîmes, 106, 107, 108, 109, 110.
Communautés du diocèse, 34.
Compoix du diocèse, 109.
Dégrèvements à la suite des dévastations commises par les fanatiques, 64, 82.
Étoffes, 65 ; — défectueuses, 87.
Fanatiques : — dévastations, brûlements de villages, dans le diocèse de Nîmes, 64, 83, 202.
Insensés, 126.
Ponts et chaussées, 106, 109.
Prévôt du diocèse, 28.
Religionnaires : — registres des baptêmes, mariages et sépultures, conservés à Nîmes, 243.
Localités diverses, voir *Bouillargues*, *le Caylar*, *Meynes*, *Poulx* ; — voir également *Gard* (dép. du).
— *Sénéchaussée*. — Actes divers (du vicomte de Nîmes, du Roi de France, du Sénéchal de Beaucaire, etc.), concernant l'administration civile, militaire, financière, judiciaire, etc., du bas Languedoc, 4 à 15 ; — table générale alphabétique des

dits actes, 16. — Le Sénéchal et le Juge-mage de Nîmes, 11.

Archives de la Sénéchaussée, 80, 81, 130, 160.

Conseil de la Sénéchaussée de Nîmes, assemblé pour les affaires du Roi, 16 (table).

Frais d'assiettes de la sénéchaussée, 108.

Officiers de la sénéchaussée, 120.

Le Syndic général du pays de Languedoc au département de la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes, 61.

Voir ci-dessus (p. 122) *Beaucaire : sénéchaussée.*

—— *Vicomté.* — Actes divers du vicomte de Nîmes, 4, 236.

—— *Viguerie.* — Communautés d'habitants faisant partie de la viguerie de Nîmes (en 1387), 236.

Niort (Deux-Sèvres). — *Élection.* — Nouvelle manière de lever la taille, 169.

Nisas (Hérault), voir *Nizas.*

Nissan (Hérault), 24.

Nivernais. — Chartreuse de Notre-Dame d'Apponay, 162. — Terre d'Anisy, 146. — Terre de Vandenesse, 146.

Nizas (Hérault). — Famille de Carion de Nisas, 66.

Noailles (Le cardinal de), 142, 149.

— (Le duc de) et les Catalans, 164, 195.

Nobilité des biens fonds, notamment en Languedoc, 28, 37, 41, 43, 55, 57, 61, 64, 65, 69, 72, 73, 84, 85, 86, 88, 92, 98, 112, 127, 130, 151, 158, 168, 204, 217, 220, 224, 225. — Recueil de lois et autres pièces, relatives au droit public et particulier de la province de Languedoc, en matière de nobilité ou roture des fonds de terre, 127.

Nobles, Noblesse, 6, 16 (table), 107, 144, 155, 162, 164, 173, 183, 186, 207, 230.

Noblesse militaire (Création d'une), 69, 70, 105.

Noblesse municipale : — noblesse concédée aux principaux officiers de l'hôtel de ville de Paris, 156 ; — privilège de noblesse des maires et échevins de Bordeaux et de Lyon, 152 ; — noblesse des capitouls de Toulouse, 60, 89, 115, 170.

Noblesse personnelle, 129.

Affaires de noblesse, 170.

Anoblis, 75, 185, cf. 180.

Création de 200 nobles, 137.

Enregistrement des armoiries, 179 ; — droit d'enregistrement, 216 ; — voir *Armoiries, Armorial.* — Enregistrement des titres des nobles, 204.

Faux-nobles, cf. Usurpateurs de titres de noblesse.

Maintenue de noblesse pour Pierre Guilleminet, secrétaire et greffier des États de Languedoc, 59.

Prétendus nobles, 239.

Preuves de noblesse, 30, 56, 124.

Recherche de la noblesse, 130, 152, 156, 158, 169, 216. — Recherche des titres de noblesse, 50. — Recherche des faux-nobles, cf. Usurpateurs de titres de noblesse.

Réhabilitation de lettres de noblesse, 141.

Usurpateurs de titres de noblesse, autrement dits faux-nobles, 143, 150, 157, 158, 159, 162, 165, 174, 179, 195, 204, 225 ; — recherche des faux-nobles, 29, 34, 55, 137, 140.

Biens et droits nobles ou prétendus nobles, 110, 129 ; — voir *Biens, Droits, Nobilité.* — Anoblissements de terres, 55, 217. — Nobles possédant des biens ruraux, voir *Biens.*

Charges des nobles, 238. — Contributions des nobles aux réparations des chemins, 238 ; — aux réparations des fortifications, 238 ; — aux tailles, 231, 236, 238, 240, 241. — Taille des biens présumés nobles, 90. — Le dixième du revenu des biens nobles, 65, 88. — Droits de relief et autres droits de mutation des terres et biens nobles, 115.

Noblesse et commerce, nobles marchands, 13, 62 ; — nobles pouvant faire du commerce sans déroger, 81 ; — commerce maritime, 28, 174.

Noblesse et industrie : — les gentilshommes verriers, 11, 16 (table) ; — de la généralité de Montpellier, 98, 100.

Sergenteries nobles et héréditaires, 198.

Nobles de Languedoc, 66, 139 ; — de la sénéchaussée de Carcassonne, 242 ; — du Gévaudan, du Velay et du Vivarais, 5.

Nobles de Savoie, 74.

Assemblées des nobles, 7. — La noblesse aux États, 20, 29, 32, 130.

Voir *Baronnies, Comtés, Duchés, Féodalité, Fiefs, Gentilshommes, Marquisats,* etc.

Nobles (Le *Mémorial des*) des Archives municipales de Montpellier, 235.

Noces (Secondes), 157.

Noël satirique, 153.

Nogaret (Guillaume de), 5, 240.

— de Calvisson (Famille de), 66.

Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). — Procès Pierre Parseval, 150.
Nogent-sur-Seine (Aube). — Bouchers, paturage, 174.
Noirs, voir Nègres.
Non-catholiques : — état-civil, 125.
Non-valeur (Biens en), 124.
Nonancourt (Eure), 165.
Nonces du Pape, 16 (table), 44.
Nonenque (Aveyron, commune de Marnhagues-et-Latour). — Abbaye, 167.
Nord. — Drogueries et épiceries venant du Nord, 93. — Plombs du Nord, 176.
Nord (Département du). — Voir *Flandre française, Hainaut, Lille, Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Valenciennes, Bouchain, Orchies, Le Quesnoy*.
Normandie. — Archers de la maréchaussée, 169.
Bailliage de Breteuil, 75.
Chancellerie établie en Normandie, 75.
Cour des Comptes de Normandie, 75.
Drapiers, 173, 204.
Draps fins fabriqués en Normandie, 192.
Entrée des eaux-de-vie, 151.
Foires de Guibray, 184.
Forêt de Lyons, 181, 194.
Frocs fabriqués dans le pays de Caux, 163.
Sel blanc (Abus dans l'usage du), 177.
Toiles fabriquées en Normandie, 162, 169, 172, 174, 176, 178 ; — toiles du pays de Caux, 199 ; — toiles de la généralité de Caen, 201.
Verreries, 181, 194.
Notaires, 1, 2, 3, 5, 9, 14, 16 (tables), 17, 27, 32, 50, 52, 55, 57, 67, 138, 139, 168, 177, 199, 204, 230, 231, 236, 240.
Notaires apostoliques, 15, 230.
Notaires royaux, 15, 17, 52, 141, 185, 189, 198.
Offices de notaires, 71.
Notaires-syndics, 165.
Notaires de la R. P. R., 67.
Contribution des notaires aux tailles, 231.
Actes des notaires, 67, 171, 236 ; — en langue vulgaire, 20. — Contrôle et droits de contrôle des actes des notaires, 70, 75, 131, 142, 145, 147, 150, 151, 154, 155, 159, 161, 176, 177, 181, 183, 190, 192, 193, 195, 199, 221 ; — contrôleurs, 24, 31, 55, 203, 216 ; — rentes assignées sur la ferme du contrôle des actes des notaires, 181.
Archives des notariats, 158. — Minutes des notaires, 172. — Papiers et registres des notaires décédés, 29 ; — conservation, 223, 225. — Inventaires des actes des notaires après leur décès, 55. — Répertoires des actes des notaires, 150.
Notaires de diverses régions : — Languedoc, 16 (tables) ; — Montpellier, 235 ; — Nimes, 236 ; — Sommières, 141 ; — Toulouse, 16 (table), 154, 192, 195, 206.
Velay : notaires de l'évêque du Puy, 10.
Vivarais : Largentière, 195.
Comtat d'Avignon, 75.
Principauté de Dombes, 75.
Amboise, 168 ; — Bordeaux, 175 ; — Lyon, 157 ; — Marly, 201 ; — Orléans, 180 ; — Paris, 181, 196 ; — Pontoise, 172.
Notre-Dame (Abbaye de), à Saintes, 176.
— (Église cathédrale), à Paris, 143.
Notre-Dame-d'Apponay, en Nivernais [Nièvre, commune de Remilly]. — Chartreuse, 162.
Notre-Dame-de-Laval (diocèse d'Uzès), = auj. *Laval* ou *Laval-Notre-Dame* (Gard). — Élections consulaires, 110.
Notre-Dame-de-Liesse (Aisne). — Orfèvres, 74.
Notre-Dame-de-Roziers (Paroisse de), [en Anjou], = auj. *les Roziers-sur-Loire* (Maine-et-Loire), 157.
Notre-Dame-des-Pommiers (Église), à Beaucaire, 238.
Notre-Dame-des-Tables (Église), à Montpellier : — procès-criminel contre le curé Antoine Polier et le vicaire Henry Estève, 152, cf. 149.
Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Ordre de) et de Saint-Lazare-de-Jérusalem, 61, 75, 103.
Notre-Dame-du-Pré (Prieuré de), dit de *Bonnes-Nouvelles-lès-Rouen*, = *Bonne-Nouvelle* (commune de Rouen, Seine-Inférieure), 152.
Notre-Dame-du-Sablon (Église), à Aiguesmortes, 237.
Nourrices (Meneuses de), 194.
— (Recommandaresses de), à Paris, 151.
Nouveaux acquéreurs des baronnies, 29.
Nouveaux-acquets, droit de nouvel-acquet, 1, 3, 5, 9, 14, 15, 16 (tables), 17, 36, 47, 48, 50, 54, 63, 64, 81, 93, 129, 130, 154, 180, 225, 236.
Nouveaux-catholiques, voir ci-dessous *Nouveaux-convertis*.
Nouveaux-convertis, autrement dits Nouveaux-catholiques, 29, 31, 55, 56, 58, 63, 129, 130, 137, 153, 158, 164, 165, 167, 173, 230 ; — leurs biens, 81, 148 ; — faveurs à eux accordées, 56. — Nouveau converti relaps, 151.
Nouvelle (*La*) (Aude). — Canal de Narbonne à La

Nouvelle, 88. — Grau, 95, 96, 107, 130; — jetées du grau, 91. — Port, 95, 109, 221; — commerce, exportation des eaux-de-vie et des vins du Languedoc, 96; — lestage et délestage des bâtiments, 123; — leude, 221.

Nouvelle-France (La) ou *Canada* (Amérique), 164, 229; voir *Canada*.

Novales (Dîmes), 150, 157.

Noviciat des Jésuites à Avignon, 106, 107.

Noyer (Bois de), 171.

Nozières (Gard, commune de *Boucoiran-et-Nozières*), 8.

Nuremberg (Bavière). — Les citoyens de Nuremberg affranchis du droit d'aubaine, 73.

Obits du chapitre Saint-Étienne de Toulouse, 102. — Obit fondé pour le repos de l'âme du cardinal de Richelieu, 143.

Oblats et religieux lais, 156, 165.

Obligation (Actes d'), 106.

Occident. — Compagnie d'Occident, 165, 167, 168, 169; — les deux compagnies des Indes réunies à celle d'Occident, 176. — Nouvelle compagnie d'Occident, 196.

Fermes des domaines d'Occident, 168, 230.

Octrois, 46, 60, 64, 84, 88, 129, 130, 145, 230.

Octrois accordés au Roi, 13, 44, 45.

Octrois sur le clergé, 10.

Octrois des villes, 19, 73, 90, 145, 196.

Listes des villes et communautés du Languedoc, ayant été autorisées à lever des droits d'octroi, 129; — Carcassonne, 123; — Montpellier, 70, 101, 109, 115; — le Saint-Esprit, auj. le Pont-Saint-Esprit, 97, 100; — Toulouse, 41, 112.

Octrois des villes du Limousin, 165.

Octrois sur les salines, à Paris, 186.

Doublement des octrois, 38, 65, 87, 148.

Contrôleurs des octrois et péages, 155, 156, 164.

Contrôleurs des octrois et subventions, 37, 65, 86, 130.

Receveurs des octrois, 130, 154, 195.

Trésoriers des octrois, 86.

Œuvre = fabrique; — voir *Ouvrerie*.

Offices et charges, 177. — Créations d'offices, 39, 129, 130. — Vente des offices municipaux, 96. — Offices restés invendus, 105, 130. — Suppression de divers offices, 24, 33, 35, 36, 58. — Offices supprimés, 39, 56, 130, 158, 171.

Droit de marc d'or des commissions sur offices, 145. — Prêt et annuel des offices et charges, 181. — Provisions d'offices divers, 88; — registres des provisions d'offices, 130. — Droit de survivance des offices, 145. — Offices vacants, 207.

Offices municipaux, 41, 43, 60, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 99, 105, 106, 114, 118, 129, 164, 169, 178, 181, 183, 184, 186, 188, 190, 191, 195, 198, 201, 202, 205, 206, 207, 211, 220, 221, 222, 230. — Abonnement des offices municipaux, 45, 224.

Offices municipaux, en Languedoc, 181, etc. — dans diverses provinces, 230; — dans les pays d'États, 230; — à Bordeaux, 180; — à Bourges, 216; — à Cannes, 216; — à Uzès, 94. — Cf. ci-dessous *passim*.

Offices divers, 35, 39, 47, 49, 52, 57, 62, 64, 65, 67, 70, 72, 73, 74, 79, 83, 84, 86, 88, 129, 133, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 155, 156, 157, 158, 161, 162, 163, 164, 165, 167, 168, 174, 179, 181, 182, 184, 185, 186, 189, 190, 194, 195, 196, 198, 201, 205, 211, 216, 225.

Offices de finances, 133, 174, 230.

— de judicature, 129, 174, 207, 230.

— de police, 131, 156, 174, 230.

Offices dans les bailliages, 230; — dans les chancelleries, 177, 230; — dans les cours supérieures, 230; — dans les élections, 230; — dans les greniers à sel, 230; — dans les hôtels de ville, 230; — dans les maréchaussées, 27, 169, 176; — dans les monnaies, 142, 163; — dans le parlement de Toulouse, 73; — dans les présidiaux, 230.

Offices créés dans l'artillerie, 138. — Offices de l'extraordinaire des guerres, 230; — de l'ordinaire des guerres, 230.

Offices dans les foires, halles et marchés, 230.

Offices sur le Clergé, 230.

— sur les ports de Paris, 230.

— sur les tailles, 230.

— sur les vins et autres boissons, 230.

Offices d'assesseurs des maires, 58; — d'auditeurs des comptes des communautés, 55; — de clavaires, 51; — de collecteurs des tailles, 29, 55; — de contrôleurs des tailles, 85; — de greffiers, 47; — de greffier des États de Languedoc, 44; — de premiers huissiers audienciers, 58; — de lieutenants de maires, 145; — de maires, 58, 79, 105, 145, 221; — de notaires, 71; — de présidents des assiettes, 36; — de procureurs du Roi, 107; — de

substituts-adjoints, 169 ; — de receveur quatriennal, 24 ; — de viguier, à Limoux, 47.

Offices d'affineurs et départeurs d'or et d'argent, 174 ; — d'arpenteurs, 137 ; — d'auneurs et marqueurs de draps, 53, 55 ; — de courtier de cuirs, à Paris, 152 ; — de courtiers des vins, 61 ; — de courtier, au Puy, 23 ; — de roi des merciers du Languedoc, 6 ; — de regratiers, 87, 130 ; — de toiseur de plâtre, 174.

Offices claustraux, 152.

Official de Maguelone, 241.

Officiers. — Voir ci-dessus *Offices*.

Biens ruraux des officiers, 67.

Officiers catholiques, dont les femmes sont de la R. P. R., 140. — Officiers commençaux, 196. — Officiers comptables, 174 ; — droits de quittances et taxations, attribués à tous les officiers comptables, 229, 230. — Officiers de robe courte et officiers de robe longue, 46.

Officiers royaux, 16 (tables), 130, 179.

— seigneuriaux, 62, 120, 124, 130, 139, 179.

— de la province de Languedoc, 129, 130.

— municipaux, 123, 129, 130, 165, 177 ; — Béziers, 109 ; — Laon, 181 ; — Paris, 156.

Officiers de finances, 134.

— de justice, 67, 123 ; — Bérat (diocèse de Rieux), 122 ; — Cahuzac (diocèse d'Albi), 122 ; — le Caylar, 125 ; — le Malzieu, 120 ; — le Pouget, 124 ; — Saint-Thibéry, 116 ; — Saugues, 120. — Officiers de justice du Roi, 179. — Officiers des justices seigneuriales, 139, 179 ; — Bédarieux, 120 ; — Saint-Félix (Lauraguais), 124.

Officiers de marine, 152, 163, 172.

Officiers militaires, 196. — Officiers des troupes de terre et de mer, 130, 151 ; réformés, 184, 221. — Officiers d'artillerie, 151, 158, 201 ; — de cavalerie, 91, 96, 195, 199, 204 ; — de dragons, 204 ; — d'infanterie, 91, 96, 113, 194, 195, 199, 201, 204 ; — gardes-côtes, 173 ; — des bataillons de milice, 201.

Officiers des amirautés, 138 ; — du Bailliage du du Palais de Paris, 147 ; — des bureaux des finances, 225 ; — de la Chambre des Comptes de Languedoc, 222 ; — des communautés, cf. officiers municipaux ; — des conseils supérieurs, 75 ; — des cours souveraines et subalternes, 53, 134 ; — de la Cour des Comptes de Montpellier, 54, 62, 67, 190, 191, 193 ; — des eaux et forêts, 137, 225 ; — des élections, 151, 169 ; — des gabelles, 21, 26 ; — du gouvernement de Montpellier, 222 ; — des greniers à sel, 174 ; — des maréchaussées, 195 ; — des monnaies, 137 ; — du Parlement de Paris, 67 ; — des présidiaux, 222 ; de Carcassonne, 121 ; de Montpellier, 70, 201 ; — des sénéchaussées, des sénéchaux et présidiaux, 27, 61, 222 ; de Béziers, 121 ; de Castres, 117 ; de Montpellier, 201 ; de Nimes, 120 ; — de la viguerie de Montfaucon (diocèse du Puy), 120.

Officiers de la Bazoche, 146 ; — de la grande chancellerie, 150 ; — de la Maison du Roi et de la Maison de la Reine, 189 ; — de la Vénerie et Fauconnerie du Roi, 152, 159, cf. 172, 180 ; — du Châtelet de Paris, 142, 147 ; — du duc d'Orléans, 148.

Officiers sur les ports et quais de Paris, 156.

Officiers du Pape en Avignon, 15 ; — de la temporalité de l'archevêque de Narbonne, 94 ; — de la justice de l'évêque d'Agde, 118 ; — de la justice de l'évêque de Béziers, 117 ; — de l'abbé d'Aniane, 98.

Oise (L'), rivière. — Navigation, droits perçus par les maîtres des ponts et pertuis, 152, 156, 161, 165. — Péage, à Pont-Sainte-Maxence, 195.

Canal de la Somme à l'Oise, 184.

Oise (Département de l'). — Voir *Beauvaisis, Oise, Halatte, Beauvais, Clermont-en-Beauvaisis, Compiègne, Senlis, Attichy, Chantilly, Grandvilliers, Pierrefonds, Pont-Sainte-Maxence, Ravenel, Tricot.*

Olargues (Hérault). — Seigneurie, 242.

Oléiculture. — Voir *Olives, Olivettes, Oliviers.*

Oléron (Ile d') (Charente-Inférieure). — Sels, 180.

Olives. — Dime des olives à Montpellier, 233.

Huile d'olives, 115. — Moulins pour pressurer le marc des olives, 29, 30, 55, 56.

Olivettes, 130. — Dépaissance dans les olivettes, 54, 65, 86, 103, 148.

Oliviers, 38, 106, 174. — Culture, 115.

Destruction des oliviers par les intempéries, notamment par l'hiver de 1709, 39, 87, 88, 89, 90, 205, 220, 224 ; — indemnités pour la perte des oliviers, 88, 90, 130.

Insectes détruisant les oliviers, 113, 115.

Pépinières d'oliviers, 119.

Olonzac (Hérault). — Leude, 242.

Seigneurie, 242.

Omessas = *Aumessas* (Gard), 16 (table).

Oppositions en surtaux, 189.

Or. — Mines d'or, 13. — Poudre d'or (Commerce de

la), par la Compagnie de Guinée, 206. — Espèces et matières d'or, 145, 151, 180, 181, 182, 185, 189, 193, 194, 216.
L'or employé en décoration de costume et de mobilier, 191. — Draps, 15, 16 (table), 17; — étoffes, 19, 57, 61, 81. — Montres, 183; — ouvrages divers, 147, 172, 216; — vaisselle, 145, 163, 169, 172, 191.
Marque et droits de marque, 158, 167, 230. — Affineurs et départeurs d'or et d'argent, 174. — Poinçonnage des ouvrages d'or, 165.
Droit de marc d'or, voir *Marc d'or*.
Orage extraordinaire en Gévaudan, 98.
Orange (Vaucluse). — Garde des passages, 81, 130. — Péage, 4, 16 (table), 44, 99.
—— *Principauté*, 75, 201. — Vins de la principauté d'Orange portés en Vivarais, 81.
Oratoriens, — de Montpellier, 105; — de Pézenas, 54. — Arnauld du Bouisson, prêtre de l'Oratoire : mémoires de sériciculture, 117, 118.
Orb (L'), fleuve côtier. — Chaussée, 108.
Moulins, à Béziers, 108.
Orbiel (L'), affluent de l'Aude. — Pont de Montplaisir (Aude, commune de Conques), 122.
Orbieu (L'), affluent de l'Aude. — Pont de Villedaigne (Aude), 100.
Orchies (Nord), 201.
Ordinaire des guerres, 145, 168. — Offices, 230. — Trésorier général, 174.
Ordonnances. — Collection dite des Ordonnances et arrêts, 17 à 43. — Ordonnances de l'Intendant de Languedoc, *passim*. — Voir *Code Joubert*.
Ordre judiciaire (Réformation de l'), 18.
Ordres militaires, 230.
Ordres religieux, voir *Abbayes*, *Abbés*, *Communautés religieuses*, *Congrégations religieuses*, *Couvents*, *Augustins*, *Bénédictins*, *Capucins*, *Carmes*, *Célestins*, *Chartreux*, *Cisterciens*, *Citeaux*, *Cluny*, *Cordeliers*, *Doctrinaires*, *Dominicains*, *Fontevrault*, *Franciscains*, *Frères des Écoles chrétiennes*, *Génovéfains*, *Grandmont*, *Jacobins*, *Jésuites*, *Lazaristes*, *Malte*, *Merci*, *Minimes*, *Mont-Carmel*, *Oratoriens*, *Récollets*, *Saint-Esprit*, *Saint-Jean-de-Jérusalem*, *Saint-Lazare-de-Jérusalem*, *Saint-Ruf*, *Templiers*, *Bénédictines*, *Cisterciennes*, *Cordelières*, *Ursulines*, *Visitandines*.
Orfèvrerie, 168, 193, 201, 202, 216.
Contrôle, 229; — essayeurs et contrôleurs des ouvrages d'orfèvrerie, 169, 178.
Orfèvres, 2, 34, 61, 195, 230.
Poinçon des orfèvres, 184.
Orfèvres de diverses villes du Languedoc : — gouvernement de Montpellier, 132; — Montpellier, 196, 207; — Nîmes, 132.
Orfèvres de diverses villes en dehors du Languedoc : — Blois, 74; — Clermont-Ferrand, 74; — Compiègne, 74; — Issoire, 74; — Liesse, 74; — Paris, 193; — Senlis, 74.
Orgerie (L') de Montpellier, 13, 208.
Orient (Port de l'), 173; — voir *Lorient*.
Orival (Seine-Inférieure). — Fabricants de draps, 168, 173.
Orival (D'), voir *Dorival*.
Orléans (Loiret), 16 (table). — Aides, 146.
Bas fabriqués au métier, 162.
Eaux-de-vie, 157, 163.
Marchands forains, 163.
Monnaies (Hôtel des), 155.
Notaires, 180.
Siège d'Orléans, 10.
Teinturiers, 169.
Université, 9, 16 (table), 168.
Vins, 157, 163.
—— *Ducs*. — Ordre de fermer les portes de Montpellier au duc d'Orléans, 44. — Le duc d'Orléans, gouverneur de Languedoc, 54.
Le duc d'Orléans régent du royaume, 157, 164; — lettre de lui, 155.
Apanage de la maison d'Orléans, 146, 180.
Officiers du duc d'Orléans, 148.
La duchesse d'Orléans, 45, 165.
—— *Eaux et forêts*. — Maîtrise, 170.
Forêt d'Orléans, 159.
—— *Généralité*. — Droit de franc-fief pour le domaine de Macheron (généralité d'Orléans), 74.
Greniers à sel divers, 180, 188.
Route (Grande) de Paris à Orléans, 169.
Orléans (Manufacture royale d'), à Paris : ouvrages de fer et d'acier fondus, 188.
Orne (Département de l'). — Voir *Bourse* (forêt de), *Alencon*, *Argentan*, *la Ferté-Macé*, *Frênes*.
Ornède (L'), marais communal de Lunel, situé dans le terroir de Saint-Nazaire-de-Pézan (Hérault), 116.
Orphelins de la R. P. R., 57, 62.
Orviel (L'), voir *Orbiel*.
Osilhan (Gard, commune de *Saint-Hilaire-d'Osilhan*), 16 (table).

Ostende (Belgique). — Compagnie de commerce y établie, 178.

Oudry (Jean-Baptiste), peintre, 186.

Oules (*Saint-Victor-des-* Gard) Poterie, 63, 198.

Oupia (Hérault). — Seigneurie, 242.

Ouveillan (Aude). Biens abandonnés ou prétendus tels, 92, 192. — Seigneurie, 242.

Ouvrages publics, 58, 62, 66, 81, 110, 129, 130, 138. — Adjudications, 35. — Matériaux, 100, 120, 122.

Ouvrages construits à l'occasion de la contagion, 91. — Ouvrages du Rhône, 122.

Ouvrerie = fabrique : — église collégiale de Saint-Gilles (Gard), 124.

Ouvriers des manufactures, 64, 83, 89, 90, 94.

— des ports et arsenaux de la Marine, 176.

— sans travail, à Nîmes, 98.

Ozouer-le-Voulgis (Seine-et-Marne). — Péage ou barrage au village des Étarts en Brie, 193.

Pacotte (Dom), bénédictin. — La *Collection Dom Pacotte*, aux Archives départementales de l'Hérault : transcriptions de documents, conservés dans les archives, communales et autres, de diverses localités du Bas-Languedoc, 231 à 243 ; — Aigues-mortes, 237 ; — Aniane, 242 ; — Beaucaire, 238, 239, 243 ; — Calvisson, 240 ; — Lunel, 240, 241 ; — Montpellier, 231 à 235, 243 ; — Nîmes, 236, 243 ; — Sommières, 240, 241 ; — Tournon, 240, 241 ; — Villeneuve-lès-Avignon, 240, 241, 243.

Lettres de Dom Pacotte, 243.

Pagésy (Pierre), avocat postulant à la Bourse des Marchands de Montpellier, 180.

Pain. — Droits sur le pain, à Montpellier, à Toulouse, etc., 117. — Police sur le pain, 15. — Tarif du pain, à Castres, 109.

Pain de munition fourni à l'armée d'Italie, 95.

Pairies (Duchés et), 145.

Pairs de France, 159, 167.

Paix (Traités de), 1, 230 ; — avec l'Angleterre, 15, 202 ; — avec le Portugal, 202 ; — avec le Duc de Bourgogne, 10. — Paix de Bretagne, 14. — Paix d'Utrecht, 153.

Le triomphe de la Paix générale, 149.

Palais (Requêtes du), 74.

Palais épiscopaux divers : — Alais, 91 ; — Lodève, 41, 95, 96, 100 ; — Mirepoix, 94.

Palavas (Étang de), entre Maguelone (commune de Villeneuve-lès-Maguelone) et les Aresquiers (commune de Vic-la-Gardiole), = aujourd'hui étang de Vic, 91, 94.

—— (Grau de), situé à la limite des terroirs de Villeneuve-lès-Maguelone et de Frontignan, aujourd'hui ferme, 46, 176. Bureau de la douane établi au grau de Palavas, 67.

Palavas, dit aussi *Palavas-les-Flots* (Hérault), station balnéaire à l'embouchure du Lez : *les Quatre Canaux*, croisement du Lez canalisé avec le Canal des Étangs, 125.

Palerme (Sicile) : — *la Pompe sicilienne ou relation de ce qui s'est passé à Palerme*, 149.

Pallière du Roi (Lône du Rhône, près la), 107.

Palus, 27. — Bas-Languedoc, 118 ; — Aiguesmortes, 116 ; — Beaucaire, 5 ; — depuis Beaucaire jusqu'à Aiguesmortes et à l'étang de Pérols, 66, 102 ; — baronnie de Lunel, 118 ; — Marsillargues, 41, 97. — Environs de Bordeaux et pays de Médoc, 50. — Voir *Desséchements*, *Marais*.

Pamiers (Ariège), 1, 242. — Parcage, 16 (table).

—— *Diocèse civil.* — Chemin de Mirepoix à Pamiers, 117. — Mines de cuivre et de plomb, 96.

Diocèse ecclésiastique. — Évêché, 13, 16 (table). — Évêque, 146.

Pamphlets politiques, 204 ; — cf. la présente table, p. 148, v° *Condamnations*.

Papabel (Cl.-Fr.), trésorier général de l'ordinaire des guerres : — sa condamnation, 168.

Papes divers. — Voir *Alexandre VII*, *Grégoire XII*, *Urbain V.* — Actes de papes, 1, 2, 16 (table), 151. — Officiers du Pape en Avignon, 15. — Cf. *Benoît XIII*.

Papeteries, 97, 102 ; — de Caen, 201.

Papier. — Fabrication, 75, 186, 194 ; — à Ambert et à Thiers, 190 ; — voir *Papeteries*.

Papiers et cartons, 58, 75. — Papiers gris de Hollande, 184.

Papiers peints appelés *tontisses*, 74.

Papiers destinés pour le Levant, 97.

Droits de sortie sur les papiers, 230. — Contrôle de toutes sortes de papiers entrant à Paris, 229.

Papier timbré, 31, 32, 57, 61, 70, 110, 129, 140, 147, 151, 156, 157, 159, 161, 165, 168, 170, 183, 184, 188, 190, 198, 216, 220, 221, 223, 230.

Papiers des communautés, 129 ; — voir la présente table, p. 114, art. *Archives*, v° Archives municipales, et p. 146, art. *Communautés municipales*, v° Archives.

Papiers terriers, 129, 130, 198 ; — des Domaines du Roi, 207, 215 ; en Languedoc, 222. — Confection du papier terrier des fiefs nobles relevant du Roi, 67. — Papiers terriers des vassaux du Roi, 64.
Pâques (La fête de), 153.
Paquets (Port des), 50.
Parabère (Le capitaine), 239.
Paramaribo ou *Surinam* (Guyane hollandaise), 147.
Parchemin timbré, 57, 70, 129, 140, 147, 157, 159, 165, 168, 170, 183, 184, 188, 190, 198, 216, 220, 221, 223, 230.
Parcheminiers de Paris, 161.
Parcs divers: — Boulogne, 161, 172, 174, 176 ; — Chambord, 174, 193 ; — Limours, 174, 183 ; — Marly, 156, 157, 165, 168, 172, 174 ; — château de Monceau, [à Paris], 172 ; — Versailles, 156, 157, 165, 168, 172, 174, 181, 188, 189, 193.
Paréages, voir *Pariages*.
Parcours — de Saint-Chinian, 97 ; — de Toulouse, 16 (table).
Pariages, 1 ; — de Mende, 4, 5 ; — de Pamiers, 16 (table) ; — du Puy, 10.
Parignargues (Gard), 9, 16 (table).
Paris (Seine). — *Académies royales:* — Inscriptions, 153, 159 ; — Sciences, 153.
Agents de change, 146, 151.
Amirauté, 75.
Anatomie (Exercices d') au Jardin royal des Plantes, 78.
Annuel (Prêt et), 177
Archers de la ville, 169, 170.
Archives des Conseils du Roi, 145 ;
— du Domaine, 130.
Ardoises d'Anjou, 190.
Arsenal (Chambre souveraine de l'), 168.
Assistance publique, cf. Hôpitaux, Hôtel-Dieu, Pauvres.
Aubergistes, 165.
Augustins (Couvent des Grands), 172.
Auneurs de toiles, 151.
Avoines, 176.
Bachoteurs, 74.
Baigneurs, 78.
Bailliage du Palais, 147.
Barbiers, 78, 152.
Barrage, 174.
Bas (Fabricants de), 150, 152, 171, 193 ; — du faubourg Saint-Antoine, 145.
Bateliers-passeurs d'eau, 146.
Bestiaux (Droits sur les), 172.
Bibliothèque Royale, 171.
Blés, 172 ; — halle au blé, 188.
Bois à brûler, 151, 152, 155, 172, 184, 190. — Bois carré (Contrôleurs du), 151. — Prix du bois, 171. — Vendeurs de bois, 131.
Bonneterie (Ouvrages de) au métier, 159.
Bonnetiers (Marchands), 145, 169.
Boucheries, 169, 170 ; — étaux, 180.
Bouchers, 146, 167.
Boues, 145, 151.
Boulangers, 168, 193.
Bourgeois, 138, 151, 177 ; — déchargés de la taille, 159 ; — privilégiés pour les foins et avoines, 176. — Milice bourgoise, 138.
Bourreliers, 155.
Bourse (La), 182.
Boutonniers (Passementiers), 196.
Brasseurs de bière, 146.
Bureau des Finances, cf. *Paris : généralité.*
Bureau des Pauvres, cf. Pauvres.
Butte-Chaumont (La) : — fours à plâtre, 168.
Caillou (*Gros-*), cf. Gros-Caillou.
Caisse de crédit pour le commerce des vins, établie dans la halle au vin, 180, 181.
Capitation, 145, 168, 174, 177.
Chaillot (Le village de) érigé en faubourg de Paris, 169. — Visitandines de Chaillot, 169.
Chambre souveraine de l'Arsenal : — révision du procès d'Orival, 168.
Chambre de Justice, 156, 216.
Chambre de Tournelle civile, établie au Parlement de Paris, 174, 204, 216.
Chambre des Comptes, 21, 70, 130, 151, 157, 224 ; — enregistrements, 78 ; — privilèges, 69, 168, 199 ; — contrôleur des restes, 130.
Chambre du Trésor, 216.
Chandelles, 168.
Chapeliers, 207.
Chapelle de Saint-Josse, 169.
Charbons, 151, 172, 184 ; — entrée dans Paris, 152 ; — mesureurs, 151 ; — porteurs, 151 ; — visiteurs, 131. — Prix du charbon, 171.
Charcutiers, 155.
Charretiers, 172.
Châtelet (Le), 74, 151, 164, 203, 207, 229 ; —

commissaires, 152, 229 ; — huissiers à cheval, 170 ; — officiers, 142, 147.

Chirurgie (Exercices de) au Jardin royal des Plantes, 78.

Cité (La) : — église Saint-Barthélemy, 75.

Coches par eau, à destination de diverses localités, 189.

Collège Louis-le-Grand, 75.

Contrôle des actes des notaires, 177, 181.

Contrôleurs divers, cf. Bois, Étain, Fruits, Orfèvrerie, Veaux, Volailles.

Corroyeurs, 196.

Cour des Aides, 78, 151, 157, 161, 163, 167, 169.

Cour des Monnaies, 75, 131, 158, 168, 196, 216.

Courtiers (Officiers) de cuirs, 152. — Courtiers de vins, 142. — Vendeurs-contrôleurs et courtiers de la volaille, 142, 170.

Coutume de Paris, 204.

Couturières (Maîtresses), 213.

Cuirs façon de Hongrie, 142. — Cuirs apportés à la halle de Paris, 170. — Officiers-courtiers de cuirs, 152.

Cygnes (*Ile des*), dans la Seine, 172.

Denrées (Droits d'entrée sur les), 150, 156, 157.

Dixième, 204.

Domaine (Droits de), barrage et poids le Roi, 174.

Draps (Halle aux), 196, 204. — Draps du Languedoc vendus à Paris, 56, 67.

Eaux-de-vie, 75, 167.

Échoppes de la place Maubert, 181.

École royale militaire, 69, 70, 75.

Écoles (Petites) : — maîtres, 168 ; — matières enseignées, 168.

Églises, cf. Notre-Dame, Saint-André-des-Arcs, Saint-Barthélemy-en-la-Cité, Saint-Médard, Saint-Paul.

Égouts, 163, 166, 172, 204.

Enfants trouvés (Hôpital des), 159.

Entrée (Droits d') sur les marchandises et denrées, 72, 75, 143, 145, 147, 150, 157, 169, 170, 172, 181 ; — tarifs, 156. — Fraudes aux entrées de Paris, 178.

Épiciers, 95.

Étain (Contrôleurs et essayeurs d'), 172.

Étuvistes, 78.

Fabricants de bas, cf. Bas.

Farines, 147, 172.

Faubourgs, 169 ; — cf. Chaillot, Montmartre, le Roule, Saint-Antoine, Saint-Honoré, Saint-Lazare.

Filles-Dieu (Monastère des), 134.

Foin, 131, 176, 177.

Foires : — Saint-Germain-des-Prés, 145 ; — Saint-Laurent, 145, 188 ; — spectacles, 145.

Fontaines : — faubourg Saint-Antoine, 168.

For l'Évêque : Prisons du —, 171.

Fortifications, 75.

Fours à plâtre de la Butte-Chaumont, 168.

Fraudes aux entrées, 178.

Fronde (La) : pièces y relatives, 134.

Fruits (Contrôleurs des), 152.

Garde des portes et des remparts, 75.

Gardes de jour et de nuit, 181 ; — gardes de nuit sur les ports et quais, 151.

Gobelins (Teinturerie royale des), 181.

Grains : — mesureurs, 181 ; — porteurs, 147.

Grands-Augustins (Couvent des), 172.

Graveurs sur métaux, 171.

Gravoyeurs (Voituriers), 190.

Grenier à sel, 142.

Gros-Caillou (Quartier du), 172.

Guet : — charge de chevalier du guet, 199, 202 ; — compagnie du guet, 75, 202.

Halles : — halle Barbier, 166 ; — halles diverses, 75 ; — halle au blé, 118 ; — halle aux cuirs, 170 ; halle aux draps, 196, 204 ; — halle aux salines, 181 ; — halle aux toiles, 181 ; — halle aux vins, 177, 181.

Hôpitaux, 145. — Hôpital Général, 75, 151, 159, 161 ; cf. Pauvres. — Hôpital de la Trinité, 165. — Hôpital des Enfants trouvés, 159.

Hôtel-Dieu, 151, cf. Pauvres.

Hôtel de Ville : — noblesse concédée aux principaux officiers, 156 ; — cf. Rentes, Loterie.

Hôtels divers, cf. Invalides, Monnaie, Mousquetaires, Patriarches, Simiane, Soissons.

Huissiers à cheval du Châtelet, 170.

Ile des Cygnes, dans la Seine, 172.

Imprimeurs : — l'imprimeur du Parlement, 74-75 ; — l'imprimeur-libraire des États de Languedoc, 127.

Incendie des maisons du Petit Pont, 167, 169. — Pompes à incendie, 176.

Inspecteurs de police, 142. — Inspecteurs des matériaux, 167, 169 ; — des porcs, 150, 152, 172 ; — des veaux, 152 ; — des vins et boissons, 168.

Instruction publique, cf. Écoles, Collège Louis-le-Grand, Université, Anatomie, Chirurgie, Jardin des Plantes, Théologie.

Invalides (Hôtel royal des), 88, 130, 142, 147, 155, 160, 198, 201.

Jardin royal des Plantes, 166, 199; — exercices de chirurgie et d'anatomie, 78.

Jaugeurs de tonneaux, 172; — de vins, 152.

Journaux (1648-1649), 134.

Juridiction consulaire, 177.

Lanternes publiques, 137, 145, 151, 204.

Lapidaires-joailliers, 198.

Limites de la ville, 181, 190.

Lingères (Marchandes), 184, 196.

Lits de justice, voir ci-dessus, p. 196.

Logeurs en garni, 165, 204.

Loterie de l'Hôtel de Ville, 72, 164, 165, 168, 169, 183, 186.

Louis-le-Grand (Collège), 75. — Quartier de la place Louis-le-Grand, 157.

Louvre (Le), 166. — Cabinet du Louvre, 171. — Quai du Louvre, 168. — Varenne du Louvre, 174.

Malte (Ordre de), 150.

Manufactures royales : — d'Orléans (ouvrages de fer et d'acier fondus), 188; — de la Savonnerie, 142.

Marchandises diverses : — droits d'entrée, 150, 156, 157, 181. — Marchandises voiturées par eau de Rouen à Paris, 152, 165.

Marchands divers, cf. Bonnetiers, Merciers, Salines, Soies, Vins. — Marchandes, cf. Lingères.

Marchés, 170, 196; — de l'hôtel des Patriarches, 188; — de Saint-Germain-des-Prés, 188; — du faubourg Saint-Honoré, 191.

Marée (Commerce de la), 181. — Compteurs de marée, 156.

Maubert (Place) : — échoppes, 181.

Ménagerie (Prospectus d'une), 153.

Merciers (Marchands), 67, 145.

Messageries de Paris à Toulouse, 105.

Mesureurs — de toutes sortes de bois, 131 ; — de charbons, 151 ; — de grains, 181.

Meubles composés d'étoffes des Indes, de la Chine et du Levant, 151, 157.

Milice bourgeoise, 138.

Monceau (Parc du château de), 172.

Monceau-Saint-Gervais (Le) : — marchand de vins en gros, 142.

Monnaie (*Hôtel de la*), 155.

Monnaies (*Cour des*), cf. Cour.

Montmartre (Rue du faubourg), 204.

Mouffetard (Rue) : — marché de l'hôtel des Patriarches, 188.

Mouleurs de bois, 172.

Mousquetaires (Hôtel des), 166.

Mousselines, 159.

Noblesse concédée aux principaux officiers de l'hôtel de ville, 156.

Notaires, 196. — Contrôle des actes passés par eux, 181 ; — bureaux du dit contrôle, 177.

Notre-Dame (Église cathédrale) : — *Te Deum* chanté à la suite de victoires, 143.

Nourrices (Recommandaresses et), 151.

Octroi, 186 ; cf. Entrée (Droits d').

Offices divers, 196, 230. — Officiers du Bailliage du Palais, 147. — Officiers du Châtelet, 142, 147. — Principaux officiers de l'hôtel de ville, 156. — Officiers sur les ports et quais, 156, 230.

Orfèvrerie, Orfèvres, 168, 169, 193.

Orléans (Manufacture d') : — ouvrages de fer et d'acier fondus, 188.

Palais (Bailliage du) : — officiers, 147.

Parc Monceau, 172.

Parcheminiers, 161.

Parlement : — déplacements ; — Chambre de Tournelle civile, Chambre des Vacations ; — arrêts notables, condamnations d'écrits philosophiques ou politiques, enregistrements, lits de justice, remontrances, style ; — avocats, conseillers d'honneur, greffe et greffiers, officiers, procureurs, imprimeur ; — voir ci-dessous p. 230, art. *Parlement de Paris*.

Passementiers-boutonniers, 196.

Passy : — manufacture de la Savonnerie, 142.

Pâtissiers, 165.

Patriarches (Hôtel des) : — marché, 188.

Pauvres : — aumône ordonnée en faveur des pauvres de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Général, 151 ; — grand Bureau des Pauvres, 166.

Pavage des rues, 168, 195. — Pavés provenant de la forêt de Fontainebleau, 178.

Perruquiers, 78, 152.

Pied fourché de la Ville, 195.

Places diverses : — Place aux Veaux, 167 ; — Place Maubert : échoppes, 181.

Plâtre (Fours à) de la Butte-Chaumont, 168.

Plombiers, 188.
Poids-le-Roi, 174.
Police de la ville, 184; — police nocturne, 155. — Inspecteurs de police, 142; — sur les vins et boissons, 168.
Pompes à incendie, 176.
Ponts : — le Petit Pont, 167, 169.
Porcs (Inspecteurs des), 150, 152.
Portes de la ville, 75; — porte Saint-Honoré, 199.
Porteurs — d'eau, 188; — de charbons, 151; — de grains et farines, 147.
Ports, 170, 190, 196; — gardes de nuit, 151. — offices sur les ports, 156, 230.
Potiers de terre, 152.
Prêt et annuel, 177.
Prieurés, cf. Saint-Martin-des-Champs, Sainte-Catherine.
Privilèges divers, 236; — cf. Bourgeois, Chambre des Comptes, Noblesse.
Professeurs des collèges de l'Université, 113.
Prostituées (Correction des), 146.
Quais : — gardes de nuit, 151; — offices sur les quais, 156. — Quai de l'École, 168. — Quai du Louvre, 168.
Quartiers : — nouvelle division de Paris, en vingt quartiers, 137. — Quartier de Gaillon, 172; — du Gros-Caillou, 172; — de la place Louis-le-Grand, 157; — Saint-Germain, 157.
Raisins (Droits d'entrée sur les), 172; — cf. Vendanges.
Ramonage des cheminées, 193.
Recommandaresses et nourrices, 151.
Régents des collèges, 113; — des petites écoles, 168.
Remparts, 75. — Nouveau rempart du quartier Saint-Germain, 157.
Rentes sur l'hôtel de ville, 134, 137, 138, 142, 145, 150, 151, 155, 156, 159, 162, 166, 167, 169, 170, 171, 172, 173, 176, 180, 181, 207, 230; — rentes viagères, 179, 204, 213, 216. — Contrôleurs des dites rentes, 75.
Repos des dimanches et fêtes, 143, 147.
Roule (Faubourg du), 176.
Routes : — de Paris à Orléans, 169; — de Paris en Languedoc, 172, 174, 176.
Rues : — leur nettoiement, 137. — Rues diverses : — rue de Bourgogne, 172; — rue du faubourg Montmartre, 204; — rue Mouffetard, 188.
Saint-André-des-Arcs (Église), 151.
Saint-Antoine (Faubourg) : — fabricants de bas, 145; — fontaines, 168.
Saint-Barthélemy-en-la-Cité (Église), 75.
Saint-Germain (Quartier) : — nouveau rempart, 157. — Foires de Saint-Germain-des-Prés, 145. — Marché de Saint-Germain-des-Prés, 188.
Saint-Honoré (Faubourg) : — marché, 181. — Porte Saint-Honoré, 199.
Saint-Josse (Chapelle de), 169.
Saint-Laurent (Paroisse), 169. — Foires, 145, 188.
Saint-Lazare (Faubourg), 169.
Saint-Martin-des-Champs (Prieuré royal de), 166.
Saint-Médard (Église), 151.
Saint-Paul (Église), 186.
Sainte-Catherine (Prieuré de), 155.
Sainte-Geneviève-au-Mont (Abbaye de) : — justice, 183.
Salines = poissons de mer secs et salés : — commerce, 180; — halle aux salines, 181; — marchands, 156; — octrois, 186.
Savonnerie (Manufacture royale de la), 142.
Simiane (Maison du comte de), 186.
Soies : — le marchand Gazon Galpin, 196.
Soissons (Hôtel de), 171, 172, 173.
Spectacles aux foires de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Laurent, 145.
Subvention, 169.
Suifs, 147, 168.
Table de Marbre du Palais, 74, 170.
Tailles : — exemptions, 159, 169.
Tanneurs, 142, 155, 193.
Teinturerie royale des Gobelins, 181.
Teinturiers, 165, 181.
Terre glaise (Droit de la), 152.
Théâtres de foires, 145.
Théologie (Faculté de), 72, 145.
Toiles, 181; — de coton blanches, 159.
Trinité (Hôpital de la), 165.
Tripiers, 167.
Tuileries (Les) : — varenne, 155.
Université, 1, 75, 113.
Varenne (La) — du Louvre, 174; — des Tuileries, 155.
Veaux : — contrôleurs aux entrées des veaux, 151; — inspecteurs des veaux, 152. — Place aux Veaux, 167.

Vendanges (Entrée des), 143, 145 ; cf. Raisins.
Vendeurs, cf. Bois, Vins, Volailles.
Verres à vitres, fournis par les verreries de la forêt de Lyons et du comté d'Eu, 184, 194.
Vidanges et vidangeurs, 189.
Vins entrant à Paris, 75, 143, 145 ; — exemption des droits, 138. — Vins provenant de Bourgogne, 156 ; — de Languedoc, 40, 65, 85, 86, 87, 92, 96, 98 ; — de Roussillon, 96, 98. — Caisse de crédit pour le commerce des vins, 180, 181. — Courtiers de vins, 142. — Halle aux vins, 177. — Jaugeurs de vins, 152. — Marchands de vins, 147, 174, 176 ; — en gros, au Monceau-Saint-Gervais, 142.
Visitandines de Chaillot, 169.
Visite, Visiteurs — des bois, charbons, etc., 131 ; — des ouvrages de bonneterie au métier, 159.
Vitriers (Maîtres), 181.
Voirie, 75. — Cf. Routes.
Voitures de marchandises par eau, Voituriers par eau, — entre Rouen et Paris, 146, 152, 156, 163, 165.
Voituriers gravoyeurs, 190.
Volaille (Contrôleurs-courtiers et vendeurs de la), 78, 138, 142, 170.
—— *Eaux et Forêts* du département de Paris, 168.
—— *Généralité de Paris*. — Bureau des Finances, Trésoriers de France, 75, 150, 152, 173, 216.
Péages dans la généralité de Paris, 74.
Parisis (Droit de) sur la douane, 28, 55, 68, 71.
Parlement de Paris, 74, 130, 158, 167, 203 ; — transféré à Montargis, 134 ; — transféré à Pontoise, 171, 178 ; — ramené de Pontoise à Paris, 173.
Chambre de Tournelle civile, 174, 204, 216.
Chambre des Vacations, 172.
Arrêts notables, 72, 74-75, 226 à 230. — Condamnation de divers écrits philosophiques ou politiques, voir la présente table v° *Condamnations*. — Enregistrements, 78. — Lits de justice, voir la présente table p. 196, v° *Lits de justice*. — Remontrances, 72. — Style, 72.
Avocats, 70. — Conseillers d'honneur, 74. — Greffiers, 33, 139, 157, 207. — Imprimeur, 74-75. — Officiers, 67. — Procureurs, 74.
Parlements provinciaux, 164. — Chancelleries des parlements, 137. — Greffiers, 139.
Province de Languedoc : — parlement de *Toulouse*, 3, 10, 16 (table), 43, 44, 46, 50, 66, 68, 72, 76, 115, 130, 139, 211, 218, 220, 222, 233 ; — transféré à Béziers, 44. — Jurisprudence, 31. — Règlement sur la juridiction, 95. — Ressort, 47, 236.
Différend entre le Parlement de Toulouse et la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier, 45, cf. 130. — Différends entre le Parlement de Toulouse et les États de Languedoc, au sujet des impositions, 25.
Parlement de Toulouse (suite). — Chambre criminelle, 15, 16 (table). — Chancellerie, 62. — Reconstruction des prisons de la Conciergerie, 123. — Résidence des conseillers, 17. — Conseillers clercs, 20. — Émoluments des greffes, 132. — Offices créés dans le Parlement de Toulouse, 73.
Parlements divers : — *Aix-en-Provence*, 216 ; — *Besançon*, 75 ; — *Bordeaux*, 72, 75, 184, 204 ; — *Bretagne*, 72, 165, 181 ; — *Dauphiné*, 216 ; — *Dijon*, 25 ; — *Dombes*, 75 ; — *Douai*, 75 ; — *Pau = Navarre*, 173 ; — *Poitiers*, 2, 10 ; — *Rouen*, 75.
Parricide, 162.
Parseval (Pierre), son procès, 150.
Part antique (La), à Montpellier = Montpelliéret, 16 (table), 170, 179, 201, 237 ; voir *Rectorie*.
Partisan (Le), marais dans le terroir de Beaucaire, 119.
Pas-de-Calais (Département du). — Voir *Artois*, *Arras*, *Franchise* (*Ville de*), *Boulogne-sur-Mer*, *Calais*, *Saint-Omer*, *Ardres*, *Baillon*, *Bapaume*, *Guines*, *Lens*, *Souchez*.
Pas de Lastours (Le), sur la Roubine de Narbonne (Aude, commune de Narbonne), 115.
Passage (Droits de haut), 167, 239
Passages (Réparations des ponts et), 46.
Passages de princes : — le Roi d'Espagne, 64, 65, 84.
Passages de troupes, 50.
Passants (Pèlerins et), 61, cf. 57.
Passavant (frontière de Lorraine) = anc. *Passavant-en-Vosges*, auj. *Passavant-la-Rochère* (Haute-Saône) : — privilèges, 199.
Passementiers-boutonniers, à Paris, 196.
Passeports, 16 (table), 145, 159, 164 ; — de guerre, 201, 204.
Passeurs d'eau (Bateliers-), à Paris, 146.
Passy, localité aujourd'hui annexée à Paris : — manufacture royale de la Savonnerie, 142.
Pastel, notamment en Languedoc, 21, 29, 32, 33, 35, 48, 54, 55, 57, 58, 61, 79, 93, 105, 130, 197 ; — culture et préparation, 40, 62.
Pasturel, un des entrepreneurs du Canal du Lez, 188, 196, 201, 219, 222 ; — cf. *Icher*.

Patente. Droit de, notamment en Languedoc, 52, 198, 237, 239, 241 ; — ferme et fermiers, 46, 54.
Pateras ou *Patiras* (Ilot de), dans le Rhône, près d'Avignon, 60 ; — cf. *Argentons*.
Pâtissiers de Paris, 165.
Patriarches (Hôtel des), à Paris, rue Montlétard — marché, 188.
Patrimoniaux (Biens), voir p. 125, v° *Biens*.
— (Deniers), 130.
— (Revenus), voir *Revenus*.
Patrons de tartanes, à Agde, 202.
Patrouilles, à Montpellier, 170.
Paturages, 110, 129, 198 ; — des montagnes du Gévaudan, 13 ; — du Languedoc (16e table), 206 ; — de la communauté de Marsillargues (Hérault), 92, 95 ; — du terroir de Narbonne, 92 ; — à Nogent-sur-Seine, 174.
Patus, 71.
Pau (Basses-Pyrénées). — Parlement de Navarre, séant à Pau, 173.
—— *Généralité*. — Exportation des grains, 105.
Paul (.....) : — thèse de rhétorique, 153.
Paulhan (Hérault). — Chemin de Pézenas à Ludève, 118.
Pauvres. — Aumône ordonnée en faveur des pauvres de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Général de Paris, 151. — Grand Bureau des Pauvres, à Paris, 166. — Pauvres malades, à Compiègne, 147. — Voir *Assistance publique*.
Pavage des rues, à Angers, 198 ; — à Paris, 168, 178, 195. — Pavés pour Paris, tirés dans la forêt de Fontainebleau, 178.
Pavillon Amiral (Compagnie des gardes du), 155.
Pavillon, évêque d'Alet, 153.
Payeurs — de la gendarmerie, 174 ; — des gages, 72, 182, 225 ; — des rentes, 216, 230.
Péages et droits de péage, 1, 3, 7, 8, 14, 15, 16 (table), 17, 18, 19, 20, 21, 31, 39, 52, 53, 58, 79, 87, 97, 98, 130, 151, 174, 181, 186, 199, 213, 231, 236.
Doublement des droits de péage, 27, 28, 50, 55, 88, 130, 142, 158, 161 ; — révocation du doublement, 28.
Marchandises soumises aux péages : — tarif du péage, à Beaucaire, 238 ; — péages sur le sel, 10, 194, 206.
Titres des péages, 32.
Contrôleurs des octrois et péages, 155, 156, 164.
Exemptions : — les habitants de Nîmes, exempts de péages et spécialement du péage de La Motte, 94, 95.
Péages divers, 95. — Péages dépendant du Domaine royal, 198. — Péages du seigneur de Crussol, 7, 10 ; — du prince de Soubise, 113 ; — du duc de Valentinois, 41. — Péage perçu à Tarascon pour les Célestins d'Avignon, 32, 67.
Péages dans la généralité de Paris, 74.
Péages dans la seigneurie d'Argent, en Berry, 194 ; — dans le comté de Blaignac, en Guyenne, 194 ; — dans la seigneurie de Champagne (province du Maine), 194 ; — dans la châtellenie de la Ferté-Aleps, 195 ; — dans la seigneurie de Saint-Briche (proche Saint-Denis-en-France), 195 ; — dans la seigneurie de Solgue (pays Messin), 194.
Péages perçus sur divers cours d'eau : — l'Ariège, 28 ; — la Dordogne, 194 ; — la Garonne, cf. Toulouse, Valentine ; — la Loire, 194 ; — la Marne, 193 ; — l'Oise, 195 ; — le Rhône, 4, 10, 12, 28, 32, 41, 49, 55, 57, 60, 67, 68, 71, 86, 87, 89, 96, 103, 167, 170, 194, 204, 206, 210, 237, 238, etc. ; — la Saône, 194, 206 ; — la Sauldre, 194 ; — la Seine, 193, 204 ; — le Vidourle, 4.
Péages perçus dans diverses localités : — Amboise (Indre-et-Loire), 194 ; — Beaucaire (Gard), 5, 238, 242 ; — Bergerac (Dordogne), 194 ; — Carnon (Hérault, communes de Mauguio et de Pérols), 231 ; — Crussol (Ardèche, commune de Guilherand), 7, 10 ; — Digoin (Saône-et-Loire), 194 ; — les Etars en Brie (Seine-et-Marne, commune d'Ozouer-le-Voulgis), 193 ; — Etoile (Drôme), 152 ; — Felletin (Creuse), 194 ; — Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne), 193 ; — Lunel (Hérault) et le Pont-de-Lunel (Hérault et Gard), 4, 240 ; — Mantes-sur-Seine (Seine-et-Oise), 193, 204 ; — Meaux (Seine-et-Marne), 195 ; — Montélimar (Drôme), 152 ; — La Motte (Gard, commune de Saint-Gilles), 94, 95 ; — Orange (Vaucluse), 4, 44, 99 ; — Pérols (Hérault), 88 ; — Péronne (Somme), 184 ; — Pont-Sainte-Maxence (Oise), 195 ; — Ponthierry (Seine-et-Marne), 176 ; — Pouilly-sur-Saône (Côte-d'Or), 194 ; — Rochemaure (Ardèche), 152 ; — Roquemaure (Gard), 35, 58, 62, 79 ; — Seyssel (Ain), 204 ; — Tarascon (Bouches-du-Rhône), 32, 57, 67 ; — Toulouse (Haute-Garonne), 69, 70, 223, 224, 225 ; — Uzès (Gard), 5 ; — Valentine (Haute-Garonne), 110 ; — Venerque (Haute-Garonne), 28 ;

— Vertrieu (Isère), 194; — Vienne (Isère), 55; — La Voulte (Ardèche), 152.
Peaux, 73; — de loup-cervier, 199.
Peccais (Gard, commune d'Aiguesmortes). — Salins, 4, 8, 16 (table), 36, 63, 64, 65, 67, 68, 82, 83, 92, 97, 99, 130, 144, 148, 150, 160, 167, 176, 178, 198, 199, 202, 210, 239. — Chaussées de l'enclos des salins, 65, 85, 86, 88.
Sels, 96, 102, 136, 177, 217; — fournis au pays de Sault (diocèse d'Alet), 93; — voiturés par le Rhône, 152. — Droits de gabelle et de septain, dus au Roi sur les sels de Peccais, 237. — Crue de cinq sols par minot de sel provenant de Peccais, 65. — Doublement des droits de petit blanc sur les sels de Peccais, 88.
Canal de Beaucaire à Peccais, 177, 206, 217, 219. — Canal de Peccais, 237. — Roubine du Rhône mort, dans le terroir de Peccais, 237. — Cf. la présente table, v° *Canaux*, p. 131, art. *Beaucaire*, et p. 133, art. *Peccais*.
Fort de Peccais, 44, 237.
Marais, de Peccais au Rhône : — desséchement, 44.
Pech (Honoré), imprimeur du Roi, à Montpellier, 79.
Péchaudier (Tarn). — Métairie de Monteils, 95.
Pechbonnieu (Haute-Garonne). — Maison presbytérale et aire à dépiquer du curé, 43, 109.
Pech-Roudil (Tarn-et-Garonne, commune de Varen) = *Perroudil* (Rouergue), 94.
Pêche, 2, 7, 16 (table), 38, 63, 65, 68, 87, 129, 130, 172, 239. — Pêche du poisson de mer, 93, 177, 195; — hareng, 196; — morue, 75, 153, 166, 167, 192, 194, 196, 201; voir la présente table p. 215, v° *Morue*. — Pêche maritime, avec les filets appelés *bœufs* ou *dreiges*, sur les côtes du Roussillon, du Languedoc et de la Provence, 185, 189; — avec le *ganguy de badail*, dans l'amirauté de La Ciotat, 196.
Pêche des coquillages, 171. — Pêche des moules, 124; — au grau d'Agde, 41, 125; — dans la baie d'Isigny, 204.
Pêche dans les étangs et marais du Bas-Languedoc : — Aiguesmortes, 237; — Beaucaire, 5, 238.
Pêche fluviale : — dans les rivières du Domaine royal, 31; — dans la rivière de l'Ardèche, 11; — dans le Rhône, 9.
Pêcheries, 36, 129; — sur les côtes de l'amirauté du Bourg-d'Ault, 194; — de l'amirauté d'Eu et Tréport, 194; — de l'amirauté de Quimper, 202.
Pêcheries dans les étangs du littoral, 64, 84, 130. — Pêcherie de la dame de Montréal, dans l'étang de Mauguio, 109. — Pêcheries du sr François de Roquefeuil, dans les étangs de Vic, 63, 81.
Pêcheurs de Pérols (Hérault), 55, 56.
Pecq (*Le*) (Seine-et-Oise). — Paroisse du Port, 176.
Péculat (Crime de), dans les étapes, à Mèze, 65.
Peinture. — Le peintre J.-B. Oudry, 186.
Pelades (Laines), voir p. 191, v° *Laines*.
Pelée de Saint-Maurice : — *l'Art de cultiver les peupliers d'Italie*, 110.
Pèlerins, 57, 61.
Pelleteries du Canada, 146, 172, 197.
Peluches, fabriquées à Amiens, 161; — à Lille, 204; — à Lyon, 163.
Pennautier (Aude). — Manufacture royale de draps fins pour le Levant, 93, 96.
Pennautier (Les frères de), 49.
— (Pierre-Louis Reich de), trésorier de la Bourse des États de Languedoc et trésorier du Clergé, 62, 65, 89, 137; — sa succession, 38, 87, 88, 94, 96, 130.
Pensées philosophiques, condamnées par le Parlement, 72.
Pensions, 52, 129, 168, 171, 185, 193.
Pépieux (Aude), 39, 90.
Pépinières — d'arbres pour les routes, 178; — de mûriers, 107; — d'oliviers, 119.
Perche. — Bénéfices ecclésiastiques, 74.
Pérignan (diocèse de Narbonne) = *Fleury* (Aude), 65, 85. — Le baron de Pérignan, 182.
Périgord. — Forges, 150.
Périlhe (*La*) (Hérault, commune de Lunel) : — ancien port sur la Roubine de Lunel, 223.
Pérols (Hérault), 109. — Canal des Étangs, 63, 94. — Marais et palus, 115, 223, 224; voir *Desséchements*. — Péage, 88. — Pêcheurs, 55, 56. — Voir *Carnon*.
Péronne (Somme). — Arquebusiers (Compagnie des), 168. — Cabaretiers, charcutiers, hôteliers, 168. — Grenier à sel, 204. — Péage, 184.
—— *Élection*, 163.
Pérou (Amérique du Sud), 197.
Perpétuannes (Étoffes appelées), 63, 81, 97, 221.
Perpignan (Pyrénées-Orientales), 242. — Capitulation (1642), 184. — Droits de réal et d'impériage : abonnement fait avec la ville de Perpignan, 122. — Grenier à sel, 174, 176.
Perrève (Chrysostome), sculpteur, 91.

Perroudil (Rouergue). — *Perie-Roudil* (Tarn-et-Garonne, commune de Varen), 94.

Perruquiers, 74, 75, 164, 170, 229; — à Paris, 78, 152.

Pertuis (Maîtres des ponts et), voir la présente table p. 200, v° *Maîtres des ponts et pertuis*.

Pertuis (*Le*) (Haute-Loire). — Vol de 49,000 livres des deniers de la recette des tailles, voiturés du Puy à Lyon, 65, 86.

Peste de Marseille et de Provence, 39, 45, 90, 171, 172, 173, 178; — précautions prises en Languedoc, 171, 172, 174.

Petit-Blanc (Droits de), sur les sels de Peccais et de Peyriac, pour les ouvrages du Rhône et les réparations du pont du Saint-Esprit, 38, 42, 88, 96, 98, 99, 102, 103, 108, 115, 117, 122, 130, 232, 238.

Petit-Scel (Cour du), à Montpellier, 2, 3, 4, 5, 9, 10, 16 (tables), 18, 20, 46, 48, 52, 69, 104, 201, 236.

Petit Scel (Droits de), ou de Petits Scels, des actes judiciaires, voir ci-dessous *Petits Sceaux*.

Petit Talamus (Le) des Archives municipales de Montpellier, 235, 243.

Petits Domaines, 181.

Petits Sceaux ou Petits Scels (Droits de) des actes judiciaires, 110, 130, 133, 141, 152, 177, 192, 193, 194, 195, 199, 230.

Peupliers d'Italie : — l'art de les cultiver, 110.

Peyne (La), petite rivière du département de l'Hérault. — Pont, 21.

Peyrade (*La*) (Hérault, commune de Frontignan). — Canal de Cette à La Peyrade, 121, 122, 124. — Pont de La Peyrade, 118, 119.

Peyre (Pays de), en Gévaudan. — La baronnie de Peyre, 55, cf. 16 (table).

PEYRE (Le comte de), lieutenant général en Languedoc, 141, 145.

Peyre-Pertuse (Aude, commune de Duilhac), 242.

Peyrens (Aude). — Le marquis de Saint-Félix, 124.

Peyriac-de-Mer (Aude). — Salins, sels et greniers à sels, 39, 53, 88, 96, 102, 136, 199. — Doublement des droits de petit-blanc sur les sels de Peyriac, 88; voir ci-dessus *Petit-Blanc*.

Peyrille (*La*), voir *Périlhe*.

Peyrou (Le), promenade publique de Montpellier, dite également autrefois *Place du Peyrou*. — Voir la présente table, art. *Montpellier*, pp. 213-214.

Pezade (Droit de), 60, 89, 129, 130.

Pézenas (Hérault), 6, 7, 9, 10, 11, 16 (table), 50, 89, 94, 231, 236, 242.

Chemins divers : — de Pézenas à Agde, 118, 119; — de Pézenas à Lodève, 118; — de Pézenas à la Montagne, 108.

États de Languedoc (Sessions des), 135, 195, 211.

Foires, 4, 7, 9, 10, 12, 13, 16 (table), 52, 95, 231, 233.

Oratoriens, 54.

Subvention, 93, 94, 96, 102.

Voir *Grange des Prés*.

—— *Comté*, 50, 121.

Seigneurie, 242.

Pézenas (Le *Roc de*), dans le terroir de la commune de Montpellier. — Boucherie, 101.

Pharaon (Jeu du), 163.

Phare du port de Cette, 38, 88.

Pharmacie. — Eau souveraine contre l'apoplexie et contre les vapeurs, 147. — Remède contre la colique néphrétique, 147.

PHILIPPE LE BON, duc de Bourgogne : — traité de paix avec le roi de France Charles VII (1435, Arras), 10.

PHILIPPI (Jean), conseiller du Roi et président en la Cour des Aides de Montpellier : — ses recueils d'arrêts de la dite cour, 76.

Philosophie. — Cours de philosophie à Albi, 90, 91. — Thèses philosophiques de René-Gaspard Joubert (de Montpellier), 153. — Ouvrages philosophiques divers, condamnés par le Parlement, 72.

Physique. — Chaires de physique expérimentale : — à Montpellier, 121; — à Toulouse, 121.

Piastres (Cours des), 57.

Pibrac (Haute-Garonne), 102.

Picardie. — Bière et brasseurs, 189.

Canal de communication de la Somme à l'Oise, 184. — Actions du Canal de Picardie, 202.

Capitaineries gardes-côtes, 174.

Cordeliers, Cordelières, 163.

Peluches fabriquées en Picardie, 161.

Port de Vély, 152.

Serges fabriquées à Tricot et à Piennes, 169.

Toiles batistes et linons, 163.

Localités diverses, 74, 161, 201; voir *Somme*, etc.

Piche (La), ruisseau. — Pont à Auterive (Haute-Garonne), 121.

Picote, maladie des troupeaux, 120.

Pied fourché (Bétail à), 177.

— (Droit de), 90; — en Languedoc, 89; — à Paris, 195.

Page (Canal de la), dans la commune de Coursan (Aude), 113.

Piémont. — Subvention pour les frais de la guerre de Piémont, 44. — Voir *Pignerol*.

Piennes (Somme). — Serges y fabriquées, 169.

Pierre (Carrières de), 220; — pour les ouvrages publics, 100.

Pierre (Pont de *la*), près de La Motte (Vaucluse), 130.

Pierrebourg (Baronnie de), 66.

Pierrefonds (Oise). — Boucherie, 180.

Pierrelatte (Drôme), 12.

Pierreries (L'usage des) permis aux femmes et aux filles de certains fonctionnaires, 137.

Pigeons (Chasse aux), 13.

— (Tir aux), 47.

Pignan (Hérault), 5, 16 (table).

Pignerol (Piémont), 15, 16 (table).

Pila-Saint-Gély (Porte du), à Montpellier, 209.

Pillards, 3, 5.

Pillavoine (Armand), 170, 172, 173.

Pilori, 137.

Pilotes (Élèves), Pilotins, à La Rochelle, 168, 183.

Pin (*Le*), près Toulouse, = *le Pin-Balma* (Haute-Garonne). — Église, 92.

Pinks armés pour la sûreté du commerce, contre les corsaires de Tripoli, 93, 130.

Pinsaguel (Haute-Garonne). — Chemin du pont de Pinsaguel à Auterive (diocèse de Toulouse), 108.

Piot (Ile de), dans le Rhône, près des Angles (Gard), 121, 125.

Pipes et barriques, 169.

Pirates, 6, 16 (table), 233; — cf. *Pinks*.

Pison (....), de Nîmes : — sa faillite, 176.

Pithiviers (Loiret). — Grenier à sel, 180.

Places fortes de la sénéchaussée de Beaucaire, 16 (table).

Places publiques de diverses villes : — la place Bellecour, à Lyon, 151; — la place du Peyrou, à Montpellier, voir *Montpellier;* — la place Maubert, à Paris, 181; — la place aux Veaux, à Paris, 167.

Plages diverses, en Bas-Languedoc : — Agde, 123; — Cette, 115; — Mauguio, 240.

Plainte de la France à Rome, 147.

Plaisance (Haute-Garonne). — Élections consulaires, 120.

Plan (Plaine du), dans le terroir du Pont-Saint-Esprit (Gard), 109.

Plantations — de mûriers, 107; — de vignes, 202, 205, voir *Vignes*.

Plantes (Jardins des), à Montpellier et à Paris, — voir la présente table, p. 188, art. *Jardins des Plantes*.

Plâtre. — Fours à plâtre de la Butte-Chaumont, à Paris, 168. — Office de toiseur de plâtre, 174.

Plomb, 35, 63, 80, 81, 160, 194. — Poudre et plomb, 58. — Plomb en dragées et en balles, 130. — Plomb à giboyer, 81, 137. — Débit du plomb, 62.

Mines de plomb des diocèses d'Alet, de Narbonne et de Pamiers, 96. — Plombs d'Allemagne, 176, 192, 194; — d'Angleterre, 194; — du Nord, 176.

Plombiers — à Montpellier, 201; — à Paris, 188.

Pluies, dans les diocèses de Carcassonne, de Narbonne et de Saint-Pons, 64, 84.

Poème, dédié au maréchal de Villars, par J. Pouradier, 65.

Poids et mesures, 230, 239; — dans les moulins, 147, 164. — Contrôle et contrôleurs des poids et mesures, 36, 130, 229.

Poids publics. — Poids du Roi, 129; — à Montpellier, 109, 129; — à Paris, 174. — Poids publics à Beaucaire, 238.

Poinçons — pour la marque des cuirs, 105; — pour la marque des draps destinés au Levant, 95. — Poinçons des orfèvres, 184; — poinçonnage des ouvrages d'or et d'argent, 165. — Fabrication de faux poinçons, 72.

Poiré, 74.

Poisson — de mer, 93, 186; voir *Marée*, *Morue*, *Pêche*, etc.; — salé, 28, 67, 136, 180, 186; — des côtes de la Méditerranée, 68, 71; — de Cette, 63, 88, 199; — d'Espagne, 68, 71; — vendu à Montpellier, 156, 183; — vendu à Paris, 186, voir *Salines;* — vendu à Toulouse, 94.

Contrôleurs des ventes de poisson, 137.

Droit sur le poisson, 105.

Taux du poisson à Montpellier, 156, 183.

Huiles de poisson, cf. p. 184, v° *Huiles*.

Poissonneries de diverses villes : — Bordeaux, 175; — Montpellier, 101, 102, 104.

Poisssonniers (Marchands) de Marseille et de Montpellier, 237.

Poissy (Seine-et-Oise). — Droits de tarif, levés au lieu de la taille, 184. — Marché, 176. — Religieuses, 162.

Poitiers (Vienne), 188. — Francs-fiefs, 182.

Parlement, 2, 10.

—— *Généralité*, 156.

Poitou, 178. — Coutume de Poitou, 151.
Droit de boisselage, perçu par un grand nombre de curés en Poitou, 74.
Droits de traite par terre, 75.
Forêt de Moulière, 176.
Limites du Poitou, du côté de la Bretagne, 154.
Marais du Bas-Poitou : dessèchement, 176, 196.
Marais salants du Poitou, 186.
Sardines salées, 33.
Sels du Poitou, 136, 195.

Police, 29, 67, 88, 129, 130, 134, 226 à 230 ; — sur le pain, 15 ; — sur les vins, 146, 147, 168.
Juridiction de police, 24, 125.
Police des consuls, 53, 54.
Offices de police, 131, 156, 174, 230 ; — avocats du Roi des hôtels de ville et sièges de police, 60, 130 ; — inspecteurs de police, 142, 146, 168 ; — lieutenants de police, 130 ; — lieutenants généraux de police, 137 ; — procureurs du Roi aux bureaux de police, 42, 110, 137.
La police à Montpellier, 93, 196 ; — règlement général de 1694 et additions (1699-1715), 161, 193, 210, 225.
La police dans diverses villes du Languedoc : — Agde, 120 ; — Béziers, 121 ; — Carcassonne, 100 ; — Le Caylar (Gard), 125 ; — Cette, 118 ; — Langogne (Lozère), 122 ; — Nîmes, 120 ; — Toulouse, 125 ; — Villasavary (Aude), 122, 123.
La police à Paris, 184 ; — police nocturne, 155 ; — inspecteurs, 142, 168 ; — cf. ci-dessus *Paris*.
La police dans diverses villes, en dehors du Languedoc et de Paris : — Angers, 204 ; — Bordeaux, 175 ; — Versailles, 172.
Police du comté de Saint-Fargeau, 196.

POLIER (Antoine), curé de l'église Notre-Dame-des-Tables de Montpellier : — procès criminel, 149, 152.

Polignac (Haute-Loire), 5, 6, 7, 12, 13, 14, 16 (table). — Vicomté et vicomtes, 16 (table), 57, 60, 61.

Polilaires (Serges d'Alais, appelées), 102.

Politiques (Affaires) diverses, 132, 134, 165.
— (Pamphlets), 203, 204 ; — condamnés par le Parlement, voir la présente table, p. 148, v° *Condamnations*. — *La Politique du monde du Marchand*, 72.

POMMIERS (Église Notre-Dame-des-Tables), à Montpellier, 238.

Pompes à incendie, 159, 176.

Ponant. — Compagnie royale des voyages de long cours (Levant, Midi et Ponant), 133. — Embarquement des mousses, dans les ports du Ponant, 190.

Pont-Audemer (Eure), 146.

Pont-de-Lunel (Hérault et Gard), 5, 6, 12, 16 (table). — Ancien chemin et grand chemin nouveau, du Pont de Lunel à Saint-Brès, 218. — Hôpital Saint-Jacques, 7. — Péage, 4.

PONT DU GARD (Le), dans la commune de Vers (Gard), 16 (table), 35. — réparations, 10.

Pont-Saint-Esprit (Gard), 5, 6, 10, 11, 14, 16 (table), 130, 232, 236, 237.
Bureau de conserve des Prévots, des Marchands et Échevins de Lyon, 56.
Casernes, 90, 104.
Chaussées le long du Rhône, 38, 88, 89, 96, 98, 102, 130, 199.
Chemins : — chemin de la Poste, du Pont-Saint-Esprit au logis de Lafoux, 121 ; — chemin du Pont-Saint-Esprit à la grande route de Provence, 72.
Citadelle, 33, 37, 46, 57, 61, 65, 85, 130.
Commis aux recettes des ventes du sel, 53.
Compoix, 65, 87, 88, 205.
Consuls, 94.
Église, 104.
Garnison, 44 ; — Corses, 44.
Octroi, 97, 100 ; cf. Subvention.
Pont sur le Rhône, 28, 29, 30, 35, 38, 58, 62, 79, 98, 102, 130, 198. — Œuvre du pont du Saint-Esprit, 4. — Passage sur le pont, 63, 81 ; — marchandises voiturées par le pont, 55, 62. — Réparations du pont, 27, 28, 29, 46, 55, 60, 88 ; — droit de petit-blanc pour les dites réparations, 130 ; — impositions sur le Dauphiné, pour les dites réparations, 55.
Subvention, 93, 104, 105 ; cf. Octroi.
Terroir, 94 ; — îles du terroir, 117 ; — la Plaine du Plan, dans le terroir du Saint-Esprit, 109.

Pont-Sainte-Maxence (Oise). — Péage, 195.

PONTCHARTRAIN (De). — Actes royaux et arrêts notables de son ministère (de 1689 à 1699), 226 et 229-230.

Ponthierry (Seine-et-Marne, commne de Saint-Fargeau). — Péage, dépendant du Domaine de Melun, 176.

Ponthieu. — Sénéchaussée de Ponthieu à Abbeville, 75, 150.

Pontoise (Seine-et-Oise). — Notaires, 172. — Le Parlement de Paris, transféré à Pontoise, 171, 178 ; — retour du Parlement, de Pontoise à Paris, 173.

Pontonage (Droits de), 21. — Pontonage ou péage, sur le Rhône et par terre, à Seyssel en Bugey = Seyssel (Ain), 204.

Ponts, — Ponts et chaussées, — ponts et passages, ponts et pertuis ; — ponts en pierre, ponts de bateaux, etc. — Ponts et chaussées, 23, 24, 48, 49, 54, 60, 67, 96, 106, 129, 130, 138, 150, 230. — Entretien des ponts et chaussées, 25, 28 ; — réparations, 46, 53, 54, 67, 106, 234. — Matériaux pour les ouvrages des ponts et chaussées, 122.

Ponts de bateaux : — à Agde, sur l'Hérault, cf. ci-dessous Agde ; — entre Beaucaire et Tarascon, sur le Rhône, cf. ci-dessous Beaucaire.

Maitres des ponts et pertuis, 146, 155, 163, 230 ; — droits perçus par eux, 156, 161, 165.

Trésoriers des ponts et chaussées, 30, 55, 151, 168.

Leudes employées à la réparation des ponts, 46.

Comptes des ponts et chaussées, 186.

Chemins, ponts et chaussées du Languedoc, 204. — Ponts de la sénéchaussée de Toulouse, 46.

Ponts de divers diocèses du Languedoc, 112, 113, 115. — Ponts et chaussées du diocèse d'Alais, 108, 109 ; — du diocèse de Béziers, 109 ; — du diocèse de Carcassonne, 109 ; — du diocèse de Comminges, 109 ; — du diocèse de Lavaur, 109 ; — du diocèse de Lodève, 52 ; — du diocèse de Mende, 42 ; — du diocèse de Mirepoix, 109 ; — du diocèse de Nîmes, 106, 109 ; — du diocèse du Puy, 108 ; — du diocèse d'Uzès, 108 ; — du diocèse de Viviers, autrement dit du pays de Vivarais, 42, 106, 108, 109.

Ponts de diverses localités du Languedoc et des provinces circonvoisines : — Agde : pont de bateaux, sur l'Hérault, 52, 92, 93 ; — Aiguesvives (Hérault), sur la Cesse, 40 ; — Anduze (Gard), sur le Gardon, 116, 117 ; — Aubussargues (Gard), sur la rivière d'Aubussargues, 107 ; — Auterive (Haute-Garonne), sur le ruisseau de la Piche, 121 ; — Avignon, sur le Rhône, 4, 11, 16 (table), 46 ;

Beaucaire : pont de bateaux, sur le Rhône, entre Beaucaire et Tarascon, 30, 33, 111, 114, 116, 118, 120, 123, 239 ; — Béziers, sur l'Orb, 22, 31 ;

La Calmette (Gard), 110 ; — Candillargues (Hérault), 108 ; — Carcassonne, 46 ; — Castelnau-le-Lez (Hérault) : pont (aujourd'hui détruit) sur le Lez (grande route de Montpellier à Nîmes), 37, 65, 85 ; — Cazères (Haute-Garonne), sur la Garonne, 39, 45, 59, 89, 90, 106, 130 ; — Couiza (Aude), 122 ; — Coursan (Aude), sur l'Aude, 121 ;

Désaignes (Ardèche), sur la rivière de Duzon, 107 ; — Douzens (Aude), chemin de la Poste (entre Narbonne et Carcassonne), 124 ;

Hérépian (Hérault), sur l'Orb, 21 ;

La Miellouane (Hérault, commune du Soulié), 124 ; — Mirepoix (Ariège), 122 ; — Montpellier : le pont Juvénal, 110 ; — Montplaisir (Aude, commune de Conques), sur l'Orbiel, 122 ;

La Peyrade (Hérault, entre Cette et Frontignan), 118, 119 ; — La Pierre (Vaucluse, commune de La Motte), 130 ; — Pinsaguel (Haute-Garonne), 108 ; — Pont-Saint-Esprit, voir ci-dessus p. 235, v° *Pont-Saint-Esprit ;*

Remoulins (Gard), 42 ; — Sabart (Ariège), 168 ; — Saint-Thibéry (Hérault), 20 ; — Tarascon-sur-Rhône, cf. Beaucaire ; — Toulouse, voir la présente table ci-dessous v° *Toulouse ;* — Valentine (Haute-Garonne), 110 ; — Vicdessos (Ariège), 168 ; — Villedaigne (Aude), 42 ; — Villefalse (Aude, commune de Sijean), sur la rivière de Villefalse (route du Roussillon), 42, 100.

Autres ponts en Languedoc : — sur la rivière d'Ardèche, 105 ; — sur la rivière d'Érieux, 105 ; — sur le Gardon (près de Ners, anc. diocèse d'Alais), 124 ; — sur le ruisseau de Gassac, entre Gignac et Aniane (Hérault), 108 ; — sur la Peyne, 21.

Ponts sur le Canal Royal, 95.

Ponts de diverses localités en dehors du Languedoc : — Amboise (Indre-et-Loire), 162 ; — Blois (Loir-et-Cher), 162 ; — Mantes-sur-Seine (Seine-et-Oise), 204 ; — les Étarts (Seine-et-Marne, commune d'Ozouer-le-Voulgis) : pont des Seigneux, 193.

Population, voir *Feux.*

Porcelaine (Terre à faire la), 141.

Porcs. — Contrôleurs des porcs, 130. — Inspecteurs des porcs, à Paris, 150, 152, 172 ; — à Saint-Germain-en-Laye, 156. — Langueyeurs des porcs, 130.

Port d'armes, 30, 110, 119, 169, 190, 196, 198, 201, 207, 213.

Port des lettres, 50, 67, 138. — Droits pour le port des lettres, 50 ; — tarif, 198. — Franchise, 74. — Voir *Porteurs de lettres.*

Port des paquets, 50.

Port (Paroisse du), au Pecq, sous Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), 176.

Port-Bidou (Le), à Toulouse, 124.

Port-Sainte-Marie (Lot-et-Garonne), 16 (table).

PORTE (Jacques de la) : — son testament, 147.

Portes de villes. — Garde des portes et des remparts des villes, 75. — Montpellier : la porte de Lattes, 95, 207, 209 ; — la porte du Pila Saint-Gély, 209. — Portes de ville à Paris, 75 ; — la porte Saint-Honoré, 199. — Portes de villes de Villeneuve-lès-Avignon, 240.

Portes (Ariège). — Marquisat, 223, 224.

Portes (Gard), 7, 10, 12, 16 (table). — Baronnie, 16 (table).

Portet (Haute-Garonne), 121. — Bac sur la Garonne, 120. — Port, 120.

Porteur (Billets payables au), 129, 158, 159, 164, 173, 186.

Porteurs d'eau, à Paris, 188.

— de charbons, à Paris, 151.

— de grains et farines, à Paris, 147.

Porteurs de lettres : — le porteur de lettres et messager de Limoux à Carcassonne, 125.

Portion congrue des curés et des vicaires, 104, 112, 115, 159.

Portiragnes (Hérault). — Canal Royal, 198. — Plantation de vignes, 96.

Ports. — Contrôleur des ports pour les marchandises, 16 (table). — Office de garde des ports du royaume, 16 (table). — Maîtres des ports, 9, 58, 63, 81, 129, 130, 178 ; — à Narbonne, 130, 167, 210 ; — à Toulouse, 96, 130, 167, 210. — Ouvriers des ports et arsenaux de la Marine, 176. — Visiteurs des ports, 5, 16 (table).

Ports du Languedoc, 18, 19, 231.

Ports de l'étang de Thau (Hérault), 237.

Ports divers du Languedoc, sur la Méditerranée, sur les étangs du littoral, sur des fleuves côtiers, etc. : — Agde, 22, 48, 53, 92, 95, 105, 123, 176, 177, 206, 217, 219 ; — Aiguesmortes, 4, 5, 10, 16 (table), 18, 95, 236, 237, 238, 240, 243 ; — Balaruc, 100 ; — Beaucaire, 40, 93, 94, 130 ; — Brescou, 44, 53 ; — Cette, voir la présente table, v° *Cette*, p. 138 ; — Maguelone, 90 ; — Mèze, 103, 104, 106 ; — Narbonne, 4, 5 ; cf. 130, 167, 210 ; — La Nouvelle, 95, 109, 123, 221 ; — La Pérade, sur la Rambine de Lunel, 223 ; — Portet, près Toulouse, sur la Garonne, 120 ; — Saint-Gilles (Gard), 9, 236 ; — Toulouse, voir la présente table ci-dessous, v° *Toulouse* ; — Villeneuve-lès-Avignon, 108.

Ports en dehors du Languedoc : — Bretagne, 184 ; — Ponant, 199 ; — Provence, 176, 231.

Ports divers, sur la Méditerranée, sur l'Océan, sur la Manche, sur des fleuves ou rivières : — Bayonne, 105, cf. 146 ; — Blaye, 86 ; — Bordeaux, 86, 175 ; — Bourg-sur-Gironde, 86 ; — Brest, 176, 197 ; — Calais, 171, 185, 189, 197 ; — Dormans (Marne), 188 ; — Dunkerque, 195, 198 ; — Le Havre, 198 ; cf. 98, 201 ; — Libourne, 86 ; — Lorient, 173 ; — Malatras (Ardèche, commune de Saint-Marcel-d'Ardèche), 102 ; — Marly-le-Roi Seine-et-Oise), 176 ; — Marseille, voir la présente table, v° *Marseille*, pp. 204-205 ; — Paris, 151, 156, 170, 190, 196, 230 ; — Pouilly-sur-Saône (Côte-d'Or), 194 ; — Rochefort (Charente-Inférieure), 176, 204 ; — Rouen, 198 ; — Saint-Valery (Somme), 171, 197 ; — Toulon, 176 ; — Vély (Picardie), 152 ; — Villefranche (États du duc de Savoie), 63, 82, 202.

Ports en dehors du Languedoc (suite) : — amirautés dans les ports des îles et colonies françaises, 166.

Ports d'Italie, 176.

Ports (Mas et Terre des), dans les communes de Marsillargues (Hérault) et d'Aiguesmortes (Gard). — Territoire des Ports, 97. — Marais et paturages, 92.

Portugal, 16 (table), 198. — Guerre entre le Roi de Portugal et le Roi de Castille, 7. — Guerre entre la France et le Portugal, suspension d'armes, 147. — Traité de paix et de commerce avec le Portugal (1713, Utrecht), 202.

Sel de Portugal, 152.

Positions de thèse, 149.

Posquières, 6, 242 ; — voir *Vauvert* (Gard).

Postes. — Postes et messageries, 168, 182, 230.

Postes et relais, 189, 190.

Chaises de poste, 177, 182, 184.

Chevaux des relais, 47.

Postes, courriers et messagers, 133, 164.

Maîtres des postes, 19, 26, 32, 56, 61, 67, 151, 171, 176. — Grand maître et surintendant général des postes, courriers et relais de France, 156.

Taxe des lettres de la poste, 24. — Tarif des ports des lettres, 138.

Rentes sur les postes, 230.

Languedoc : — les postes nouvellement établies

dans la généralité de Toulouse, 44. — Diocèse d'Alet : messagers, poste aux lettres, 124; — le porteur de lettres et messager de Limoux à Carcassonne, 125.

Le grand chemin de la Poste, en Languedoc, 106, 108, 117, 118, 120, 121, 122, 124, 223; — passage de ce chemin par les villes de Lunel, Béziers, etc.; section diverses du dit chemin : du Pont-Saint-Esprit à Lafoux, de Nîmes à Lunel, de la Pyramide de Bouzigues à Montagnac, de Coursan à Narbonne et de Narbonne à Carcassonne; voir la présente table ci-dessus, p. 141, v° *Chemins*. — Bateaux de poste, de Toulouse à Bordeaux, 30.

Potasse de la Sarre, 165, 174.

Poteries de terre, — à Montpellier, faubourg de Figuerolles, 122; — à Saint-Quentin (Gard), 63, 82, 130, 198; — à Saint-Victor-des-Oules (Gard), 63, 82, 130, 198.

Potiers de terre, — à Paris, 152.

Poudis (Tarn). — Moulin sur le Sor, 88.

Poudres, 22, 35, 46, 47, 58, 63, 80, 81, 156, 157, 160, 169, 195, 199, 201, 229, 230; — à canon, 193; — à giboyer, 81, 137. — Débit de la poudre et du plomb, 62. — Poudres et salpêtres de contrebande, 222. — Cf. *Poudriers*.

Poudre à poudrer, 70.

Poudre d'or (Commerce de la), 207.

Poudriers : — leurs privilèges, 169.

Pouget (La Collection), aujourd'hui conservée aux Archives départementales de l'Hérault, 131 à 225.

Pouget (La famille), de Montpellier, 223.

— (André), 149; — greffier en chef de la Cour des Comptes de Montpellier, 223.

— (François-Hercule), de Montpellier, 143.

— (Honoré), 149.

— (.....), chanoine de la cathédrale de Montpellier, 149.

Pouget (*Le*) (Hérault). — Consuls (Nomination des), 124. — Justice (Administration de la), à l'Estang, 124; — Officiers de justice du seigneur, 124. — J.-F.-X Daudé d'Alzon, seigneur du Pouget, 124.

Pouilly-sur-Saône (Côte-d'Or). — Péage sur la Saône, au port de Pouilly, 194.

Poujol (*Le*) (Hérault), 100. — Chasse et pêche, 65, 87. — Seigneurie, 100, 242. — La *Terre foraine* du Poujol, auj. *Combes*, 65.

Poulx (Gard), 65, 85.

Pouradier (J.) : — poème dédié au maréchal de Villars, 147.

Poussan (Hérault, canton de Mèze), 5, 6, 16 (table), 107.

Poussan, dit aussi *Poussan-lès-Béziers* (Hérault, commune de Béziers) = *Poussan-le-Bas* et *Poussan-le-Haut*. — Domaine, 127. — Seigneurie, 242.

Pouzin (*Le*) (Ardèche), 16 (table, v° *Pousy*).

Pouzols (Hérault), 91.

Pradal (*Le*) (Hérault). — Seigneurie, 242.

Prade-Mage (La) de Tamerlet, dite aujourd'hui *Près des Mages* ou *des Mazes*, ancien paturage communal de Lunel et de Marsillargues, situé dans le terroir de Marsillargues (Hérault), 16 (table, v° *Saint-Just*).

Pradelles, en Vivarais = auj. *Pradelles* (Haute-Loire), 10, 13, 122. — Bâtiments communaux, 104. — Compoix, 104. — Subvention, 103, 104.

Pradelles-Cabardès (Aude). — Limites des communautés de Castans et de Pradelles (diocèse de Carcassonne), 111.

Prades (Lozère), 16 (table, v° *Chambonet*).

Prades (Pyrénées-Orientales). — Grenier à sel, 174, 176.

Pradines (Le sieur de Colla de) : — procès avec la communauté de Frontignan, 41.

Prairies, — voir *Prés*.

Préambules des rôles des impositions des communautés, 31, 67, 95; — dans le diocèse du Puy, 106.

Prêcheurs (Frères), — voir *Dominicains*.

Preignes (Hérault, commune de Vias). — Digues du Livron, 115.

Prélation (Droit de) des seigneurs, sur les biens abandonnés, 88, 130.

Prélats = évêques : — leur juridiction, 5.

Prélats aux États de Languedoc, 20.

Prés et Prairies. — Fauchage des prés, 198.

Prés à Lattes, 62, 127. — Prairies de Marseillan, 115. — La Prade Mage de Marsillargues, voir ci-dessus v° *Prade-Mage*.

Presbytères, logements des curés, 36, 56, 57, 61, 63, 79, 94, 95, 121, 130, 151. — Contribution des religionnaires aux dépenses de construction et de réparation des églises et presbytères, 30.

Presbytères du diocèse de Carcassonne, 125. — Beaucaire : logement des curés, 40, 41, 94, 95. — Mirepoix : presbytère, 99. — Nîmes : presbytère de Saint-Castor, 102.

Voir *Maisons presbytérales*.

Prescription de dix ans, 129.

Préséances, 31, 35, 55, 56, 58, 62, 67, 81, 92, 94, 95, 122, 129, 137, 150, 174.

Préséances des évêques, 24; — des maires et consuls, 130; — des officiers royaux, 130.

Préséances aux États de Languedoc, 21; — aux Assiettes, 24; — à l'Assiette de Montpellier, 30.

Préséances aux processions, 63.

Conflits de préséances — à Castelnaudary, 120, 121; — à Castelsarrasin, 46.

Présentations (Greffes des), 129, 139, 169, 182.

— (Greffiers des), 230.

Présidents. — Création d'un président dans chaque siège d'élection, 137. — Présidents des greniers à sel, 163.

Le Président-né des États de Languedoc, 48. — Présidents des Assiettes, en Languedoc, 36, 67, 130, 230. — Présidents de la Cour des Comptes de Montpellier, 195.

Présidiaux, 139, 141, 168, 210, 230.

Cas présidiaux, 196.

Chancelleries, 55, 150, 209, 221.

Chevaliers d'honneur, 193.

Jugements (Sceau des), 31. — Juges, 137.

Offices dans les présidiaux, 230. — Officiers des sièges présidiaux, 70, 121, 201, 222; — leurs gages, 27, 43, 52.

Présidiaux divers en Languedoc: — Béziers, 116, 144, 148; — Carcassonne, 121; — Limoux, 55; — Mende, 53; — Montpellier, 70, 73, 135, 139, 158, 169, 170, 201, 219, 222, 225; — Nîmes, 14, 15, 54, 55, 56, 236; — Toulouse, 53; — Villeneuve-de-Berc, 53.

Présidiaux divers en dehors du Languedoc: — Abbeville, 75; — Angers, 75; — Auxerre, 74; — Blois, 75, 150; — Château-Thierry, 144; — Dijon, 137; — Foix, 55; — Lectoure, 152; — Mâcon, 74, 75; — Rodez, 216; — Ypres, 146.

Prêt et annuel des offices et charges, — voir la présente table, p. 113, v° *Annuels*.

Prêt à des mineurs, 145.

Prêt de semences, 60, 89; — dans le diocèse de Saint-Pons, 93.

Prêtres. — Cures desservies par des prêtres amovibles, 159. — Prêtres décrétés ou bannis, 74.

Preuves de noblesse, 32, 56.

Preuves en matière de [illegible], 122.

Prévôtés, Prévôts. — Viguiers, prévôts, châtelaines et juges royaux du royaume 201. — Juges des prévôtés royales, 146. — Cas prévôtaux, 196.

Prévôté de l'Hôtel: — trésoriers, 168.

Prévôt général des Monnaies et Maréchaussées de France, 74.

Prévôts des Maréchaux, 15, 16 (table), 24, 196. — Prévôt des Maréchaux de France à Toulouse, 217.

Prévôts de la Marine, 151, 152, 155.

Prévôt général de la Province de Languedoc, 30, 31, 55, 60, 61, 174. — Lieutenants du Prévôt général de la Province, 50, 55, 71.

Prévôts diocésains du Languedoc, 28, 29, 32, 34, 35, 44, 47, 50, 55, 56, 58, 61, 62, 67, 79, 91, 94, 130, 139, 140, 148. — Lieutenants des prévôts diocésains, 52, 53.

Prévôtés et prévôts en dehors du Languedoc: — prévôt général de Hainaut, à Givet, 165; — prévôt de Bordeaux, 175; — prévôtés de la banlieue de Bordeaux, 175; — prévôté et bailliage de Laon, 196; — prévôté de Langeac, 75; — prévôts des marchands et échevins de Lyon, 56; — prévôt de Réalmont, 107.

Prières publiques, dans le diocèse de Béziers, pour faire cesser la maladie contagieuse des animaux, 215.

Prieurés, Prieurs. — Grand Prieur de Saint-Gilles (ordre de Malte), 111, 113, 115. — Grand Prieuré de Toulouse (ordre de Malte), 108.

Prieurés divers en Languedoc: — Beaucaire, 238; — Gramont, près Montpellier, 105; — Rozières en Vivarais, 58.

Prieurés divers en dehors du Languedoc: — Boire (diocèse du Mans), 173; — Cinq-Mars-la-Pile (Touraine), 155; — Fontblanche (Poitou), 145; — Saint-Michel de Frigolet (doyenné de Tarascon), 67; — Mouchamp (Bas-Poitou), 165; — Notre-Dame-du-Pré, dit de Bonnes-Nouvelles (près de Rouen), 152; — Saint-Martin-des-Champs, à Paris, 166; — Sainte-Catherine, à Paris, 155.

Prieur de la Bourse de Montpellier, 169, 222.

Prieur de la Bourse de Toulouse, 107.

Princes divers. — Voir *Conti*, *Eugène*, *Harcourt*, [illegible]

Principautés diverses. — Dombes, 75; — Mont-[illegible]

[illegible] 118, 164, 197.

Prises de villes : — Bouchain, 143; — Fribourg, 149; — Landau, 153 : — Le Quesnoy, 143. — Cf. *Perpignan*, *Privas*.

Priseurs (Commissaires), experts-priseurs, jurés priseurs-vendeurs de meubles, 79, 130, 146, 148, 179, 213.

Prisonniers, 183, 195 ; — pour dettes, 184. — Aliments des prisonniers, 158.

Prisons, 162, 165, 181, 182 ; — du For-l'Évêque, à Paris, 171, — de la conciergerie du Parlement, à Toulouse, 123.

Privas (Ardèche). — Chambre de Privas, 48, 54.

Préséances, 95.

Religionnaires, 29.

Siège et destruction de la ville. 44.

Privilèges, Privilégiés, 65, 85, 95, 129, 147, 156 ; — voir la présente table, p. 168, v° *Exemptions*.

La Cour. — Privilégiés des maisons royales, 230. — Marchands et artisans privilégiés suivant la Cour, 188.

Noblesse. — Privilèges de la noblesse, 162.

Clergé. — Privilèges ecclésiastiques, 7. — Privilèges de l'ordre de Citeaux, 72 ; — des Pères de la Merci, 158 ; — de l'église de Maguelone, 242.

Cours et Juridictions. — Chambre des Comptes : — Paris, 69, 168, 199 ; — Blois, 199 ; — Montpellier, 69, 168, 190, 191, 193, 195, 199, 210, 224. — Trésoriers de France, 72. — Grénetiers à sel, 12.

Pays et Provinces. — Privilèges du Comtat Venaissin, 95, 201, 213. — Privilèges de la province de Languedoc, 14, 17, 18, 20, 39, 44, 46, 52, 60, 66, 67, 88, 108, 109, 116, 130, 131, 164, 232, 234, 236, 237. — Privilèges des États de Bourgogne, 186 ; — des États de Languedoc, 42, cf. 45.

Villes et communautés d'habitants. — Privilèges communaux, 3, 39, 198.

Localités diverses du Languedoc : — Aiguesmortes, 237 ; — Beaucaire, 10 ; — Calvisson, 240 ; — Lunel, 240 ; — Montpellier, 235 ; — Narbonne, 131 ; — Nimes, 4, 93 ; — Le Puy, 96 ; — Tournon, 240 ; — Villeneuve-lès-Avignon et le Fort-Saint-André. 240, 241.

Localités diverses en dehors du Languedoc : — Avignon, 95, 201, 213 ; — Bordeaux, 19 ; — Paris, 236 ; — les Sables d'Olonne, 178, 194 ; — Saint-Germain-en-Laye, 150 ; — Versailles, 146.

Municipalités. — Privilège de noblesse des maires et échevins de Bordeaux et de Lyon, 152. — Noblesse concédée aux principaux officiers de l'hôtel de ville de Paris, 156.

Bourgeois. — Privilèges des bourgeois de Lyon, 174 ; — des bourgeois de Paris, pour les foins et les avoines, 176.

Artisans, commerçants, industriels, corps d'états. — Dominique Airolles fils, fabricant de draps à Carcassonne, privilégié du Roi, 96. — Privilèges des artisans et des marchands de Lyon, 178. — Marseille : privilèges en faveur du commerce, 138, 198. — Privilèges des monnayeurs, 73 ; — des poudriers et salpêtriers, 169.

Communautés rurales. — Privilèges et exemptions des habitants des baronnies de Verfeuil et Grizac (diocèse d'Uzès), 65, 87. — Baillon en Artois : privilèges et exemptions, 204. — Privilèges des paroisses de Passavant, Côte de Voge et Vogecourt (frontières de Lorraine), 199.

Étrangers. — Privilèges des Suisses établis en Languedoc, 94. — Les citoyens d'Aix-la-Chapelle et de diverses villes impériales (Ratisbonne, Cologne, Augsbourg, Nuremberg, etc.), affranchis du droit d'aubaine, 73 ; — de même que les sujets du prince de Monaco, 74.

Privilèges divers : — arrêt personnel et arrêt réel des créanciers, 124 ; — commerce de la côte de Barbarie, 196 ; — committimus, 55 ; — la glace, 230 ; — les litières, 30, 98 ; — noblesse municipale, 152, 156 ; — prohibition de l'entrée du vin étranger, dans diverses villes du Languedoc, 36, 37, 64, 84, 91, 94, 100, 106, 107, 109, 120, 198, 236.

Enregistrement des titres des privilèges, 138.

Prix de diverses denrées et marchandises : — bois, 171 ; — charbon, 171 ; — foin, 170, 171, 173 ; — pain, 109 ; — sel, 64, 67, 88, 130, 145, 167.

Procédure, 240 ; — civile, 216 ; — criminelle, 194, 216 ; — au Conseil du Roi, 69 ; — dans les juridictions des Fermes, 69. — Règlement pour la procédure, 73, 74.

Procès, 129, 130. — Instruction, 183.

Évocations, 67, 130. — Révision, 168.

Frais, 201. — Épices, 53, 74, 75.

Procès criminels, 137, 201 ; — contre des ecclésiastiques, 145 ; — contre le curé et le vicaire de la paroisse Notre-Dame-des-Tables de Montpellier, 152.

Procès sur la nobilité ou la roture des biens, à propos du paiement des tailles, 112.

Procès pour fait de religion, 146.

Procès de la province de Languedoc, 125. — Procès des membres des États de Languedoc, 67, 109, 110, 123, 125. — Surséance des procès de la Province, 56. — Surséance des procès des députés aux États, 53, 55.

Procès de la province de Languedoc, avec les provinces de Rouergue et d'Auvergne, touchant la crue du sel, 44. — Procès entre les États de Languedoc et la Chambre des Comptes de Montpellier, 44.

Procès des communautés, 130, 138. — Procès de diverses communautés d'habitants du Languedoc : — procès de la bourdigue de Frontignan, 95 ; — procès entre la communauté de Frontignan et le sieur Colla de Pradines, 41 ; — la communauté de Reyniès (Tarn-et-Garonne), contre le seigneur du dit lieu, 65, 86 ; — entre le consulat communautés de Saint-Montant (diocèse de Viviers) et de Donzère (Dauphiné), au sujet des îles de Donzère, 64 ; — les Chartreux de Valbonne avec la communauté de Saint-Paulet, 120.

Procès d'Orival : sa révision, 168.

Procès Parseval, à Nogent-le-Rotrou, 150.

Procès-verbaux — des commis des Aides, 151, 162 ; — des commis des Fermes, 73, 168.

Processions, 63, 81 ; — à Beaucaire, 239.

Procureurs, 31, 50, 55, 67, 129, 177, 192. — Procureurs postulants, 130. — Clercs des procureurs, 176. — Syndics des procureurs, 230.

Procureurs de la R. P. R., 67.

Procureurs — au Parlement de Paris, 74 ; — en la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier : tarif de leurs droits, 70, 131 ; — au Sénéchal de Carcassonne, 32 ; — à Beaucaire, 15. — à Bordeaux, 175.

Procureurs-syndics des divers diocèses du Languedoc, 139. — Procureur fiscal de la justice de l'évêque d'Agde, 120.

Procureurs du Roi, 107, 147 ; — de la sénéchaussée et siège présidial de Montpellier, 222 ; — de la sénéchaussée de Nîmes, 16 (table) ; — en la viguerie et vicomté de Narbonne, 116 ; — près les Intendants, 230.

Procureurs du Roi dans les hôtels de ville et les bureaux de police des communautés, 33, 42, 110, 130, 137.

Substituts des procureurs du Roi, 130.

Procureurs généraux en la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier, 217, 219 ; — au Bureau des Commissaires du Roi aux États de Languedoc, 130.

Substituts des procureurs généraux, 130.

Professeurs. — Chimie docimastique, 121, 122. — Droit, 44, 53, 145, 149, 159. — Mathématiques, 167. — Médecine, 25, 29, 53. — Minéralogie, v° Chimie docimastique. — Philosophie, 40. — Physique expérimentale, 121.

Limoux, 40. — Montpellier, 53, 121, 159, 167. — Paris, 113. — Reims, 113. — Toulouse, 54, 67, 121, 122.

Bertholon, 121. — Carbonnier (Pierre), 149. — Chaptal, 121. — De Clapiès, 167. — De La Coste, 44. — Martin, 121. — De Sauvages, 101.

Prospectus d'une ménagerie, à Paris, 153.

Prostituées (Correction des), à Paris, 146.

Protestantisme, Protestants, — Religion Prétendue Réformée, Religionnaires, 61, 67, 131, 151, 153, 165, 230.

Amendes et confiscations pour fait de religion (religionnaires et nouveaux convertis), 165.

Artisans religionnaires, 29, 31, 56.

Assemblées des protestants, 25, 50, 159. — Députés des églises réformées, assemblés à La Rochelle, 131.

Beaucaire (Gard) : — protestants, 239.

Biens immeubles de ceux de la R. P. R., 145, 158. — Biens des religionnaires fugitifs, 101, 160. — Biens des nouveaux convertis, 81, 148.

Brûlements de métairies et de villages, voir ci-dessus, p. 129, v° *Brûlements*, et p. 169, v° *Fanatiques*.

Camisards : — excès commis par eux, voir ci-dessus, p. 169, v° *Fanatiques*.

Castres (Tarn) : — exercice de la R. P. R., 32 ; — chirurgiens catholiques et chirurgiens protestants, 55, 56. — cf. Chambre de l'Édit.

Chambre de l'Édit, à Castres, 26, 28, 44, 67.

Chirurgiens religionnaires, 30, 55, 56.

Consistoires : — dons faits aux consistoires de la R. P. R., 30.

Contribution des religionnaires aux dépenses de construction et de réparation des églises et presbytères, 30.

Convertis (Nouveaux-), autrement dits Nouveaux-Catholiques, 29, 31, 55, 56, 58, 63, 129, 130, 137,

153, 158, 164, 165, 167, 173, 230; — leurs biens, 81, 148; — faveurs à eux accordées, 56. — Nouveau converti relaps, 151, cf. 150.

Culte protestant: — exercice de la R. P. R., 32, 67; — dans les châteaux, 55, 56; — dans les villes épiscopales, 55, 56. — Restrictions à l'exercice de la R. P. R., 28.

Destructions d'églises catholiques par ceux de la R. P. R., 50; — à Lunel, 241.

Dévastations et cruautés commises par les Camisards, voir p. 169, v° *Fanatiques*.

Écoles pour les enfants des anciens catholiques et des ci-devant religionnaires, 159.

Édit de Nantes, 55, 131; — sa révocation, 148. — Cf. Chambre de l'Édit.

Entreprises de ceux de la R. P. R., 50.

État civil des non-catholiques, 125. — Inventaire, par ordre alphabétique de localités, des registres des baptêmes, mariages et mortuaires, des protestants de la ville et du diocèse de Nîmes, qui se trouvent aux Archives du Palais de la dite ville, 243.

Exclusion des religionnaires de diverses fonctions publiques, 28, 56; — à Uzès, 55.

Fanatiques, cf. Camisards.

Fugitifs (Religionnaires), 148, 153, 167, 173; — leurs biens, 101, 166.

Imposition sur les protestants, 28. — Arrérages des tailles des lieux de la R. P. R., 47. — Cf. Contribution.

Lunel (Hérault): — église paroissiale démolie par les protestants, 241.

Malades religionnaires visités par les ecclésiastiques (curés et religieux), 30, 55, 56.

Mariages mixtes: — officiers catholiques, dont les femmes sont de la R. P. R., 140.

Ministres de la R. P. R., 29, 55, 56, 158.

Montauban: — exercice de la R. P. R., 32.

Montpellier: — exercice de la R. P. R., 32; — habitants religionnaires, 55. — Notes sur les affaires des protestants à Montpellier (1598-1661), 235.

Montrevel (Le maréchal de), 65, 85.

Nîmes: — exercice de la R. P. R., 32. — Registres des baptêmes, mariages et mortuaires, des habitants de la ville et du diocèse de Nîmes, 243.

Notaires appartenant à la R. P. R., 67.

Orphelins protestants, cf. Tutelle.

Précautions contre ceux de la R. P. R., 30.

Privas (Ardèche): — religionnaires, 29; — siège et destruction de la ville, 44.

Procès pour fait de religion, 146. — Procès entre protestants et catholiques, cf. Chambre de l'Édit.

Procureurs appartenant à la R. P. R., 67.

Relaps (Religionnaires), 150, cf. 151.

Révocation, cf. Édit de Nantes.

Temples de la R. P. R., 56.

Tutelle des enfants orphelins, dont les parents sont morts dans la R. P. R., 32, 57, 62.

Uzès (Gard): — exercice de la R. P. R., 32. — Ceux de la R. P. R. exclus du consulat et du conseil politique d'Uzès, 55.

Prouille (Aude, commune de Fanjeaux). — Monastère de religieuses dominicaines, 5. 16 (table), 242.

Chemin de Mirepoix (Ariège) à la Pyramide de Prouille, 120.

Provence, 16 (table), 201. — Armée de Provence, 222.

Beaucairois (Les): — leurs droits et libertés en Provence, 238.

Canal projeté en Provence (de Saint-Chamas à Avignon), sur la route de Marseille à Lyon, 169. — Actions du Canal de Provence, 202.

Contagion, Maladie contagieuse, cf. Peste.

Cour des Comptes, Aides et Finances, 216.

Eaux-de-vie de Provence, 162, 167, 168, 192.

Épizooties en Provence, 100.

Foraine (Droits de) et patente, 198. 208. — Traites foraines et domaniales, 196.

Gabelles de Provence, 151.

Limites de la Provence et du Languedoc, 215.

Parlement de Provence, 216.

Patente (Droits de foraine et), 198.

Pêche maritime, 185, 196.

Peste de Marseille et de Provence, 39, 45, 90, 171, 172, 173, 174, 178; — emprunts contractés à cette occasion par les villes de Provence, 172.

Ports de mer, 176, 231.

Route (La grande) de Provence, 112.

Salins, 99. — Sels, 136, 216.

Table marbre (Droits de la), 189.

Tailles, 70; — dues par les seigneurs-féodataires, 208, 225.

Vins de Provence, 162, 167, 168, 192.

Localités diverses, voir *Aix-en-Provence*, *Arles*, *Barbentane*, *Boulbon*, *La Ciotat*, etc., *Bouches-du-Rhône*, etc.

— Le Comte de Provence, plus tard Louis XVIII, sa maison, 74.

Province (La). — le Languedoc. — Voir la présente table, p. 191, v° *Languedoc*.

Provins (Seine-et-Marne). — Juridictions, 202.

Provisions, arrêts et autres actes, concernant la province de Languedoc, 48, 52, 53.

Provisions d'offices divers, 88, 130.

Prud'hommes, 50; — à Bordeaux, 175. — Contrôleurs-prud'hommes, 229. — Prud'hommes-experts, 30, 50, 55, 56.

Prunières (Lozère). — Ancien château d'Apcher, baronnie, voir *Apcher*.

Prusse rhénane. — Les citoyens d'Aix-la-Chapelle et de Cologne, affranchis du droit d'aubaine, 73.

Psalmody (Gard, commune d'Aigues-mortes). — Abbaye, 7, 10, 16 (table), 57, 61, 119, 237, 238, 240.

Puechauriol (Tarn, commune de Castres). — Église, 107.

PUGET (Le président de), 95.

Puichéric (Aude), 36.

Puilacher (Hérault), — Seigneurie, 242.

Puimisson (Hérault). — Seigneurie, 242.

Puissalicon (Hérault), 34, 104.

Puissergnier (Hérault), 88.

Puivert (Aude), 116; — subvention, 93.

Pujol (Le), hameau de la viguerie de Toulouse. — Domaine et justice, 35, 62, 81, 160.

Puy (Le), autrement dit *le Puy-en-Velay* (Haute-Loire), 5, 6, 9, 10, 11, 14, 16 (table), 236.

Biens abandonnés, 95.

Chapitre cathédral, 54.

Collège, distribution des prix, 120.

Courratier = courretier = courtier de la ville, 23, 48, 54.

Dentelles du Puy, 130.

Évêque, Évêché, siège épiscopal, 4, 236, 242, notaires de l'évêque, 10.

Filature de coton, 106.

Grands Jours, 15.

Hôpital Général, 119.

Juridictions réunies à celles de Nîmes, 20.

Magasin de munitions, 47.

Manufactures : — étoffes de soie, 106, 107; — mousselines, 109. — Cf. Filature.

Notaires de l'évêque, 10.

Pariage, 10.

Saunerie (Rue de la) : — privilège de la vente du sel, 96, 214.

Subvention, 95, 102.

Tailles (Recettes des), 65, 86.

Diocèse, 16 (table), 46.

Capitation dans le diocèse, 122.

Chemins divers, 107, 108, 109, 110, cf. Routes.

Cours d'accouchement, 123.

Grêles, 37, 64, 84.

Impositions des communautés : — préambules des rôles, 106; — cf. Capitation, Tailles, Vingtième.

Inondations, 37, 64, 84.

Insensés, 119.

Ponts du diocèse, 108.

Routes principales du diocèse, 106; — du Puy à Lyon, 65, 86, 106, 108; — du Puy à Rodez, 122, 124, 125; — du Puy au Vivarais, 108.

Syndic du diocèse. Le — entre aux États de Languedoc, 60.

Tailles (Recette des) du diocèse : vol de 49,000 livres des deniers voiturés du Puy à Lyon, 65, 86.

Viguerie royale de Montfaucon, 120.

Vingtième de l'industrie, 122.

Voir la présente table, v° *Velay*.

Localités diverses, voir p. 197, v° *Haute-Loire*.

Puy-de-Dôme (Département du). — Voir *Auvergne, Clermont-Ferrand, Montferrand, Aubert, Issoire, Riom, Thiers*.

Puycelci (Tarn), 16 (table), 90, 92, 130.

Puylaurens (Tarn), 2. — Chemin de Toulouse à Castres, 121, 122. — Justice, 183. — Subvention, 93, 98.

Puyvert = *Puivert* (Aude).

Pyramides. — Pyramide de Bouzigues (Hérault), sur le chemin de la Poste, 122. — Chemin de Mirepoix (Ariège) à la pyramide de Pramille (Aude), 120.

Pyrénées. — Merrain des Pyrénées, 90.

Traité des Pyrénées, 213.

Pyrénées (Basses-) (Département des). — Voir *Béarn, Navarre, Labour, Pays de, Basque (Pays), Pau, Bayonne*.

Pyrénées (Hautes-) (Département des). — Voir *Bigorre, les Quatre-Vallées*.

Pyrénées-Orientales (Département des). — Voir *Roussillon, Cerdagne, Conflent, Fenouillet, les Corbières, Perpignan, Prades, Canet, Mont-Louis, Saint-Michel-de-Cuxa, Thuir*.

Quadrille (Jeu de), 216.

Quais, dans diverses villes : — Paris, 151, 156, 168; —

Rabastens (Tarn), 118, 131 ; — Toulouse, 121, 122, 124 ; — La Voulte-sur-Rhône (Ardèche), 120.
Quarantième (Droits de tiers-sur-taux et de), de la ville de Lyon : — bureaux en Languedoc pour la perception de ces droits, 60, 89, 90, 130, 146, 172, 178, 197, 223.
Quart (Droit de) du vin, à Toulouse, 87, 147.
Quartiers d'hiver des troupes, 135.
Quatre-Canaux (Les), croisée du Lez canalisé et du Canal des Étangs (Hérault, commune de Palavas), 125.
Quatre-Vallées (Les), dans l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) — Burats, cadis et autres étoffes y fabriquées, 91, 173, 178.
Quercy, 14. — Cours des généraux de la justice des Aides, ès pays de Languedoc, Rouergue, Quercy, etc., 76. — Impôts directs et indirects (tailles, aides, gabelles et autres finances), 76. — Sel blanc du Languedoc, 16 (table).
Querelle (Statuts de), 20.
Quesnel (Le P.), 142, 145, 165.
Quesnoy (Le) Nord, 143.
Questes et exactions, à Lunel, 240.
Quêteurs d'aumônes pour la rédemption des captifs (ordre de la Merci), 109.
Quillan (Aude), 153. — Bois, 176, 177.
Quimper (Finistère). — *Amirauté*. — Pêcheries, 202.
Quincaillerie du Hainaut et de la Flandre française, 199.
Quinsac de Lafabrèges (Henry-Philippe), coupable de concussions : — sa condamnation, 222.
Quint (Droit de), 129.
Quintenas (Ardèche), 211. — Collecteur des tailles concussionnaire, 96.
Quittance (Droits de), 34, 67, 96 ; — attribués à tous les officiers comptables, 230.
Quittances de finances, 178; — des affaires extraordinaires, 130.
Quittances sur papier timbré, 156.

Rabais (Mise au) du rôle des impositions, 61.
Rabastens (Tarn), 1, 2, 16 (table), 66, 91, 108.
Inondations du Tarn, 118.
Quais sur le Tarn, 118, 121.
Vins de Rabastens, 175.
Rabattement des décrets, 129, 130.
Rachat — des albergues, en Languedoc, 154, 185, 189; — de la capitation, en Languedoc, 222 ; — du Domaine, 130 ; — de l'équivalent, 44 ; — du prêt et de l'annuel, 145, 146, 151, 157, 165.
Rachats des Fiefs (Le *Livre des*), des archives de la Tour de Carcassonne, 242.
Radelle (Canal de la), de l'étang de Mauguio à Aiguesmortes, voir la présente table, v° *Canaux*, p. 133, art. *la Radelle*.
Raffinage des sucres: — mélasses et sirops en provenant, 165.
Raffinerie de cire, — à Dunkerque, 199.
Raffineries de sucre, 169, 194; — *a*. en Languedoc : — Cette, 63, 89, 93, 94, 100, 103, 104, 130, 166 ; — Montpellier, 103, 104, 114; — *b*. en dehors du Languedoc : — Bordeaux, 197, 201; — Dieppe, 201 ; — Nantes, 142; — La Rochelle, 169, 197, 201 ; — Rouen, 201.
Rage (Traitement de la), 120.
Ragotzi (Le prince), 149.
Raisin (Marc de) : — eaux-de-vie, 166.
Raisins entrant à Paris (Droits sur les), 172.
Ramonage des cheminées, à Paris, 193.
Ranchin (Guillaume de), conseiller en la Cour des Comptes de Montpellier, 185.
Rancogne (Charente). — Bombes coulées dans les forges de la forêt de Rancogne en Angoumois, 150.
Rançon du roi Jean, 1, 231, 232.
— du duc d'Alençon, 10.
Randon (Baronnie de), en Gévaudan, 14.
Râpes à tabac, 147.
Rasement — des citadelles, 52 ; — des fortifications des villes rebelles, 47 ; — de Leucate, 55.
Rastadt (Grand-Duché de Bade). — Traité, 149.
Rat (Jean), receveur des tailles du diocèse de Béziers, 149.
Ratines fabriquées à Albi, Graulhet, Lafenasse, Lombers et Réalmont, 103, 104.
Ratisbonne (Bavière). — Les citoyens de Ratisbonne affranchis du droit d'aubaine, 73.
Ravenel (Oise). — Fabriquants de serges, 202, 203.
Raymond VI, comte de Toulouse. — Concile de Saint-Gilles, 238.
Raymond VII, comte de Toulouse : — son testament, 238.
Raymond Gaucelm, seigneur de Lunel : — son testament (1215), 240.
Raymond Trencavel, 242.
Ré (Ile de) (Charente-Inférieure). — Sels, 180.
Réal (Droits de) et d'impériage, sur le minerai de fer

du Conflent et du Roussillon, 113 ; — abonnement fait avec la ville de Perpignan, 122.
Réalité des tailles en Languedoc, 61.
Réalmont (Tarn). — Chemin d'Albi à Réalmont, 120, 122. — Chemin de Castres à Réalmont, 123.
Consuls, 107. — Église paroissiale, 97.
Le prévôt et juge de la ville, 107.
Ratines fabriquées à Réalmont, 103, 104.
Subvention, 97.
Réappréciation (Droits de), 167, 210.
Rebelles (Villes) : — rasement des fortifications, 47.
Rébellion des Tuchins, 6.
Rébellions : — à Gontaut, 146 ; — à Nîmes, [illegible]
[illegible] de Montpellier. [illegible] 222.
Recettes, Receveurs, Recettes générales, Receveurs généraux, Receveurs particuliers, etc.
Receveurs des amendes, 140, 145, 162, 163, 182, 207, 213, 223.
Receveurs des amortissements, 145.
Receveurs des consignations, 50, 62, 63, 79, 81, 130, 148, 151, 159, 170, 172, 221.
Receveur des décimes, 148.
Receveurs du Domaine, 28. — Receveurs généraux des Domaines et Bois, 137, 138, 225.
Receveurs particuliers des Eaux et Forêts, 138.
Receveur général des économats, 75.
Receveurs des épices, 50, 140, 141, 144, 158, 162, 182, 207, 223.
Receveurs de l'Équivalent, 12.
Receveurs des Fermes générales, 140.
Receveurs des Finances, 43. — Recettes générales des Finances, 130. — Caisse commune des recettes générales des Finances, 194. — Rentes sur les recettes générales des Finances, 145. — Recette générale des Finances en Languedoc, 23, 30. — Receveurs généraux des Finances, 46, 90, 157, 158, 165, 168, 178, 229, 230. — Receveurs particuliers des Finances, 178.
Recette du franc-alleu, 54.
Receveurs des gabelles, 140, 148, cf. 17.
Receveurs des octrois, 130, 154, 195.
Receveurs des revenus casuels, 162.
Recettes des tailles, 130 ; — du diocèse du Puy, 65, 86. — Receveurs des tailles, 20, 24, 26, 29, 30, 43, 60, 61, 63, 67, 68, 87, 88, 90, 92, 93, 98, 104, 108, 118, 120, 129, 130, 137, 157, 158, 160, 165, 219, 222, 223 ; — en Dauphiné, 151 ; — en Languedoc, 133, 144, 160, 202 ; — dans les différents diocèses du Languedoc, 46, 135, 219, 220, 224 ; — dans le diocèse de Béziers, 149 ; — dans le diocèse de Montpellier, 179 ; — dans le diocèse de Rieux, 64.
Receveurs du taillon, 44, 98, 130. — Recette générale du taillon, 54. — Receveurs généraux et particuliers du taillon des généralités de Toulouse et de Montpellier, 68.
Receveurs extraordinaires, 46.
Receveurs triennaux des diocèses, 46.
Office de receveur quatriennal, 24.
Différentes recettes de la province de Languedoc, 97. — Trésorier et receveur général de Languedoc, 51. — Receveurs des diocèses, 20, 23, 46, 129 ; — cf. Receveurs des tailles.
Recherche générale, faite par les commissaires du Roi, des biens des contribuables du diocèse de Maguelone, 234.
Recherche des feux, 238.
Recherche des francs-fiefs dans le Lauraguais et l'Albigeois, 46.
Recherche de la noblesse, 50, 130, 152, 156, 158, 169, 216. — Recherche des faux-nobles, 29, 34, 55, 137, 140.
Récollets — de Bagnols (Gard), 124.
Récoltes. — Essai sur la quantité de semence la plus avantageuse au produit des récoltes, 112. — Pertes des récoltes, 39, 93. — Récoltes des grains détruites par la sécheresse, dans divers diocèses du Bas-Languedoc, 174. — Stérilité des récoltes, 32.
Recommandaresses et nourrices, à Paris, 151.
Reconnaissance des écritures et signatures, en matière criminelle, 69.
Reconnaissances féodales, 130, 233, 238.
Recouvrement des finances, 51. — Forme du recouvrement des impositions, 25.
Recrues, 198 ; — de l'infanterie, 138, 139 ; — des milices, 130, 145.
Rectorie de la Part Antique de Montpellier, juridiction du Recteur, 5, 170, 179, 201, 237 ; — voir *Montpelliéret*.
Récusation de juges, 129.
Redevances foncières, payables en grains, 179.
Redevances payées par les tenanciers du Domaine du Roi, 140, 147.
Redins (Cordelats et) des fabriques de Mazamet et de Boissezon-d'Augmontel, 105.
Redoutes pour la défense de la côte, 103.

Référendaires (Tiers), 230.
Réformateurs du Languedoc, 10.
Réformation — des abus, 231 ; — dans les administrations communales, 106 ; — dans l'administration de la justice, 236.
— des feux, 8.
— des gabelles, 135, 136, 217.
— des leudes, 17, 46.
— du luxe, 148.
— de l'ordre judiciaire, 18.
— des universités, 55.
Réforme, Religion Prétendue Réformée, — voir ci-dessus *Protestantisme, Protestants*.
Réforme militaire : — officiers des troupes, 221 ; — sous-lieutenants, 67 ; — soldats, 167.
Régale, 9, 11, 14, 16 (table), 26, 50, 53, 158, 236. — L'évêché du Puy et la régale, 242.
Régence du royaume, 131, 151, 155, 157, 158, 164.
Régents des collèges et régents des petites écoles, 107, 113 ; — Alais, 41 ; — Clermont-de-Lodève, 116 ; — Montpellier, 101 ; — Paris, 113 ; — Reims, 113 ; — Saint-Pons, 90.
Régiments divers : — artillerie, 194 ; — cavalerie, 199 ; — infanterie, 201, 204 ; — gardes-françaises, 160, 199 ; — de Clermont, 199 ; — de Conty, 199 ; — d'Enghien, 204 ; — de Montmorency, 44 ; — de Villeroy, 199 ; — allemands, 201 ; — irlandais, 167, 204 ; — suisses, 202.
Registres-journaux des comptables, 130.
Registrum curie Francie (Le), dressé par ordre de Louis IX (1269), 242.
Règlements divers, — émanant du pouvoir royal, 78, 203 ; — pour les Chambres des Comptes, 51, 78 ; — pour les collecteurs des tailles, 61, 77 ; — pour les enquêteurs, 191 ; — pour les gardes-minutes, 191 ; — pour les receveurs des tailles, 61 ; — pour les substituts-adjoints, 191 ; — pour les syndics des huissiers, 191.
Règlements concernant les amendes, 191 ; — les biens abandonnés, 61, 93 ; — le contrôle des dépens, 191 ; — les criées, 191 ; — les décrets volontaires, 191 ; — les défauts, 191 ; — les droits réservés, 191 ; — les épices, 191 ; — l'étape, 68 ; — les gabelles, 136, 183 ; — les gages intermédiaires, 191 ; — la justice, 134 ; — la police, 134 ; — la procédure, 69, 73, 74, 230 ; — les séparations des maris et femmes, 72 ; — les subventions, 95 ; — les tailles, 76, 78.
Règlements particuliers au Languedoc : — diocèses, villes et communautés du Languedoc (1662), 68, 71 ; — Assiettes des diocèses, 68 ; — Chambre des Comptes de Montpellier, 51 ; — gabelles du Languedoc, 183 ; — greffiers de la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier, 77 ; — hôpital Saint-Éloi de Montpellier, 158 ; — huissiers de la Cour des Comptes, du Sénéchal et du Petit-Scel de Montpellier, 69 ; — juridiction du Parlement de Toulouse, de la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier et des autres tribunaux et sièges de Languedoc, 95 ; — la justice en Vivarais et en Gévaudan, 73.
Règlement général de police de Montpellier (1694, et additions, 1699-1715), 161, 193, 210, 225.
Règlements de juridictions, 230.
Règlements des juges (Évocations et), 69, 213.
Regratiers, Regrats, 21, 23, 46, 50, 65, 67, 94, 130, 136, 173, 178, 182, 206, 209. — Regratiers et revendeurs de sel à petites mesures, 216. — Offices de regratiers, 87, 130. — Regratiers du Languedoc, 167, 195 ; — de Lavaur, 52. — Prix du sel dans les regrats du Languedoc, 34, 167.
Réhabilitations de noblesse (Lettres de), 141.
Reich de Pennautier (Pierre-Louis), voir ci-dessus *Pennautier* (De).
Reims (Marne). — Collèges, 113.
Droguets fabriqués à Reims, 182.
Eaux-de-vie de marc de raisin, 166.
Étamines dites *à la Royale*, 167.
Étoffes appelées *dauphines*, 167.
Étoffes appelées *marocs*, 167.
Université : — Faculté de Droit, 171 ; — régents et professeurs septénaires des collèges, 113.
—— *Diocèse*. — Chambre ecclésiastique du diocèse, 169. — Église cathédrale de Reims : bois de la fabrique, 174. — Jésuites du diocèse de Reims, 146.
Reine (La) : — officiers de sa Maison, 189.
Reines diverses : — France et pays étrangers, 5, 44, 47, 52, 131.
Eau de la Reine de Hongrie, 37, 39, 84, 90, 130.
Réjouissances publiques, 101.
Relais de halage : — relais formés sur les bords des rivières navigables, 123.
Relais de poste, 189, 190 ; — chevaux des relais, 47.
Relaps (Religionnaires), 150, 151.
Relief (Droit de), 38, 64, 88, 116, 129, 130, 220.

Religieuses : — leurs dots, 156. — Monastères de filles, 162 ; — diocèse de Narbonne, 106. — Vivarais, 107 ; — Paris, 134 ; — Poissy, 162 ; — Prouille, 5 ; — Toulouse, 124 ; — voir *Bénédictines, Cisterciennes, Cordelières*, etc.

Religieux. — Voir *Ordres religieux*. — Visite des malades protestants, 55, 56.

Religieux lais (Oblats et), 156, 165.

Religion. — Libelles touchant les affaires de religion, 142 ; — satire contre les dévotes et les confesseurs, 149. — Procès pour fait de religion, 146.

Religion Prétendue Réformée, Religionnaires, voir *Protestantisme, Protestants*.

Reliquataires, 129.

Reliquats des comptes, 61, 129.

Remboursements, 51 ; — des charges municipales, 94 ; — des emprunts, 43. — Remboursement des créanciers de la province de Languedoc, 214.

Caisse de remboursement, 176.

Remboursements par loterie, 43, 214.

Remèdes. — pour la colique néphrétique, etc., 147.

Réméré (Ventes à), 152.

Remises — sur le don gratuit, 32, 109, 110, 124, à cause des grêles, 36 ; au profit des diverses communautés, 108 ; — sur les impositions, 37, 39, 40, 41, 130.

Remission (Lettres de), 138, 236, cf. 186.

Remontrances — du Parlement de Paris, 72 ; — du Parlement de Bretagne, 72.

Remoulins (Gard), 9, 13, 16 (table). — Pont sur le Gardon, 42, 100. — Voir *Lafoux*.

Remparts des villes : — Beaucaire, 238, 239 ; — Lavaur, 101 ; — Lunel, 240 ; — Montpellier, 209. — Paris, 75, 157 ; — Saulieu (en Bourgogne), 75 ; — Villeneuve-lès-Avignon, 240.

Remuage (Congés de), 155, 162, 163.

Renardier de la capitainerie de la Varenne du Louvre, 174.

Rennes (Ille-et-Vilaine). — Église cathédrale et évêché, 6 (1). — Incendie de la ville, 198.

— *Diocèse*. — Toiles à voiles fabriquées dans les paroisses du diocèse de Rennes, 181.

— *Généralité*. — Bureau des Finances, 72.

Rentes, 39, 74, 75, 78, 83, 88, 89, 91, 144, 145, 152, 158, 164, 167, 177, 207. — Rentes héréditaires, 70. — Rentes perpétuelles, 192, cf. 110. — Rentes viagères, 33, 57, 61, 137, 151, 152, 160, 162, 165, 173, 174, 176, 177, 178, 179, 181, 182, 186, 188, 190, 191, 192, 193, 204, 207, 213, 216, 217, 223, 230 ; — en forme de tontine, 202, 204.

Rentes constituées à prix d'argent, 52, 129, 130 ; — au denier vingt, 70, 92, 112, 130, 193 ; — au denier vingt-cinq, 110.

Rentes dues par le Roi, 50. — Rentes sur l'État, 67, 75, 157, 159. — Rentes sur les états du Roi, 129.

Rentes assignées sur les aides et gabelles, 25, 29, 78, 145, 147, 152, 177, 178.

Rentes constituées sur les cinq grosses fermes, 134. — Rentes assignées sur la ferme du contrôle des actes des notaires, 181.

Rentes assignées sur les finances, 29 ; — sur les recettes générales des finances, 30, 145.

Rentes sur les postes, 230.

Rentes assignées sur les tailles, 49, 142, 143, 146, 151, 152, 168, 169, 180, 181, 182.

Rentes provinciales, 130, 145, 158, 171, 178, 182, 207, 230. — Rentes sur les pays d'États, 164.

Rentes constituées sur la province de Languedoc, 63, 64, 82, 89, 130, 160, 207, 217, 223, 224. — Rentes créées sur la Province par édit d'août 1714, 130. — Contrats de reconstitution de rentes sur la Province, 130. — Rentes sur l'Équivalent, 31, 32.

Rentes constituées sur la ville de Paris, autrement dit sur l'hôtel de ville de Paris, 134, 137, 138, 142, 145, 150, 151, 155, 156, 159, 162, 166, 167, 170, 172, 173, 176, 179, 180, 181, 204, 207, 213, 216, 230. — Contrôleurs des rentes de l'hôtel de ville de Paris, 75.

Rentes des communautés, 130. — Rentes dues par la ville de Toulouse, 88, 205.

Propriétaires de rentes, 53 ; — voir *Rentiers*.

Paiement des rentes, 53. — Payeurs des rentes, 216, 230. — Contrôleurs des rentes, 75, 172, 229.

Arrérages de rentes, 161. — Conversion, 158, 159, 169. — Dixième, 151. — Remboursement, 131.

Rentes (Cens et), 130, 229. — Rentes foncières, 85, 129, 225 ; — allivrement des rentes foncières portant lods et vente, 114. — Rentes à locaterie perpétuelle, 110. — Rentes dues aux hôpitaux, 103. — Rentes seigneuriales, 104.

Rentiers — de la province de Languedoc, 94, 196 ;

(1) L'évêque de Magnelone Antoine de Lauzier, précédemment évêque de Rennes, contraint par le feu de faire remettre en état les maisons et édifices de l'église et évêché de Rennes (1392).

voir *Loteries* ; — de l'équivalent, 57 ; — de l'hôtel de ville de Paris, 171.
Réparation des feux, en Languedoc, 1, 6, 232, 233.
Réparations — des châteaux, 10, 21 ; — des chemins, 7, 87, 88, 106, 234, 238 ; — des églises, 18 ; — des fortifications, 52, 238 ; — des ponts et passages, 46, 53, 54, 67, 106, voir *Ponts, Ponts et Chaussées*.
Répertoires des actes des greffiers et des notaires, 150.
Repos des dimanches et fêtes, 143, 147.
Représailles (Lettres de marque et de), 237, cf. 16 (table).
Requêtes civiles, 172, 181, 188, 193.
— en cassation d'arrêts, 152.
Requêtes de l'Hôtel, 74, 216.
Requêtes du Palais, 74.
Requint (Droit de), 60, 88, 129, 130, 220.
Restes des comptes, 51. — Contrôleur des restes de la Chambre des Comptes de Paris, 130.
Restitutions de deniers indûment imposés, 129.
Retrait féodal, 161.
Retrait lignager, 137, 150, 156, 158, 161, 165.
Retrouve (Tabacs appelés de), 169.
Rêve (Droits de), 16 (table), 21, 46, 167, 210, 236, 239, 240.
Revel (Haute-Garonne), 1, 3, 16 (table), 121.
Église paroissiale, 93, 96.
Rigole de Revel, 32, 62.
Route de Revel à Carcassonne, 121.
Subvention, 41, 96.
Revenant bon des impositions, 21, 55.
Revendeurs (Juifs et), 75.
Revendeurs de sel, 67, 136, 165, 206. — Muletiers et voituriers revendeurs de sel, 61, 67, 121, 201, 202. — Regratiers et revendeurs de sel à petites mesures, 216 ; — voir *Regratiers*.
Revenu des biens (Impôts sur le) : — cinquantième, 184, 185, 186, 188 ; — dixième, 201, 202, 205, 221 ; — voir *Cinquantième, Dixième*.
Revenus casuels, 138, 162, 168, 230.
Revenus patrimoniaux = revenus communaux, revenus des villes et communautés, 61, 178 ; — Amiens, 75 ; — Marseillan, 115 ; — Montpellier, 109 ; — Nîmes, 219 ; — Toulouse, 98, 112, 121.
Révision du procès d'Orival, 168.
Révocation — de l'édit de Béziers, 24, 27, 49, 131, 135 ; — de l'édit de Nantes, 148.
Révolte du duc de Joyeuse : — complicité des habitants de Toulouse, 44.
Revues (Commissaires aux), 130, 221, 229.
Reyniès (Tarn-et-Garonne). — Procès de la communauté contre le seigneur pour raison de la nobilité de ses biens, 65, 86, 130.
Reyniez (Le baron de), 127.
Rhétorique (Thèse de), 153.
Rhône (Le), 16 (table), 44, 58, 62, 79, 100, 110, 129, 130, 174 : — déclaré être sous la souveraineté du Roi de France et faire partie du Languedoc (arrêt de 1691), 10, 43, 61, 92, 209, 215.
Atterrissements, 39, 40, 106, 125 ; — aux Angles (Gard), 90 ; — à Beaucaire, 98 ; — à Boulbon (Bouches-du-Rhône), 109 ; — à Charmes (Ardèche), 114 ; — à Tarascon, 98, 109 ; — cf. Créments.
Bacs et passages, — à Malatras (commune de Saint-Marcel-d'Ardèche, 102 ; — à Serrières (Ardèche), 123 ; — à Tournon, 123 ; — à Valence, 10, 16 (table) ; — à Villeneuve-lès-Avignon, 108.
Bras-de-Fer, cf. ci-dessous Canal.
Brassière de Fourques, 177, 217.
Canal du Bras-de-Fer = du Grand-Rhône au Vieux-Rhône, 65, 87, 130.
Canal (Nouveau) du Rhône = de Beaucaire à Aiguesmortes, 135 ; — du Rhône à Cette, par les Étangs, 42, 96, 109, 110 ; — voir la présente table, v° *Canaux*, pp. 131 à 133, art. Beaucaire, Bras-de-Fer, Rhône.
Canal du Rhône-mort, cf. *Rhône-mort*.
Chaussées, 4, 5, 7, 41, 42, 65, 85, 88, 103, 108, 115, 117, 148, 178 ; — au Pont-Saint-Esprit, 38, 88, 89, 96, 98, 102, 130, 199 ; — à Beaucaire, 237, 238, 239 ; — depuis Beaucaire jusques Silveréal, 109, 130. — Dépaissance sur les chaussées du Rhône, 91.
Créments, 61, 93, 99, 239 ; — aux Angles (Gard), 92 ; — à Charmes (Ardèche), 120 ; — cf. Atterrissements.
Débordements du fleuve, cf. Inondations.
Douanes : — bureau établi dans l'île de la Barthelasse, 95 ; — douanes de Lyon, de Valence et de Vienne, voir la présente table, p. 158, v° *Douanes*.
Iles, 4, 7, 8, 13, 14, 15, 32, 40, 50, 61, 89, 90, 93, 99, 106, 125, 239 ; — soumises à la juridiction du Roi de France et déclarées faire partie du Languedoc, comme le fleuve lui-même, 10, 11, 43, 209, 215. — Droit de champart, 215.
Iles (suite) : — île d'Argenton, vulgairement appelée Patiras, réunie à celle de la Barthelasse,

12[illegible] de d'Avelet, 108. — îles d'Avignon, 8, cf. Argenton, Barthelasse, Pateras; — île de la Barthelasse, 95, 123, 178, 179, 190; — îles de Beauchastel, 63, 82, 87, 114, 147, 198; — îles de Donzère, 64, 65, 84, 85; — îles de Mondragon, 100; — îles du Grand et du Petit Mouton, près de Barbentane, 61, 94, 95; — îlot de Pateras ou Patiras, près Avignon, 60, 123; cf. Argenton; — île de Piot, près des Angles, 121, 125; — îles du terroir du Pont-Saint-Esprit, 117; — îles voisines de Tarascon, 91; — îles relevant de l'évêché de Viviers, 81.

Inondations, 23, 37, 45, 65, 85, 125.

Jetée d'Avignon, 88, 130, 205, 220.

Lônes. [illegible] Malaures, 100, 102. [illegible] de la Palière du Roi, 107.

Moulins à bateaux, 108.

Navigation, 190. — Sels de Peccais voiturés par le Rhône, 152. — Vins du Languedoc amenés à Paris par le Rhône, 40, 86, 87, 92. — Droits sur les marchandises transportées par le Rhône, 21.

Ouvrages du Rhône (Droit de petit-blanc pour les), 122. — Cf. Chaussées, Jetée, Ponts.

Péages, 4, 12, 41, 49, 55, 60, 67, 68, 71, 86, 87, 89, 96, 103, 152, 167, 170, 210; — sur le sel, 10, 206. — Représentation des titres des péages sur le Rhône, 32. — Révocation du doublement des péages du Rhône, 28. — Tarif de péage, 238. — Péages divers sur le Rhône, 237; — à Beaucaire, 238; — à Seyssel (Ain), 204; — à Tarascon, 67; — à Vertrien, 194. — Péages du duc de Ventadour, 41.

Pêche dans le Rhône, 9.

Ponts: — pont de bateaux entre Beaucaire et Tarascon, voir *Beaucaire*; — ponts en pierre, voir *Avignon*, *Pont-Saint-Esprit*.

Ports: — Beaucaire, 40, 93, 94, 130; — Villeneuve-lès-Avignon, 108.

Quai le long du Rhône, à La Voulte en Vivarais, 120.

Route (Nouvelle) du Vivarais, le long du Rhône, 124, 125, 126.

Rhône-mort (Roubine du), dans le terroir de Peccais (près Aiguesmortes), 237.

Rhône (Vieux-[illegible]) [illegible], 237.

Ribaute (Gard), 9, 16 (table).

Richelieu (Indre-et-Loire). — Grenier à sel, 177, 184.

RICHELIEU. Le cardinal de —, [illegible] fondé pour le repos de son âme, 143.

— (Le duc de), lieutenant général et commandant en chef en Languedoc, 60.

Richesse de l'État, 73.

RICOME (Laurent), 163.

Rieux (Haute-Garonne), 1, 3, 16 (table), 91, 92.

Conseil politique, 116, 122.

Consulat, 116.

Médecins, 98.

— *Diocèse*. — Chemins divers, 109, 120.

Communaux ou vacants inféodés, 113.

Droits seigneuriaux, à Bérat, 91.

Manufacture de La Terrasse, 62.

Rivières diverses, 111, 116, 122.

Tailles, 84; — receveur des tailles, 64.

Localités diverses, voir *Bérat*, *Latrape*, *Marquefave*, *Saint-Sulpice-de-Lezat*, *Salles*.

Rieux, alias *Rieux-Mérinville*, diocèse de Narbonne, aujourd'hui *Rieux-Minervois* (Aude). — Communauté, 64, 65, 84, 86, 94.

—— *Seigneurie*. — Terre de Rieux, 38.

Seigneurie de Rieux-Minervois, 242.

Baronnie de Rieux-Mérinville, 54, 60, 64, 65, 83, 87, 89, 97, 202.

Comté de Rieux-Mérinville, 60; — le comte de Rieux, 94; — la comtesse de Mérinville, 168.

RIGAUD DE BELBEZÉ, ancien capitaine d'infanterie, habitant de Marseillan, 113.

Rigoles du Canal Royal, 98. — Rigole de Revel, 32.

Riols (Hérault). — Draps pour le Levant, 105.

Riom (Puy-de-Dôme). — Sénéchaussée, 75.

RIQUET (Pierre-Paul), adjudicataire de la construction du Canal Royal de communication des Mers, de la Garonne et l'Aude, 67.

Rivières diverses, 50; — voir *Ardèche*, *Aude*, [illegible], *Garonne*, *Giron*, [illegible], *Lez*, *Lèze*, *Lirou*, [illegible], *Marne*, *Oise*, *Orb*, *Rhône*, *Saône*, *Seine*, *Sor*, *Soulondres*, *Tarn*, *Tescou*, *Vistre*, *Yonne*, etc.

Rivières navigables, 57; — alluvions, atterrissements, créments, etc., 123, 182. — Champart des îles et atterrissements des rivières navigables du Languedoc, 185.

Flottage des bois, sur la Seine, 184.

Moulins sur divers cours d'eau, spécialement en Languedoc, voir ci-dessus p. 246, v° *Moulins*.

Navigation commerciale de l'Eure, 163, 170. —

Voitures de marchandises, par le Rhône, à destination de Paris, 40, 86, 87, 92 ; — par la Seine, entre Rouen et Paris, 146, 152, 156, 163, 165. — Droits perçus par les maîtres des ponts et pertuis, sur la navigation du Loing, de la Marne, de l'Oise, de la Seine et de l'Yonne, 156, 161, 165. — Coches par eau, de Paris à destination de diverses localités, 189. — Bateaux de poste sur la Garonne, de Toulouse à Bordeaux, 30. — Voir *Navigation fluviale, Péages, Ports, Relais de halage*.

Pêche fluviale, 9, 11, 31 ; cf. *Pêche*.

Usines : — cartonnerie établie sur la rivière d'Alzon (diocèse d'Uzès), 112.

Robert (Louis) et sa bande, en Velay, 240.

Robe courte (Officiers de), 46.

Robe longue (Officiers de), 46.

Robin (Jean-Baptiste), créé comte de Robin et de Saint-Challier, 180.

Robinage (Droit de), sur le sel voituré par la Robine de Narbonne, 100.

Robines diverses du Languedoc, voir *Roubines*.

Roc de Pézenas (Le), dans le terroir de la commune de Montpellier : — boucherie, 101.

Roche-en-Régnier (Haute-Loire). — Seigneurie et seigneurs, 16 (table).

Rochebonne (Seigneurie de), 13, 16 (table).

Rochechouart (Haute-Vienne), 178.

— (Famille de), 66.

Rochefort, dit *Rochefort-sur-Mer* (Charente-Inférieure). — Administration municipale, 166.

Intendance de la Marine : — départements en dépendant, 186.

Port de Rochefort, 176, 204.

Rochefort (Gard), 5, 6, 8, 10, 16 (table).

Étang de Pujaut, 5.

Rochefort (Famille de), 66.

Rochelle (*La*) (Charente-Inférieure). — Administration municipale, 166.

Assemblée des députés des églises réformées, 131.

Cabaretiers, 189.

Pilotes (Élèves), Pilotins, 168, 183.

Raffinerie de sucre, 169, 197, 201.

—— *Généralité*. — Trésoriers de France, 145.

Nouvelle manière de lever la taille, 167, 169.

Rochemaure (Ardèche), 95, 203, 152.

— (Famille de), 66, 116.

Rochemore, en Vivarais, voir *Rochemaure*.

Rochemore (La dame de), 116.

Rochepierre (Famille de), 66.

Rocozels (Hérault, commune de Ceilhes-et-Rocozels). — Seigneurie, 242.

Rocroi (Ardennes), 165.

Rodez (Aveyron). — Comté, 242.

Présidial, Sénéchal, Sénéchaussée, 216, 242.

Route du Puy à Rodez, 122, 124, 125.

Rohan (Le prince de), 152, 181.

Roi de France (Le). — Avènement du Roi à la Couronne, 178 ; — foi et hommage, dus au Roi à cause de son avènement à la Couronne, 116 ; cf. Vassaux du Roi ; — serment de fidélité des consuls, à l'avènement du Roi, 130 ; — taxes de joyeux avènement, 26, 43, 54 ; — Sacre du Roi : lettres de grâce données à cette occasion, 178. — Mariage du Roi, 184. — Séjour du Roi à Versailles, 184. — Voyage du Roi à Chantilly, 181.

Conseils du Roi, voir la présente table, p. 149, v° *Conseils du Roi*.

Domaine de la Couronne ou Domaine du Roi, voir la présente table p. 157, v° *Domaines*. — Terriers des Domaines du Roi, 72, 225 ; — terrier général, 71 ; — terrier général des Domaines du Roi en Languedoc, 225. — Greffes appartenant au Roi, réunis au Domaine, 141, 142 ; cf. la présente table p. 180, v° *Greffes*.

Économat des bénéfices ecclésiastiques à nomination royale, 156.

Fiefs nobles relevant du Roi, 67, 90 ; — en Velay et en Vivarais, 69, 215, 225. — Vassaux du Roi, 60, 64 ; — reconnaissances féodales, aveux et dénombrements, 238, 241 ; — hommages et serments de fidélité, voir la présente table p. 184, v° *Hommages des vassaux*. — Hommages des gens d'église au Roi, 9. — Directes mouvant du Roi, 90 ; — maisons et héritages de la directe du Roi à Montpellier, 222, 225, cf. 61. — Droits seigneuriaux dus au Roi, 58, 62, 79 ; — albergues, 43, 95.

Finances de l'État : — deniers du Roi, 70 ; — deniers revenants bons au Roi, 55 ; — emprunts pour le Roi, 33, 35, 37, 42, 72, 110, 115 ; emprunt du Roi aux États de Languedoc, 164 ; — fermes du Roi, 23, 145, 169 ; fermes des greffes du Roi, 15 ; bureaux des fermes du Roi en Languedoc, 24 ; voir la présente table p. 170, v° *Fermes* ; — hypothèque du Roi sur les biens des comptables, 140, 145, 225 ; — octrois et dons gratuits accordés au Roi,

13, 44, 45 ; subventions extraordinaires [illegible] au Roi par les États de Languedoc, 47 ; — rentes dues par le Roi, 50.

Maison du Roi : — gentilshommes, 188 ; — officiers, 189 ; — trésoriers, 165, 168. — Timbres, 201. — Argenterie du Roi. Trésoriers de l'. 151. — Aumônes et dévotions du Roi (Trésoriers des), 168. — Chambre du Roi, 151, 162. — Chasses (Capitaineries des) de la Varenne du Louvre, 174, et de la Varenne des Tuileries, 155 ; — capitainerie des chasses de Vincennes, 155 ; — officiers de la vénerie et fauconnerie du Roi, 152. — Charge de premier chirurgien du Roi, 157. — Ecuries et livrées, 150, 165. — Garde [illegible] corps du roi, 151, 167 ; — Cent Suisses, 151, 174 ; — chevaux-légers, 174 ; — mousquetaires, 157, 173, 201, 204.

Officiers royaux divers. — voir la présente table, *passim*, et spécialement aux mots suivants : *Avocats du Roi*, *Lieutenants de Roi*, *Lieutenants généraux*, *Offices*, *Officiers*, *Procureurs du Roi*, *Secrétaires du Roi*.

Voir également *Bâtiments du Roi*, *Académies*, *Plantes*, *Manufactures*, etc.

Pouvoir royal en Languedoc : — chemins dont le Roi et les États font la dépense conjointement, 45 ; — juridiction sur le fleuve et les îles du Rhône, 5, 10, 11, 43 ; — recherche générale faite en Languedoc par les commissaires du Roi, 234 ; — commissaires du Roi aux États de Languedoc, 18, 20, 130 ; — lettres du Roi pour la convocation des dits États, 44, 45 ; — lieutenant général du Roi en Languedoc, voir la présente table, p. 195, v° *Lieutenants généraux* ; — poids du Roi, à Montpellier, 109, 129 ; — vaisseau offert au Roi par les États, 42, 45, 141.

Roi des Merciers (Le) du Languedoc, 6.

Rois de France divers. — *Monumens précieux de la sagesse de nos rois* (1753), recueil d'ordonnances des rois des trois races, 72. — Actes divers : arrêts du Conseil, déclarations, édits, lettres patentes, ordonnances, règlements, etc., *passim*.

François Ier : son entrevue avec Charles-Quint à Aiguesmortes, 237. — Jean le Bon : captivité et rançon, 1, 231, 232. — Louis IX. *Registrum curiæ Franciæ*, 242 ; — *Statuta sancti Ludovici*, 10. — Louis XIII : déclaration de 1643, 131. — Louis XIV : dettes de l'État à sa mort, 191, 204. — Louis XV : attentat de Damiens, 72. — Louis XVIII : apanage de Louis-Stanislas-Xavier, petit-fils de France, 74, 75 ; — maison du comte de Provence, 74. — Philippe de Valois : acquisition de Montpellier, 4.

Statues équestres élevées en l'honneur du Roi : — à Paris, 72. — à Lyon, 151. — à Montpellier, 45, 57.

Rois de pays étrangers. — Angleterre, 7, 189. — Aragon, 5, 242. — Castille, 7. — Espagne, 36, 64, 65, 84, 130, 153, 180. — Majorque, 4, 231. — Portugal, 7.

Rôles des impositions des villes et communautés, Rôles des tailles, 61, 67, 81, 110, 129, 130 ; — préambules des rôles, 67, 95. — Les rôles des impositions exempts du droit de contrôle, 122. — Mise au rabais du rôle des impositions, 61. — Garde des rôles des impositions, 23. — Greffiers des rôles des tailles, 138. — Rôles des deux sols pour livre du dixième, 104.

Rôles pour la distribution du sel (Contrôleurs-vérificateurs des), 137.

Rome (Italie). — Banquiers-expéditionnaires en Cour de Rome, 78, 147, 174, 229.

Bulles ou brefs de Cour de Rome, 156.

Franchises dans la ville de Rome, 151.

Plainte de la France à Rome, 147.

Romieu (J.-B.), de la Société royale des Sciences de Montpellier : *Mémoire sur la marne*, 109.

Romorantin (Loir-et-Cher). — Draps appelés *muscs fins*, 167. — Fabricants de draps, 204.

Rompudes, voir *Défrichements*.

Roquebrun (Hérault). — Draps et fabricants de draps, 220 ; — draps défectueux, 88.

Roquefeuil (François de) : — pêcheries dans les étangs de Vic, 63, 81.

[illegible]

Roquemaure (Gard), 5, 6, 13, 14, 16 (table), 44, 91.

Futailles y fabriquées, 100.

Péage, 35, 58, 62, 79.

Viguier, 4.

[illegible] (Hérault), [illegible] de Saint-Pons-de-Mauchiens) [Hérault], 149.

Rosières ou *Rozières* (Ardèche) = *Rozières* (en Vivarais), 62. — Prieuré, 58.

Rosières (Tarn) = *Roziers* (en Albigeois), 62.

Rosiers-sur-Loire (*Les*) (Maine-et-Loire) = paroisse de Notre-Dame-de-*Roziers*, 157.

Roture, Roturiers. — Roture des biens fonds, 41, 43, 64, 65, 73, 92, 98, 127, 158, 168, 217, 220, 224.

— Droit public et particulier de la province de Languedoc, en matière de nobilité ou roture des fonds de terre, 127. — Procès de roture ou nobilité des biens, 112.

L'île de Cette déclarée roturière, 103.

Biens roturiers, 19, 34, 68, 73, 99, 232. — Biens d'Église roturiers, 28, 88. — Taille sur tous les biens roturiers, 20, 43. — Dixième du revenu des biens roturiers, 88, 205.

Propriétaires roturiers, 238 ; — possédant des biens nobles, 50, 139, 140, 146, 201, 202, 231, 240.

Rouairoux (Tarn). — Baronnie, 61, 66, 72.

Roubines diverses. — Voir la présente table, aux mots *Aiguesmortes*, *Beaucaire*, *Lattes*, *Lunel*, *Narbonne*.

Roubine des Marchands, voir *Lattes*.

Roubine du Rhône-mort, voir *Aiguesmortes*.

Rouen (Seine-Inférieure). — Bas d'étame, 174.

Bonnetiers, 168.

Chambre des Comptes, 142.

Chapeliers, 168.

Conseil supérieur, 75.

Droits d'entrée sur les marchandises, 74. — Droit de massicault sur les vins passant à Rouen par la Seine, 41, 96.

Marchandises voiturées par eau de Rouen à Paris, 152, 165 ; cf. Vins, Voituriers.

Mesureurs et porteurs de sel, 186.

Parlement de Rouen, 75.

Port, 198.

Sucres raffinés de Rouen, 201.

Toiles rayées et à carreaux, 169.

Vins du Languedoc et du Roussillon, amenés à Rouen pour Paris, 98.

Voituriers par eau entre Rouen et Paris, 146, 152, 156, 163.

— *Bailliage*. — Toiles rayées et à carreaux, 169. — Manufacture de François Goudar, à Darnetal, près Rouen, 102, 103. — Prieuré de Notre-Dame du Pré, dit de Bonnes-Nouvelles-lès-Rouen, 152.

—— *Généralité*. — Draperie, 163, 169.

Rouergue, 46, 52. — Aides (Justice des), 76.

Cadis du Rouergue, 60, 89, 93. — Cadis, appelés de Mende, fabriqués en Auvergne et en Rouergue, 89, 169.

Cour des Généraux de la justice des Aides, ès pays de Languedoc, Rouergue, Quercy, etc., 76.

Étoffes du Rouergue, 193, 194, 196, cf. Cadis, Serges.

Limites du Rouergue et du Languedoc, 40.

Merrain du Rouergue, 90.

Procès de la province de Languedoc avec les provinces de Rouergue et d'Auvergne, touchant la crue du sel, 44.

Routes : — de Milhau à Saint-Flour, par Marvejols, 122, 124, 125, 126 ; — de Paris en Languedoc, par le Rouergue, 172, 174 ; — de Rodez au Puy, 122, 124, 125.

Sel : — chambres à sel du Rouergue, 184 ; — transport du sel pour leur approvisionnement, 92, 149. — Prix du sel en Rouergue, 150.

Serges fabriquées en Rouergue, 60, 89.

Voir *Perroudil* = *Pech-Roudil*.

Rouet (Hérault). — Verreries du causse de Rouet, 101.

ROUFFIAC (Le sieur de) : — droits seigneuriaux prétendus par lui à Verlhac, 199.

Roujan (Hérault). — La communauté des habitants de Roujan et le chapitre de Cassan, 91, 92. — Seigneurie, 242.

Roule (Faubourg du), à Paris, 176.

Rouliers, 130, 142, 177.

ROURE (Jacques) : — mouvements excités par lui en Vivarais (en 1670), 63, 81, 198.

Roure (*Le*) (Lozère, commune de Prévenchères). — Baronnie, 63.

Roure (Famille du), 66. — Le comte du Roure, 30, 83, 178 ; — le comte du Roure, lieutenant général pour le Roi (Languedoc, Velay, Vivarais et diocèse d'Uzès), 55.

Roussillon, 3. — Commerce, — avec le Languedoc, 18, 19 ; — avec Marseille, 58, 63.

Conseil supérieur du Roussillon, 70.

Draps du Roussillon, 17.

Fers : — minerai de fer, 113 ; — fers transportés à Marseille, 58, 63.

Gabelles (Ferme des) du Roussillon, 212.

Guerre de Roussillon, 48.

Pêche maritime, 185.

Route de Languedoc en Roussillon, par le pont de Villefalse (Aude, commune de Sijean), 100.

Sels et greniers à sel, 174 ; cf. Gabelles.

Troupes en Roussillon, 88.

Vins du Roussillon destinés à la provision de Paris, amenés au Hâvre, à Honfleur ou à Rouen, 96, 98.

Voir *Thuy* [illegible] *Thou*.

Routes diverses, notamment en Languedoc. — Pépinières d'arbres pour les routes, 178.

Route de Toulouse à Albi, 125.

Communication du Languedoc avec l'Auvergne, 112.

Routes de Paris en Languedoc, 172, 174, 176.

Grand chemin de la Poste, en Languedoc, voir la présente table, p. 141, v° *Chemins*. — Chemin de Mirepoix à la route de la Poste, 106.

Grande route de Paris à Orléans, 169.

Route de Lyon à Marseille, 168, 169. — Chemin du Pont Saint-Esprit à la grande route de Provence, 112.

Route de Milhau à Saint-Flour, par Marvejols 122, 124, 125, 126. — Route de Rodez au Puy, 122, 124, 125.

Route de Languedoc en Roussillon, 100.

Route du Puy à Lyon, par Yssingeaux et Monistrol, 106, 108. — Route du Puy à Rodez, 122, 124, 125. — Route du Puy au Vivarais, 108. — Routes principales du diocèse du Puy, 106.

Nouvelle route du Vivarais, le long du Rhône, 124, 125, 126.

Routiers, 1, 2, 5, 9, 10, 11, 12, 16 (table), et 240.

Rouvairoux, 72, — voir *Rouairoux*.

Royale (Étamines dites *à la*), fabriquées à Reims, 167.

Royale (*Île*), ci-devant [illegible] *Cap Breton*, voir la présente table, p. 135, v° *Cap Breton*.

Roye (Somme). — Religieux de l'hôpital [illegible] Charité, 162.

Rozières (en Vivarais) = [illegible] (Ardèche), 58, 62.

Roziers (en Albigeois) = *Rosières* (Tarn), 62.

Roziers (Paroisse de Notre-Dame de) = *les Rosiers-sur-Loire* (Maine-et-Loire), 157.

Rues des villes : — nettoiement, 137 ; — pavage, 195, 198. — Rues diverses : — à Paris, 172, 188 ; — au Puy-en-Velay, 214 ; — à Saint-Denis (Seine), 181, 184.

Ruisseaux divers, notamment du Haut-Languedoc, voir *Fresquel*, [illegible], *Tréboul*.

Rumilly-lès-Vaudes (Aube). — [illegible] près de Troyes, 179.

Rusques, 30, 55.

Ryswick (Hollande). — Traité (1697), 204, 213, 216.

Sabart (Ariège, commune de Tarascon). — Pont de Sabart, dans la vallée de Vicdessos, 168.

Sables de la plage du grau d'Agde, 123.

Sables-d'Olonne (*Les*) [Vendée]. — Commerce avec l'Ile Royale, 193. — Eau-de-vie, 168. — Pêche de la morue, 193, 194, 196 ; — à Terre-Neuve, 193. — Privilèges des habitants, 178, 194, 196.

Sabres de cavalerie, 201.

Sacre du Roi : — lettres de grâce accordées à cette occasion, 178.

Sacs d'argent (Tare des), 145.

Sages-femmes de la campagne, envoyées suivre les cours d'accouchement, dans divers diocèses du Languedoc, 123, 124.

Saigneville (Somme). — Grenier à sel, 178.

Sainfoin : — dime de bourgogne et sainfoin, 166.

Saint-Alban (Lozère). — Baronnie, 66.

Saint-Amans-Soult (Tarn), anciennement *la Bastide-Saint-Amans*, 183, alias *Saint-Amans-Villemagne*, 118. — Chemin de Castres, 119. — Election consulaire, 118. — Limites de la communauté, 111. — Serges, 38.

Saint-Ambroix (Gard), 5, 14, 16 (table), 93. — Malversations du maire et des consuls, 96, 214.

Saint-André, à Villeneuve-lès-Avignon (Gard), 5.

Abbaye bénédictine, 242.

Le Fort Saint-André : — denier de Saint-André, 5, 10, 16 (table), 32, 57, 61, 135, 208, 237 ; — franchises et privilèges, 240, 241 ; — garnison, 44 ; — guet et garde, 241.

Saint-André-de-Cruzières (Ardèche), 16 (table).

Saint-André-de-Majencoules (Gard), 13.

Saint-André-de-Sangonis (Hérault) = *Saint-André* (diocèse de Lodève), 168. — Assemblées communales, conseil politique, 168.

Saint-André-des-Arcs (Église paroissiale), à Paris, 151.

Saint-Antoine (Faubourg), à Paris : — fabricants de bas, 145 ; — fontaines, 168.

Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne). — Futaines ou basins, 202.

Saint-Augustin (Ordre de), 75. — Couvent des Grands Augustins à Paris, 172.

Saint-Barthélemy (Église) en la Cité, à Paris, 75.

Saint-[illegible] *la Sauve* (Hérault, commune de Vendres). — Domaine, 115.

Saint-Béat (Haute-Garonne), 123.

Saint-Blancard (Gard, commune d'Aimargues). — Domaine, 99.

Saint-Bonnet (diocèse de Nîmes = Gard, canton d'Aramon), 16 (table).

Saint-Bonnet-Thoiras (Simon de), sénéchal de Montpellier, 67.

Saint-Brès (Hérault). — Ancien chemin et grand chemin nouveau du pont de Lunel au pont de Saint-Brès, 218. — Dessèchement des marais de la baronnie de Lunel, 119.

Saint-Bresson (Guillaume de Mazade de), trésorier de la Bourse des États de Languedoc : — sa succession, 117.

Saint-Brice (Seigneurie de), près Saint-Denis-en-France = Saint-Denis (Seine). — Péage, 195.

Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). — Juridiction royale, 165.

Saint-Castor (Paroisse), à Nîmes (Gard). — Presbytère, 102.

Saint-Chaffre (*Le Monestier* ou *le Monastier-sur-Gazeille*, ou simplement *le Monastier*, Haute-Loire). — Abbaye, 5, 158.

Saint-Challier. — Jean-Baptiste Robin, créé comte de Robin et de Saint-Challier, 180.

Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône). — Canal projeté de Saint-Chamas à Avignon, 169.

Saint-Chapte (Gard). — Justice, 107.

Saint-Chély (Seigneurie de), 59.

Saint-Chinian (Hérault). — Draps et fabricants de draps, 41, 88, 90, 91, 93, 94, 95, 96, 97, 100, 201, 220. Instruction gratuite des filles, 124. Jurandes : admission à la maîtrise, 105. Manufacture royale, 66. Sœurs de la Croix, 124. Subvention, 94.

Saint-Christol (Hérault), 5, 16 (table). — Commanderie, 58 ; — biens de la commanderie situés à Lansargues, 63, 81.

Saint-Clément-la-Rivière (Hérault). — Source du Boulidou captée pour l'alimentation des fontaines publiques de Montpellier, 104, 110, 112, 153.

Saint-Come-et-Maruejouls (Gard), 16 (table).

Saint-Cyprien, à Toulouse, 121.

Saint-Cyr-l'École (Seine-et-Oise). — Demoiselles de Saint-Cyr, 142.

Saint-Denis-en-France = *Saint-Denis* (Seine), 195. — Manufacture royale des cuirs, 150. — Rue d'Enghien, 181, 184. — Voir *Saint-Brice*.

Saint-Domingue (Ile de) = auj. *Haïti* (Ile de). — Voir la présente table, p. 133, v° *Cap-Français*. — Colonie de Saint-Louis (côte de Saint-Domingue), 168, 169. — Compagnie de Saint-Domingue, 162.

Saint-Éloi (Hôpital), à Montpellier, voir la présente table v° *Montpellier*, p. 214.

Saint-Esprit (Le) : — pont sur le Rhône et ville sur la rive droite du Rhône (diocèse d'Uzès), — voir *Pont-Saint-Esprit* (Gard).

Saint-Esprit (Ordre hospitalier du), fondé à Montpellier, 102, 103, 104.

Saint-Étienne (Église cathédrale), à Toulouse, 46, 52.

Saint-Étienne (Église paroissiale), à Uzès, 108.

Saint-Étienne-des-Sorts (Gard), 16 (table), 106.

Saint-Étienne-de-Valfrancisque, voir *Saint-Étienne-Vallée-Française* (Lozère).

Saint-Étienne-Vallée-Française (Lozère), 6, 7, 11, 12, 16 (table), 81, 85. — Brûlements de maisons et de métairies par les fanatiques, 63, 65, 202. — Dégrèvements, 65, 81.

Saint-Fargeau (Comté de). — Justice et police, 196.

Saint-Félix-de-Caraman, ou simplement *Saint-Félix* (Haute-Garonne). — Chapitre, 116. Seigneurie, 59, 65 ; — le marquis de Saint-Félix, 124 ; — les consuls et les officiers de justice du seigneur de Saint-Félix, 124.

Saint-Flour (Cantal). — Maîtrise des eaux et forêts, 198. — Route de Milhau à Saint-Flour, 122, 124, 125, 126.

Saint-Fulcrand (Église cathédrale), à Lodève, 215.

Saint-Gatien (Église métropolitaine), à Tours : — chapitre, 142.

Saint-Gaudens (Haute-Garonne). — Inspecteurs des manufactures, 99.

Saint-Geniès-de-Bousoul = *Saint-Genest-de-Beauzon* (Ardèche). — Foire, 16 (table).

Saint-Geniès-des-Mourgues (Hérault), 240. — Voir *Sainte-Colombe-de-Nissargues*.

Saint-Geniès-le-Bas (Hérault). — Seigneurie, 242.

Saint-Germa-et-Senal (diocèse de Castres ?), 191.

Saint-Germain (Quartier), à Paris, 157.

Saint-Germain-de-Calberte (Lozère). — Brûlement du village par les fanatiques, 65, 85 ; — dégrèvement, 65.

Saint-Germain-des-Prés, à Paris : — foire et marché, 145, 188.

Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — Bois communaux, 166.

Forêt, 156, 165, 169, 174, 178, 181.
Inspecteur des pores, 156.
Privilèges des habitants, 150.
Maîtrises des Eaux et Forêts, 168.
Saint-Geniès-sur-Mare (Hérault). — Conseillers politiques et consuls, 124.
Saint-Gilles (Gard), 5, 6, 7, 9, 10, 15, 16 (table), 231, 238. — Abbaye, 115.
Canal de navigation, 124.
Chapitre, 115 ; cf. Église collégiale.
Concile, 238.
Église collégiale, 124.
Étang de Scamandre, 9, 10, 103.
Marais à dessécher, 111, 115.
Port, 9, 236.
Prieuré (Grand-) de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, 111, 113, 115.
Temple (Maison de l'ordre du), 4.
Saint-Guilhem-le-Desert (Hérault). — Abbaye bénédictine (Gellone), 65, 85, 149.
Saint-Gaudraud (Hérault). — Biens abandonnés, 63, 81.
Saint-Héand (Loire) [?], 172.
Saint-Hilaire-au-Temple (Marne), 188.
Saint-Hilaire-d'Ozilhan (Gard), 16 (table).
Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard), 85, 93.
Casernes, 104.
Censive au seigneur, 223.
Directe du s[r] de Croye, 41.
Édifices publics divers, 223.
Foires, 104. — Fort, 33, 62.
Hôpital, 96. — Hôtel de ville, 96.
Marché, 96, 104. — Subvention, 97, 104.
Saint-Honoré (Faubourg), etc., à Paris, 181, 199.
Saint-Jacques (Hôpital), au Pont-de-Lunel, 7.
— (Hôtel-Dieu), à Toulouse, 104.
Saint-Jacques-de-Fierbois = *Sainte Catherine-de-Fierbois* (Indre-et-Loire). — Hôpital, 10, 16 (table).
Saint-Jean (les). — Pêche de la morue, 192, 194.
Saint-Jean-d'Acre (Syrie), 231.
Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure). — Eaux-de-vie, tonnellerie, etc., 169, 178.
Saint-Jean-de-Braye (Loiret), 186.
Saint-Jean-de-Fajac (Le sieur de) de Massaguel (diocèse de Lavaur), 87.
Saint-Jean-de-Fos (Hérault). — Élections consulaires, 110.
Saint-Jean-de-Gardonenque = anc. *Saint-Jean-du-Gard* (Gard), 6, 7.
Saint-Jean-de-Jérusalem (Ordre de), 6, 9, 16 (table). — Grand Prieuré de Saint-Gilles, 35, 111, 113, 115. — Commanderie du Grand et du Petit Saint-Jean, à Montpellier, 117. — Commanderie de Saint-Christol, 58, 63, 81.
Saint-Jean-de-Valeriscle (Gard), 8, 16 (table, v° *Valeriscle*).
Saint-Jean-du-Gard (Gard), 6, 7.
Saint-Jean-le-Centenier (Ardèche), 16 (table).
Saint-Joseph-de-la-Grave (Hôpital), à Toulouse, 164.
Saint-Julia-de-Gras-Capou, ou simplement *Saint-Julia* (Haute-Garonne). — Marché, 16 (table).
Saint-Julien-de-Cornelhan, domaine et ancienne paroisse, dans le terroir de Marsillargues (Hérault), 16 (tables, v° *Lunel* et v° *Saint-Just*).
Saint-Julien-de-Gras-Capou en Lauraguais, diocèse de Toulouse = anc. *Saint-Julia* ou *Saint-Julia-de-Gras-Capou* (Haute-Garonne). — Marché, 16 (table).
Saint-Julien-de-Pegrolas (Gard), 7, 16 (table). — Abus et malversations, 115.
Saint-Julien-du-Tournel (Lozère), 8.
Saint-Just (Église métropolitaine), à Narbonne : chapitre, 93, 118.
Saint-Just (Hérault), 240. — Dépaissance dans le terroir de Marsillargues, notamment dans la Prade-Mage de Tamerlet, 8, 9, 13, 16 (table), 92, 97. — Dessèchement des marais de la baronnie de Lunel, 92, 97, 119.
Saint-Just-d'Ardèche (Ardèche), 34, 58, 79, 183. — Tailles dues par le prince d'Harcourt, 62.
Saint-Just-et-Vacquières (Gard), 16 (table, v° *Saint-Just* et v° *Vacquières*).
Saint-Laurent (Foires de), à Paris, 145, 188.
Saint-Laurent-d'Aigouze (Gard), 90. — Château de l'abbé de Psalmody, 16 (table, v° *Psalmody*). — Marais, 111, 115, 119.
Saint-Laurent-des-Arbres (Gard). — Pâturages, 13, 16 (table).
Saint-Laurent-la-Vernède (Gard), 5, 16 (table).
Saint-Laurent-les-Bains (Ardèche). — Eaux minérales, 95. — Remparts, 10, 16 (table).
Saint-Laurent-sous-Coiron (Ardèche). — Tailles, 16 (table).
Saint-Lazare (Congrégation des = Lazaristes = Prêtres de la Mission. — Séminaire de Toulouse, 102.
Saint-Lazare (Ordre de) de Jérusalem et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, 57, 61, 75, 103, 105, 152.

Saint-Lazare (Faubourg), à Paris, 169.
Saint-Lô (Manche). — Sergenteries nobles et héréditaires, 198. — Serges rases, 172, 173, 194.
Saint-Louis, voir *Louis IX*.
Saint-Louis (Colonie de) [côte de Saint-Domingue, Haïti], 168, 169.
Saint-Macaire (Gironde), 46.
Saint-Mamert (Gard), 16 (table).
Saint-Marcel = anc. *Saint-Marcel-le-Vieux* (Hérault, commune de Mauguio). — Métairie, 92.
Saint-Marcel-d'Ardèche (Ardèche), 10, 11, 16 (table).
Saint-Martin-de-Campestre (Hérault, commune de Lodève). — Église, 215.
Saint-Martin-d'Entraigues (Deux-Sèvres), 159.
Saint-Martin-de-Peyré, en Saintonge, 195.
Saint-Martin-des-Champs (Prieuré royal de), à Paris, 166.
Saint-Maur (Bénédictins de la Congrégation de), 231, 242.
Saint-Maurice (Hérault). — Verreries du Causse de Saint-Maurice, 101.
Saint-Maurice (Pelée de) : — « l'Art de cultiver les peupliers d'Italie », 110.
Saint-Maurice-de-Cazevieille (Gard). — Dépaissance, 16 (table).
Saint-Médard (Église), à Paris, 151.
Saint-Médiers (Gard, commune de Montaren-et-Saint-Médiers), 16 (table).
Saint-Michel-de-Cuxa (Pyrénées-Orientales, commune de Codalet). — Monastère, 242.
Saint-Michel-d'Euzet (Gard), 6.
Saint-Michel-de-Frigolet (Bouches-du-Rhône, commune de Boulbon). — Prieuré, 67.
Saint-Michel-de-Vax (Tarn). — Consuls, 125. — Seigneur, 125.
Saint-Montant (Ardèche). — Iles du Rhône, 99 ; — procès avec Donzère, 64, 65 ; cf. 86, 89, 130.
Saint-Nauphary (Tarn-et-Garonne), 209.
Saint-Nazaire (Ancien chapitre cathédral), à Béziers, 108, 111.
Ancienne église cathédrale, à Carcassonne, 242.
Saint-Nazaire-de-Ladarez (Hérault). — Seigneurie, 242.
Saint-Nazaire-de-Pézan (Hérault). — Marais de l'Ornède, 116.
Saint-Omer (Pas-de-Calais). — Bailliage, 74.
Canonicats de l'église cathédrale, 163.
Saint-Papoul (Aude), 1, 2, 16 (table), 65, 86, 130.
—— *Diocèse civil*. — Chemin de la Lauraguaise, 107, 108. — Chemins communaux de Villasavary, 121.
Grêles, 65, 178.
Rivières et ruisseaux, voir *le Fresquel*, *le Tréboul* ; — ruisseau maïral d'Avignonnet, 110.
Taillon, 104.
—— *Diocèse ecclésiastique*. — L'évêque, 16 (table).
Saint-Paul-Cap-de-Joux (Tarn), 149.
Saint-Paulet-de-Caisson (Gard). — Procès de la communauté des habitants avec les Chartreux de Valbonne, au sujet de la terre de Soupian, 120.
Saint-Pons (Hérault), 123, 130.
Ancienne abbaye, 116.
Chapitre cathédral, 92, 116, 127 ; — biens du dit chapitre déclarés roturiers, 93, 102.
Draps, 88, 93, 94, 95.
Fabricants, 93, 105.
Maîtrise des eaux et forêts, 101.
Régent des écoles, 90.
Seigneurie, 242.
Sergers et fabricants de petites étoffes, 105.
Tisserands, 92.
—— *Banlieue*. — Bois de Sérignan, 116.
Métairie des Enclauses, 102.
—— *Diocèse*, 37. — Chemin de Saint-Pons à Béziers, 126. — Chemin de Saint-Pons à Castres, 109, 122, 125, 126. — Chemins divers du diocèse, 106, 109, 110.
Draps du diocèse, 88.
Pluies dans le diocèse, 64, 84.
Ponts divers, 40, 109, 124.
Prêt de semences, 93.
Sages-femmes, 124.
Saint-Pons-de-Mauchiens (Hérault). — Moulin de Roquemengarde, 149.
Saint-Pons-de-Thomières, ou simplement *Saint-Pons* (Hérault), voir ci-dessus *Saint-Pons*.
Saint-Porquier (Tarn-et-Garonne), 92, 192.
Saint-Privat, en Velay, = *Saint-Privat-d'Allier* (Haute-Loire), 63, 81, 89, 90, 99, 100, 106, 107, 130, 202.
Saint-Quentin (Aisne). — Toiles batistes et linons, 163.
Saint-Quentin-la-Poterie ou simplement *Saint-Quentin* (Gard), 5, 10, 14, 16 (table). — Poterie de Saint-Quentin, 63, 82, 130, 198.
Saint-Remèze (Ardèche). — Bois communaux, 111. — Terre de Saint-Remèze, 59.
Saint-Rome (Haute-Garonne). — Forêt royale, 102.

Saint-Ruf (Ordre de ; de Valence en Dauphiné), 75. — L'abbé de Saint-Ruf, 103.
Collège Saint-Ruf de Montpellier, 62, 79. — près à Lattes, procès avec le maire et les consuls de Lattes, 58, 62, 127.
Saint-Sauveur (Église collégiale), à Montpellier, 96. — (Église paroissiale), à Lodève, 102, 103, 104.
Saint-Seriès (Hérault), 37, 64, 82, 84, 85, 86, 202. — Brûlement de maisons, cruautés, dévastations diverses, par les fanatiques, 36, 63, 65, 168 ; — dégrèvements, 65, 81, 168.
Saint-Simon (Haute-Garonne, commune de Toulouse), 121.
Saint-Sulpice (Famille de Crussol de), 66.
Saint-Sulpice, ou *Saint-Sulpice-de-la-Pointe* (Tarn). — Chemin de Toulouse, 92.
Saint-Sulpice, ou *Saint-Sulpice-de-Lézat* (Haute-Garonne), 110.
Saint-Thibéry (Hérault). — Abbaye, 242.
Barque sur l'Hérault, 20.
Consuls, 116. — Officiers de justice, 116.
Pont sur l'Hérault, 20.
Seigneurie, 242.
Saint-Trophime (Église), à Arles, 242.
Saint-Valery-sur-Somme (Somme). — Bonneteries étrangères, 171. — Grenier à sel, 178. — Port, 171, 197.
Saint-Victor-des-Oules (Gard). — Poterie, 63, 82, 130, 198.
Sainte-Anne (Église), à Montpellier, 70.
Sainte-Barbe-sur-Gallion (Eure), 151.
Sainte-Catherine-de-Fierbois (Indre-et-Loire). — Hôpital de Saint-Jacques et de Sainte-Catherine de Fierbois, fondé par le maréchal Le Meingre de Boucicaut : — le péage d'Alais (Gard) servant à l'entretien du dit hôpital, 10, 16 (table).
Sainte-Cécile-d'Andorge (Gard), 12.
Sainte-Colombe, ou *Sainte-Colombe-de-Nissargues* (Hérault, commune de Saint-Geniès-des-Mourgues), métairie, 93. — Dessèchement des marais de la baronnie de Lunel, 119.
Sainte-Colombe-sur-l'Hers (Aude) = anciennement *Sainte-Colombe* (diocèse de Mirepoix). — Église paroissiale, 98. — Subvention, 98.
Sainte-Croix-de-Quintillargues (Hérault), 9.
Sainte-Énimie (Lozère), 10, 92.
Sainte-Geneviève (Abbaye de), à Paris, 183.
Sainte-Maure, autrement dit *Sainte-Maure-de-Touraine* (Indre-et-Loire). — Maison de force, 186.
Sainte-Meyehould (Marne), 150.
Saintes Maries-de-la-Mer (Les) (Bouches-du-Rhône). — Salin, 239.
Saintes (Charente-Inférieure). — Abbaye de Notre-Dame, 176. — Eaux-de-vie, 169. — Tonnellerie, 169.
Élection. — Nouvelle manière de lever la taille, 167.
Saintonge. — Capitaineries garde-côtes, 172.
Eaux-de-vie, 169, 180, 182, 184, 198.
Marais (Dessèchement des), 176.
Marais salants, 186.
Vendanges venant de Saintonge, 186.
Voir *Saint-Martin-de-Pegré*, 195.
Saisies, 98 ; — de bestiaux, 60, 61, 62, 63, 65, 81, 85, 88, 93, 95, 99, 103, 106, 109, 116, 121, 147, 174 ; — de grains, 86 ; — de meubles, 82, 147, cf. Saisies mobilières.
Saisies féodales, 72.
Saisies mobilières, 50, 61, 67, 230. — Bureau des saisies mobilières, 57. — Commissaires aux saisies mobilières, 139, 148.
Saisies réelles, 81, 151, 159, 230. — Bureau des saisies réelles, 176. — Commissaires aux saisies réelles, 62, 63, 79, 81, 129, 130, 137, 138, 151, 172, 229. — Contrôleurs aux saisies réelles, 130, 141. — Contrôleurs-receveurs des saisies réelles, 213. — Inspecteurs des commissaires aux saisies réelles, 147.
Saisies pour le paiement des tailles, 166.
Saissac (Aude), 90, 122. — Baronnie de *Seissac*, 45. — Le marquis de *Seyssac*, 55. — Terre de *Seyssac*, 56.
Saïx (Tarn). — Foires, 93.
Salage des sardines, notamment à Cette, — voir ci-dessous *Sardines*.
Salaires, 16 (table) ; — des témoins, 198, 199 ; — des travailleurs de terre, 1.
Salaison (Hérault, commune de Vendargues). — Hôpital, 148.
Salaisons. — Bœufs salés d'Irlande, 204.
Salaisons de poissons, 136, 186 ; — de Cette, 63 ; — de Dieppe, 172 ; — voir *Saleurs*, *Salines*, *Sardines*, *Saumons*, etc.
Salavas (Ardèche). — Bois, 88.
Salé (Maroc). — Cuivre, 92.

Salé (Franc-), voir la présente table, p. 174, v° *Franc-salé*.
Saleurs (Marchands) de poissons, de Cette, 39, 82, 88, 199, 202.
Salezon, voir ci-dessus *Salaison*.
Salines = mines de sel — de Lorraine, 230; — de Moyenvic, 170; — voir *Salins*.
Salines = poissons de mer secs et salés, 180. — Commerce de la marchandise de saline, à Paris, 180. — Halle aux salines, à Paris, 181. — Marchands de salines, 181; à Paris, 156. — Octroi sur les salines, à Paris, 186.
Salins. — Languedoc : — Cette, 120; — Peccais, la Vernète et les Saintes-Maries-de-la-Mer, 239; — voir la présente table, p. 232, v° *Peccais*; — Peyriac, 199; — Villeneuve-lès-Maguelone, 5.
Salins de Provence, 99.
Salins de Roussillon : — Canet, 176.
Marais salants — de l'Aunis et de la Saintonge, 186; — du Poitou, 186.
Sallèles-d'Aude (Aude). — Atterrissements de l'étang de Capestang, 120.
Salles (Haute-Garonne), 123.
Salpêtres, 3, 14, 16 (tables), 20, 22, 44, 46, 47, 156, 169, 195, 199, 201, 229, 230. — Salpêtres de contrebande, 222.
Salpêtriers, 136, 230; — leurs privilèges, 169.
Salsogne (Aisne, commune de Ciry-Salsogne), 159.
Salures (Commerce des), 55.
Salvetat (*La*), autrement dit *la Salvetat-sur-Agout* (Hérault). — Élections consulaires, 117.
Sandre (La), voir *Sauldre*.
Sanguinenc (Ruisseau de), dans le diocèse du Bas-Montauban, 109.
Sansais (Deux-Sèvres). — Marais, voir *Garette* (La).
Santé publique. — Bureau de santé du port de Cette, 65, 85. — Conseils de santé, 171, 174, 179. — Bordeaux : santé publique, 175.
Saône (La), rivière. — Péages, 194, 206.
Saône (Haute-) [Département de la]. — Voir *Franche-Comté*, *Gray*, *Montagney*, *Passavant-la-Rochère*, *Vougécourt*.
Saône-et-Loire (Département de). — Voir *Mâcon*, *Digoin*.
Saptes (Aude, commune de Conques). — Manufacture de draps, 35, 58, 62, 90, 92, 93, 144. — Teinture des draps fabriqués à Saptes, 170.
Sardaigne, 8, — voir *Cerdagne*.
Sardines. — Sardines anchoitées, de Cette, 118. — Sardines salées, dites harencades, 33, 57, 62. — Salage des sardines, 129; — à Cette, 65, 87.
Sardines de Bretagne, 33, 195; — de Poitou, 33. — Droit sur les sardines salées, apportées, des côtes de Bretagne et de Poitou, en Languedoc, 33.
Sardines étrangères, 89, 170, 173. — Importation des sardines étrangères en France, 60, 130.
Sargues (Étoffes appelées), 60, 88.
Sarre (La), rivière de Lorraine. — Cendres et potasse, ci-devant appelées Cendres de verre, 165, 174.
Sarthe (Département de la). — Voir *Maine*, *Champagne Mancelle*, *Bercé*, *Haute-Bourgère*, *Le Mans*, *La Flèche*, *Château-du-Loir*, *Le Lude*, *Malicorne*.
Satires diverses : — satire contre les dévotes et les confesseurs, 149; — noël satirique, 153.
Saturargues (Hérault), 37, 64, 82, 84, 85, 86, 87, 202. — Brûlements de maisons, cruautés, dévastations diverses, par les fanatiques, 36, 63, 65, 168. — Dégrèvements, 65, 81, 168. — Dessèchement des marais de la baronnie de Lunel, 119.
Saugues (Haute-Loire). — Baronnie, 66. — Consuls, 120. — Officiers de justice, 120.
Sauldre (La), rivière. — Péage dans la seigneurie d'Argent, en Berry, 194.
Saulieu (Côte-d'Or). — Fossés et remparts, 75.
Sault (Comté de) [Vaucluse], 201.
Sault (Pays de) [Aude]. — Sel de Peccais fourni au pays de Sault, 93.
Saumons salés, 186.
Saumur (Maine-et-Loire). — Assassinat au moulin de Bournan, près de Saumur, 179.
Saune (La), rivière du diocèse de Toulouse, 103.
Saunerie (Rue de la), au Puy : — vente du sel, 96, 214.
SAUNIER (Louis-Pierre), de Montpellier : — thèses pour la licence en droit, 222.
Sauniers (Faux-), voir la présente table, p. 170, v° *Faux-saunage*, *Faux-sauniers*, *Faux-sel*.
Saussines (Hérault), 10, 16 (table).
Sauterelles, 91, 130.
SAUVAGES (Le professeur François Boissier de la Croix de) : — mémoire sur la maladie des bœufs du Vivarais, 101.
—— (L'abbé Pierre-Augustin Boissier de la Croix de) : — mémoire sur les vers à soie, 218.
Sauve (Gard), 5, 8, 9, 10, 11, 16 (table), 53, 121, 130, 242. — Fourches, 88, 96, 102; — ferme des dites fourches, 38, 205. — Serges et cadis de la ville et

de la viguerie de Sauve, [illegible] — [illegible] de serges et cadis de Sauve, 26.

Sauvetat (*La*) [Haute-Loire], 7.

Saverdun (Ariège), 1.

Savoie. — Industrie : fers et aciers d'Arvillard, 184.
Limites de la France et de la Savoie, 72. — Voiture des sels du Languedoc pour la Savoie, 99.

—— *Duché*. — Droit appartenant au duc de Savoie, à Villefranche [Alpes-Maritimes], 130. — États du duc de Savoie, 63, 82. — Ferme du duc de Savoie, 230. — Guerre contre le duc de Savoie, 177, 185, 198 ; — armée de Savoie, 44. — Nobles de Savoie, 74. — Sujets du duc de Savoie, 9.

Savonnerie (Manufacture royale de la), à Paris, 142.

Savons, 90, 91, 100, 129, 176. — Fabriques de savons, 30, 104. — Fabrication des savons en Languedoc, 104, 105.
Savons de Marseille, 142, 194, 196, 201.
Savons étrangers, 172, 173, 174, 176.
Droits sur les savons, 105, 108.

Saxe-Weymar (Duché de). — Exemption du droit d'aubaine pour les sujets de la duchesse de Saxe-Weymar, 75.

Saze (Gard), 108.

Scamandre (Étang de) [Gard, com^{ne} de Saint-Gilles], 9, 10, 103.

Sceaux. — Sceau royal, 7.
Sceaux des cours rigoureuses du pays de Languedoc, 236. — Sceau mage de Carcassonne, 18, 236. — Petit-Scel de Montpellier, voir la présente table, pp. 213 et 233. — Sceau des Conventions de Nîmes, voir la présente table, pp. 151 et 218. — Sceau mage de Toulouse, 236.
Droits de sceau, 31, 55, 192, 221.
Droits de petits sceaux, 130, 133, 230.
Garde des sceaux : — d'Armenonville, 178.
Gardes-scels, 203, 230.

Sceaux (Seine). — Marché, 176.

Schisme d'Occident, 1, 2, 7, 8, 16 (tables).

Schomberg (Le Maréchal de), lieutenant en Languedoc, 48, 54.

Sculpture. — Le sculpteur Chrysostome Perrève, 91. — Statues en l'honneur du Roi, à Paris, à Lyon et à Montpellier, voir *Statues*.

Sécheresses, 67, 89, 90 ; — en Languedoc, 199. — Récoltes des grains détruites par la sécheresse, 174. — Indemnités pour la sécheresse, 130. — Secours à la suite de sécheresse, 89.

Secours accordés à diverses communautés d'habitants, 107, 108, 109, 110 ; — à la suite de grêles, 64, 83, 89 ; — pour cause d'inondation, 83 ; — à la suite de sécheresse, 89.

Secrétaires d'État, 169, 185 ; — leurs départements, 169.

Secrétaires des Chancelleries, 163.

Secrétaires du Roi, 142, 144, 162, 165, 169, 181, 190, 194, 196, 202, 221, 230. — Secrétaires du Roi créés près les cours avant 1689, 169. — Compagnie des 340 secrétaires du Roi, 150.

Secrétaires-greffiers. — Secrétaire et greffier pour le Roi aux États de Languedoc, 52. — Secrétaire et greffier des États de Languedoc, 56, 59. — Secrétaires-greffiers des divers diocèses de Languedoc, 139.

Sectés de la Gabelle (Registres appelés communément), tenus dans chaque grenier à sel, 137.

Sedan (Ardennes). — Draps et drapiers, 167, 168, 196, 197, 198, 204. — Serges et sergers, serges de Meuse fabriquées à Sedan, 167, 204.

Sédition de Toulouse, 4.

Seguin de Badefol, 5.

[illegible] — Manufacture royale d'étoffes de laine, 204.

Seigneuries, Seigneurs, 1, 65, 89, 129, 130, 207.
Biens, cens et rentes, 104, 121.
Droits seigneuriaux divers, voir la présente table, p. 160, v° *Droits divers*. — Droit de prélation sur les biens abandonnés, 88.
Justices seigneuriales, 139, 201, 216, 230. — Seigneurs hauts-justiciers, 146, 159. — Voir la présente table, p. 189, v° *Juridictions*.
Officiers des seigneurs, 130 ; — officiers de justice, 124, 125, 179 ; — juges, 146, 164. — Officiers seigneuriaux connaissant du fait des eaux et forêts, 62. — Greffiers des inventaires dans les justices des seigneurs, 50, 56. — Sergents des seigneurs, 69.
Tailles dues par des seigneurs, 60, 65, 208, 225.
Terriers des seigneurs, 37, 84.
[illegible] : — Languedoc, 130, 242 ; — sénéchaussée de Carcassonne, 242 ; — Provence, 208, 225.
Localités diverses de Languedoc et d'autres provinces, voir *Argent*, *Baziège*, *Bédarieux*, *Bérat*, [illegible]

san, Meudon, Montfrin, Montjousioux, Montpellier, Montpeyroux, la Motte, Reyniès, Rieux-Mérinville, Saint-Brice, Saint-Chély, Saint-Félix, Saint-Michel-de-Vax, Solgne, Souchez, le Teil, la Trape, Villemur.

Voir également *Baronnies, Barons, — Comtés divers, Comtes, Comtesses, — Marquisats, Marquis, Marquises,* — etc.

Seigneux (Pont des), au village des Étarts, en Brie (Seine-et-Marne, commune d'Ozouer-le-Voulgis). — Péage ou barrage, 193.

Seigneville, voir *Saigneville* (Somme).

Seine (La), fleuve. — Flottage des bois, 184. — Navigation : voituriers par eau de Rouen à Paris, 152, 156, 163. — Ports, voir *Paris, Le Pecq, Rouen.*

Droits dus aux maîtres des ponts et pertuis, 161, 165. — Droit de massicault perçu, au Hâvre et à Rouen, sur les vins transportés par la Seine, 41, 96. — Péages sur la Seine : — à Mantes, 193; — à Ponthierry, 176.

Seine (Département de la). — Bois et forêts, voir *Bondy, Boulogne-sur-Seine, Vincennes.* — Cours d'eau, voir *Seine.* — Localités diverses, voir *Paris, Saint-Denis, Sceaux.*

Seine-Inférieure (Département de la). — Voir *Normandie, Caux* (Pays de), *Lyons* (Forêt de), *Seine, Rouen, Dieppe, Le Hâvre, Aumale, Bolbec, Bonne-Nouvelle* (*Rouen*), *Caudebec-en-Caux, Darnétal, Elbeuf, Eu, Harfleur, Orival, Le Tréport.*

Seine-et-Marne (Département de). — Bois et forêts, voir *Crécy-en-Brie, Fontainebleau.* — Cours d'eau, voir *Marne, Seine,* — Localités diverses, voir *Melun, Fontainebleau, Meaux, Provins, Avon, Couilly, les Étars* (*Ozouer-le-Voulgis*), *Lagny, Ponthierry.*

Seine-et-Oise (Département de). — Pays, voir *Vexin français.* — Bois et forêts, voir *Chevreuse, Limours, Livry, Marly, Saint-Germain-en-Laye, Versailles.* — Cours d'eau, voir *Oise, Seine.*

Localités diverses, voir *Versailles, Étampes, Mantes-sur-Seine, Pontoise, Argenteuil, Chevreuse, Enghien, la Ferté-Alais, Houdan, Lévy-Saint-Nom, Marly-le-Roi, Maulette, Meudon, Montfort-l'Amaury, le Pecq, Poissy, Saint-Cyr-l'École, Saint-Germain-en-Laye, Sèvres, le Vésinet.*

Seissac, Seyssac, voir *Saissac* (Aude).

Sel gemme de Lorraine, 170, 230.

Sel marin, voir ci-dessous *Sels.*

Sel médical d'Epsom, 168, 192.

Sel de verre (provenant d'Angleterre) pour l'émail des faïences, 98.

Sels, spécialement les sels marins du Bas-Languedoc, 8, 9, 16 (table), 46. — Sel blanc, 13, 177. — Sel pour les moutons, 64, 83, 84, 87, 113. — Faux-sel, 48, 136, 178 ; voir la présente table, p. 170, v° *Faux-saunage, Faux-sauniers, Faux-sel.* — Sel fraudé, 173.

Sels de Languedoc, 13. — Sels de Peccais, voir la présente table, p. 232, v° *Peccais.* — Sels provenant du diocèse de Narbonne, voir la présente table, v° *Narbonne*, p. 218. — Sels des salins de Peyriac, 39, 53, 88, 96, 102, 136, 199. — Sels de Sigean, 53, 102, 136.

Sels de Provence, 136.

Sels de Roussillon : — Canet, 174, 175.

Sels de Bretagne, 152, 184 ; — de Poitou, 136, 195 ; — de Saintonge et d'Aunis : — sels de Brouage et du gouvernement de Brouage, 136, 152, 180, 184.

Sels étrangers : — Espagne, 93, 136 ; — Portugal, 152.

Voir la présente table, v° *Salins.*

Transport des sels, 92. — Exportation des sels de Languedoc : tirage sur le Rhône, du côté de l'Empire et du côté du royaume de France (1480), 14. — Sels de Peccais voiturés par le Rhône, 152. — Canal pour le tirage des sels, 49. — Sels voiturés par le grand chemin, dans le diocèse d'Uzès, 96. — Tirage des sels pour la fourniture des chambres du Haut-Languedoc et du Rouergue, 149. — Sel voituré par la Roubine de Narbonne, 100. — Voiture des sels sur la rivière d'Eure, 170.

Consommation du sel en Languedoc : — sel pour le pays des Corbières, 37, 39, 65, 84, 87, 88, 89 ; — sel de Peccais fourni au pays de Sault (diocèse d'Alet), 93.

Sel débité en Provence, 216.

Consommation du sel en dehors du Languedoc et de la Provence : — Normandie, 177 ; — Savoie, 99 ; — Suisse, 44 ; — Touraine : ville de Richelieu, 177.

Fournissement du sel, 47. — Entrepôts des sels, 142 ; — greniers et magasins, 76. — Chambres à sel du Languedoc, de l'Auvergne et du Rouergue, voir la présente table, pp. 138-139, v° *Chambres à sel.* — Greniers à sel : offices et officiers, greniers à sel du Languedoc, greniers à sel de diverses pro-

vinces : voir la présente table, pp. 180-181, v° *Greniers à sel*.

Marchands de sel, à Limoux, 241. — Privilège de la vente du sel, dans la rue de la Saunerie, au Puy-en-Velay, 96, 214. — Revendeurs de sel, 67, 136, 165, 206. — Regratiers et revendeurs de sel à petites mesures, 216; — voir la présente table, p. 246, v° *Regratiers, Regrats*. — Muletiers faisant le commerce de la revente du sel, voir la présente table, p. 216, v° *Muletiers*. — Voituriers revendeurs de sel, 33, 67, 121, 201.

Mesures pour la vente du sel, 30, 46, 49. — Mesures des greniers à sel, 52. — Altération des mesures de sel, 29. — Fabrication et échantillage, à Montpellier, des différentes mesures à sel, 73. — Trémuye pour mesurer le sel, 67, 87, 167. — Nouvelle trémuye pour la mesure du sel, dans les gabelles du Dauphiné, 152.

Prix du sel, 64, 67, 88, 130, 145. — Augmentations mises sur le sel, 151, 156, 159. — Prix du sel dans les regrats du Languedoc, 34, 167. — Prix du sel, dans le pays des Corbières, 37, 39; — en Gévaudan, 96; — en Rouergue, 150.

Impôts sur le sel : crues, gabelles, etc., voir la présente table, p. 153, v° *Crues sur le sel;* pp. 174-175, v° *Gabelles;* p. 232, v° *Peccais*, et p. 233, v° *Petit-Blanc*. — Droit de Brouage sur les sels, 182, 186, 195. — Droit de leyde ou de péage sur le sel, à Felletin, dans la Haute-Marche, 194. — Droit de marchand sur le sel, 238. — Droits manuels sur le sel, 146, 159, 161, 162, 171, 180.

Collecteurs de l'impôt du sel, 166. — Commis aux recettes des ventes du sel, à Beaucaire et au Pont-Saint-Esprit, 53. — Commissaires vérificateurs des rôles pour la distribution du sel, 137, 229. — Officiers des greniers à sel, voir la présente table, v° *Greniers à sel*, p. 181. — Prêt du sel, 145.

Selve-Godesque, voir *Silve-Godesque*.

Sem (Ariège), dans la vallée de Vicdessos. — Mines de fer, 71, 90, 94, 168.

Semences, 112. — Blé de semence acheté par le diocèse de Nîmes, 220.

Prêts de semences, 60, 89, 129; — dans le diocèse de Saint-Pons, 93.

Séminaires: — Alais, 95; — Comminges (Diocèse de), 146; — Marseille, 92; — Montpellier, 105; — Toulouse, 102, 121; — Viviers, 126.

Semoir, inventé par Montréal, 112.

Sempiternes (Étoffes appelées), 38, 60, 63, 81, 88, 97, 130, 221. — Sempiternes du Gévaudan, 88.

Sénéchaussées, Sénéchaux, 130, 137, 139, 210. — Officiers des sénéchaussées, 61, 222; — leurs gages, 27.

Syndics des sénéchaussées, 20.

Sénéchaussées de Languedoc, 135; — archives, 58, 80, 81, 130, 160; — greffes, 132. — Collection dite des Sénéchaussées, aux Archives départementales de l'Hérault, 1 à 16 : — Beaucaire et Nîmes, 4 à 15; — Toulouse, 1 à 3; — tables, 16.

Beaucaire : — actes divers relatifs à la sénéchaussée, actes divers émanant du sénéchal, archives de la sénéchaussée, États particuliers de la sénéchaussée, frais d'assiette, limites, maître des bâtiment du Roi, syndic, travaux publics divers (canaux, chaussées, chemins, dessèchements), — voir la présente table, p. 122.

Béziers : — sénéchal et siège présidial, 116, 144; — officiers du sénéchal, 121; — sénéchaussée, 184.

Carcassonne : — archives, seigneuries, travaux publics (chemins), etc., — voir la présente table, p. 135.

Castres : — officiers du sénéchal, 117.

Limoux : — sénéchaussée et siège présidial, 55; — greffier du siège de Limoux, 122.

Montpellier : — Sénéchal et présidial, officiers, règlement, etc., — voir la présente table, p. 124.

Nîmes : actes divers relatifs à la sénéchaussée, — voir la présente table, pp. 219-220; — cf. Beaucaire.

Toulouse, — voir ci-dessous v° *Toulouse*.

Sénéchaussées et Sénéchaux du Rouergue et du Vivarais : — Rodez, 216, 242; — Annonay et Villeneuve-de-Berg, 120.

Sénéchaussées et Sénéchaux de diverses provinces : — Abbeville, cf. Ponthieu; — Agen, 240; — Angers, 204; — Cahors, 240; — La Flèche, 75; — Lyon, 75; — Ponthieu, 75, 150; — Riom, 75.

Sénégal. — Compagnie royale du Sénégal et côte d'Afrique, 184, 207.

Senlis (Oise). — Orfèvres, 74.

Sentences arbitrales, 106.

— judiciaires, voir *Condamnations*. — Droits de scel des sentences, 221.

Séparation des maris et femmes, 154. — Arrêt célèbre

de la cour de Parlement, 72. — Séparation d'habitation et de biens, 159.
Septain (Droit de) dû au Roi sur les sels de Peccais, 237.
Septuagénaires, 160.
Sépultures. — Honoraires des sépultures, 232.
Registres des sépultures, 72, 140, 142, 151, 158, 164, 229. — Contrôle des dits registres, 140. — Registres des mortuaires protestants de la ville et du diocèse de Nimes, 243.
Séquestres, 88. — Séquestres établis à la requête des collecteurs des tailles, 199. — Économes-séquestres, 142, 151, 164, 230.
Sérénac (Tarn). — Bois, 122.
Sergenteries. — Sergenteries fieffées, 230.
Sergenteries nobles et héréditaires, 198.
Sergents, 16 (tables), 74, 177, 230, 240.
Sergents et mangeurs, 231.
Sergents royaux, 5, 52, 216.
Sergents des seigneurs, 69.
Sergents de villes : — Bordeaux, 175.
Sergers = fabricants de serges. — Localités diverses du Languedoc : — Carcassonne, 90, 91 ; — Saint-Pons, 105 ; — Sauve, 26 ; — Toulouse, 94.
Localités diverses en dehors du Languedoc : — Alençon, 204 ; — Beauvais, 201 ; — Ravenelles, près Beauvais, 202, 203 ; — Sedan, 204.
Serges, 36, 91, 92, 93, 95, 174. — Serges larges, 163. — Serges moyennes, 163. — Serges rases, 172, 173.
Serges façon Londres de la manufacture royale de Seignelay, 204. — Serges appelées *Polilaires*, 102.
Serges impériales ou *Sempiternes*, 38, 58, 60, 62, 63, 79, 82, 88, 130, 179 ; — voir *Sempiternes*. — Serges impériales transportées en Italie et dans le Levant, 35.
Serges impériales fabriquées en Languedoc, 156, 158, 196, 201, 202. — Serges variées fabriquées dans diverses localités du Languedoc : — Alais, 102 ; — Angles, 38 ; — Montpellier, 100 ; — Saint-Amans, 38 ; — Sauve, 68. — Serges fabriquées dans les Cévennes, 64, 90. — Serges de la viguerie de Sauve, 68.
Serges du Gévaudan, 37, 65, 85, 88, 90 ; — du Rouergue et de l'Auvergne, 60, 89.
Serges de diverses provinces : — Ardennes : Mézières, Sedan, Donchery et la vallée de la Meuse, 167 ; — Normandie : Saint-Lô, 172, 173, 194 ; — Picardie : Piennes et Tricot, 169.
Fabricants, — voir ci-dessus *Sergers*.
Sériciculture, 117 ; — voir *Cocons*, *Mûriers*, *Vers à soie*.
Sérignan (Hérault), 153. — Accaparement de blés, 103. — Seigneurie, 242 ; — droits seigneuriaux, 96.
Sérignan (Bois de), près de Saint-Pons-de-Thomières (Hérault), 116.
Serments. — Serments dans les églises, 158.
Serments de fidélité au Roi, 89 ; — par les gentilshommes de la sénéchaussée de Carcassonne, 242 ; — par les consuls, lors de l'avènement à la Couronne, 130.
Serrières (Ardèche), 5, 6, 8, 16 (table). — Bac et passage sur le Rhône, 123.
Serviès ou *Serviez* = auj. *Serviers* (Gard). — Baronnie de « Serviez » (diocèse d'Uzès), 55, 56.
Sévérac-le-Château (Aveyron), 16 (table).
Sèvre Niortaise (La), rivière. — Marais situés depuis Coulon et la Garette jusqu'à la mer, 176.
Sèvres (Deux-) [Département des]. — Ancienne province, voir *Poitou*. — Bois et forêts, voir *Chizé*, *Fomblanche* (*Exoudun*). — Cours d'eau et marais, voir *Sèvre Niortaise*.
Localités diverses, voir *Niort*, *Asnières*, *Beauvoir-sur-Niort*, *Coulon*, *la Garette* (*Sansais*), *Saint-Martin-d'Entraigues*, *Thouars*.
Sèvres (Seine-et-Oise). — Manufacture royale de verrerie, 199.
Seyssac (Le marquis de), 55 ; — (la terre de), 56 ; — voir *Saissac* (Aude).
Seyssel (Ain). — Pontonage ou péage, sur le Rhône et par terre, à Seyssel en Bugey, 204.
Sézanne (Marne). — Maîtrise des eaux et forêts : — bois, 181.
Siam. — Étains, 178, 194, 196.
Siamoises, 62, 81, 195.
Sicile. — Blés exportés à Messine, 31. — *La Pompe sicilienne ou Relation de ce qui s'est passé à Palerme*, 149.
Sièges de villes et de places fortes, au cours des guerres : — Leucate, 44 ; — Mende, 21, 44 ; — Montauban, 21 ; — Orléans, 10 ; — Privas, 44 ; — Roquemaure, 44 ; — Tartas, 11.
Sièges (Tribunaux et) de Languedoc, 68, 95.
Sièges royaux divers de Languedoc et de Viva-

rais : Aumonay, 120. — Espéraza, 35, 58, 63, 81 ; — Limoux, 122 ; — Villeneuve-de-Berg, 58, 63, 81, 120.

Siège d'élection, à Troyes, 75.

Sièges de police : — avocats du Roi, 130.

Sigean (Aude). — Blés embarqués à Sigean, 44. — Sels, 102, 136 ; — greniers à sel, 53. — Voir *Ville-pelse*.

Signatures. — Reconnaissance des écritures et signatures en matière criminelle, 69. — Actes et billets sous signatures privées, voir *Sous-seings*.

Signaux pour la défense de la côte, 103.

Signy-l'Abbaye (Ardennes). — Bois de l'abbaye de Signy, en Champagne, 166.

Silve-Godesque (Étang de) [Gard], 10.

Silveréal (Gard). — Canal, 34. — Chaussées du Rhône, de Silveréal à Beaucaire, 109, 130.

Simiane (Le comte de) : — sa maison à Paris, 186.

Simon (P.-G.), imprimeur du Parlement de Paris, 74-75.

Simon de Montfort, 258.

Siran (Hérault). — Seigneurie, 242.

Sirops : — eaux-de-vie de sirops, 146 ; — Sirop de grenade, 130. — Sirop provenant du raffinage du sucre, 165.

Sixains de Montpellier, 170.

Sixième denier (Droit de), 26, 129, 230.

Sixième denier ecclésiastique, 140.

Société royale des Sciences de Montpellier, 109, 153.

Sociétés = associations commerciales, 146.

Sœurs de la Croix : — couvent, à Saint-Chinian, pour l'éducation gratuite des filles, 124.

Soies et Soieries. — Soies, 4, 16 (table), 19, 37, 55, 85, 106, 130. — Soies grèses, 90.

Soies du Languedoc et des provinces voisines, 57, 186. — Soies de la Chine et des Indes orientales, 151.

Filage des soies, 103, 104. — Tirage, 64, 84, 218 ; à Aubenas, 106. — Moulinage, à Aubenas, 45, 106. — Soies ouvrées dans les moulins du Vivarais, 39, 89. — Moulin à soie de Sumène, 92. — Soies teintes, 92. — Teinture des soies à Lyon, 194.

Fabricants de soie de Nîmes, 89. — Manufacture de soies unies au Puy, 106.

Transport des soies, 61. — Soies vendues au poids, 65. — Commerce des soies à Lyon, 216. — Lyon : soies originaires, 176. — Entrée à Lyon des soies ouvrées en Vivarais, 39. — Lyon : soies étrangères, 176 ; — passage des soies étrangères, 194. — Soie tirée de Marseille pour Nîmes, 45. — Marchands de soies à Nîmes, 89. — Marchands de soies, à Paris, 196 ; — à Nantes, 198.

Soieries, 62, 81. — Soieries importées à Lyon, 32. — Soieries passant par les bureaux de Vichy et de Gannat, 33. — Soieries de la Chine et des Indes orientales, 151.

Ouvrages de soie divers, 60, 90, 165 ; — fabrique et teinture, 165 ; — métier, 60.

Étoffes de soie, 61, 129. — Fabriques d'étoffes de soie d'Avignon et du Comtat Venaissin, 95. — Manufactures royales d'étoffes de soie, de Lavaur, 107, 108, 111, 114 ; — de Narbonne, 42, 108. — Étoffes de soie fabriquées à Nîmes, 60, 93, 98, 100. — Toulouse : manufacture royale d'étoffes de soie, 116 ; — ouvriers en soie, de Toulouse, 94. — Étoffes de soie venant de l'étranger, 165. — Marseille : étoffes de soie fabriquées dans le Levant, 172.

Bas de soie, 60, 89, 90, 96 ; — fabriqués à Nîmes, 96 ; — faits au métier, 60 ; — teinture, 89. — Draps de soie, 17. — Fichus de soie, 73. — Mouchoirs de soie, 73. — Manufacture des étoffes de soie, d'or et d'argent, et de soie à coudre, établie à Marseille, 57, 61.

Soissons (Aisne). — Bénédictins, 104.

Abbaye, 190.

Soissons (Hôtel de), à Paris, 171, 172, 173.

Solas (Marquisat de), 101, 104.

Soldats. — Soldats de milice, 100, 102, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 111, 165 ; cf. la présente table, p. 207, v° *Milices*. — Soldats provinciaux, 115, 116, 120.

Contribution en soldats, 18.

Logement des soldats, — voir la présente table, p. 196, v° *Logement des troupes* ; — voir également ci-dessous v° *Troupes*.

Soldats en congé, 167. — Contrefaçon, par certains graveurs et imprimeurs, des formules ou cartouches pour les congés des soldats, 162.

Soldats invalides, 32.

Soldats réformés, 167.

Soldats vagabonds, 3.

Soleil (Éclipse de), 149.

Solgne (Seigneurie de), dans le pays messin [Lorraine, cercle de Metz-campagne]. — Péage, 194.

Somme (La), fleuve. — Canal de communication de la Somme à l'Oise, 184.

Somme (Département de la). — Voir *Picardie, Ponthieu, Somme, Amiens, Abbeville, Doullens, Péronne, Ault* ou *le Bourg d'Ault, Lihons, Lucheux, Nesle, Piennes, Roye, Saigneville, Saint-Valery-sur-Somme, Soyécourt.*

Sommières (Gard), 5, 6, 9, 10, 12, 16 (table), 91, 167, 237.
Archives municipales, 240, 241.
Casernes, 99.
Château (Réparation du), 21.
Consulat, 241. — Coutumes, 241.
Église, 99. — Foire, 241.
Greffier consulaire, 141.
Grenier à sel, 174.
Hôtel de ville, 99. — Libertés communales, 241.
Molletons fabriqués à Sommières, 93.
Notaire royal, 141. — Subvention, 93, 99.
—— Foulonniers des environs de Sommières, 88.

Sor (Le), rivière (diocèse de Lavaur), 122, 123, 130. — Inondations, 58, 63, 81, 198. — Moulins, 88, 107.

Sorcellerie, 159.

Sortie (Droits de) pour les pays étrangers, sur diverses marchandises, 137; cf. 130, 139, 229; — sur les eaux-de-vie, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110; — sur les vins, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 125.

Sorts (*Saint-Étienne-des-*) [Gard], 106.

Soubeyran-le-Montant [Lozère?]: incendie de ce lieu, qui servait de retraite aux fanatiques, 37.

Soubeyras (Hérault, commune de Gorniès), 84. — Maisons brûlées par les fanatiques, 64, 168; — dégrèvements, 168.

Soubise (Le Prince de): — droit de leude, à Annonay, 122; — péages, 113.

Souchez (Pas-de-Calais). — Terre et seigneurie, relevant du Roi à cause de son château de Lens, 151.

Soulagement des sujets du Roi, 134.

Soule (Vicomté de) [Basses-Pyrénées], 201.

Soulèvement du sieur de Marsin, lieutenant général pour le Roi en Catalogne, 67.

Soulondres (La), rivière (diocèse de Lodève), 103, 104.

Soumissions de cautions, 190.

Soupian (Terre de), dans le terroir de Saint-Paulet-de-Caisson (Gard), 120.

Souquet sur le vin, 10, 237, 240; — à Beaucaire, 238; — à Montpellier, 232; — à Nîmes, 94, 97, 103, 107.

Sourches (Famille de), 66.

Sous de billon ou douzains, 221. — Pièces de deux sous, 75; — de quatre sous, 75, 147; — de 48 sous, 146.

Sous pour livre, 75, 104, 115. — Rôles des deux sous pour livre du dixième, 104. — Droit de quatre sous pour livre, pour les fermes du Roi, 130. — Huit sous pour livre sur les cuirs, 75.

Sous-baux des aides, 165.

Sous-fermiers des aides, 170.

Sous-lieutenants : — réforme, 67.

Sous-maire, — à Bordeaux, 175.

Sous-seings privés : — actes et billets sous signatures privées, 151, 156, 169, 183, 192; — contrôle des dits actes, 169, 191.

Soyécourt (Somme), 74.

Soyons (Ardèche), 23.

Spectacles, 173, 188; — aux foires de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Laurent, à Paris, 145.

Statues équestres du Roi, — à Lyon, 151; — à Montpellier, 45, 57; — à Paris, 72.

Statuts consulaires de Montpellier, 235.
— des divers corps de métiers, à Bordeaux, 175.

Statuts de querelle, 20.

Stérilité des récoltes, 32.

Stubers (Liards étrangers dits), 75.

Style des cours, 15; — du Parlement, 72.

Subdélégués des intendants, 158, 230.

Subertarie (Catherine de la), de Marseillan : — son testament, 98.

Subsides, 16 (table), 52, 71; — de guerre, 5, 231, 232, 236, 238, 240, 241. — Subsides levés sur le clergé, 9.

Subsidiorum (*Curia*) = Cour des Aides, à Montpellier, 76.

Subsistances, 134; — des troupes, 27, 213.

Substitutions, 60, 88, 106, 107, 130, 142, 146, 151, 159, 174, 192, 199. — Ordonnance de 1747, 69. — Enregistrements des substitutions, 170, 216. — Droit de centième denier des substitutions, 174.

Substituts — des avocats et procureurs du Roi, 130; — des procureurs généraux, 130. — Substitut au Bureau des Commissaires du Roi, aux États de Languedoc, 130.
Substituts-adjoints, 169, 230; — règlement, 191.

Subventions, Droits de subvention, 37, 48, 54, 63, 64, 84, 106, 129, 130, 168, 204, 209.
Subvention générale, 23, 66, 70, 73.
Levée de la subvention en Languedoc, 219.
Subventions extraordinaires accordées au Roi

par les États de Languedoc, 47 ; — subvention pour les frais de la guerre de Piémont, 44.
Subventions des villes, 90. — règlement, 95. — Contrôleurs des octrois et subventions, 65, 86, 130. — Épices des comptes des subventions, 122.
Subvention, à Paris, 169.
Liste des villes et communautés du Languedoc ayant été autorisées à lever des droits de subvention, 129. — Subventions de diverses localités du Languedoc : — Agde, 92, 93 ;
Aigues-mortes, 96, 101 ; — Alais, 96, 102 ;
Albi, 41, 92, 96, 101, 104 ; — Anduze, 41, 97 ;
Beaucaire, 93 ; — Bédarieux, 100 ;
Béziers, 41, 93, 95, 96, 103, 104 ;
Carcassonne, 90, 94, 95, 99, 103, 104 ;
Castres, 90, 97, 103, 104, 110 ;
Cette, 38, 88, 93, 97, 103, 104, 204 ;
Châteauvieux, 92, cf. Albi ; — Chalabre, 92 ;
Clermont-de-Lodève, 93, 94 ;
Frontignan, 93 ; — Ganges, 97 ;
Lavaur, 101 ; — Limoux, 41 ;
Lodève, 91, 92, 102, 103, 220 ;
Lunel, 93 ; — Marseillan, 111 ;
Mazamet, 94, 99, 103, 104 ;
Mèze, 103, 104, 106 ; — Mirepoix, 99 ;
Montpellier, 70, 92, 93, 94, 95, 96, 101, 102, 107 ;
Narbonne, 94, 100, 101, 103, 104, 115 ;
Nîmes, 89, 92, 97, 98, 103, 107, 219 ;
Pézenas, 93, 94, 96, 102 ;
Pont-Saint-Esprit, 93, 104, 105 ; — Pradelles (Vivarais), 103, 104 ; — Le Puy, 95, 102 ;
Puylaurens, 93, 98 ; — Puyvert (dioc. de Mirepoix), 93 ;
Réalmont, 97 ; — Revel, 41, 93, 96 ;
Saint-Chinian, 94 ; — Saint-Hippolyte, 97, 104 ;
Sainte-Colombe-sur-l'Hers, 98 ;
Sommières, 93, 99 ; — Toulouse, 38 ;
Uzès, 93, 97, 101, 108.

Successions, 106, 156, 157, 158, 170, 193. — Succession des propres, 204. — Dots des filles en avancement de succession, 159. — Aïeuls héritiers de leurs petits-enfants, 199.
Successions diverses : — l'abbé de Belmont, décédé au Canada, 221 ; — Bernard-Degua, lieutenant du Roi au Cap-Français, 106 ; — le sieur de la Cour, 170 ; — Gabriel de Fleury, 182, 211 ; — François Lamouroux, trésorier de la Bourse des États de Languedoc, 107 ; — Mazade de Saint-Bresson, trésorier de la Bourse des États, 117 ; — le sieur de Pennautier, trésorier de la Bourse des États, 38, 130. — cf. *Barrage de la Massane*.

Sucres, 58, 63, 81, 130.
Sucres bruts, 130 ; — tirés des îles françaises de l'Amérique, 142, 146, 169.
Sucres raffinés, 130. — Raffineries, 194 ; — à Cette, à Montpellier, à Bordeaux, à La Rochelle et à Nantes, voir la présente table à ces différents noms de lieux, p. 138 (Cette), p. 214 (Montpellier), p. 127 (Bordeaux), p. 250 (La Rochelle) et p. 216 (Nantes). — Mélasses et sirops provenant du raffinage des sucres, 165.
Sucres vergeois venant de l'étranger, 109.

Sud (Mer du), 159, 164.

Suède. — Vaisseaux de commerce suédois, 145.

Suifs, 70, 146, 167, 171, 173. — Suifs de Bretagne, 173. — Suifs étrangers, 150, 152. — Ferme des suifs, 230. — Visiteurs des suifs, 130, 145. — Suifs et chandelles à Paris, 147, 168.

Suisse, Suisses, 115, 122, 150. — Localités diverses de Suisse, voir *Bâle, Genève*. — Privilèges des Suisses établis en Languedoc, 94. — Suisses établis à Toulouse, 98. — Sel pour la Suisse, 44.
Régiments suisses, 202.
Trésoriers des Ligues suisses, 168.
Compagnie des Cent Suisses de la Garde du Roi, 142, 151.

Sumène (Gard), 10, 16 (table).
Moulin à soie, 92.

Suppressions — de bailliages, 75, 120 ; — de châtellenies, 75. — Suppression des corvées, 117 ; — des jurandes, 117 ; — des maires, 89. — Suppression d'un factum contre les États de Languedoc, 125.

Sûreté de la côte, 38.

Sûreté du commerce : — bâtiments armés contre les corsaires de Tripoli, 93.

Surimpositions, 55 ; — dans les 22 diocèses du Languedoc, 68.

Surinam (ou *Paramaribo*, Amérique du Sud, Guyane hollandaise), colonie appartenant aux Hollandais, 147.

Surintendant des Bâtiments du Roi, 156, 161.

Surséance au recouvrement des francs-fiefs, 68.

Surséance des procès de la Province de Languedoc et de ceux des membres des États, 53, 55, 56.

Surtaux, 44, 189. — Droits de surtaux à Lyon, voir ci-dessous *Tiers-sur-taux*.

Survivance (Droits d'hérédité et de) des offices, 140, 145.

Sylve-Godesque, voir *Silve-Godesque*.

Sylvereal, voir *Silvereal*.

Syndics. — Syndics généraux de la Province de Languedoc, 29, 48, 59, 60, 61, 66, 89, 125, 130, 147, 219, 220 ; — André Joubert, 147 ; — de Montferrier, 39, 60, 89.

Syndics des sénéchaussées du Languedoc, 20 ; — Beaucaire et Nîmes, 61 ; — Toulouse, 53.

Syndics des diocèses du Languedoc, 52, 67, 117, 130, 139 ; — leurs comptes, 48, 129.

Syndic du diocèse de Mende = Gévaudan, 55. — Syndic du diocèse du Puy = Velay, 60. — Syndic du pays de Vivarais, 49, 55, 56.

Syndic du pays de Foix, 47.

Syndics particuliers des villes et communautés d'habitants, 52, 131, 137, 230. — Syndics de Bouillargues (Gard), 118, 120,

Syndics des huissiers : — règlement, 191.

Syndics des procureurs, 230.

Notaires-syndics, 165.

Tabacs, 65, 70, 73, 85, 129, 142, 143, 168, 170, 171, 174, 176, 178, 199, 202. — Tabac de cantine, 223. — Tabacs appelés de *retrouve*, 169. — Râpes à tabac, 147.

Tabac du crû de Languedoc, 33 ; — du Comtat Venaissin et d'Avignon, 201. — Culture du tabac en Franche-Comté, 182. — Tabacs cultivés dans la vicomté de Turenne, 181, 182. — Tabacs de la Louisiane, 173.

Ferme du tabac, 90, 130, 150, 169, 173, 178, 194, 196, 197, 198, 230, cf. 96. — Gardes du tabac, 37.

Contrebande du tabac, 169. — Faux-tabac, 74. — Faux-tabatiers, 222. — Fraudeurs de tabac, 142. — Tabacs en fraude, 146, 152. — Visite des voitures publiques par les commis des tabacs, 147.

Tabellions, voir *Notaires*.

Table de Marbre (Juridictions dites de la) : — Paris, 74, 170, 229 ; — Dijon, 137 ; — Toulouse, 35, 229. — Officiers des amirautés et tables de marbre, 138, 229.

Table de Mer (Droits de la), 189, 197.

Taillable des communautés, 83, 129.

Taillanderie, — dans le Hainaut et la Flandre française, 199.

Tailles, 4, 14, 16(table), 23, 28, 37, 38, 47, 53, 57, 58, 60, 72, 73, 76, 79, 82, 83, 85, 87, 129, 130, 134, 152, 157, 163, 164, 165, 168, 213, 230 ; — en Languedoc, 76, 183, 207 ; — dans les 22 diocèses du Languedoc, 220 ; — dans le diocèse de Béziers, 149 ; — dans le diocèse de Castres, 67 ; — dans le diocèse du Puy, 65 ; — dans le diocèse de Rieux, 64, 84 ; — à Beaucaire, 238 ; — à Marseillan, 121 ; — à Narbonne, 115 ; — à Toulouse, 54 ; — en Provence, 70, 208, 225 ; — à Avon (Seine-et-Marne), 150. — Droits de tarif levés, au lieu de la taille, à Poissy (Seine-et-Oise), 184.

Règlement pour le fait des tailles, 78. — Principes du droit public du Languedoc en matière de tailles, 72.

Réalité des tailles, 61. — Traité sommaire de la taille réelle, 72. — Nouveau projet d'une taille réelle, 132. — Tailles réelles en Languedoc, 127.

Contributions aux tailles, 5, 9, 10, 11, 12, 17, 46, 48, 49, 50, 67, 232. — Tailles de tous les biens roturiers, 20, 43, 239. — Tailles des biens roturiers possédés par les privilégiés, 95. — Tailles des biens présumés nobles, 90. — Fonds nobles assujettis à la taille, 73, 109. — Voir *Nobilité*, *Roture*.

Contribution des nobles aux tailles, 231, 236, 238, 240, 241. — Taille payée par les gens de mainforte, 85, 225. — Tailles dues par les seigneurs, 65 ; — dans le diocèse de Narbonne, 60. — Tailles dues par les seigneurs-féodataires en Provence, 208, 225. — Tailles dues par le prince d'Harcourt, à Saint-Just-d'Ardèche, 62.

Contribution des ecclésiastiques aux tailles, 231, 236, 238, 240, 241. — Dixième de la taille des biens ecclésiastiques, 88. — Terres de l'abbaye de Boulbonne, payant la taille à Cintegabelle, 85.

Contributions aux tailles (suite) : — avocats, 231 ; — juges, 231 ; — monnayeurs, 236, 240 ; — notaires, 231.

Affranchissements des tailles, 34, 35, 36, 45, 62, 63, 64, 65, 79, 81, 83, 91, 130, 171, 210, 217, 220, 221, 222, 229. — Exemptions de tailles, immunités, 129, 157. — Biens affranchis de la taille, 88. — Fonctionnaires divers affranchis de la taille, 137, 167.

Affranchissement de la taille en Languedoc, 70, 178. — Second affranchissement de 100,000 livres de taille en Languedoc, 151. — Affranchissements de tailles en Dauphiné, 216. — Paris : la ville et

les faubourgs exempts de la taille, 159, 169.
Versailles : exemption de tailles, 157.

Diminution de tailles accordée à des communautés du diocèse de Montpellier, 60. — Voir la présente table, p. 155, v° *Dégrèvements*.

Rôles des tailles, 61, 129, 130; voir la présente table, p. 251, v° *Rôles des impositions*. — Publications pour la levée des tailles, 129. — Moins-dites de la taille, 89. — Baux des tailles, 130. — Recette des tailles, 130. — Nouvelle manière de lever la taille dans la généralité de La Rochelle, 167, 169.

Débiteurs de tailles, 60, 67. — Arrérages des tailles, 47, 52, 67. — des deux de la R. P. R., 47. — Arrérages de tailles dus, à Lattes, par le collège Saint-Ruf de Montpellier, 62. — Contraintes des receveurs des tailles, 87. — Garnisons pour le paiement des tailles, 130. — Saisies pour le paiement des tailles, 166. — Séquestres établis à la requête des collecteurs des tailles, 199.

Offices sur les tailles, 230.

Collecteurs des tailles, 50, 61, 63, 65, 67, 86, 87, 130, 155, 157, 159, 169, 178, 200, 204, 215, 219, 220, 223. — Collecteurs forcés, 197. — Offices de collecteurs des tailles, 29, 55. — Huissiers collecteurs des tailles, 55. — Trésoriers-collecteurs des tailles, 219, 223. — Règlement pour les collecteurs des tailles, 77. — Collecteur des tailles concussionnaire, 96.

Commissaires des tailles, 67, 229.

Contrôleurs des tailles, 37, 53, 85, 129, 130.

Greffiers des tailles, 52, 131, 138.

Receveurs des tailles, 20, 24, 26, 29, 30, 43, 60, 63, 67, 68, 87, 88, 90, 92, 93, 98, 104, 108, 118, 120, 129, 130, 137, 157, 158, 160, 165, 219, 220, 222, 223 ; — du Dauphiné, 151 ; — du Languedoc, 133, 144, 202 ; — des diocèses, 46, 135, 219, 220, 224 ; — du diocèse de Béziers, 149 ; — du diocèse du Puy, 65 ; — du diocèse de Rieux, 64.

Rentes assignées sur les tailles, 49, 142, 143, 146, 151, 152, 168, 169, 180, 181, 182.

Taillon, 16 (table), 36, 37, 43, 48, 63, 73, 81, 85, 87, 130, 134, 168, 195, 236 ; — en Languedoc, 207 ; — dans le diocèse de Saint-Papoul, 104.

Contrôleurs des tailles et taillon, 130.

Recette générale du taillon, 54, 130.

Receveurs du taillon, 44, 98, 130 ; — de la généralité de Montpellier, 68. — de la généralité de Toulouse, 68.

Talamus (Les) des Archives municipales de Montpellier. — le *Grand Talamus*, 235; — le *Petit Talamus*, 235, 243; — le *Talamus historique* : extraits relatifs aux Protestants, 235.

Tamariguières, ancien paturage communal de Lunel, aujourd'hui domaine viticole, dans le terroir de Marsillargues (Hérault), sur la rive droite du Vidourle, 97.

Tamerlet, domaine dans le terroir de Marsillargues (Hérault), 43, 16 (table, v° *Lunel* et v° *Saint-Just*), 95, 97, 240 ; — marais et paturages, 92 ; — prairies : la Prade-Mage, 16 (table, v° *Saint-Just*).

Tanneguy du Chastel, 16 (table).

Tannerie, 70, 73. — Écorce d'arbres pour la tannerie, 192. — Voir la présente table, p. 154, v° *Cuirs*.

Tanneurs, 74 ; — à Marseille, 168, 192 ; — à Paris, 142, 155, 193 ; — à Thouars, 165.

Tapis. — Tapis anglais, 194, 196. — Tapis et carreaux du cardinal de Bonzy, à la messe des États de Languedoc, 55.

Tapisseries. — Fabrique des tapisseries, 96. — Laines destinées pour la fabrique des tapisseries, 202, 207 ; — débouilli, 214 ; — teinture, 213. — Manufacture royale de tapisseries de Beauvais, 179, 186.

Tarascon (Bouches-du-Rhône), 97. — Étoffes, 95.

Grenier à sel, 239.

Guerre contre Beaucaire, 238.

Péage perçu à Tarascon pour les Célestins d'Avignon, 32, 57, 67.

Le Rhône, 110 ; — atterrissements, 106, 109 ; — îles, 90, 91, 106 ; — pont de bateaux, 30, 111, 239 ; — terroir voisin du Rhône, 98.

—— *Doyenné*. — Prieuré de Saint-Michel de Frigolet, 67.

Tardif de Martin de Matessis (Famille de), 187.

Tare des sacs d'argent, 145.

Tarif (Droits de), levés au lieu de la taille, à Poissy (Seine-et-Oise), 184.

Tarifs divers : — droit de leude, à Narbonne et au port de La Nouvelle, 221 ; — droits des procureurs en la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier, 70, 131 ; — droits payés aux voituriers par eau, de Rouen à Paris, 152 ; — ports des lettres, 138.

Tarn (Le), rivière, 174. — Inondations, 118. — Mou-

lins, 41, 110. — Navigation, 95, 112 ; — entre Albi et Gaillac, 124. — Transport des vins, 46.

Tarn (Département du). — Anciens diocèses, voir *Albi*, *Castres*, *Lavaur* ; — voir également *Albigeois*.

Bois et forêts, voir l'*Éguille* (aliàs *Léguille*), *Sérénac*. — Cours d'eau divers, voir *Girou*, *Laudot*, *Sor*, *Tarn*.

Localités diverses, 242 ; — voir *Albi*, *Castres*, *Gaillac*, *Lavaur*, *Mazamet*, *Anglès*, *Boissezon-d'Augmontel*, *Brens*, *Brousse*, *Cadalen*, *Cahuzac-sur-Vère*, *les Cammazes*, *Labessière-Candeil*, *Castelnau-de-Bonnefons* = *Castelnau-de-Lévis*, *Castelnau-de-Brassac*, *Castelviel* (*Albi*), *Cordes*, *Dourgne*, *Ferrières*, *Graulhet*, *Guitalens*, *Labastide-Rouairoux*, *Labruguière*, *Lafenasse* (*Saint-Lieux-Lafénasse*), *Lagardiolle*, *Lasgraïsses*, *Lautrec*, *Lombers*, *Massaguel*, *Monteils* (*Péchaudier*), *Milhars*, *Poudis*, *Puechauriol* (*Castres*), *Puycelci*, *Puylaurens*, *Rabastens*, *Réalmont*, *Rosières*, *Rouairoux*, *Saint-Amans-Soult*, *Saint-Michel-de-Vax*, *Saint-Paul-Cap-de-Joux*, *Saint-Sulpice-de-la-Pointe*, *Saïx*, *Sérénac*, *Vielmur*, *Virac*, *Viviers-les-Montagnes*.

Tarn-et-Garonne (Département de). — Anciennes divisions territoriales, — pour la partie languedocienne de ce département, voir *Bas-Montauban* (Diocèse de) ; — pour la partie gasconne, cf. *Lomagne*. — Cours d'eau, voir *Tarn*, *Tescou*, *Sanguinenc*.

Localités diverses, voir *Montauban*, *Castelsarrasin*, *Moissac*, *les Albarèdes* (*Montauban*), *Auvillars*, *Corbarieu*, *Escatalens*, *Grisolles*, *le Mas-Grenier*, *Montech*, *Pech-Roudil* (*Varen*), *Reyniès*, *Saint-Antonin*, *Saint-Nauphary*, *Saint-Porquier*, *Verdun-sur-Garonne*, *Verlhac-Tescou*.

Tarots (Jeux de cartes et de) : — droit, 138 ; — ferme, 142.

Tartanes (Patrons de), à Agde, 202.

Tartas (Landes). — Siège, 1, 2, 16 (tables).

Taureaux étalons, 110.

Taxations : — droits de quittances et taxations, attribués à tous les officiers comptables, 229, 230.

Taxes diverses, 58, 79. — Taxes extraordinaires, 48.

Taxes de l'heureux avènement du Roi à la Couronne, 26, 43, 54. — Taxes de la Chambre de Justice, 29, 55. — Taxes pour la confirmation du franc-alleu, 223.

Taxes sur les arts et métiers, 130 ; — sur les biens aliénés par les communautés, 49 ; — sur les biens nobles, 67 ; — pour raison des eaux et fontaines, 62 ; — sur les îles, 35, 62 ; — sur les moulins, 62.

Taxes sur les aisés, 134 ; — sur les artisans, 31, 38 ; — sur les aubergistes, 230 ; — sur les cabaretiers, 55 ; — sur les étapiers, 67 ; — sur les gens de main-morte, 25 ; — sur les marchands, trafiquant en Espagne et dans les armées de Catalogne, 28 ; — sur les possesseurs d'îles, 32.

Taxe des lettres de la poste, 24, 67.

Te Deum chanté à Notre-Dame de Paris, à la suite de victoires, 143.

Teil (*Le*) [Ardèche]. — Seigneur, 99.

Teinturerie. — Teintures, 48, 129, 130. — Teinture à la façon d'Andrinople, 103, 104. — Teinturerie royale des Gobelins, à Paris, 181.

Teinture des laines, 96, 214 ; — des laines destinées à la fabrique des tapisseries, 213. — Teinture des soies, à Lyon, 194.

Teinture des bas de soie, 89, 165 ; — des cadis, 92, 184, 192 ; — des cordelats, 92, 184, 192 ; — des draps, 27, 67, 71, 90, 92, 133, 174 ; — des draps destinés pour les Échelles du Levant, 88, 106, 186, 205 ; — des draps fabriqués à Carcassonne, à Conques et à Saptes, 170 ; — des étoffes de laine, 71, 96, 133, 174 ; — des toiles de coton, 103, cf. 104.

Contrôleurs des teintures, 55. — Essayeurs des teintures, 23. — Visiteurs des teintures de draps, 27.

Teinturiers, 41, 60, 88, 93, 96, 176 ; — de Carcassonne, 186 ; — de Toulouse, 99 ; — d'Orléans, 169 ; — de Paris, 165, 181.

Témoins (Salaires des), 198, 199.

Temples de la R. P. R., 56.

Templiers, 238. — Commanderie de l'ancien Temple, à Angers, 169. — Templiers de Montpellier, 240. — Maison du Temple à Saint-Gilles, 4.

Temporel des ecclésiastiques, 140. — Officiers de la temporalité de l'archevêché de Narbonne, 94. — Temporel de l'évêché d'Alais, 45, 61 ; — de l'évêché d'Uzès, 9.

Tence (Haute-Loire). — Caserne, 121. — Consuls, 121. — Courretage, 121.

Termenès (Le) [Aude], 242.

Terrage (Droit de) ou champart, 165.

Terrasse, La (Haute-Garonne, commune de Carbonne). — Manufacture royale, 62, 93.
Terre à faire porcelaine, 141.
Terre glaise (Droit de la), à Paris, 152.
Terre forcine du Poujol (Combes, Hérault). — Chasse et pêche, 65.
Terre-Neuve (Ile de) [Amérique du Nord]. — Pêche de la morue sur les côtes de Terre-Neuve, 193, 201.
Terres diverses. — Terres données en assise ou assignat, 61, 67, 156, 202. — Terres incultes, 129. — Terres ouvertes dans les garrigues, 67. — Terres vacantes, 2, 3.
Terriers = Papiers terriers, 55, 129, 130, 198, 203.
Terriers des Domaines du Roi, 27, 28, 50, 67, 68, 69, 71, 72, 90, 203, 215, 225. — pour le Languedoc, 222, 225.
Terriers des engagistes, 35.
Terriers des vassaux du Roi, 64.
Terriers des seigneurs particuliers, 37, 84.
Terrier de Villeneuve-lès-Avignon, 89.
Tescou (Le), rivière, 67, 99, 106, 209.
Testaments, 122, 137, 148, 151, 156, 159, 163, 199, 202, 207, 209, 213, 223, 224 ; — fidéicommis, 159 ; — legs, 163. — Héritiers testamentaires, 207.
Testaments militaires, 163.
Testaments reçus par les curés, 152, 158.
Legs à un enfant à naître, 184. — Legs universel à un valet de chambre, 156. — Substitutions testamentaires, 199.
Ordonnance de 1735 : testaments, 69.
Insinuation des testaments, 64, 83, 196 ; — droits de contrôle et d'insinuation, 89, 98, 154, 166. — Lods des testaments, 231.
Testaments de divers personnages : — Charles II, roi d'Espagne, 153 ; — Raymond VII, comte de Toulouse, 238 ; — Raymond Gaucelm, seigneur de Lunel (1215), 240.
Testaments de divers autres individus : — Jacques Cré, marchand de la ville des Vans, 107 ; — Nicolas Moquot, doyen de l'église cathédrale de Nevers, 156 ; — Jacques de la Porte, de Compiègne, 147 ; — Catherine de la Subertarie, de Marseillan, 98.
Tharaux (Gard), 122.
Thau (Étang de) [Hérault], 5, 102.
Canal de la mer à l'étang de Thau, 36, 98.
Digues de l'étang, 98. — Ports, 237.
Salins de Cette (entre la mer et l'étang de Thau, depuis la montagne de Cette jusqu'au promontoire d'Agde), 120.
Thé, 194, 196, 230. — Droits sur le thé, 186 ; — droits d'entrée, 188.
Théâtre, voir *Spectacles*.
Théologie, 138, 153. — Professeurs de théologie, à Montauban (Dominicains) et à Albi (Jacobins), 91.
Faculté de théologie de Paris, 72, 145.
Libelle théologique, 150.
Thésauque (La), ruisseau, 101, 102.
Thèses. — Droit, 149, 159, 220, 222. — Philosophie, 153. — Rhétorique, 153.
Thèses soutenues par divers : — Artaud (Jean-François), 159 ; — Joubert (René-Gaspard), 153 ; — Paul (....), 153 ; — Ugla (Pierre), 222.
Théziers (Gard). — Défrichements dans les communaux, 107.
Thiers (Puy-de-Dôme). — Papiers y fabriqués, 190.
Thionville (Lorraine). — Maîtrise des eaux et forêts, 181.
Thoiras (Gard), 5, 16 (table).
THOIRAS (La marquise de) et la communauté de Vézénobres, 93. — Simon de Saint-Bonnet-Thoiras, sénéchal de Montpellier, 67.
Tholaud, 16 (table) = *Toulaud* (Ardèche).
Thomières (*Saint-Pons-de-*), voir *Saint-Pons*.
Thouars (Deux-Sèvres). — Tanneurs, 165.
Thuir (Pyrénées-Orientales). — Confrérie générale de Saint-Jean, 189.
Thuy (Roussillon), 189, = *Thuir* (Pyr.-Or.).
Thym [?] (Eaux de), 130.
Tiers-État, 130. — Entrée des députés du Tiers aux États, 106. — Assemblée du Tiers-État du diocèse de Toulouse, 126.
Tiers Référendaires, 130, 230.
Tiers-sur-taux (Droits de) et de quarantième de la ville de Lyon, 60, 89, 90, 130, 178, 197, 223.
Timbre, — voir *Papier timbré, Parchemin timbré*.
Tir aux pigeons, 47.
Tirage de la soie, voir *Soies*.
Tirage des sels, voir *Sels*.
Tiretaines, 163, 195, 204.
Tireurs d'or, de Lyon, 165.
Tisserands — de Carcassonne, 90, 91, 109 ; — de Saint-Pons, 92.
Toiles, 16 (table), 129. — Toiles de coton, cf. ci-dessous Toiles blanches, — peintes, — teintes, — fabriquées à l'étranger.

Toiles blanches : — blanchisseries des toiles, 199. — Toiles de coton blanches, 70, 73, 159 ; — de Paris, 159 ; — de l'étranger, 73 ; — vendues par la Compagnie des Indes orientales, 162.

Toiles imprimées, 62, 70, 73, 81.

Toiles peintes, 34, 61, 62, 70, 73, 81, 146, 150, 152, 159, 188, 230 ; — venant de l'étranger, 73 ; — de la Chine, 91, 151, 165, 170, 178, 181, 186, 190, 191 ; — des Indes, 91, 151, 157, 159, 165, 169, 170, 172, 178, 181, 186, 190, 191 ; — du Levant, 91, 165, 170, 178, 181, 186, 190, 191.

Toiles rayées et à carreaux, fabriquées en Normandie, 169, 172, 174, 176.

Toiles teintes : — toiles de coton teintes, 102, 159 ; — façon d'Andrinople, 103. — Toiles teintes de la Chine, des Indes et du Levant, 165

Toiles batistes, 163, 195. — Toiles appelées *blancards*, 162. — Toiles appelées *brionnes*, 184. — Toiles appelées *fleurets*, 162. — Linons, 163, 195. — Toiles dites *Lucarnan*, 194, = *Locronan* (Finistère) [? ?] — Siamoises, 62, 81, 195. — Toiles de ménage, 169. — Toiles à voiles, 181.

Toiles fabriquées dans diverses provinces. — Languedoc : diocèse d'Albi, 91, 96, 105, 212. — Artois, 168 ; — Bapaume, 168. — Beaujolais, 170, 186. — Bretagne, 198 ; — diocèse de Rennes, 181. — Flandre française, 168, 169. — Forez, 170. — Lyonnais, 170. — Maine : Laval, 198, 199, 201. — Normandie, 162, 169, 172, 174, 176, 178 ; — pays de Caux, 199 ; — généralité de Caen, 201 ; — généralité d'Alençon, 176, 184 ; — la Ferté-Macé, 176. — Provence : Marseille, 201.

Toiles fabriquées à l'étranger. — Toiles de coton de la Chine, des Indes et du Levant, 150, 172 ; voir ci-dessus Toiles blanches, — peintes, — teintes.

Commerce des toiles. — Paris : halle aux toiles, 181 ; — toiles de coton blanches et mousselines de Paris, 159 ; — Paris : meubles composés de toiles peintes et d'étoffes des Indes et de la Chine, 151. — Marseille : commerce des toiles fabriquées dans le Levant, 172. — Nîmes : marchands toiliers, 101.

Marque des toiles, 94.

Toiseur de plâtre (Office de), 174.

Tondeurs, 88 ; — de brebis, 101.

Tonnay-Charente (Charente-Inférieure). — Marais, 176.

Tonne (Machine appelée), pour garnir et coucher le poil des étoffes, 93.

Tonneaux, 93, 94, 129, 130. — Contenance du muid de vin, 150. — Fabrication des tonneaux, 194. — Jaugeurs de tonneaux, à Paris, 172.

Tonnelage (Droit de), 89, 130, 166.

Tonneliers, 105 ; — de Cette, 93, 130 ; — de Montpellier, 95.

Tonnerre (Yonne). — Maréchaux de France, 158.

—— *Élection*. — Vins de l'élection de Tonnerre, portés en Bourgogne, 168.

Tontines, 57, 146, 147, 150 ; — nouvelle tontine, 145 ; — troisième tontine, 166. — Loterie royale en forme de tontine, 151, 157. — Rentes viagères en forme de tontine, 202, 204.

Tontisses (Papiers peints appelés), 74.

Tornac (Gard). — Baronnie, 57, 61, 63, 66.

Toulaud (Ardèche), 15, 16 (table).

Fabrique de faïence, 106.

Toulon (Var). — Foire franche, 142, 145, 146.

Marchands divers, 237. — Port, 176.

Toulouse (Haute-Garonne), 1, 2, 3, 14, 16 (tables), 24, 65, 86, 87, 88, 130, 232, 242.

Abattoirs, 46, cf. Égorgeoir.

Académie royale des Sciences, Inscriptions et Lettres, 66, 106.

Administration municipale, 118, 121.

Agneliers, 88, 205.

Archevêque, 57, 225.

Barbiers, 16 (table).

Bateaux de poste de Toulouse à Bordeaux, 30.

Bouchers, 125.

Bourse commune des Marchands, 63, 65, 81, 85, 159, 201, 222, 223 ; — consuls, 107 ; — prieur, 107.

Burats (Étoffes appelées), 192.

Bureau des Finances, 70, 103, 104, 224 ; — cf. Trésoriers de France.

Bureaux de la marque des fers, 57.

Bureaux des Gabelles, 24, 32, 214.

Canal de Saint-Pierre, 117.

Capitation, 99.

Capitoulats ou quartiers, 110.

Capitouls, 21, 41, 47, 67, 96, 118, 125, 204, 220 ; — leur noblesse, 60, 89, 115, 170.

Chambre de Commerce, 59, 63, 64, 81.

Chapitre cathédral Saint-Étienne, 102, 109 ; — table des obits du dit chapitre, 102.

Chartreux, 88, 117.

Chevrotiers, 88, 205.
Cimetières, 110.
Collège de Maguelone, 2, 16 (table).
Collège de Nîmes, 16 (table).
Coutumes, 209.
Cuirs (Commerce des), 96, cf. 41.
Daurade (La), couvent, 16 (table) ; — église, 110 ; — port, 113.
Dettes de la Ville, 40, 94 ; — cf. Rentes.
Droits divers perçus par la Ville : — droit de commutation, 20 ; — droits d'entrée, 38 ; — droits de la marque des fers, 223 ; — droit de quart, 147, cf. 87 ; — droits sur le canal de Saint-Pierre, 117 ; — droits sur les farines, sur les grains, sur le pain, 117 ; — sur le poisson salé vendu en détail, 94 ; — sur le vin, 87, cf. 147 ; — cf. Équivalent, Leude, Octrois, Péage, Subvention.
Église cathédrale Saint-Étienne, 46, 52.
Églises monastiques, cf. Daurade.
Églises paroissiales, 110.
Égorgeoir des agneaux et chevreaux, 33.
Équivalent (Droit d'), 71, 87, 147.
Étape, 56, 62, cf. 35.
Étoffes fabriquées à Toulouse, 91, 94 ; — étoffes de soie, 116 ; — étoffes appelées burats, grisettes, mignonettes, 192.
Fabriques, cf. Étoffes, Manufacture royale, Ouvriers. — Huiles pour les fabriques, 36, 82.
Fers de diverses provenances, 198 ; — cf. Marque des fers.
Foires, 124, 125.
Fortifications, 20.
Gabelles : — bureaux des Gabelles, 32, 214 ; — siège des Gabelles transféré de Villeneuve à Toulouse, 24.
Garonne (La), cf. Inondations, Ponts, Ports, Quais.
Hôpital général Saint-Joseph-de-la-Grave, 98, 164.
Hôtel-Dieu Saint-Jacques, 104.
Impositions, 24, 26, 102, 121, 205.
Imprimerie : — Colomiez (Raymond), imprimeur du Roi (1616), 206.
Incendies, 101, 102.
Industrie, cf. Étoffes, Fabriques, Manufacture royale, Manufactures diverses, Ouvriers.
Inondations, 93.
Instruction professionnelle, cf. Sages-femmes.
Instruction publique, cf. Université, Professeurs, Sciences, cf. également Académie.
Jésuites, 94.
Juge des traites, 96.
Juridiction consulaire, 95.
Lazaristes, 102.
Leude (Droits de), 69, 70, 223, 224, 225. — Exemption de leude pour les marchandises circulant entre Marseille et Bordeaux, par le Canal Royal, 101.
Litières (Établissement des), 39.
Maîtrise des ports, 96, 130, 167, 210 ; — perception des droits forains, 130, 210.
Maltaises (Religieuses), 121.
Manufacture royale d'étoffes de soie, 116 ; — cf. Ouvriers en soie.
Manufactures diverses : — huiles pour les manufactures, 82, cf. 36.
Marchands (Bourse commune des), cf. Bourse.
Marque des fers : — bureaux, 57, 61 ; — droits, 223 ; — fermier, 61.
Mendicité, 164.
Messageries de Paris à Toulouse, 105.
Minimes, 98.
Monnaie, 31.
Notaires, 16 (table), 154, 192, 195, 206.
Octrois, 41, 112.
Ouvriers en soie, 94.
Parlement : — transfert à Béziers, jurisprudence, règlement sur la juridiction, ressort, différends avec la Cour des Comptes de Montpellier et avec les États de Languedoc, chambre criminelle, chancellerie, prisons de la conciergerie, conseillers, greffes, offices, — voir la présente table, p. 230, v° *Parlements provinciaux*, art. Province de Languedoc.
Péage, 69, 70, 223, 224, 225.
Police (Juridiction de la), 125.
Ponts sur la Garonne, 21, 39, 43, 44, 45, 46, 52, 59, 89, 90, 91, 106, 130.
Porte Saint-Cyprien, 121.
Ports, 113, 115, 121, 122, 124.
Présidial, 53. — Presbytères, 110.
Prévôt des Maréchaux de France, 217.
Prieuré (Grand-) de Malte, 108.
Prisons de la Conciergerie, 123.
Professeurs de l'Université, 54, 67, 121.
Quais, 117, 121, 122, 124.

Quartiers ou capitoulats, 110.
Rentes dues par la Ville, 88, 205.
Revenus communaux, 87, 98, 112, 121.
Révolte du duc de Joyeuse, 44.
Rue Saint-Cyprien, 121.
Sages-femmes : — cours d'instruction gratuite sur les accouchements, 122, 123.
Saint-Charles (Séminaire), 121.
Saint-Cyprien (Rue et porte), 121.
Saint-Étienne (Chapitre), 102, 109.
— (Église cathédrale), 46, 52.
Sceau mage, 236.
Sciences (Enseignement de diverses) : — chimie docimastique, 122 ; — physique expérimentale, 121.
Sédition, 4.
Séminaires, 102, 121.
Sergers, 94.
Soies et soieries : — manufacture royale d'étoffes de soie, 116 ; — ouvriers en soie, 94.
Subvention sur les grains, 38.
Suisses établis à Toulouse, 98.
Tabac (Ferme du), 96. — Tailles, 54.
Teinturiers, 99. — Tripiers, 125.
Trésoriers de France, 77, 190, 212 ; — cf. Bureau des Finances.
Université, 2, 3, 9, 10, 30, 50, 54 ; cf. Professeurs.
—— *Comté, Comtes*, 1, 4, 150, 151, 164, 167, 177, 231, 238, 242. — Raymond VI au concile de Saint-Gilles, 238. — Testament de Raymond VII, 238.
—— *Diocèse*. — Assemblée du Tiers-État du diocèse de Toulouse, 126.
Assiette du diocèse, 120.
Barons du diocèse, 88.
Chemins : — de Toulouse à Albi, 125 ; — de Toulouse à Castres, par Guitalens, 106, 107 ; — de Toulouse à Castres, par Puylaurens, 121, 122 ; — de Toulouse à Saint-Sulpice-de-la-Pointe, 92 ; — du pont de Pinsaguel à Auterive, 108. — Chemins divers du diocèse, 110,
Moulin du marquis de Castelnau, 117.
Pont sur la Piche, à Auterive, 121.
Rivières diverses, — voir *Garonne, Hize, Lers, Lèze, Saune*.
Route de Toulouse à Albi, 125.
Syndic du diocèse de Toulouse, 67.
Localités diverses, — voir la présente table, p. 177, v° *Garonne (Haute-)*.
—— *Généralité*, 55. — Bureau des Finances, Trésoriers de France, voir ci-dessus v° *Toulouse*.
Postes établies dans la généralité, 44.
Receveurs du taillon, 68.
—— *Sénéchaussée*. — Actes divers concernant la sénéchaussée de Toulouse au moyen âge (lettres royaux, etc.), 1 à 3 ; — table générale alphabétique de ces actes, 16. — Actes divers émanant du sénéchal, 1, 2, etc.
Archives de la sénéchaussée, 80, 81 ; — registres portés à Paris, aux Archives du Domaine, 130. — Le *Registrum curie Francie* (1269), 242.
Fiefs situés dans l'ancienne sénéchaussée de Toulouse, 31, cf. 242 ; — lods des dits fiefs, 33, 34.
Frais d'assiettes, 108.
Travaux publics : — entretien des chemins, 102 ; — ponts, 46.
Le syndic général de Languedoc en la sénéchaussée de Toulouse, 53.
Les conseillers au Sénéchal de Toulouse, 20. — Le vice-sénéchal ès-sénéchaussées de Toulouse et Lauraguais, 217.
Hôtel de l'ancienne sénéchaussée, 106.
—— *Viguerie*. — Le Poujol, hameau de la viguerie de Toulouse : — justice et domaine, 62, 81.
Tour Carbonnière (La) [Gard, commune d'Aigues-mortes], 237.
Tour-Maubourg (Famille de la), 66.
Touraine. — Greniers à sel divers, 188.
Maison de force de Sainte-Maure, 186.
Prieur de Cinq-Mars-la-Pile, 155.
Voir *Indre-et-Loire*.
Tourbes (Hérault). — Seigneurie, 242.
Tourette (Baronnie de la), 66.
— (Famille de la), 66 ; — cf. *Tourrette*.
Tournefeuille (Haute-Garonne). — Église, 111.
Tournel (Le), ancien château (Lozère, commune de Saint-Julien-du-Tournel). — Baronnie, 60, 61 ; — le baron, 48 ; — le marquis, 57. — *Saint-Julien-du-Tournel*, 8.
Tournelle civile (Chambre de), au Parlement de Paris, 204, 216.
Tournois (Billets en livres), 168.
Tournon (Ardèche), 6, 11, 12, 13, 16 (table), 242.
Archives municipales, 240, 241.
Bac et passage sur le Rhône, 123.
Baronnie, 60. — Foire, 241.
Jurés-gardes, 94. — Privilèges, 240.

TOURRETTE (Marquis de la), 63 ; — cf. *Tourette*.

Tours (Indre-et-Loire). — Chapitres de l'église métropolitaine de Saint-Gatien et de l'église collégiale de Saint-Martin, 142.

États généraux, 2, 10.

— *Généralité*. — Droits des inspecteurs aux boucheries, 181.

Tours-Cabardès (Châtellenie des). — *Lastours* (Aude), 112.

Traconne (Forêt de la), dans la maîtrise de Sézanne (Marne), 172.

Traitants et gens d'affaires, 63, 230. — Traitants généraux d'affaires extraordinaires, 169, 171, 174.

Traite des blés, 50.

Traite des nègres. — à la côte de Guinée, 161 ; — dans les îles de l'Amérique, 182.

Traites foraines et domaniales, spécialement en Languedoc et en Provence. — Droit de traite ou de patente, 237. — Traite foraine, 17, 20. — Traite domaniale, 52, 167. — Droits de traite foraine et de traite domaniale, 101 ; — droits de traites foraines et domaniales, 239. — Marchandises et denrées sujettes aux droits de la foraine, domaine forain, denier Saint-André et traite domaniale, 208. — Ferme générale des traites foraines et domaniales de Languedoc et Provence, 135, 196. — Droits de foraine, rêve, haut passage, réappréciation et traite foraine, payables dans les bureaux des maîtrises des ports de Toulouse et de Narbonne, 167, 210. — Le maître des ports et juge des traites, de Toulouse, 96.

Traite de Charente, 179, 182, 186. — Droits de traite par terre (Maine, Anjou, Poitou, etc.), 75. — Droits de trépas de Loire, 75.

Officiers divers des traites foraines et domaniales, 216.

Traités de commerce, — avec l'Angleterre, 124, 202 ; — avec le Portugal, 202.

Traités de paix, 1, 230 ; — avec l'Angleterre, 202, 204 ; — avec la Hollande, 204 ; — avec le Portugal, 202.

Traités de paix divers : — Pyrénées, 213 ; — Rastatt, 149 ; — Ryswick, 204, 213, 216 ; — Turin, 72 ; — Utrecht, 149, 153.

Trape (*La*), voir *Latrape*.

Travailleurs de terre : — salaire, 1.

— des vignes, 91.

Travaux publics, 6, 50, 58, 105, 107, 110 ; — voir *Ouvrages publics*. — Inspecteurs des travaux publics, dans divers diocèses du Languedoc, 43, 115 ; — en Vivarais, 43.

Trèbes (Aude). — Chemin de Béziers à Trèbes, 122.

Trébon (Quartier de), à Arles, 100.

Tréboul (Le), ruisseau, 41, 96, 101, 102.

Trémuye pour mesurer le sel, 67, 87, 167. — Nouvelle trémuye pour la mesure du sel, dans les Gabelles du Dauphiné, 152.

TRENCAVEL (Raymond), 242.

Trépas de Loire (Droits de), 75.

Tréport (*Le*) [Seine-Inférieure]. — Amirauté d'Eu et Tréport ; — pêcheries sur les côtes, 194.

Capitainerie du Tréport : — milices garde-côtes, 201.

Trésor = archives municipales, — à Bordeaux, 175.

Trésor des Chartes, à Paris, 160.

Trésor royal, 230. — Gardes du trésor royal, 176, 230.

Chambre du Trésor, 216 ; — autrement dite Chambre du Domaine, 74.

Trésorier et receveur général de Languedoc, 51.

Trésorier de la Bourse des États de Languedoc, 22, 23, 48, 54, 60, 71, 103, 129, 130, 174 ; — ses comptes, 21, 129. — Voir la présente table, p. 127, v° *Bourrier de la Messon* ; p. 191, v° *Lamouroux*, p. 205, v° *Mazade de Saint-Bresson*, et p. 232, v° *Peyrautier*.

Trésoriers de France, 22, 46, 61, 77, 78, 83, 98, 129, 130, 138, 140, 146, 147, 167, 213, 216. — Réception par eux des hommages dus au Roi, 54. — Maîtres clercs et greffiers de leurs bureaux, 131.

Privilèges des Trésoriers de France, 72. — Biens ruraux possédés par eux, 62.

Trésoriers de France des deux généralités de Languedoc : — Montpellier, 212, 218, 222, 224 ; — Toulouse, 190, 212.

Trésoriers de France en dehors du Languedoc : — Paris, 216 ; — Montauban, 145 ; — La Rochelle, 145.

Voir *Bureaux des Finances*.

Trésoriers divers. — Trésoriers de l'Argenterie et des menus plaisirs et affaires de la Chambre du Roi, 151, 162 ; — de la Maison du Roi, 165, 168 ; — de la Marine, 168 ; — de la Prévôté de l'Hôtel, 168 ; — de la Vènerie, 168.

Trésoriers de l'Épargne, 52 ; — de l'Extraordinaire des Guerres, 43, 46, 52, 155, 162, 182.

Trésoriers des Bâtiments du Roi, 165, 176 ; —

des Bourses communes, 130, 230 ; — des communautés, 230, cf. 175 (Bordeaux) ; — des communautés d'arts et métiers, 130, 230 ; — des Écuries du Roi, 165 ; — des fabriques, 230 ; — des Fortifications, 162 ; — des Galères, 168 ; — des Ligues suisses, 168 ; — des Maisons royales, 230 ; — des octrois, 86 ; — des offrandes, aumônes et dévotions du Roi, 168 ; — des Ponts et Chaussées, 30, 55, 168.

Trésoriers du Clergé, 96 ; — du marc d'or, 152.

Trésoriers généraux, 203 ; — de la Marine, 152, 162 ; — de l'Artillerie, 162 ; — de l'Ordinaire des Guerres, 168, 174 ; — des Bâtiments du Roi, 151 ; — des Fortifications, 151 ; — des Galères, 152. 162 ; — des Guerres, 174 ; — des Ponts et Chaussées, 151.

Trésoriers-collecteurs des tailles et biens patrimoniaux des communautés de Languedoc, 159, 219, 223.

Trèves — avec les Anglais, au XIVe siècle, 5.

Tribunaux et sièges du Languedoc, 68, 95.

Tributs : — extraits de diverses lois romaines, visigothiques et françaises, concernant les tributs ou impôts, auxquels les fonds de terre ont toujours été assujettis dans la province de Languedoc (depuis le Code Théodosien jusqu'à la déclaration de 1666), 127.

Tricot (Oise). — Serges y fabriquées, 169.

Triduane, 222.

Trinquère (Enclos), à Montpellier, 98, 99, 117, 120.

Triomphe de la Paix générale (Le), 149.

Triperie, — à Montpellier, 103, 104.

Tripiers, — à Paris, 167 ; — à Toulouse, 125.

Tripoli, 231. — Corsaires, 93.

Trivalle (La), dans un des faubourgs de la Cité de Carcassonne : — manufacture royale, 94.

Trizay (Charente-Inférieure). — Abbaye, 176.

Trompettes de ville, — à Bordeaux, 175.

Troupeaux. — Dépaissement, 92. — Laines, 81. — Picote ou claveau, 120. — Sel pour les troupeaux, 64, 87, 113. — Voir *Dépaissance, Laines, Épizooties. Sels.*

Troupes, 88, 115, 130, 230. — Troupes espagnoles, 39, 41, 42, 45, 95, 104.

Cavalerie, 202. — Infanterie, 67, 202.

Officiers des troupes de terre et de mer, 130, 151. — Officiers réformés des troupes, 184, 221. — Officiers militaires commissaires aux revues, 221.

Médecins et chirurgiens majors des armées, 155.

Discipline des troupes, 60, 89, 160. — Abus des troupes en garnison, 234. — Répression de la licence des troupes, 45.

Equipages des troupes, cf. Voitures.

Fournitures aux troupes, 32, 45, 60, 89, 199 ; — voir *Étape.* — Chapeaux pour les troupes, 102. — Lits et autres ustensiles fournis aux troupes, 105, 106, 107, 115, cf. 67. — Draps pour les troupes, 102.

Logement des troupes, 26, 28, 88, 90, 104, 133, 168, 223 ; — en quartiers d'hiver, 31, 45, 49, 55, 56, 67, 135.

Paiement des troupes, 204.

Subsistances des troupes, 27, 213 ; — vivres, 17, 23, 44, 53, 101, 146, 147, 165 ; — avoine, 67 ; — fourrages, 67, 104.

Voitures pour le transport des équipages des troupes, 41, 67, 92, 93, 94, 95, 97, 98, 102, 103, 106, 107, 115, 130, 201, 204, 214, 220, 221, 222, 224.

Troupes dans les Cévennes, 57. — Troupes envoyées en Espagne, 23. — Troupes en Roussillon, 88. — Troupes devant Montauban, 47, 53.

Troupes de la Maison du Roi, 201.

Troyes (Aube). — Siège d'élection, etc., 75.

Maîtrise des Eaux et Forêts, 170.

Trucou (Moulin du), sur la Lèze, 103, 105, 110, 113.

Tuchins (Rébellion des), 6, 16 (table), 238.

Tuileries (Les) [à Paris]. — Capitainerie royale des chasses de la Varenne des Tuileries, 155.

Tunis. — Bonnets à l'imitation de ceux de Tunis, 109.

Tunisie. — Voir *Cap-Nègre, Tunis.*

Turbie (La) [Alpes-Maritimes], 231.

Turenne (Corrèze). — Vicomté, 242 ; — Raymond de Turenne, 16 (table). — Tabac cultivé dans le vicomté de Turenne, 181, 182.

Turin (Italie). — Traité de Turin, 72.

Turquie. — Guerre contre les Turcs, 13, 240. — Maïs ou blé de Turquie, 122.

Tutelles, Tuteurs, 142, 151, 174, 176, 221 ; — des enfants dont les parents sont morts dans la R. P. R., 32, 57, 62.

Uchaud (Gard), 121.

Ugla (Pierre) : — thèses de licence en droit, 222.

Unigenitus (Constitution), 144.

Universités, 230. — Abus, 56. — Réformation, 55.

Universités en Languedoc : — Montpellier, 13, 30, 115 ; droit, 7 ; médecine, 56 ; voir la présente table, v° *Montpellier*, pp. 212, 213 et 215, art. Droit, Médecine, Université ; — Toulouse, 2, 3, 9, 10, 30, 50, 67.

Universités en dehors du Languedoc : — Dijon, 180 ; — Orléans, 9, 16 (table), 168 ; — Paris, 1, 16 (table), 75, 113 ; — Reims, 113, 171.

URBAIN V, pape d'Avignon. — son père et son neveu, 8, 9. — Fondation du Collège de Mende ou Collège des Douze Médecins, à Montpellier, 93.

Ursulines. — Albi, 192. — Lodève, 215. — Montpellier, 149, 153 ; — lettres annonçant la mort de diverses religieuses du couvent des Ursulines de Montpellier, 215.

Usages (Privilèges et) du Languedoc, 66. — Droit de confirmation des usages et biens communaux, dont jouissent les communautés laïques du Languedoc, 130 (cf. 92).

Ustensile. — Imposition des ustensiles militaires, payée par les États de Languedoc, 44 ; — payée par les habitants des villes, 67. — Décharge de l'ustensile pour la garde des passages d'Orange, 81.

Usure : — commerce usuraire des billets royaux, 155.

Usuriers, 4, 16 (table), 146 ; — Lombards, 5.

Usurpations : — usurpation d'un vieux chemin, 124 ; — usurpations de domaines et de droits, 191 ; — usurpations et usurpateurs de titres de noblesse, 143, 157, 158, 159, 162, 165, 174, 179, 195, 204, 225.

Utrecht (Pays-Bas). — Peluches façon d'Utrecht, fabriquées à Lille, 204. — Traité de paix, 149, 153, 202.

Uzès (Gard), 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 16 (table).

Casernes, 108.

Chapitre cathédral, 94, 97 ; — justice, 94.

Château, 44.

Chemins, cf. *Uzès : diocèse civil*.

Compoix, 95. — Conseil politique et consulat, 55.

Église paroissiale Saint-Étienne, 108.

Étoffes (Petites), 95.

Industrie, cf. Étoffes, Serges.

Leude, cf. Péage.

Offices municipaux, 94.

Péage et leude, 5.

Religionnaires : — exercice de la R. P. R. 32 ; — ceux de la R. P. R., exclus du consulat et du conseil politique, 55.

Serges, 95.

Subvention, 93, 97, 101, 108.

Diocèse civil : — Abus et malversations, à Saint-Julien-de-Peyrolas, 115.

Assiette du diocèse, 58, 79, 91.

Baronnies = de Grizac, Grissac, 65 ; — de Serviez = Serviers, 55 ; — de Verfeuil, 65.

Biens communaux : — Théziers, 107.

Brûlements de villages, cruautés et dévastations, par les fanatiques (Camisards), 82, 85, 87. — Brûlements de villages, par ordre du Roi, pour empêcher les fanatiques de s'y retirer, 63, 65, 85, 94.

Cartonnerie, sur la rivière d'Alzon, 112.

Chemins : — le grand chemin, 96 ; — chemins divers, 106, 108, 110.

Contagion dans le diocèse, 177.

Défrichements de biens communaux, 107.

Dégrèvements, 82, etc.

Fanatiques, 87, 94 ; — dévastations dans le diocèse d'Uzès, 202 ; — cf. Brûlements de villages.

Insensés = auj. Aliénés, 122.

Lieutenant général pour le Roi (Le comte de Roure), dans le diocèse d'Uzès, etc., 55.

Ponts divers, 107, 108.

Sels (Transport des), 96.

Verreries, 101.

Vins de Chusclan, 106.

Localités diverses, voir *Gard* (Dép. du).

Diocèse ecclésiastique : — Évêché d'Uzès, 12 ; — temporel du dit évêché, 9. — L'évêque d'Uzès, 242 ; — sa juridiction, 4, 94.

Duché, 172, 196. — *Ducs*, 115.

Familles : — Justices de la maison d'Uzès, 126.

Famille de Crussol d'Uzès, 66.

—— *Vicomté*. — Le vicomte d'Uzès, 238.

Vacants = terres vacantes, 129 ; — vacants inféodés, à Marquefave (diocèse de Rieux), 113.

Vacations, 229 ; — des commissaires, 78.

Vacations extraordinaires des députés aux États, 67.

Vacations (Chambre des) du Parlement de Paris, 174, 216. — Chambre des Vacations établie dans le couvent des Grands Augustins de Paris, 172.

Vacquières (Gard, commune de Saint-Just-et-Vacquières), 16 (table).

Vacquiers (Haute-Garonne). — Maison presbytérale, 93.

Vagabonds, 3, 15, 16 (table), 168.
Vagnas (Ardèche), 122.
Vailly-sur-Aisne (Aisne), voir *Vély*.
Vaisseaux = navires : — vaisseaux de commerce et vaisseaux de guerre. — Vaisseaux de commerce, 147 ; — danois, hollandais, italiens, suédois, 145. — Lestage et délestage des vaisseaux, dans les ports d'Agde, de Cette, de La Nouvelle, etc., 118, 123, 125.
Vaisseaux de guerre : — Officiers des vaisseaux du Roi, 163. — Vaisseaux armés en course, 147. — Vaisseau de 80 canons, *le Languedoc*, offert au Roi par les États de Languedoc, 42, 45, 109, 111.
Vaisseaux et futailles (Jaugeurs de), 62, 79.
Vaisselle — d'argent, 145, 163, 165, 169, 171, 172, 174, 191 ; — d'étain, 169, 197 ; — d'or, 145, 163, 169, 172, 191.
Vaissière (Jean-Pierre), de Béziers, docteur en théologie et ès-droits : — triduane, 222.
Valabrègues, voir *Vallabrègues* (Gard).
Valbonne (Gard, commune de Saint-Paulet-de-Caisson). — Chartreux, 8, 9, 16 (table) ; — procès avec la communauté de Saint-Paulet au sujet de la terre de Soupian, 120.
Valence (Drôme). — Bac et péage du seigneur de Crussol, 10, 16 (table).
Douane de Valence, 24, 25, 27, 28, 55, 65, 86, 87, 90, 94, 135, 176, 184, 194, 197, 198.
Évêque (L'), 6, 16 (table).
Saint-Ruf (Ordre de), 75 ; — l'abbé de Saint-Ruf, 103.
Valenciennes (Nord). — Conseil provincial du Hainaut, 146, 174. — Toiles batistes et linons, 163.
Valène (Bois de), appartenant à la ville de Montpellier et dépendant de la terre et baronnie de Caravettes (Hérault, commune de Murles, etc.), 95, 104, 108, 110, 115.
Valentine (Haute-Garonne). — Péage du pont, 110.
Ressort du juge, 30.
Valentinois. — *Duché*. — Péages du duc de Valentinois, sur le Rhône, 41.
Valergues (Hérault). — Dessèchement des marais de la baronnie de Lunel, 119.
Valériscle (*Saint-Jean-de-*) [Gard], 8.
Valets et domestiques, 130. — Valet de garde-robe de la Duchesse d'Orléans, 165.
Val-Francesque, *Val-Francisque*, *Vallée Française*, voir *Saint-Étienne-Vallée-Française* (Lozère).
Vallabrègues (Gard), 5, 6, 9, 10, 16 (table), 38, 65, 87, 89, 91, 95, 130, 238. — Corps municipal, 113. — Inondations du Rhône, 37, 65, 85. — La communauté de Vallabrègues et le marquis de Montfrin, 65, 86.
Vallérargues (Gard), 8, 16 (table).
Valleraugue (Gard), 122.
Vallon (Ardèche). — Compoix, 65, 85.
Valognes (Manche). — Bailliage, 75.
Valromey (Le) [Ain]. — Manufactures, 169.
Valros (Hérault), 10, 115.
Vandenesse (Nièvre). — Terre, 146.
Vanille, 196.
Vans (*Les*) [Ardèche]. — Foires, 10, 16 (table). — Testament de Jacques Cré, marchand de la ville des Vans, 107.
Vapeurs : — eau souveraine contre l'apoplexie et contre les vapeurs, 147.
Var (Département du). — Voir *Provence*, *Brignoles*, *Hyères*, *Toulon*.
Varech (Cendres de) venant d'Angleterre, 169.
Varenne des Tuileries : — capitainerie des chasses, 155.
Varenne du Louvre : — renardier de la capitainerie, 174.
Vassaux du Roi. — Foi et hommage dus au Roi par ses vassaux, 39, 60, 81, 88, 89, 116, 162, 168, 176, 177, 190, 215, 221. — Hommages des vassaux du Roi en Languedoc, 58, 157, 158 ; — en Velay, 215, 225 ; — en Vivarais, 215, 225.
Papiers terriers des vassaux du Roi, 64.
Vaucluse (Département de). — Voir *Comtat Venaissin*, *Iles du Rhône*, *le Lauzon*, *Avignon*, *Orange*, *Lapalud*, *Mondragon*, *Mornas*, *Sault*.
Vaunage (La) [Gard], 88.
Vauvert (Gard), 6, 8, 9, 10, 11, 14, 16 (table), 65 ; — cf. *Posquières*, 6, 242. — Consuls, 115. — Marais à dessécher, 111, 115.
—— *Baronnie*, 55, 56 ; — le baron, 29, 115 ; — la terre, 48. — Vente de la baronnie de Vauvert, par le comte de Roure, à M. Dauteville, 30.
Vaux (*Saint-Michel-de*) [Tarn], 125.
Veaux, 171. — Contrôleurs aux entrées des veaux de la ville de Paris, 151. — Inspecteurs des veaux, à Paris, 152. — Place aux veaux, à Paris, 167.
Velay, 6, 9, 16 (table). — Cadis du Velay, 55, 61.
Chemins divers du Velay, 110 ; cf. Route.
Dentelles, 64, 84 ; cf. 130.

États particuliers du Velay, 100.
Fiefs relevant du Roi, 69, 215, 225.
Lieutenant général, 53, 55, 60.
Nobles du Velay, 5 ; cf. Fiefs.
Robaut (Louis) et sa bande, 240.
Route de Paris en Languedoc, 172, 174.
Routiers, 16 (table).
Vassaux du Roi, cf. Fiefs.
Voir *Loire Haute-et-Puy-de-Dôme*.
Velours (Fabrique de) de Pierre-Charles Le Clercq, à Lille, 204.
Veltes pour la jauge des pipes et barriques (eaux-de-vie, etc) en Saintonge, 169.
Vailly-sur-Aisne (Aisne). — Péage, 171. — Port, 152.
Vendanges, — à Couilly (Seine-et-Marne), 168.
Entrée des vendanges dans Paris, 143, 145.
Vendanges venant de Saintonge, 186.
Vendée (Département de la). — Voir *Poitou, les Sables d'Olonne, Beauf, Bouille-Courdault, Bouin, Chaillé-les-Marais, Maillezais, Mouchamps, Vix.*
Vendeurs — de bois, à Paris, 131 ; — de marée, 142 ; — de meubles, 179 ; — de vins, à Paris, 147 ; — de volailles, à Paris, 78.
Vendôme (Loir-et-Cher). — Bailliage prévôtal, 152.
Duché réuni au Domaine, 181.
Maréchaussée, 158.
Vendres (Hérault). — Domaines, 115.
Vènerie du Roi : officiers, 152, 172, 180 ; — trésoriers, 168.
Vénériens (Militaires) : — Hôpital à Montpellier, 196.
Vénerque (Haute-Garonne). — Péage sur l'Ariège, 28.
Venise (Italie). — Le Doge, 16 (table).
Verres de Venise, 194.
Vent (Iles et Terre du) de l'Amérique, 183, 184, 196. — Siège d'amirauté, 177.
Ventadour (Le duc de), 44, 52.
Ventajou (Hérault, commune de Pézènes-Hautpoul). Seigneurie, 242.
Ventenac-Cabardès (Aude). — Juridiction et biens roturiers de l'abbé de Montolieu, 96.
Ventes. — Ventes à réméré, 152.
Lods et ventes, 114, 161, 223.
Commissaires aux prisées et ventes des meubles, 38, 130 ; cf. la présente table, p. 145, v° *Commissaires*, art. Commissaires-priseurs vendeurs de meubles.
Contrôleurs des ventes de poisson, 137.
Verdale (Arnaud de), évêque de Maguelone : — collège de Maguelone, fondé par lui à Toulouse, 2.
Verdet, — voir *Vert-de-gris.*
Verdun-sur-Garonne (Tarn-et-Garonne), 1, 16 (table), 115.
Verfeuil (Gard). — Baronnie, 65, 87 ; — privilèges et exemptions des habitants, 87.
Vergèze (Gard), 9, 16 (table).
Vérificateurs des défauts, 150.
Vérification des comptes des communautés, 28 ; — des comptes des étapes, 130.
Vérification des dettes des villes et communautés et des diocèses, 21, 23, 28, 52, 53, 55, 56, 106, 129, 130.
Vérification des eaux-de-vie : — aréomètres de Cartier, 75.
Verlhac (*Verlhac-Tescou*, Tarn-et-Garonne), 88, 130. — Droits seigneuriaux prétendus par le sieur de Rouffiac, 199.
Vernède (La), domaine, dans les communes d'Aramon et des Angles (Gard), 119.
Vernède (*Saint-Laurent-de-la-*) [Gard], 5.
Vernète (La), salin, 239.
Verneuil (Le duc de), gouverneur et lieutenant général en Languedoc, 55.
Verre (Cendres de) : — polissage de la Sarre, 165, 174.
Verre (Sel de), venant d'Angleterre, pour l'émail des faïences, 98.
Verreries. — Verreries à bouteilles, 45, 193, 204. — Cf. ci-dessous *Verres à vitres.* — Sels provenant des cuites des verriers, 136.
Verreries diverses : — Languedoc, 92, 161, 102, 107, 129, 130, 224 ; — Flandre et Hainaut, 193, 194 ; — Normandie : comté d'Eu, 184 ; — forêt de Lyons en Normandie, 181, 184, 194 ; — Fresnes-sous-Condé, 194.
Manufacture royale de verrerie, à Sèvres, 199.
Voir ci-dessous *Verres, Verriers.*
Verres à vitres, 183, 189, 190 ; — fournis aux maîtres vitriers de Paris par les verreries de la forêt de Lyons et du comté d'Eu, 181, 184, 194. — Manufacture de verres à vitres, à Cette, 93.
Verres de Venise, 194.
Verriers (Gentilshommes), 11, 16 (table) ; — de la généralité de Montpellier, 98, 100.
Vers (Gard), 6, 13, 16 (table).
Vers à soie : — étouffement des chrysalides dans les

cocons, 118. — Mémoire de M. de Sauvages sur les vers à soie, 218.

Versailles (Seine-et-Oise). — Chirurgiens, 180. — Grenier à sel, 182. — Maisons, 177 ; — construction, 146 ; — location, 158, 176, 184. — Police, 172. — Privilèges, 146 ; — exemption de tailles, 157.

—— *Domaine de la Couronne.* — Domaine et dépendances, 158, 178 ; — bois et parcs, 156, 157, 165, 168, 172, 174, 178, 181, 188, 189, 193.

Séjour du Roi à Versailles, 184.

Vert-de-gris, autrement dit *Verdet*, 92, 129, 130 ; — fabriqué à Montpellier, 65, 87, 100.

Vertrieu (Isère). — Péage sur le Rhône, 194.

Vésinet (Le) [Seine-et-Oise]. — Garenne, 168.

Vestric (Gard, commune de Vestric-et-Candiac), 85 ; — brûlé par le maréchal de Montrevel, 65.

Vétérance (Lettres de), 145, 230.

Vexin français. — Braconniers voleurs de grands chemins, 190, 195.

Vézénobres (Gard), 5, 14, 16 (table), 93.

Viagères (Rentes), — voir *Rentes.*

Viande de boucherie (Droits sur la), 60, 63, 64, 65, 105, 130 ; — deux deniers pour livre, 38, 39, 81, 82, 83, 87, 89, 92 ; — quatre deniers pour livre, 87, 88 ; — six deniers, 87, 88 ; — à Alais, 92 ; — à Carcassonne, 103 ; — à Gignac, 85 ; — à Montpellier, 92, 95, 99, 102, 104.

Vias (Hérault). — Archives communales, 115.

Digues du Livron, 115.

Vic-la-Gardiole, précédemment *Vic-les-Étangs* (Hérault). — Biens abandonnés, 88. — Indemnités, 88, 199. — Pêcheries dans les étangs, 63, 81.

Vicaires, 152, 165 ; — faisant fonction de régents des écoles, 107. — Portions congrues des curés et des vicaires, 159.

Vicaires généraux, 159 ; — aux assiettes des diocèses, 22, 54, 56.

Vicdessos (Ariège). — Mines et miniers de la vallée de Vicdessos (dans le comté de Foix), 71, 90, 94, 168. — Pont de Vicdessos, 168.

Vice-Sénéchal ès-sénéchaussées de Toulouse et Lauraguais, 217.

Vichy (Allier). — Soieries passant par les bureaux de Vichy et de Gannat, 33. — Transport du fleuret et du capiton par les bureaux de Vichy et de Gannat, 61.

Vicomtés, Vicomtes. — Agde, 242 ; — Béziers, 242 ; — Cherbourg, 75 ; — Fenouillet, 242 ; — Mirepoix, 52 ; — Murat (en Auvergne), 188 ; — Narbonne, 116, 242 ; — Nîmes, 4, 236 ; — Polignac, 57, 60, 61 ; — Soule, 201 ; — Turenne, 181, 182, 242 ; — Uzès, 238.

Vidanges et Vidangeurs, à Paris, 189.

Vidourle (Le), fleuve côtier (Gard et Hérault), 16 (table), 237, 240.

Vielmur (Tarn), 91.

Vienne (Département de la). — Voir *Poitou*, *Moulière* (Forêt de), *Poitiers*, *Montreuil-Bonnin.*

Vienne (Haute-) [Département de la]. — Voir *Limousin*, *Limoges*, *Rochechouart.*

Vienne (Isère). — Douane, 44, 46, 52.

Péage à Vienne, 55.

Viennois (Le Dauphin de), 5.

Vigan (*Le*) [Gard], 5, 12, 13, 16 (table), 53, 94.

—— Viguerie, 48, 54.

Vignes. — voir *Viticulture.*

Vignonet (diocèse de Saint-Papoul), voir la présente table, p. 118, v° *Avignonet* (Haute-Garonne).

Vigueries, Viguiers, 201. — Aiguesmortes, 237. — Alais, 89. — Bédarieux, 114, 116. — Béziers, 148. — Limoux, 47, 53. — Lunel, 192. — Minerve, 109. — Montfaucon (diocèse du Puy), 120. — Montpellier, 201. — Narbonne, 116. — Nîmes, 236. — Roquemaure, 4. — Sauve, 68. — Toulouse, 62, 81. — Le Vigan, 48, 54.

Villars (Le maréchal de), 147.

Villasavary (Aude). — Chemins, 121. — Élections consulaires, 122, 123. — Police, 122, 123.

Villebrun, curé de Sainte-Anne, à Montpellier. — Procédure faite contre lui, 70.

Villedaigne (Aude, commune de Raissac-d'Aude). — Pont sur l'Orbieu, 42, 100.

Villedeuil (Famille de), 66.

Villefalse (Aude, commune de Sigean). — Pont sur le chemin de Narbonne à Perpignan, autrement dit sur la route de Roussillon, 42, 100.

Villefort (Lozère), 8, 16 (table).

Villefranche (Alpes-Maritimes). — Port faisant partie des états du duc de Savoie, 63, 82, 130, 202.

Villefranche-de-Lauraguais, Haute-Garonne), 16 (table).

Villegailhenc (Aude). — Seigneurie, 242.

Villelongue (Aude, commune de Saint-Martin-le-Vieil). — Abbaye cistercienne, 242.

Villelongue (Judicature de), au siège de Puylaurens [Tarn], 16 (table), 89, 183.

Villemagne (Hérault). — Abbaye bénédictine, 104, 154, 195, 199, 242 ; — l'abbé de Villemagne, seigneur de Bédarieux, 114, 116.

Villemur (Haute-Garonne). — Seigneurie et justice, 183. — Siège de gabelles, transféré de Villemur à Toulouse, 24.

Villeneuve-de-Berg (Ardèche). — Gouvernement, présidial, sénéchaussée, siège royal, 12, 13, 16 (table), 29, 53, 55, 58, 63, 81, 120.

Villeneuve-d'Olmes (Ariège), 101.

Villeneuve-la-Crémade (Baronnie de), voir *Villeneuve-lès-Béziers*.

Villeneuve-lès-Avignon (Gard), 6, 7, 9, 16 (table), 90, 199. — Le duc d'Aiguillon, la communauté de Villeneuve-lès-Avignon, 108.

Abbaye bénédictine, voir *Saint-André*.

Archives municipales, 240, 241, 243.

Bac sur le Rhône, 108.

Carrières, 121.

Chartreux, 13, 16 (table), 93, 119, 121.

Denier de Saint-André, voir *Saint-André*.

Fort Saint-André, voir *Saint-André*.

Limites de Villeneuve et des Angles, 241.

Matelots classés, 108.

Port, 108.

Portes de ville et remparts, 240.

Privilèges, 240, 241 ; cf. *Saint-André*.

Rhône (Le), voir *Iles du Rhône*.

Terrier de Villeneuve-lès-Avignon, 89.

Villeneuve-lès-Béziers (Hérault), 3, 16 (table). — Seigneurie, 242. — La baronnie et le baron de Villeneuve-la-Crémade, 53, 55.

Villeneuve-lès-Clermont, voir *Villeneuvette*.

Villeneuve-lès-Cugnaux (Haute-Garonne), voir *Villeneuve-Tolosane*.

Villeneuve-lès-Maguelone (Hérault), 9, 16 (table), 91. — Canal des Étangs, 94. — Compoix, 115. — Salins, 5.

Villeneuve-Tolosane, aujourd'hui *Villeneuve-lès-Cugnaux* (Haute-Garonne), 102, 123.

Villeneuvette (Hérault), anciennement *Villeneuve-lès-Clermont* : manufacture, 58, 62, 63, 90, 168.

Villenouvelle (Haute-Garonne), 121.

VILLLEROY (Régiment de), 199.

Villers-Cotterets (Aisne). — Forêt, 176.

Villes : — administration, 73 ; — biens et facultés, 61 ; — droits seigneuriaux acquis du Roi, 58 ; — compoix, 121 ; — créanciers, 98 ; — dépenses, 71 ; — députations aux États, 34, 60 ; — dettes, 21, 54, 60, 171 ; — impositions, 67, 71 ; — octrois, 73, 145 ; — privilèges, 39 ; — syndics particuliers, 52. — Règlement général pour tous les diocèses, villes et communautés du Languedoc (1662), 71, cf. 68. — Voir la présente table, pp. 145-146, v. *Communautés municipales*.

Villes épiscopales : — exercice de la R. P. R., 55, 56.

Villes franches, 50. — La *Ville de Franchise*, en Artois = *Arras* (Pas-de-Calais), 14, 16 (table).

Villes hanséatiques = Brême, Hambourg, Lubeck (Allemagne) : — commerce avec la France, 163.

Villespassans (Hérault), 153. — Seigneurie, 242.

Villetelle (Hérault). — Dessèchement des marais de la baronnie de Lunel, 119.

Villettes de la Baronnie de Lunel [Hérault], 8, 11, 12, 14, 65, 87.

Villeneuville (Gard), 12, 16 (table).

Vinaigriers, — à Caen, 169.

Vincennes (Seine). — Bois : promenades, 173.

Capitainerie des chasses, 155.

VINCENT, imprimeur-libraire des États de Languedoc, à Paris, 127.

Vingtièmes, 45, 70, 103, 104, 106, 107, 108, 110, 120, 121, 122, 129, 224 ; — les trois vingtièmes, 108, 109. — Premier vingtième, 107. — Second vingtième, 73, 107. — Prorogation du second vingtième, 125. — Abonnement des deux vingtièmes, 107. — Troisième vingtième, 73, 108. — Abonnement du troisième vingtième, 66.

Vins, 16 (table), 39, 41, 42, 60, 64, 88, 89, 90, 91, 93, 94, 95, 97, 100, 102, 103, 130.

Production des vins. — Voir *Viticulture*, *Vendanges*. — Production des vins dans diverses provinces, cf. ci-dessous Vins du Languedoc, Vins de diverses provinces.

Commerce des vins. — Commissionnaires des vins et eaux-de-vie, 130. — Courtiers, cf. ci-dessous Offices sur les vins. — Futailles pour les vins, 87, 129 ; — contenance du muid, 150. — Circulation des vins, 117. — Transport des vins : — par la Garonne et par le Tarn, 46 ; — par le Rhône, 40, 85, 86, 87, 92 ; — par le canal de Montargis, 156. — Vin vendu en fraude, 152. — Cabaretiers vendeurs de vin à mussepot, 169.

Commerce des vins à Paris, 180 ; — vin marchand et vin bourgeois entrant à Paris, 75, 138,

143, 145 ; — halle aux vins, 177, 181 ; — caisse de crédit pour le commerce des vins, établie dans la halle aux vins, 180, 181 ; — courtiers de vins, à à Paris, 142 ; — marchands de vins, 174, 176 ; — marchands de vins en gros du Monceau-Saint-Gervais, 142 ; — vendeurs de vin, 147.

Impositions sur les vins, 11, 105. — Droits de sortie et de fret, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110. — Droit de 20 sols sur chaque muid de vin de la récolte de 1774, 115. — Aide imposé sur le vin à Lunel, 241. — Droit de massicault, perçu au Hâvre et à Rouen, sur les vins transportés par la Seine, 41, 96. — Souquet du vin, à Beaucaire, à Montpellier et à Nîmes, voir *Souquet*. — Droit du quart du vin à Toulouse, 87.

Offices sur les vins, spécialement à Paris, 230. — Contrôleurs de l'entrée des eaux de vie et des vins, 130. — Courtiers et jaugeurs, 61, 147, 152, 153, 174. — Essayeurs, 130. — Inspecteurs, 130, 146, 147, 168 ; — Béziers : inspecteur des vins et eaux-de-vie, 123.

Vins du Languedoc, 37, 38, 83, 84, 92, 93, 106, 122, 185, 186, 189, 190, 194. — Commerce des vins du Languedoc, 62, 87. — Droits de sortie et de fret sur les vins du Languedoc. 125.

Vins du Languedoc portés en Vivarais, 202.

Vins du Languedoc expédiés à Bordeaux, 35, 58, 62, 81, 85, 98. — Vins du Languedoc expédiés à Paris, 65, 96, 98 ; — par Bordeaux, 85, 92 ; — par le Rhône, 40, 85, 86, 87, 92.

Vins du Languedoc expédiés à l'étranger, 65 ; — exportation des vins du Languedoc, par le port de Cette et par les graus d'Agde, de La Nouvelle et d'Aiguesmortes. 96.

Vins de Chusclan (diocèse d'Uzès), 106.

Vins de Gaillac et de Rabastens, 175.

Vins de diverses provinces. — Vins du Bordelais, 175. — Vins de la Haute-Guyenne, 98. — Vins amenés à Bordeaux, 38, 87, 98 ; cf. Vins de Languedoc expédiés à Bordeaux. — Vins vendus à Bordeaux, 116.

Vins de la Bourgogne, — expédiés à Paris, 156. — Vins du comté d'Auxerre, 184. — Vins portés en Bourgogne, 168.

Vins du Comtat Venaissin, 63 ; — portés en Vivarais, 81, 202. Vins de la principauté d'Orange, portés en Vivarais, 81.

Vins du Dauphiné, 63 ; — portés en Vivarais, 81, 202.

Vins d'Orléans, 157, 163.

Vins de la Provence, 162, 167, 168, 192, cf. 116.

Vins du Roussillon, — expédiés à Paris, 96, 98.

Protectionisme viticole. — Prohibition, par diverses villes, de l'entrée du vin étranger, 91, 94, 100, 106, 107, 109, 120, 129. — Villes du Languedoc ayant le privilège de défendre l'entrée du vin étranger, 198. — Prohibition de l'entrée du vin étranger en Vivarais, 36 ; — à Annonay, 37, 64, 84 ; — à Gaillac, 92 ; — à Nîmes, 236.

Virac (Tarn), 28, 55.

Vire (Calvados), 188. — Tiretaines fabriquées dans l'élection de Vire, 204.

Virginité (Abbaye de la), dans la commune des Roches-l'Évêque (Loir-et-Cher), 145.

Visitandines. — Chaillot, 169. — Montpellier, 153. Ursulines de la Visitation d'Albi. 192.

Visites, Visiteurs. — Marchandises diverses : — bois, 131 ; — ouvrages de bonneterie, 159 ; — draps, 32, 67, 68, 90, 95 ; — draps destinés aux Échelles du Levant, 39, 89, 113, 166 ; — teintures des draps, 27 ; — étoffes, 95 ; — huiles, 216 ; — suifs, 130, 145.

Chemins, 55. — Ports, 5, 16 (table). — Navires, 74. — Voitures publiques, 147.

Visites des commis des aides, 156. — Visiteurs des gabelles, 52, 53, 63, 82, 130, 136, 206, cf. 49.

Visite des malades protestants par les curés et et les religieux, 55, 56.

Vissec (Le marquis de), seigneur de la terre d'Hierle, 94.

Vistre (Le), rivière (Gard). — Canalisation, 125. — Nouveau lit, 118.

Viticulture. — Vignes, 94, 129, 130.

Dépaissance dans les vignes, 54, 65, 86.

Fumure des vignes, 103, 238.

Maladies de la vigne, 113.

Plantations de vignes, 96, 196, 202, 205.

Travailleurs des vignes, 91.

Vitres, — voir *Verres à vitres*.

Vitriers (Maîtres), de Paris, 181.

Vitry-le-François (Marne). — Coutume, 193.

Vivarais (Pays de), autrement dit *Diocèse de Vivarais = Diocèse de Viviers* [dép. de l'Ardèche], 9, 16 (table), 17, 91, 130, 178.

Archives du pays de Vivarais, 126.

Bailli. Le [illegible] du Vivarais, 130. — le grand bailli d'épée du Vivarais, 110 ; — le marquis de Vogüe, bailli du pays de Vivarais, 64 ; — suppression du bailli du Vivarais, 120.

Baronnie d'Ajps, 55, 56, 57, 60, 61.

Barons de tour du Vivarais, 66.

Blés importés en Vivarais, 41.

Bois de Salavas, 88.

Brûlements de villages, cf. Fanatiques.

Cadis fabriqués en Vivarais, 37, 60, 65, 85, 88.

Chemins divers, 42, 106, 107, 108, 109, 110.

Commission du Vivarais, 121.

Consuls, 17. — Contagion, 177. — Crimes, 111.

Dégrèvements, 84 ; cf. Fanatiques.

Désordres, 111 ; cf. Mouvements.

Dévastations, cf. Fanatiques.

Eaux minérales de Saint-Laurent, 95.

Épizootie : — maladie des bœufs, 101.

États particuliers du Vivarais, 12, 13.

Fabrique de faïence, à Toulaud, 106.

Fanatiques, autrement dits *Camisards* : — brûlements de villages et autres dévastations, dégrèvements à la suite des dites dévastations, 63, 64, 82, 83, 202.

Fiefs relevant du Roi, 69, 215, 225.

Grains pour le Vivarais, 96.

Grêles en Vivarais, 64, 65, 84.

Greniers à sel du Haut-Vivarais, 122.

Inondations en Vivarais, 64, 84.

Juridictions royales et seigneuriales, 122.

Justice (Administration de la), 73, 111 ; — abus, 121. — Justice criminelle, 55, 56.

Lieutenant général pour le Roi en Vivarais, Velay, etc., 53, 55, 60 ; — le comte de Roure, 55.

Manufacture royale de draps à Aubenas, 95, 102, 103, 104.

Monastères de filles au pays de Vivarais, 107.

Mouvements excités par Jacques Roure en Vivarais (1670), 63, 81, 198.

Nobles du Vivarais, 5 ; cf. Fiefs.

Ponts divers, 42, 106, 107, 108, 109.

Routes : — route du Puy au Vivarais, 108 ; — nouvelle route du Vivarais le long du Rhône, 124, 125, 126.

Sénéchaussées royales créées à Annonay et à Villeneuve-de-Berg, 120.

Soies ouvrées en Vivarais, 39, 89.

Syndic du pays de Vivarais, 49, 55, 56.

Tailles : — collecteur concussionnaire, 96.

Travaux publics du Vivarais : — inspecteur, 43 ; — cf. Chemins, Ponts, Routes.

Vins : — prohibition de l'entrée du vin étranger en Vivarais, et notamment à Annonay, 36, 37, 64, 84. — exportation en Vivarais de vins provenant d'Avignon et du Comtat Venaissin, de la principauté d'Orange, du Dauphiné et du Languedoc, 81, 202.

Localités diverses du Vivarais, voir la présente table, p. 114, v° *Ardèche*.

Vivier (Moulin du), sur le Mouilloune, à Auterive (Haute-Garonne), 113.

Viviers (Ardèche), 5, 6, 9, 12, 14, 16 (table).

Chapitre cathédral, 50.

Consuls, 46.

États provinciaux, voir *Vivarais*.

Évêché, Évêque, voir *Viviers : évêché*.

Petit-Séminaire, 126.

Ingénieur civil, — voir *Vivarais*.

—— *Évêché*, 13. — Évêque, 15, 50, 242. — Feudataires et emphytéotes de l'évêché de Viviers, 58, 62. — Iles du Rhône relevant de l'évêché, 81.

Viviers-les-Montagnes (Tarn), 91.

Vivres, 230. — Cherté des vivres, 9. — Vivres pour les armées, voir *Troupes*. — Vivres de la Marine, 147, 172.

Vix (Ancienne île de), dans le Marais Poitevin (Vendée), 176.

Voge (*Côte de*) = *Côte de Vosges* [?], sur la frontière de Lorraine. — Privilèges, 199.

Vogecourt, sur la frontière de Lorraine, = *Vougécourt* (Haute-Saône) [?]. — Privilèges, 199.

Vogué (Famille de), 66. — Le marquis de Vogüé, 59, 64, 65, 84 ; — le marquis de Vogüé, bailli du pays de Vivarais, 64.

Voierie, à Paris, 75.

Voile (Étamine à), 92.

Voiles (Toiles à), fabriquées dans les paroisses du diocèse de Rennes, 181.

Voisins (Baronnie de), 45, 55.

Voitures. — Marchandises voiturées par le pont du Saint-Esprit, 55. — Voitures des sels, voir *Sels*. — Voitures pour les équipages des troupes, voir *Troupes*. — Messageries et voitures publiques, 221. — Visite des voitures publiques par les commis des tabacs, 147. — Contrôleurs des voitures, 130. — Lettres de voitures, 156.

Voituriers, 123. — Contrôleurs généraux des messagers et voituriers, 151. — Voituriers par eau, 178 ; — entre Rouen et Paris, 146. 152, 156, 163. — Voituriers par terre : — limite de charge, sur la grande route de Paris à Orléans, 169 ; — voir la présente table, p. 116, v° *Attelage des charrettes*. — Voituriers du sel, tant par eau que par terre, 206. — Voituriers revendeurs de sel, 33, 56, 67, 121, 136, 201. — Voituriers-gravoyeurs, à Paris, 190.

Voiturins, 122. — Bagages des voyageurs transportés par les voiturins, 39.

Volaille : — contrôleurs-courtiers, à Paris, 137, 138, 142, 146, 170 ; — vendeurs, 78.

Voleurs — de coches, 167 ; — de grands chemins, 2, 159, 162, 167, 190. — Poursuite des voleurs, 46, 67. — Sentences de mort contre les voleurs de nuit, 162.

Vols — de draps, 104 ; — de laines, 93, 104; — fonds publics : — vol, près du Pertuis (Haute-Loire), de 49,000 livres des deniers de la recette des tailles, voiturés du Puy à Lyon, 65, 86.

Vougécourt (Haute-Saône) = *Vogecourt* [?], 199.

Voulte-sur-Rhône (*La*) [Ardèche]. — Péage appartenant au prince de Rohan, 152. — Quai le long du Rhône, 120.

Voyages de long cours (Compagnie royale des), 133.

Voyageurs et leurs bagages, 39.

Yonne (L'), rivière. — Navigation : droits perçus par les maîtres des ponts et pertuis, 156, 161, 165.

Yonne (Département de l'). — Voir *Auxerre*, *Tonnerre*.

Ypres (Belgique). — Présidial, 146.

Ysingeaux (Haute-Loire). — Chemin d'Ysingeaux à Monistrol, 42 ; — route du Puy à Lyon, 106.

TABLE GÉNÉRALE

Répertoire numérique de la série A ..... 1 à 105

Collection des Sénéchaussées — XIIIe-XVIe s.

Lettres patentes et documents divers concernant la sénéchaussée de Toulouse et la sénéchaussée de Nîmes (copies, 16 reg.), pp. 1 à 6, art. 1 à 16 ; — tables d'ensemble de la collection, p. 5, art. 16.

Collection des Ordonnances et Arrêts — XVe-XVIIIe s.

Recueils de pièces originales concernant le Languedoc (27 reg.), pp. 6 à 13, art. 17 à 43. — Annexes de la collection : — lettres écrites aux États de Languedoc (mss. originaux), pp. 13-14, art. 44-45 ; — recueils d'édits, ordonnances, lettres patentes, arrêts du Conseil, etc., concernant le Languedoc (copies et impr.), pp. 14 à 30, art. 46 à 78.

Collection de Languedoc — XVIIe-XVIIIe s.

Code Joubert = recueils annuels (de 1697 à 1749 et de 1753 à 1789) des édits, déclarations, arrêts du Conseil et ordonnances de l'Intendant, concernant la Province de Languedoc (impr., 48 vol.), pp. 30 à 56, art. 79 à 126 ; — tables de l'ensemble de la collection (mss.), pp. 56 à 60, art. 128 à 130.

Collection Pouget — XVIe-XVIIIe s.

Recueils de pièces (impr.), la plupart concernant spécialement le Languedoc ; d'autres, relatives à des affaires générales ; d'autres, se rapportant à diverses régions ou à diverses localités en dehors du Languedoc (95 vol.), pp. 60 à 98, art. 131 à 225.

Affaires de finances, etc. — XVIIe-XVIIIe s.

Arrêts du Conseil, arrêts du Parlement de Paris et d'autres cours supérieures, etc., pp. 98 à 100, art. 226 à 230.

Collection Dom Pacotte — XIIe-XVIIIe s.

Actes du pouvoir souverain et autres documents des archives de Montpellier, Nîmes, Aiguesmortes, Beaucaire, Lunel, Sommières, Tournon, Villeneuve-lès-Avignon et Carcassonne (copies, 12 reg.), pp. 100 à 105, art. 231 à 243.

Table analytique du Répertoire de la série A ..... 107 à 282

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

CD
1215
H4A562

Hérault, France (Dept.)
Archives départementales
Répertoire numérique des
Archives départementales
de l'Hérault

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 11 17 05 028 2